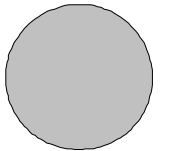
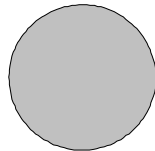
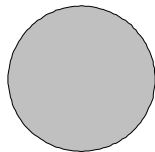
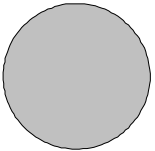


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2013

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2013.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule: Conseil communal et Municipalité

Chapitre I: Direction de l'administration générale et de la culture

Chapitre II: Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population

Chapitre III: Direction du logement et de la sécurité publique

Chapitre IV: Direction des travaux

Chapitre V: Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Chapitre VI: Direction des finances et du patrimoine vert

Chapitre VII: Direction des services industriels

Annexe: Bureau du Conseil communal

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
	Conseil communal	5
	Municipalité	5
	Cellule Arc.....	21
<i>Chapitre I :</i>	Direction de l'administration générale et de la culture	23
	Secrétariat municipal	23
	Service du personnel	30
	Service de la culture	42
	Service du développement de la ville et de la communication	56
	Service d'organisation et d'informatique	62
	Service juridique	68
<i>Chapitre II :</i>	Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population	73
	Service administratif et de l'intégration	73
	Service des sports	77
	Service de la police du commerce	83
	Service du contrôle des habitants.....	92
	Service de protection et sauvetage	97
	Service des assurances sociales.....	106
<i>Chapitre III :</i>	Direction du logement et de la sécurité publique	111
	Secrétariat général	111
	Corps de police	114
	Service du logement et des gérances	122
	Bibliothèque et archives de la Ville	130
<i>Chapitre IV :</i>	Direction des travaux	141
	Service de la coordination et du cadastre.....	142
	Service des routes et de la mobilité.....	148
	Service d'urbanisme	156
	Service d'architecture	167
	Service d'assainissement	175
	eauservice	182

<i>Chapitre V:</i>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.....	191
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	191
	Service d'accueil de jour de l'enfance.....	202
	Service des écoles primaires et secondaires	214
	Service de santé des écoles.....	227
	Service de psychologie scolaire	232
	Service dentaire.....	237
	Service du travail	239
	Service social Lausanne.....	247
<i>Chapitre VI:</i>	Direction des finances et du patrimoine vert.....	259
	Secrétariat général	259
	Service des parcs et domaines.....	260
	Service achat et logistique Ville	267
	Service de la révision.....	270
	Service financier	271
<i>Chapitre VII:</i>	Direction des Services industriels.....	275
	Secrétariat général	275
	Service finances, administration et développement	280
	Service commercial	284
	Service de l'électricité.....	290
	Service du gaz et chauffage à distance	298
	Service multimédia	302
	LFO S.A.	306
	Si-REN S.A.	307
<i>Annexe:</i>	Bureau du Conseil communal	309

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 20 séances, dont 16 dites longues (19 séances ordinaires en 2012, dont 17 dites longues). Il a reçu 5 pétitions ; 11 motions, 20 postulats et un projet de règlement ont été déposés ; 40 interpellations et 21 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale et culture	6 préavis
2. Sports, intégration et protection de la population	6 préavis
3. Logement et sécurité publique	13 préavis
4. Travaux	20 préavis
5. Enfance, jeunesse et cohésion sociale	8 préavis
6. Finances et patrimoine vert	10 préavis
7. Services industriels	2 préavis
Total	65 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et culture	M. Daniel BRÉLAZ	M. Olivier Français
Sports, intégration et protection de la population	M. Marc VUILLEUMIER	Mme Florence Germond
Logement et sécurité publique	M. Grégoire JUNOD	M. Oscar Tosato
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Marc Vuilleumier
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. Jean-Yves Pidoux
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire Junod
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

Durant l'année, la Municipalité a tenu 52 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapport, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
03.12.2013	2013/43	Initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2013

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
Retrait 12.09.2013	2013/4	Postulat de Mme Françoise Longchamp : «Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la «conciliation extrajudiciaire»
En cours 03.12.2013	2013/11	De la micro-informatique sans macro crédit ? - Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin
En cours	2013/34	Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2013-2017
En cours	2013/40	Réponse à la motion de M. Gilles Meystre et consorts «Pour une information systématique et régulière auprès des jeunes et des étrangers, relative à leurs droits et devoirs civiques», à la motion de Mme Solange Peters et consorts «Pour une information des électrices et des électeurs de nationalité étrangère» et au postulat de M. Jean Tschopp «Aux urnes citoyens!»
En cours	2013/45	Règlement du Conseil communal de Lausanne - adaptation aux nouvelles dispositions de la loi sur les communes et de la loi sur l'exercice des droits politiques

Sports, intégration et protection de la population

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
30.04.2013	2013/1	Métamorphose - Stade olympique de la Pontaise - Assainissement, réfection, amélioration et remplacement d'équipements - Demande de crédit d'ouvrage
En cours	2013/31	Assainissement et entretien d'installations sportives - Demande de crédit-cadre
En cours	2013/35	Centre de tir sportif de Vernand - Centralisation des activités de tir - Réponse au postulat de M. Jean-François Cachin
En cours	2013/41	Centre omnisports de la Vallée de la Jeunesse - Remplacement des gradins mobiles
En cours	2013/51	Modification du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM) - Ventes en soirée quatre fois par an sur invitation
En cours	2013/63	Centre funéraire Montoie - Assainissement des fours crématoires - Changement des installations de ventilation et de réfrigération - Réaménagement des chambres mortuaires et aménagement de bureaux - Demande de crédit complémentaire

Logement et sécurité publique

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
25.06.2013	2013/2	Extension des droits distincts et permanents de superficie n° 7438 et 7440 octroyés sur les parcelles de base n° 7430 et n° 7431 de l'av. de Provence 10-12-22-24 et 14-16-18-20 à Lausanne
En cours	2013/12	Réponse à la motion de M. Guy Gaudard : «Cautionnons...ce qui doit l'être»
25.06.2013	2013/16	Réaffectation du bâtiment de Saint-Martin 31 au profit du Corps de police
En cours	2013/19	Réponse au postulat de MM. Jean-François Cachin et Guy Gaudard «Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'avenue de la Vallonnette au chemin du Devin»
En cours	2013/20	Réponse au postulat de M. Vincent Rossi : «Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale»
En cours	2013/29	Remplacement du système d'aide à l'engagement de la centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police
En cours	2013/33	Réponse aux postulats de MM. Gilles Meystre «Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l'administration... ou comment éviter que l'amélioration du service au public demeure une intention à géométrie variable» et Guy Gaudard «SSL = un seul toit»
En cours	2013/37	Projet de construction de 8 bâtiments «Minergie-P-Eco», comprenant 131 logements, 2 zones d'activité et un parking souterrain de 93 places, sis au ch. Bérée 22a/b/c/d, 24a/b et 26a/b – Constitution de trois droits de superficie grevant les parcelles 20546 et 7277, en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. - SILL - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
05.11.2013	2013/38	Projet de construction de 2 bâtiments conformes au standard «Minergie-Eco», comprenant 28 logements, un local d'activités, une bibliothèque de quartier, une garderie de 22 places, un parking de 88 places, dont 68 publiques et 20 privées, sis à l'avenue de la Sallaz 53 et 55 - Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. - SILL - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL
03.12.2013	2013/39	Parcelle 2449 - chemin des Sauges 20 à Lausanne - Propriété Commune de Lausanne - Radiation de la servitude «Hauteur des constructions» Id 2001/004550 à charge des parcelles 2492, 2493 et 2494 et en faveur des parcelles 2431 et 2449
En cours	2013/42	Réponse à la motion de M. Benoît Gaillard «Pour une politique lausannoise du logement des jeunes en formation»
En cours	2013/52	Remplacement du système de gestion de l'information des bibliothèques de la Ville de Lausanne
En cours	2013/64	Immeuble Pré-du-Marché 1 et Neuve 2 à Lausanne - Demande de crédit pour la rénovation complète de l'immeuble

Travaux

Décision du Conseil communale	Numéro	Intitulé
24.09.2013	2013/8	Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu – Demande d'un crédit d'ouvrage pour l'aménagement des espaces extérieurs – Convention de développement et promesse de constitution d'un DDP à Orox Capital Investment SA
05.11.2013	2013/13	Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret
En cours	2013/17	Réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et crts «Faites passer la consigne: plus de civilité, moins de déchets!»
En cours	2013/22	Réponse à trois motions, quatre postulats et deux pétitions concernant la Direction des travaux et relatifs à la mobilité en Ville de Lausanne
En cours	2013/24	Réponse au postulat de Mme Marlène Bérard «Enfin le paiement par SMS des parkings, places de parc, titres transport et amendes d'ordre»
03.12.2013	2013/26	Plan partiel d'affectation Chalet-de-Praroman concernant la parcelle n° 15754 - Radiation partielle de plan d'extension légalisé n° 599 du 28.11.1980 concernant les régions périphériques et foraines de Lausanne - Elargissement du chemin du Chalet-de-Praroman - Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la Fondation internationale pour le développement du tir à l'arc (FIDTA)
En cours	2013/27	Projet Métamorphose - Rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Métamorphose et sur son évaluation financière - Modification du Plan général d'affectation au lieu-dit La Tuilière-Blécherette - Demande de crédit pour la participation communale au déplacement de la route de Romanel, l'aménagement provisoire du carrefour de la Blécherette et les travaux de construction des nouveaux réseaux souterrains - Demande de crédit d'étude pour le centre de football de la Tuilière - Demande de crédit pour l'organisation d'un concours sur la partie sud du site de la Tuilière - Demande de crédit pour l'étude de 7 objets Métamorphose
03.12.2013	2013/28	Plan partiel d'affectation «Bérée 2» concernant la parcelle n° 7309, comprise entre l'autoroute A9, la forêt de Valmont, la limite est des parcelles n° 20'546 et 20'543 et le plan légalisé n° 620. Radiation partielle du plan légalisé N° 620 «Bérée»
En cours	2013/32	Réponse au postulat de M. Jean-François Cachin et crts «Une nouvelle réaffectation du P+R provisoire de Vennes»
En cours	2013/36	Réponse à la motion de M. Alain Hubler et Mme Evelyne Knecht «Un péage urbain pour financer la gratuité des tl: étude d'une solution écologique et sociale pour Lausanne»
03.12.2013	2013/44	Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages - Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics - Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau - Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels - Réfection de surfaces privées communales - Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires. Crédits-cadres annuels 2014
En cours	2013/53	Réponse à une motion et deux postulats concernant la Direction des travaux et relatifs à la mobilité en Ville de Lausanne
En cours	2013/54	Plan de Quartier «Croix d'Ouchy» concernant les terrains compris entre l'avenue de Cour, l'avenue d'Ouchy, la rue des Fontenailles et la limite ouest de la parcelle n° 5274 - Abrogation du plan d'extension n° 613 légalisé le 29 juin 1983
En cours	2013/55	Réservoir du Calvaire - Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites
En cours	2013/56	Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice - Demande de crédit-cadre quinquennal 2014-2018
En cours	2013/57	Crédit complémentaire au préavis N° 2005/86 - Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	2013/59	Réseau tl 2014 - Aménagements accompagnant la mise en place du nouveau réseau des transports publics lausannois
En cours	2013/61	Projet Métamorphose - Adoption du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup
En cours	2013/65	Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy) - Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues - Crédit d'études pour la phase d'étude du projet

Enfance, jeunesse et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	2013/5	Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti «Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville!»
04.12.2013	2013/6	Politique sociale de la vieillesse - Réponses aux postulats de M. Bertrand Picard «Pour une politique municipale globale et mieux coordonnée au profit des aînés» et «Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS, en ville de Lausanne» et au postulat de Mme Elisabeth Wermelinger «Espace Riponne: la maison lausannoise des seniors et des organisations actives en faveur des aînés»
En cours	2013/9	Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ? Réponse au postulat de M. Guy Gaudard
En cours	2013/15	Soutien au monde associatif lausannois et promotion du bénévolat - Réponse à la motion de Mme Diane Gilliard et consorts «Pour une étude visant à la création d'une maison des associations», à la motion de M. Gilles Meystre et consorts «Demandant une analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales lausannoises», au postulat de M. Roland Philipoz «Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (article 70 de la constitution vaudoise)» et à l'interpellation de Mme Rebecca Ruiz «Pénurie de salles à disposition des associations lausannoises: l'exemple du Centre culturel chilien»
En cours	2013/18	Bénévolat des jeunes pour les jeunes: pour un réel encouragement! - Réponse au postulat de Mme Isabelle Mayor
19.11.2013	2013/25	Réfection, agrandissement et transformation du collège de Villamont - Demande de crédit complémentaire
05.11.2013	2013/30	Construction de logements modulaires pour les usagers du service social de Lausanne: octroi d'un droit de superficie à la coopérative Cité Derrière - Réponse au postulat de M. Stéphane Michel «La résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés»
En cours	2013/58	Réponse de la Municipalité au postulat de M. Stéphane Michel «Pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes»

Finances et patrimoine vert

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
30.04.2013	2013/3	Domaine agricole des Saugealles - Construction d'une nouvelle étable et d'une nouvelle fosse à lisier, transformations intérieures d'une écurie et aménagement d'un local de conditionnement du lait - Réfection des dessertes autour de la ferme - Installation d'une cuve de stockage pour le prétraitement des lavures destinées à l'installation de biogaz - Pose de panneaux solaires photovoltaïques par SI-REN - Réponse partielle au postulat de Mme Rebecca Ruiz «Pour une agriculture de proximité vivante et viable: la Ville soutient la production locale de lait»
30.04.2013	2013/10	Autorisation générale de plaider 2011-2016 - Elargissement de compétence
25.06.2013	2013/14	Commune de Lausanne - Comptes de l'exercice 2012
11.06.2013	2013/21	Autorisation de plaider dans le procès que la Commune de Lausanne veut intenter aux entreprises Miauton SA et Debrunner SA
25.06.2013	2013/23	Crédits supplémentaires pour 2013 (1ère série)
03.12.2013	2013/46	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines - Crédit-cadre annuel 2014
03.12.2013	2013/47	Autorisations d'achats pour l'exercice 2014
03.12.2013	2013/48	Commune de Lausanne - Budget de fonctionnement de l'exercice 2014 - Plan des investissements pour les années 2014 à 2017
En cours	2013/49	Réponse au postulat de M. Jacques Pernet «Demande d'étude et de planification du futur de la voirie du parc Mon-Repos» - Réponses aux motions de Mme Sylvianne Bergmann: «Du miel labellisé «capitale olympique»» et de Mme Graziella Schaller «Des toits publics pour «le miel des toits de Lausanne»»
03.12.2013	2013/50	Crédits supplémentaires pour 2013 (2° série)
En cours	2013/62	Renaturation du lac de Sauvabelin - Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller «Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin»

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	2013/7	Ecologie industrielle à Lausanne - Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf
En cours	2013/60	Plan lumière: «Lausanne, c'est du gris, du vert et du bleu » - Crédit-cadre 2014-2023 pour le remplacement et l'extension de l'éclairage public - Réponse aux postulats de MM. Yves Ferrari «Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W» et de Claude Bonnard «Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction d'éclairage public par LED»

INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES À LA MUNICIPALITE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

Motions en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne	11.06.2002	01.07.2002	31.03.2014
Maier Christine	Un projet pour sauver la Maison du Désert	26.04.2005	17.05.2006	31.03.2014
Cavin Yves	Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires	15.05.2007	11.11.2008	31.03.2014
Ghelfi Fabrice	Demande d'un rapport-préavis présentant les enjeux de la politique régionale	19.05.2009	19.05.2009	31.03.2014
Hubler Alain	Du gaz? De l'air! (bis)	20.01.2009	30.06.2009	30.09.2014
Meystre Gilles	Pour un PALM culturel!	17.06.2008	15.09.2009	31.03.2014
Pernet Jacques	Ports d'Ouchy et de Vidy. Nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées?	09.06.2009	02.03.2010	31.03.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Réseaux électriques lausannois intelligents: un vrai pas vers la «société à 2000 Watts»	01.09.2009	27.04.2010	30.09.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	31.03.2014
Knecht Evelyne	Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	01.06.2010	07.06.2011	31.03.2014
Marion Axel	Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée	18.01.2011	20.06.2011	31.03.2014
Meystre Gilles	Les conventions de subventionnement: pour des relations durables entre la ville et ses acteurs culturels basées sur la transparence et le partenariat	01.06.2010	13.09.2011	31.03.2014
Ostermann Roland	Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéraz?	24.05.2011	24.04.2012	31.01.2014
Cachin Jean-François	Inégalités de traitement - Règlement pour la Municipalité de Lausanne - Modification de l'article 32 Traitements et restitution des indemnités	22.11.2011	20.06.2012	31.03.2014
Payot David	Un Point pour la Commune de Lausanne (modification de l'arrêté d'imposition dès 2013 et hausse d'un point du taux d'imposition communal)	06.12.2011	26.02.2013	30.06.2014
Blanc Mathieu	Pour l'organisation rapide d'Etats généraux de la nuit à Lausanne	22.05.2012	15.05.2013	31.03.2014

Postulats en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Zürcher Magali	Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier sous-gare	09.11.2004	04.10.2005	30.06.2015
Doepper Ulrich	Pour des P+R urbains plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur domaine privé	01.11.2006	23.10.2007	30.06.2015
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne	15.05.2007	06.11.2007	31.03.2014
Meystre Gilles	Besoin en électricité: ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages!	03.07.2007	06.05.2008	30.06.2014
Müller Elisabeth	En route pour l'Hermitage et Sauvabelin, durablement	15.05.2007	20.05.2008	31.03.2014
Perrin Charles	Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne	26.06.2007	26.08.2008	30.09.2014
Ruiz Rebecca	Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans	02.10.2007	11.11.2008	31.03.2014

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Torriani Elena	Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux	20.05.2008	21.04.2009	31.01.2014
Rapaz Roland	Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : Contribution à construction d'un lien social fort	28.10.2008	19.05.2009	31.03.2014
Germond Florence	Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales	21.04.2009	19.05.2009	31.03.2014
Longchamp Françoise	Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne, introduction comptabilité analytique pour gestion comptes communaux ainsi que le MCH2	09.12.2008	15.09.2009	31.03.2014
Tétaz Myriam	Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine	24.02.2009	19.01.2010	31.03.2014
Michaud Gigon Sophie	Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin	08.12.2009	19.01.2010	31.01.2014
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	30.06.2014
Germond Florence	Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne	16.03.2010	11.05.2010	30.06.2015
Zürcher Gardon Magali	Pour un réaménagement de la place de la Riponne	09.06.2009	14.09.2010	30.06.2015
Ruiz Rebecca	Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale du lait	27.10.2009	12.10.2010	31.03.2014
Ghelfi Fabrice	Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise	24.11.2009	12.10.2010	31.03.2014
Gaudard Guy	Bornes de charge pour véhicules électriques à 4 roues	06.10.2009	12.10.2010	30.09.2014
Müller Elisabeth	Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne	08.12.2009	18.01.2011	31.03.2014
Zürcher Magali	Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ?	19.01.2010	01.02.2011	31.01.2014
Litzistorf Natacha	La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes	19.01.2010	15.02.2011	30.09.2014
Litzistorf Natacha	Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne	02.02.2010	15.02.2011	31.03.2014
Payot David	La sécurité est l'affaire du public	11.05.2010	22.02.2011	31.03.2014
Mayor Isabelle	Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re) découverte du goût	13.04.2010	22.02.2011	31.01.2014
Calame Maurice	Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. - Demande étude d'un plan partiel d'affectation	02.03.2010	22.02.2011	31.01.2014
Ruiz Rebecca	Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville - Vers plan d'action communal de lutte contre sous enchère salariale en lien avec sous-traitance	16.02.2010	29.03.2011	31.03.2014
Perrin Charles-Denis	Le développement durable c'est aussi...une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits	16.02.2010	12.04.2011	31.03.2014
Ghelfi Fabrice	Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé	13.04.2010	12.04.2011	31.03.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois	27.04.2010	12.04.2011	31.03.2014
Michel Stéphane	Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne	01.06.2010	12.04.2011	31.03.2014
Voiblet Claude-Alain	Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe	24.11.2009	12.04.2011	30.06.2015
Knecht Evelyne	Un Capitole pour une Capitale	02.02.2010	10.05.2011	31.03.2014
Cavin Yves	Pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro M2	31.08.2010	24.05.2011	31.03.2014
Longchamp Françoise	Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la «Conciliation extrajudiciaire»	12.10.2010	01.06.2011	30.06.2014
Oberson Pierre	Croissance de la criminalité : aujourd'hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s'impose	13.09.2011	27.09.2011	31.03.2014
Beaud Valéry	Ecoquartier des Plaines-du-Loup : pour la création d'un pôle d'excellence dans les domaines des énergies renouvelables, de la construction durable	22.11.2011	07.12.2011	30.06.2014
Tschopp Jean-Christophe	Dimanche sur les quais	18.01.2011	17.01.2012	30.06.2015
Jacquat Philippe	Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corrélér l'effort physique et l'énergie nécessaires au fonctionnement d'appareils électriques	06.12.2011	31.01.2012	30.09.2014

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Clivaz Philippe	Bas les masques, la culture est en danger!	07.12.2010	14.02.2012	31.03.2014
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	31.03.2014
Knecht Evelyne	LACI «mesure sparadrapp» 1: Premier emploi	18.01.2011	06.03.2012	30.09.2014
Müller Elisabeth	Pour des entreprises écomobiles	15.02.2011	06.03.2012	30.06.2015
Marion Axel	Un/e délégué/e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises	12.04.2011	20.03.2012	31.03.2014
Alvarez Caroline	Promotion de l'attribution de subventions pour l'édition d'œuvres littéraires d'auteurs lausannoises	15.02.2011	20.03.2012	31.03.2014
Michaud Gigon Sophie	Qualité de vie en ville: pour une vraie place des Bergières	22.02.2011	20.03.2012	31.03.2014
Oppikofer Pierre-Yves	Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal	12.04.2011	24.04.2012	31.03.2014
Oppikofer Pierre-Yves	Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle	15.03.2011	24.04.2012	30.09.2014
Blanc Mathieu	Ecologique, économique et social: encourageons le boat sharing!	30.08.2011	24.04.2012	30.06.2014
Sansonnens Julien	Vers un soutien de la ville à l'économie sociale et solidaire (ESS)	08.11.2011	22.05.2012	31.03.2014
Perrin Charles-Denis	Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat au prix coûtant	13.09.2011	22.05.2012	30.06.2014
Perrin Charles-Denis	Encourager la production d'électricité solaire photovoltaïque redevient une priorité absolue	13.09.2011	22.05.2012	30.06.2014
Cavin Yves	Aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud /Le Taulard et étude d'un bassin de rétention pour eaux claires	20.06.2011	22.05.2012	31.05.2014
Laurent Jean-Luc	Une solution durable de réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable	27.09.2011	05.06.2012	31.03.2014
Blanc Mathieu	Le nord de la Place de la Riponne doit aussi être protégé!	11.10.2011	05.06.2012	31.03.2014
Gaillard Benoît	Agences de notation contre démocratie locale: organiser la riposte	22.11.2011	20.06.2012	31.03.2014
Blanc Mathieu	Plus de paix pour les Lausannoises et plus de pression pour les dealers!	20.06.2011	20.06.2012	31.03.2014
Ruiz Rebecca	Trafic de rue à Lausanne: entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitation	20.06.2011	20.06.2012	31.03.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Neutralité du réseau internet lausannoises	13.09.2011	20.06.2012	31.03.2014
Beaud Valéry	Zones de rencontre: vers un partage plus équitable de l'espace public	11.10.2011	20.06.2012	30.06.2015
Müller Elisabeth	Vers une éco-ville - Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne	11.10.2011	20.06.2012	30.06.2015
Frund Sarah	Pour une accessibilité des informations de la ville à toutes et à tous	08.11.2011	11.09.2012	31.03.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet	27.09.2011	11.09.2012	30.09.2015
Zürcher Magali	Etude réaménagement secteur rives du lac entre Ouchy et Bellerive et définition vision directrice ensemble rives piscine Bellerive à tour Haldimand	20.06.2011	12.02.2013	30.06.2015
Knecht Evelyne	«Haut les masques!» - Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées	14.02.2012	12.03.2013	31.03.2014
Perrin Charles	Etablissement d'un règlement pour l'attribution des droits de superficie dans le cadre du projet Métamorphose	22.11.2011	12.03.2013	31.03.2014
Ruf Florian	Energies: quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030?	20.06.2011	12.03.2013	30.06.2014
Cachin Jean-François	Centre du village de Vers-chez-les-Blanc - Modification de la zone de restructuration	14.02.2012	12.03.2013	31.03.2014
Guidetti Laurent	Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif!	20.03.2012	14.05.2013	30.06.2014
Guidetti Laurent	Pour un plan de développement du logement à Lausanne	06.03.2012	14.05.2013	30.06.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	La Carte et le territoire urbain - pour plus d'efficacité et de transparence face aux délits	24.04.2012	14.05.2013	30.11.2013
Knecht Evelyne	Pour du logement social partagé	08.05.2012	15.05.2013	31.03.2014
Litzistorf Natacha	Un suivi pour «post biture» avec les TSHM	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014
Mivelaz Philippe	Un volet préventif ouvert sur les nuits lausannoises	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014
Litzistorf Natacha	Foule + alcool + attente = mauvais cocktail pour les «nuits lausannoises»!	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014
Rossi Vincent	Des spotters pour «les nuits lausannoises»	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Beaud Valéry	Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi!	08.05.2012	15.05.2013	30.11.2013
Müller Elisabeth	Faire son marché en sortant du travail	30.04.2013	28.05.2013	30.06.2014
Decollogny Anne-Françoise	Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville	06.12.2011	28.05.2013	30.06.2015
Picard Bertrand	Logements locatifs adaptés à la personne âgée	25.09.2012	11.06.2013	31.12.2013
Buclin Hadrien	Pour une information officielle à tous les habitants de la commune de Lausanne concernant leurs droits de locataires	11.09.2012	11.06.2013	31.12.2013
Litzistorf Natacha	Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération	22.05.2012	11.06.2013	31.03.2014
Conseil communal Lausanne - Commission permanente des finances (COFIN)	Achats de matériel informatique: quelles procédures, pour quels utilisateurs et pour répondre comment à quels besoins ?	11.06.2013	26.06.2013	31.12.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	Modernisation de la Gare de Lausanne: et après ?	11.06.2013	26.06.2013	31.12.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	Accès à la culture: pour un évènement fédérateur lausannois	10.09.2013	24.09.2013	31.03.2014
Hildbrand Pierre-Antoine	Economie lausannoise: forces et faiblesses, développements et rendement fiscal	10.09.2013	24.09.2013	31.03.2014
Longchamp Françoise	Pour un fonds spécial, pour risque de tournées, partagé	25.09.2012	03.12.2013	30.06.2014
Nsengimana Nkiko	Lausanne consommerait-elle autant de coke qu'à Amsterdam ? Pour état des lieux et développement stratégies lutte contre trafic drogue et blanchiment argent	09.10.2012	03.12.2013	30.06.2014
Nsengimana Nkiko	Nous avons la loi, ils ont le temps!	09.10.2012	03.12.2013	30.06.2014
Corboz Denis	De la boîte au lit, en pyjama!	29.01.2013	04.12.2013	30.06.2014
Beaud Valéry	Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement	30.10.2012	04.12.2013	30.06.2014
Sansonnens Julien	Antennes de téléphonie mobile: le principe de précaution doit s'appliquer	09.10.2012	04.12.2013	30.06.2014

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Decollogny Anne-Françoise	Pour une avenue Vinet plus conviviale	02.10.2007	07.10.2008	30.06.2015
Taillefert Bottino Tatiana	Pour la réduction du trafic sur l'av. de Beaulieu	20.05.2008	24.03.2009	30.06.2015
Marti Jean-Pierre	Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	05.05.2009	01.06.2010	31.03.2014
Morier-Genoud Maria	Pour le prolongement de la ligne du bus TL n° 16 jusqu'au terminus Clochette	10.11.2009	01.06.2010	31.03.2014
Bar à café Le Symbole – Eric Oberti	Pour que le «balcon» de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne conviviale	17.01.2012	05.06.2012	31.03.2014
Gabella Dominique	Plan de quartier pour remplacer zone restructuration centre village Vers-chez-les-Blanc – nouveau plan d'extension pour les lieux-dits du plan d'extension 3 (599)	25.09.2012	12.03.2013	31.03.2014
Morand Guillaume	Lâchez-nous la rampe (Vigie-Gonin) - Sauvons la dernière partie du Flon originel, sa forêt et les commerçants!	11.09.2012	26.03.2013	31.03.2014
Garrido Catherine	Halte aux dealers	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014
UDC - Union Démocratique du Centre	Qualité de vie à Lausanne	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014
Kiosque des Cèdres – Do Nascimento Lopes Cojocarua Teresa	Contre la présence des dealers	19.06.2012	15.05.2013	31.03.2014
Küpfer Ana Cristina, Primmaz Tamara	Pour un meilleur encadrement des «nuits lausannoises»	25.09.2012	28.05.2013	31.03.2014
Barata Andreia, Diana Silvano, Tripet Nicolas	Défendons le Tunnel et Riant-Mont: pas de zone de NON-droit à Lausanne	25.09.2012	26.06.2013	31.12.2013
Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud	Extension des heures d'ouverture, dissipation des nuisances!	29.01.2013	04.12.2013	30.06.2014

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Gossweiler Kyril	Pour favoriser l'utilisation des TL par les citoyens qui se rendent à l'Administration Communale lausannoise	30.06.2003	08.12.2004	31.03.2014
Joris Eliane	Pour maintien du bus 5 (pl. de la Gare à Epalinges) et prolongation ligne 6 jusqu'à Praz-Séchaud	10.03.2009	06.10.2009	31.03.2014
POP & Gauche en mouvement - Section de Lausanne	Pour un cinéma populaire! Non aux places hors de prix!	15.09.2009	27.04.2010	31.03.2014
Gossweiler Kyril	Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur	29.06.2010	10.05.2011	31.03.2014
Ville de Lausanne - Conseil des jeunes	«Ready to Start Up» - Demande mise à disposition de bureaux pour jeunes Lausannois qui démarrent leur propre entreprise	17.01.2012	20.06.2012	31.03.2014
Maistrello Luigi	Pour le maintien de l'unité architecturale d'ensemble du quartier des Bergières à Lausanne	11.10.2011	12.02.2013	31.03.2014
Collectif Gare	Pétition au CC du Collectif Gare - «NON aux démolitions hâtives des quartiers de la Gare»	05.06.2012	15.05.2013	30.11.2013
Corbaz Monique Corbaz Pierre	Non aux démolitions - oui au maintien de la mixité sociale	11.09.2012	15.05.2013	30.11.2013
Collectif «Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal - Huber Alexandre - Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal»	Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal - Huber Alexandre - Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013
Collectif «Non au projet de la Bâloise - Non au bétonnage des Cottages»	Non au projet de la Bâloise - Non au bétonnage des Cottages	13.11.2012	03.12.2013	30.06.2014
Bort Jean-Jacques	Limitation de vitesse à 30 km/h au chemin du Levant	27.11.2012	04.12.2013	30.06.2014

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES À LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2013

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

- Pétition de Gossweiler Kyril – publication sur internet des cahiers des charges des fonctionnaires de la Ville (il a été indiqué au pétitionnaire les mesures décidées suite à son intervention et allant dans le sens de sa demande).
- Pétition des locataires de l'immeuble de la rue de la Borde 7 – problème de voisinage lié à l'usage du domaine public pour le trafic de drogue devant les logements (il a été communiqué les mesures discutées lors d'une séance entre les représentants des pétitionnaires et le Corps de police).
- Pétition de Faoro Sacha et crts – pour un renforcement de la sécurité des Prés-de-Vidy et une gestion du site conforme à la loi sur le camping sauvage (il a été communiqué les mesures décidées et, pour certaines d'entre elles, mises en œuvre).

DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2013)

M. Daniel BRÉLAZ, syndic

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (président)
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Lötschberg
- Concours «Environnement et Jeunesse» (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fédération internationale des régions vertes (président du conseil exécutif)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier, vice-président)

- Fondation City-Management (vice-président du conseil)
- Fondation pour l'enseignement de la musique (conseil de fondation)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Lausanne Région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- PALM (projet agglomération Lausanne-Morges) (comité)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- SI-REN S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, président du groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité de direction)
- Union mondiale des villes olympiques (président du conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Marc VUILLEUMIER, directeur des Sports, de l'intégration et de la protection de la population

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association Légende d'Automne – mandat *ad personam*
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association World Sport Forum (comité)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / CIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile / CODIR ORPC (ORPC Lausanne-District, président)
- Fondation du Musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur nord, suppléant, commission des affaires sportives, président)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

M. Grégoire JUNOD, directeur du Logement et de la sécurité publique

- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (comité)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation, vice-président)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest, suppléant)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)

- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / SILL (conseil d'administration, président)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

M. Olivier FRANÇAIS, directeur des Travaux

- Axes forts de transports publics / AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding S.A. (conseil des pouvoirs publics, président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (président conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest; comité de pilotage schémas directeurs Nord, Ouest, Est; commission transports; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM (comité de pilotage)
- Schéma directeur du Nord (groupe de pilotage)
- Schéma directeur du Centre SDCL (président)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration, vice-président)

M. Oscar TOSATO, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Association «Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise» (ARCOS) (comité de direction)
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile (assemblée des délégués)
- MCH Beaulieu Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil d'établissements lausannois (président)
- Conseil de politique sociale
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS) (membre du bureau)
- Division d'abus des substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)
- Ecole hôtelière de Lausanne / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail / FLAT (président)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)

- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne (vice-président)
- Fonds Edouard et Hortense Pache (président)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est (suppléant), commission accueil de jour, commission dépendances et prévention, commission formation et emploi des jeunes)
- Policlinique médicale universitaire (conseil)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (conseil)
- Union des Villes Suisses (section Initiative des villes: politique sociale, vice-président)

Mme Florence GERMOND, directrice des Finances et du patrimoine vert

- Association Jardin Urbain (vice-présidente)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration et comité de direction)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des Services industriels

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil de fondation)
- ECA (membre du conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Fingaz S.A. (conseil d'administration)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- LFO S.A. (conseil d'administration, président)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Commerce S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- Si-REN S.A. (conseil d'administration, président)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À DES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET DE STATUER SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 7 décembre 2011 (préavis N° 2011/42 – «*Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers – Acquisition de patrimoine vert – Transfert de la SILL SA du patrimoine administratif au patrimoine financier*»), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. f du Règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2013, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

1. Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Parcelles 15033, 15022, 15030 et 15014 – route d'Oron 100, Lausanne – 27'182 m²
Parcelle 1513 – rue de la Tour 4, Lausanne - 200 m²
Parcelle 6865 – avenue de Chailly 6, Lausanne – 829 m²
Parcelle 12643 – En Nant, Montreux – 1'427 m²

2. Acquisitions d'immeubles à titre gratuit – «hors lignes»

Parcelle 20651 – avenue Henri-Druey – 82 m²
Parcelle 2450 – chemin des Sauges 18 – 62 m²
Parcelles 1339, 1349, 1350, 1351 – rue du Maupas 81 – 149 m²
Parcelles 20598, 20599, 20600, 20604 et 20605 – route du Jorat / Planche au Comte – 465 m²
Parcelle 1445 – Les Bergières – 278 m²
Parcelles 15612 et 20277 – route du Jorat – 131 m² – échange mètre pour mètre
Parcelle 20696 – chemin des Esserts – 127 m²
Parcelle 20667 – avenue de la Sallaz – 507 m²
Parcelle 7299 – route de Berne 50-52 – 3537 m²
Parcelle 20702 – chemin de Montétan – 101 m²
Parcelle 2853 – route du Signal 32 – servitude de passage
Parcelle 7377 – chemin de Bérée 50-52 – servitude de passage
Parcelle 10040 – rue de la Mercerie 2, place de la Palud 23 – servitude de passage et d'usage d'un local

3. Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Octroi d'une servitude de passage en faveur de la parcelle 4622 – chemin du Grillon 9
Modification des conditions du droit de réméré sur la parcelle 20278 – avenue de la Gare

4. Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé pour la législature CHF 40'000'000.-
Etat du crédit au 01.01.2013 CHF 36'889'875.-
Etat du crédit au 31.12.2013 CHF 22'910'418.-

AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/40 – «*Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés (article 20, lettre g du Règlement du Conseil communal)*»), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. g du Règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2013, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- La Ville de Lausanne, au travers de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population et du Service des sports, a participé à la création de l'association FIBA WORLD TOUR 3x3 LAUSANNE, dont le but est de favoriser le développement du basket 3x3, notamment en organisant une des étapes du tour mondial initié par la FIBA (Fédération internationale de basketball). Il est d'ores et déjà prévu que Lausanne fasse partie des étapes pour les années 2014 et 2015.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/39 – «*Autorisation générale de plaider*»), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. i du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de plaider. Cette autorisation a ensuite été élargie par le préavis N° 2013/10 («*Autorisation générale de plaider 2011-2016 - Elargissement de compétence*»), adopté le 30 avril 2013.

En 2013, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- L'autorisation générale, accordée à la Municipalité pour la durée de la législature 2011-2016, de plaider devant toutes autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, à concurrence de CHF 100'000.–, a été utilisée par le Service financier dans le cadre des activités de son secteur contentieux lors de quelque 420 interventions en recouvrement de créances.
- Le Service du logement et des gérances (SLG), par la division des gérances, gère les biens immobiliers propriétés du patrimoine financier (PATFIN) et ceux propriétés de la CPCL (inclus ceux de l'ex-Colosa) et de la SILL S.A. Dans ce cadre, il arrive à cette division de devoir défendre les intérêts de ces deux propriétaires distincts par devant : les commissions de conciliation en matière de baux à loyer (à Lausanne et Renens principalement); le tribunal des baux (rare). En 2013, trois audiences ont été tenues pour le patrimoine financier de la Ville et 11 pour le patrimoine de la CPCL. Tous les cas se sont terminés par une conciliation sans recours au tribunal des baux.

Il est à noter que pour le patrimoine de la Ville de Lausanne, deux cas débutés en 2012 par devant le tribunal des baux n'ont pas encore trouvé leur épilogue. Ils ne sont pas détaillés ici pour des raisons de protection des données, mais le SLG se tient à disposition de la Commission de gestion. Aucune nouvelle procédure n'a été ouverte en 2013 devant cette instance.

L'unité Juridique du SLG a fait appel à un avocat afin de faire respecter une clause contractuelle issue d'un DDP. L'affaire n'était pas terminée à fin 2013.

- Aux Services industriels, huit procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites (division Encaissement, section Contentieux du service finances, administration et développement).
- **eauservice** a fait usage de cette autorisation devant la Chambre patrimoniale cantonale, dans le cadre d'un différend opposant la Ville à deux sociétés, concernant des manchons défectueux et dont la défaillance prématurée a entraîné des coûts importants.
- Le Service achat et logistique Ville (SALV) est partenaire d'**eauservice** dans l'affaire des raccords *Straub Grip* défectueux qui oppose deux revendeurs-grossistes à la Ville de Lausanne, dans le cadre de l'achat de ces raccords et de leur pose. Plusieurs conduites du réseau d'eau ont déjà connu des dommages importants nécessitant l'ouverture de fouilles pour le remplacement du matériel.

La médiation organisée en 2013 avec les fournisseurs, qui aurait dû permettre de régler le litige à l'amiable, ayant échoué, l'affaire sera portée devant les tribunaux par **eauservice**. Le SALV collaborera tout au long du processus de résolution de cette affaire.

- Le Service juridique n'a pas fait usage de cette autorisation, car il est en général confronté à des procédures administratives qui ne sont pas concernées par ladite autorisation. Au demeurant, dans les procédures civiles dans lesquelles il été impliqué, il a eu la position du défendeur.

RAPPORT DE GESTION 2012: RÉPONSES MUNICIPALES N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En sa séance du 3 décembre 2013, le Conseil communal n'a refusé aucune réponse municipale aux observations formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2012 de la Municipalité.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3^e observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

Commission consultative de naturalisation : la commission s'est réunie en séance plénière à deux reprises, les 13 février 2013 et 18 septembre 2013.

Lors de la première séance, les points suivants ont été traités : Mme Claude Nicole Grin a été désignée à la présidence de la commission jusqu'à la fin de la législature en remplacement de Mme Martine Fiora Guttmann, démissionnaire, et M. Bertrand Picard à la vice-présidence en remplacement de Mme Claude Nicole Grin. La liste des délégués aux auditions du premier semestre a été établie. La difficulté à recruter des membres en remplacement de membres démissionnaires a été évoquée ; le manque d'intérêt, selon un délégué, pourrait notamment s'expliquer par le changement de statut de la commission : permanente jusqu'en 2005, puis devenue consultative. Pour terminer, certains délégués ont exprimé leur malaise face au déroulement de certaines auditions et leur impression que leur avis n'était pas considéré. Il est convenu que les doléances éventuelles seront adressées directement au(x) conseiller(s) municipal(aux) concerné(s), au cours d'une séance d'audition de candidats.

Lors de la deuxième séance, la liste des délégués aux auditions du second semestre a été établie. Le point lié à la communication du résultat de l'entrevue au candidat a été abordé : celui-ci est parfois annoncé par le conseiller municipal sans consultation préalable des trois membres de la commission, qui sont ainsi pris au dépourvu. Ce problème devrait être exposé au conseiller municipal ; si le problème persiste, la commission pourrait demander formellement à la Municipalité de

l'examiner. La question du matériel fourni aux candidats pour leur préparation a été évoquée : le Bureau des naturalisations enverra à tous les membres de la commission les documents remis aux candidats avec leur convocation, un mois avant la date de l'audition, pour que chacun puisse disposer d'une même base.

Commission consultative de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) : cette commission s'est réunie en séance plénière le 9 octobre 2013. Le syndic a présenté la quatrième phase d'assainissement de la CPCL, les opérations de recapitalisation, les modifications du plan de prévoyance (financement et prestations) et les mesures compensatoires, de l'issue de deux recours de la CPCL au Tribunal administratif fédéral (TAF), et du rapport du Conseil fédéral «Prévoyance 2020». Le directeur de la CPCL a exposé la situation de la caisse au 31 décembre 2012, le rendement des placements, et les informations fournies à l'Autorité de surveillance. Le directeur de la CPCL a fait un point sur l'évolution législative en cours, les orientations du Conseil fédéral exprimées dans son rapport «Prévoyance 2020», et les réflexions menées par la CPCL afin de se préparer aux nouvelles lois. Enfin, les membres ont posé des questions relatives au chemin de recapitalisation et aux mesures envisagées par la CPCL pour franchir les paliers 2020 et 2030, aux projets immobiliers et dans d'autres infrastructures communales en cours ou envisagés par la Caisse avec la Ville, au nombre de femmes bénéficiant encore des dispositions transitoires (départ possible dès 55 ans).

Commission consultative d'informatique : la Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2013. Dans sa séance de mars 2013, elle a examiné le Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2020, la situation des grands projets informatiques de la Commune, en particulier le projet de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) qui implique des transferts normalisés des données relatives aux habitants, aux logements et aux immeubles. Dans la même séance, le portail de cyberadministration, ainsi que les impacts informatiques de la taxation des déchets ont été présentés et discutés.

La séance d'octobre fut consacrée à la présentation des mesures que prend le SOI pour contrôler les coûts d'exploitation, ce qui permet d'examiner en connaissance de cause le préavis des autorisations d'achat 2015. L'ensemble des autorisations d'achat demandées pour 2015 fut préavisée positivement par la commission.

Il faut encore noter l'élection à la présidence dès 2014 et jusqu'à la fin de la législature de M. Jean-François Cachin. Enfin, deux des membres de la CCI ont démissionné du Conseil communal, ce qui implique la désignation de deux nouveaux représentants de leur parti.

Commission consultative économique : cette commission ne s'est pas réunie en 2013.

Commission municipale des sports : La Commission municipale des sports (CMS) est une commission consultative constituée par la Municipalité de Lausanne, dont les buts sont d'émettre un avis en matière de sport, ainsi que d'examiner, sur la base des informations qui lui sont fournies, les projets de la Municipalité dans le domaine sportif.

Durant l'année 2013, la CMS s'est réunie trois fois : la première séance a servi à présenter l'organisation et le fonctionnement de ladite commission, à faire le point sur différents projets sportifs (optimisation de Métamorphose, état des installations du stade olympique de la Pontaise, calendrier des manifestations organisées par le Service des sports). La deuxième était axée sur la présentation de la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020. La troisième, plus informelle, a permis aux membres de la CMS de découvrir un sport urbain en pleine ascension : le basket 3x3.

Commission consultative des cimetières : la Commission consultative des cimetières n'a pas tenu séance en 2013.

Commission consultative des ports : la Commission consultative des ports ne s'est pas réunie cette année.

Commission consultative du logement : la Commission consultative du logement ne s'est pas réunie en 2013.

Commission consultative de l'urbanisme et des transports : Le but de cette commission consultative est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Les différents PPA, PQ, MPGA ou PAC, leur ont été présentés avant l'enquête publique. La CCUT a siégé à quatre reprises en 2012 : février, avril, octobre et décembre. Dès la séance d'avril, une majeure partie du temps a été dédiée à la révision du Plan directeur communal (PDCom). Les membres de la CCUT ont pu participer activement, au travers d'ateliers, à cette phase importante de diagnostic.

Commission consultative de la petite enfance : créée en 1991, la commission extraparlamentaire de la petite enfance avait pour tâche d'examiner les projets de la direction des écoles (à l'époque !) dans le domaine de l'accueil des enfants, de proposer des études ou des réalisations à envisager et d'exprimer les besoins dans le domaine de la petite enfance. De 1992 à 2006, cette commission s'est régulièrement réunie. Depuis 2008 et la naissance du Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L), elle n'a plus tenu de séance.

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale l'a relancée en juin 2013. Les parents du conseil des établissements ont également été conviés à cette séance. Cette réunion a été l'occasion de dresser un bilan des cinq premières années d'existence du Réseau-L, d'évoquer les projets prévus dans le programme de la législature 2011-2016 et la question de la poursuite du mandat de cette commission. Les personnes présentes ont marqué leur intérêt au

maintien de cette commission mais à un rythme d'une séance tous les deux – trois ans ou si des projets d'importance venaient à se profiler.

Commission tripartite pour l'intégration : parallèlement à l'élaboration du Programme communal d'intégration, qui n'a pu être menée à bien que grâce au travail préalable effectué par le BLI et la Commission pour l'intégration des immigrés (CTI) dans le cadre des discussions ayant abouti au document «Lausanne 2016 – Construire l'égalité», la CTI a, au cours de ses séances, procédé à un réexamen du rôle du Forum des étrangères et des étrangers de Lausanne (FEEL), ainsi que de sa propre mission et de ses objectifs. Dans le prochain préavis sur la politique communale d'intégration, prévu pour 2014, un élargissement de la CTI, ainsi qu'une redéfinition des objectifs du FEEL seront proposés. Ces réorientations institutionnelles compléteront les mesures spécifiques que comporte le programme communal d'intégration présenté au Canton, notamment la mise sur pied d'un Fonds de projets d'intégration, à l'intention des associations.

Conseil d'établissements lausannois : le Conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances : la première le 16 mai 2013 et la seconde le 14 novembre 2013. Différents thèmes ont été traités : la mise en œuvre de la LEO, notamment les principaux changements liés à la rentrée 2013 ; l'organisation des nouveaux horaires scolaires ; la politique lausannoise en matière de transports scolaires ; la consultation de la Commission des élèves lausannois. Cette dernière, qui s'est tenue le 16 mai, a permis de réunir deux élèves par établissement et de les entendre sur des sujets qui les préoccupent. Un des rôles premiers des conseils d'établissements voulu par la loi scolaire, à savoir la communication et l'information entre les acteurs concernés par l'école, est ainsi concrètement réalisé.

Les travaux des douze commissions lausannoises montrent également le développement de liens constructifs entre les divers partenaires intéressés par la vie scolaire. Outre l'information mutuelle, les membres des commissions construisent ensemble des projets visant l'intégration des parents au sein de l'école. Le défi de rapprocher les parents de l'école est une constante. Plusieurs commissions ont travaillé sur le règlement d'établissement prévu par la LEO. Elles se sont également impliquées dans la campagne *Moi et les autres* et/ou dans la préparation des júbilés de leur établissement ou d'autres fêtes organisées traditionnellement au sein de l'établissement. Certaines commissions ont développé moins de projets que d'habitude en 2013.

Le président du Conseil d'établissements, M. Oscar Tosato, a présidé les deux séances de conseil et a assuré celui de la conférence des présidents de commissions, cet engagement attestant la valeur et la légitimité des organes mis en place.

Commission intercommunale des Services industriels : la Commission intercommunale réunit une fois par année la direction des SiL (directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets des SiL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

En 2013, les sujets abordés étaient les suivants : tarif de l'électricité 2014 ; projet EolJorat Sud ; projets solaires photovoltaïques ; nouvelle structure tarifaire du gaz ; passage du télé-réseau à la fibre optique ; partenariat en cours avec certaines communes (Belmont, Lutry, Pully, Paudex et Rolle) ; prochaine séance des communes signataires de la convention pour le maintien de Romande Energie en mains publiques ; présentation du produit de télévision numérique interactive de City-cable ; présentation de la plateforme proposée par l'Association pour le système d'information du territoire vaudois (ASIT-VD) pour la commande simplifiée des plans de réseaux ; présentation du système de recherche de fuites gaz des SiL.

La Commission intercommunale s'est réunie le jeudi 14 novembre 2013 à Pierre-de-Plan. Elle a rassemblé les représentants des SiL, un représentant des groupes lausannois (présent : PLR ; autres représentants excusés) et des représentants des communes de Belmont-sur-Lausanne, Crissier, Epalinges, Lutry, le Mont-sur-Lausanne, Paudex, Prilly, Pully, Savigny et St-Sulpice.

CELLULE ARC (AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

Les dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement du 1^{er} octobre 2008 définissent la mission et les moyens d'action de la cellule ARC :

- travail de prévention (y compris formation)
- conseils
- médiation
- procédure de concertation ou table ronde
- demande d'enquête

La cellule ARC détermine la démarche la mieux adaptée pour gérer ou résoudre la situation donnée.

La consultation de la cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la cellule ARC :

- confidentialité
- médiation sur base volontaire
- posture de tiers neutre (absence de préférence, tant à l'égard des parties qu'à l'égard de telle ou telle solution au problème)
- indépendance (la cellule ARC est rattachée directement à la Délégation municipale aux affaires de personnel)
- impartialité

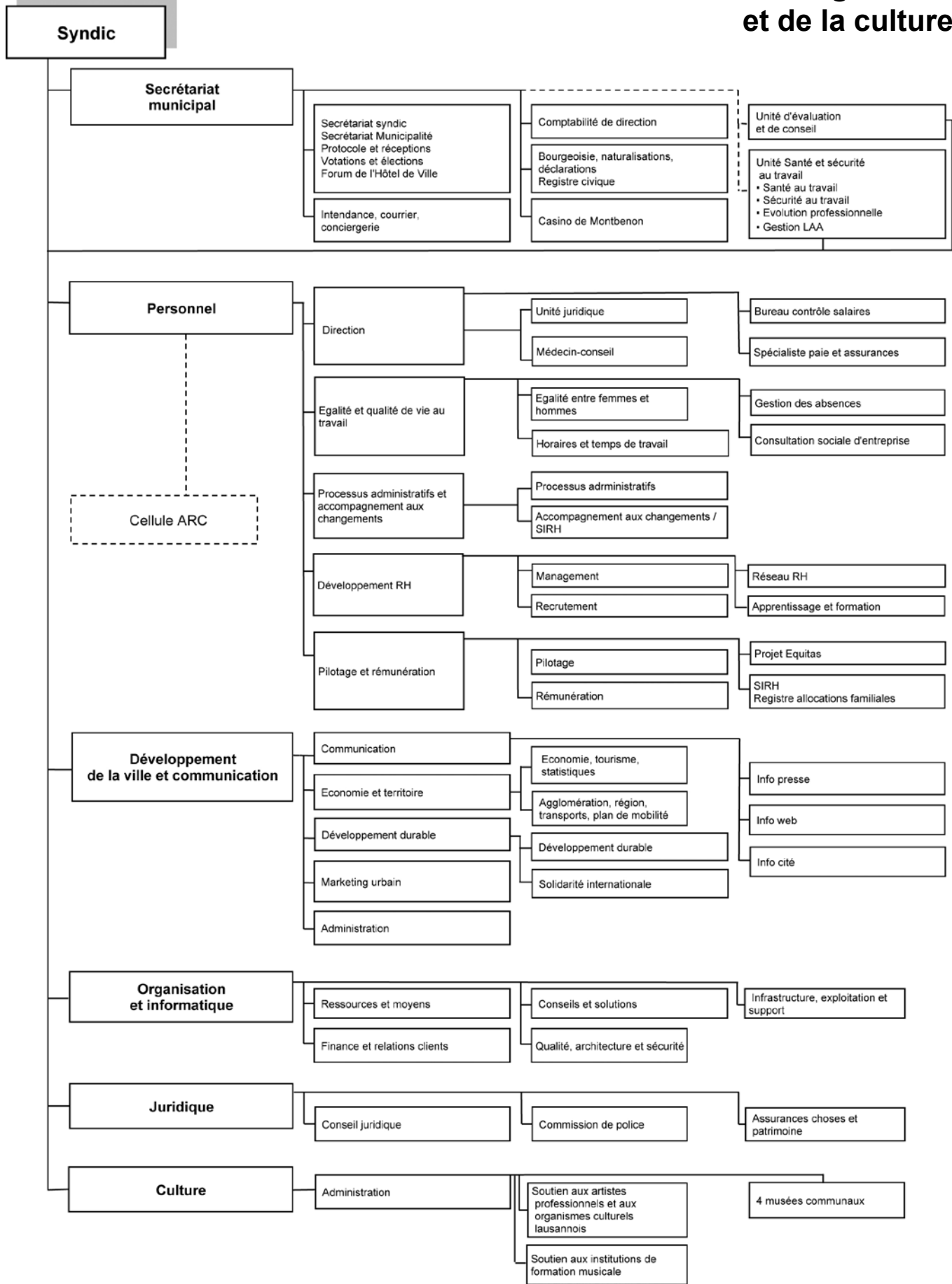
EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	EPT	n	EPT
Responsables	2	1.5	2	1.5
Secrétariat	0	0.5	0	0.5
Total	2	2	2	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC	2012	2013
Nombre de situations	95	98
Démarches terminées au 31 décembre 2013	95	90
Démarches de conseil	94	93
Entretiens de conseil	238	233
Démarches de médiation	0	4
Séances de médiation	0	6
Démarches de concertation (tables rondes)	5	3
Séances / entretiens	99	39
Ouvertures d'enquêtes	1	1

Direction de l'administration générale et de la culture



Direction de l'administration générale et de la culture (AGC)

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité et du syndic

- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Réceptions – Intendance – Votations et élections

- organisation des réceptions officielles
- gestion du Forum de l'Hôtel de Ville et du programme des expositions
- service des huissiers et du courrier interne et postal
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville et des bâtiments annexes
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle des électeurs
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour tout le canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation de processus administratifs et de la mise en œuvre de politiques publiques
- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion et de réorganisation
- réalisation de missions spéciales, sur instructions du syndic ou de la Municipalité
- participation à des projets stratégiques, tels que le système de contrôle interne (SCI)

Unité santé et sécurité au travail (USST)

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle
- assurance accident

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	7.90	7.90
Comptabilité de direction AG	3.50	3.00	3.50	3.50
Conseil Communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Huissiers et intendance	14.70	14.70	13.70	13.70
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	6.60	5.60	7.60	7.70
Secrétariat de la municipalité	11.84	11.34	11.84	11.34
Total service	58.59	56.59	58.59	58.19

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	7.90
Comptabilité de direction AG	3	3.00	4	3.50
Conseil Communal	5	4.05	5	4.05
Huissiers et intendance	15	14.70	14	13.70
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	8	5.60	11	7.70
Secrétariat de la municipalité	13	11.34	13	11.34
Total service	64	56.59	67	58.19

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Comptabilité de direction AG	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	6

Organisation

Lors de sa séance du 5 décembre 2013, la Municipalité a décidé de procéder à une réorganisation des services de la Direction de l'administration générale et de la culture. La complexité croissante des tâches administratives, la nécessité de plus en plus importante d'assurer un suivi transversal des dossiers complexes, mais aussi l'augmentation de l'implication de la Ville dans ses relations avec divers partenaires appelaient une réorganisation afin d'accomplir au mieux ces missions. L'accomplissement de ces tâches, de nature très différente, ne pouvait plus être confié au seul Secrétariat municipal. La Municipalité a de ce fait décidé de scinder ces missions afin de renforcer la cohérence de l'organisation administrative qui en a la charge.

La Municipalité a décidé la création d'un nouveau Service du protocole et des relations extérieures (PREX), chargé notamment de gérer le protocole officiel et l'organisation des manifestations décidées par la Municipalité, d'apporter un appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations, d'organiser l'accueil de délégations suisses ou étrangères, et d'assurer la coordination de la Conférence des villes de Suisse romande, présidée par le syndic de Lausanne. Le Service du protocole et des relations extérieures gèrera en outre les expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et les bâtiments affectés aux réceptions officielles : Hôtel de Ville, maison de Mon-Repos et Casino de Montbenon. M. Christian Zutter, secrétaire municipal, a été désigné pour prendre la direction de ce nouveau service. Il restera secrétaire municipal remplaçant afin d'assurer les remplacements en cas d'absence du titulaire et de son adjointe.

Le Secrétariat municipal transfèrera un certain nombre de ses responsabilités actuelles au nouveau service. Il conservera son rôle, avec des missions renforcées, d'état-major de la Municipalité pour la préparation, l'accompagnement et le suivi des séances, la gestion de l'agenda et des engagements officiels. Le Secrétariat municipal assurera en outre l'état-major du syndic et le secrétariat de la Direction de l'administration générale et de la culture, ainsi que les relations avec le Bureau et le Secrétariat du Conseil communal. Il sera en charge des relations bilatérales institutionnelles et de la coordination avec les services communaux pour ce qui concerne les travaux de la Municipalité, et assurera également la définition et la gestion des procédures en relation avec les travaux de la Municipalité. Il gèrera enfin l'application des droits politiques dans la commune (scrutins, rôle des électeurs, initiatives et référendums). M. Sylvain Jaquenoud, secrétaire municipal adjoint, a été désigné au poste de secrétaire municipal, en remplacement de M. Zutter. Par ailleurs, Mme Sylvie Ecklin assurera à plein temps la fonction de secrétaire municipale adjointe.

La nouvelle organisation permettra de répondre à la volonté de centrer la mission du Secrétariat municipal sur son rôle d'état-major de la Municipalité et du syndic et de renforcer ce rôle en assurant une meilleure utilisation des compétences disponibles. Elle entre en vigueur au 1^{er} janvier 2014 mais nécessitera une période de transition avant d'être pleinement opérationnelle. Elle ne nécessitera pas la création de nouveau poste au sein des services concernés.

PROTCOLE ET RÉCEPTIONS

Le Secrétariat municipal a assuré la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, conférences et séminaires, accueil de délégations, réceptions et cérémonies officielles. Parmi les événements marquants, on mentionnera en particulier :

- la remise, le 3 juillet, des Clés de la Ville à Jacques Rogge, président sortant du Comité International Olympique ;
- le 9 septembre, la remise de la Médaille d'Or de la Ville de Lausanne à M. Christian Zacharias, en sa qualité de directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne dont le talent a fait rayonner le nom de notre ville dans le monde de la musique.

NATURALISATIONS ET REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre 2013, le corps électoral lausannois comptait 84'548 électrices et électeurs (31 décembre 2012: 83'964), dont 63'306 suisses et 21'242 ressortissants étrangers ; en outre, 15'160 personnes étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton (31 décembre 2012: 15'304).

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation
<i>Votation fédérale du 3 mars 2013</i>	63'141	26'977	42.07%
a) Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale			
b) Initiative populaire du 26 février 2008 «contre les rémunérations abusives»			
c) Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)			
<i>Votation fédérale du 9 juin 2013</i>	63'235	24'254	38.36%
a) Initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple»			
b) Modification du 28 septembre 2012 de la loi fédérale sur l'asile (LAsi)			

<i>Votation cantonale du 9 juin 2013</i>	63'235	24'254	38.36%
a) Modification de l'article 80 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)			
b) Modification de l'article 84 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)			
c) Modification de l'article 113 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)			
d) Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)			
<i>Votation fédérale du 22 septembre 2013</i>	63'279	26'766	42.30%
a) Initiative populaire du 5 janvier 2012 «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»			
b) Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies, LEp)			
c) Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)			
<i>Votation fédérale du 24 novembre 2013</i>	63'306	31'098	49.12%
a) Initiative populaire du 21 mars 2011 «1:12 – pour des salaires équitables»			
b) Initiative populaire du 12 juillet 2011 «Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants»			
c) Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (loi sur la vignette autoroutière, LVA)			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de onze initiatives fédérales, d'une initiative cantonale, de sept référendums fédéraux, d'un référendum cantonal et d'un référendum communal. Au total, 39'702 signatures ont été contrôlées (contre 30'544 en 2012).

Bourgeoisie de Lausanne

864 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit: 579 requérants, 70 époux/ses et 215 enfants (contre 486 requérants, 70 époux/ses et 244 enfants en 2012).

Naturalisations

Auditions de candidats-es étrangers-ères à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative du Conseil communal

35 délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 349 candidat-e-s (contre 544 en 2012), afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales. 65 d'entre eux-elles ont dû être reconvoqué-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 259 requérant-e-s (394 en 2012), dont les dossiers comprennent 51 époux-ses et 136 enfants (respectivement 79 et 252 en 2012). Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à dix personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Elle a enfin octroyé une promesse de bourgeoisie à 246 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée (248 en 2012).

CASINO DE MONTBENON

Entretien du bâtiment et du matériel

Hormis les travaux d'entretien usuels, il n'y a pas eu de grands travaux en 2013.

Manifestations

Le Casino a accueilli 449 événements selon la répartition mensuelle suivante :

2013	Salle Paderewski	Salle des fêtes
janvier	30	14
février	25	14
mars	25	18
avril	21	13
mai	23	16
juin	19	21
juillet	15	8
août	9	9
septembre	21	14
octobre	24	20
novembre	30	25
décembre	22	13
Total	264	185

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- en mars : le Casino a accueilli le premier *Lausanne Billard Master*, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours ;
- en juin : le *Festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la huitième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre d'*Entrée libre pour un été*, 13 concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ; par ailleurs, le *Championnat du monde de coureurs à vélo* a investi durant trois jours le centre-ville, l'esplanade de Montbenon et la salle des fêtes ;
- en septembre : la quatorzième édition du *Lausanne Young Masters Chess Tournament* a réuni un plateau exceptionnel en invitant les meilleurs joueurs d'échecs européens durant cinq jours ;
- en octobre : le 26^e *Festival de jazz* organisé par l'association «Onze plus», avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au cinématographe. La salle des fêtes est devenue le bar du festival avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le 10^e «*Lausanne Underground Film Festival*» avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes.

UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL (UEC)

L'unité est rattachée directement au syndic, mais est rattachée administrativement au Secrétariat municipal, pour lequel la conseillère en gestion a assumé la fonction de répondante ressources humaines (RRH) pour l'ensemble du service jusqu'à la fin de l'année, son poste ayant été transféré au Service du développement de la ville et de la communication, dans le cadre de la réorganisation des services de l'AGC évoquée plus haut.

Faits marquants

La conseillère en gestion a continué la mise en place du Système de contrôle interne (SCI) auprès de la Caisse de pensions (CPCL) et des services communaux qui effectuent des mandats pour la CPCL, notamment le Service financier et le Service du logement et des gérances, soumis à l'obligation légale d'avoir un SCI.

En collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, elle a poursuivi le projet de mise en œuvre d'un logiciel d'aide à la décision multicritères pour le choix des chantiers à planifier dans le cadre du préavis annuel de maintenance des infrastructures.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'unité Santé et sécurité au travail, inaugurée au printemps 2010, est divisée en quatre secteurs :

- la santé au travail
- la sécurité au travail
- l'évolution professionnelle
- l'assurance accident

L'année 2013 a été marquée par les événements suivants :

- l'engagement de l'adjointe du médecin du travail et d'une infirmière supplémentaire en santé au travail ;
- l'accueil d'une infirmière en santé au travail dans le cadre d'une réinsertion professionnelle AI ;
- le départ de l'ingénieure communale de sécurité au 30 septembre 2013. Ce poste n'a malheureusement pas pu être repourvu en 2013 en raison des difficultés à trouver une personne ayant tant l'expérience que les compétences nécessaires ;
- la mise en production du logiciel MEDTRA (gestion informatisée des dossiers santé et sécurité au travail) et développement d'une gestion électronique des documents (GED) sur SharePoint.

Secteur Santé au travail

Au cours de l'année 2013, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

- examens d'embauche (332 consultations) ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) (36 consultations, avec le soutien de deux assistants de l'Institut universitaire romand de santé au travail – IST) ;
- examens d'évaluation en médecine du travail (165 consultations).

A noter que les demandes d'évaluation sont en augmentation et les situations prises en charge deviennent de plus en plus complexes. La préoccupation principale demeure les problématiques en lien avec les risques psychosociaux (stress, souffrance au travail, conflits relationnels).

Outre les consultations, les activités suivantes ont été conduites tout au long de l'année :

- appréciations suite à une instruction médicale ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services communaux en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes avec conseils ergonomiques ;
- visites MSST (abréviation de *Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail*) ;
- métrologie et conseils dans divers services communaux ;
- campagne «Vaccination contre la grippe saisonnière».

En raison d'une démission au printemps 2013 et d'une absence pour congé maternité, les activités des deux infirmières (1 ept) en santé au travail ont été limitées.

Au niveau du suivi des situations individuelles des collaborateurs-trices en difficulté, soit le suivi «retour au travail» et/ou «absence de longue durée», a été assumé en partie par un infirmier auxiliaire, par l'adjointe du médecin du travail et par l'Evolution professionnelle.

A noter que la collaboration avec l'Assurance Invalidité a pu être renforcée, ce qui a permis de mettre en place certaines mesures de soutien dans le cadre de reprises d'activité et/ou de réinsertions, complètement financées par cet assureur.

L'engagement d'une nouvelle infirmière en santé au travail au 1^{er} octobre ainsi que le retour de la deuxième infirmière à mi-novembre ont permis au médecin du travail de déléguer à nouveau certains actes médicaux, tels par exemple que la campagne «vaccination contre la grippe saisonnière», la visite de postes, etc.

En raison du manque de ressources, la gestion de projets comme «Procédure Dépendance» ou «Chaîne de secours» sont restés en suspens. Toutefois, ces divers projets seront repris dès le début 2014, avec l'arrivée d'une infirmière cheffe.

Autres activités effectuées par le secteur Santé au travail :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs-trices contre les risques professionnels ;
- conseils aux collaborateurs et cadres ;
- visites de postes sur site de travail ;
- suivis de soutien.

Secteur Sécurité au travail

Le poste d'ingénieur de sécurité communale a été occupé du 1^{er} décembre 2012 au 30 septembre 2013, date de démission de la titulaire. L'intérim a été assuré jusqu'à la fin de l'année par un coordinateur métier de la Ville et le médecin du travail.

Le secteur sécurité de l'USST a organisé 13 séances de commissions de sécurité (commission de sécurité générale – CSG, commission de sécurité technique – CST, commission de sécurité publique – CSP). La dernière séance de l'année, qui a eu lieu le 12 décembre, était commune à toutes les commissions, et s'est déroulée en présence du syndic et de nombreux chefs de services.

Par ailleurs, 21 séances de coordination MSST ont eu lieu, et 56 visites de sécurité ont été effectuées. Dans la continuité de la campagne troubles musculo-squelettiques (TMS) de 2011, 13 cours sur les TMS ont permis de former 76 personnes. De plus, 30 répondants sécurité ont réussi leur examen de préposé à la sécurité après deux jours de formation.

Durant l'année, des projets informatiques USST concernant le secteur sécurité ont pu avancer, comme la suite du paramétrage du logiciel de gestion MEDTRA, dédié à la santé au travail, et la mise au point d'une GED (SharePoint).

Secteur Evolution professionnelle

Le Bureau de l'évolution professionnelle a reçu 65 nouvelles demandes : 81 dossiers sont en cours, et 65 ont été résolus à satisfaction. Ces demandes ont été traitées par des placements, par l'organisation de bilans de compétences, de stages, de transferts, de coaching et d'accompagnement à la reprise du travail, parfois de manière interdisciplinaire avec la collaboration du médecin du travail, de l'Assurance Invalidité, de l'unité Juridique du SPeL et des RRRH des services.

La tendance à la hausse des demandes d'évolution professionnelle, pour des raisons complexes, se confirme.

La conseillère en évolution professionnelle a par ailleurs poursuivi son appui concernant les postulats de MM. Jean Tschopp «*Favoriser l'intégration professionnelle des handicapés*» et de Pierre-Yves Oppikofer «*Des mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution professionnelle du personnel communal (ou de la parole aux actes)*», et a participé aux recrutements et à la formation des nouveaux membres de l'unité Santé et sécurité au travail.

Secteur Gestion des accidents

Depuis le 1^{er} janvier 2013, une partie des collaborateurs/trices sont désormais assuré(e)s auprès de la Vaudoise Assurances (précédemment, auprès de la Generali Assurances).

La gestionnaire LAA a traité 1'342 annonces d'accident (1'246 en 2012), dont 495 concernaient la Suva et 847 la Vaudoise Assurances.

Le détail des événements se présente comme suit :

Accidents collaborateurs/trices Ville de Lausanne assuré(e)s par la Suva

Services concernés : pompes funèbres officielles, coordination et cadastre, routes et mobilité, urbanisme, architecture, assainissement, **ea**uservice, parcs et domaines, SIL (secrétariat général, finances, administration et développement, électricité, gaz et chauffage à distance, multimédia, commercial).

Légende : AP = accident professionnel / ANP = accident non professionnel
MP = Maladie professionnelle / IT = incapacité de travail

Remarque : il arrive que des cas concernant l'année précédente soient déclarés après la rédaction du rapport de gestion, ce qui entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2009 à 2013.

Suva : 2009

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
97	138	79	175	9	14	1	8	2	523

Suva : 2010

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
96	172	98	155	3	17	1	8	5	555

Suva : 2011

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
88	147	95	145	10	18	6	8	5	522

Suva : 2012

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
81	134	83	164	10	20	1	5	2	500

Suva : 2013

AAP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
82	157	70	153	2	23	1	3	4	495

Accidents collaborateurs/trices Ville de Lausanne assuré(e)s par la Generali Assurances, puis par la Vaudoise Assurances

Services concernés : secrétariat municipal, personnel, culture, développement de la ville et communication, organisation et informatique, juridique, administratif et intégration, sports, police du commerce, contrôle des habitants, protection et sauvetage, assurances sociales, secrétariat général de LSP, corps de police, logement et gérances, bibliothèque & archives, jeunesse et loisirs, accueil de jour de l'enfance, écoles primaires et secondaires, santé et prévention, psychologie scolaire, travail, social, secrétariat général de FIPAV, financier, révision, achat et logistique Ville.

Légende : AP = accident professionnel / ANP = accident non professionnel
MP = Maladie professionnelle / IT = incapacité de travail

Remarque : il arrive que des cas concernant l'année précédente soient déclarés après la rédaction du rapport de gestion, ce qui entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2009 à 2013.

Generali : 2009

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
86	189	91	282	11	18	6	12	0	695

Generali : 2010

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
82	157	70	153	2	23	1	3	4	708

Generali : 2011

AP avec IT	AN avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
90	196	95	304	9	25	8	13	0	740

Generali : jusqu'au 31 décembre 2012

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
101	223	92	279	7	19	7	18	0	746

Vaudoise : dès le 1^{er} janvier 2013

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
197	194	118	338	0	0	Intégrés dans AP sans IT	Intégrés dans ANP sans IT	Intégrées dans AP avec et sans IT	847

Accidents collaborateurs/trices CPCL assuré(e)s par la Generali Assurances

Légende : AP = accident professionnel / ANP = accident non professionnel
MP = Maladie professionnelle / IT = incapacité de travail

Generali : 2013

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	Rechutes AP	Rechutes ANP	Dentaires AP	Dentaires ANP	MP	TOTAL
0	0	0	2	0	1			0	3

SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du Règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	6.80	6.80	7.40	7.40
Direction	10.00	10.00	10.00	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	4.60	4.55	5.50	5.50
Médecin-conseil	1.50	1.50	1.50	1.50
Pilotage & Rémunération	9.80	9.00	7.70	8.10
Processus admin.& Acc.Changement	5.50	5.50	8.10	8.10
Total service	38.20	37.35	40.20	40.60
Cellule ARC	2	1.5	2	1.5

La différence de 0.4 EPT entre les EPT alloués et les EPT affectés au 31 décembre 2013 est due au prêt temporaire du service d'organisation et informatique (0,2 EPT) et du secrétariat municipal (0,2 EPT).

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
Unité administrative		
Total service		2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	8	6.80	8	7.40
Direction	12	10.00	12	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	6	4.55	7	5.50
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage & Rémunération	12	9.00	11	8.10
Processus admin.& Acc.Changement	7	5.50	10	8.10
Total service	47	37.35	50	40.60
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	16	18
Total service	16	18

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	4
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	6

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2013

	nb pers . physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET CULTURE	308	263.54	271.44	7.90	2.9%
Service organisation et informatique	74	71.20	73.05	1.85	
Service de la culture	69	50.15	51.85	1.70	
Secrétariat municipal	67	58.19	58.59	0.40	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	52	42.10	42.20	0.10	
Service du développement et de la communication	32	28.00	31.75	3.75	
Service juridique	14	13.90	14.00	0.10	
SPORTS, INTÉGRATION ET PROTECTION DE LA POPULATION	502	467.36	486.91	19.55	4.0%
Service de protection et sauvetage	238	228.85	237.05	8.20	
Service des sports	89	82.56	88.56	6.00	
Service des assurances sociales	71	63.10	65.40	2.30	
Service de la police du commerce	45	41.10	43.30	2.20	
Service du contrôle des habitants	39	35.60	35.60	0.00	
Service administratif et intégration	20	16.15	17.00	0.85	
LOGEMENT ET SÉCURITE PUBLIQUE	870	740.11	787.69	47.58	6.0%
Corps de police	603	577.25	619.50	42.25	
Service du logement et gérances	184	100.98	106.11	5.13	
Bibliothèque et Archives VdL	70	51.03	51.03	0.00	
Service du secrétariat général LSP	13	10.85	11.05	0.20	
TRAVAUX	845	818.03	863.00	44.97	5.2%
Service des routes et de la mobilité	353	346.30	363.00	16.70	
Service d'assainissement	234	232.60	245.90	13.30	
Eauservice Lausanne	134	127.13	133.50	6.37	
Service de coordination et du cadastre	52	47.40	51.70	4.30	
Service d'urbanisme	39	36.20	38.40	2.20	
Service d'architecture	33	28.40	30.50	2.10	
ENFANCE, JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	1703	1'119.45	1'199.55	80.10	6.7%
Service de l'accueil de jour de l'enfance	573	378.97	397.28	18.31	
Service des écoles primaires et secondaires	423	180.23	187.23	7.00	
Service social de Lausanne	287	241.05	253.55	12.50	
Service du travail	164	143.10	174.35	31.25	
Service de la jeunesse et des loisirs	134	91.21	95.61	4.40	
Service de psychologie scolaire	59	40.50	41.30	0.80	
Service de santé des écoles	34	23.14	25.98	2.84	
Service dentaire	29	21.25	24.25	3.00	
FINANCES ET PATRIMOINE VERT	420	399.63	402.33	2.70	0.7%
Service des parcs et domaine	328	316.05	317.45	1.40	
Service financier	35	31.25	31.25	0.00	
Service d'achat et logistique Ville	36	34.23	34.23	0.00	
Service de la révision	13	11.50	12.60	1.10	
Service du secrétariat général FIPAV	8	6.60	6.80	0.20	
SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE	553	519.25	542.35	23.10	4.3%
Service de l'électricité	209	203.35	207.50	4.15	
Service du gaz et chauffage à distance	105	99.74	104.84	5.10	
Service finances, administration et développement des SIL	62	58.20	62.00	3.80	
Service commercial des SIL	73	68.50	72.30	3.80	
Service du multimédia	77	74.15	79.40	5.25	
Service du secrétariat général SIL	27	15.31	16.31	1.00	
TOTAL VILLE	5'201	4'327.37	4'553.27	225.90	5.0%

L'effectif s'élevait à 5'201 personnes au 31 décembre 2013 (5'108 au 31 décembre 2012), soit 4'327.37 équivalents plein temps occupés,

dont: 2323 femmes 44.66% dont: 3'170 à plein temps 60.95%

2878 hommes 55.34% 2'031 à temps partiel 39.05%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2013

UNITÉ JURIDIQUE

Durant l'année 2013, les juristes de l'unité Juridique du SPeL ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure, de licenciements, d'enquêtes et de conventions de départ, toujours aussi nombreuses. Enfin, de nombreux/ses collaborateurs/trices et cadres du SPeL ont sollicité leur aide.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondants des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) et des instructions administratives y relatives (IA-RPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement. Le Service juridique intervient, quant à lui, en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, l'unité a notamment traité 50 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ. La tendance à la stabilisation du nombre de licenciements, tous motifs confondus, et des conventions de départ se confirme donc sur les trois dernières années d'activité, s'élevant en moyenne à une cinquantaine par année. De plus, 89 IA-RPAC ont été revues au cours de l'année écoulée, dont 61 ont été mises à jour ou complétées, et 28 sont en cours de modification.

Le maintien en contrat à durée déterminée (CDD) du troisième poste de juriste a permis à l'unité d'effectuer des réflexions sur des problématiques de fonds en droit du travail, concrétisées par des groupes de travail, des notes à la Municipalité ou des fiches pratiques, telles que :

- le GT Formation, destiné à revoir l'entier de la réglementation des différents types de formation (exigence légale, exigence de l'employeur, formation continue, formation certifiante, développement personnel);
- le GT Enquêtes ARC, regroupant le Service juridique et les deux représentants de la Cellule ARC, dont le but est de procéder à une refonte complète du chapitre «Enquêtes» des dispositions réglementaires ARC et les suites à donner par le directeur et le chef de service;
- le GT Congés payés divers, dont le but est d'examiner s'il est opportun de conserver tous les congés payés existants et de mieux réglementer la marge de manœuvre de la hiérarchie pour refuser, au besoin, un congé payé en fonction des besoins et urgences des services;
- le GT Remboursement de frais, en collaboration avec le Service financier, dont le but est d'examiner et d'améliorer toutes les dispositions en lien avec le remboursement de frais;
- le GT Auxiliaires, dont le but est de revoir toute la réglementation sur les auxiliaires;
- initier le programme de formation e-learning à l'attention des RRH, lequel va se poursuivre jusqu'à l'été 2014;
- fiche juridique sur la compensation de salaire;
- documents d'aide à la pratique relatifs aux conventions de départ (processus, modèle de note municipale);
- document d'aide à la pratique «Motifs de fin des rapports de travail dans PeopleSoft».

Parallèlement à ces travaux, l'unité a pu, grâce au maintien de cette ressource supplémentaire, répondre aux sollicitations des services dans des délais raisonnables et assurer la gestion courante des dossiers.

De plus, l'unité a fourni, en 2013, près de 800 avis de droit sur des dossiers litigieux, des questions d'interprétation du RPAC et de ses IA-RPAC ou encore des questions relatives au droit du travail, au droit des assurances sociales ou à la protection des données. Pour comparaison, ce chiffre était de 200 en 2009, et il a doublé en 2010. Ce chiffre est inférieur à celui de l'année dernière (1300) en raison de la vacance d'un des postes de juriste à 100% pendant cinq mois au cours de l'année.

MÉDECIN CONSEIL

Le médecin-conseil ne fait plus partie de l'USST et dépend directement de la direction du SPeL. Ainsi, les fonctions respectives de médecin-conseil et de médecin du travail sont clairement et mieux définies.

Le médecin-conseil constate une augmentation croissante et significative des problématiques psychosociales, causales d'incapacités de travail de moyenne à longue durée.

SPÉCIALISTE «PAIE ET ASSURANCES»

Les missions principales du spécialiste «paie et assurances» permettent de garantir la conformité du processus PeopleSoft paie en développant, en partenariat avec le SOI, les nombreux paramètres réglementaires, ainsi que la rédaction de toutes les directives d'application relatives à la paie.

BUREAU DE CONTRÔLE DES SALAIRES

La mission principale du Bureau de contrôle des salaires (BCS) est d'assurer le bon déroulement du processus des traitements. Cela inclut des vérifications salariales administratives et légales en liaison avec les comptables et les RRH/CAP de direction, ainsi que l'unité PA&AC du SPeL: les contrôles spécifiques des salaires et décomptes mensuels, la gestion logistique et la planification des calculs informatiques de paie; le lancement d'interfaces spécifiques diverses pour le versement aux employés, la comptabilisation dans le programme comptable GEFI ou encore d'autres passerelles concernant les allocations familiales, l'impôt à la source, les assurances.

Les missions annexes comportent une large part de gestion financière et budgétaire, concernant principalement le SPeL, mais également sporadiquement liée à tout le personnel de la Ville de Lausanne.

ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT dans les services de l'administration s'est effectué dès 2009; 37 des 41 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail.

Comme depuis le début du déploiement, chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre; durant l'année 2013, quatre sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 18 sessions de paramétrage. Pour le logiciel AgileTime, quatre sessions de formation ont été dispensées, ainsi que dix sessions de paramétrage. Le personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation d'introduction sur mesure, représentant un total de 11 sessions de présentation en 2013.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement.

Gestion centrale des absences

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses évolutions fonctionnelles et une nouvelle formation dispensée pendant tout le second semestre. En effet, 22 évolutions fonctionnelles ont été traitées, non plus en vue de corrections de bugs mais majoritairement pour la création de nouveaux outils permettant une meilleure gestion des vacances, du droit au traitement et assurant la compatibilité avec les logiciels de gestion de temps de présence.

Une nouvelle formation «Gestion des absences dans PeopleSoft» a été créée, rendue obligatoire pour toutes les personnes ayant des accès pour la saisie des absences, et dix sessions de cours ont été dispensées pour 84 personnes. L'objectif de ce cours est de sensibiliser les utilisateurs/trices à l'impact des différentes saisies dans le logiciel et de garantir une connaissance adéquate de la réglementation y relative.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement.

Projet «Bien-être au travail et gestion des absences»

Le projet «Bien-être au travail et gestion des absences», initié en 2010 par un appel d'offres public et suivi d'une adjudication en faveur de l'IFA (Institut de médecine du travail), poursuit sa phase pilote. Aux trois services pilotes de départ (Service social, Service d'assainissement, finances et administration des Services industriels (SIL)) se sont ajoutés les cinq autres services de la direction des SIL depuis début 2013. Sept sessions de formation (représentant chacune 1,5 jour) ont été organisées à l'intention d'une centaine de cadres des SIL. Une demi-journée a également été mise sur pied pour les chefs de service.

Les cadres des services pilotes ont mis en place des entretiens de situation de travail visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour leurs collaboratrices et collaborateurs. Au total, 99 entretiens ont été conduits en 2013 dans les huit services concernés. Deux sessions de formation supplémentaires ont été organisées pour les nouveaux cadres des services pilotes.

Egalité entre femmes et hommes

La journée «Oser tous les métiers», qui a lieu chaque deuxième jeudi de novembre et qui vise un objectif de décloisonnement des métiers, a connu une très importante augmentation de participation en 2013: 336 enfants ont accompagné un parent employé de l'administration communale (281 en 2013).

Dans le cadre de la campagne *Moi & les autres* conduite par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, la déléguée a participé aux séances du groupe d'accompagnement et de réflexion. Elle a également déposé une demande de projet dans ce cadre, en collaboration avec la coordinatrice de l'apprentissage du SPeL, l'Association romande des éducatrices en santé sexuelle et la fondation Profa. Le projet *Nom de code respect: pour toutes et tous* a fait l'objet d'une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville en juin 2013. Il visait à sensibiliser les apprenti-e-s de l'administration à la violence en général et à la violence sexuelle en particulier.

En 2013, la déléguée est intervenue dans la résolution de huit situations individuelles problématiques. Elle a également représenté la Ville lors d'un colloque sur le thème de l'égalité dans les administrations publiques à l'occasion du 14 juin, organisé par le Bureau cantonal de l'égalité et l'Idheap (Institut des hautes études en administration publique).

La déléguée a participé au groupe d'accompagnement d'une recherche conduite par l'Idheap sur le thème de l'impact de la nouvelle gestion publique sur l'égalité entre femmes et hommes. Cette recherche a débouché sur la mise en ligne d'un outil d'autodiagnostic de l'égalité: www.pro-egalite.ch.

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 43% en moyenne. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 58% habitent à Lausanne et 42% hors Lausanne. La déléguée a participé aux séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à quatre familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 35% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 162 personnes en 2013. Entre 2012 et 2013, le nombre de client-e-s a augmenté de 30% et le nombre de rendez-vous de 18%. L'augmentation moins importante du nombre de rendez-vous est notamment liée au fait qu'une partie de la nouvelle clientèle est composée de personnes pour qui la Consultation sociale ne peut entrer en matière (personnel auxiliaire, personnel non encore nommé, employé-e-s déjà au bénéfice d'aides ou d'assurances sociales).

Le Fonds de secours a reçu 94 demandes d'aide, dont 77 ont été acceptées. Les demandes acceptées n'ont que peu augmenté par rapport aux deux années précédentes. L'augmentation de la fréquentation constatée cette année a ainsi eu peu d'impact sur les demandes de Fonds, ce qui est probablement lié à l'information dispensée à tout le personnel début 2013 (dépliant d'information joint à la fiche de salaire) et non à une augmentation effective des problématiques financières parmi les employé-e-s de la Ville. Le montant total des dons accordés s'élève à CHF 244'736.75; le don moyen est de CHF 3'178.40 (en 2012: CHF 251'695.65, respectivement CHF 3'355.90).

Un audit du processus d'octroi d'aides par le biais du Fonds de secours, conduit par le Service de la révision, s'est tenu du 21 janvier au 22 avril 2013. Un rapport d'audit a été transmis au SPeL le 24 septembre 2013, auquel il a été répondu le 16 décembre 2013. L'audit a conclu globalement à une bonne gestion du Fonds de secours et a permis de développer plusieurs améliorations dans le processus de gestion.

Depuis 2006, la consultation sociale organise conjointement avec l'unité d'Assainissement financier du Service social des séances de prévention à l'endettement. En 2013, deux séances ont été organisées dans les services suivants: FASIL en mars, Service multimédia en décembre. Ces séances ont touché environ 140 personnes.

PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS

Cette section a été créée en février 2013 dans le cadre de la réorganisation du Service du personnel.

Faisant partie intégrante de la gestion du personnel, elle est constituée de 10 collaborateurs/trices pour 8.1 ept.

En février 2013, une responsable (1 ept) a été nommée afin de gérer les deux axes principaux de cette section, à savoir:

- Processus Administratifs (7 collaborateurs/trices pour 5.5 ept),
- Accompagnement aux Changements (2 collaborateurs/trices pour 1.6 ept).

Processus administratifs (PA)

Cette unité gère les dossiers administratifs du personnel en assurant le suivi des quelque 5300 employé-e-s permanents de la Ville et environ 1'500 collaborateurs/trices auxiliaires.

L'unité Processus administratifs (PA) a pour mission de contrôler et effectuer les mutations administratives relatives au cycle de vie des salariés de la Ville de Lausanne. Les données permettant de gérer le personnel sont saisies et mises à jour dans l'application PeopleSoft, système informatique des ressources humaines. L'unité PA travaille en collaboration avec les responsables RH des services, ainsi que les comptabilités de direction.

Constituée de sept collaboratrices pour 5.5 ept, l'unité PA gère une moyenne de 250 demandes par semaine provenant des services de la Ville, soit environ 1'000 par mois.

Ses activités principales sont les suivantes:

- garantir et contrôler la conformité et le respect de l'application du Règlement (RPAC et IA-RPAC) en matière de gestion administrative du personnel de la Ville;
- assurer l'ensemble des travaux administratifs de gestion des dossiers du personnel de l'administration communale (y compris le contrôle des embauches et des fixations de salaire).

En 2013, le nombre de mutations effectuées sur des dossiers administratifs se monte à 19'599 saisies.

Depuis 2012, l'un des principaux projets mis en avant est de décentraliser certains processus administratifs auprès des RRH et des chargé-e-s d'administration des services, afin d'améliorer le contrôle qualité et faciliter le flux de la gestion des dossiers.

Pour atteindre cet objectif, des propositions d'amélioration sont en cours de réalisation et des formations plus ciblées sont prévues auprès du réseau RH.

De plus, cette unité comprend également la responsable RH du service.

Accompagnement aux changements (AC)

L'unité Accompagnement aux changements (AC) englobe principalement la gestion de l'application PeopleSoft et les projets d'amélioration des processus en matière de gestion du personnel.

Au fil du temps, les processus et leurs outils se modifient pour mieux répondre aux évolutions techniques, légales ou suite à des nouvelles procédures administratives. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, l'une des volontés principales de cette unité est de chercher à simplifier ou à optimiser les processus et leurs outils, tout en accompagnant les utilisateurs/trices dans la modification des pratiques liées à ces processus et outils de travail.

Constituée de 1.6 ept, l'unité a pour objectif, d'une part, d'assurer l'évolution de l'application PeopleSoft d'un point de vue métier et, d'autre part, d'offrir aux quelque 4'500 utilisateurs/trices le soutien et les formations nécessaires à la bonne utilisation et à la promotion du système d'information des ressources humaines.

Les activités principales de cette unité sont les suivantes :

- la maintenance fonctionnelle de PeopleSoft et le support aux utilisateurs/trices ;
- la conduite des projets en lien avec le développement du «Socle RH» ;
- l'accompagnement au changement dans les services ;
- le partage et l'ouverture du système d'information auprès des services de la Ville ;
- la gestion et le contrôle dans PeopleSoft des quelque 5'300 postes de la Ville de Lausanne, la gestion de la sécurité des accès à l'application PeopleSoft.

Cette unité comprend deux utilisatrices clés PeopleSoft à temps partiel. L'une a la responsabilité de la gestion du module Formation de PeopleSoft et du rôle de CMI, et l'autre est responsable du module Postes de PeopleSoft, ainsi que de la gestion de la sécurité des accès à l'application.

Initialement, le projet de la gestion des postes dans PeopleSoft prévoyait à fin 2012 la décentralisation de cette gestion auprès des services de la Ville. Ce délai n'ayant pas pu être tenu, la gestionnaire des postes du SPeL a subi une surcharge importante de travail. Fin 2013, il subsiste 15 services encore centralisés au SPeL.

En 2013, il y a eu 2'418 saisies de mutations de postes effectuées par le SPeL, et 8'802 enregistrements dans PeopleSoft pour les formations suivies.

DÉVELOPPEMENT RH

Suite à une restructuration du SPeL, l'unité RH (URH) est devenue la section Développement RH (DevRH) dès le 1^{er} février 2013. L'objectif de cette nouvelle organisation est de rationaliser les processus RH et de permettre de consacrer davantage de temps à la gestion du réseau RH.

La section est composée de huit collaborateurs/trices représentant 7.4 ept, ainsi que d'une apprentie. Ses missions principales sont de coordonner le réseau RH (environ 100 personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel dans les domaines d'activités suivants :

- le management
- le recrutement
- la formation
- l'apprentissage
- le réseau RH

Le centre de formation des apprenti-e-s employés de commerce (15 jeunes gens et jeunes filles) y est également rattaché.

Management et appui aux services

Durant la période écoulée, les responsables du processus de management ont conseillé et appuyé plusieurs services en matière de RH. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité leur aide lors de situations relationnelles difficiles. Des enquêtes ont été organisées à la demande des services afin de déterminer les raisons de dysfonctionnements managériaux.

Diverses réflexions et groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel, ont également été menés durant l'année.

Recrutement et sélection du personnel

24 procédures de recrutement ont été gérées, dont cinq au sein du SPeL. Outre le pilotage des procédures de recrutement des cadres, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres recrutements, de façon ponctuelle.

Dans le cadre de ses missions, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres projets, à savoir la politique du recrutement à la Ville de Lausanne, notamment avec l'introduction en 2013 d'une formation généralisée aux RRH ciblée sur la pratique, avec l'utilisation d'un outil psychométrique commun à toute la Ville dans le cadre des recrutements (outil Wave). Six premiers RRH ont été formés et certifiés sur cet outil en 2013. Ce dernier pourra également, dans un second temps, être utilisé dans le cadre de la gestion de carrière.

L'unité Recrutement a continué à travailler sur la diminution du coût des annonces presse en proposant et en introduisant, avec l'aval de la Municipalité, trois types de nouveaux formats d'impression dans la presse pour toutes les annonces emplois Ville; un nouveau graphisme et une impression couleur ont été négociés gratuitement avec Tamedia.

L'unité a traité près de 444 offres d'emploi en 2013 avec plus de 55'000 vues sur le site internet de la Ville. Elle travaille également sur une présence accrue de la Ville sur les réseaux sociaux.

Formation et apprentissage

Le responsable du Développement RH est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation «sur mesure» et les besoins des services.

L'administration communale compte 195 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2013, formés dans 30 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, est passé de 13 apprenti-e-s en 2011 à 17 en 2012, et les accompagne avec la collaboration de 15 services de la Ville.

Un nouvel apprenti médiamaticien a été engagé en 2013; dépendant contractuellement du SPeL, il se forme auprès de plusieurs services partenaires dans cette formation. Grâce à cette excellente collaboration, la Ville peut ainsi former chaque année un apprenti supplémentaire dans une profession nouvelle et variée.

Trois apprentis employés de commerce du centre de formation du SPeL ont obtenu leur CFC en été 2013 et cinq nouveaux apprentis ont commencé en août sous l'égide de la nouvelle ordonnance de formation.

Au niveau de la Ville, 52 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC au terme de leur formation alors que quatre apprentis ont échoué.

Le Conseil communal a approuvé le 12 février 2013 la réponse à la motion de Mme Rebecca Ruiz «*Places d'apprentissage : atteindre les 5%*» et a décidé de créer un poste d'assistant pour soutenir la coordinatrice de l'apprentissage. Ce dernier est entré en fonction en octobre 2013.

PILOTAGE ET RÉMUNERATION

Cette section a été créée en février 2013 dans le cadre de la réorganisation du Service du personnel. Au 31 décembre 2013, elle est constituée de 12 collaborateurs/trices pour 7.1 ept.

Avec la nouvelle organisation du service, les missions de la section se rassemblent désormais autour de la thématique principale Rémunération. A cela s'ajoutent les activités liées à la production de tableaux de bord et de rapports sur différents aspects chiffrés de la gestion du personnel. Deux autres aspects sont pris en charge par la section: la gestion des annonces au registre fédéral des allocations familiales et la gestion du comité WebRH (gestion des contenus intranet/internet en lien avec la gestion du personnel).

RÉMUNÉRATION

Projet Equitas

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

Traitement des dossiers de rémunération

Concernant les analyses de rémunération individuelle (CRI): environ 200 demandes, concernant un ou plusieurs titulaires – émanant de pratiquement l'ensemble des services – ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière.

La collaboration avec la Cellule d'assainissement financier du service financier (CAF) a été développée, notamment dans le contrôle de la cohérence et l'analyse financière des notes à la Municipalité ayant un impact sur le plan des postes des services, ceci en lien avec le moratoire sur la création d'ept. Par ailleurs, un suivi particulier a été mis en place concernant les mesures décidées dans le cadre du Plan structurel d'assainissement financier (PSAF).

Etudes métiers et appui en cas de réorganisation

L'analyse des fonctions liées aux métiers de l'informatique a permis d'établir des descriptions de fonction-type en s'appuyant sur le référentiel CIGREF 2011 (référentiel européen francophone des métiers informatiques) et de créer une filière plus cohérente des métiers de l'informatique, se basant sur les différents niveaux d'exigences et de responsabilités des postes. En parallèle, d'autres groupes de travail ont été mis en place lors de réorganisations dans les services pour aider à la cohérence des fonctions et des rémunérations. L'apparition de nouveaux métiers à la Ville (agent-e de transfert, de surveillance et de garde, agent-e notificateur/trice) ont nécessité des études particulières aboutissant à la création de nouvelles fonctions et/ou indemnités.

PILOTAGE

Tableaux de bord, enquêtes, études spécifiques

Dans le cadre des prestations d'aide à la décision pour la Municipalité et le Conseil communal (réponse à des demandes d'information des commissions des finances et de gestion), certaines analyses pointues ont été approfondies (impacts indice des prix à la consommation, indice des primes d'assurance-maladie, réponse à la motion de M. Hadrien Buclin «*Halte à l'érosion du pouvoir d'achat du personnel de la Ville! Pour une indexation fondée sur le renchérissement réel du coût de la vie*» par exemple).

Rapports annuels 2013

Un certain nombre de rapports (effectifs, absences, mouvements du personnel, mesures de rémunération) présentant des indicateurs, leurs évolutions sur plusieurs années et des analyses ponctuelles sont remis annuellement à la Municipalité.

De plus, pour la première fois depuis l'intégration dans Peoplesoft des données sur la formation continue suivie par le personnel communal, un rapport a été élaboré afin de dresser un bilan quantitatif de la pratique de la formation continue

à la Ville. Celui-ci a permis d'obtenir une première vision d'ensemble des pratiques au sein des directions et d'informer la Municipalité sur les investissements consentis dans ce domaine.

Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité

Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2013, les modifications ont porté sur 45 fonctions; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre 2013 est de 464 et celui des fonctions dites «hors classe» est de 92. Un rapport inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année est remis à la Municipalité.

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion du Registre des annonces allocations familiales

En 2013, 90 envois de fichiers de données d'annonces et de corrections d'annonces au registre fédéral ont été réalisés. 214 fichiers de retours ont été analysés et traités. Le processus sera performant quand le nombre d'envois sera de 12 par année, soit après chaque paie. Le nombre de retours à traiter n'est pas maîtrisable, car il dépend des annonces et contrôles effectués par les autres caisses au niveau suisse (en moyenne 2849 allocations pour 1690 collaborateurs/trices).

En 2013, 56 cas de conflits entre caisses ont été enregistrés et traités; un de ces cas a demandé une modification de décision de la part du SPeL.

Gestion du comité WebRH

L'intranet Ville contient plus de 1'500 pages consacrées à la gestion de personnel. Il s'agit de les organiser et de les faire évoluer. Ce comité se réunit une fois par mois pour décider des modifications à apporter. Une part importante des travaux a été consacrée à la préparation de la prochaine migration des pages sur un nouveau support en lien avec le groupe web du Service du développement de la ville et de la communication.

Gouvernance informatique du service

En 2013, un effort particulier a été fait afin de mettre en place une nouvelle structure de fonctionnement pour améliorer la gouvernance des projets du SPeL. Les anciens organes ont été dissous en milieu d'année; désormais, un organe de gouvernance informatique de service et des comités de gestion de produits dédiés à la maintenance et à l'évolution des applicatifs en production siègeront régulièrement. Le premier comité mis en place est en charge du suivi de l'ERP People-Soft (gestion du personnel et traitement de la paie)

PROJET ÉQUITAS

Historique

Suite au préavis N° 2008/38 du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet «Equitas, nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux» et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal.

Composition de l'équipe de projet

Par sa décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet dont l'allocation s'élève à 5 ept (équivalent plein temps). L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de l'unité pilotage et rémunération est constituée comme suit: un chef de projet, un chef de projet adjoint, trois chargées de recherche, une secrétaire.

Structure de fonctionnement du projet

Comité de pilotage

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage (COFIL) constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de section Pilotage et rémunération ainsi que du chef de projet.

Comité de conduite

Les aspects stratégiques sont analysés dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose comme suit:

- M. Jean Borloz chef de service, SPeL (AGC) – président;
- Mme Nicole Christe cheffe de service, architecture (TRX);
- M. Eric Davalle chef de service, électricité (SiL);
- M. Gérard Dyens chef de service, écoles primaires et secondaires (EJCS);
- M. Michel Reichard chef de service, parcs et domaines (FIPAV);
- M. Olivier Rémy chef de service, assurances sociales (SIPP);
- M. Frédéric Sardet chef de service, bibliothèques & archives (LSP);

ainsi que de la responsable de section Pilotage et rémunération et des membres de l'équipe de projet.

Fin 2013, M. Jean Claude Seiler, chef du Service de l'accueil de jour et de l'enfance, a remplacé M. Gérard Dyens en qualité de représentant de la Direction de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale. M. Michel Reichard siège désormais au titre de président de l'Association des chef-fe-s de service (ACS).

Groupe interaction avec les partenaires sociaux

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de Groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). En 2013, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées. Il convient néanmoins de relever l'impossibilité de contacter un représentant du syndicat SUD suite à l'annonce de fin d'activité de sa représentante ordinaire au GIPS.

Groupe de suivi

Le groupe de suivi, constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné en qualité de notateur/trice-s, a été mis sur pied en septembre 2011. Celui-ci a pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions. En 2013, seul le départ à la retraite de l'un de ses membres a fait évoluer l'effectif. Ce dernier n'a pas été remplacé.

Equipe de projet

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

Consultant

La société GFO Unternehmensberatung a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

Séances tenues en 2013

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2013 :

- trois séances avec le Comité de pilotage ;
- deux séances avec le Comité de conduite ;
- deux séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- deux séances avec le Groupe de suivi.

Communication

La stratégie de communication établie en collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication (DevCom) a été poursuivie en 2013 et a donné lieu à la publication sur Lausanne Ville en ligne d'une interview concernant la consultation lancée auprès des associations du personnel sur la grille et les descriptifs de fonction.

Suite au départ du chargé de communication, le DevCom a désigné une nouvelle collaboratrice. Cette dernière a été formée à Equitas courant 2013, et son appui a pris fin en décembre 2013 suite à une réorganisation interne.

La mise à jour de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités du projet, ainsi que l'archivage des documents ayant un caractère d'intérêt général, a été poursuivie.

Avancement du projet

Ressources dédiées au projet

La composition de l'équipe de projet a fait l'objet de légères modifications en 2013. Un poste gelé en 2012 a permis d'initier une procédure de recrutement durant la fin de l'année 2012 et a débouché sur l'engagement d'une collaboratrice dès janvier 2013. Par ailleurs, et suite à la baisse d'activité de deux membres de l'équipe, une collaboratrice a pu être engagée dès juillet afin de compléter l'équipe de projet.

Groupe thématique « Analyse des fonctions »

Phase d'intégration des compétences

En 2013, la phase d'intégration des compétences (PIC) a eu pour objectif d'affiner le positionnement des postes dans les différents niveaux de la grille des fonctions. L'adéquation des exigences attendues pour un groupe de postes similaires avec les profils issus de la grille des fonctions y a été évaluée.

Douze ateliers thématiques « métiers » ont été réalisés en collaboration avec les responsables RH de différents services. Le travail a été effectué sur la base de la nouvelle grille des fonctions et des descriptifs qui y sont associés. Cette démarche inter-services visait notamment à asseoir la cohérence transversale de la grille des fonctions.

Au fil de ces ateliers, un répertoire de descriptions de poste de référence a été créé afin d'illustrer les différents niveaux d'exigence de la grille des fonctions. Sur cette base et dans un premier temps, le pré-positionnement de 34% des postes (soit plus de 1'700) a pu être consolidé suite à l'examen des compétences et sollicitations figurant dans les descriptifs de fonction.

Ces résultats ont permis d'améliorer et de documenter les futurs instruments de collocation, soit la grille et les descriptifs de fonction.

Tableau de passage dans les services (classement selon ordre de passage)

Date	Dénomination de l'atelier	Responsable RH des services
25.06.2013	Education (centres de vacances, CPA) et TSHM	SJL, SAJE
04.07.2013	Psychologie	SSL, SPS
12.07.2013	Architecture et urbanisme	ARCH, URB
22.08.2013	Flux (logistique, transport)	SALV, RM
30.08.2013	Réseaux (eau, gaz, électricité)	eau, SEL, GAZ-CAD
25.09.2013	Comptabilité	SF, SR, FASiL, SiLCoM
01.10.2013	Gestion de dossiers	SAS, SSL, CH, Polcom, SF
15.10.2013	Usine	SEL, eau, ASST, GAZ-CAD
01.11.2013	Conciergerie	SEPS, SLG, FASiL
22.11.2013	Chantier	SEL, RM, SIMA, SPADOM
04.12.2013	Ingénieur-e-s et chef-fe-s de projet génie civil	RM
09.12.2013	Dessinateur/trice-s	RM, FASiL, EAU

En outre, l'équipe de projet a complété la tournée des services initiée en 2012 par l'examen des postes des services suivants : organisation et informatique, assainissement et psychologie scolaire.

Consultation auprès des partenaires sociaux

Le 24 janvier 2013, le COPIL a décidé de mettre en consultation la grille des fonctions ainsi que la documentation associée. Cette décision a été communiquée durant la séance du GIPS du 8 février 2013.

En effet, la Municipalité a régulièrement indiqué qu'elle entendait mener ce projet en impliquant les partenaires sociaux tout au long de son déroulement. La consultation en question s'inscrit dans cette démarche.

Objet de la consultation

La consultation a porté sur la grille des fonctions et les descriptifs de fonction qui y sont associés. Chaque association s'est vue remettre un jeu de documents en trois exemplaires (grille et descriptifs de fonction).

La version de la grille des fonctions mise en consultation est le résultat d'un processus complexe. Elle a été élaborée sur la base des résultats des séquences de notations menées de 2009 à 2012 (150 fonctions repères), puis adaptée en regard des résultats issus de la phase d'ajustement de la grille (PAG), qui a vu le passage de l'équipe Equitas dans la quasi-totalité des services de la Ville en 2012.

L'intégration des remarques recueillies dans le cadre de cette consultation permettra d'établir une nouvelle version affinée de ces outils.

Périmètre

Le périmètre de la consultation a couvert les associations représentées au GIPS, soit :

- l'union des employés de l'administration communale lausannoise (UEACL);
- l'association des fonctionnaires de police (AFPL);
- l'union du personnel des Services Industriels (UPSI);
- le syndicat des services publics (SSP), section de Lausanne – Ville;
- la section syndicale SUD – Lausanne;
- l'association des cadres de l'administration lausannoise (ACAL).

Calendrier

Remise des documents	Début de la consultation	Fin de la consultation	Séance de retour (GIPS no 19)
10, 11 et 12 juillet 2013	10 juillet 2013	25 octobre 2013	18 novembre 2013

Sur demande expresse de leur part, les associations ont pu bénéficier d'une séance «technique» afin de poser des questions de compréhension sur les outils mis en consultation.

Bilan des réponses par associations/syndicats

Association / Syndicat	Réponse écrite – <i>par date de réception</i>
UEACL	22.10.2013
AFPL	24.10.2013
ACAL	29.10.2013
SSP	01.11.2013 (délai demandé)
UPSI	04.11.2013 (délai demandé)
SUD	Aucune réponse

Lors de la séance de retour du 18 novembre, le COPIL et l'équipe de projet ont pu donner suite en plenum aux remarques et questions adressées par les associations. Il a également été décidé d'y répondre par l'intermédiaire du rapport intermédiaire sur l'évaluation des fonctions en y versant l'intégralité des réponses préparées par Equitas.

Groupe thématique «Rémunération»

Simulations d'impacts

En 2013, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. L'objectif est de pouvoir fournir les informations utiles à la prise de décisions du COPIL, respectivement de la Municipalité.

Dans cette optique, il s'est agi pour l'équipe de projet de mettre en place des outils dynamiques de simulation des impacts : ces derniers ont été placés dans deux groupes distincts.

1. Impacts RH

Evaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires le jour de la mise en oeuvre. Plusieurs dimensions prises en compte : fonction actuelle, niveau d'exigence future, titre de formation, direction, service, etc.

2. Impacts financiers

- calcul global du coût de la mise en oeuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système) ;
- évolution de la masse salariale dans l'ancien et le nouveau système à 5 ans ;
- évolution de la masse salariale du nouveau système à 13 ans ;
- différentiel entre l'évolution des deux systèmes.

Sur la base des premières hypothèses retenues par le COPIL, ces outils permettent d'ores et déjà d'évaluer l'impact général de la mise en oeuvre d'Equitas et d'évaluer les éventuelles dispositions transitoires qui pourraient être adoptées afin d'en atténuer les effets non désirés.

Les résultats accumulés lors des travaux effectués en collaboration avec les services sont stockés informatiquement puis liés dans un modèle d'analyse dynamique. La construction de ce modèle vise à gérer l'incertitude relative à la collocation des postes au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Toutefois, l'équipe de projet travaille sur la base d'informations non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (variantes d'échelle des salaires, niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

Etudes métiers et traitement de dossiers

Afin de faciliter la transition vers Equitas et de corriger les défauts les plus patents du système actuel, il peut s'avérer nécessaire d'analyser et/ou d'influer sur les aspects de la rémunération de certains métiers de la Ville. Ces études sont priorisées par la délégation municipale aux affaires du personnel et les demandes proviennent des services ou des directions.

Des travaux significatifs ont été réalisés sur les métiers suivants : concierges scolaires, employé-e-s de bureau, conseiller/ières ORP, aides de maison/cuisine, huissier/ères de Municipalité, psychologues scolaires, praticien-ne-s formateur/trice-s, monteur/euse-s électricien-ne-s.

Autres réalisations et acquisitions

En 2013, deux licences distinctes ont été acquises par l'équipe de projet pour les logiciels Qlikview et Profil Manager. Ces acquisitions ont toutes deux pour caractéristique de renforcer l'autonomie de l'équipe de projet par rapport aux ressources externes.

Profil Manager

L'application Profil Manager est un produit du consultant GFO. Elle permet à l'équipe d'effectuer des analyses et d'éditer directement la grille et les descriptifs de fonction. Dans ce cadre, les adaptations des outils issues des travaux effectués en collaboration avec les services sont développées par Equitas, puis validées par le consultant, ce en regard des impératifs liés à la méthode d'analyse des fonctions.

Logiciel Qlikview

En 2013, l'utilisation de l'outil de business intelligence Qlikview s'est intensifiée dans le cadre des simulations d'impact précédemment évoquées. Son utilisation a notamment permis de :

- consolider des données pertinentes issues de différentes sources dans une seule et même application ;
- automatiser les mises à jour de données (salariales, organisationnelles) ;
- explorer les associations entre les données ;
- développer la prise de décisions collaboratives en temps réel et de façon sécurisée ;
- visualiser les données à l'aide de graphiques ;
- utiliser des applications, des tableaux de bord et des analyses dynamiques.

L'utilisation et la maîtrise de ce nouvel outil ont pris une dimension stratégique pour Equitas. En effet, la mise à jour automatique des données et l'aspect dynamique de leur traitement s'avèrent particulièrement utiles vu la nature évolutive du projet.

Développements Peoplesoft

Afin de permettre le stockage et l'exploitation des résultats du processus de collocation progressive des postes, deux développements spécifiques ont été conçus, réalisés, puis introduits avec succès dans la base de données du personnel (PeopleSoft). Les données stockées sont les suivantes :

- historique de collocation du poste dans la nouvelle grille des fonctions (branche, domaine, chaîne et niveau) ;
- contraintes et sollicitations spécifiques liées à l'exercice de l'activité du poste.

Ces données pourront ainsi être complétées et mises à jour de manière fiable et sécurisée au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.– devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2013, le montant global des dépenses est de CHF 80'000.– Ce montant a principalement servi à couvrir les honoraires des consultants (60%) et à acquérir des logiciels spécialisés (37%). A noter que depuis le lancement du projet, 2013 est l'année où les frais de consultant sont les plus bas ; ceci s'explique par la maîtrise de la méthode et des outils acquise par l'équipe de projet en place.

A fin 2013, le solde 'non consommé du crédit se monte à CHF 520'000.–. Ainsi, le montant prévu initialement pour cinq ans a été consommé à 70%. Aucun dépassement n'est constaté. La mise en œuvre du projet ayant été repoussée, il est possible d'envisager l'année 2014 sans demander de montant supplémentaire.

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation de ses principales institutions culturelles
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux
- mise en œuvre de la loi vaudoise sur les écoles de musique

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.30	9.60	10.30	9.60
Musée design et arts appliqués	11.60	11.80	11.60	11.10
Musée historique de Lausanne	16.65	15.65	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.30	5.80	5.80
Unité administrative	7.50	7.00	7.50	7.00
Total service	51.85	49.35	51.85	50.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Collection de l'Art Brut	12	9.60	12	9.60
Musée design et arts appliqués	18	11.80	16	11.10
Musée historique de Lausanne	23	15.65	24	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.30	9	5.80
Unité administrative	8	7.00	8	7.00
Total service	69	49.35	69	50.15

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administrative				
Musée historique de Lausanne	1		0	
Total service	1		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- l'entrée en fonction de M. Vincent Baudriller, directeur du Festival d'Avignon de 2003 à 2013, au Théâtre de Vidy-Lausanne, le 1^{er} septembre ;
- la remise de la Médaille d'or de la Ville de Lausanne à M. Christian Zacharias au moment de son départ de la direction artistique de l'Orchestre de Chambre ;
- la nomination, le 1^{er} mars, de Mme Sarah Lombardi à la direction de la Collection de l'Art Brut ;
- l'entrée en fonction, le 1^{er} février, de M. Alexandre Mayer à la tête du Sinfonietta de Lausanne succédant à M. Jean-Marc Grob ;
- la démission de M. Guillaume Tourniaire à la direction artistique de l'Ensemble vocal de Lausanne ;
- l'ouverture d'une dizaine d'ateliers d'artistes aux anciens abattoirs de Malley ;
- l'inauguration officielle du Théâtre Arsenic, le 19 septembre, après deux ans de chantier et une saison hors les murs ;
- les 20 ans du Musée romain de Lausanne-Vidy ;
- le changement de direction à la tête du Théâtre Boulimie avec l'entrée en fonction de MM. Frédéric Gérard et Kaya Güner ;
- la réforme du soutien du Service de la culture à la création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire) et la création d'une commission des arts de la scène qui entrera en fonction pour l'année 2014/2015 ;
- la mise en œuvre des contrats de confiance musique.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre de Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de chambre de Lausanne) un montant de CHF 800'000.–, soit une légère diminution par rapport à 2012 (2.95% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions). Ce pourcentage s'inscrit en augmentation par rapport à 2012 en raison de la hausse de loyer de l'Opéra de Lausanne, qui a vu ses surfaces augmenter suite aux travaux de rénovation.

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 9'320'000.–, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC). Ce montant, en net retrait par rapport à l'année précédente, s'explique par la création de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), fondation de droit public, qui est chargée de verser les subventions aux écoles de musique reconnues.

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18.85% du budget du Service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- le bulletin *expos-infos*, financé par le Canton et la Ville, tirée à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure *infos expos*, qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées de Lausanne et Pully

Treizième édition pour La Nuit des Musées qui s'est déroulée du samedi 21 septembre à 14h au dimanche 22 septembre à 2h. Ce sont plus de 15'000 visiteurs dont plus de 2'600 enfants qui, pour la somme modique de CHF 10.– (gratuit pour les moins de 16 ans), ont visité les 24 musées et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de cent animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet imaginé par la styliste lausannoise Laure Paschoud a pris la forme d'un foulard sur lequel était imprimée la carte de la Ville de Lausanne.

Dépôts des musées communaux et du fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours au gré des disponibilités des restaurateurs mandatés. En 2013, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain, de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Ce sont ainsi 224 œuvres qui ont été restaurées à ce jour sur les 339 objets touchés par l'inondation.

A signaler que la Collection de l'Art Brut, le Musée de design et d'arts appliqués contemporains, le Fonds des arts plastiques, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, sont dans l'attente urgente d'un ou de plusieurs dépôt-s climatisé-s et sécurisé-s pour l'entreposage des collections.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont entre 5'000 et 6'000 images d'œuvre d'art qui ont été prises en studio et numérisées en HD. A signaler que le SOI et le Service de la culture ont lancé une refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville auprès du public lausannois, suisse et étranger.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

29'997 personnes (45'442 en 2012), dont 2'593 élèves et 4'325 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*Pop-Up. Design entre les dimensions*», du 22 novembre 2012 au 3 mars 2013 ;
- «*L'usage des jours. 365 objets en céramique par Guillaume Bardet, designer.*», du 27 mars au 26 mai 2013 ;
- «*Coup de sac! Art et design autour du sac en plastique*», du 19 juin au 6 octobre 2013 ;
- «*Mastering Design: travaux de Master du Royal College of Art de Londres et de la Design Academy Eindhoven*», du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- «*No Name Design. Le cabinet de curiosités de Franco Clivio*», du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- «*All'Ambic*» par Patricia Urquiola, sur l'invitation d'Adriano Berengo, du 20 octobre 2012 au 24 septembre 2013 ;
- «*La Forge des Anges. Les plus belles œuvres des débuts de l'art verrier*», du 27 février au 24 novembre 2013 ;
- «*Le verre vivant. Acquisitions récentes de la collection d'art verrier*», du 11 décembre 2013 au printemps 2015.

A relever la création, en juin, d'une association des Amis du mudac dont le but est de favoriser et soutenir les activités du musée.

Musée historique de Lausanne (MHL)

27'345 personnes (24'965 en 2012), dont 2'348 élèves et 2'102 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*Louis Rivier. L'intimité transfigurée*», du 24 mai au 27 octobre 2013 ;
- «*Mon premier fruit. Marcel Vidoudez, illustrateur (1900-1968)*», du 15 février au 14 avril 2013 ;
- «*D'un artiste à l'œuvre. Marcel Poncet*», du 21 juin au 27 octobre 2013 (prolongée jusqu'au 24 novembre 2013) ;
- «*Ernest Pizzotti. Points d'encrage*», du 22 mars au 9 juin 2013.

Suite à des problèmes rencontrés avec le scénographe chargé de la conception du nouveau parcours permanent du MHL, les études ont été interrompues. Le mandat de scénographie a pu être repris par un nouvel atelier qui poursuit les travaux de conception, de manière à présenter une demande de crédit d'ouvrage en 2014.

Collection de l'Art Brut (CAB)

35'050 personnes (37'991 en 2012), dont 5'196 élèves et 2'550 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*Morton Bartlett*», du 23 novembre 2012 au 14 avril 2013 ;
- «*James Edward Deeds*», du 15 mars au 4 août 2013 ;
- «*Welcome to my World! Daniel Johnston*», du 15 mars au 30 juin 2013 ;
- «*Charles Steffen*», du 23 mai au 29 septembre 2013 ;
- «*Jacqueline Oyex et François Burland*», du 3 au 29 septembre 2013 ;
- «*Véhicules*», du 8 novembre 2013 au 27 avril 2014.

Mme Sarah Lombardi, ancienne conservatrice, a été nommée directrice de la Collection de l'Art Brut depuis le 1^{er} mars 2013, après en avoir assumé la direction intérimaire depuis le 1^{er} janvier 2012.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'459 visiteurs (12'042 en 2012), dont 977 élèves et 1'160 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- «*La mort est dans le pré*», du 29 novembre au 14 avril 2013 ;
- «*Malins plaisirs*», du 29 mai 2013 au 2 mars 2014.

Après 18 mois de chantier, les travaux d'extension du musée se sont achevés au mois de novembre 2013, à temps pour célébrer les 20 ans du musée. Cette extension qui accueille une salle pour les activités didactiques, une salle de conférence, un bureau, un atelier de menuiserie et un dépôt supplémentaire sera officiellement inaugurée au printemps 2014. Comme adopté dans le préavis de crédit de construction, une médiatrice culturelle a été engagée afin de prendre en charge l'organisation et le développement des activités pédagogiques du musée.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne à la fois quant à une subvention et à l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure :

- «*Fenêtres. De la Renaissance à nos jours. Dürer, Monet, Magritte...*», du 25 janvier au 20 mai 2013. Il s'agissait de la première exposition thématique à la Fondation depuis sa création ;
- «*Miró. Poésie et lumière*», du 28 juin au 27 octobre 2013.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission a examiné 88 dossiers de demandes de soutien et a visité un atelier.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 16 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de trois publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de cinq autres lieux d'art indépendants ou associations d'artistes. La manifestation Aperti a également été soutenue.

Les collections du Fonds des arts plastiques se sont enrichies de deux photographies de Joël Tettamanti et de treize estampes de divers artistes. Dans le cadre du pour-cent culturel, plusieurs œuvres ont été intégrées à des bâtiments entre 2012 et 2013 : «*Überflux*» de Sophie Guyot au Théâtre Arsenic, «*Fabulous Thirties*» de Francis Baudevin à la Maison de quartier de la Pontaise, «*Un, deux, trois, nous irons au bois...*» de Carole Rey et Fausto Toma au Collège de Villamont, «*Retrobis*» d'Ignacio Bettua également au Collège de Villamont et enfin, «*Trame*» de Luc Aubort au Collège du Bois-Gentil.

Par ailleurs, l'intérêt des collections d'art du FAP a été confirmé par une inscription à l'inventaire des biens culturels suisses. Un important travail de photographie et d'inventaire a été mené en 2013 pour les documenter. S'agissant de la sécurité, les œuvres installées dans les bureaux et les espaces publics devraient bénéficier de contrôles réguliers, de mesures de conservation et d'une signalétique adaptée, actuellement non réalisables faute de ressources. Un nouveau dépôt plus grand et aux normes muséales reste nécessaire pour les œuvres non exposées.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, sera revu dans le cadre du préavis de politique culturelle prévu en 2014.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.46% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

L'année a été marquée par l'entrée en fonction de M. Vincent Baudriller le 1^{er} septembre 2013. Celui-ci succède à MM. René Zahnd et Thierry Tordjman qui avaient assuré la direction ad interim suite au décès de M. René Gonzalez le 18 avril 2012. L'année 2013 a été entièrement programmée, budgétée et organisée par les deux directeurs ad interim.

Plus de 74'000 spectateurs, dont 4'000 adhérents, ont assisté aux 39 spectacles (497 représentations).

26 productions (416 représentations) ont été présentées dans 13 pays dont le Japon, Taïwan, l'Australie, la Russie et l'Ukraine. La France demeure toutefois le marché essentiel avec 74% des représentations. Le Théâtre de Vidy-Lausanne a souhaité d'ailleurs être présent pour la cinquième saison consécutive durant tout le mois de juillet au festival Off d'Avignon avec deux productions de Zabou Breitman (*La Compagnie des spectres* et *Journal de ma nouvelle oreille*).

Le Théâtre a continué d'être un lieu de production et de création. Il y a eu des spectacles produits par Vidy avec des metteurs en scène étrangers avec entre autre Clotilde Mollet et Marilù Marini (*Ça va ?*), Thomas Ostermeier (*Les Revenants*), Krystian Lupa (*Perturbations*), Yeung Fai (*Blue Jeans*), Marie Reymond (*Vers Wanda*), Corinne Jaber (*Oh mon doux Pays*), Galin Stoev (*Le Triomphe de l'Amour*), et deux productions avec des metteurs en scène suisses, soit Gian Manuel Rau (*Rome Nanterre*) et Julien Mages (*Ballades en Orage*).

Il y a eu des coproductions en création à Vidy avec entre autre Sidi Larbi Cherkaoui en collaboration avec le Théâtre du Jorat et le Sadler's well (*Milonga*), Emmanuel Meirieu (*Mon Traître*) Michael Serre (*Les Enfants du soleil*), James Thiérree (*Tabac rouge*), Patrick Sims (*Acting Bug*) ou avec les suisses Philippe Saire (*La dérive des continents*), Dorian Rossel (*Staying Alive*).

Des coproductions ont été également accueillies à Vidy avec, de l'étranger, Benoit Lambert (*Dénommé Gospodin*), Cécile Pauthe (*Yukonstyle*), Josse de Pauw (*An old Monk*), Jean Yves Ruf (*Hughie*), et de suisse Philippe Lüscher (*La force de tuer*). S'agissant des accueils de spectacles en tournée, l'on peut citer Hassane Kassi Kouyaté (*The Island*), Laurent Hatat (*Les oranges*), Thomas Ostermeier (*Hamlet en allemand*), Simon Abkarian (*Ménélas*), Denis Marleau (*Les femmes savantes*), et un artiste suisse José Lillo (*Le petit maître corrigé*).

Le cirque était présent avec Aurélien Bory (*Géométrie de Caoutchouc*), Stéphane Ricordel (*Acrobates*) ou un Loup pour l'homme (*Face Nord*).

La musique a également été importante avec dès janvier, quatre séries de concerts de chanson romande avec quatre jeunes auteurs interprètes (François Vé, Jérémie Kisling, Oscar Louise et Marc Aymon), plus tard Giovanna Marini puis, en fin d'année, le concert de Oy Division. A noter enfin que l'Anneau Hans-Reinhart a été décerné à Yvette Théraulaz sous le chapiteau du Théâtre, le 6 octobre, à l'occasion de son tour de chant: *Les Années*.

A la demande du Conseil de fondation et du nouveau directeur, une analyse approfondie du théâtre, en particulier sur son activité de production et ses équipements a été réalisé par un mandataire externe. Celui-ci révèle que le bâtiment, propriété de la Ville de Lausanne, nécessite d'importants travaux de rénovation et de sécurisation notamment des espaces scéniques.

Théâtre Kléber-Méleau

Le Théâtre a proposé huit spectacles pour 71 représentations (une production et sept accueils) attirant quelque 15'061 spectateurs.

Théâtre Arsenic

L'année 2013 a marqué le retour partiel puis complet des activités de l'Arsenic dans ses espaces rénovés. De janvier à l'été, la moitié nord du bâtiment a été exploitée par des spectacles et des répétitions; les espaces de bureaux ont été installés. La moitié sud a été terminée en septembre et les nouveaux espaces en font un outil de travail unique sur le plan romand.

12'497 spectateurs ont assisté à 38 manifestations, représentant 183 représentations. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit vingt créations théâtrales et chorégraphiques, trois séries de films réalisés par les étudiants de l'ECAL et un concert. Le Théâtre a également accueilli seize spectacles (théâtre et danse) de Suisse, France et Belgique.

Théâtre Boulimie

Après avoir dirigé pendant 42 ans le Théâtre Boulimie, Mme Martine Jeanneret et M. Lova Golovtchiner ont cessé leur activité à la fin de la saison 2012-2013. Le deuxième semestre a été placé sous la direction de MM. Kaya Güner et Frédéric Gérard nommés à la tête du Théâtre pour trois ans. Leur première production intitulée «Changement de direction» et présentée en fin d'année a fait le plein de spectateurs toujours aussi fidèles.

Plus de 12'600 spectateurs ont assisté aux sept spectacles proposés (92 représentations).

Théâtre 2.21

Ce sont plus de 5'600 spectateurs qui ont assisté aux 27 propositions artistiques (156 représentations) répartis dans les deux salles du Théâtre.

Pulloff Théâtres

Le Pulloff a proposé à plus de 5'300 spectateurs onze spectacles dont sept créations et quatre accueils.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté 17 spectacles (quatre coproductions, neuf accueils et quatre concerts) pour un total de 205 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 22'043 spectateurs dont 7'701 élèves (86 représentations).

A relever dans le domaine très jeune public (dès trois ans) «*Petit Bleu et Petit Jaune*» inscrit dans la campagne de sensibilisation *Moi & les autres* organisée par la Ville de Lausanne sur le thème de l'altérité et «*Jardin sous la Lune*» qui ont tous deux connu une forte affluence de «nouveaux spectateurs».

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté six spectacles totalisant 34 représentations auxquelles 3'642 spectateurs ont assisté. A relever que les 14 représentations scolaires ont attiré quelque 2'000 élèves.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

Pour mémoire il convient de rappeler que la réforme du soutien à la création scénique indépendante est entrée en vigueur cette année dans son volet budgétaire (fusion des lignes dédiées à la création théâtrale indépendante et à la création chorégraphique indépendante en une ligne dédiée à la création scénique indépendante) et qu'elle trouvera son aboutissement au niveau fonctionnel avec la création d'une nouvelle commission des arts de la scène pour la saison 2014-2015.

Les commissions de la danse et du théâtre, qui se sont réunies à six reprises, ont retenu 24 projets créés durant l'année. Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- les compagnies Théâtre en Flamme (dirigée par Denis Maillerfer), Jours tranquilles (dirigée par Fabrice Gorgerat), 2b company et Marielle Pinsard ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- la compagnie n°23 prod (dirigée par Massimo Furlan) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia ;
- les compagnies Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également le canton de Vaud et Pro Helvetia ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant également les Ville et canton de Genève ;
- enfin les compagnies Les voyages extraordinaires et Utilité public ont bénéficié d'un nouveau type de soutien pluriannuel au bénéfice des compagnies œuvrant particulièrement au décroisement des publics.

Bourse de compagnonnage

Dans le but de promouvoir la relève dans les arts de la scène, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'une durée de deux ans. En 2013, une nouvelle bourse a été attribuée au metteur en scène Laurent Gachoud alors que celle de Ludovic Chazaud entrait dans sa deuxième année.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos).

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'262'000.– (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'615'000.– (Sévelin 36: CHF 140'000.– plus CHF 85'600.– de prise en charge

de loyer; Cargo 103: CHF 20'000.–; AVDC: CHF 25'000.–; Arsenic: CHF 1'315'000.– plus CHF 643'000.–; Corodis: CHF 35'000.–; Théâtre 2.21: CHF 215'000.– plus CHF 43'400.–; Pulloff Théâtre: CHF 50'000.– plus CHF 13'000.–).
En tout, c'est donc un montant de **CHF 3'092'000.–** qui est venu soutenir la création indépendante.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.62% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

86'330 personnes (157'540 en 2012) dont environ 19'400 à Lausanne ont assisté à la vingtaine de ballets (60 représentations dont 13 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Japon, Russie, Italie, Chine, Sénégal, Slovénie, Suisse).

L'année a été marquée par la création «*Anima Blues*» de Gil Roman présentée en avant première à l'Opéra de Lausanne en février. 2013 correspondait également au retour du Béjart Ballet Lausanne, après 36 ans d'absence, au Sénégal. A mentionner, en outre, la reprise du programme donné en hommage à Jorge Donn pour les 20 ans de sa disparition et des représentations à guichets fermés du «*Sacre du Printemps*» pour le centième anniversaire de la partition de Stravinsky.

Le BBL a démarré l'année par une tournée en France avant de présenter la création de Gil Roman à l'Opéra de Lausanne au mois de février. La compagnie s'est ensuite envolée au Japon où elle a donné plusieurs représentations de «*Dionysos suite*», «*Syncopé*», «*Boléro* et *Light*». Puis après un passage au mois de mars au Théâtre du Bolchoï à Moscou et à Marseille, le BBL s'est produit au mois de mai à St-Petersbourg lors de la réouverture du Théâtre Mariinsky avec comme artiste invitée Diana Vishneva. Ce sont plus de 11'250 spectateurs qui ont applaudi «*Light*» au Théâtre national de Chaillot et près de 8'000 au Théâtre de Beaulieu à Lausanne. Le BBL s'est ensuite produit en Slovénie avant d'entamer une tournée dans plusieurs régions de France au mois de juillet. Après Zurich, Paris et Vérone au mois d'octobre, les danseurs du BBL se sont envolés à destination de Shanghai. Ce sont près de 2'000 Chinois qui ont eu l'occasion d'applaudir «*Ce que la mort me dit*», «*Le chant du compagnon errant*» et «*Ce que l'amour me dit*». Fin novembre, les danseurs se sont produits à Dakar où Gilles Roman a également donné un stage à l'Ecole des Sables, dirigée par Germaine Acogny. Enfin «*Le Spectre de la Rose*», «*Anima Blues*» et «*Le Sacre du Printemps*» sont venus clore l'année au Théâtre de Beaulieu devant 8'500 spectateurs.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Invité au mois de mai par l'Opéra de Lausanne, Rudra a présenté «*Mulambo*» et, année anniversaire oblige, «*Le Sacre du Printemps*», deux créations de Cisco Aznar. Puis, sous le soleil des arènes de Nîmes, ce sont quelque 32'000 spectateurs qui découvrent «*Qualia ou la vie d'artiste*» de Valérie Lacaze et «*Batucada*» de Maurice Béjart. Enfin au mois de novembre les danseurs du Rudra et les professeurs scellent un partenariat avec l'Académie nationale de danse de Beijing, avant de donner deux spectacles au Théâtre de Tianqiao.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Ce sont 2'874 personnes qui ont assisté à la sélection et finale du 41^e Prix de Lausanne les 1^{er} et 2 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 250 jeunes danseurs de 32 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le jury a sélectionné 73 candidats. Sur les 20 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 60 écoles ou compagnies partenaires du Prix. A relever que le Prix a ouvert plus largement ses portes à la population lausannoise et l'a invitée à suivre des moments-clés de la semaine du concours tels que cours, répétitions, coaching sous la supervision d'Etoiles de la danse. Des rendez-vous quotidiens, gratuits et ouverts à tous, à l'occasion desquels tout un chacun a pu dialoguer avec des personnalités du milieu de la danse ont également été organisés pour la première fois.

Collection suisse de la danse (CSD)

La Collection a inauguré, au mois de septembre, l'Espace Maurice Béjart dans ses locaux de Villamont mettant ainsi en valeur la collection du chorégraphe conservée par la CSD. Cette dernière a par ailleurs organisé plusieurs projections de films à Lausanne, Genève et Zürich et remis au mois d'août les 6^e Prix de documentation vidéo à cinq compagnies.

Théâtre Sévelin 36

Plus de 4'100 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (39 représentations) programmés parmi lesquels *Les Printemps de Sévelin*, *Les Quarts d'Heure*, *la Fête de la danse*, *les Urbaines* ou *Open Studios*, soit un nouveau projet de Sévelin 36 qui est une porte ouverte au public en plein processus de création d'un artiste en résidence. A relever la remise par l'Office fédéral de la culture du Prix spécial de la danse 2013 au Théâtre Sévelin 36.

Cargo 103

Cargo 103 que l'on nomme depuis 2013 «*l'Annexe*» a proposé essentiellement des cours, des stages, des ateliers de danse contemporaine, ainsi que des activités culturelles à destination des publics scolarisés.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

Tout au long de l'année, l'AVDC a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site internet, newsletters, mise à jour de la partie danse de l'annuaire du spectacle romand, répertoire de la danse du canton de Vaud), appui et conseils aux danseurs et chorégraphes, organisation de stages et de manifestations, médiation culturelle (Plateforme vaudoise de médiation en danse) et archivage du patrimoine vidéo vaudois de danse qui s'est terminé en 2013.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Durant l'année, elle a suivi plus d'une cinquantaine de danseurs, proposé des bilans de compétences, des séances de coaching, donné un cours d'introduction à la vie professionnelle, sensibilisé et informé les danseurs mais aussi différents partenaires (office régional de placement de Lausanne, office de l'assurance invalidité du Canton de Vaud), ainsi qu'octroyé quatre nouvelles bourses.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THEATRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 41.18% du budget du Service de la culture.

Dans le domaine de la musique, l'année 2013 a été marquée par l'introduction des contrats de confiance à destination des artistes (et groupes d'artistes) musiciens. Ce contrat est aussi bien destiné à aider les musiciens ou les groupes de musiciens émergents à négocier au mieux le passage du statut d'artiste local à celui d'artiste à rayonnement régional voire national et international qu'à soutenir les artistes ou groupes d'artistes confirmés dont la contribution à la vie musicale lausannoise est reconnue. Il leur permet de préparer dans de meilleures conditions leurs projets de création et de recherche artistique, de tournée, d'enregistrement et de promotion sans être contraints, sur cette durée, au dépôt de dossiers de subvention pour chaque projet.

Sur proposition du Service de la culture, la Municipalité de Lausanne a attribué, en 2013, trois premiers contrats de confiance d'un montant de CHF 15'000.– sur trois ans à trois projets couvrant l'ensemble des genres musicaux aux artistes suivants :

- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de «latin jazz» ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du Marimba ;
- Karine Guignard, connue comme rappeuse sous le nom de la Gale.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Première année complète d'exploitation dans ses murs pour l'Opéra qui a vu sa fréquentation s'envoler. Ce sont ainsi 43'192 spectateurs (25'661 en 2012) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir six opéras : «*Aladin et la lampe merveilleuse*», «*Viva la Mamma*», «*Tosca*», «*L'Aiglon*», «*Le Nozze di Figaro*», «*Lakmé*», «*Les Mousquetaires au Couvent*» (26 représentations), un opéra en version concert (*L'Orfeo*), quatre concerts et quatre midi-récitals (huit représentations), quatre ballets (huit représentations) et six répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne à Avenches-Opéra qui a présenté aux arènes, sous la direction d'Eric Vigié, «*Nabucco*» dans une mise en scène de Marco Carniti, ainsi que sa présence en Espagne avec la «*Tosca*», en France avec «*Lakmé*» et en Belgique avec «*Roméo et Juliette*».

Après sa réouverture, l'année 2013 a été riche en visites et activités pour le jeune public, l'Opéra poursuivant sa mission pédagogique. Ce sont 4'000 jeunes (2'200 en 2012) qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion du spectacle jeune public présenté, des Ateliers et Découvertes lyriques, des visites guidées, des rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors ou des répétitions générales. Dès l'automne 2013, un nouveau projet pédagogique proposé aux enfants de 7 à 10 ans intitulé «*Mercredi à l'Opéra*» a vu le jour. Cette activité accessible à toutes les personnes intéressées au prix de CHF 20.– est organisée selon le modèle des Ateliers Lyriques. A signaler enfin la réalisation d'un dossier «*Lever de rideau sur l'Opéra*» en collaboration avec la structure Ecole-Musée.

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

La vie de l'OCL a été marquée par le départ de son chef titulaire, Christian Zacharias, après 13 ans à la tête de l'Orchestre. Ce dernier s'est d'ailleurs vu remettre, au mois de septembre, la Médaille d'or de la Ville de Lausanne. La commission de recherche d'un nouveau directeur artistique poursuit son travail.

L'Orchestre de chambre de Lausanne a donné 82 concerts (pour 67'056 auditeurs) dont 65 à Lausanne (51'607 auditeurs), huit en Suisse (5'443 auditeurs) et neuf à l'étranger (10'006 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre de l'Opéra de Lausanne.

Lausanne demeure le lieu d'activité de l'Orchestre avec les Concerts d'abonnement des lundis et mardis (20 représentations) dont un sous la direction d'Heinrich Schiff et un autre avec en soliste Truls Mørk, légende du violoncelle, les Concerts

du Dimanche, les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi, tous donnés à la Salle Métropole. Première flashmob de l'histoire de l'OCL : le 8 octobre, les musiciens se sont réunis dans la station Lausanne-Flon pour y interpréter la «*Barcarolle*» des *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach. Un événement capté par la Radio Télévision Suisse (RTS), diffusé dans l'émission «*Violon dingue*». A relever également un concert réunissant l'Orchestre de la Haute Ecole de Musique (HEMU) et l'OCL sous la baguette de Jesús López Cobos, projet qui a été reconduit en décembre sous la direction, cette fois-ci, de Bertrand de Billy, et qui le sera désormais chaque saison.

En Suisse, l'OCL s'est produit au Victoria Hall à Genève, à La Chaux-de-Fonds, à la Fondation Gianadda à Martigny, à Sion, ainsi qu'à la Salle Equilibre de Fribourg avec en soliste Anne-Sophie Mutter. A l'étranger, l'Orchestre s'est notamment produit à la Salle Pleyel de Paris pour deux concerts à guichets fermés. Dirigé par son violon solo, Gyula Stuller, il y accompagnait quelques-uns des plus grands noms du piano dans l'intégrale des «*Concertos pour clavier*» de Bach. Ces deux concerts ont bénéficié d'une large diffusion sur plusieurs canaux internet à l'occasion d'une première grande collaboration culturelle entre France Télévisions et la RTS.

Sinfonietta de Lausanne

L'année a été marquée par l'entrée en fonction le 1^{er} février d'Alexandre Mayer à la tête de l'Orchestre. Le Sinfonietta a présenté 15 programmes différents en 32 concerts publics. Il s'est produit avec un effectif d'une vingtaine à 95 musiciens lors de la collaboration avec l'Orchestre de Chambre de Genève dans le cadre du Wagner Geneva Festival. Il a donné six concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'Orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne et dans le canton de Vaud notamment au festival St-Prex Classics avec Gautier Capuçon et au Montreux Jazz Festival avec Woodkid. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a également assuré les représentations des «*Mousquetaires au Couvent*». Un concert dirigé par Jean-Marc Grob a eu lieu à guichets fermés à la Salle Métropole en avril.

Camerata de Lausanne

5'612 spectateurs ont assisté aux neuf concerts donnés en Suisse, Turquie et Russie. A relever l'enregistrement de deux œuvres de Vivaldi avec la violoncelliste Suzanne Ramon.

Quatuor Sine Nomine

L'année a été marquée par le Festival Sine Nomine 30 ans avec trois temps forts dont en particulier «*Aimez-vous Brahms ?*» (1'800 auditeurs) à l'Hôtel Righi Vaudois de Glion pour huit concerts autour de la musique de chambre de Brahms et à la Salle Métropole à Lausanne pour deux concerts symphoniques avec Peter Rösel et l'Ensemble Vocal de Lausanne sous la direction de Michel Corboz.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa seizième édition, sept concerts, une conférence et trois *Bach Days* suivis par plus de 3'760 auditeurs.

Académie de Musique

Les Masterclass de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 5 juillet au 13 juillet. Sur les 20 duos inscrits, dix ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Canada, Belgique, Russie, Suisse, Etats-Unis, République Tchèque, Corée du Sud, Lettonie et Japon. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 620 personnes. Le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Hong-Kim.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

2013 a vu la démission pour la fin de l'année du directeur artistique de l'EVL M. Guillaume Tourniaire, nommé une année auparavant pour reprendre la succession de M. Michel Corboz. Ce dernier a assuré la direction des concerts durant la phase de transition, et M. Nicolas Farine a été engagé au mois de novembre comme assistant de direction musicale.

29'700 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 38 concerts donnés par l'EVL.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, onze concerts devant plus de 6'520 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé dix concerts suivis par plus de 2'200 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne «*Les Goûts Réunis*», qui a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 450 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (deux grands concerts payants et des concerts gratuits chaque samedi avant le culte du soir, près de 4'000 auditeurs), l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (dix concerts, près de 1'300 auditeurs), ainsi que la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne qui pour les dix ans de l'installation des grandes orgues a organisé le spectacle *Tocca & Lux*, suivi par plus de 4'000 spectateurs ;

- la Société de Musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de dix concerts et concerts commentés attirant plus de 1'120 auditeurs;
- Amabilis, qui a organisé huit concerts suivis par près de 1'000 spectateurs;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 12 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 17^e Festival;
- le Festival de guitare de Lausanne, qui a organisé la première édition du concours international de guitare «Victor Pellegrini»;
- l'Ensemble Babel;
- le concours d'Interprétation musicale 2013.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra) s'est monté à CHF 15'278'836.–.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

Chorus – Fondation PromoJazz

Année anniversaire pour Chorus avec les 25 ans du premier concert public donné un vendredi 13 décembre mais également pour les Printemps du Jazz, fruit de la collaboration avec l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA) et la HEMU, qui fêtaient leurs dix ans. Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants: le concert de Curtis Fuller, tromboniste légendaire de l'histoire du jazz, ainsi que le premier concert du Big Band de Suisse Romande, sous la direction de et en forme d'hommage à Roby Seidel.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 5'900 personnes ont assisté à la 26^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 30 octobre au 3 novembre. Deux productions exclusives ont été réalisées pour ce festival, celle du vibraphoniste Jean-Lou Treboux avec son projet «*new-yorkais*» et celle sous forme d'hommage de Franco Ambrosetti à George Gruntz.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu vingt projets par le biais de soutiens ponctuels (douze créations, huit diffusions) dont en particulier un soutien au :

- Festival Rue du Nord, qui a fêté ses dix ans;
- l'Association Eustache, activités 2013.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 423'700.–.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra, activités 2013;
- Peña del Sol, activités 2013.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 35'000.–.

CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE

Les Docks

Plus de 38'400 personnes (47'600 en 2012) ont assisté aux 73 événements programmés aux Docks. Sur ces 73 événements, dix soirées étaient complètes. Durant l'année, les Docks ont eu le privilège d'accueillir de grandes stars internationales telles que Paul Banks, Cannibal Corpse, Kenny Arkana, les Papa Roach, Kery James, Trentemøller ou encore Ayo. Quelques vieilles légendes sont aussi passées par là: les Dinosaur Jr., Public Enemy, Mudhoney et Maceo Parker. A mentionner que la scène suisse était bien représentée avec notamment Stephan Eicher, Junior Tschaka, Eluveitie et la nouvelle coqueluche Bastian Baker. Ainsi 54 artistes ou groupes suisses se sont produits aux Docks sur le 144 artistes ou groupes programmés. Au chapitre des collaborations, l'on peut relever le travail avec d'autres entités telles que l'association Fer de Lance pour la troisième édition du festival Inferno, l'association 360° Fever, la Fièvre (Rollerdisco), les étudiants de l'Eracom dans la réalisation de films de présentation du programme des Docks, le collectif 16 Pounds pour la recherche d'expositions, le Base Bar pour le Tabarnak de festival, le collectif Organor ou le Festival for Noise. A relever la participation au nouveau projet «Opération Iceberg» dans le cadre du programme européen Interreg qui consiste à un soutien de la scène suisse et française sous la forme d'échanges, formations, résidences et concerts.

A signaler le remboursement par les Docks de la totalité du prêt de CHF 322'000.– consenti par la Ville de Lausanne.

Le Romandie

Plus de 28'170 spectateurs sont venus assister aux 114 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par le Romandie dont un bon nombre de concerts à guichets fermés pour Trust, Hugo Boss, Shannon Wright, Daughter, Light Asylum, Green Fairy ou encore Fauve.

Le Bourg

2013 marquait le centenaire de la salle. Près de 17'000 spectateurs ont assisté aux 144 soirées proposées associant musique, théâtre, performances, contes, lectures et humour. A relever pour cette année une nouvelle collaboration avec l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP) consistant à accueillir des étudiants dans le cadre d'un module d'approfondissement inter-école.

Metropop Festival

Près de 4'500 personnes ont assisté à la treizième édition du Festival, qui s'est déroulée du 7 au 9 novembre à la Salle Métropole.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion, et les activités de formation, conseils et informations. En 2013, la FCMA a mis en place deux projets transfrontaliers avec les régions Rhône-Alpes et la Franche-Comté pour permettre aux artistes d'être accompagnés sur un territoire géographiquement proche mais éloigné par les contraintes administratives. Elle a également organisé huit formations suivies par près de cent personnes. A signaler également la publication d'un livre sur l'histoire des musiques actuelles en Suisse romande.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (24 créations, huit diffusions) dont en particulier un soutien à

- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 17^e édition, trente concerts de groupes suisses et internationaux suivis par plus 7'000 personnes ;
- Régional Rock dont la 32^e édition a accueilli six jeunes groupes régionaux ;
- Festival Electrosanne dont la huitième édition réunissant cent artistes suisses et internationaux a attiré quelque 30'000 personnes ;
- Association Icare, activités 2013 ;
- Le Node Festival ;
- La Cave du Bleu Léopard.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté CHF 1'526'950.--.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe en son sein huit sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (37 spectacles, concerts et cortèges). 2013 voit la réintégration dans l'association de la fanfare du Corps de police de la Ville de Lausanne qui fonctionne en collaboration avec l'Union instrumentale. Un regroupement entre ces deux sociétés et l'Avant-Garde est à l'étude.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à CHF 108'000.--.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Au 1^{er} janvier 2012, la loi sur les écoles de musique (LEM) est entrée en vigueur. Il s'agit de la première législation cantonale en matière d'enseignement de la musique à visée non professionnelle. Elle a pour objet de proposer un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire du canton, de proposer un enseignement musical particulier aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études au niveau professionnel, de favoriser sur le plan financier l'accès des élèves à l'enseignement de la musique et d'organiser le financement de ce dernier.

L'organisation de l'enseignement musical se caractérise désormais par une gestion et un financement centralisés qui s'appliquent à toutes les communes vaudoises et qui sont mis en place par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Une phase transitoire de six ans est prévue afin de garantir la mise en application de tous les éléments concernés sans mettre en péril le bon fonctionnement des écoles de musique.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'200 élèves. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base, l'enseignement particulier (Pré-HEM) ainsi que ses missions spécifiques.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- grâce au partenariat avec l'Opéra de Lausanne, le Conservatoire de Lausanne a offert, au travers d'un casting, à tous les enfants du Canton la possibilité de participer à la production de l'opéra «*Hänsel et Gretel*» ;
- le Conservatoire de Lausanne a participé à la campagne de l'altérité de la Ville de Lausanne avec le projet «*En musique de 7 à 127 ans*» et a offert une série de concerts par des enfants pour les aînés, en EMS ou à domicile ;
- la reconnaissance du diplôme de Maturité Spécialisée Musique par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), projet mené conjointement avec l'EJMA ;
- la participation des élèves et professeurs du Conservatoire lors du Concours suisse de musique pour la jeunesse qui se sont vu remettre nombre de prix et félicitations jury ;
- la création de plusieurs ensembles (Nano'Orchestre, MiniSwing, MinCeltik) par le Conservatoire de Lausanne ouverts aux jeunes élèves de toutes les écoles de musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1105	85	572	26	976	849	127

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'école de Jazz et de Musique Actuelle dispense une formation musicale non professionnelle à environ 900 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (Pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du Canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- le partenariat avec le Holygroove Festival, seul festival de funk de Suisse avec des concerts et masterclass ;
- l'accueil du Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF) ;
- le partenariat avec le festival métal Inferno en mars avec une masterclass sur les instruments traditionnels runes ;
- les portes ouvertes 2013 avec douze heures de concerts et plus de 2'000 visiteurs ;
- les soirées Trad Jazz Sessions, la série de concerts Duo+, les soirées PréPro et les Funky Nights.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
636	286	368	173	1277	764	513

Ecole sociale de musique (ESM)

L'école sociale de musique dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'050 élèves. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base. L'ESM organise la majeure partie de ces cours dans des locaux scolaires. Dus à l'introduction de la nouvelle grille scolaire liée à Harnos et à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui entraînent un élargissement des plages horaires de l'enseignement obligatoire, des problèmes de disponibilité de locaux ont vu le jour. Une solution temporaire a été trouvée avec l'EJMA.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les premiers concerts des chœurs de l'ESM «Petits Chanteurs de Lausanne» ;
- des ateliers de musique ancienne, de musique contemporaine, laboratoires d'histoire sonore, de théâtre et de danse dont une rencontre avec Rudra ;
- la réunion des orchestres de l'EJMA, l'ESM et l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL) créant l'Ensemble-Collectif-Orchestra (ECO) pour un concert dans le cadre de la Fête de la musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
950	98	867	65	1195	764	531

Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'Ecole de musique de la Ville de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 180 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base. Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la troisième édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre ;
- l'accueil des examens cantonaux de l'Association des Ecoles de Musique SCMV ;
- la participation à la Fête de la musique avec le projet ECO réunissant des élèves de l'EJMA, ESM et l'EMVL, ainsi que l'organisation de différents concerts et d'une journée portes ouvertes.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
173	6	144	4	216	118	98

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'Harmonie Ecole de Musique Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 240 élèves. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base. Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- la création d'un ensemble de flûtes traversières portant à six le nombre d'ensembles de musique de chambre ;
- la participation d'élèves à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles, au concours national «Prix Musique», au championnat suisse de cornemuse, qui ont tous été primés ;
- l'organisation d'une journée portes ouvertes, d'un goûter concert ainsi que d'un camp de musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
229	14	196	5	152	125	27

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'Institut de Ribaupierre dispense une formation musicale non professionnelle à environ 310 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base. Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les contes de Jataka présentés au Théâtre de Beausobre avec vingt jeunes harpistes ;
- des Masterclass internationales de piano données par Jean-François Antonioli, directeur de l'Institut ;
- des leçons publiques de classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance, mais également une journée portes ouvertes, des conférences, récitals.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
204	105	116	46	269	262	7

Musica Viva Lausanne (MV)

L'Institut Musica Viva dispense une formation musicale non professionnelle à environ 100 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base. Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- différentes auditions au Temple de St-Jacques à Lausanne ouvertes à tous les élèves et à la maison de quartier de Chailly à Lausanne pour les élèves guitaristes ;
- une audition-concert à l'Eglise du Prieuré à Pully où les élèves avancés se sont produits.

A relever la nomination d'une nouvelle présidente en la personne de Katharina Fuchs Käppeli à la place de Nicolas Tille, directeur de Musica Viva.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
94	7	59	4	101	100	1

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.06% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

Plus de 35'830 spectateurs (plus de 36'000 en 2012) ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. La programmation a été marquée par la présence de très nombreux réalisateurs, comédiens, techniciens et producteurs suisses et étrangers, parmi lesquels Basil da Cunha, Chantal Akerman, Patrick Lapp, Fanny Ardant, Nathalie Baye et Yolande Moreau. Le Capitole a également accueilli de nombreux films suisses, notamment «Avanti» d'Emmanuelle Antille, «Botiza» de Frédéric Gonseth, «Les Grandes Ondes (à l'ouest)» de Lionel Baier ou encore «L'Expérience Blocher» de Jean-Stéphane Bron. A relever aussi des projections musicales puisque la Cinémathèque a présenté en automne plusieurs films muets avec orchestre dont notamment «Les Temps modernes» de Charlie Chaplin, «La Vocation d'André Carel» de Jean Choux, «Richard Wagner» de Carl Fröhlich et William Wauer, etc.

2013 a vu la fin du déménagement de la majeure partie des archives de la Cinémathèque suisse dans ses nouveaux dépôts souterrains de Penthaz. L'année a également été consacrée à l'élaboration du cahier des charges liés à l'intégration du numérique à la Cinémathèque suisse (traitement, stockage, catalogage, diffusion).

Fondation romande pour le cinéma

Deuxième année d'activité pleine pour Cinéforum, 2013 a vu le soutien de 86 projets par le biais de l'aide sélective dont 21 projets vaudois, 51 projets par le biais du soutien complémentaire dont 21 vaudois et dix projets vaudois par le biais de l'aide à la distribution. A relever la signature d'une convention de subventionnement entre la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et Cinéforum pour la période 2013-2016.

Ciné F'estival

La 16^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 6 au 10 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux 20 films présentés en avant-première, ainsi qu'aux soirées spéciales et animations proposées.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, d'Oblò qui a fêté son dixième anniversaire et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la douzième édition s'est déroulée du 16 au 20 octobre attirant plus de 7'720 spectateurs ;
- la seizième Nuit du court de Lausanne, le 22 novembre, durant laquelle près de 3'000 spectateurs ont visionné 67 films dont 24 suisses, répartis en treize programmes thématiques ;
- l'association Belecra pour la programmation 2013 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la huitième édition s'est déroulée du 22 au 25 août, attirant plus 3'000 spectateurs ;
- la Nuit des images dont la troisième édition s'est déroulée le 22 juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 8'000 spectateurs.

*L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté **CHF 1'198'320.-**. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à 448'020 francs (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.-).*

PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.20% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 23 projets par le biais de soutiens ponctuels.

*Les aides allouées en 2013 aux différentes publications s'est monté à **CHF 107'498.-**.*

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.66% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

113'000 festivaliers ont arpenté, pendant six jours, les rues de la Cité pour assister aux 229 représentations proposées par quelque 315 artistes. Ce sont 62 créations ou productions originales qui ont été présentées en exclusivité à la Cité sur les nonante projets artistiques programmés. Pour cette édition, le Festival a pris une dimension inédite en mettant sur pied deux événements artistiques en guise de pré-ouverture. Il a proposé un tour du Canton de Vaud en un million de secondes avec le projet «*SuperReaktion!*» dont le but était d'aller à la rencontre de dix communes et de présenter des performances publiques. Quant au projet «*Prélude en Ville*», il a constitué un hors-d'œuvre de choix sur la semaine précédent le Festival : cinq projets inédits ont été offerts au public en des lieux particuliers répartis en ville.

Les Urbaines

6'500 visiteurs ont participé à la 17^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre. Ce sont plus d'une cinquantaine de performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans neuf lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante à l'Arsenic et à la Halle CFF aux locomotives, futur Pôle muséal.

Fête de la Musique

Sur les 344 groupes inscrits, seuls 174 groupes représentant tous les styles ont pu participer à la 19^e édition lausannoise de cette manifestation, le mardi 21 juin. Environ 50'000 spectateurs étaient présents aux quelque 175 concerts qui se sont déroulés sur les 49 scènes réparties dans la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées).

Lausanne Estivale

Du 14 juin au 15 septembre a eu lieu la 37^e édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois-es et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de **CHF 980'000.-**.*

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DevCom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une vision du rôle des villes en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines ;
- met en œuvre les relais nécessaires à la valorisation du rôle de Lausanne ;
- est chargé de définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la Ville en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier ;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles ;
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Unité administration	3.70	3.60	3.70	3.60
Unité communication	16.45	14.60	16.45	13.90
Unité développement durable	3.40	1.80	4.40	3.30
Unité économie et territoire	3.40	3.40	2.40	2.40
Unité marketing urbain	4.80	4.80	4.80	4.80
Total service	31.75	28.20	31.75	28.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administration	4	3.60	4	3.60
Unité communication	17	14.60	16	13.90
Unité développement durable	2	1.80	4	3.30
Unité économie et territoire	4	3.40	3	2.40
Unité marketing urbain	5	4.80	5	4.80
Total service	32	28.20	32	28.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité administration	1	1
Unité communication	1	0
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ACTIVITÉS 2013

Secteur Economie et territoire

L'Unité économie et territoire a réalisé :

- Le rapport d'analyse de la situation économique lausannoise à l'intention de la Municipalité, sur mandat du Service d'urbanisme, dans le cadre de la révision du Plan directeur communal.
- Le suivi économique des grands projets, principalement Métamorphose, Axes forts et Projet d'agglomération, par des contributions sur les questions du programme d'activités et sur les éléments fiscaux relatives entre autres aux Plaines-du-Loup.
- L'accompagnement aux activités de la Fondation City Management, notamment pour l'organisation du Festival Lausanne Lumières, et à d'autres organismes partenaires (par exemple, Fondation micro-crédit solidaire suisse).
- La gestion des sollicitations d'interlocuteurs extérieurs et du soutien financier à des projets spécifiques, notamment pour des congrès et séminaires.
- La participation aux travaux de redéfinition des directives pour l'affichage urbain à la demande de l'Office de signalétique urbaine (OSU).
- L'appui économique au Service financier pour les éléments de notation de l'agence Standard & Poor's et aux autres services demandeurs de l'administration (Commission immobilière notamment).
- L'appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique, notamment Lausanne Tourisme (notamment dans le cadre du Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL)), Lausanne Région (notamment pour les interventions à titre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE)), Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Développement économique vaudois (DEV).
- L'appui à la Municipalité dans ses contacts et échanges avec les grandes entreprises de la place lausannoise.
- Le suivi des données statistiques et fiscales dans le cadre de la surveillance du mandat d'exécution des tâches statistiques communales confié à Statistique Vaud.
- La participation au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs.
- Des traitements de données sur demande, en particulier pour la division Groupe sanitaire (DGS) du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL), mais aussi pour le «Cercle indicateurs» de l'Office fédéral de la statistique pour la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable.
- Le suivi des dossiers de politique régionale, notamment le suivi du dossier Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM) avec la participation au groupe spécialisé communication du PALM; l'appui à l'organisation de la manifestation «Nord-lausannois 2030» le 25 mai à la Blécherette, les travaux pour le Schéma directeur du Centre (SDC) notamment pour la publication de sa brochure «Le cœur et le moteur de l'agglomération», et la tenue du secrétariat de la Commission permanente de politique régionale du Conseil communal.
- Le suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations.
- Le suivi du dossier transports publics pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports.
- L'organisation de l'exposition itinérante de la SIA «Penser le territoire» d'octobre 2013 sur la place St-François.
- La gestion du Plan de mobilité de l'administration lausannoise, notamment le subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, la centralisation des frais de déplacement par transport public, le

développement de l'usage de la flotte en autopartage (Mobility) avec un nouveau partenariat avec Europcar,), la mise en place du «business travel», la mise à disposition de vélos électriques pour les services, la poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement, la communication des mesures, l'encouragement de la mobilité douce par l'action «Ça marche pour ma commune».

Le secteur touristique résiste toujours aux difficultés économiques, et plus d'un million de nuitées ont été enregistrées à Lausanne et sa région, avec en 2013 le deuxième meilleur résultat en termes de nuitées après le record de 1964, année de l'Exposition nationale.

Les demandes de soutien financier pour des congrès, séminaires et autres introduites auprès du DevCom ont été nombreuses. Le budget à disposition reste stable, et il s'agit de répondre au mieux à ces demandes afin que les manifestations se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Il est donc nécessaire de définir des priorités claires et sélectives dans le soutien aux congrès et manifestations. Le Canton, par le biais de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), apporte, dans certains cas, un soutien identique à celui de la ville, ce qui est apprécié, mais reste en-deçà des besoins.

Le DevCom s'est largement investi tout au long de l'année dans la recherche et la mise en œuvre d'une solution de sauvetage du Vivarium de Lausanne, en lien étroit avec les instances de la Fondation du Vivarium. Il a ainsi été possible de débloquer des fonds supplémentaires de la part de la Ville, de faire valider un sursis concordataire puis un concordat permettant de solder le passé puis, en fin d'année, de parvenir à une solution de reprise du Vivarium par le projet Aquatis. Dans le même temps, la poursuite de l'exploitation du Vivarium jusqu'au moment de l'ouverture d'Aquatis est en passe d'être pleinement assurée.

Secteur développement durable

- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable ; coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal ; étude des indicateurs en la matière ; réflexion autour des suites à donner à l'Agenda 21 ; réflexion sur la stratégie de communication de la ville en matière de développement durable.
- Le préavis de synthèse sur le développement durable adopté par le Conseil communal à fin 2012 fait l'objet des premiers travaux de mise en œuvre, avec notamment un accent particulier mis sur les questions de gouvernance, de communication et de suivi et d'évaluation des projets, notamment les projets soutenus par le fonds du développement durable.
- 2012 a aussi vu l'entrée en fonction d'une nouvelle responsable de l'unité développement durable, en charge de renforcer le travail d'équipe au sein de l'unité, de développer les relations avec les autres services concernés préparer la mise en œuvre du nouveau préavis. Sous son égide, un travail de bilan des actions entreprises à ce jour a été engagé avec une large participation des services. Cette démarche qui va s'étendre sur l'année 2014 permettra de renouveler les lignes directrices de la politique de Lausanne en matière de développement durable et débouchera sur un nouveau préavis au Conseil communal, d'ici fin 2014 – début 2015.
- Le projet visant à développer la durabilité des manifestations sportives lausannoises suit son cours : élaboration d'un guide pour les organisateurs, formation et accompagnement de ceux-ci, définition de règles en la matière, examen des possibilités de communication à l'occasion de ces événements. Il a été complété par une collaboration avec les patinoires lausannoises en vue de renforcer leurs actions dans le domaine de la durabilité.
- De même, la mise à disposition des organisateurs de manifestations de gobelets consignés pour boissons s'est poursuivie. Le système mis en place en 2012n atteint la fin de sa première phase de mise en œuvre. La suite des travaux verra le maintien d'aides financières incitatives, mais avec une responsabilisation croissante des organisateurs de manifestations dans la perspective de la généralisation de l'usage des gobelets consignés.
- Relations extérieures : accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine ; accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno) ; développement des relations avec le monde académique (UNIL, EPFL, IMD, Ecole Hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJME)) et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne).
- Solidarité internationale : gestion des projets (partenariat avec la FEDEVACO) et des ressources financières ; suivi d'un projet-pilote à Nouakchott (Mauritanie) dans le domaine de l'eau mené par **ea**uservice (solidarit'eau). Les procédures de sélection des projets soutenus dans le domaine de la solidarité internationale ont été structurées et renforcées afin de faciliter le choix entre les projets proposés au subventionnement de la Ville. Il en résulte une plus grande clarté et une cohérence accrue en ce qui concerne la sélection des projets soutenus par Lausanne.
- AIMF – Association internationale des villes francophones : présidence et animation des travaux de la commission «villes et développement durable». Organisation de la réunion de la Commission à Lausanne (définition du programme 2013-14) avec la participation de l'EPFL, de l'Université, du Service d'urbanisme et de partenaires spécialisés. Comme lors des exercices précédents, la commission que Lausanne préside a aussi organisé un séminaire en Afrique sur le thème du diagnostic urbain à l'attention des membres de la commission. Ceux-ci se sont fortement impliqués et ont salué l'important travail d'animation et d'organisation accompli par Lausanne. La qualité du travail de la commission a aussi été relevée par l'AIMF, qui considère que sa commission développement durable figure parmi celles qui obtiennent les meilleurs résultats.
- Organisation des activités de l'association des villes romandes (deux colloques annuels) et du groupe des villes de l'UCV, présidé par le syndic de Lausanne.

Secteur Marketing urbain

- Gestion, animation et développement de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques: organisation du sixième sommet des villes olympiques à Lausanne en automne. L'UMVO a entrepris une réflexion de fond sur son avenir à l'initiative de son président et des collaborateurs du service en charge du dossier. Il en résulte un plan stratégique adopté par l'association en automne 2013, qui prévoit un développement des activités autour d'un sommet élargi, avec participation de villes intéressées au sport en matière de développement urbain, sans être obligatoirement «olympiques» et une refonte de la gouvernance de l'association, notamment en associant plus étroitement les villes membres à la vie de l'UMVO.
- Les relations que le DevCom entretient avec le Comité International Olympique restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se poursuivent, que ce soit dans le cadre de l'UMVO ou afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre le mouvement olympique et les directions et services de la Ville. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de Capitale olympique que joue Lausanne.
- Participation aux activités de Délice – réseau international des villes gourmandes: participation active de la ville aux rencontres Délice.
- Organisation d'événements tout au long de l'année dans le cadre de l'opération Lausanne – Ville du goût 2013. En effet, après le succès de l'opération 2012, année qui a vu Lausanne être officiellement Ville suisse du goût, il a été décidé de renouveler l'opération en 2013, mais sur une base un peu plus modeste. Cela n'a pas empêché la mise sur pied de plusieurs événements autour de la gastronomie et du goût: manifestations populaires, pique-nique du 1^{er} août, stands à la place de l'Europe durant l'été, organisation d'un «Restaurant day» avec accueil chez des particuliers, travail avec les écoles, collaboration avec le Spadom, repas gastronomique sur le site du futur Musée des Beaux-Arts (dépôt des locomotives), ont été quelques exemples des activités organisées dans ce cadre. L'opération a été accompagnée par des actions de communication soutenues à l'attention des Lausannois. Au final, Lausanne – Ville du goût 2013 a à nouveau remporté un succès important qui permet de rééditer une fois de plus ce genre d'action en 2014.
- Développement de la conception communale de marketing urbain: positionnement de la Ville, image à l'attention des Lausannois et vers l'extérieur, définition d'objectifs et de publics prioritaires pour la communication.
- Hautes écoles lausannoises. Poursuite des contacts en vue de développer les collaborations avec les hautes écoles lausannoises: UNIL, EPFL, Idheap, EHL, ECAL, IMD. Développement de projets de communication et de valorisation des hautes écoles et de la Ville comme centre de formation et de recherche. Définition de quelques projets concrets de collaboration: documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs, révision des pages web de la Ville consacrées au secteur de la recherche et de la formation.

Secteur communication

info presse

En relation étroite avec les journalistes locaux, info presse a poursuivi en 2013 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance des années précédentes. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressant particulièrement les médias.

Par ailleurs, l'unité tend à renforcer ses activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication: élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions. A cet effet, une démarche de formation et de sensibilisation des collaborateurs à la communication a été engagée en collaboration avec la Maison de la communication.

Les missions web de l'unité poursuivent leur montée en puissance, notamment par l'utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales), ce qui s'est traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias. Info presse a intensifié sa collaboration avec info web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site www.lausanne.ch et la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc.

Info presse a également édité, en collaboration avec le Service de la culture, deux publications culturelles à l'intention des Lausannois et des hôtes de passage: *Les Musées lausannois* et la brochure *infos expos*.

Quelques éléments statistiques en lien avec info presse

Communiqués:	166
Compte rendus dans les actualités municipales:	
• Communications au Conseil, réponses aux questions, interpellations:	52
• Préavis, rapports préavis:	54
• Brèves:	73
Total des communications:	345

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. 2013 a été la première année complète avec regroupement de l'information au public sur le seul bureau d'information de l'Hôtel de Ville. Cette situation n'a pas pénalisé le travail d'accueil et d'orientation des usagers.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades. L'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. La diffusion de l'agenda sur le site web de la Ville a continué à être assurée avec, là aussi, un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée.

Trois séances d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2013, avec 200 à 300 personnes accueillies à chaque soirée. Des balades à pied, à vélo et en bus ont été proposées aux nouveaux habitants pour découvrir la ville. Plusieurs publications ont été rééditées, et notamment la brochure Allons-y et le Petit calendrier des fêtes 2012.

info web

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2013, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement. A titre d'exemple, le site de la Ville accueille désormais une section consacrée aux grands projets communaux afin de mieux mettre en évidence l'importance et la cohérence de ces réalisations d'importance, autrefois présentées de façon succincte et dispersée. De même, l'accessibilité au site a été facilitée par la mise en ligne d'une nouvelle page d'accueil, d'une navigation plus ergonomique et d'une modification de l'architecture des différents éléments du site. Il en résulte une clarté accrue et une navigation largement facilitée.

L'interface graphique du portail a continué à évoluer afin d'améliorer l'ergonomie générale du site et de garantir un affichage optimal sur les écrans contemporains à définition élevée. S'agissant de la mise en valeur du contenu, info web a poursuivi les refontes de rubriques des services en vue d'améliorer leur attractivité tout en simplifiant autant que possible l'accès à l'information. A titre d'illustration, on peut notamment mentionner le nouvel espace dédié à la scolarité, entièrement refondu, qui permet notamment à chaque établissement scolaire de disposer de ses propres pages, avec ses informations spécifiques, placées dans un cadre harmonisé entre tous les établissements. De même, un recours accru à la photo est encouragé, avec là aussi un engagement important des collaborateurs en charge du web.

Le travail de référencement continu a été poursuivi durant toute l'année pour assurer que les contenus du site internet bénéficient d'une bonne visibilité dans les résultats des moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, force est de constater, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du site a vu sa progression continuer à augmenter en 2013.

Enfin, encouragée par l'essor continu de l'iPhone et de l'iPad, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application «Lausanne» qui est disponible gratuitement sur l'AppStore d'Apple depuis juillet 2009. Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie lausannoise dans la mesure où elle présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale et des informations détaillées sur les chantiers en cours, la gestion des déchets, les offres d'emplois, les horaires des transports publics notamment. Depuis sa sortie, l'application a été téléchargée près de 35'000 fois, compte environ 20'000 utilisateurs réguliers et les consultations quotidiennes sont en augmentation. Une version Android de l'application a été mise en ligne courant 2013.

L'année 2013 a aussi vu la fin de la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion des contenus web, opération débutés en 2011-12. Grâce à la mise en service du nouveau CMS, outil open source, le site www.lausanne.ch est en mesure de mieux adapter ses pages aux attentes des utilisateurs, gagnant en fonctionnalités et en ergonomie pour ses visiteurs. Les mutations doivent se poursuivre en 2014 avec le changement du logiciel de gestion de l'intranet communal et sa refonte éditoriale et graphique.

Intranet

L'intranet confirme sa place comme vecteur principal d'information et de communication interne. En effet, les consultations totales sont en augmentation. Outre le développement de l'offre de contenu, l'intranet a poursuivi l'accompagnement de la communication de grands projets transversaux internes, tels Equitas, l'Aménagement du temps de travail, le Plan de mobilité.

L'intranet héberge des applications développées au sein de l'unité info web. La mise à jour de l'infrastructure serveur a nécessité de reprendre un certain nombre d'entre elles, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Quelques éléments statistiques liés à la communication

Site www.lausanne.ch :

- ~ 940'000 pages vues/mois (+3.5% par rapport à 2012)
- Trafic mobile (y compris tablettes): +39% par rapport à 2012
- Trafic tablettes: +67% par rapport à 2012
- Trafic direct: ~ 22% du trafic total (proportion en augmentation de 26.5% par rapport à 2012)
- Trafic interne: ~ 7% du trafic total (proportion en augmentation de 5.4% par rapport à 2012)
- Trafic provenant des moteurs de recherche: en diminution de 8% par rapport à 2012
- Trafic provenant des réseaux sociaux: trafic en provenance de Facebook demeure insignifiant (0.36%)

Intranet communal :

- ~ 520'000 pages vues/mois (+2.7% par rapport à 2012)

Canal YouTube :

- Lancement : début septembre 2013
- ~ 50 abonnés
- ~ 4'000 vues/mois
- ~ 42'000 vues depuis le lancement de la chaîne
- ~ 132'000 minutes regardées depuis le lancement de la chaîne

Application mobile :

- iOS : ~ 20'000 installations actives versus ~ 35'000 installations totales
- Android : ~ 900 installations actives versus ~ 1'200 installations totales

Twitter :

- ~ 2'300 abonnés (+ 1'000 abonnés en 6 mois)

LinkedIn :

- ~ 1'250 abonnés

Actualités municipales :

- ~ 6'700 pages vues/mois (+ 60% par rapport à 2012)

Conclusions et tendances :

- Comparé à 2012, la fréquentation globale du site internet a augmenté de 3.5% alors que le trafic en provenance des moteurs de recherche a baissé d'environ 8%.
- Le site internet est mieux connu du public puisque le nombre d'accès directs (internauts qui vont sur le site sans passer par un moteur de recherche ou un site référent) a augmenté de 26.5% par rapport à 2012.
- Davantage de sites pointent sur www.lausanne.ch puisque le trafic en provenance de sites dits référents a augmenté de 29% par rapport à 2012.
- Le taux de consultation depuis les supports mobiles (tablettes comprises) dépasse souvent les 50% lorsque les communications sont relayées par une notification push.
- La communication multi-canal est une recette qui fonctionne. Elle permet d'augmenter sensiblement la visibilité des communications. En effet, à quelques exceptions près, les statistiques de fréquentation indiquent un accroissement notable du trafic sur les contenus concernés.
- Le canal «CommuneLausanne» sur YouTube est devenu une vitrine complémentaire intéressante qui nous permet d'étendre à relativement faible coût notre présence sur le web.

Unité administration

L'unité administration a assuré :

- L'appui administratif au chef de service et aux chefs de projet des unités du service.
- La gestion des fonctions de répondante RH avec le SPel, de répondante en sécurité avec l'USSST et de répondante informatique CMI avec le SOI.
- La gestion des tâches budgétaires et comptables, y compris pour le Fonds du développement durable, la comptabilité générale du service et celle du Ferl.
- La réception et les contacts avec les interlocuteurs extérieurs du service.
- L'encadrement et la formation de l'apprenti du service.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	21.80	20.80	22.80	21.80
Direction	2.00	2.00	2.00	3.00
Finances et relations clients	4.80	4.80	5.80	5.80
Infra., exploitation, support	29.90	28.20	29.00	28.20
Qualité, architect., sécurité	6.90	6.90	6.90	6.90
Ressources et moyens	6.65	6.50	6.55	5.50
Total service	72.05	69.20	73.05	71.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	21	20.80	22	21.80
Direction	1	1.00	2	2.00
Finances et relations clients	5	4.80	6	5.80
Infra., exploitation, support	30	29.20	30	29.20
Qualité, architect., sécurité	7	6.90	7	6.90
Ressources et moyens	8	6.50	7	5.50
Total service	72	69.20	74	71.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Conseil et solutions	0	1
Finances et relations clients	1	1
Infra., exploitation, support	8	4
Ressources et moyens	3	1
Total service	12	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2013. Elle a examiné d'une part les propositions du SOI pour réformer les acquisitions de matériel et logiciels informatiques et, d'autre part, le préavis des autorisations d'achats informatiques pour l'établissement du budget 2014.

Le COPILINF s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2013, statuant sur les demandes de nouveaux projets, examinant les orientations prises par le SOI. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

La Conférence suisse de l'Informatique a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier la recherche de collaborations entre villes et cantons. Le SOI a donc répondu à diverses enquêtes dans ce domaine, par exemple «Utilisation et disponibilité de composants standards dans le domaine de la cyberadministration».

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC) constituée en 2012, le SOI peut renforcer la collaboration du Canton avec les villes. Le SOI favorise l'émergence des demandes groupées que les villes adressent aux services cantonaux, avec des retombées positives, organisationnelles et même financières, à l'instar du soutien financier accordé au SOI pour développer des interfaces de données avec le Canton.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine ;
- du groupe des villes de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) ;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique) ;
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands) ;
- de la SMP (Société de Management de projets) ;
- du CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- du Groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;
- du groupement des utilisateurs *CISCO* ;
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- du eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le SOI a poursuivi la mise en œuvre de son Schéma directeur¹, en optant pour des objectifs intermédiaires et des priorités bien définis. Dès lors, les événements marquants planifiés sont mentionnés ci-dessous au titre des réalisations prévues au Schéma directeur ou réalisations non-prévues au Schéma directeur, néanmoins mises en place par opportunisme ou par nécessité.

Sur le plan organisationnel, il faut relever les adaptations de l'organisation du SOI, conformément aux processus décrits dans le Schéma directeur des Systèmes d'Information 2013-2017».

- La section Etude et application, se réorganise et devient la division Conseil et solutions. Forte de son expérience en matière de gestion de projets, que ce soit pour la sélection et l'intégration de solutions du marché ou l'implémentation de nouvelles solutions, et conscient de l'évolution des métiers de l'informatique, il est devenu opportun d'étendre le mandat de la section en renforçant le pôle Conseil et accompagnement des services. D'autre part, d'une organisation basée sur

¹ Le Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017 est disponible communément sous : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/administration-generale-et-culture/organisation-et-informatique/schema-directeur.html>

les différences technologiques, la division se scinde désormais en deux groupes, l'un responsable de la construction des solutions et l'autre du conseil aux services en matière d'automatisation plus pertinentes et de conduite des projets d'automatisation.

- L'ensemble de l'exploitation informatique a été regroupée dans la même organisation dans le but d'augmenter la qualité et fiabilité des prestations délivrées. Pour ce faire, le rapprochement des pratiques du SOI avec celles des normes ITIL est poursuivi, à savoir l'alignement des descriptions de poste, des plans de formation, des processus de fonctionnement liés à l'exploitation des infrastructures matérielles et logicielles. Cela résulte en une augmentation de la maturité des processus ITIL implémentés au SOI.

Sur le plan technologique, il faut relever la publication de la vision Open Source du SOI. Elle poursuit l'intention exprimée précédemment, laquelle s'était traduite par des choix Open Source pour ce qui concerne les logiciels de maîtrise de l'infrastructure. Deux projets feront suite à cette publication en 2014, projets qui doivent d'une part valider la faisabilité de l'exploitation d'une plateforme Open Source et d'autre part segmenter les populations d'utilisateurs de manière à pouvoir envisager un déploiement partiel de ces outils informatiques individuels au sein de l'administration communale. L'acquisition de plusieurs ordinateurs personnels portables doit, en outre, permettre de tester des PC avec composants à longue durée de vie, orientés vers le développement durable.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

Processus «exploiter les systèmes d'information»

Evolution du support en dehors des heures ouvrées

L'étude à ce sujet a été menée. Elle fait apparaître que les ressources, et les budgets, du SOI ne permettent pas d'augmenter sa prestation, si ce n'est de manière marginale. A ce stade, il reste à envisager une collaboration interservices pour essayer d'adapter la prestation aux besoins que la mobilité et la cyberadministration font apparaître.

Stabilisation des environnements d'impression

La réorganisation des serveurs d'impression, la répartition des imprimantes multifonctions sur le réseau et les nouveaux paramétrages de base ont permis de retrouver la stabilité et le niveau de productivité de ces équipements.

Evolution des Centres de Calcul (Data Centers)

Les deux centres de calcul de Chauderon et de Pierre-de-Plan sont devenus hors normes. Un audit a été commandité qui a confirmé que le risque de panne avec indisponibilité de toute l'informatique communale est réel. La sécurité de l'alimentation électrique, les installations de climatisation, la consommation électrique, la sécurité d'accès doivent être mises en conformité. Ce sera le cas, en principe par étapes, à partir de 2014, sur la base d'un plan d'amélioration livré avec l'audit.

Des améliorations diverses ont été effectuées comme la mise en place opérationnelle des environnements de serveurs compartimentés UCS, la poursuite des travaux de virtualisation des infrastructures ainsi qu'une meilleure automatisation des processus de pilotage de la production.

Mise à disposition d'un réseau privé RMEL

Avec le Réseau Mobile des Employés Lausannois (RMEL), les collaborateurs disposent de la possibilité de connecter les smartphones et tablettes personnels à l'Internet, dans tous les locaux où le WiFi est disponible. Cette connexion est entièrement sécurisée, protégeant les appareils et les données du personnel et assurant une stricte séparation avec RECOLTE.

Mise à niveau des environnements applicatifs

Les bases de données Oracle servent de support à de nombreuses applications, en particulier pour la gestion du personnel avec le logiciel PeopleSoft. La migration vers la version 11 des bases de données Oracle et la virtualisation des serveurs Oracle PeopleSoft ont été menées à bien.

Processus «concevoir les solutions»

Seules les réalisations correspondant aux priorités de niveau 1 sont résumées ici.

Mettre en place un Schéma directeur par système d'information métier

En 2013, il s'est agi d'acquiescer la méthodologie pour la construction des schémas directeur et de l'expérimenter dans un premier cas pratique. Un service administratif pionnier a été choisi en raison de la maturité de son organisation, de processus métier décrits et de la disponibilité d'une vision stratégique. A contrario devait exister le besoin impérieux de revoir l'ensemble des applications de gestion et distribution de ses prestations. Ainsi, le Service social et le SOI se sont associés pour construire une vision quant à la transformation de son système d'information en un ensemble d'applications métier qui intègre les systèmes mis en place par le Canton et qui reste cohérent, efficient et facilite la prise de décisions stratégiques et politiques. Il en est résulté un nombre restreint d'initiatives prioritaires, d'actions élémentaires profitables immédiatement aux utilisateurs du SSL et l'abandon de certaines idées sur la base d'une argumentation objective.

Le Service social et le SOI ont maintenant une feuille de route concrète, partagée, qui sera révisée annuellement pour une évolution sereine du système d'information qui reste financièrement adaptée aux moyens disponibles.

Faire évoluer et/ou remplacer les applications métiers

Dans le domaine des déchets, et en soutien du Service d'assainissement, nous avons dû mettre en œuvre les décisions municipales d'introduire une taxe au poids sur la base de containers pesés et identifiés par des puces électroniques ainsi qu'une taxe de base sur la base des volumes ECA. Il s'agissait également de compléter le système d'information des Services industriels.

Les projets d'implémentation ont eu lieu sur toute l'année 2013, en parallèle à l'introduction des nouvelles taxes, et ont été l'occasion d'une surcharge importante pour le service métier aussi bien que pour le SOI. La facturation a pu être lancée fin 2013, malgré plusieurs difficultés et retards, grâce à un effort commun des services concernés assainissement, finances et SOI.

Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

Le socle de cyberadministration rendu disponible par le SOI a été complété durant cette année. En matière de sécurisation des transactions avec des moyens d'authentification, le SOI a mis en avant la compatibilité du portail de cyberadministration avec la norme standard de la confédération «SuisseID». Dans le domaine des technologies de présentation, le site informationnel www.lausanne.ch et le portail d'accès aux prestations en ligne <https://my.lausanne.ch> sont maintenant sur pied d'égalité en utilisant les mêmes outils logiciels de publication. Il n'y a plus de freins, sur ce plan-là, à l'extension des prestations de cyberadministration.

Pour ce qui concerne la mise à disposition de prestations en ligne, les Services industriels ont poursuivi leur évolution en ajoutant des facilités pour les gérances immobilières. Ces technologies et outils informatiques participent à la préparation progressive des SIL en vue de l'ouverture des marchés de l'énergie.

Mise en place d'un portail interne avec des outils collaboratifs

La technologie de la plateforme informatique collaborative du SOI (Microsoft SharePoint) sera utilisée pour mettre la nouvelle version de l'intranet à disposition des collaborateurs de l'administration communale. Cette association ne montrera ses effets qu'en 2014, le chantier étant d'importance.

Mise en place du projet de «Cycle de vie de la donnée»

Prémisse d'une sécurisation accrue des contenus, une échelle des sensibilités de l'information est établie. Dorénavant chaque application catégorise la sensibilité de l'information qu'elle traite, et chaque document peut se réclamer d'un des niveaux définis.

Dès 2014, plusieurs initiatives permettront de traiter l'information ainsi catégorisée de manière plus différenciée et adaptée. On parlera alors de «gouvernance documentaire et informationnelle».

Processus «gérer la sécurité et la qualité»

Un concept de partitionnement logique du Data Center, correspondant à des critères de sécurité des données, a été mis au point à l'occasion du renouvellement d'une partie de l'infrastructure centralisée. Les éléments de sécurité ont également été installés pour n'autoriser les accès à ces infrastructures que lorsqu'ils sont strictement nécessaires. Le concept est mis en œuvre progressivement, se poursuivant sur 2014 pour accueillir l'hébergement des applications.

Si les infrastructures de gestion informatique sont soumises à un audit de sécurité régulier, il n'en est pas de même de la sécurité des réseaux techniques (contrôle des débits d'eau, du trafic, par exemple). Un audit a été réalisé par une entreprise externe spécialisée. Les corrections identifiées comme étant urgentes sont en cours de mise en œuvre. Un plan global de sécurisation sera présenté à la Municipalité.

Processus «gérer les ressources et les moyens»

Les fonctions de la comptabilité du service et de la gestion des achats ont été mises en conformité avec l'organisation prévue dans le Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017.

Processus «piloter le SOI et assurer la gouvernance»

Le niveau de maturité du SOI relativement aux processus de gestion des incidents, des problèmes, des changements, des demandes et des configurations a été audité. Suite aux résultats, des projets d'amélioration ciblés ont été lancés.

Les indicateurs de pilotage SOI ont été définis, et un outil de tableaux de bord configuré.

Une enquête interne sur la satisfaction des collaborateurs du SOI a été menée sur une base volontaire. Avec une participation de près de 85%, les résultats obtenus sont significatifs. Plus de 83 % des collaborateurs disent être globalement satisfaits ou très satisfaits, résultat qui est réjouissant. L'analyse plus détaillée de tous les résultats et des suggestions des collaborateurs détermine des actions en vue de maintenir ce niveau de satisfaction sur les années prochaines également.

Le contrat pluriannuel avec Microsoft a été renégocié pour l'ensemble du périmètre de l'infrastructure informatique de l'administration communale, à savoir les postes de travail et l'infrastructure des serveurs. C'est une politique établie de certains fournisseurs que de rechercher la modification des conditions contractuelles plutôt que délivrer de la valeur ajoutée. La mise à niveau pointilleuse des contrats de licences et de maintenance mobilisa la direction du SOI et demanda l'assistance de spécialistes des relations contractuelles.

Processus «gérer les budgets, les finances et les relations clients»

Par manque de ressources, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau de direction ont été espacées.

Le SOI a pu introduire des réunions de pilotage de l'informatique auprès de deux des services, le Service du contrôle des habitants et le Service du personnel qui demandent un effort continu en matière de suivi de projets et de développement, concrétisant ainsi l'objectif de formalisation des outils de gouvernance informatique auprès des services.

Les réunions de coordination avec les Services industriels et son fournisseur neo technologies SA ont repris, permettant de planifier les actions suffisamment à l'avance.

Le personnel de l'atelier d'indexation documentaire a participé au montage d'une exposition mettant en valeur les documents patrimoniaux du Service de l'urbanisme ; la comparaison des vues de la ville, anciennes et actuelles, fut appréciée. Le SOI a fourni le travail de documentaliste qui permettait de géo-localiser les vues anciennes et a pris les photographies actuelles, tant que faire se pouvait en reprenant un point de vue similaire.

Sur le plan des relations extérieures, un mandat ad personam a été confié à l'un des cadres du SOI par la HES-SO pour auditer l'un de ses projets financé par la Confédération. L'audit a montré que le SOI pouvait apporter une expertise pertinente pour éviter un académisme trop prononcé et revenir à des réalisations exploitables par les administrations publiques.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies SA, l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding SA et la Ville de Lancy qui reçoivent contre facturation des prestations informatiques différenciées.

RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ

Le SOI a revu son organisation en séparant l'activité de conduite des projets et celle de gestion des systèmes d'information (i.e. un ensemble d'applications). Cette séparation requiert la description et la mise en place d'un processus plus formel dans la gestion des systèmes d'information qui fait des applications de véritables produits qui seront gérés comme tels. Appliquant ce processus sur les applications critiques, le SOI fournit des informations factuelles et transparentes aux bénéficiaires, renforce la sécurité et cherche à minimiser les coûts de maintenance.

Une sévère perte d'alimentation électrique des installations de Chauderon a été causée par un défaut sur un contacteur en cuivre. L'impact fut plus marqué sur les utilisateurs que sur la salle machine. Néanmoins, compte tenu des risques de perte d'équipement(s) lors d'un retour de l'électricité, il fut décidé de ne pas arrêter la salle des machines et de poursuivre l'exploitation des serveurs grâce à l'alimentation de secours. Cet incident, finalement sans conséquences informatiques majeures, met en évidence la fragilité des Data Centers.

L'application MUSERIS a été corrigée de manière à supprimer les risques de sécurité qui avaient été identifiés à fin 2012. Cette opération était d'autant plus nécessaire que les compétences pour faire évoluer ce produit deviennent rares. C'est donc un investissement important qui fut consenti pour pouvoir assurer la vie de cette application dans les années prochaines. Sachant que les évolutions fonctionnelles sont possibles, une structure de pilotage est maintenant sur pied qui permet la récolte des besoins des métiers, en l'occurrence les musées lausannois. De manière à dégager des fonds supplémentaires, le SOI a conclu des conventions avec trois clients hors de l'administration communale.

Constatant la multiplication des besoins de vidéosurveillance, le SOI a proposé à la Municipalité un processus centralisé de prise en charge des demandes ainsi que la création d'un groupe de coordination interservices qui prend en charge l'étude des besoins, jusqu'à la mise en fonction en traitant de manière coordonnée les aspects juridiques. Cela a permis également de faire le choix d'une solution technique unique et de centraliser l'installation des serveurs, les procédures d'exploitation. Il en résulte, dès 2013, la possibilité de contenir les coûts de cette infrastructure, sachant que le coût des caméras elles-mêmes est à la charge des demandeurs.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Activités de gestion de produits logiciels

Les produits logiciels sont les applications transversales en exploitation ; ceux pour lesquels le SOI est responsable de suivre ou d'anticiper l'évolution font l'objet d'un suivi continu. Quatre produits logiciels ont requis un effort particulier du SOI :

- Le projet d'implémentation du Règlement sur le temps de travail se poursuit et les applications de contrôle du temps de travail s'étendent chaque année à plusieurs services. Après des relations difficiles avec un intégrateur en Suisse, la Commune décide de privilégier un rapport direct avec l'éditeur du logiciel Agiletime.
- L'application de gestion des amendes d'ordre et des sentences municipales (AOSM) se voit révisée notamment sur son volet de surveillance des traitements par lots pour amener davantage de fiabilité.
- ICARE, application de gestion de l'accueil de la petite enfance, est réinstallée pour bénéficier des standards techniques privilégiés par le fournisseur, en particulier du moteur de base de données open source.
- MUSERIS : poursuite des adaptations pour permettre une extension facilitée des prestations aussi bien vers des clients externes à l'administration communale que vers l'interne, par exemple ce qui concerne le patrimoine du Service de l'urbanisme pour lequel le SOI a commencé la numérisation des images correspondant aux 12'000 fiches déjà indexées.

Activités de gestion de projets

La conduite de projets reste une activité très lourde du SOI au bénéfice des services. De nombreux projets, dans les domaines des systèmes d'information géographique, dans celui des plateformes collaboratives, des automatisations sectorielles ou de notre outil de gestion des ressources humaines, ont été menés à bien.

Il faut citer, en précisant que ces projets ne sont pas les seuls : la refonte du système de comptage des bulletins de vote, la gestion du registre des Suisses de l'étranger, la gestion des courriers traités par le service commercial des SIL, le déploiement d'une nouvelle version de certains modules de l'outil de gestion des ressources humaines ou encore la mise au point pour le Service de l'électricité du suivi des compétences des collaborateurs.

Activités de gestion d'infrastructure

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années – réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – ont été décrites et ont fait l'objet d'un préavis déposé en automne et accepté par le conseil communal en décembre.

Les autres activités opérationnelles en cette matière se répètent, année après année, renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- Extension et évolution technologique des environnements de stockage de données, en particulier des serveurs de fichiers
 - Modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des «sous-boucles», réinstallations comme celle de la piscine de Bellerive, remplacement des lignes devenues trop lentes.
- Extension du réseau RECOLTE
 - Connexion des carrefours et des équipements
 - Equipement des écoles avec le réseau sans fil (WiFi)
 - Nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE
- Téléphonie
 - Nouvelle gamme de téléphones de bureau et de téléphones portables
 - Intégration de centraux DECT Ascom (appareils téléphoniques portables à courte portée)
 - Intégration de fonctionnalités de contrôles d'accès et de «portier»
 - Migration du logiciel de centrale d'appel CIC (solution propriétaire) vers le logiciel Open Source Asterisk

Durant 2013, ce ne sont pas moins de 5'476 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une diminution de 15% par rapport à 2012. Cette diminution du nombre d'incidents annoncés poursuit la tendance annoncée l'an dernier. Elle s'explique par la constatation que bon nombre de CMI résolvent directement les incidents et omettent de les enregistrer dans le système de gestion. C'est une mauvaise habitude qui ne permet pas de gérer la fonction de soutien aux utilisateurs ; des mesures seront prises pour revenir à davantage de discipline en 2014. Par ailleurs, 9'906 demandes de services, soit les modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, ce qui représente une augmentation de 12%.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2013

Postes de travail	
PC	3'707
PC portables et tablets	1'155
Serveurs d'entreprises	
Serveurs physiques	128
Serveurs virtuels	437
Nombre de travaux batches journaliers	Max. 4'500
Volume de données	
Données des applications (approx.)	5'400 GB
Données bureautiques (approx.)	48 TB
Nombre de fichiers bureautique	75 millions
Solutions métiers	
Solutions applicatives	310
Infrastructure réseau	
Prises réseau	25'800
Bornes WiFi en service	630
Adresses réseau IP délivrées	11'300
Fibres optiques (km)	32'500
Téléphonie	
Nombre d'appels moyen par jour ouvré	33'500
Appareils de mobilité professionnelle	2'435
Nombre de téléphones installés	5'450

On constate que le périmètre global des infrastructures croît régulièrement, reflétant l'impact des technologies de l'information sur les administrations publiques et la société en général. Avec quelque 3 à 8% de croissance pour ce qui concerne les infrastructures individuelles, c'est une croissance raisonnable. Par contre, il en est autrement en ce qui concerne le volume de données dont la croissance fut plus importante que ce qui était pronostiqué puisqu'elle est de 80% pour la bureautique. C'est une tendance internationalement constatée à laquelle le SOI ne croyait pas vraiment. Relevons enfin la pertinence de la politique de virtualisation des serveurs, puisque le nombre de serveurs virtualisés a augmenté davantage que les serveurs physiques.

SERVICE JURIDIQUE (SJur)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution

Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2	2.00	2
Commission de police	10.00	9.9	10.00	9.9
Conseil juridique	2.00	2	2.00	2
Total service	14.00	13.9	14.00	13.9

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	10	9.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
Total service	14	13.90	14	13.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

CONSEIL JURIDIQUE

Conseil communal

Compétences pour l'aliénation d'actions

Autorisation de plaider

Postulat de Mme Françoise Longchamp : «*Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la conciliation extrajudiciaire*»

Contrats

Charges de la cathédrale

Contrat de société simple pour la construction d'un immeuble

Contrat de maintenance pour le logiciel MEDTRA

Conventions relatives aux films de la campagne *Moi & les autres*

Contrat de distribution de tous-ménages, distribution défectueuse

Conventions relatives à l'affichage, rédaction des avenants 2013, analyse de l'offre du concessionnaire

Convention sur la restitution à une commune d'impôts des frontaliers de l'UNIL et de l'EPFL encaissés par la Commune de Lausanne

Contrat pour l'exploitation d'une compostière

Contrat de bail pour des locaux de musique et autres activités artistiques

Divers

Décès et obligation d'annoncer celui-ci à la poste et à la banque

Racines déformant un chemin – responsabilité du voisin

Statuts de l'association des volontaires sportifs lausannois

Domages et intérêts pour un mandat non attribué après un concours de projet d'architecture

Convention subventionnement pour le service du travail

Règles d'utilisation d'un fonds sans personnalité juridique

Plainte à Monsieur Prix pour l'augmentation du prix des macarons

Examen des statuts d'une association supervisée par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Fonction et organisation des conseillers de sécurité pour le transport de matières dangereuses

Linfo et Protection des données

Transmission de documents après enquête publique

Vidéosurveillance décision de réexamen du préposé, possibilité de recours

Personnel

Obligation de domicile du commandant de police

Licenciement pour justes motifs

Enquête administrative pour harcèlement

Licenciement pour échéance du droit au traitement

Mise en demeure

Licenciement pour suppression de poste

Pompiers

Exécution par substitution

Procédés de réclame

Application de la LPR en cas d'opacification des vitrines

Règlements

Directives concernant les croix de pharmacie

Règlement relatif aux émoluments du Service d'urbanisme

Dispositions règlementaires pour le versement d'une subvention visant à compenser le coût de la vie en ville

Tarif d'émoluments du service financier

Responsabilité civile

Responsabilité en cas d'autorisation de tourner un film dans les abattoirs désaffectés de Malley

Prise en charge de la remise en état d'un mur de soutènement effondré

RECOURS

Municipalité

Allocation au logement (4)

Lettre de sensibilisation du BICan

Lettre instituant des mesures à l'égard d'un chien

Procédé de réclame (2)

Place d'amarrage

Allocation de naissance

Interdiction de périmètre (2)

Consommation électricité

Commission communale

Impôt sur les divertissements (2)

Emolument pour dépannage d'ascenseur

Taxe d'amarrage 2013 (2)

Taxe d'évacuation (6)

Taxe domaine public (2)

Exonération de l'impôt foncier

Taxe déchets entreprises (4)

Taxes déchets abandonnés (9)

Taxe fourrière (5)

Emoluments de surveillance du bureau d'intégration canine (2)

Impôt foncier 2012

Taxe d'écolage

Emoluments permis de construire

Garantie pour les redevances publiques

Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public

Déni de justice

Effet suspensif

Licenciement pour suppression de poste

Horaires et conditions d'ouverture d'un établissement (2)

Concept de sécurité (12)

Abattage d'arbres (2)

Cour constitutionnelle

Requête contre l'article 87^{bis} RGP (mendicité)

Requête contre le tarif Lac

Tribunal des prud'hommes

Discrimination salariale en vertu de la loi sur légalité (1)

Prétentions pécuniaires (1)

Prétentions salariales (2)

Tribunal cantonal

Demande en paiement du salaire pour un employé ayant épuisé son droit au traitement mais pas licencié

Tribunal Fédéral

Taxe déchets

COMMISSION DE POLICE

Aucun événement majeur n'est à signaler durant l'exercice 2013. La conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution (PPLS) a trouvé son rythme de croisière après le rattrapage de l'an passé.

En chiffres, la situation se résume comme suit :

Stabilité au niveau des affaires traitées durant l'année écoulée puisque 77'087 dénonciations (66'175 sur le domaine public et 10'912 sur domaine privé) ont été recensées contre 77'112 dénonciations en 2012.

Une réjouissante augmentation est apparue au niveau des montants encaissés qui ont passé de CHF 8'559'144.– (CHF 7'001'197.– pour le domaine public et CHF 1'557'947.– pour le domaine privé) en 2012 à CHF 9'544'348.– (CHF 7'962'157.– pour le domaine public et CHF 1'582'191.– pour le domaine privé) en 2013.

De surcroît, il est à noter qu'à fin 2013, il existait encore plus de 10'000 dénonciations sur le domaine public qui n'ont pas pu être traitées. Cela s'explique par la hausse des amendes délivrées par la police avec l'arrivée d'une quinzaine d'installations de surveillance automatique du trafic. Pour endiguer cette hausse sans engager de personnel supplémentaire, la Commission de police va modifier, au printemps 2014, son système de taxation et de rédaction des ordonnances pénales qui devrait lui permettre de rattraper le retard durant le prochain exercice.

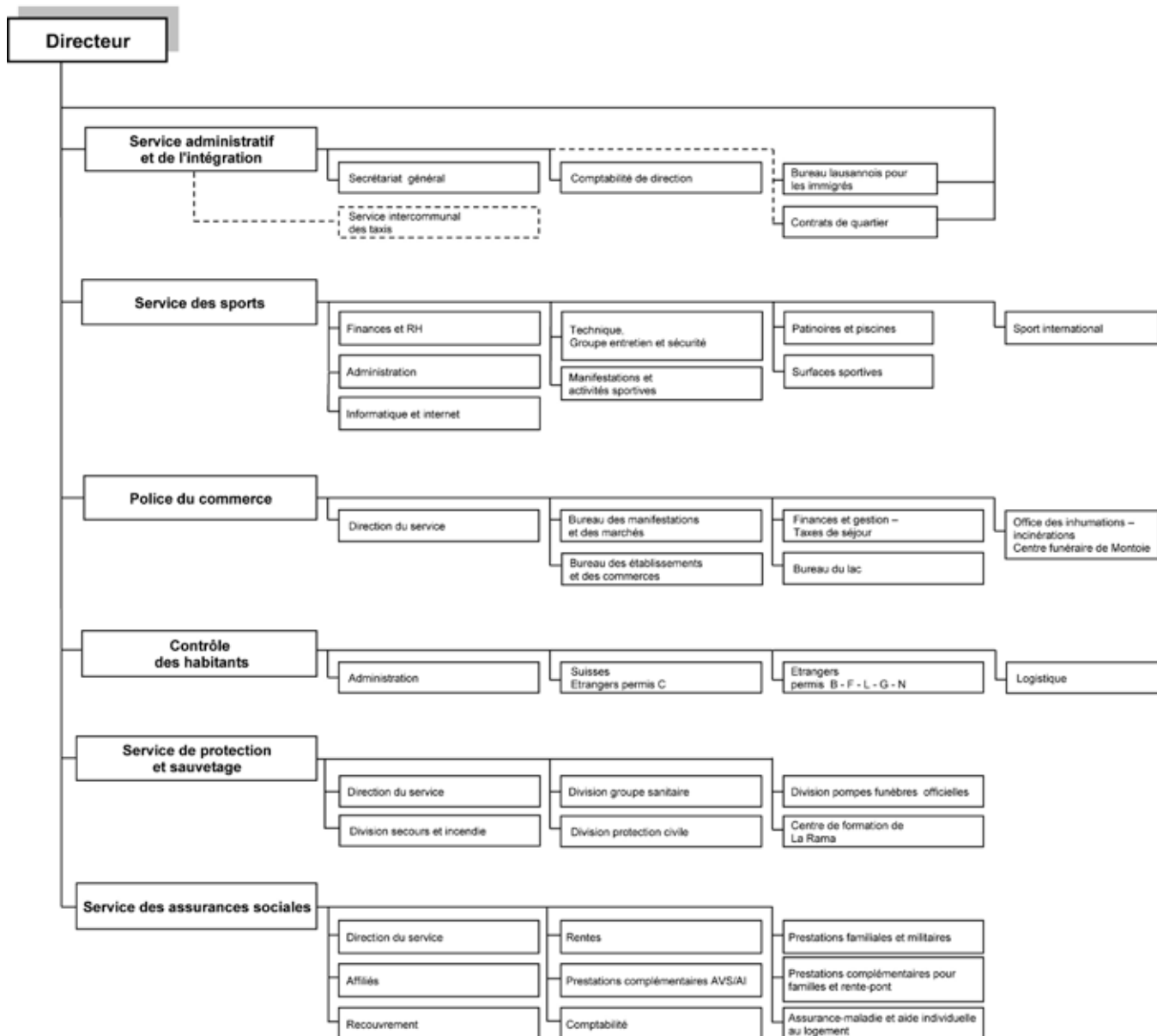
S'agissant des conversions, 5239 affaires ont été traitées en 2013 pour un encaissement global de CHF 439'032.– (CHF 385'746.– sur domaine public et CHF 53'286.– sur domaine privé). Il est intéressant de constater que des rentrées substantielles peuvent encore être faites à ce stade final de la procédure pour un coût de travail finalement modique.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur : le nombre de cas a augmenté d'un peu plus de 3% avec 350 contre 339 en 2012 ; en ce qui concerne les coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2013 s'est soldé par une baisse d'environ 22% pour les risques RC (CHF 36'481.– contre CHF 46'963.55), et une augmentation d'environ 26% pour les risques casco (CHF 198'642.75 contre CHF 157'516.84).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers) : si le nombre de sinistres a légèrement diminué d'environ 4% (355 contre 370 en 2012) les préjudices ont quant à eux fortement progressé d'environ 43% (CHF 1'383'661.13 contre CHF 967'380.27).

Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population



Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP)

Sur le plan sportif, l'année 2013 aura été marquée par le dépôt officiel du dossier de candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de 2020. Créés en 2007, sur l'initiative de Jacques Rogge, alors président du CIO, les JOJ visent à promouvoir la pratique du sport chez les athlètes de 15 à 18 ans et à leur transmettre les valeurs de l'Olympisme (excellence, respect, amitié), sous la forme d'un programme culturel et éducatif. Au niveau organisationnel, la tenue de ces Jeux représente la venue et l'hébergement de 1'500 jeunes, durant dix jours. Sept sports et 15 disciplines seront pratiqués probablement sur trois pôles différents: Lausanne, le Jura et les Alpes. Au mois de juin, deux villes suisses ont déposé leur candidature auprès de Swiss Olympic: Lausanne et Lucerne. C'est finalement la candidature lausannoise qui a été retenue et déposée auprès du CIO pour la Suisse, face à une seule autre ville concurrente, Brasov, en Roumanie.

La tenue du 10^e Gigathlon, extraordinaire aventure sportive rassemblant pas moins de cinq disciplines (roller, course à pied, cyclisme, VTT et natation), a inauguré les festivités de l'été. Durant six jours, du 7 au 13 juillet, près de 6'000 athlètes et supporters sont venus à bout, individuellement ou en équipe, des 1'057 km et 18'600 mètres de dénivelé, au travers de 12 cantons. Le 13 juillet, Lausanne a accueilli près de 3'000 athlètes au centre sportif de Dorigny, pour une transition vélo-course à pied, et à la place Bellerive, pour l'arrivée finale de la compétition.

Après Tokyo, San Juan et Prague, le FIBA 3x3 World Tour a posé ses valises à Lausanne les 30 et 31 août dernier. Plusieurs milliers de personnes se sont rendues à la place Centrale pour découvrir une discipline sportive urbaine, en pleine émergence. Du début de l'après-midi à la tombée de la nuit, la foule lausannoise a réservé un accueil enthousiaste, tant aux joueurs de basketball qu'aux diverses performances entourant la manifestation. A cette occasion, les 12 meilleures équipes de 3x3 d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord se sont affrontées, afin de gagner leur ticket pour la finale, qui a eu lieu à Istanbul.

Après plus de 20 ans d'activité au service de la Ville, le colonel Jean-Luc Berney a décidé de mettre un terme à sa carrière au 31 août. Pour lui succéder, dès le 1^{er} novembre, à la tête du Service de protection et sauvetage de Lausanne (SPSL), la Municipalité a désigné M. Sylvain Scherz. De formation universitaire, ce dernier a travaillé plusieurs années dans les services de l'administration fédérale. Par ailleurs, il est actif, parallèlement à ses activités professionnelles, dans le cadre des sapeurs-pompier volontaires depuis plusieurs années.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DE L'INTÉGRATION (SAI)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier);
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés);
- contrôle du suivi;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité);
- gestion du secrétariat du Directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population;
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité;
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service;
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire;
- gestion de la TVA;
- gestion des crédits d'investissements;
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs;
- enregistrement de la facturation aux débiteurs;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses;
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administratif (SIPP)	12.55	12.55	12.55	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	0.80	0.80	0.80	0.80
Intégration (SIPP)	3.90	3.70	3.65	2.80
Total service	17.25	17.05	17.00	16.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	- 0.25

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administratif (SIPP)	15	12.55	15	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	1	0.8	1	0.8
Intégration (SIPP)	6	3.7	4	2.8
Total service	22	17.05	20	16.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

TAXIS

PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- surveiller et corriger les examens topographiques ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec 11 autres collectivités locales des environs.

Faits marquants

Dans l'affaire des exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, trois d'entre eux sont encore en procédure. En effet, suite à l'application du dispositif de l'arrêt rendu le 1^{er} mai 2013 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui a estimé que le montant de la cotisation due au central d'appel des taxis de place n'était pas prohibitif, ces trois exploitants ont à nouveau recouru au Tribunal fédéral.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 19 autorisations A (2012 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	52	50	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	2
Autres	24	20	29	24
Total	81	75	89	84

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Entreprises	4	4	17	18
Exploitants indépendants	11	7	11	7
Total	15	11	28	25

Conducteurs

Au nombre de 481* (2012: 511), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2012	2013	2012	2013
Conducteurs «réguliers»	445	420	27	21
Conducteurs «auxiliaires»	36	36	3	4
Total	481	456	30	25

* dont 238 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 40 demandes enregistrées (2012: 38), 14 carnets de conducteur ont été délivrés (2012: 19), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'404'961 courses, contre 1'467'153 en 2012.

Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 192 places, comme en 2012.

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

PRINCIPALES TÂCHES

- en tant que centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, le BLI est une plate-forme d'information et de proposition dans ces thématiques pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral;
- il contribue à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers;
- il soutient les associations en matière de gestion des projets et conseille le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois.

Elaboration d'un programme communal d'intégration 2014-2017

Au cours de ces dernières années, les orientations fédérales en matière d'intégration se sont concrétisées par le lancement, en 2010, d'un processus de négociation entre la Confédération et les cantons, visant à convenir d'objectifs à atteindre dans le cadre de programmes d'intégration cantonaux d'une durée de quatre ans, dès 2014, en échange d'une contribution fédérale supplémentaire.

Le canton de Vaud a proposé, à fin janvier 2013, aux cinq communes ayant créé un poste de délégué-e à l'intégration (outre Lausanne, Yverdon-les-Bains, Renens, Vevey, Nyon), d'élaborer à leur tour des programmes d'intégration communaux (appelés par le Canton «mini-PIC»), déclinés sur la base des objectifs cantonaux et fédéraux, pour obtenir l'enveloppe financière qui leur sera dévolue, selon une pondération effectuée entre la population globale et le nombre d'étrangers, pondération calculée sur le modèle de répartition établi par la Confédération pour les cantons.

L'année 2013 a été consacrée à négocier avec le Canton les modalités de mise en œuvre, ainsi qu'à élaborer, sous des contraintes temporelles très fortes, un programme communal d'intégration comprenant 17 mesures spécifiques relevant de cinq domaines, répartis selon les trois piliers suivants:

1. information et conseil;
2. encouragement précoce et employabilité;
3. intégration sociale.

La convention-programme entre le Canton et les communes pour la période 2014-2017 devrait être signée au cours du premier trimestre de 2014.

En outre, les négociations avec le Canton ont abouti à ce que le domaine de la prévention du racisme fasse l'objet d'un traitement particulier, sous la forme de la possibilité donnée au BLI de présenter au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) une offre globale de prestations, en matière de formations spécifiques et de permanence en cas de situation à caractère raciste. Le Canton reconnaîtrait ainsi l'expertise de la Ville de Lausanne en la matière.

Lancement d'une formation novatrice

Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme 2013, consacrée à la cohabitation dans les quartiers, une formation-pilote a été mise sur pied à l'intention des concierges, en tant qu'actrices et acteurs du vivre ensemble, de concert avec le Service du logement et des gérances. Elle vise à offrir des connaissances et des outils pour mieux comprendre et gérer les mécanismes liés au racisme, ainsi qu'à développer des compétences interculturelles pour appréhender, de manière créative, les interactions entre personnes de cultures différentes résidant dans un immeuble.

Vu la réussite de cette expérience, cette formation spécifique sera reconduite chaque année et sera ouverte, dès 2014, aux concierges relevant de gérances privées de la place.

Fonds interculturel de la Commune de Lausanne

La Commission tripartite pour l'intégration des immigrés a choisi 16 projets dans le cadre du troisième appel d'offres du Fonds interculturel de la Commune de Lausanne. Les 16 projets retenus recevront un appui financier d'un montant total de CHF 69'000.—. Portés par des associations, ils suivront la Caravane des quartiers, qui traversera la cité de juin à octobre 2014. L'objectif de cette opération est de promouvoir les échanges entre communautés suisse et étrangères et de mettre en relief l'expression et la diversité culturelles à Lausanne.

Une formation de deux jours sur la gestion de projets a été organisée par le BLI à l'intention des associations désireuses de déposer un dossier, dans le but d'améliorer la qualité et la concordance des projets avec les critères définis par l'appel d'offres. Les subsides octroyés par le biais du Fonds interculturel visent également à souligner et à mettre en valeur la contribution essentielle des associations à l'intégration des migrantes et des migrants.

CONTRATS DE QUARTIER

PRINCIPALES TÂCHES

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent dans un quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier concerné ;
- favoriser le lien entre les habitants d'un quartier et l'administration.

Le contrat de quartier de Montelly a pris officiellement fin lors de la conférence de clôture le 23 janvier 2013. Comme évoqué en 2012, les habitants mobilisés à travers la commission de quartier ont constitué une association «Montelly vit!», qui a souhaité rencontrer une délégation de la Municipalité pour parler de la densification et des projets de logements dans le quartier. Cette séance a eu lieu en décembre 2013. Enfin, le Conseil communal a adopté, le 19 novembre, les conclusions du préavis N° 2012/35 («*Bilan du contrat de quartier de Montelly*»).

Après avoir posé des critères de choix et examiné plusieurs quartiers, c'est finalement celui des Boveresses qui a été proposé pour faire l'objet du deuxième contrat de quartier, d'une durée d'au moins trois ans (2013-15). La Municipalité a validé cette proposition en février, instaurant également un groupe d'accompagnement des contrats de quartier, interne à l'administration communale, composé de représentants de huit services de la Ville, dans le but de favoriser les projets et de renforcer les collaborations transversales. Ce groupe a tenu trois séances en 2013.

Aux Boveresses, de multiples contacts préalables ont été pris avec le tissu associatif, dont la société de développement et l'Association Maison des Boveresses, placée sous la responsabilité de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL). Ces contacts ont permis de lancer publiquement le contrat de quartier le 12 juin, lors d'une conférence de quartier, qui s'est tenue en présence de 55 personnes. Le contrat a été signé symboliquement, et une commission de quartier, forte de 14 membres, a été désignée. Quelques jours plus tard, une balade safari, dont un film retrace les étapes, organisée conjointement avec Droit de cité, a constitué un moment fort en vue de poser un premier diagnostic des forces et faiblesses du quartier. En automne, deux soirées publiques ont permis, outre de lancer les groupes de travail chargés d'établir une liste de propositions d'améliorations sur les thèmes de la mobilité, des espaces publics, des équipements collectifs et du «vivre ensemble», de donner une information précise sur les règles du logement subventionné, grâce à la participation du Service du logement et des gérances.

Mise en place d'une passerelle piétonne vers le m2, projet Les Nouveaux Jardins, renforcement des liens avec les partenaires de l'école, les familles de migrants et le FC Boveresses, nouvelle équipe de foot de l'EVAM, tels sont les sujets abordés dans un premier temps, sans compter la recherche de locaux pour la halte-garderie Rataboum.

Une assistante à 40% a été engagée, en qualité d'auxiliaire, pour une durée de 6 mois, depuis septembre.

SERVICE DES SPORTS (Sports)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport ;
- direction et administration du service ;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois ;
- administration du personnel du service ;
- comptabilité du service.

Informatique et internet

- support informatique en faveur du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages intranet du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites internet du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service ;
- promotion de projets spéciaux.

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale.

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme Capitale olympique et capitale administrative du sport mondial ;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne ;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et canton de Vaud).

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball) ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand.

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne ;
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles ;
- ouvriers spécialisés.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	8.80	8.80	9.65	9.65
Manif. et activités sportives	8.00	8.00	7.60	7.60
Piscines et patinoires	29.76	28.51	28.56	25.56
Sport international	1.70	1.70	1.50	1.50
Surfaces sportives	23.25	22.25	23.25	20.25
Unité technique	17.00	16.00	18.00	18.00
Total service	88.51	85.26	88.56	82.56

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 0.05

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	8.80	11	9.65
Manif. et activités sportives	8	8.00	8	7.60
Piscines et patinoires	32	28.51	29	25.56
Sport international	2	1.70	2	1.50
Surfaces sportives	23	22.25	21	20.25
Uniré technique	16	16.00	18	18.00
Total service	91	85.26	89	82.56

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	10	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Après Tokyo, San Juan et Prague, le FIBA 3x3 World Tour a posé ses valises à Lausanne les 30 et 31 août dernier. Plusieurs milliers de personnes se sont rendues à la place Centrale pour découvrir une discipline sportive urbaine, en pleine émergence. Du début de l'après-midi à la tombée de la nuit, la foule lausannoise a réservé un accueil enthousiaste, tant aux joueurs de basketball qu'aux diverses performances entourant la manifestation. A cette occasion, les 12 meilleures équipes de 3x3 d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord se sont affrontées, afin de gagner leur ticket pour la finale, qui a eu lieu à Istanbul les 4 et 5 octobre.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 («*Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre*»), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2013 s'élèvent à CHF 123'804.- (contre CHF 153'000.- en 2012). Lesdites sommes concernent l'achat de matériel promotionnel, des mandats de communication ciblée pour la promotion de Lausanne au sein du monde du sport international, ainsi que la présence d'une délégation (et la tenue d'un stand) au congrès SportAccord 2013, qui s'est tenu à St-Petersbourg. Les montants utilisés ont également permis à une délégation de la Ville de Lausanne de se rendre, outre à la session du CIO en Argentine, lors de laquelle le nouveau président, M. Thomas Bach, a été élu, à la finale de la Coupe du monde de tir à l'arc à Paris. Les fonds ont aussi permis de financer l'organisation de la réunion annuelle des fédérations internationales, la poursuite du programme des Volontaires sportifs lausannois, une étude sur l'impact économique de la présence des fédérations internationales à Lausanne et dans le canton de Vaud, ainsi que la tenue de séminaires destinés aux collaborateurs et membres de fédérations internationales basées à Lausanne. Le solde de ce crédit, d'un montant initial de CHF 1 million, s'élevait, au 31 décembre 2013, à CHF 305'833.-.

Enfin, il y a lieu de relever l'engagement d'une assistante RH afin de seconder le responsable dans le suivi des affaires du personnel et de faciliter la mise en œuvre de l'aménagement du temps de travail (ATT), qui a eu lieu en décembre pour l'ensemble du service.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2013 aura été marquée par la mise en service du système de billetterie et de contrôle d'accès pour l'ensemble des piscines et patinoires lausannoises. Le personnel des caisses s'est vu doté d'ordinateurs sur lesquels des écrans tactiles, des codeuses et des imprimantes à tickets de caisse ont dû être installés. Relevons que le parc informatique du service se compose de 92 postes de travail, 47 imprimantes (dont 10 MFP), 118 raccordements téléphoniques, 18 smartphones et 23 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 115 utilisateurs. A cela s'ajoutent 19 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes ou de prévenir les débordements de supporters à la Pontaise lors des matches de football.

Dans le domaine de l'internet, l'unité gère 15 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu les autres subdivisions du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et a créé et fourni auxdites subdivisions divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques) pour leurs projets, installations ou manifestations.

Cette unité poursuit son implication dans la formation d'apprentis, avec le recrutement et le suivi d'un deuxième apprenti médiaticien, en collaboration avec la coordinatrice de l'apprentissage (SPeL), ainsi que l'engagement d'un apprenti de l'école des Arches pour un stage d'une année.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'unité Manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- 20 km de Lausanne: la 32^e édition de cette manifestation a été marquée par une augmentation de 13% du nombre de coureurs. Avec ses 21'619 inscrits, elle passe le seuil des courses de plus de 20'000 coureurs et atteint la troisième place du podium, en Suisse, derrière la course de l'Escalade et le Grand Prix de Berne. Après sept éditions passées sous le soleil, relevons les conditions météorologiques catastrophiques, notamment lors des distances 10 km et 20 km. Les températures ont chuté jusqu'à 2° C et, à l'opposé de 2012, ce sont des cas d'hypothermie qui ont prévalu.
- Journée Lausannoise du Vélo: la 31^e édition de cette course populaire fut marquée par des conditions météorologiques défavorables. Des pluies permanentes et des températures avoisinant les 10° C ont eu raison du courage des participants. Sur place, seules 75 personnes se sont inscrites (contre 913 en 2012), et le nombre total de participants s'est finalement élevé à 1'277 (contre 2'628 en 2012). La nourriture non consommée et prévue pour un nombre plus important de participants a pu être redistribuée auprès de la Fondation Mère Sofia. Quant aux conséquences financières, le déficit de cette édition est important, mais il ne met pas en péril la manifestation. Une édition 2014 est d'ores et déjà en cours de préparation.
- Course Capitale olympique: initiée en l'honneur de l'ex-président du CIO Jacques Rogge, cette course est une nouvelle venue dans le calendrier des événements sportifs lausannois. Elle se distingue des autres par sa gratuité, la facilité de son parcours (5 km sans dénivellation) et le fait qu'elle soit non chronométrée. Pour sa première édition, plus de 1'000 participants, de tous âges, ont couru de la tour Haldimand jusqu'au stade Pierre-de-Coubertin. Au vu du succès rencontré, elle sera reconduite en 2014.
- Tournoi de football interservices: la quatrième édition s'est déroulée dans des conditions optimales avec la participation de 350 personnes, issues du Conseil communal (deux équipes) et de l'administration communale (31 équipes représentant 21 services). La légère baisse des inscriptions et la difficulté toujours plus grande de recruter des femmes ont poussé le comité d'organisation à plancher sur un nouveau concept de manifestation sportive, toujours interservices, qui aura lieu à Bellerive le 13 juin 2014.
- Tournoi international de Beach Volley de Lausanne: la 24^e édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions météorologiques, avec un soleil radieux le jour des finales. Le binôme suisse (Prawdzc - Gerson) a terminé 3^e derrière les duos tchèque et allemand. La venue de Sébastien Chevallier, meilleur joueur de beach-volley suisse, a apporté une ambiance extraordinaire et a contribué au succès médiatique de cet événement (audience de plus de trois millions de personnes, tous médias confondus). Le comité d'organisation a investi dans des infrastructures pérennes, notamment dans l'achat de sable, afin de diminuer l'impact écologique de l'événement. De son côté, le tournoi populaire (Park Volley) connaît toujours un beau succès, grâce à son ambiance festive. Afin que public et participants puissent pleinement profiter de ces deux manifestations, le comité d'organisation a décidé de les organiser, à l'avenir, à des dates différentes.
- Triathlon de Lausanne: la météo aura également marqué les esprits des 1'713 participants à cette 20^e édition, en particulier durant la journée du samedi, où la pluie était si forte que l'épreuve de natation de la catégorie Kids a dû être supprimée. La journée du dimanche a, quant à elle, été marquée par le retour à la compétition de Nicola Spirig, championne olympique, retour d'autant plus remarqué qu'elle a remporté l'épreuve féminine. A relever également les efforts du comité d'organisation afin de réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation.

- Christmas Midnight Run : nouveau record de participation pour cette 8^e édition, avec 3'325 coureurs inscrits, ce qui représente une augmentation de 25% des effectifs ! Dotée d'un fort capital sympathie, cette course attire non seulement des coureurs classiques, mais également des amateurs préférant se déguiser et relever un défi festif entre amis. Le Challenge Entreprise (5 km de course pour des équipes constituées de 3 à 5 personnes) a rencontré un franc succès avec la participation de 45 équipes (contre 22 en 2012).
- Défi Sportif Lausannois : ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2013, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 10^e édition, 730 participants se sont lancés dans l'aventure.
- Volontaires Sportifs Lausannois : en 2013, pas moins de 26 manifestations sportives (soit une hausse de 36%) ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. Au début de l'année 2013, le programme comptait 1'005 volontaires actifs, dont 200 nouvellement inscrits.
- Sports Passion offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2012/2013, 45 activités sportives (44 en 2011/2012) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'121 heures d'enseignement, dispensées par 132 moniteurs (140 en 2011/2012). 3'712 élèves (3'729 en 2011/2012) ont pu en bénéficier.
- Sport Bien-Etre a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2012/2013, 300 personnes ont pu découvrir une des 14 activités proposées (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, capoeira, course à pied, danses latines, fitness, kick-boxing, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, tai-chi et yoga). Pour la saison 2013/2014, seules les activités les plus fréquentées ont été maintenues, et plus de 200 personnes se sont déjà inscrites.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

Malgré une ouverture retardée de 15 jours, Bellerive-Plage a connu une magnifique saison estivale avec, en 100 jours d'exploitation, 207'668 entrées (183'705 en 2012). Cette augmentation de 13% de la fréquentation place la saison 2013 au deuxième rang depuis 16 ans. Les mauvaises conditions météorologiques du mois de mai et le retard dans la réalisation de certains travaux de réfection ont décalé la remise en état des terrains et des surfaces engazonnées. Les deux nouvelles patageoires à thème (les pirates et le cirque) ont rencontré un franc succès auprès des familles de la région. Le parc aquatique est toujours bien fréquenté avec 18'364 visiteurs en 2013. A relever également l'initiation et la formation de 450 personnes à la plongée grâce à un club de la place, ainsi que de nombreuses animations (aquagym, water-polo) tout au long de l'été.

En 117 jours d'exploitations, Montchoisi a enregistré 70'254 entrées, ce qui place la saison 2013 au deuxième rang (après 2012) des 28 précédentes. La vente des abonnements famille et celle des cartes au porteur rencontrent toujours un grand succès, tandis que la vente d'abonnements été connaît une légère baisse (-7.1%). Outre ses séances régulières d'entraînement des sections water-polo et natation sportive, le Lausanne-Natation a dispensé 253 heures d'enseignement pour 359 enfants et 59 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé six séances gratuites d'aquagym durant la saison estivale.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 25 mai au 25 août, ont également connu une belle saison. Relevons que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités.

Mon-Repos

En 300 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 227'305 entrées (238'402 en 2012), soit une diminution de 4.6%. La fréquentation moyenne s'élève à 757 personnes par jour, ce qui entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers, faute de place suffisante dans les bassins. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit : 1'104 personnes (978 en 2012) ont suivi 3'687 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'680 en 2012 et 3'591 en 2011).

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), a enregistré, en 126 jours d'exploitation, 41'728 entrées. La deuxième période d'ouverture de la patinoire (octobre à décembre) a été retardée de 16 jours, les travaux de sécurisation des installations de production de froid ayant pris plus de temps que prévu. Ce décalage a eu une légère conséquence sur la fréquentation (-6.8%) par rapport à 2012. Durant la saison 2013, 184 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 146 rencontres de championnat suisse de broomball et 175 heures de patinage artistique ont été organisés à Montchoisi.

La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 134 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 13'490 entrées, contre 14'590 en 2012, soit une baisse de 7.5%, due principalement à la réduction du nombre d'heures de location du L4C (mouvement junior regroupant quatre clubs de hockey de la région lausannoise) et à la diminution du nombre d'entrées des écoles communales. A contrario, on recense une hausse de 20% de la fréquentation moyenne des clients individuels et des clubs corporatifs de hockey.

SPORT INTERNATIONAL

Pour l'année sous revue, l'unité Sport international a organisé, en collaboration avec les autorités cantonales, le Secrétariat municipal et le Service du développement de la ville et de la communication, les deux cérémonies destinées à rendre hommage à M. Jacques Rogge, à l'occasion de son départ de la présidence du CIO. La première de ces cérémonies a eu lieu à Ouchy, le 24 juin, avec l'inauguration de l'horloge égrenant le compte à rebours du temps nous séparant des prochains Jeux Olympiques, qu'ils soient d'été ou d'hiver. La deuxième, en présence des autorités cantonales et de M. le président de la Confédération, s'est tenue le 3 juillet. A cette occasion, M. Rogge a reçu les Clés de la Ville des mains du syndic.

Toujours en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres lors de SportAccord 2013 (réunion annuelle rassemblant plus de 2'000 représentants du monde sportif), qui s'est déroulé du 26 au 31 mai à St-Petersbourg. Lors de la tenue, pour la première fois à Lausanne, de l'assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), elle a coordonné et organisé une réception en faveur de 650 représentants du monde sportif international.

L'unité a également participé à l'organisation de certaines manifestations: le Swiss Table Tennis Open Lausanne (STTOL) et le Longines Global Champions Tour, circuit prestigieux rassemblant les 30 meilleurs cavaliers mondiaux de saut d'obstacles.

La Maison du sport international contribue à l'accueil et au suivi de 28 fédérations et organisations sportives internationales, ainsi que de 16 sociétés actives dans le domaine du sport. Elle organise notamment un certain nombre de formations continues en management sportif, mais également des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays.

SURFACES SPORTIVES

En dehors des horaires scolaires (dès 18h en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent, d'une part d'y pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et, d'autre part, d'y organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, la quatrième édition du Swiss Table Tennis Open Lausanne, les Swiss Taekwondo Open les journées de championnat de futsal, le Swiss Open de footbag, les championnats suisses de wushu, des formations Jeunesse et Sport, ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs.

Le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 1% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 165'551 (contre 167'149 en 2012).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre une infrastructure pour les adeptes de course à pied, de cyclisme (sur route et VTT) et de walking. Après une année d'interruption, la Municipalité est revenue sur sa décision d'arrêter l'exploitation du télésiège de Mauvernay, suite aux réactions, tant de la population que du monde politique. Une solution innovante a été trouvée sous la forme d'un partenariat avec la société Télé Leysin – Col des Mosses – La Lécherette S.A. La reprise de l'exploitation est effective depuis le mois de décembre et permet aux petits comme aux grands de continuer à goûter aux joies des sports d'hiver.

Le plateau d'éducation physique de Vidy, notamment son bowl, permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basket et du handball.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch ont été, une nouvelle fois, fortement mises à contribution. Rappelons que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2013 aura été marquée, pour l'unité Technique, par la poursuite des travaux de rénovation de la piscine de Bellerive avec la réfection de la pataugeoire existante, la réalisation d'une nouvelle pataugeoire (sans bassin), le remplacement de conduites et de dalles autour des bassins et la création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite dans le bâtiment de la Rotonde.

Au stade olympique de la Pontaise, les travaux se sont concentrés sur le renforcement du contrôle d'accès du secteur visiteurs, la sécurisation et le remplacement des sièges du bloc des fans lausannois et la mise en place d'un éclairage de secours sur le pourtour du stade. Relevons également la rénovation complète de la piste d'athlétisme du stade Pierre-de-Coubertin et la création de nouveaux vestiaires pour le personnel masculin à Mon-Repos.

Cette unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports), de 14 manifestations sportives majeures, ainsi que de 120 autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 520 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

En outre, l'année 2013 aura été marquée par la fin des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52 («*Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre*») et par de nombreuses études concernant notamment le remplacement des gradins de la salle omnisports de la Vallée de la Jeunesse, la réfection des bâtiments du Centre lausannois d'aviron et la création du centre et stade de football de la Tuilière.

Enfin, il convient de relever l'important engagement de l'unité, tout au long de l'année, dans le développement du projet Métamorphose.

SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (Polcom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations ;
- gestion des établissements publics ;
- gestion des cinémas ;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac ;
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés) ;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park) ;
- perception des taxes de séjour ;
- perception de l'impôt sur les divertissements ;
- gestion des décès ;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction Polcom	3.80	2.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	8.00	8.00	8.00	8.00
Finances & Gestion	4.70	4.70	4.70	4.00
Inhumations	15.00	15.00	16.00	15.50
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	8.80	7.80
Total service	41.30	40.30	43.30	41.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction Polcom	3	2.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	8	8.00	8	8.00
Finances & Gestion	5	4.70	4	4.00
Inhumations	17	15.00	18	15.50
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
Total service	44	40.30	45	41.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Etablissements & Commerces	1	1
Manifestations & Marchés	1	1
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

L'année 2013 a été consacrée à la mise en œuvre des mesures, validées par le Conseil communal, proposées dans le cadre du rapport-préavis N° 2012/58 («*Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public*»). De fait, trois axes importants de cette politique impliquent directement le service, à savoir les nouvelles conditions d'ouverture et de prolongation d'horaires des établissements de nuit, voire l'obligation de fermeture à 20h les vendredis et samedis des magasins de la commune, tous quartiers confondus, qui sont au bénéfice d'une autorisation simple de vente d'alcool à l'emporter et les mesures d'affectation et de planification de l'aménagement du territoire visant à assurer une meilleure qualité de vie dans certains quartiers du centre-ville. Cette situation a généré un important travail rédactionnel et de suivi des procédures de recours engagées contre les décisions d'application de ces mesures.

De manière générale, l'activité du service est demeurée très intense, le goût de la société pour les loisirs et les activités récréatives ne se démentant pas.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET CINÉMAS**Etablissements**

	2012	2013
Demandes de préavis pour licence	249	218
Licences délivrées ou renouvelées	473	430
Changements d'enseigne	41	53
Manifestations	876	839
dont ouverture de billetterie	327	290
Autorisations de diffusion de musique	99	106
Avertissements	12	10
Dossiers de mise en conformité des locaux	89	103
Demandes de préavis pour fumoirs	8	7

Durant cette année, 16 établissements ont été déclarés en faillite, soit deux discothèques, trois cafés-bars, cinq cafés-restaurants et six débits de boissons alcooliques à l'emporter. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (police cantonale du commerce), 15 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2012	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2013	Ecart
A	Hôtel avec restauration	23	0	2	1	1	1	24	1
	Hôtel sans restauration	10	0	0	0	0	1	9	-1
B	Café-restaurant	391	4	28	3	36	2	388	-3
D	Café-bar	41	1	4	2	4	0	44	3
E	Buvette	44	0	0	0	3	0	41	-3
F	Discothèque avec restauration	4	0	0	1	1	0	4	0
	Discothèque sans restauration	20	0	0	0	2	1	17	-3
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	3	0
	Night-club sans restauration	9	0	1	0	2	0	8	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux sans boissons	2	0	0	0	1	0	1	-1
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	67	1	2	0	5	1	64	-3
K	Bar à café	10	1	2	0	1	0	12	2
L	Café-restaurant (bateaux)	14	0	0	0	0	0	14	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	1	0	0	0	0	3	1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	12	1	0	0	0	0	13	1
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	9	1	1	0	1	1	9	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	212	14	7	0	27	0	206	-6
	Totaux	885	24	47	7	84	7	872	-13

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2012		2013	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	628	64'233	610	65'680
Etablissements de nuit ²	37	8'824	33	8'045
Totaux	665	73'057	643	73'725

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2012	2013
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	140	156
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	5	4
«Shops» de station-service	17	17
Magasins de tabac et journaux	27	28
Magasins de glaces	2	6
Kiosques	18	18
Total	209	229

Patentes et autorisations

	2012	2013
Marchands de bétail	—	—
Tabacs	625	599
Jeux et appareils automatiques	1'044	1'064
Commerces d'occasions	160	147
Ventes aux enchères	9	8

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2012	2013
	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
Terrasses d'établissements publics	182	187
Étalages	226	230

129 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 36 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 458 terrasses d'établissements, soit 187 installées sur le domaine public et 271 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'408 m².

Cinémas

	2012	2013
Nombre de spectateurs	1'048'792	925'728
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4'411 places au 31 décembre 2013.

Films projetés	2012	2013
a) en première vision	426	505
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	47	56
c) en reprise	380	425
Total	853	986

Répartition selon les âges légaux	2012	2013
0 an	14	3
7 ans	89	88
10 ans	102	79
12 ans	200	213
14 ans	107	168
16 ans	168	264
18 ans	173	171
Total	853	986

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant l'année sous revue, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans ;
- respect des âges de fréquentation des établissements ;
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations		Annulations		Retraits	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
1.Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	105	170						
1.2 Promotion alcool fort	14	4						
1.3 Contrôle des âges	1							
1.4 Licences, mise en garde	22	30						
1.5 Impôt sur les divertissements	8	12						
1.6 Interdiction de fumer	1	1						
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	7	6					3	1
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	2	1						
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	33	20						
1.10 Capacités	1	3						
1.11 Issues de secours	2	1						
2.Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	96	86	76	70	66	42		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	52	28	38	38	31	19		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	4	2	2	1	1			
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	14	13						
2.5 Vente de tabac à des mineurs	1	3						
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	1							
2.7 Consommation sur place	4	6						
2.8 Camions de vente	5	4	2	3		2		
2.9 Horaires RHOM	3	10						
2.10 Commerces d'occasions	31	11			1			
2.11 OIP	36	4						
3.Autres domaines								
3.1 Patente tabac	46	34						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	8	3						
3.4 Registre des entreprises	173	108						
Total	670	560	118	112	99	63	3	1
Actions spécifiques	3	6						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
1.Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	11	2	101	5	4	1				
1.2 Promotion alcool fort	1		2							
1.3 Contrôle des âges		1								
1.4 Licences, mise en garde	5	9	3		1					
1.5 Impôt sur les divertissements										
1.6 Interdiction de fumer	2					1	1	1		
1.7 Exécution d'une décision de fermeture			2					1		
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs		1					3			
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	121	15	5	6		1	1			
1.10 Capacités			1	1	1			2		
1.11 Issues de secours										

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées	21	7			3					
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	38	8	2		1	1			25	25
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	2			2		1			1	1
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	9	4			1	5		3		
2.5 Vente de tabac à des mineurs	86	37	2				15	6		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	39	20	2					1		
2.7 Consommation sur place	5	4				1		3		
2.8 Camions de vente			1	1						1
2.9 Horaires RHOM	11	3	2		1	1		1	2	
2.10 Commerces d'occasions	1	2	1		2					
2.11 OIP	35	1	5	12	5					
3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac	5	6	1		1					
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques	2	1			2					1
3.4 Registre des entreprises	1	4								
Total	395	125	126	27	17	12	22	18	26	28
Actions spécifiques	57	1	37	1		1				

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2012				2013			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	214	381	5.7	6.3	260	437	6.9	6.9
Soirées/fêtes/repas de soutien	313	324	8.4	5.3	273	279	7.3	4.4
Manifestations sur le domaine public et assimilé	875	1'676	23.4	27.5	935	1'870	24.8	29.4
Bienfaisance/utilité publique	641	859	17.2	14.1	688	953	18.3	15.0
Spectacles/concerts	480	820	12.9	13.5	392	769	10.4	12.1
Conférences	231	311	6.2	5.1	219	279	5.8	4.4
Expositions	60	400	1.6	6.6	84	450	2.2	7.1
Stands d'information/récoltes de signatures	564	571	15.1	9.4	559	562	14.8	8.8
Centres socioculturels	115	415	3.1	6.8	134	448	3.6	7.1
Manifestations diverses	242	329	6.5	5.4	223	305	5.9	4.8
Total	3'735	6'086	100 %	100 %	3'767	6'352	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2012	2013	2012	2013
Tombolas	47	53	75'916	76'432
Loteries	6	6	—	—
Roues	7	6	9'050	8'050

Lotos

	2 ^e semestre 2011	2 ^e semestre 2012
	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013
Lotos «fribourgeois» organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	158	202
Cartons vendus (séries spéciales)	96	87
Valeur totale des cartons vendus	2'270.—	2'315.—
Taxe communale	136.20	138.90
Lotos «traditionnels» organisés	15	14
Cartons vendus	116'830	111'148
Valeur totale des cartons vendus	295'837.—	283'028.—
Taxe communale	17'750.25	16'981.65

La valeur des lots représente au minimum 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2011-2012	2011-2012
Cartons à CHF 1.–	25'253	22'368
Cartons à CHF 2.–	41'057	40'224
Cartons à CHF 3.–	32'065	31'284
Cartons à CHF 5.–	18'455	17'272
Total	116'830	111'148

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2012	2013
Maraîchers	117	101
Charcutiers	12	10
Epiciers	23	31
Fromagers	11	12
Boulangers	10	10
Poissonniers	1	2
Etalagistes	130	134
Artisans	34	26

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
1. Marchés								
1.1 Marché central (alimentaire)	307	332	96	76	23	27	4	2
1.2 Marché central (non alimentaire)	333	259	132	56	38	6	23	
1.3 Marché de Grancy	24	25	4	5	1	4		
1.4 Marché d'Ouchy	22	20						
1.5 Marché des artisans	75	58	10	7	7	7	1	
1.6. Marché de Chauderon	15	18		3	2	2		
1.7 Marché des chômeurs	8	9						
1.8 Marché de Noël	100	78	41	53		1		
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé								
2.1 Activités commerciales itinérantes	16	3						
2.2 Ventes au sol	41	18						
2.3 Artistes de rue	3	6						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux		1						
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	5	7						
2.7 Manifestations	31	14						
2.8 Chantiers et travaux								
2.9 Forains	13	9	8	2				
2.10 Autres utilisations du domaine public	1							
3. Autres domaines								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers		1						
Total	997	860	293	204	71	47	28	2

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	44	11	1	1	33	43	1	1		1
1.2 Marché central (non alimentaire)	204	53		2	55	25	2	2		
1.3 Marché de Grancy										
1.4 Marché d'Ouchy	1	1				1				
1.5 Marché des artisans			4		2	6				
1.6 Marché de Chauderon	44				1	1				
1.7 Marché des chômeurs	24	2								
1.8 Marché de Noël	3	3		1		5				
1.9 Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes		1			3	10	2			
2.2 Ventes au sol	37	10				3	2			
2.3 Artistes de rue	165	102	45	47	4	6	16	12		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	10	1			10	13	1			
2.5 Collectes			1				52	9		
2.6 Démonstrateurs		1		1		1				
2.7 Manifestations	34	16	13	6	8	5	1		214	196
2.8 Chantiers et travaux									39	44
2.9 Forains										
2.10 Autres utilisations du domaine public			1		1				3	1
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers	1									
Total	566	201	65	58	117	119	77	24	256	242

L'importante diminution du nombre d'autorisations de marché délivrées n'est pas significative, car les chiffres de 2012 comprenaient 95 autorisations actualisées en raison d'une extension d'horaire du marché des étalagistes durant la belle saison.

Pour rappel, le nombre important d'autorisations de marché annulées ou retirées en 2012 résultait d'une mise à jour de la liste des étalagistes complémentaires, où figuraient des personnes n'ayant plus participé au marché de longue date.

Il est à relever que le système des autorisations journalières de marché connaît toujours un beau succès avec plus d'une septantaine d'autorisations délivrées comprenant chacune en moyenne trois participations.

Le nombre important de contrôles/interventions effectués en 2012 résultait d'une campagne axée sur l'affichage des prix sur les marchés. Cette campagne n'a pas été reconduite en 2013 compte tenu des bons résultats obtenus.

La baisse du nombre de rapports de dénonciation résulte de la forte diminution, au cours de l'année écoulée, du phénomène dit des «fausses collectes».

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2012 CHF	2013 CHF
Cinémas	2'322'569.40	2'055'346.10
Dancings	1'093'175.55	973'173.90
Cafés-restaurants	24'933.10	11'379.70
Spectacles	1'338'411.15	1'661'890.35
Sports	86'804.25	116'223.50
Divers	579'613.15	588'243.55
Total	5'445'506.60	5'406'257.10

La diminution de recettes de la rubrique cinémas par rapport à 2012 s'explique par le fait que les spectateurs ont été moins nombreux en 2013. S'agissant des dancings et cafés-restaurants, il y a eu moins d'entrées payantes en 2013, à l'inverse des rubriques spectacles, sports et divers, où l'on constate une augmentation de recettes.

TAXES DE SÉJOUR

Le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.10 et CHF 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 30.– par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2012 CHF	2013 CHF
Catégories 1 à 5*	2'117'309.40	2'202'084.60
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	102'645.30	111'030.00
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	696'455.35	745'724.25
Total	2'916'410.05	3'058'838.85

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

PORTS

Au 31 décembre 2013, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	**366	*372	—	738
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	*192	*122	—	314
Total	939	743	44	1'726

* Un nouvel inventaire a été effectué en 2013 sur la base de la version mise à jour de l'application informatique, inventaire qui a permis de constater et de corriger quelques divergences dans les chiffres. En outre, 16 places à terre situées à Ouchy ont été affectées au stationnement des véhicules des clubs et professionnels du port d'Ouchy.

** Dans le cadre de la sécurisation des estacades de Vidy, 14 amarrages de 2.50 mètres ne sont plus attribués afin de supprimer la possibilité de contourner les portails en montant sur les bateaux amarrés contre le quai.

Sur les 1'726 places d'amarrage et à terre, 1'096 sont attribuées à des Lausannois et 519 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité, et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 27 places sont en cours d'attribution et 28 places à terre sont disponibles.

2'036 navigateurs (2'143 en 2012) ont occupé les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'112 personnes (4'373 en 2012) se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers. Cette diminution s'explique par le fait qu'en 2012, tous les ayants droit étaient venus retirer leurs badges d'accès aux estacades.

Autorisations délivrées	2012	2013
Cabines / Vidy	24	14
Places à l'eau	101	71
Places à terre	33	27
Total	158	112

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2012	2013
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	372	379
Places à terre	—	—

Recettes globales	2012 CHF	2013 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'212'896.92	1'390'261.05
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	52'710.67	78'390.55
Engins de levage	23'357.75	21'075.00
Total	1'288'965.34	1'489'726.60

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	119	41	160
Incinérations	800	3'676	4'476
Transferts hors Lausanne	75	342	417
Corps légués aux instituts d'anatomie*	11	46	57
Corps en attente	3	3	6
Total des décès enregistrés	1'008	4'108	5'116
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			826
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			182
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			732
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'376
Total des décès enregistrés			5'116

* Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	89	65
Corps exhumés et ossements	27	26
Cendres en provenance d'autres communes**	26	—
Total	142	91

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'258 dossiers, soit 97 de plus qu'en 2012.

Ce chiffre est à mettre en relation avec le nombre des incinérations effectuées pour des décès survenus hors du canton de Vaud, en particulier pour le crématoire de Sion, dont les travaux de rénovation du four, débutés en 2012, se sont poursuivis en 2013 et qui a confié l'incinération de 385 corps au centre funéraire de Montoie.

Les 4'476 incinérations représentent donc le 87.50% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'116 (5'071, dont 4'420 incinérations en 2012, soit 87.20%).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 673 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (665 en 2012), dont 509 l'ont été en présence de la famille (507 en 2012).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1'166 en 2013, contre 1'240 en 2012), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'321 en 2013, contre 1'383 en 2012).

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres a légèrement diminué en 2013 pour revenir au niveau de 2011 (587 en 2013, contre 602 en 2012 et 584 en 2011).

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers du service ;
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres ;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	7.00	7.00	7.00	7.00
Bureau «Suisse - permis C»	12.40	12.40	12.40	12.40
Bureau des étrangers	12.20	12.20	12.20	12.20
Logistique	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	35.60	35.60	35.60	35.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	7	7.00	7	7.00
Bureau «Suisse - permis C»	15	12.40	15	12.40
Bureau des étrangers	13	12.20	13	12.20
Logistique	4	4.00	4	4.00
Total service	39	35.60	39	35.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

FAITS MARQUANTS

L'évolution démographique lausannoise constante, conjuguée à la gestion pérenne des effets de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres, ainsi qu'à la complexification de certaines procédures, notamment l'application des nouvelles directives fédérales pour la détermination du nom de famille des ressortissants étrangers, ont mis en évidence la difficulté d'assurer un service au public optimal, en termes de desserte des guichets. Cette réalité n'a pas échappé à la Commission de gestion pour l'exercice 2012 qui a formulé la 11^e observation invitant la Municipalité à étudier les moyens de diminuer les temps d'attente aux guichets du Service du contrôle des habitants (CH). Le nombre d'entretiens menés aux guichets du CH en 2013 est venu confirmer cette tendance, puisque 117'157 ont été conduits, contre 106'197 en 2012, soit 10'960 entretiens supplémentaires.

L'analyse menée, dans le courant de l'été, sur l'accroissement des charges de travail et les moyens de remédier à la situation a conduit la Municipalité à octroyer au CH, dès 2014, une augmentation d'effectif de 2.6 ept.

Enfin, en matière d'harmonisation des registres, tant les échéances fixées par les autorités cantonales et fédérales, que les critères de qualité arrêtés, ont été respectés.

Statistiques

Les données des trois dernières années, au lieu de deux comme précédemment, sont mentionnées de manière à mieux mettre en évidence la forte croissance démographique prévalant à Lausanne depuis 2011.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population se confirme avec 1'804 personnes supplémentaires, soit 1'773 ressortissants étrangers et 31 résidents nationaux. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'699 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'386 arrivées.

Quant au pic de population, c'est au 29 novembre qu'il a été constaté avec 139'903 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
En résidence principale	131'056	132'790	134'810	+ 2'020
En résidence secondaire	5'232	4'796	4'580	- 216
Total	136'288	137'586	139'390	+ 1'804

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Vaud	42'899	42'995	43'300	+ 305
Berne	7'547	7'415	7'341	- 74
Fribourg	6'932	6'736	6'639	- 97
Valais	4'837	4'848	4'769	- 79
Neuchâtel	3'323	3'311	3'327	+ 16
Genève	2'218	2'209	2'272	+ 63
Jura	2'157	2'136	2'132	- 4
Tessin	2'063	2'074	2'014	- 60
Zurich	1'868	1'818	1'799	- 19
Obwald	63	65	67	+ 2
Autres cantons	7'224	7'190	7'168	- 22
Total	81'131	80'797	80'828	+ 31

Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Population en résidence principale :				
– Permis B	22'502	22'660	23'167	+ 507
– Permis C	28'206	29'265	30'249	+ 984
– Permis F	924	926	943	+ 17
– Permis L	1'118	1'243	1'462	+ 219
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'052	1'222	1'331	+ 109
– Procédures de refus/recours ¹	279	322	344	+ 22
Total population résidente	54'081	55'638	57'496	+ 1'858
Dispensés par le DFAE ²	67	73	65	- 8
Permis Ci ³	6	5	6	+ 1
Total population « diplomatique »	73	78	71	- 7
Requérants d'asile	450	555	491	- 64
Total en résidence principale	54'604	56'271	58'058	+ 1'787
Population en résidence secondaire :				
– Permis B	114	127	111	- 16
– Permis C	336	298	304	+ 6
– Permis G (frontalier)	95	89	85	- 4
– Permis L	—	1	1	—
– Demandes en cours	7	3	3	—
– Dispensés par le DFAE	1	—	—	—
Total en résidence secondaire	553	518	504	- 14
Total de la population étrangère	55'157	56'789	58'562	+ 1'773

¹ Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désormais recensées.

² Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités.

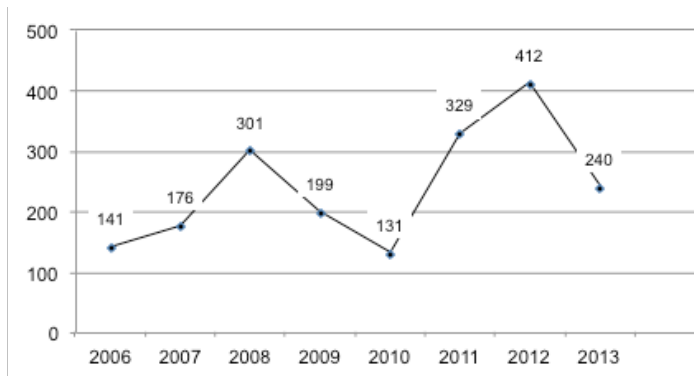
³ Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative.

Au 31 décembre 2013, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 57'496 personnes, soit 42.65% (41.90% en 2012) de la population lausannoise en résidence principale.

Requérants d'asile résidant à Lausanne

240 nouveaux requérants ont été enregistrés (412 en 2012). 491 dossiers (555 en 2012) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour. L'effet du Printemps arabe, constaté en 2012, s'est estompé en 2013, d'où une diminution des nouvelles arrivées.

Evolution du nombre d'arrivées depuis 2006



Recensement de la population selon la religion

(article 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
	Nombre	%	Nombre	%
Protestants	27'642	20.09	26'226	18.81
Catholiques	45'759	33.26	44'192	31.70
Autres religions	16'984	12.34	16'716	11.99
Non déterminés	29'390	21.36	34'840	25.00
Sans	17'811	12.95	17'416	12.50
Total	137'586	100	139'390	100

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de «l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend dorénavant facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2013, 139'390 personnes, qui se répartissent comme suit:

Hommes	Femmes		Enfants (moins de 16 ans)		
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
56'983	62'660	10'007	9'740		
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'533	42'548	9'600	302	7
Femmes	14'156	42'766	14'441	1'012	25
Total	28'689	85'314	24'041	1'314	32

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	16'908
Vaudois	27'653
Confédérés	36'267
Suisses	80'828
Portugal	10'081
France	9'968
Italie	6'326
Espagne	4'558
Reste de l'Europe	12'940
Etrangers européens	43'873

Afrique	5'776	
Amérique	4'535	
Asie	4'171	
Océanie	110	
Apatrides	12	
Non déterminés	85	
Etrangers non européens	14'689	
Population étrangère totale		58'562
Population globale		139'390

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2011	2012	2013
Naissances	1'629	1'572	1'700
Décès	1'043	1'145	1'069
<i>Solde naturel</i>	586	427	631

Mesures d'éloignement

Cette année, 263 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 16 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

449 déclarations de garantie (459 en 2012), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des connaissances provenant de pays dits à visa, ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2013, 255 demandes d'entrée ont été traitées (2012: 272).

Bureau des enquêtes

	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Enquêtes reçues	612	619	604	15
Enquêtes réglées	613	634	605	29
Enquêtes en cours	58	28	27	1
Dénonciations au Ministère public	2	4	-	4
Dénonciations à la Commission de police	113	64	58	6

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (165 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 191 en 2012).

Relations avec les administrés

	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Entretiens aux guichets :				
- nombre	93'585	106'197	117'157	+ 10'960
- en heures	9'379	10'929	11'638	+ 709
Appels téléphoniques :				
- N° central 3133	33'897	34'752	35'543	+ 791
- N° commercial 0900	4'895	4'515	3'743	- 772

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE (SPSL)

Le Service de protection et sauvetage (SPSL) a poursuivi, en 2013, ses missions de prévention, de secours et de sauvetage avec, pour l'ensemble des collaborateurs, toutes divisions confondues, plus de 11'200 interventions au profit des citoyens. Relevons que les travaux relatifs au projet de Règlement du service de défense contre l'incendie et de secours (RSDIS), ainsi que ceux liés au rapprochement dans ce domaine avec la Commune d'Epalinges se sont poursuivis durant cette année.

Dans le cadre du développement de la défense contre l'incendie pour le secteur de Lausanne et de l'agglomération lausannoise, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a engagé une réflexion, à laquelle la Municipalité, ainsi que le SPSL, ont été associés, afin de définir les besoins lausannois. Par ailleurs, le centre de formation de La Rama a vu la pose de la première pierre du simulateur d'incendie et sa construction. Ce dernier permettra, dès 2014, de former l'ensemble des sapeurs-pompiers vaudois et lausannois.

La division du Groupe sanitaire (DGS) a consolidé sa position de service phare du Canton, notamment par le développement et la mise en place d'un système pilote informatisé, embarqué à bord des ambulances, permettant la saisie en ligne des fiches d'intervention. De plus, dans le cadre des synergies développées avec l'ECA et le Service de la santé publique (SSP) du canton de Vaud, le soutien sanitaire opérationnel (SSO), dépendant du détachement du poste médical avancé (DPMA), a été renforcé. L'année 2013 a été marquée par la célébration des 50 ans d'existence de la DGS. Une cérémonie officielle a été organisée à la salle du Grand Conseil, au Palais de Rumine, en partenariat avec la Fondation Urgences Santé, qui fêtait également plusieurs anniversaires.

La division de la Protection civile (DPCi) a vu, pour sa part, la poursuite des travaux visant à concrétiser le projet AGILE. En ce qui concerne la partie opérationnelle, l'organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lausanne-District a poursuivi ses missions d'appui au profit des partenaires et perfectionné son instruction. Relevons que la protection civile a, elle aussi, fêté cette année ses 50 ans d'existence en Suisse. L'ORPC de Lausanne-District a, à cette occasion et selon les demandes de la Confédération, construit et rénové trois ponts sur la commune d'Epalinges. Ces derniers ont été inaugurés en présence des représentants des autorités politiques du district.

Enfin, l'office des Pompes funèbres officielles (PFO) a profité de l'arrivée d'une nouvelle cheffe pour augmenter sa visibilité, réorganiser sa structure interne et dynamiser ses activités.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SPSL	27.40	25.20	28.30	27.90
Division protection civile	29.70	28.95	29.95	26.95
Groupe sanitaire	41.30	39.75	41.30	39.50
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Secours et incendie	125.50	123.50	126.50	123.50
Total service	234.90	228.40	237.05	228.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 2.15

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction SPSL	29	25.20	32	27.90
Division protection civile	30	28.95	28	26.95
Groupe sanitaire	44	39.75	43	39.50
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Secours et incendie	124	123.50	124	123.50
Total service	238	228.40	238	228.85

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction SPSL	1	0
Total service	1	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	embauche(s)
	fin(s) d'emploi	
Nombre de mouvement(s)	10	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)**PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION (sur les plans lausannois et cantonal)**

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

2009	2010	2011	2012	2013
120	125	121	120	120

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers) au 31 décembre

2009	2010	2011	2012	2013
199	169	142	131	138

Interventions

Au nombre de 2'075, les interventions sont en diminution de 174 par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 78% sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2012	2013
Interventions pour le SDIS	1'171	1'091
Autres	1'078	984
Total des interventions	2'249	2'075

Types d'interventions

	2012	2013
Déclenchements d'alarmes automatiques	537	489
Incendies	593	596
Sauvetage de personnes et d'animaux	140	131
Désincarcérations	34	30
GRIMP*	8	12
Protection de l'environnement	306	309
Interventions techniques	596	505
Eléments naturels	35	6
Total	2'249	2'075

* Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux

Répartition géographique des interventions

	2012	2013
Sur le territoire de la Commune de Lausanne	1'787	1'624
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	462	451

Gros feux ou interventions importantes :

La mise sur pied des détachements de ville (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et section technique) a été nécessaire à 11 reprises.

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 22 reprises.

Détachements forains

Les détachements forains sont désormais rattachés aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges – Savigny – Vers-chez-les-Blanc ;
- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre ;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent.

Dès lors, leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division Secours et incendie (DSI).

Matches de Super League du FC Lausanne-Sport

La DSI a été mise à contribution à deux reprises lors des matches de la Coupe de Suisse à domicile du FC Lausanne-Sport. Dans le cadre du maintien de l'ordre et en collaboration avec la Police de Lausanne, un véhicule tonne-pompe, ainsi que cinq sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont été engagés en prévention.

Prestations pour le Tribunal des mineurs

Depuis plusieurs années, une étroite collaboration s'est instaurée entre la DSI et le Tribunal des mineurs pour l'application des peines. Durant l'année, la DSI a reçu dans ses murs trois jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Collaboration de la DSI avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, la division a mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- contrôle des teneurs en oxygène dans une fosse de la station d'épuration de Vidy ;
- mise en place de pontons pour le Triathlon de Lausanne à l'aide d'une grue ;
- service de prévention avec le bateau, lors du Triathlon de Lausanne ;
- service de prévention circulation, lors du Triathlon de Lausanne ;
- essai des colonnes sèches dans le m2 ;
- exercice d'engagement avec, pour thème, un accident de rame de métro en entre deux stations.

Matériel et équipement

L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a mis à disposition de la DSI le matériel suivant :

- des tablettes tactiles GPS dans les véhicules légers, permettant d'assister les chefs d'intervention et de transmettre la situation des véhicules à la centrale d'aide à l'engagement (CAE) ;
- des nouveaux terminaux radios pour le réseau des sapeurs-pompiers vaudois ;
- des écrans permettant d'assurer la redondance complète du Centre de traitement des alarmes 118 (CTA), géré et exploité par l'ECA, au sein de la CAE.

Véhicules

Dans le cadre des autorisations d'achats de 2013, trois engins d'intervention ont été acquis, à savoir :

- un véhicule de traction ;
- un véhicule de transport de personnes ;
- un véhicule d'officier de service.

Un véhicule 4x4 pour le Grimp a, quant à lui, été commandé et sera livré en 2014.

Commandés dans le cadre des autorisations d'achats de 2012, un bateau d'intervention léger, ainsi qu'un fourgon matériel avec un équipement spécifique et moderne, dédié à la ventilation, à la recherche de victimes et à la reconnaissance de foyers d'incendie, ont été livrés.

De plus, l'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition de la DSI les véhicules suivants :

- une berce de protection ;
- une remorque ventilateur thermique ;
- une remorque ventilateur électrique ;
- une berce de décontamination pour les interventions chimiques ;
- un clark élévateur.

Formation

La formation de base s'est concentrée cette année sur le fonctionnement et l'usage des nouveaux véhicules et matériels acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA ou la DGE.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs à Teeside en Angleterre, ainsi que les feux d'installations pétrolières à Vernon en France.

Les officiers de l'état-major de la DSI se sont rendus au Service d'incendie et de secours de Genève pour découvrir sa nouvelle organisation, ainsi que les nouvelles tactiques d'intervention et le nouveau matériel. Ils ont également suivi un cours de conduite sur glace organisé par le TCS à Bourg-St-Maurice.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

L'Ecole latine 2013 a débuté le 2 avril 2013, sur le site du Centre de compétence en matière de formation de la Ville de Genève (CECOFOR) à Versoix, pour se terminer le 28 novembre. Composée de 21 aspirants romands, dont trois Lausannois, elle a permis à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que huit instructeurs de la DSI ont été engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

L'Ecole latine a mis sur pied une session de recrutement, qui s'est déroulée en deux phases, soit le 21 septembre et les 4, 5, et 6 octobre 2013. A l'issue de cette sélection, quatre nouveaux aspirants sapeurs-pompiers lausannois ont été retenus pour l'Ecole latine de 2014.

Les 13 aspirants, issus de l'Ecole latine de 2012, dont un Lausannois, ont, quant à eux, reçu leur brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 22 novembre 2013 à la caserne du service d'Incendie et de secours de la Ville de Neuchâtel.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

L'année 2013 a été placée sous le signe de l'évolution.

Sur le plan opérationnel, les opérateurs de la centrale ont pu démontrer leurs compétences, en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), que ce soit sur le territoire communal lausannois ou dans le reste de son rayon d'intervention. Il fut particulièrement apprécié lors des inondations survenues dans la région de Moudon et à Lausanne, lors des accidents ferroviaires qui se sont produits en gare de Cossonay et de Granges-près-Marnand, lors de feux importants qui se sont déclarés à Echallens, Epalinges, Penthéréaz et Ecublens, ainsi qu'à la suite d'une fuite de produit chimique intervenue à Renens.

Le VTC a également été engagé sur un certain nombre d'exercices, en particulier lors de formations des cadres du corps volontaire, à l'occasion d'un exercice de grande envergure à Sottens, réunissant le détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD) de la Police cantonale vaudoise (PCV) et le groupe d'appui tactique feu (GATF) du SPSL, lors de l'exercice ORCA TRANO13 à Vallorbe, ainsi que lors d'exercices d'engagement dans la galerie du M2 avec les sections d'intervention.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

L'état-major du corps volontaire a tenu 11 séances, qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite, ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de Défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 7 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de l'ECA. Pour la DSI, 41 (+5) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés. Encadrés par huit moniteurs professionnels et volontaires, les 26 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP).

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2012	2013
Services assurés	174	232
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	721	1'000

Relevons que ces chiffres sont en nette augmentation, en raison de la première année de réouverture de l'Opéra de Lausanne.

POLICE DU FEU

405 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La Police du feu a également effectué 403 visites de fin de travaux et procédé à 561 examens de situation et visites pour des manifestations; elle a aussi participé à 352 séances diverses et organisé douze exercices d'évacuation.

SERVICE DE RAMONAGE

Relevons qu'en date du 1^{er} juillet 2013 un nouveau responsable de la circonscription 2 a été nommé.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE (DGS) / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge professionnelle des patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières;
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le GRIMP, le DPMA ou le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS.

Doté d'un parc de véhicules parfaitement adapté à sa mission, la DGS dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par des auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit. Le DPMA, quant à lui, se repose sur plus de 60 volontaires, dont 12 médecins.

La forte tendance au vieillissement de la population se remarque au travers du profil des patients pris en charge par la DGS. Ainsi, quelque 45% d'entre eux ont plus de 60 ans, alors que ceux qui ont entre 81 et 90 ans représentent la tranche d'âge impliquant la part la plus importante des transports effectués (17%). La population gériatrique nécessite une prise en charge spécifique, qui implique une formation ciblée.

Les algorithmes d'intervention (actes médicaux délégués), initialement au nombre de huit, ont subi un profond remaniement et sont passés à 17. Cette évolution démontre la reconnaissance, par le corps médical, des compétences ambulancières et, de facto, responsabilise davantage l'ambulancier professionnel. En 2013, il a été procédé à 632 actes médicaux délégués, dont 360 relèvent de l'antalgie.

La formation continue obligatoire, fondée sur les directives nationales de reconnaissance qualité des services d'ambulances, s'effectue essentiellement sur les congés des ambulanciers. Ainsi, en 2013, ce ne sont pas moins de 3'300 heures qui ont été effectuées.

Dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, la DGS, appuyée par le DPMA, a été fortement sollicitée pour l'exercice 1:1 TRANO 13. Celui-ci visait, d'une part, à appliquer le plan sectoriel d'intervention du tunnel ferroviaire du Mont-d'Or à Vallorbe et, d'autre part, à tester la coordination des secours franco-suisses. 130 figurants ont participé à un scénario consistant en l'incendie d'une rame TGV à l'intérieur du tunnel. La DGS a mis à disposition près d'une quarantaine de personnes.

Sur le plan administratif, une augmentation de 0.8 ept est intervenue en 2013, entièrement subventionnée par le Service de la santé publique (SSP). 0.5 ept ont été affectés à la conduite du DPMA et 0.3 ept aux équipages d'intervention ambulancière. A noter qu'une collaboratrice est en cours de reconversion professionnelle, suite à un problème de santé incompatible avec la fonction d'ambulancière.

Dès octobre 2012, la DGS a été mandatée par le SSP pour piloter et tester un nouveau système d'informatisation des données préhospitalières des patients. Ce dispositif sera amené à équiper toutes les ambulances du dispositif cantonal de prise en charge des urgences préhospitalières, dès le 1^{er} janvier 2014.

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2009	2010	2011	2012	2013
*40	*40	*40	*40	*40.8

* sans le personnel du secrétariat

Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé (DPMA)

2009	2010	2011	2012	2013
66	64	65	71	65

Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a enregistré une augmentation de 7.34% par rapport à l'année dernière, pour atteindre 6'953 interventions. Cette augmentation s'explique en partie par l'abandon de l'exploitation de l'antenne de Romanel-sur-Lausanne, dont l'ambulance était prélevée sur le quota des équipages lausannois. A ce résultat, il convient d'ajouter :

- 2'222 missions SMUR ;
- 14 missions GRIMP ;
- 14 missions ACS/MCS (ambulancier chef des secours/médecin chef des secours).

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par une entreprise privée) a augmenté de 5.16% et celui de l'antenne de Mézières (également desservie par une entreprise privée) de 11.07%, pour atteindre respectivement 2'157 et 1'515 missions. La DGS gère la facturation de ces deux bases.

Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le service des Urgences du CHUV. Relevons que, pour la première fois, la direction du SPSL a décidé de dénoncer au Ministère public des actes d'incivilité commis à l'encontre d'une ambulancière (injures et menaces). La plainte est en mains du procureur.

Statistiques

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'interventions	6'518	7'032	6'866	6'477	6'953
Nombre de personnes transportées	5'484	6'028	5'854	5'528	5'816
Nombre d'interventions sans transport	1'034	1'004	1'012	949	1'116
Nombre de missions SMUR	2'205	2'289	2'344	2'299	2'222
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'622	1'170	1'920	2'050	2'157
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'076	1'116	1'274	1'362	1'515

Parallèlement, la DGS accueille de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2013, ils ont été 124 à profiter de cette opportunité. La priorité est donnée à ceux qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence. Le total cumulé des stages se monte à 345 jours.

Détachement du poste médical avancé (DPMA)

Parmi les interventions sur alarme du DPMA, il convient de citer celle, hors du commun, liée à l'accident ferroviaire survenu le 29 juillet à Granges-près-Marnand (44 personnes blessées, 25 évacuations en milieu hospitalier).

Le DPMA a, en outre, assuré 16 missions de soutien sanitaire opérationnel (SSO) au profit des sapeurs-pompiers de tout le canton. Cette prestation fait l'objet d'une convention avec l'ECA.

Enfin, il a mis sur pied et exploité le service sanitaire des principales manifestations sportives lausannoises.

DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE (DPCI)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- mettre sur pied les cours de compétence communale ;
- participer, d'entente avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres ;
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

Evolution de l'effectif de la protection civile

2009	2010	2011	2012	2013
*20	*20	*19	*20	*20

* sans le personnel du centre de formation de La Rama

Evolution de l'effectif des astreints de la protection civile

2009	2010	2011	2012	2013
1'322	1'155	1'069	1'035	1'112

Mise en place de la nouvelle région de protection civile

L'organisation, mise en place à la suite du rattachement au district de Lausanne de cinq communes (Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne), fonctionne bien du point de vue opérationnel. Toutefois, des difficultés liées à la perception de la TVA sur les prestations fournies freinent encore la passation d'une convention avec les communes concernées.

Instruction (service de Protection civile)

Les jours de service sont composés de cours de cadres, de cours de répétition, de prestations au profit de tiers, ainsi que d'engagements en situation d'urgence.

Le taux de fréquentation des miliciens avoisine le 70% de l'effectif convoqué. Il s'agit ici d'un léger recul par rapport à l'année précédente dû, notamment, à plusieurs engagements planifiés en périodes de vacances.

Pour ce qui est de l'instruction à proprement parler, l'effort s'est porté sur les domaines suivants :

- la conduite en état-major ;
- la recherche de personnes disparues, en collaboration avec la Gendarmerie ;
- la prise en charge de personnes à mobilité réduite ;
- la construction de ponts, dans le cadre de la commémoration du jubilé de la PCi ;
- l'assistance, sous forme d'un exercice sur 24 heures, en collaboration avec l'Ecole fédérale d'instructeurs.

Jours de service

Désignation	Jours de service	
	2012	2013
Cours effectués dans le cadre communal	5'146	4'917
Cours de formation au service de la Sécurité civile et militaire (SSCM)	1'309	955
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	67	76
Total	6'522	5'948

La diminution des jours de service s'explique de deux façons :

- le SSCM a formé moins de recrues habitant le district de Lausanne, les mises en réserve étant plus nombreuses, alors que les reports de cours, liés aux écoles de cadres, s'avèrent plus fréquents ;
- les cours de répétition des compagnies d'assistance, qui se sont principalement déroulés pendant les vacances scolaires d'été ont, en raison de la période, entraîné un nombre plus important de dispenses.

Appui aux partenaires / engagements

Deux engagements d'urgence ont eu lieu en 2013 :

- à l'occasion de l'inondation d'une partie du centre-ville de Lausanne, suite à une rupture de canalisation ;
- suite à l'incendie d'un bâtiment d'habitation à la rue du Valentin à Lausanne.

Soulignons encore que la DPCi s'est largement impliquée en faveur du plan DIAM (directives en cas d'accident majeur), plus particulièrement dans le cadre du plan Canicule, lequel n'a pas eu à être déclenché, ainsi que dans le cadre des préparatifs en vue d'un exercice, en 2014, en collaboration avec l'armée.

	2012	2013
Engagements et manifestations	576 h	449 h
Engagements en situation d'urgence	308 h	125 h
Total	884 h	574 h

Piquet de la division de la protection civile (DPCi)

Le personnel assurant les piquets de conduite et de logistique est intervenu à sept reprises durant l'année.

EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	130	108
Formations FAR	918	1'004
Total	1'048	1'112

Matériel, constructions et abris

Durant l'année, le personnel de la section Logistique a mis, à 20 reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée.

La répartition des locations a été la suivante :

	Occupation	Nuitées
Grand-Vennes	7	177
Prélaz	7	280
Rouvraie	4	168
Prazqueron	2	27
Total	20	652

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'EVAM pour l'accueil des réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, pour l'opération Accueil des sans-abri, depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril 2014.

Au surplus, notons que la construction du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) est également occupée par l'EVAM.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 6 février par le CTA de Pully, à 13h30, par le SSCM de Gollion, à 13h38, et manuellement, à 13h52.

Toutes les sirènes ont fonctionné lors de chaque essai, sauf une.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 343. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

227 abris jugés en ordre	(72%)
18 abris comportant des défauts mineurs	(6%)
53 abris comportant des défauts graves	(22%)

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES DU CFR

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant);
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires);
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier;
- gérer le budget et organiser la facturation.

Locations

Durant l'année, 220 jours de location ont été enregistrés au CFR. Le nombre de visiteurs ayant bénéficié des infrastructures du CFR s'élève à 11'324.

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- 31% d'utilisateurs issus de divers services de la Ville;
- 69% de locataires externes.

Répartition des locations

	2012	2013
Jours de location	219 (16 samedis et 9 dimanches)	220 (17 samedis et 11 dimanches)

Repas

	2012	2013
Personnel de La Rama (DPCi et CFR)	2'025	2'314
Cours de protection civile (miliciens)	1'108	652
DSI	293	278
Personnel communal	721	585
Livrés (DSI, DPCi)	6'062	6'328
Locataires externes	6'599	6'475
Total	16'808	16'632

Notons que la légère baisse enregistrée en matière d'exploitation est liée à l'exécution de travaux de réfection du bâtiment et de la piste d'exercices.

Entretien des bâtiments

L'essentiel des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2011/16 («Réfection et aménagement du centre de formation de La Rama – Construction d'un simulateur d'incendie – Constitution d'un droit de superficie») a été réalisé entre 2012 et 2013. Il s'agit principalement de la réfection de la toiture, de travaux de maçonnerie, du remplacement de fenêtres, de la mise en place d'installations sanitaires adaptées aux personnes à mobilité réduite, de la pose de portes automatiques, ainsi que de travaux de peinture et d'étanchéité dans la seconde partie du centre.

Quelques réalisations 2013

- rénovation et transformation du couvert extérieur situé au bas de la piste d'exercices ;
- réaménagement et agrandissement du milieu de la piste d'exercices ;
- renouvellement du mobilier et des installations des ateliers ;
- agrandissement du parking ;
- rénovation des douches pour les instructeurs du simulateur d'incendie ;
- remise à niveau de toute l'installation frigorifique et de climatisation ;
- nouvelle signalétique des places et rues de la piste d'exercices.

OFFICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES DE L'OFFICE

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente ;
- effectuer les levées de corps sur demande des familles ;
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger ;
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres ;
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger ;
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire ;
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ;
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

EFFECTIF DU PERSONNEL

L'effectif du personnel des PFO a été maintenu à 11 ept en 2013. Au 1^{er} septembre, Mme Chantal Montandon a été engagée en qualité de cheffe d'office.

Prestations funéraires

Un processus d'amélioration de l'ensemble des prestations fournies par les PFO, ainsi que la révision de toutes les procédures appliquées ont été initiés. La nouvelle cheffe d'office a entrepris une visite systématique des institutions de soins de Lausanne et du grand Lausanne, afin d'améliorer la visibilité des PFO et la collaboration avec celles-ci.

Assainissement

Les mesures d'amélioration financière prises en 2013 n'ont pas permis de compenser la diminution de la demande de prestations durant l'année sous revue.

Statistique

	2011	2012	2013
Services complets	686	765	686

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF/PC Fam et rente-pont ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

De plus amples renseignements sur ces différents domaines, qui ne sont pas placés sous la responsabilité des autorités communales, peuvent être obtenus auprès du service.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement, pour sa partie applicative, la partie juridique de cette prestation restant de la compétence du Service du logement et des gérances.

Les mesures d'accompagnement du Règlement communal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs à ordures. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs à ordures gratuits.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	3.80	2.80	3.80	3.80
Affiliés	12.50	12.50	12.50	12.10
Ass.-maladie & aide logement	5.80	5.60	5.80	5.60
Comptabilité	2.50	2.50	2.50	2.50
Prest.compl.famil.& Rentes	4.70	4.70	4.70	4.70
Prest. Familiales & militaires	5.70	5.90	5.70	5.20
Prestations complémentaires	16.90	16.90	16.90	16.70
Recouvrement	5.50	5.40	5.50	5.50
Rentes	8.00	7.00	8.00	7.00
Total service	65.40	63.30	65.40	63.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	3	2.80	4	3.80
Affiliés	13	12.50	13	12.10
Ass.-maladie & aide logement	7	5.60	8	6.30
Comptabilité	3	2.50	3	2.50
Prest.compl.famil.& Rentes	5	4.70	4	4.00
Prest. Familiales & militaires	7	5.90	6	5.20
Prestations complémentaires	19	16.90	19	16.70
Recouvrement	7	5.40	7	5.50
Rentes	7	7.00	7	7.00
Total service	71	63.30	71	63.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration	3	2
Total service	3	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	9

FAITS MARQUANTS

Introduction de la taxe au sac – mesures d'accompagnement

En 2013, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le Règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- aux familles d'un enfant né à compter du 1^{er} janvier 2013 (distribution unique de 80 sacs de 35 litres) ;
- aux familles d'un enfant né au cours du second semestre de 2012 (distribution unique de 40 sacs de 35 litres – mesure transitoire) ;
- aux personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres).

Depuis octobre 2013, les bénéficiaires peuvent désormais choisir entre des sacs de 17 litres ou des sacs de 35 litres, en fonction de leurs besoins propres.

Optimisation des relations entre l'agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juillet 2013, la Municipalité a décidé de rechercher un nouveau mode de collaboration avec les partenaires de l'agence d'assurances sociales de Lausanne, afin de réduire les charges de celle-ci liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des communes. Dans ce but, des pourparlers ont été engagés avec la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Clarens et le Département de la santé et de l'action sociale, principaux partenaires de l'agence.

Quelle que soit la solution choisie, la Municipalité entend maintenir la plus-value actuelle offerte aux Lausannois, à savoir le service complet de proximité en matière d'accès aux prestations d'assurances sociales.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité (AMat) à 352 mères, pour un montant total de quelque CHF 4 millions, dont près de CHF 700'000.– ont été alloués à l'employeur Ville de Lausanne, qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé de maternité. Le plafond maximal de l'AMat s'élève à CHF 196.–, pour une durée de 98 jours.

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (cela depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, 1'593 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés (-11% par rapport à 2012). 287 allocations ont été octroyées (+17%), représentant une dépense totale de CHF 392'820.–.

Le montant de l'allocation varie de CHF 1'000.– à 1'440.–, par paliers de CHF 110.–, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à CHF 60'000. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.– par enfant, autre que le nouveau-né.

Aide individuelle au logement (AIL)

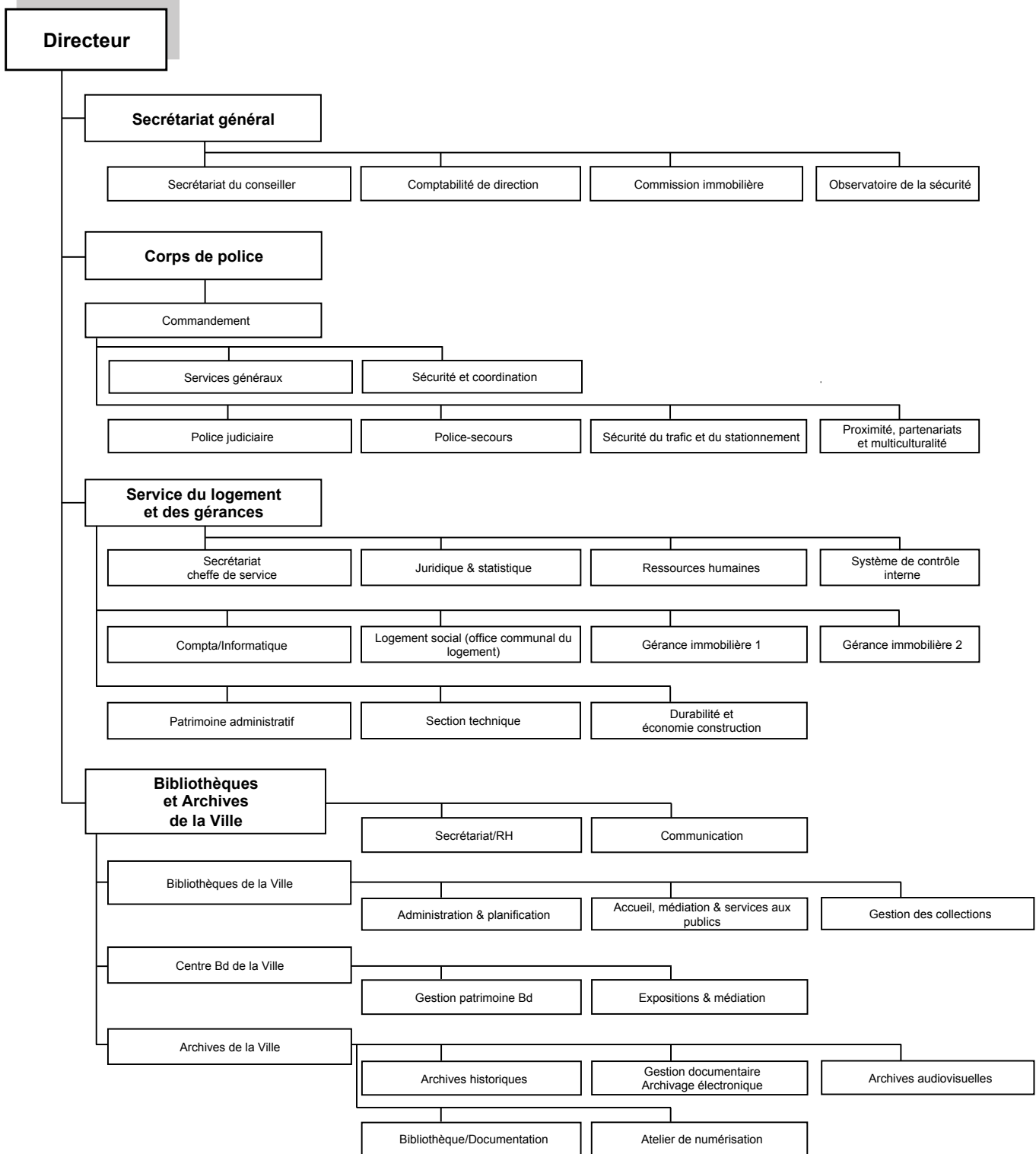
Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, financée paritairement par la Ville et le Canton, a chuté de 34.2%, passant de 684 à 450 au 31 décembre. Les prestations versées ont également diminué de 64.4%, de CHF 2'045'000.– en 2012 à CHF 728'000.– en 2013.

Cet effondrement est en grande partie lié à l'intégration de l'AIL dans le revenu déterminant unifié (RDU), au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit à cette prestation. Il s'ensuit que le revenu déterminant n'est plus en adéquation avec les tables du Règlement cantonal de l'AIL, qui servent de base de calcul. De fait, le rattachement au RDU a eu pour conséquence la perte du droit à l'AIL pour plus d'un tiers des bénéficiaires lausannois, alors que leur situation financière, elle, n'avait pas sensiblement évolué.

La division du Logement a été informée de cette situation préoccupante par l'envoi de statistiques mensuelles précises.

En novembre 2013, la Division précitée a soumis à toutes les communes une table test réajustée. A Lausanne, tous les refus de janvier à décembre 2013 ont été recalculés sur cette nouvelle base. Les chiffres démontrent que l'adoption de cette table corrigerait la situation, et permettrait de retrouver des prestations conformes aux sommes portées au budget. Il est donc permis de penser que l'AIL retrouvera sa population cible à relativement court terme.

Direction du logement et de la sécurité publique



Direction du logement et de la sécurité publique (LSP)

L'année 2013 a été marquée par l'adoption du «Plan d'action de sécurité publique 2013-2014» visant à renforcer la présence policière au centre-ville ainsi qu'à lutter contre le deal et les infractions de rue (opération Héraclès), tout en affirmant le rôle essentiel de la police en termes de prévention des délits, de proximité et de lien social. L'opération Strada, menée en parallèle depuis le 1^{er} juillet 2013 avec la Police cantonale vaudoise et le Ministère public, et la collaboration étroite initiée entre les différents acteurs de la chaîne pénale, fait également partie intégrante de ce dispositif. S'y est ajoutée l'adoption de nouvelles mesures réglementaires visant à pacifier les nuits lausannoises (définition d'un concept de sécurité spécifique à chaque établissement de nuit) et à réglementer la mendicité en ville.

Le Service du logement et des gérances a ancré la stratégie de la Municipalité en matière de patrimoine administratif¹, mis en place un système de contrôle interne² et démarré les travaux relatifs au préavis sur l'attribution des lots du futur écoquartier des Plaines-du-Loup; une consultation des groupes politiques et milieux intéressés a été organisée. La Ville a en outre poursuivi son développement immobilier à un rythme soutenu.

Les travaux liés à l'incendie de janvier ainsi qu'aux réaménagements des locaux, le développement du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP) au Flon ainsi que la préparation du rapport-préavis formalisant les objectifs de la politique publique du livre et de la lecture ont fortement sollicité le Service des bibliothèques et archives. Le préavis permettant de renouveler le logiciel des bibliothèques et d'introduire la technologie RFID facilitant l'organisation du prêt a également été transmis au Conseil communal.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGLSP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat du conseiller

- gestion du secrétariat du Municipal
- coordination de la direction et suivi des décisions
- appui au Municipal

Comptabilité de direction

- comptabilité des services de la direction
- comptabilité des immeubles de la CPCL

Commission immobilière

- gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droits distincts et permanents de superficie, servitudes ainsi que tout autre droit réel restreint)
- valorisation des immeubles du patrimoine financier
- valorisation et conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représentation de la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

¹ Rapport-préavis N° 2013/33. Réponse aux postulats de MM. Gilles Meystre «Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l'administration... ou comment éviter que l'amélioration du service au public demeure une intention à géométrie variable»... «et Guy Gaudard «SSL = un seul toit»

² Préavis N° 2012/40

Observatoire de la sécurité

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou lié au sentiment de sécurité (vie de nuit, mendicité, prostitution)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- évaluation des politiques publiques réalisées par l'Observatoire sous un angle quantitatif

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration Dir. LSP	7.80	6.30	8.05	8.05
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	2.80
Total service	10.80	9.30	11.05	10.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 0.25

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration Dir. LSP	7	6.30	10	8.05
Commission immobilière	3	3.00	3	2.80
Total service	10	9.30	13	10.85

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

Comptabilité de direction

L'organisation budgétaire 2012 imposant le maintien des structures comptables identiques à celles votées dans le cadre du budget 2012, la comptabilité de direction a concrétisé les changements organisationnels consécutifs à la nouvelle organisation des dicastères, le 1^{er} janvier 2013, en intégrant les services transférés (le Corps de police et l'Observatoire de la sécurité) et en se séparant des Assurances sociales et de la Culture.

Cette nouvelle réorganisation a induit une augmentation de l'effectif de 0.4 ept le portant ainsi à 4.7 ept au 1^{er} janvier 2013 (+1 ept pour absorber le rapatriement du Corps de police et -0.5 ept attribué à AGC (Service de la culture) ainsi que -0.1 ept attribué à SIPP (Service des assurances sociales)). Le personnel a accepté d'augmenter provisoirement son taux d'activité du 1^{er} janvier au 31 mars 2013 afin d'assurer la qualité des prestations et le respect des délais jusqu'à l'occupation du poste supplémentaire alloué.

Commission immobilière (CI)

Personnel

Le taux d'occupation du poste d'assistant administratif de la Commission immobilière a passé de 100% à 50% suite au changement du titulaire du poste. Cela ne change rien dans les faits, dans la mesure où l'assistant administratif de la CI effectuait déjà un 50% pour le secrétariat du Conseiller municipal. Cet état de fait ancien est dorénavant régularisé.

Séances de la Commission immobilière

La Commission immobilière a siégé à cinq reprises en 2013 et a traité 29 affaires.

Préavis

La Commission immobilière a rédigé ou participé à la rédaction en 2013 de six préavis et un rapport-préavis présentés au Conseil communal :

- Préavis N° 2013/02 – Extension des droits distincts et permanents de superficie n° 7438 et n° 7440 octroyés sur les parcelles de base n° 7430 et n° 7431 de l'avenue de Provence 10-12-22-24 et 14-16-18-20 à Lausanne ;
- Préavis N° 2013/08 – Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu – Demande d'un crédit d'ouvrage pour l'aménagement des espaces extérieurs – Convention de développement et promesse de constitution d'un DDP à Orox Capital Investment S.A. ;
- Préavis N° 2013/26 – Plan partiel d'affectation Chalet-de-Praroman concernant la parcelle n° 15754 – Radiation partielle de plan d'extension légalisé n° 599 du 28.11.1980 concernant les régions périphériques et foraines de Lausanne – Elargissement du chemin du Chalet-de-Praroman – Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la Fondation internationale pour le développement du tir à l'arc (FIDTA) ;
- Rapport-préavis N° 2013/30 – Construction de logements modulaires pour les usagers du service social de Lausanne : octroi d'un droit de superficie à la coopérative Cité Derrière – Réponse au postulat de M. Stéphane Michel «*La résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés*» ;
- Préavis N° 2013/37 – Projet de construction de 8 bâtiments «Minergie-P-Eco®», comprenant 131 logements, deux zones d'activité et un parking souterrain de 93 places, sis chemin de Bérée 22a/b/c/d, 24a/b et 26a/b – Constitution de trois droits de superficie grevant les parcelles n° 20546 et 7277, en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. - SILL – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL ;
- Préavis N° 2013/38 – Projet de construction de deux bâtiments conformes au standard «Minergie-Eco®», comprenant 28 logements, un local d'activités, une bibliothèque de quartier, une garderie de 22 places, un parking de 88 places, dont 68 publiques et vingt privées, sis avenue de la Sallaz 53 et 55 – Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. – SILL – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL ;
- Préavis N° 2013/39 – Parcelle 2449 – chemin des Sauges 20 à Lausanne – Propriété de la Commune de Lausanne - Radiation de la servitude «Hauteur des constructions» Id 2001/004550 – à charge des parcelles 2492, 2493 et 2494 et en faveur des parcelles 2431 et 2449.

Opérations foncières

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2013 se trouve sous «Préambule – Conseil communal et Municipalité – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal».

Patrimoine financier

L'inventaire des immeubles du patrimoine de la Commune, segmenté par patrimoine financier et administratif, est en cours et touche 1'746 parcelles. Il servira de base à l'estimation du patrimoine financier qui s'effectuera en tenant compte des prescriptions du nouveau modèle comptable des communes (MCH2) qui entrera en vigueur à l'horizon 2017.

Patrimoine CPCL

Pour la première fois en 2013, les prestations d'évaluations annuelles des immeubles de la CPCL ont fait l'objet d'une facturation spécifique.

Estimation fiscale

Le délégué et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales (impôt foncier communal perçu: 1.5‰).

2009	CHF 760'301'200.- (résultat final)
2010	CHF 812'560'260.- (résultat final)
2011	CHF 654'507'060.- (résultat intermédiaire)
2012	CHF 647'896'630.- (résultat intermédiaire)

Observatoire de la sécurité

Très fortement sollicité, l'Observatoire a été renforcé par l'engagement d'un collaborateur à 75%, portant ainsi sa dotation à 155%, ce nouveau poste a été créé par réaffectation interne.

L'Observatoire a été fortement occupé par le dossier des nuits lausannoises: les mesures visant à pacifier les nuits lausannoises sont entrées en vigueur; les autorités et les exploitants de clubs se sont rencontrés à quatre reprises; une première soirée des Etats généraux de la nuit a été organisée; un concept de sécurité a été défini pour chaque établissement de nuit; plus de 160 agents de sécurité privée ont été formés et une trentaine d'étudiants en master de criminologie de l'Université de Lausanne ont planché, avec la professeur Manon Jendly, sur le développement de nouvelles actions de prévention nocturne.

Face à l'évolution des délits affectant l'ensemble des villes suisses, l'Union des villes suisses (UVS) a publié à un concept «Villes sûres en 2025», auquel l'Observatoire a été associé.

Un partenariat public-privé a permis d'initier la rénovation du passage pédestre de Riant-Mont avec les propriétaires concernés, en concertation avec les habitants.

Un groupe de travail interne à la Ville a travaillé sur la prostitution de rue afin de minimiser les problèmes de cohabitation tout en assurant la sécurité des professionnelles du sexe.

L'ensemble des installations de vidéosurveillance de la Ville de Lausanne est désormais conforme à la loi vaudoise sur la protection des données personnelles (LPrD).

Finalement, l'Observatoire a participé à plusieurs débats et formations en relation avec la sécurité et a poursuivi sa collaboration avec le Corps de police, les services de l'administration ainsi que diverses associations et institutions, en vue d'améliorer la sécurité au sens large.

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois, des procédures et des bonnes mœurs
- répondre aux attentes de la population

Services généraux

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

Sécurité et coordination (SC)

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine, de la cellule de négociation et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- mener des enquêtes préliminaires et effectuer les investigations à la demande du Ministère public

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation ainsi que la formation et la sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de la sécurité urbaine de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

EFFECTIF DU PERSONNEL**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Académie de police	8.30	7.80	8.50	8.40
Direction CP	9.00	9.20	11.00	10.10
Direction dév. & gestion int.	19.45	18.25	23.25	21.95
Direction opérationnelle	3.00	2.00	3.00	2.00
Logistique & exploitation	42.95	40.55	42.95	41.55
Police Judiciaire	107.10	101.50	112.10	110.30
Police-Secours	164.70	143.75	160.70	140.50
Proximité, parten.et multicult.	63.50	58.70	59.50	53.50
Sécurité coordination	51.50	47.50	59.50	59.50
Sécurité trafic, stationnement	138.00	119.90	139.00	129.45
Total service	607.50	549.15	619.50	577.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 12.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Académie de police	8	7.80	9	8.40
Direction CP	10	9.20	11	10.10
Direction dév. & gestion int.	21	18.25	25	21.95
Direction opérationnelle	2	2.00	3	3.00
Logistique & exploitation	44	40.55	45	41.55
Police Judiciaire	106	101.50	115	110.30
Police-Secours	145	143.75	143	140.50
Proximité, parten.et multicult.	62	58.70	56	53.50
Sécurité coordination	48	47.50	59	58.50
Sécurité trafic, stationnement	128	119.90	137	129.45
Total service	574	549.15	603	577.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	24	58
Direction CP	3	6
Direction dév. & gestion int.	3	1
Total service	30	65

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	29	37

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	24
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	29

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La mise en œuvre du plan d'action de sécurité publique 2013-2014, avec notamment l'augmentation progressive de la présence policière au centre-ville, a débouché sur un premier bilan positif. L'année 2013 est marquée par une amélioration du climat sécuritaire, qui se traduit par une diminution de 3% des infractions au Code pénal et du nombre d'interventions de police (-8.3%); le nombre d'accidents de la circulation a atteint le niveau le plus bas depuis 1965. L'engagement de 12 agents de transfert, de surveillance et de garde (ATS), formés à l'usage des moyens de contrainte et de l'arme, a permis d'accroître la présence policière sur le terrain.

Depuis le mois d'avril, les agents ont effectué plus de 30'000 heures de patrouilles pédestres dans le cadre de l'opération Héraclès, ce qui a permis d'améliorer la qualité de l'espace public (baisse du nombre de délits et diminution des nuisances liées au trafic de produits stupéfiants en rue). L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions réglementaires a permis de pacifier les nuits lausannoises et de restreindre la mendicité en ville. Le développement d'actions de proximité, généralement en partenariat avec d'autres services de l'administration, a mené à la résolution de problématiques locales, après concertation des résidents concernés (chemin de Riant-Mont; secteur des Prés-de-Vidy; parc de la Brouette).

Au chapitre des événements extraordinaires, il convient de relever l'intervention des Unités spéciales, avec l'appui de la Police cantonale vaudoise (PCV), suite au retronement d'un forcené dans son appartement à Praz-Séchaud. A cette occasion, l'engagement d'une arme non létale, soit le pistolet à impulsions électriques Taser, s'est révélé très efficace.

49 manifestations d'importance ont été prises en charge par le CP (29 en 2012), dont 21 matches du FC Lausanne-Sport et 13 du Lausanne Hockey-Club qui ont représenté un engagement de près de 10'000 heures, sept manifestations sportives d'importance et deux rassemblements non autorisés. Au total, toutes manifestations confondues, les membres du corps de police ont été mobilisé durant 17'000 heures (15'000 en 2012).

Le nombre d'infractions contre la police (entrave à l'action de la police, opposition aux actes de l'autorité et violence contre les fonctionnaires) a augmenté de 10% en 2013 (350 cas). On relève trois collaborateurs blessés par des tiers, 34.5 jours d'incapacité de travail suite à des blessures accidentelles et trois cas de risque de transmission de maladie.

Suite à l'analyse structurelle de l'organisation, il a été décidé de rétablir un lien direct entre le commandant et les divisions opérationnelles. Les entités transversales, participant au processus de soutien et de développement, ont été regroupées au sein des services généraux.

Le Corps de police a rédigé ou participé à la rédaction en 2013 de deux préavis et d'un rapport-préavis présentés au Conseil communal:

- Rapport-préavis N° 2013/04 – Postulat de Mme Françoise Longchamp: Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la «conciliation extrajudiciaire»;
- Préavis N° 2013/16 – Réaffectation du bâtiment de Saint-Martin 31 au profit du Corps de police;
- Préavis N° 2013/29 – Remplacement du système d'aide à l'engagement de la centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police.

SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à quelque 200 sollicitations, diffusé 55 communiqués de presse ainsi que plusieurs dizaines de messages préventifs par le biais du «117 Express» et organisé plusieurs conférences de presse.

Le nouveau site internet est devenu plus convivial, en regroupant notamment toutes les informations utiles à la population. Dans le cadre de la campagne de prévention axée sur les vols dans les lieux publics et les cambriolages, la police a été présente dans divers centres commerciaux et lieux publics en fin d'année, en diffusant notamment des visuels présentant des situations à risques, extraites de cas réels filmés par vidéosurveillance.

Finances et logistique

Plusieurs projets importants ont vu le jour ou ont été activement suivis durant l'exercice 2013, comme le remplacement du système d'aide à l'engagement de la centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police (SAE 2015), élaboré en étroite collaboration avec la PCV, et la réalisation de plusieurs applications métier permettant d'optimiser l'activité administrative.

Outre l'entretien ordinaire de l'Hôtel de police, le personnel de la maintenance immeuble a été engagé dans l'isolation de quelque 200 cadres de fenêtre, la mise à niveau du concept électrique des couloirs, des locaux techniques et des WC et la rénovation des ascenseurs de l'Hôtel de police ainsi que dans la remise à niveau de la sécurité de la réception du poste de quartier du Flon. Cette entité a également conçu un stand modulable.

Ethique

Comité d'éthique

Le comité a remis son premier rapport d'activités couvrant la période 2009 à 2012, accompagné d'une synthèse de ses avis ainsi que de recommandations portant notamment sur les problématiques relatives au délit de faciès et à la mendicité. Il a poursuivi son travail de réflexion et abordé de nouvelles thématiques relatives au contexte de travail difficile des policiers, au niveau de responsabilité et sphère de compétences des cadres, au rôle et positionnement des cadres intermédiaires, à l'autonomie du policier sur le terrain, ainsi qu'à l'identification systématique d'un plaignant lors d'un dépôt de plainte.

Entité éthique

Sur le plan institutionnel, l'éthicien a rendu, après consultation des juristes et du déontologue, plusieurs avis de fond sur divers cas individuels et sensibles portés à sa connaissance.

En sa qualité de membre du comité technique sur le comportement policier du réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL), l'entité a contribué à la mise sur pied d'un catalogue des formations en éthique et lancé un travail global de définition des cursus de formations.

Déontologie

Le 1^{er} mars 2013, le Code de déontologie de l'organisation policière vaudoise a été ratifié par le Conseil cantonal de sécurité et la direction opérationnelle, après un long processus de travail, d'information et de consultation amorcé en janvier 2010. Ce document prévoit notamment la mise sur pied d'une structure cantonale chargée de veiller aux modalités d'application, dans laquelle chaque corps de police vaudois sera représenté. Ce collège devra poursuivre un objectif d'amélioration continue des pratiques professionnelles et de l'image métier.

La commission préposée à la déontologie a rendu son rapport annuel d'activité pour l'année 2013 qui fait état d'une augmentation des cas annoncés (29 cas en 2013 contre 17 en 2012). Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des cas d'entrave à l'action d'un fonctionnaire, de trouble à la tranquillité et à l'ordre publics ainsi que par l'introduction de nouvelles dispositions régulant la mendicité. Le nombre de cas avérés est en baisse (2 en 2013 contre 6 en 2012).

Unité psychologique

En sous-effectif de janvier à août suite à deux congés maternité, l'unité psychologique a poursuivi son travail de soutien (cellule de débriefing interne, cellule AVP-Police destinée aux victimes civiles et cellule psychologique du plan DIAM) et de formation continue (cours à l'Institut suisse de police et formation interne).

Unité juridique

A la faveur de la restructuration interne, cette unité compte désormais 2.8 ept suite au rattachement de la collaboratrice affectée au suivi opérationnel.

Cette unité a été fortement sollicitée par la modification puis la mise en œuvre du RGP.

Centre de formation (CFPL)

Le CPFL a organisé l'entrée en service et les stages des 39 aspirants de la volée 2013, qui suivent actuellement l'école de police. Il a assuré un appui à leur formation de base ainsi qu'à celle des ATS, et dispensé une formation d'intégration de trois semaines aux 24 nouveaux agents qui ont obtenu leur brevet fédéral.

Il a collaboré aux sessions d'examens et à la journée d'information à l'académie, organisé six soirées de présentation de la police et participé, pour la deuxième année consécutive, au Salon des métiers.

Le CFPL a mandaté un formateur externe durant les quatre derniers mois de l'année suite à l'absence prolongée de deux instructeurs permanents, accidentés.

Ressources humaines (RH)

L'année 2013 a été marquée par le départ de 31 personnes, soit 23 policiers, un assistant de sécurité publique et sept civils et l'arrivée de onze policiers formés, 37 aspirants, dix assistants de sécurité publique (ASP) et douze ATS.

L'entité RH a accompagné la division PPM dans sa réorganisation de l'unité affectée à la remise des commandements de payer, suite à la révision du processus par l'Ordre judiciaire vaudois.

L'aménagement du temps de travail (ATT) a été introduit en juillet 2013 pour les collaborateurs-trices civil-e-s.

Dix ateliers «santé» ont été conduits sur les thèmes de l'alimentation, du sommeil et de l'activité physique afin de sensibiliser les policiers en tournus à l'importance d'une bonne hygiène de vie.

SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)

Cette division opérationnelle transversale est en perpétuel mouvement. Un nouveau poste y a été créé, à savoir la fonction de chef des opérations qui a été confiée au chef de la division.

Le dispositif Héraclès a été pleinement déployé et les résultats obtenus sont encourageants. L'espace public a retrouvé sa sérénité en journée, et les nuits lausannoises n'ont plus connu les débordements de 2012, à une exception près (règlement de compte entre deux bandes rivales à la place de l'Europe).

Centrale d'alarme et d'engagement (CAE)

La CAE a connu une baisse du nombre d'appels (82'845 contre 88'175 en 2012).

La nouvelle centrale téléphonique, qui permet de recevoir les appels au 117 (police) et au 112 (numéro généraliste européen), a été mise en fonction en mars 2013 et a connu plusieurs pannes de jeunesse en avril 2013.

UNITÉS SPÉCIALES (US)

Groupe d'intervention (GIPL)

L'activité du Groupe d'intervention de la police de Lausanne (GIPL) est en augmentation (136 opérations en 2013, contre 115 en 2012 et 86 en 2011) suite à l'intensification de la collaboration avec la Police judiciaire pour les arrestations de suspects potentiellement dangereux, que ce soit au terme d'une enquête ou dans le cadre de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants. Le nombre d'interpellations d'individus armés et d'arrestations de personnes violentes et dangereuses reste stable. La hausse du nombre de personnes interpellées s'explique par la mise sur pied de deux opérations de grande envergure (240 personnes interpellées en 2013 contre 207 en 2012 et 147 en 2011).

Task force (TF)

Mise sur pied en juin 2012 et subordonnée pour son engagement à la division SC, cette entité est principalement liée au dispositif Héraclès. Constituée de manière ad hoc et regroupant actuellement les ressources initialement allouées à la brigade canine (neuf personnes) et à la brigade cycliste (cinq personnes), elle renforce les patrouilles de rue, la journée au centre-ville et durant les nuits de week-end, et lutte principalement contre la vente de produits stupéfiants (490 dénonciations).

Brigade canine (COPS)

La brigade canine, forte de dix conducteurs/trices et de 11 chiens, est engagée principalement au profit de la TF et de la recherche de personnes.

Cellule de négociation (CN)

La CN, constituée de cinq négociateurs, trois psychologues, dont deux en formation, a connu une année plus calme, avec cinq interventions relativement critiques. Tous les protagonistes se sont révélés être des hommes en crise suicidaire aiguë (arme à feu ou arme blanche, suicide par saut, absorption de médicaments), liée majoritairement à une surcharge émotionnelle, suite à des pertes affectives, financières. Tous les cas ont trouvé une issue heureuse (prise en charge par des spécialistes de la santé mentale).

Organisation DIAM

L'état-major DIAM a pour rôle de garantir une préparation optimale des services en cas d'événements majeurs à Lausanne (accident chimique, incendie, grande panne électrique). Du 1^{er} juin au 30 août, les membres de l'état-major ont ainsi assuré une permanence en cas de déclenchement du plan Canicule.

Des réflexions ont été engagées avec l'armée suisse afin de préparer un exercice de grande envergure qui se déroulera en partie sur le territoire de la Commune de Lausanne.

POLICE JUDICIAIRE MUNICIPALE (PJM)

Brigade des investigations générales (BIG)

L'activité est restée stable par rapport à l'exercice 2012 et concernait essentiellement des auteurs de lésions corporelles, de voies de fait et de dommages à la propriété.

Il a été procédé, d'entente avec la Police cantonale, à la simplification de certaines procédures, notamment en matière de vols à l'étalage et de violations de domicile dans les commerces.

Brigade criminelle

Le nombre de brigandages a connu une baisse significative (-14%, soit 430 cas en 2013 contre 499 en 2011).

La fréquence des brigandages à main armée, ciblant notamment les commerces, les kiosques, les stations-services et les bijouteries, est restée stable ; ces délits sont le fruit d'une délinquance transfrontalière. Il convient de relever l'interpellation,

à Andorre, d'une bande de Lituaniens, spécialisée dans les brigandages de bijouterie en Allemagne et en Suisse, dont Lausanne, peu après une nouvelle attaque.

Aucun meurtre n'a été recensé en 2013 alors que les chiffres 2013 enregistrent une tendance à la baisse des rixes, des tentatives d'homicide et des lésions corporelles graves (-7% pour les infractions à la vie et à l'intégrité corporelle).

Les vols par effraction dans les commerces et les habitations ont connu une légère baisse (-5% pour l'ensemble des délits au patrimoine). De nombreuses arrestations ont été réalisées et les vols et cambriolages demeurent une priorité.

Brigade des stupéfiants

L'année écoulée a connu un niveau d'activité très élevé dans le domaine de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants (+9% pour l'ensemble des infractions à la loi sur les stupéfiants). Grâce à sa bonne connaissance du milieu de la drogue et des modes opératoires des trafiquants, la brigade a réalisé l'une de ses plus grosses enquêtes dans le domaine du trafic de cocaïne à Lausanne. Treize opérations successives ont permis, à chaque fois, d'aboutir à de grosses saisies et à des arrestations. En tout, plus de 11 kilos de cocaïne et CHF 40'000.– en espèces ont été saisis, permettant l'arrestation de dix mules et de 23 grossistes. Cette opération a incontestablement affaibli les grossistes lausannois en portant un coup sérieux à l'approvisionnement en cocaïne. Une quinzaine d'enquêtes dites «réseaux» ont été conduites à l'endroit de trafiquants, enquêtes qui ont permis de saisir plus de trois kilos de cocaïne, 1.3 kilos d'héroïne, 5'700 pilules d'ecstasy, environ dix kilos et 1'600 plants de Marijuana, et CHF 335'000.– en espèces. Sur l'ensemble de l'année, 93 trafiquants ont été incarcérés (contre 67 en 2012), dont 50 condamnés pour cas grave (une année de privation de liberté au minimum).

S'agissant du trafic de produits stupéfiants dans la rue, ce sont 211 trafiquants (+6.6%) qui ont été interpellés par le groupe CELTUS (groupe des flagrants délits de la brigade des stupéfiants). Ces derniers sont dorénavant tous condamnés à des peines de prison ferme depuis l'entrée en vigueur de l'opération Strada le 1^{er} juillet 2013.

La présence soutenue de la brigade des stupéfiants sur le terrain, en étroite collaboration avec la police en uniforme, associée aux enquêtes de longue haleine visant à démanteler les filières d'approvisionnement, a permis de déstabiliser les trafiquants de manière significative.

Brigade des mœurs

Le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle à l'endroit de victimes mineures et majeures, de même que les maltraitements sur les mineurs et les cas graves de violences domestiques sont restées stables. L'augmentation statistique de 80% est biaisée par une affaire impliquant près de 60 victimes et liée à une plainte de Facebook USA à l'encontre d'une personne domiciliée à Lausanne.

Dans le domaine de la prostitution, la brigade a poursuivi ses contrôles en rue à raison d'un à deux soirs par semaine afin de prévenir la traite d'êtres humains et d'enregistrer les professionnel(le)s du sexe. Une opération spécifique a été menée en mars et avril 2013 pour évaluer le niveau d'implantation du milieu bulgare. On enregistre une augmentation du nombre de salons de massage (70 en 2013 contre 60 en 2012).

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs déferés devant le Tribunal est en forte augmentation par rapport à l'année 2012 (+88%). Cette hausse s'explique notamment par la mise en œuvre progressive de la nouvelle procédure pénale, procédure qui a demandé une période d'adaptation; les chiffres 2013 sont comparables à ceux enregistrés en 2010, année précédant l'introduction du Code de procédure pénale (CPP 2011).

La brigade interpelle de plus en plus de jeunes en flagrant délit et son champ d'action s'est élargi aux ventes illégales d'alcool et de cigarettes aux mineurs.

L'action préventive représente quelque 530 heures de présence visible en rue, de jour comme de nuit, au centre-ville, dans les quartiers, aux abords immédiats d'établissements ou encore dans des lieux fréquentés par des jeunes. Dans le cadre du concept prévention mis en œuvre, les directions scolaires peuvent compter sur l'intervention d'un inspecteur répondant qui prend en charge les différents problèmes relevant du domaine pénal et d'une spécialiste qui vient en appui pour délivrer un message préventif; cette activité fera l'objet d'une évaluation en 2014, conformément au rapport-préavis N° 2010/18¹.

A l'instar des années précédentes, la problématique liée au mauvais usage des réseaux sociaux (diffamation, menaces, injures) reste un souci majeur.

Brigade rue

La brigade rue, composée de cinq unités, a interpellé 173 personnes (185 en 2012), soit 118 hommes et 55 femmes, pour vols à la tire et vols simples principalement. La délinquance de passage, notamment des femmes bulgares, parfois récidivistes et logeant dans des hôtels à bas prix de la région de Berne et se déplaçant en transports publics, a connu une baisse

¹ Politique municipale en matière de vie nocturne : participation au PAct-Alcool cantonal, report, de 05h00 à 06h30, de l'ouverture, les samedis et dimanches matin, des établissements de jour servant de l'alcool, développement d'une approche pédagogique active au sein de la Brigade de la jeunesse et réponses à la motion de Mme Françoise Longchamp «invitant la Municipalité à examiner la manière dont elle pourrait réaliser, en collaboration avec les institutions œuvrant en la matière et les entreprises locales, une grande campagne de prévention générale des problèmes d'alcool chez les jeunes», au postulat de Mme Florence Germond «pour renforcer la prévention de la violence et celle liée à la consommation excessive d'alcool à Lausanne», ainsi qu'au postulat de Mme Françoise Longchamp «incitons les établissements publics de nuit à signer la Charte de 2004»

(17 interpellations contre 47 en 2012). Les vols à l'astuce commis à proximité des distributeurs automatiques de billets et des guichets de poste, par des personnes originaires des pays de l'Est qui se replient ensuite dans le sud de l'Europe où ils résident, constitue un nouveau phénomène.

POLICE SECOURS (PS)

L'année 2013 a connu une baisse du nombre des interventions (34'230 contre 37'323 en 2012). La présence en rue a été accrue et PS a développé ses activités dans le domaine de la circulation routière et du respect du règlement général de police, le tout à effectif constant. S'y ajoute une situation événementielle sportive riche, principalement en regard des rencontres du Lausanne-Sport et du Lausanne Hockey Club imposant des moyens sécuritaires importants.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

L'année 2013 a été ponctuée par un fort engagement du personnel spécialisé, venu en appui à la gestion des manifestations et des matches, aux interventions de PS et aux opérations Bermudes.

Campagnes de prévention

Trois campagnes de prévention nationales ont été relayées sur le territoire communal par voie d'affiches, dont deux accompagnées de contrôles préventifs de circulation (rentrée scolaire «Stop avant le choc»; semaine de la lumière «Visibilité = sécurité»).

Six campagnes ont été mises sur pied dans le cadre de la prévention coordonnée cantonale afin de sensibiliser conducteurs et piétons aux problématiques liées à la priorité dans les giratoires, aux comportements sur la route et à la visibilité en période hivernale.

Dix contrôles routiers ont permis de sensibiliser 185 conducteurs. Le nouveau clip intitulé «Les deux vies de Sophie», réalisé en étroite collaboration avec le secteur de communication et prévention, servira de base didactique dans les écoles.

Contrôles de vitesse

L'effet préventif des contrôles de circulation avec appareils mobiles s'avère positif; le pourcentage des conducteurs dénoncés, en regard des véhicules enregistrés, accuse une légère baisse (3.93% contre 5.13% en 2012). On assiste cependant, en nombre absolu, à une augmentation importante des automobilistes qui ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (+83%).

Dans les secteurs suburbains, limités à 80 km/h, 7'654 conducteurs ont été dénoncés pour avoir roulé au-dessus de la norme légale. Deux vitesses extrêmes y ont été relevées, soit 141 km/h sur la route de Neuchâtel secteur Vernand (limitée à 60 km/h) et 146 km/h sur la route des Paysans (limitée à 80 km/h!).

S'agissant du réseau urbain, 49 conducteurs ont été flashés à des vitesses supérieures à 90 km/h (29 en 2012), avec un maximum de 134 km/h au carrefour Elysée-Ouchy.

Treize crimes de chauffards auront été déférés au Ministère public, leurs auteurs encourant une peine privative de liberté et un an de retrait du permis de conduire au minimum.

Côté prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont permis de sensibiliser 2'818'759 usagers (2'031'269 en 2012).

Contrôles à l'éthylomètre

Une augmentation du nombre de personnes contrôlées est à relever, soit 7'127 contre 4'884 en 2012. Le nombre total de conduite en état d'ivresse a quant à lui augmenté (420 contre 404 en 2012).

Contrôles aux carrefours

Dès la fin de l'été, la mise en place de 14 nouvelles installations de contrôles automatiques de la vitesse et des feux a conduit à une augmentation de 18.9% des infractions. Quant au nombre de conducteurs dénoncés, proportionnellement aux passages enregistrés, il est en légère baisse de 0.04% (0.15% en 2013 contre 0.19% en 2012).

Infractions de circulation et de stationnement

L'engagement de 8 ept supplémentaires dès l'automne a induit une hausse des infractions enregistrées (+19.75% par rapport à 2012, dont +3.93% pour le stationnement nocturne (19'804 contre 19'056 en 2012) et +3.14% pour le parcage sur les trottoirs). Les dépannages et les évacuations forcées de véhicules sont restés stables.

Accidents de circulation

Fait exceptionnel, on enregistre une baisse des constats d'accidents (-13% par rapport à 2012), des personnes blessées (-16%), des délits de fuite après accident (-16%) et des piétons victimes d'accident (-4%, soit 83 victimes, dont malheureusement cinq enfants supplémentaires). Un seul cas mortel est à déplorer, impliquant à nouveau, et comme l'année dernière, une piétonne qui traversait l'avenue d'Echallens alors que le train du LEB transitait.

Le 50^e anniversaire de la création du groupe-accidents a été marqué par la tenue d'un stand au Comptoir suisse.

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

2013 a vu la mise en service du nouveau véhicule «poste de police mobile», qui permettra prioritairement de se déplacer dans les quartiers ainsi que de s'engager dans des manifestations particulières et de campagnes de prévention et d'information.

Deux modules de formation spécifique ont permis de sensibiliser et d'échanger sur la communauté rom ainsi qu'avec des personnes d'origine africaine qui ont vécu l'exil ainsi que la délinquance de rue, liée à la vente de produits stupéfiants.

S'agissant des activités de communication et de prévention, la présence au Comptoir suisse, au Salon des métiers et dans le cadre de la campagne de prévention contre les vols, ont constitué les moments forts de l'année.

Dans le cadre du projet de la campagne *Moi & les autres*, une belle collaboration entre des jeunes du quartier de la Bourdonnette, le centre d'animation et la police, a permis de faire tomber certaines barrières. Au final, c'est un film et une participation au Raid Aventure mis sur pied par la police de Lausanne qui ont couronné ces 12 mois de collaboration.

Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

Le groupe prévention du bruit, constitué de quatre collaborateurs, a été rebaptisé et complètement intégré comme partenaire prioritaire dans le dispositif des actions mises en place afin de pacifier les nuits lausannoises. Il s'est tout d'abord concentré, d'entente avec les exploitants concernés, sur la redéfinition des concepts de sécurité autour des établissements de nuit, avant de contribuer à la formation obligatoire des agents de sécurité. La BVNPB a continué à effectuer les contrôles de capacité et de niveaux sonores avec l'appui primordial de stagiaires issus de Police-secours.

Partenaire privilégiée de la police communale du commerce, la brigade lui remet un nombre considérable de préavis qui servent de base à ses décisions (482 dossiers écrits et 121 avis téléphoniques).

Bureau des objets trouvés

Le personnel a reçu 14'823 personnes au guichet, répondu à 19'036 appels téléphoniques et s'est vu remettre CHF 68'404.20, dont 88% ont pu être restitués (propriétaires légitimes ou trouveurs). Le nombre global de trouvailles se monte à 13'263 objets, dont 478 téléphones portables.

Le prix des médailles a été porté de CHF 5.– à CHF 20.–, conformément aux décisions prises dans le cadre du PSAF. Il semble que cela ait eu une incidence négative sur le nombre de pièces vendues (290 exemplaires contre 1161 en 2012).

Structure administrative – bureau des notifications

En 2013, l'Ordre judiciaire vaudois a revu le processus de remise des commandements de payer, déléguant la première étape du processus de notification à la Poste. En conséquence, le nombre de collaborateurs et de collaboratrices de cette unité, qui sera rebaptisée Bureau des notifications, a été revu à la baisse dès janvier 2014. Ces collaborateurs civils reprendront la notification des commandements de payer, des sentences municipales et préfectorales, ainsi que les mandats émis par l'Office des poursuites.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

Après plusieurs années de fortes hausses, on assiste à une légère baisse du nombre des infractions au code pénal, qui se manifeste notamment par une baisse du nombre d'infractions au patrimoine (vols et cambriolages) ainsi qu'à l'intégrité corporelle.

La hausse du nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants reflète quant à elle une augmentation de l'activité policière. Dans le domaine des stupéfiants, les affaires sont en effet révélées par la police. Cela tient notamment aux opérations Héraclès et Strada qui ont engendré davantage de proactivité dans ce domaine. Ces différentes opérations ont conduit à identifier davantage de personnes en situation irrégulière, effet perceptible dans les valeurs enregistrées sous effractions à la loi sur les étrangers (+19%).

Elucidations et évolution des infractions selon la loi

	2012		2013		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	28'168	19,8%	27'245	20.6%	-3%
dont					
Total vie et intégrité corporelle	1'064	73.5%	986	72.8%	-7%
Total patrimoine	22'196	13.6%	21'089	13.0%	-5%
Loi sur les stupéfiants (LStup) ¹	7'359	83.8%	8'036	91.9%	9%
Loi sur les étrangers (LEtr)	2'516	99.9%	2'988	100%	19%
Autres lois fédérales annexes	17	100%	30	93.3 %	76%

© OFS, Neuchâtel 2014

¹ Le 1^{er} octobre 2013 est entrée en vigueur la modification de la loi sur les stupéfiants avec l'introduction des amendes d'ordre pour la consommation de stupéfiants par des adultes ayant des effets de type cannabique et pour les cas dont la quantité n'excèdent pas dix grammes de stupéfiants. Le nombre d'amendes d'ordre ne figure pas dans le graphique/tableau ci-dessus qui concerne uniquement les dénonciations.

Evolution des accidents de la circulation

	2000	2010	2011	2012	2013
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'111	1'011	1'054	915
Personnes blessées	528	437	412	448	375
Personnes tuées	5	0	4	1	1
Fuites après accident	706	351	361	339	285
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	104 28	69 20	83 22	87 13	83 18

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat, juridique et statistique, ressources humaines, système de contrôle interne

- gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service et de son adjoint
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- préparer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif (septante personnes) et d'exploitation (117 personnes)
- produire des tableaux de bord et un rapport annuel interne sur la gestion immobilière confiée au service

Comptabilité/informatique

- assurer les prestations du correspondant en microinformatique
- réaliser toutes les écritures comptables du service, notamment celles liées aux activités de gérance (hormis COLOSA)
- réaliser le bouclage annuel des comptes

Logement social (OCL)

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- organiser la «Fête des voisins»
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants

Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier «historique» de la CPCL comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés
- gérer, pour le compte de la CPCL, les immeubles COLOSA (composés quasi exclusivement d'immeubles subventionnés ou contrôlés) et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL)

Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan mobilité lausannois (PML)

Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans les recherches de solution de location

Section technique

- conduire les projets de construction, rénovation et transformation pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

Durabilité et économie de la construction

- développer de nouveaux projets de logements durables à des prix abordables, en partenariat avec des investisseurs privés et/ou publics
- garantir la durabilité des constructions planifiées sur les parcelles communales et des niveaux de loyers ou prix de vente abordables
- accompagner les opérations de rénovation du patrimoine bâti de la Ville
- participer activement au projet Métamorphose et codévelopper l'écoquartier des Plaines-du-Loup

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	44.47	43.22	42.60	41.14
Colosa	8.23	8.23	8.23	7.23
Gérances	38.29	36.95	38.44	35.87
Logement	16.70	16.60	16.85	16.75
Total service	107.69	105.00	106.11	100.98

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	- 1.58

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	91	43.22	88	41.14
Colosa	9	8.23	8	7.23
Gérances	66	35.95	66	34.87
Logement	21	17.60	22	17.75
Total service	187	105.00	184	100.98

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Colosa	3	3
Gérances	2	3
Total service	5	6

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	7
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	14

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Deux rapports-préavis précisant la politique communale dans les domaines du logement pour les jeunes en formation ainsi que la stratégie d'implantation des locaux de l'administration communale ont été rédigés et discutés au sein d'une commission communale ; tous deux figurent à l'ordre du jour du Conseil communal :

- le préavis N° 2013/42 «*Pour une politique lausannoise du logement des jeunes en formation*», en réponse à la motion de M. Benoît Gaillard, institue une politique claire et affirmée en matière de développement de l'offre de logements pour les étudiants et jeunes en formation;
- le préavis N° 2013/33 «*Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l'administration... ou comment éviter que l'amélioration du service au public demeure une intention à géométrie variable*», en réponse au postulat de M. Gilles Meystre, confirme la stratégie municipale en matière d'implantation ou de location de nouvelles surfaces administratives et introduit une procédure spécifique pour l'attribution et la location de locaux.

Par ailleurs, le SLG a rédigé ou participé à la rédaction en 2013 de sept autres préavis et quatre rapport-préavis présentés au Conseil communal :

- Préavis N° 2013/08 – Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu – Demande d'un crédit d'ouvrage pour l'aménagement des espaces extérieurs – Convention de développement et promesse de constitution d'un DDP à Orox Capital Investment SA;
- Rapport-préavis N° 2013/12 – Réponse à la motion de M. Guy Gaudard: «*Cautionnons.... ce qui doit l'être*»;
- Rapport-préavis N° 2013/19 – Réponse au postulat de MM. Jean-François Cachin et Guy Gaudard «*Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'avenue de la Vallonnette au chemin du Devin*»;
- Rapport-préavis N° 2013/20 – Réponse au postulat de M. Vincent Rossi: «*Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale*»;
- Préavis N° 2013/27 – Projet Métamorphose – Rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Métamorphose et sur son évaluation financière – Modification du Plan général d'affectation au lieu-dit La Tuilière-Blécherette – Demande de crédit pour la participation communale au déplacement de la route de Romanel, l'aménagement provisoire du carrefour de la Blécherette et les travaux de construction des nouveaux réseaux souterrains – Demande de crédit d'étude pour le centre de football de la Tuilière – Demande de crédit pour l'organisation d'un concours sur la partie sud du site de la Tuilière – Demande de crédit pour l'étude de sept objets Métamorphose;
- Rapport-préavis N° 2013/30 – Construction de logements modulaires pour les usagers du service social de Lausanne: octroi d'un droit de superficie à la coopérative Cité Derrière – Réponse au postulat de M. Stéphane Michel «*La résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés*»;
- Préavis N° 2013/37 – Projet de construction de huit bâtiments «*Minergie-P-Eco®*», comprenant 131 logements, deux zones d'activité et un parking souterrain de 93 places, sis chemin de Bérée 22a/b/c/d, 24a/b et 26a/b – Constitution de trois droits de superficie grevant les parcelles n° 20546 et 7277, en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A.-SILL – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL;
- Préavis N° 2013/38 – Projet de construction de deux bâtiments conformes au standard «*Minergie-Eco®*», comprenant 28 logements, un local d'activités, une bibliothèque de quartier, une garderie de 22 places, un parking de 88 places, dont 68 publiques et vingt privées, sis avenue de la Sallaz 53 et 55 – Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A.-SILL – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL;
- Préavis N° 2013/44 – Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages – Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics – Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau – Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels – Réfection de surfaces privées communales – Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires – Crédits-cadres annuels 2014;
- Préavis N° 2013/64 – Immeuble Pré-du-Marché 1 et Neuve 2 à Lausanne – Demande de crédit pour la rénovation complète de l'immeuble.

Du point de vue environnemental, le programme 3'000 logements a connu un point d'inflexion. En effet, les nouvelles opérations lancées en 2013 visent la compatibilité avec le concept de Société à 2'000 watts et ce, conformément aux conclusions du préavis N° 2013/20 «*Réponse au postulat de M. Vincent Rossi: «Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale*».

La cheffe de service a été impliquée dans le développement de nombreux projets majeurs intégrant une forte proportion de logements (à Malley-Centre, En Conjonnex, au réservoir du Calvaire, à Sévelin et au Plan directeur communal). Elle a participé à de nombreuses consultations, études de faisabilité pour la CPCL (Pavement, la Borde) et a fonctionné en tant que membre du jury au sein de divers concours (Maison du livre et du patrimoine, Pra Roman, Les Fiches En Bérée, Montelly). Elle représente la Municipalité au sein des organes de gouvernance des plus grandes sociétés immobilières: SILL, SCHL, FPHL, FLCL, Logement Idéal et Cité-Derrière. Elle a également participé à la sélection des nouveaux gérants des établissements publics dont le bail était à repouvoir (Le Grand-Café, Le Vieil-Ouchy).

Dans le cadre du projet de réaménagement de la gare, une plateforme pour le relogement des locataires concernés par les démolitions a été mise en place en collaboration avec les CFF.

Suite à l'introduction de la taxe de déchets de base qui prévoit la possibilité, pour les propriétaires, de reporter cette taxe sur les locataires, le service a informé par écrit tous les locataires et a envoyé des notifications de nouvelles prétentions à ceux dont les baux ne prévoyaient pas encore la perception automatique de cette nouvelle taxe.

Le service a poursuivi la mise en place d'un système de contrôle interne conformément au préavis N° 2012/40; des tableaux de bord trimestriels, un tableau de bord annuel ont été établis et un rapport interne sur la gestion des immeubles du patrimoine financier rédigé.

Le départ, en octobre 2013, du responsable de l'unité COLOSA, a entraîné une réorganisation interne qui a abouti à la suppression de cette section administrative. Ce portefeuille a été repris par la division Gérances, qui a été scindée en deux entités qui se partagent désormais les ressources liées au secrétariat de location et à la gestion d'immeubles :

- l'unité Gérance immobilière 1 chargée des portefeuilles des clients externes, soit la CPCL, y compris COLOSA, et la SILL;
- l'unité Gérance immobilière 2 chargée des portefeuilles du patrimoine financier, des contrats de DDP et de gérer les places de parc du domaine privé communal et d'appliquer le plan mobilité lausannois (PML).

L'unité de comptabilité est devenue autonome et s'est vu attribuer la supervision du correspondant en microinformatique du service.

L'unité chargée de la statistique de construction et de logements a été rattachée à l'unité juridique.

Cette réorganisation a permis de dégager l'équivalent de 1 ept et de créer un poste de contrôleur de gestion interne, domaine que la Municipalité souhaite développer conformément au préavis N° 2012/40. Ce poste sera repourvu courant 2014.

Unité juridique et statistique

Recours

L'unité juridique a répondu à 21 recours, déposés en préfecture par des locataires suite aux décisions liées au contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés (principalement revenu trop élevé et sous-occupation notoire). Elle a, par ailleurs, traité cinq recours à la Municipalité concernant l'aide individuelle au logement.

Préservation du parc locatif

En application de la loi sur les rénovations (LDTR 85), 310 dossiers ont été examinés, aboutissant à la rédaction de 48 préavis, touchant 776 appartements, totalisant 42'313 m².

Les loyers pratiqués avant rénovations se situaient, en moyenne, à CHF 185.-/m²/an. Après travaux, les loyers admis par les autorités cantonales ont été fixés, en moyenne, à CHF 232.- /m²/an, soit un niveau légèrement supérieur au loyer moyen accordé selon le préavis communal de CHF 226.-/m²/an.

La législation sur l'aliénation des appartements loués (LAAL 89) a été appliquée à la vente de 51 appartements, totalisant 4'548 m². Le prix de vente moyen s'est fixé à CHF 9'274.-/m².

Contrôle des immeubles

En application de la législation cantonale, l'unité a contrôlé la situation financière, locative, comptable et administrative d'environ 280 immeubles ou groupes d'immeubles.

Aide à la pierre

La Ville a versé CHF 1'687'694.- de subventions destinées à abaisser les loyers des ménages lausannois habitant dans un logement subventionné; le montant accordé est inférieur d'environ 25% à celui de 2012 en raison de la dégressivité.

Aide à la personne (AIL)

Depuis août 2012, l'aide individuelle au logement est gérée par le Service des assurances sociales (SAS).

Statistiques

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne, menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud, a montré pour la douzième année consécutive que le marché restait extrêmement tendu puisque le taux d'appartements vacants se montait à 0.10%, alors que l'on considère qu'un marché équilibré doit disposer de 1.5% à 2% de logements libres à louer.

Statistiques de la construction (BauStat) et harmonisation des registres (LHR)

La statistique de la construction ainsi que l'harmonisation des registres (logements et habitants) constituent toujours les deux objectifs statistiques majeurs imposés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) à l'ensemble des communes suisses. Ces données sont saisies et mises à jour par le SLG dans deux applications cantonales (STC et RCB) qui les transèrent ensuite trimestriellement dans le registre de l'OFS.

En 2013, le SLG s'est employé à corriger de nombreuses anomalies – indétectables informatiquement – dans le registre cantonal des bâtiments (RCB), avec la collaboration du Contrôle des habitants et des gérances de la place. Ces dernières sollicitent par ailleurs régulièrement le SLG pour obtenir les identifiants fédéraux EGID (bâtiment) et EWID (logement) qui doivent impérativement figurer sur les nouveaux baux depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour faciliter la communication des identifiants fédéraux aux gérances, dans le respect de la protection des données, le SLG, en collaboration avec l'Office de l'information du territoire (OIT), a décidé d'introduire dans le RCB un numéro administratif de localisation dont la normalisation est agréée et recommandée par l'OFS. Cette opération de numérotation,

assurée par un auxiliaire rémunéré par le Canton, se poursuivra jusqu'à fin 2015 au plus tard et sera ensuite proposée par l'OIT aux autres communes du Canton.

Bilan de la statistique de la construction de logements

En 2013, 513 logements ont reçu un permis d'habiter dans des nouvelles constructions et 176 dans des bâtiments existants, ce qui représente un total de 689 nouveaux logements, contre 306 en 2012, soit une augmentation de 383 logements ou de 125%. A ces logements mis en exploitation, il convient d'ajouter les 985 encore en chantier à fin 2013, à raison de 851 dans de nouvelles constructions et 134 dans des bâtiments existants, contre 1'045 en 2012, tous types confondus. Au total, 1'674 logements – terminés ou en chantier – ont été comptabilisés au 31 décembre 2013, contre 1'351 en décembre 2012, ce qui reflète une tendance constructive à la hausse (+24%) qui se poursuit déjà depuis quelques années à Lausanne.

Comptabilité et informatique

Cette unité regroupe les prestations de comptabilité et d'assistance en micro-informatique.

Comptabilité

L'actualisation des redevances de droits de superficie a permis de constituer des recettes supplémentaires et de contribuer ainsi au plan structurel d'améliorations financières de la Municipalité (PSAF).

Outre les traitements courants de l'unité, les tâches suivantes ont marqué l'année 2013 :

- La mise en place de la taxe déchets par la Ville a engendré une augmentation non négligeable des tâches liées à l'établissement des éléments budgétaires des immeubles ainsi qu'au bouclement des comptes. En effet, conformément au droit du bail et à la décision municipale du 22 août 2013, une partie de ces prestations est imputée aux immeubles (locaux non chauffés) alors que le solde peut être répercuté sur les locataires ;
- La signature du nouveau contrat de gérance entre la Caisse de pensions et la Ville a occasionné une reprise et une modification de l'ensemble des tarifs des prestations au 1^{er} janvier 2013 ;
- Dès le 1^{er} juillet 2013, les prestations entre la Caisse de pensions et la Ville sont soumises à la TVA, conformément à la décision de l'Administration fédérale des contributions (AFC) du 12 avril 2013. Le programme informatique de gestion des immeubles ne permettant pas de calcul automatique en cours d'année, la TVA a dû être calculée sur les prestations qui ont fait l'objet d'une facturation directe à la CPCL ainsi que sur les honoraires qui ont dû être facturés manuellement pour l'ensemble des immeubles gérés ;
- Un contrôle TVA portant sur les années 2008 à 2011 a été réalisé courant mars 2013 par les représentants de l'AFC ;
- Afin de répondre au délai fixé par la Commission de haute surveillance des caisses de pensions, le Service financier a dû avancer de plusieurs semaines le délai de bouclement des comptes des immeubles de la CPCL et a demandé aux différents services, dont SLG, de faire de même dans la mesure de leurs possibilités ;
- Une augmentation des prestations de comptabilité pour la SILL, Société immobilière lausannoise pour le logement, suite au démarrage de plusieurs chantiers.

Logement social (OCL)

L'introduction de la loi cantonale du 9 novembre 2010 sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) et, par là même, l'introduction du RDU (revenu déterminant unifié) a fondamentalement changé la calculation du droit à un logement subventionné.

Inscriptions aux logements subventionnés

2'494 dossiers ont été traités dans l'année (dont 80% de nouvelles inscriptions). L'introduction du RDU a également entraîné un recalcul du revenu déterminant pour plus de 60% des dossiers, les données étant parfois issues de la dernière décision de taxation et devant être réactualisées afin de correspondre à la situation actuelle des demandeurs. Le taux de rotation des baux reste stable (492 en 2013, contre 488 en 2012). Le nombre de demandes de dérogation est en diminution (33 demandes en 2013, contre 51 en 2012). La proportion de non-entrée en matière (personnes ne remplissant pas les conditions d'octroi) est stable à 61%.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'564 locataires, conformément à la nouvelle réglementation incluant le RDU. Il a identifié 276 locataires ne répondant plus aux conditions légales (résiliations, suppléments de loyer, suppression partielle et totale des aides) : 178 baux ont été résiliés, contre 86 en 2012 ; 72 locataires ont vu leurs subventions partiellement voire totalement supprimées ; 26 locataires sont désormais soumis à un supplément (contrôles extraordinaires). La diminution du nombre de suppléments perçus s'explique par le fait que le bureau de la révision a reçu comme mandat de limiter son contrôle aux immeubles régis par la loi de 1975, afin de les rendre prioritairement RDU compatibles. Le montant total de suppléments perçus s'élève à CHF 93'281.–. Comme l'année précédente, de plus en plus de locataires font recours en préfecture.

Cellule logement

Avec 126 nouvelles demandes de relogement traitées, le nombre de demandeurs d'aide reste en légère hausse. Les personnes seules représentent 38%. Ce chiffre, en hausse constante, est représentatif de la problématique des personnes séparées ou divorcées, généralement des hommes, refoulées par les autres structures d'aide.

L'activité de la cellule logement reste stable, avec 53 ménages au bénéfice d'un soutien actif, sous forme de contrat de confiance qui comprend généralement le suivi des bénéficiaires sur deux ans et des garanties en faveur des gérances.

Actions de quartier – Fête des voisins

Pour sa 9^e édition, la Fête des voisins a réuni 5'496 participants, dont 1'518 enfants. Parmi les 147 fêtes annoncées, 37% ont compté moins de 25 participants (baisse due à la mauvaise météo). La collaboration avec les fidèles partenaires a bien fonctionné (Migros, Domicim, LFM et les tl); il convient de relever que les SIL facturent désormais la mise sous pli des flyers de promotion. Le site internet propose dorénavant une revue de presse et des vidéos. La page Facebook, liée à Twitter, rencontre toujours plus de fans (268 contre 222 en 2012). Il convient enfin de relever que l'on enregistre une forte demande de matériel venant des habitants d'autres communes.

Gérance immobilière 1 (CPCL / COLOSA / SILL)

Cette unité gère l'ensemble du portefeuille de la CPCL qui comprend 3'964 logements.

Elle a enregistré 264 mutations pour les logements du marché libre. Ce nombre est inférieur pour les logements subventionnés de la CPCL, et va en diminuant, vu le contexte de pénurie constante; il se montait à 120 en 2013, contre 140 en 2012 et 220 en 2011.

Tous les logements sis dans les premières réalisations de la SILL, au quartier de Provence (chemin de la Prairie 5A-5C), ont été loués fin 2013.

Enfin, suite à l'introduction de la taxe de base relative à l'enlèvement des ordures, l'unité a informé l'ensemble des locataires de la Commune de Lausanne et notifié de nouvelles prétentions à ceux dont le bail ne prévoyait pas l'introduction de cette taxe. Il n'a été enregistré qu'une petite dizaine de contestations qui ont toutes trouvé un arrangement avec les locataires concernés.

Gérance immobilière 2 (PATFIN / DDP / PML)

Dans un contexte de pénurie accrue de logements vacants, le patrimoine financier, qui compte 742 logements, a enregistré 34 mutations de locataires. A chaque annonce, le bureau de location enregistre des dizaines de demandes d'inscription par objet.

Outre la gestion courante, un appel d'offre a été lancé en été 2013 pour remettre le bail commercial de deux établissements publics, le Café-restaurant le «Vieil Ouchy» en fin d'année et le «Grand-Café» (Casino de Montbenon) qui sera finalisé courant 2014, le temps de réaliser d'importants travaux durant le 1^{er} semestre 2014.

Patrimoine administratif

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis tout en absorbant les divers et imprévus. Ces prestations ont été gérées par les adjoints et les gérants techniques de la division.

Parmi les importants travaux effectués, il convient de citer les réalisations suivantes :

- remplacement de la chaudière du Théâtre de Vidy;
- réaménagement de places de travail, suite à la réorganisation des services, à Port-Franc 18, de la réception de l'ORP à Chauderon 9 et des locaux de la Cinémathèque Suisse à Ansermet 3;
- remplacement de faux-plafonds amiantés, remise en état des sanitaires et rafraîchissement de douze cellules au CPA de Valmont;
- études et planification du remplacement de la menuiserie extérieure du CVE de Montelly;
- étude et planification du remplacement des ascenseurs de Chauderon 7;
- travaux de mise en conformité d'hygiène et de sécurité.

Dans le cadre du préavis crédit-cadre 3^e étape, bouclé en fin d'année, elle a poursuivi d'importants travaux d'entretien, comme :

- la rénovation et la restauration des perrons de la Villa Mon-Repos;
- la mise en conformité incendie des écoles à la montagne des Chevalleyres et de la Barboleuse, la réaffectation et le remplacement de la chaudière du pavillon, le remplacement des jeux extérieurs de l'école à la montagne des Chevalleyres;
- les aménagements extérieurs et la modification de la cuisine de production de repas du CVE La Chenille à Cour 16.

Dans le cadre du préavis crédit-cadre 4^e étape (2013-2017), il a été procédé aux travaux d'assainissement des façades et de la toiture des Figuiers 28 ainsi qu'au remplacement du système de régulation des mesures-contrôle-régulation des installations techniques CVCS de Chauderon 4.

En ce qui concerne les projets d'investissement, les travaux ont été réalisés au Théâtre de l'Arsenic, au Musée romain de Vidy ainsi qu'à la Maison de quartier de la Pontaise. Les travaux ou projets en cours concernent l'assainissement énergétique des façades du bâtiment administratif de Chauderon 4, la rénovation et la transformation de l'exposition permanente ainsi que l'entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne et le remplacement de la cuisine du Théâtre de Vidy. Par ailleurs, la division représente le Service des bibliothèques et des archives pour le projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP).

En début d'année, suite à l'incendie de la partie administrative de la Bibliothèque municipale de Chauderon 11, d'importants travaux d'assainissement et de nettoyage ont été engagés et la bibliothèque a pu être rouverte après trois semaines. Les travaux de reconstruction ont débuté en janvier 2014 pour une durée d'environ trois mois.

Unité d'exploitation et de nettoyage

L'organisation de l'unité de nettoyage a été optimisée. Après une période d'essai, elle a fusionné, au 1^{er} juillet, avec l'unité d'exploitation. Ainsi, les responsabilités du personnel encadrant ont été redistribuées : il a été procédé à la nomination d'un contremaître, d'un responsable d'unité, de trois chefs d'équipe, un pour la partie *exploitation* et deux pour la partie *nettoyage*. Cette réorganisation a pu être réalisée dans le cadre du budget ordinaire.

L'équipe d'exploitation a principalement réalisé et/ou coordonné les travaux de détection incendie de plusieurs locaux de Chauderon 7 et 7A et de Chauderon 9, la distribution électrique du réseau de secours, l'étanchéité des niveaux *Terrasse* et *E1* de Chauderon 9, l'entretien général des installations de ventilation et d'éjecto-convecteurs et le suivi des travaux de régulation des mesures-contrôle-régulation des installations techniques CVCS de Chauderon 4.

En ce qui concerne l'équipe de nettoyage, il a été procédé à :

- la planification et la réalisation partielle des nettoyages à fond des bureaux ;
- la définition du concept de gestion des déchets au patrimoine administratif et à la mise en place d'une phase test ;
- l'optimisation du suivi des nettoyages courants ;
- la gestion optimisée des fournitures par le regroupement des livraisons ;
- l'encadrement et la formation de stagiaires provenant de diverses structures, afin de compléter la formation théorique par la pratique professionnelle ou dans le cadre d'une réinsertion professionnelle.

Secrétariat et location

Outre le soutien habituel apporté à la réalisation de nombreuses tâches, les prestations comprennent désormais la location des locaux administratifs, afin de mieux répondre aux attentes des services de l'administration.

Section technique

Pour le patrimoine Ville

La section technique a mené à bien, et dans le respect des coûts le dernier chantier inclus dans le crédit-cadre 3, soit les travaux liés au restaurant du Théâtre 12 (remplacement du chauffage à mazout par le CAD, réfection des ventilations du salon Bailly et de la cuisine ainsi que l'aménagement de vestiaires pour dames).

Après l'analyse d'une douzaine de bâtiments et l'adoption par le Conseil communal, fin 2012, du crédit-cadre 4, il a été procédé à la planification des travaux de réfection, hors budget d'entretien courant, ce qui a permis de mener à terme les travaux relatifs au restaurant du Théâtre 12, soit l'aménagement d'une desserte et la réfection du bassin-fontaine, et d'extraire la citerne de Florimont 1.

Deux projets de partenariat public/privé, portant sur des domaines privés et permettant de répondre à une demande des riverains, ont vu le jour en 2013 :

- la pose d'éclairage public au chemin du Cap, en partenariat avec d'autres services de la Ville ainsi qu'avec la participation financière de propriétaires riverains. Ces travaux ont été terminés en octobre à la grande satisfaction des habitants du quartier ;
- la sécurisation du passage de Riant-Mont, avec mise à l'enquête ; les travaux seront réalisés au printemps 2014.

Enfin, il convient de relever plusieurs projets de rénovations lourdes :

- l'étude pour la réfection de l'immeuble dit «Le Pointu» (rue Neuve 2), en collaboration avec le Service d'architecture, s'est poursuivie avec la finalisation des éléments techniques : le préavis devrait être soumis au Conseil communal au printemps 2014 ; il présente notamment un nouveau programme de petite restauration avec débit de boisson ainsi que la création d'un loft dans les combles ;
- la réalisation de la dépollution et la démolition du secteur nord de Malley-Centre (Chablais 18), en novembre 2013, en vue de l'échange de terrain avec les CFF.

Pour le patrimoine CPCL

Les nouveaux projets et chantiers menés pour le compte de la CPCL sollicitent fortement la section. Une priorisation des futurs grands travaux, effectuée en 2009, a permis de finaliser en 2010 une planification financière à dix ans qui est respectée.

Parmi les chantiers de rénovations lourdes, l'opération Ecole de Commerce 1 s'est déroulée dans le respect des coûts et des délais et n'a fait l'objet d'aucune contestation de loyer après travaux en 2012. Une fois les études réalisées début 2013, l'opération s'est poursuivie par le chantier Ecole de Commerce 5, qui a débuté fin mai 2013 et qui se terminera fin mars 2014.

Une première étape de travaux a été réalisée dans le parking de Chauderon en vue d'améliorer la sécurité des usagers.

A St-Martin 31, la transformation et le changement d'affectation du bâtiment de logements en bureaux pour la Police Municipale a débuté.

Le remplacement de la production de froid de l'Hôtel de Police (St-Martin 33) est achevé.

Deux projets de construction d'immeubles de logements respectant *Minergie* et *Minergie Eco* sont en cours : Sauges 18 et Diablerets 11.

Un projet de construction d'un immeuble de quarante logements avec surfaces commerciales à Chailly 12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la BCV, est en cours. Le dossier d'enquête a été déposé le 12 février 2013.

Dans le quartier des Fiches Nord, la demande de permis de construire de huit immeubles, soit 133 logements, a été déposée. Différents contacts et rencontres ont permis de faire retirer les oppositions ; le permis est en voie d'obtention. La phase d'appel d'offres est en cours et le début de chantier est prévu en juillet 2014.

Courant 2013, la section a repris la gestion administrative du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP) et vient en soutien à la Direction générale de projet (DGP). Des séances de coordination avec les Axes forts et le futur utilisateur sont menées régulièrement.

Pour le patrimoine CPCL COLOSA

La section technique a repris la responsabilité des futurs chantiers d'investissement de ce patrimoine en automne 2013.

Au Pavement 41 à 63, un projet de construction de trois immeubles *Minergie* de 97 appartements est en cours avec la fixation définitive des typologies et l'optimisation du projet avant mise à l'enquête.

A la Borde 45-47-49-49 bis et aux Crêtes 26-28, une analyse a été menée qui conduira à la rénovation lourde de ces immeubles.

A Cheneau-de-Bourg 2-4-6-8, une analyse de faisabilité d'un projet de peinture murale est en cours.

Durabilité et économie de la construction

Etat d'avancement du préavis «3'000 nouveaux logements durables»

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements habités, en développement ou mis en chantier au cours de l'année 2013 :

Nom du projet	Programme	Statut
Praz Gilliard	16 villas (4 individuelles et 12 jumelles)	habité (livré en 2013)
Provence, Prairie 5a à e	120 logements en location, dont 28 «protégés»	habité (livré en juin 2013)
Le Communet	16 logements en PPE (sur droit de superficie)	chantier en cours (livré à la mi-2014, partiellement habité)
Sébeillon Est (réalisation privée suivie par le SLG)	354 logements en location	permis accordé, ouverture du chantier 2013
Bochardon 11-13	13 logements coopératifs	en attente du permis définitif
Avenue de Morges 139	104 logements (1/4 en PPE et 3/4 en location)	chantier en cours, livré à la mi-2015
Bonne-Espérance 30-32	59 logements (40 subventionnés + 19 marchés libres)	chantier en cours, livré fin 2014
Les Fiches (lot 7 - CPCL)	133 logements (marché libre)	permis accordé, ouverture du chantier en 2014
Les Fiches (lots 8 + 9 - SILL)	131 logements (subventionnés / régulés/PPE)	traitement des recours, ouverture du chantier en 2014
La Sallaz	28 logements (marché libre)	permis accordé, ouverture du chantier fin 2013
Avenue de Sévelin	66 logements (subventionnés)	développement de projet
Réservoir du Calvaire	186 logements (subventionnés et régulés)	concours d'architecture et développement de projet
Pra Roman Nord	80 logements (régulés en coopérative d'habitants)	concours d'architecture et développement de projet
Jorat – Pont Rouge	55 logements (régulés + PPE)	préparation du concours d'architecture
Pavement	97 logements (subventionnés)	développement de projet
Les Fiches (lot 11 – SILL)	194 logements (subventionnés, régulés, étudiants et PPE)	concours d'architecture achevé ; développement de projet
Les Fiches (lot 6 – FLCL)	31 logements (subventionnés)	concours d'architecture achevé

En 2013, la section chargée de l'accompagnement des projets développés sur les parcelles communales a contribué à l'avancement de près de 1'700 logements. Elle a participé à la livraison de 136 logements et au suivi des chantiers de 533 logements. Quant à l'initiation de nouveaux projets, le phénomène d'accélération observé en 2012 s'est confirmé, voire intensifié cette année puisque la section a contribué au développement d'onze projets¹ totalisant 1'014 logements.

Depuis 2006, année de lancement de l'opération 3'000 logements, on enregistre quelque 825 logements habités et près de 1'550 logements à un stade avancé de développement (préparation du dossier d'enquête, en attente d'un permis de construire ou en chantier). Sur ces 2'375 logements, nous comptons 27% de subventionnés, 31% de loyers régulés, 33% en marché libre et 9% en PPE. Du point de vue écologique, 33% des logements sont au bénéfice du label *Minergie*, 32% *Minergie Eco* et, conséquence directe de l'adoption du préavis établi en réponse au postulat Rossi, 35% de ces 2'375 logements sont compatibles 2'000 Watts (*Minergie P*, *Minergie P Eco* ou équivalent).

¹ Bochardon 11-13, Les Fiches (lot 7 – CPCL), Les Fiches (lots 8 + 9 – SILL), La Sallaz, avenue de Sévelin, Réservoir du Calvaire, Pra Roman Nord, Jorat – Pont Rouge, Pavement, Les Fiches (lot 11 – SILL), Les Fiches (lot 6 – FLCL)

Métamorphose

Engagée dans la direction de projet Métamorphose et assumant la coresponsabilité du site des Plaines-du-Loup, la section a participé aux avancements marquant suivants :

- établissement du préavis N° 2013/27 sur Métamorphose ;
- finalisation du plan directeur localisé des Plaines-du-Loup et établissement du préavis N° 2013/61 ;
- définition d'un processus d'attribution des lots du quartier des Plaines-du-Loup et consultation des parties prenantes en vue de la rédaction du préavis en réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin ;
- pilotage de la mise à jour du concept énergétique des Plaines-du-Loup et des études liées au contracting énergétique ;
- développement d'un modèle d'investissement adapté au quartier des Prés-de-Vidy et participation aux réflexions devant aboutir au futur programme de ce site.

Partenariat interservices

La section a été sollicitée pour accompagner la construction de 14 projets en termes de durabilité et d'économie : la ferme des Saugealles, Neuve 2, Industrie 6, Sauges 18, Diablerets 11, projet FITA (centre de tir à l'arc), La Maison du livre et du patrimoine, la salle de gymnastique du Collège de Béthusy, Pavement, Petit-Vennes, Saint-Martin 16-18, la Plantaz, Vernand Camarès et Vallon.

Mandats externes

Lors de concours d'architecture et/ou d'urbanisme, la section est amenée à réaliser des prestations rémunérées visant à évaluer la durabilité des projets. Dans ce cadre, l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL) a mandaté la section pour l'assister dans la prise en considération de la durabilité de l'extension de son campus au stade du Master plan.

SMEO, outil de management de la durabilité

A ce jour, le site www.smeo.ch compte plus de 4'000 utilisateurs actifs dont ¼ d'Alémaniques. L'année 2013 a permis de finaliser la nouvelle version intégrant désormais le concept de *Société 2'000 watts* ainsi qu'une prise en charge des aspects économiques et financiers des projets immobiliers.

Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- implication en tant que membre du comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du canton de Vaud ;
- communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (CAS EPFL «SméO, théorie et pratique» – Conférence SIPAL «Eco-quartiers» - Séminaire Eco-Bau Romandie 2013; Cours EPFL LAST «Plaines-du-Loup, de l'écoquartier au quartier durable»).

BIBLIOTHÈQUES & ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Bibliothèques

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique publique du livre et de la lecture
- politique documentaire : organiser et gérer l'offre documentaire du réseau des bibliothèques en fonction des publics, de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial
- services au public : organiser l'accueil des différents publics pour offrir un service de qualité
- médiation : proposer un programme d'animations et expositions pour tous les publics ainsi que des accueils de groupes, notamment scolaires
- préservation courante des collections : organiser les travaux de reliure et d'entretien ainsi que l'équipement des documents destinés au prêt

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration
- services au public : offrir un accueil de qualité pour guider, informer et soutenir les différents publics
- médiation : proposer des animations publiques ou pédagogiques
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique et patrimonial sur Lausanne et sa région
- gestion d'un centre de numérisation pour la préservation et communication des archives historiques notamment

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Constitution d'archives historiques et de collections de référence
- centre de compétence et de mise en valeur des fonds pour recherches, expositions et manifestations publiques

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	42.03	41.53	42.33	42.33
Total service	50.73	50.23	51.03	51.03

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 0.30

Cette augmentation d'EPT est financée par le Canton dans le cadre du mandat de prestation signé avec la DGEO.

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	8	7.40	8	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	59	41.53	60	42.33
Total service	69	50.23	70	51.03

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative		
Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	1	1
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2013 est une année paradoxale : alors que de nombreux projets et réformes prenaient corps, le 20 janvier 2013, un incendie criminel a détruit les bureaux du personnel installé à la place Chauderon 11 lequel s'est retrouvé sans outil de travail du jour au lendemain. En trois semaines toutefois, les espaces publics ont été nettoyés et restitués aux usagers à la réserve des postes internet réquisitionnés pour le personnel et de la salle de lecture convertie en espace professionnel durant toute l'année. Cet incident très inconfortable a fortement perturbé le travail des bibliothécaires et la mise à

disposition des nouveautés. Dans ce contexte, la fréquentation publique enregistre une baisse des prêts de 4% (874'000 contre 910'000 en 2012) et un recul du nombre de lecteurs actifs (23'039 personnes). Compte tenu de l'incendie, rapporté au nombre de jours ouvrables, le recul est toutefois limité puisque l'on est passé de 3'513 à 3'494 opérations d'emprunt par jour (-0.5%). Sur le volet patrimonial, sans changement par rapport à 2012, 1'973 prestations sont dénombrées aux Archives, tandis que le Centre BD a confirmé son dynamisme.

L'activité du service s'est focalisée sur les axes suivants :

1. Réaménagement des locaux de Chauderon 11 : suite à l'incendie, communication publique, inventaire et élimination du mobilier pollué, assainissement des bureaux incendiés (désamiantage), mise à l'enquête du projet de réaménagement, validations budgétaires et soumissions sous la conduite du Service du logement et gérances, du Service juridique et de l'ECA. Travaux programmés pour le premier trimestre 2014.
2. Projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) au Flon : exposition des résultats du concours d'architecture au Forum d'architecture, vote du préavis présentant les principes de financement et d'implantation du bâtiment ainsi que les conventions foncières. Publication du PPA pour la MLP. Elaboration de l'avant-projet architectural.
3. Déménagement de la bibliothèque de Grand-Vennes : préavis adopté par le Conseil communal pour transférer la bibliothèque installée dans les locaux de l'établissement scolaire Isabelle-de-Montolieu sur la place de la Sallaz, dans le cadre d'un projet de construction immobilière. Installation prévue pour 2015.
4. Politique publique du livre : rédaction du rapport-préavis formalisant les objectifs de la politique publique du livre et de la lecture, pour soumission au Conseil communal au premier semestre 2014.
5. Système d'information du réseau des bibliothèques : le préavis concernant le renouvellement du logiciel des bibliothèques et l'introduction de la technologie RFID pour faciliter l'organisation du prêt, a été transmis au Conseil communal. La commission s'étant réunie, le vote interviendra durant le premier semestre 2014.
6. Gouvernance documentaire de l'administration : préparation conjointe avec le Service informatique (SOI) d'un préavis pour concevoir et implanter une gestion documentaire efficace au sein de l'administration.
7. Identité et politique de communication du service : logos, ligne graphique et nouveau nom pour le service ont été mis en œuvre. La signalétique des bâtiments a été revue. La communication sur les animations et la programmation des activités culturelles du service a été unifiée selon le nouveau modèle graphique.
8. Réaménagement des espaces de Montriond afin d'améliorer l'accueil et le cadre général de présentation des collections. Un espace «rencontre et délasserment» est ainsi clairement délimité au sein de la bibliothèque tandis que l'usage de la cour terrasse a été valorisé pour l'été.
9. Organisation interne du service : affermissement de la gestion en mode projet par la formation des cadres et la mise en place d'outils facilitant le bon suivi des dossiers. Refonte du plan de classement des bibliothèques.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

FAITS MARQUANTS

- Activité de prêts : la bibliothèque de Chailly, très orientée vers le public familial et les jeunes, tout comme le bibliobus, ont connu une hausse significative des emprunts. Après deux années très intenses, le volume de prêts à la bibliothèque Jeunesse s'est tassé en 2013 (-3%) tandis que le site de Chauderon subissait la plus forte baisse (-7%). Une part de la baisse peut s'expliquer par un nombre d'accueils scolaires plus limité en 2013 (-6%) et plus orienté sur l'animation et le plaisir de la lecture que l'emprunt.
- Actions hors les murs : outre la prestation de «Livres à domicile» en partenariat avec le Mouvement des Aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite, la piscine de Bellerive a fourni l'occasion d'offrir durant quatre semaines estivales lectures et documents aux usagers. Plus de 1'000 personnes ont profité de cette prestation conviviale, occasion d'une collaboration nouvelle avec l'association «Osons les livres». Par ailleurs, dans le cadre de la campagne *Moi & les autres*, un projet intergénérationnel a permis aux bibliothécaires d'agir en médiateur entre jeunes et personnes âgées. Ce projet a permis d'élargir à l'ensemble de la Ville une offre déjà expérimentée par les bibliothèques, proposant des rencontres entre des classes du secondaire et des EMS (ou appartements protégés), en collaboration étroite avec plusieurs bibliothèques scolaires. Ces dernières devant prendre le relais à l'avenir, l'équipe de Montriond, en fer de lance, approchera les associations d'accueil aux migrants (Appartenance) et d'encouragement à la lecture (Lire et Ecrire, Français en jeu).
- Fidèles à leurs missions de formation, les bibliothèques ont accueilli une nouvelle apprentie et huit stagiaires (pré-HES) tandis que 13 personnes ont bénéficié de la «Semaine découverte» pour faciliter, par une prise de contact, leur orientation professionnelle.
- Participation du chef de service au comité de l'association des bibliothèques de lecture publique vaudoises (Bibliovaud) en tant que trésorier, administrateur du site web. Délégation aux comités de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et de la Fondation C.F. Ramuz. Il a également donné une conférence touchant la stratégie d'un service rassemblant bibliothèques de lecture publique et structures patrimoniales sur invitation de la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds lors d'un colloque international.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2013		2012		2011		2010	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon Adultes	101'153	14'916	102'973	10'538	109'372	11'115	111'987	10'710
Bibliothèque Jeunesse	61'425	5'371	61'924	5'013	60'328	5'098	59'404	6'027
Entre-Bois	26'787	3'782	27'039	2'892	29'455	3'188	30'033	3'722
Montriond	32'941	4'991	33'961	3'243	37'074	3'564	39'798	3'662
Grand-Vennes	26'384	3'429	26'457	2'421	26'115	3'341	26'325	3'481
Bibliobus	8'409	1'373	8'370	994	6'827	927	8'692	709
Chailly	8'385	1'532	7'885	674	7'602	688	7'056	728
Magasin	69'518	15	70'559	30	81'272	28	122'149	45
Total	335'002	35'409	339'168	25'805	358'045	27'949	405'444	29'084

Du fait de l'incendie, les livres détruits ont dû être rachetés ce qui a déclenché une activité de rattrapage. Cette situation a limité le travail mené dans le dépôt des bibliothèques en vue d'évaluer la qualité des collections. On notera toutefois que ce travail nécessaire et non achevé, a permis depuis 2010 de réduire de 17% le stock globalement disponible. Il ne s'agit pas de limiter l'offre en soi mais de garantir la mise à disposition d'ouvrages dont les contenus sont actualisés et de ne plus conserver de documents non sollicités, soit par vieillissement de l'information, soit par perte d'intérêt dans la mise en page et l'illustration, ou autre.

Reliure et entretien des livres

En 2013, l'atelier de reliure a traité 22'081 livres neufs (2012: 19'976) et effectué 514 réparations (2012: 650) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement à la préparation matérielle des expositions.

Services au public et politique d'accueil

3'735 personnes se sont nouvellement inscrites dans les bibliothèques en 2013 (3'947 en 2012)

Nombre de prêts et prolongations: 873'702 (Chauderon: 40%, Bibliothèque Jeunesse: 25%)

Moyenne de prêts par jour d'ouverture: 3'494 (2012: 3'513)

Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année: 38 (2012: 37)

Accès à distance

– Consultations des comptes personnels: 82'990 (2012: 80'814)

○ dont prolongations: 24'803 (2012: 24'374)

– Recherches en ligne dans le catalogue: 334'072 (2012: 366'447)

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

En 2013, une collection de DVD et Blu-ray a été introduite sur les sites de Chauderon et de la bibliothèque Jeunesse. Forte d'environ 1'000 titres, elle sera progressivement renforcée et étendue à tout le réseau. Le succès de cette offre a été immédiat (15'426 prêts en six mois).

Des outils d'analyse ont été conçus par la déléguée à la politique documentaire et mis à disposition des bibliothécaires en charge des acquisitions ainsi que des responsables des sites de quartier. Ces outils servent à fixer des objectifs clairs en matière de politique documentaire. L'enjeu consiste à disposer d'un suivi précis et de nourrir une bonne communication entre les acquéreurs, les responsables de sites et toutes les personnes impliquées dans la gestion des collections.

De plus, le projet pilote mené sur le site de Grand-Vennes consistant à transférer l'intégralité de la gestion des collections au responsable du site, s'est poursuivi. Les résultats montrent l'impossibilité d'une décentralisation totale mais suggèrent des pistes pour renforcer une gestion documentaire spécifique aux bibliothèques de quartier permettant une offre pensée au plus près des attentes des usagers compte tenu de la taille des collections et des atouts d'une gestion en réseau.

Programme culturel des bibliothèques

Les bibliothèques de la Ville ont proposé un programme gratuit d'activités culturelles fort de 120 rendez-vous durant l'année. Ces animations sont pensées pour répondre aux attentes du plus grand nombre (en fonction de l'âge, de l'origine sociale, de la langue). Par ces activités culturelles, les bibliothèques agissent en partenaire naturel des autres acteurs culturels de la région lausannoise (en 2013, La Datcha, l'association 45 Tour, La Fondation Hirondelles, les Amis de la reliure d'art Suisse).

Elles contribuent directement à mettre en lumière la richesse et la qualité des lettres romandes en travaillant avec auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires de la région. Il faut retenir pour l'année, les opérations suivantes :

- Exposition «Lire un plaisir qui s'expose» (90^e anniversaire des éditions Plaisir de Lire)
- Six Cartes blanches à un écrivain romand sous forme de soirées-événements conçues par les auteurs invités
- Les Mordus de la lecture (rencontre entre public, libraires et bibliothécaires lausannois autour de la rentrée littéraire)

- Soirée slam par la SLAAM
- Speed-booking (club de lecture)
- Samedi des bibliothèques vaudoises (association Bibliovaud)
- La Nuit de la Lecture (animations en ville de Lausanne)

A Entre-Bois, la bibliothèque a participé avec succès à la fête de quartier «Bellevaux en fête» afin de renforcer son ancrage dans la vie des habitants.

Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle se conjugue à une offre destinée aux jeunes, dès la naissance. Les bibliothèques poursuivent notamment la mise à disposition des ouvrages inscrits aux prix *Chronos* et *Enfantaisie*.

Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS sont régulièrement reçus. En 2013, 907 visites ont été dénombrées, dont 487 à la bibliothèque Jeunesse, 287 à Montriond, 68 à Grand-Vennes, 33 à Entrebois, 21 à Chailly et 11 accueils à Chauderon (2012 : 963 visites au total).

A Entre-Bois, suite à l'arrivée d'une nouvelle équipe, la collaboration avec la bibliothèque scolaire s'est mise en place. Les visites de classes, conformément aux souhaits de la DGEO, se sont succédé permettant aux élèves du niveau primaire de faire parfois leurs premiers pas en bibliothèque. A Montriond, les visites scolaires touchent un nombre toujours plus large de classes relevant notamment des établissements de Floréal ou Mon-Repos. A Chauderon, un programme de développement des accueils s'est traduit par des visites organisées au profit de l'Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle (OPTI), la Fondation Verdeil et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Les accueils «Né pour lire», les lectures en langue étrangère, des ateliers de bricolage ou de calligraphie, des après-midi jeux en partenariat avec les ludothèques, des contes ont été proposés sur tous les sites et rencontrent toujours un grand succès au point de générer des listes d'attente compte tenu des capacités d'accueil. A la bibliothèque Jeunesse, Jean-Claude Mourlevat, auteur français de grande réputation, a proposé une soirée lecture avec interventions musicales, tandis que les éditions Paloma étaient invitées pour la sortie d'un kamishibai (genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs) bilingue.

En 2013, la bibliothèque de Grand-Vennes a expérimenté une forme inédite de cycle d'animation. A 18 reprises, les bibliothécaires proposaient soit une heure de l'imaginaire centrée sur des histoires soit une heure des idées sous la forme de goûters philo. Près de 200 enfants ont bénéficié de cette offre.

LE CENTRE BD

Collections et inventaires

Grâce aux dons, le fonds du Centre BD se développe et s'enrichit. Ainsi, la dessinatrice Veronik (Veronik Frossard de Rose) a remis ses archives : scénarios, planches originales, contrats, esquisses, photos. C'est un fonds majeur qui documente une figure singulière et importante de la bande dessinée des années 1970. Sept autres personnes ont offert planches originales (George Pichard), albums (anciennes éditions), périodiques, essais critiques (notamment des productions rares du Groupe d'études littéraires dessinées actif en Romandie dans les années 1960), documentation.

Le Centre procède en parallèle à des achats d'imprimés manquants auprès de collectionneurs ou libraires spécialisés. Il faut citer un lot de huit planches originales très rares de Robert Lips, dessinateur et inventeur du personnage emblématique de la culture suisse : Globi. A relever également parmi ces nouvelles acquisitions, des bandes dessinées romanches, les planches originales du livre «Pure Perte» paru chez l'Association, dessiné par le Suisse Alex Baladi, un lot de trois planches originales où Lausanne sert de décor, par José Roosevelt ainsi qu'un lot de trois planches de Ursula Fürst, dessinatrice suisse active dans les années 1980 pour le périodique Strapazin. Une collection rare de 200 bandes dessinées underground a également rejoint le fonds : ces productions avaient été rassemblées par Urban Gwerder, activiste politique en Suisse alémanique dans les années 1960.

La base de données des albums de bd du Centre compte désormais 51'279 notices. Le travail sur les collections de périodiques s'est poursuivi : la collection Spirou (1938-2012) a été totalement traitée (inventaire, conditionnement de 4'271 fascicules en 156 boîtes de conservation et près de 300 recueils). La collection Micky Maus (en allemand, exhaustive entre 1951 et 2010) a également été traitée y compris les gadgets accompagnant les volumes (2'881 fascicules en 88 boîtes de conservation). Enfin, le traitement du fonds des périodiques Marvel a débuté (tris imposants liés à l'hétérogénéité éditoriale de ces publications).

Toujours au titre de la gestion des collections, on relèvera que le journal «La Pomme» soit 24 numéros publiés à Yverdon en 1970 et 1971 par l'éditeur Kesselring, ont été numérisés avec le soutien de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne (BCUL).

Expositions

L'storgia dals retorumantsch

L'exposition présentée dans le cadre de BD-Fil 2012, suite au don du dessinateur alémanique Peter Haas, a été reprise en 2013, à la bibliothèque de Chauderon et à Winterthur (centre culturel Alte Kaserne).

Veronik, femme de crayon

En marge de BD-Fil 2013, le centre BD a présenté à la bibliothèque de Chauderon une exposition du fonds remis par la dessinatrice Veronik, l'une des premières femmes dessinatrice de bande dessinée en Suisse.

Les anges passent

Le Centre a accueilli à la bibliothèque de Chauderon une exposition mettant en lumière les représentations de la figure angélique dans la bande dessinée. Cette exposition conçue par Daniel Thurre avait été présentée initialement à la Cathédrale de Lausanne à l'occasion du festival BD-Fil 2013.

Félicitations ! C'est un monstre ! Les naissances monstrueuses dans la bande dessinée

Le château et musée de Valangin (NE) a proposé, en collaboration avec le Centre BD, une exposition consacrée aux naissances monstrueuses dans la bande dessinée. Le commissariat général de cette exposition de grande ampleur – plus de 200 reproductions présentées – ainsi que sa scénographie étaient sous la responsabilité du château de Valangin. Le Centre BD, était co-commissaire et responsable scientifique de l'exposition avec un soutien logistique des Archives de la Ville de Lausanne. A titre de remerciement, six dessins originaux réalisés par Boulet – auteur invité de l'exposition – ont été remis au Centre BD à l'issue de l'exposition. L'exposition a bénéficié d'une bonne médiatisation (RTS, Radio Télévision Neuchâteloise, Canal Alpha).

En sus, le Centre a été sollicité pour la mise à disposition de documents pour les expositions suivantes : « Identité juive et bande dessinée » (Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, Festival des cultures juives), « Underground Comix » (Fumetto, Lucerne), « La BD avant l'album » (Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, Université de Lausanne), « Die Abenteuer der Ligne claire / Der Fall Herr G. » (Cartoonmuseum, Bâle), « Destination Tokyo » (Sion, festival de l'Association valaisanne pour la promotion de la culture japonaise), « Neunzehnhundertsiebzig. Material, Orte, Denkprozesse Franz Karl Basler-Kopp. Fantastische Bildwelten » (Kunstmuseum, Lucerne), « Pop Art » (Louisiana Museum of Contemporary Art au Danemark, Moderna Museet de Stockholm et Barbican Art Gallery à Londres).

Conférences

Le Centre BD a été invité à se présenter dans le cadre d'un séminaire sur la bande dessinée et le moyen-âge à l'UNIL (« Le Moyen Âge dans la culture populaire d'aujourd'hui » Prof. Alain Corbellari, Prof. Alexander Schwarz et Dr. Annalisa Izzo).

Le conservateur a été sollicité pour l'exposition « Yaks, Yetis, Yogis – Tibet im Comic » (Museum Rietberg Zurich) pour diriger une table ronde avec le dessinateur suisse Cosey. Il a également donné une conférence sur le thème « Wie werden Comics gelesen ». Sur invitation de l'ambassade suisse de Vienne (Autriche), le conservateur est intervenu (tables rondes et conférence) dans le cadre du Comics-Festival Wien, un festival organisé par l'Institut français d'Autriche dans le cadre du Salon Europe francophile. Il a également participé à une table ronde sur le thème « collectionner la BD » (Fumetto, Lucerne) et donné deux conférences sur la bande dessinée dans le cadre de la Swiss Hotel Management School (Montreux).

BD-Fil 2013

Le centre BD a poursuivi sa collaboration avec BD-Fil. Il a organisé une nouvelle rencontre des collectionneurs suisses, rassemblant une vingtaine de personnes. Le Centre BD a également organisé dans le cadre du festival une table ronde autour de trois auteures de bande dessinée suisses : Anne-Marie Simond, Veronik et Hélène Becquelin. Sous le titre « Tous des machos ! », la rencontre a permis de cerner les conditions de travail des femmes dans un environnement fortement masculinisé. Le débat animé par Béatrice Meizoz, ancienne directrice du Festival BD de Sierre, a rencontré un beau succès, faisant salle comble.

Enfin, le Centre a mis gratuitement à disposition du festival 72 « flip books » pour l'exposition « La magie des flip books » ainsi que 24 périodiques 3D pour l'exposition « Matthias Picard Jim Courious ».

Concours « Des couleurs pour Cosey »

Le Centre BD a organisé un concours de mise en couleur d'une planche inédite de Cosey. Ce concours présidé par Cosey, ouvert aux amateurs, a permis d'exposer à la bibliothèque Jeunesse 18 planches reçues, à côté du travail de huit professionnels romands invités par le Centre BD et confrontés à la même demande. La qualité des travaux a permis de présenter les planches durant le Festival Tramlabulle (Tramelan) ainsi qu'à Bâle (Comic Shop).

Recherche

La recherche portée par les universités de Lausanne et Fribourg dans le cadre du FNRS à partir de périodiques issus des collections du Centre BD, sur les années 1945-1959, s'est poursuivie. 28 doctorants, étudiants, élèves de gymnases (Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Pully) ont sollicité le Centre notamment pour leurs travaux de fin d'études gymnasiales, mémoires de bachelor, dans le cadre de séminaires SHS de l'EPFL ou pour des doctorats.

Réseau

Le directeur du « Boomfestival » (Saint-Pétersbourg) et un professeur de l'université de Santa Catarina (Brésil) ont rendu visite au Centre BD dans le cadre de leurs travaux. Trois collectionneurs ont également pu découvrir les collections du Centre BD. Enfin, le Swiss Comics Artists Association (SCAA), les Amis de BD-Fil, le Cercle Littéraire de Lausanne ont été également accueillis durant l'année.

Communication

Un reportage radiophonique a été réalisé sur le Centre BD dans le cadre l'émission «On en parle» sur La Première (RTS)

ARCHIVES DE LA VILLE

FAITS MARQUANTS

Dans une équipe sans changement de personnel, il faut relever la rupture de contrat de l'apprentie pour des raisons personnelles au 25 mars 2013 et le recrutement et accueil d'une nouvelle apprentie dès le 19 août.

Pour les Archives, la mutation numérique est en marche. Le microfilmage de protection a été totalement abandonné au profit d'une numérisation directe des originaux accompagnée d'un programme de rétro-numérisation des microfilms qui a pu débiter en partenariat avec le service du Contrôle des habitants.

Les Archives sont toujours actives dans le projet «Panorama 2» pour permettre une utilisation partagée d'un logiciel libre de rédaction d'inventaires d'archives. Le logiciel (ICA Atom) a été installé de manière pérenne sur un serveur de la Ville et permet de faire des tests.

Au chapitre des locaux, on notera la révision des directives d'alarmes effraction-feu-eau, avec rappels touchant le fonctionnement des installations de sécurité et les procédures à suivre. Dans les locaux du Maupas, des réparations ont été faites touchant l'amenée du gaz au sous-sol, ainsi que des éléments électriques pour la chaufferie. Dans le local ventilé, l'humidificateur a été remplacé. Dans le dépôt des Plaines du Loup, des travaux de mise aux normes du monte-charge ont été menés, la détection incendie revue, tandis que des problèmes d'infiltration d'eau au sous-sol ont pu être résolus sans dommage pour les documents.

En vue du déménagement des Archives à la Maison du livre et du patrimoine, l'équipe a été mobilisée pour évacuer tout ce qui ne devait pas trouver place dans les nouveaux locaux. Une opération place nette rendue nécessaire pour limiter les frais de déménagement.

Le chef de service a poursuivi son activité au sein de la rédaction de la revue professionnelle *Arbido*, et anime la revue lausannoise *Mémoire Vive*. Il a continué ses travaux au sein de plusieurs comités professionnels (Association des archivistes suisses, Association vaudoise des archivistes, Association pour l'Etude de l'histoire régionale, Association Mémoire de Lausanne). Les archivistes ont rédigé des contributions scientifiques, notamment éditées dans les revues *Arbido* et *Mémoire Vive*.

Consultation

1'064 personnes (2012: 1'021), dont 679 nouveaux inscrits (2012: 664), ont eu recours aux services des Archives. 1'973 prestations ont été dénombrées (2012: 1'811).

Animations

Les archivistes ont effectué des recherches documentaires pour différentes publications et collaboré à la réalisation d'expositions ou manifestations: Michel Vidoudez illustrateur (Musée historique de Lausanne), Bellevaux en fête (bibliothèque d'Entre-Bois), 50^e anniversaire du groupe-accidents du corps de police et préparation pour une soirée de dégustation «Au temps jadis» organisée pour la mise des vins 2013 à l'Abbaye de Mont (Mont-sur-Rolle).

L'archiviste adjoint a reçu les guides d'accueil du Mouvement des Aînés de Lausanne pour une introduction aux recherches documentaires dans un dépôt d'archives (huit participants) et a assuré l'accueil de séminaires d'étudiants en histoire médiévale de l'UNIL.

L'activité «Découverte» dans le cadre du programme des activités culturelles proposées par la Ville aux écoles a été renouvelée par l'archiviste adjointe et a permis d'accueillir deux classes soit 33 élèves en 2013.

Un atelier de généalogie a été organisé dans le cadre du *Passeport-vacances*.

Formation

Une nouvelle apprentie a été accueillie aux Archives dès le 15 août.

L'archiviste adjoint a été délégué au groupe de travail chargé de l'examen du plan de formation des apprentis en information documentaire. Il a également co-organisé le cours interentreprises «inventaires d'archives» destiné à ces apprentis, en collaboration avec les Archives de Montreux et les Archives de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source Lausanne (22 participants).

De plus, quatre stagiaires ont été accueillis par l'équipe tandis que les Archives ont été associées à la «semaine découverte» co-organisée avec les bibliothèques.

Le chef de service a été invité par la HEG de Genève pour donner un séminaire d'introduction aux archives.

Gestion documentaire administrative

En 2013, les Archives et le SOI ont repris et reformulé leurs objectifs communs. La mise en place d'une gouvernance documentaire pour l'administration est clairement souhaitée. Elle doit articuler objectifs, rôles, procédures et outils informatiques, afin de responsabiliser et de donner les moyens à l'ensemble des collaborateurs de l'administration, de produire

et gérer, sécuriser et partager, conserver et éliminer les documents numériques. Cette démarche conditionne le passage à un archivage électronique pérenne. Le travail mené durant l'année avec le SOI a permis de faire un tour d'horizon des enjeux de la gestion documentaire dans les services en vue de la rédaction du préavis (questionnaire auprès des chefs de service, ateliers de travail thématiques réunissant 50 collaborateurs issus de différents services de la Ville pour sensibiliser, mobiliser et recueillir les besoins ; analyse de solutions du marché).

En parallèle, l'archiviste adjointe a également remis au responsable du réseau RRH, un guide méthodique et un plan de classement/calendrier de conservation qui devraient servir à améliorer la gestion des dossiers du personnel dans les services.

Elle a également conduit un projet d'amélioration de la gestion documentaire des bibliothèques de la Ville (révision de l'arborescence sur le répertoire partagé du service grâce à la conception d'un plan de classement).

Des conseils en matière de pré-archivage des documents ont été proposés par l'archiviste adjoint à six services et à quatre institutions privées.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 65 versements (2012: 54) ont été effectués, dont 20 pour l'administration communale (2012: 11). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 696 fonds différents (2012: 677). 26 inventaires ont été finalisés (2012: 26) dont un très gros travail relatif aux archives du service d'urbanisme.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 991 références pour des actes signés depuis 1994 (2012: 902).

Les informations concernant les fonds photographiques disponibles aux Archives pour le répertoire en ligne photoCH ont été réactualisées (<http://www.photo-ch.ch/>).

Un archiviste a collaboré aux recherches pour la sortie d'une plaquette historique à l'occasion du 175^e anniversaire de l'Ecole Vinet tandis que le chef de service faisait une intervention dans un colloque organisé à l'Unil sur l'exposition nationale 1964.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Dans un contexte purement numérique, l'archivage audiovisuel impose des ajustements techniques rapides, directement liés aux changements technologiques. La migration des données stockées sur cassettes numériques lisibles par magnétoscopes se poursuit. Un changement de format de référence a été introduit, conforme aux standards internationaux (Mjpeg 2000). Compte tenu des versements, les fichiers de référence sont stockés aux Archives sur des bandes numériques (Ultrium) hors ligne. En 2013, la collection s'est enrichie de 42 téraoctets. La gestion de ces données a été réévaluée avec le SOI afin de disposer d'une sauvegarde des archives audiovisuelles sur disques au SOI et sur bandes Ultrium aux AVL qui doit être mise en œuvre dès janvier 2014 (en plus de la migration des bandes LTO-4 sur LTO-6 par les AVL).

En 2013, 918 heures d'images et 210 heures de sons provenant de 54 fonds différents, ont été traitées et, en partie, analysées (2012: 1'885 heures). Les productions de La Télé (525 heures), les fonds du Conseil communal, de la TVRL, de Radio Acidule et de Caux ont occasionné les traitements les plus massifs.

1'446 productions vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur la web TV (www.dartfish.tv/lausanne; 2012: 1'101).

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips, assuré des prises de sons pour différents partenaires (site internet de la Ville de Lausanne, Association des archivistes suisses, Bibliothèques et Centre BD de la Ville, ECAL, Université de Lausanne, Service social, Centre de loisirs des Bergières, Archives communales d'Yverdon). Il a également été amené à présenter la problématique des archives audiovisuelles dans le cadre d'un cours de la protection des biens culturels.

Deux étudiants en master cinéma (Unil) ont effectué un travail pratique sur les archives dites d'amateurs. Les archives audiovisuelles ont été présentées dans le cadre de deux séminaires à des étudiants d'histoire à l'Unil.

Une demande de soutien financier a été adressée à Memoriav pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux), en partenariat avec cette fondation et les Archives cantonales vaudoises. Le soutien a été obtenu et permettra de financer le travail dès 2014.

Restauration, microfilmage, numérisation

Le travail de restauration des archives porte désormais sur 1'033 unités documentaires, à savoir registres, affiches, parchemins ou plans (2012: 997).

La collection de microfilms de préservation est désormais close avec 2'590 bobines 35 mm. A cela s'ajoutent des collections 16 mm pour un total de 2.1 millions de prises de vues. La préservation par reproduction passe exclusivement par la numérisation. 26'754 prises de vue numériques ont été effectuées (2012: 23'500) dont 3'782 plans issus des dossiers de police des constructions (2006-2007) et 266 numérisations réalisées pour les activités du Centre BD.

En 2013, un vaste programme de rétro-numérisation a été lancé. Il s'agit de tirer profit des microfilms produits au fil des années pour constituer une bibliothèque numérique accessible en ligne pour faciliter la consultation des documents d'archives. Vu les forces disponibles, c'est la démarche offrant le meilleur rapport qualité-prix. Un premier chantier prioritaire

a été ouvert avec les fiches du contrôle des habitants dont les originaux avaient été détruits lors de l'informatisation du système et dont on ne possède que les images microfilmées. En 2013, 668'664 prises de vues ont été ainsi numérisées et partiellement traitées pour leur consultation en ligne réservée à l'interne de l'administration pour l'instant.

Bibliothèque et documentation

Pour la première fois en 2013, l'inventaire de la réserve précieuse a été réalisé. Cette collection d'ouvrages et de brochures anciennes compte 491 titres parus entre 1477 et 1850. Ce travail a permis de corriger de nombreuses erreurs, de cataloguer des ouvrages qui ne l'étaient pas et surtout de permettre une meilleure connaissance de ces imprimés anciens.

Le projet de service pour un archivage pérenne de la littérature d'intérêt lausannois a été conduit par la bibliothécaire des Archives, débouchant sur un rapport définissant les critères de sélection à appliquer pour les bibliothécaires en charge des collections littéraires adulte et jeunesse des bibliothèques de la Ville.

Un important travail de tri et d'épuration des imprimés stockés dans le grenier des Archives a été mené, qui a conduit à leur élimination pure et simple ou à l'intégration dans les collections des Archives ou dans celles d'institutions sœurs des titres retenus. Cette zone de dépôt avait vu au cours du temps une quantité impressionnante de documents s'accumuler, qu'il fallait traiter avant tout déménagement.

Le travail de collaboration avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) et l'entreprise Assy pour la numérisation des périodiques vaudois s'est poursuivi et s'est traduit par le prêt des titres suivants : Nouvelliste vaudois, Le Matin, Journaux lausannois réunis, Revue de Lausanne, Propos vaudois. Il concerne des années spécifiques, en fonction de chaque titre et des problèmes rencontrés dans les collections de la BCUL (reliure, pages manquantes, etc.). A la fin décembre 2013, 24 Heures, Le Matin et le Nouvelliste vaudois sont consultables sur le portail numérique Scriptorium.

Le site internet permet de consulter la bibliographie lausannoise mise à jour pour la période 2007-2011.

Une présentation de l'application donnant accès aux débats du Conseil communal via internet a été effectuée à l'intention des conseillers communaux le 29 janvier 2013. Elle a réuni une vingtaine de conseillers.

Une collaboration avec le Mouvement des Aînés a été initiée afin d'intégrer dans la documentation électronique des Archives, les travaux de fin de formation des guides d'accueil, ainsi que des dossiers qui servent aux visites réalisées dans le cadre de Lausanne Estivale. Un travail de numérisation rétrospective depuis 1987 a été réalisé. Ces travaux doivent permettre d'avoir accès à une information pratique et accessible au plus grand nombre, donnant un éclairage sur des curiosités lausannoises. Toujours dans le cadre de la formation des guides, la bibliothécaire a soutenu le responsable en charge de l'élaboration d'un cours intitulé «Bibliothèques et Documentation en ligne».

Des efforts sont faits pour intégrer les documents numériques disponibles sur l'Intranet de l'administration ou sur Internet dans la documentation des Archives (suivi de newsletters d'associations ou de personnes, dossiers réalisés par des services de l'administration). Ce travail passe par l'identification des personnes-clé et des éditeurs-web, pour sensibiliser au travail mené par les Archives et créer un lien qui facilite le travail.

En 2013, 2'816 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2012 : 3'004). La base documentaire compte désormais 64'332 références dont 25% sont directement issues de l'argus de presse quotidien.

L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte 9'028 notices consultables en ligne (2012 : 8'754).

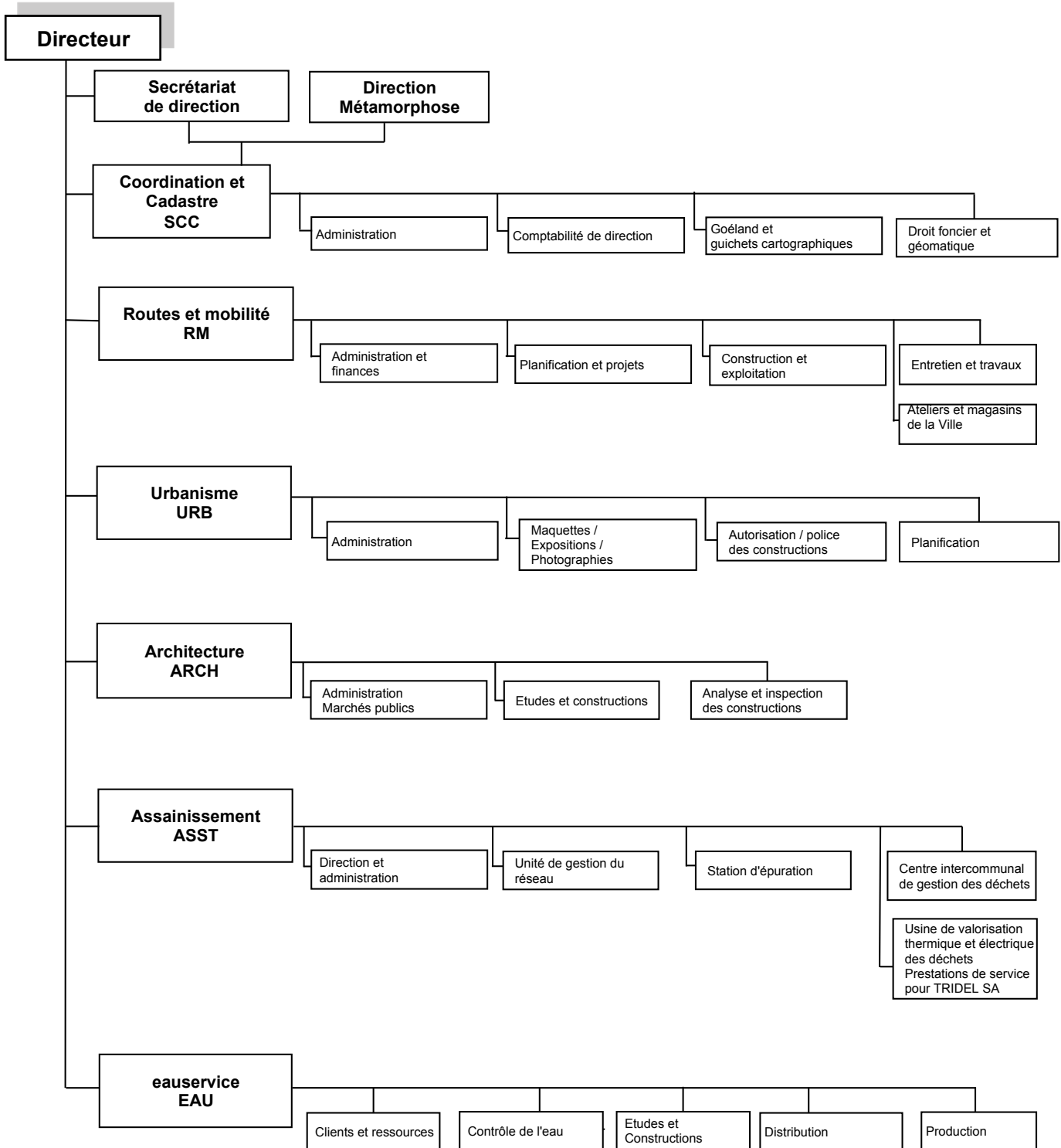
Il convient de relever qu'aucun bulletin n'a été édité dans une version officielle en 2013. Depuis la séance du 27 septembre 2011, seules des versions provisoires sont disponibles sur l'intranet. Afin de pouvoir continuer à assurer une recherche efficace dans cette source, les débats continuent à être indexés et analysés et des fichiers générés par objet, leur intégration en full-text dans la base Cindoc étant retardée, dans l'attente d'une reprise du travail de rédaction des bulletins et de leur publication officielle.

367 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives en 2013 (2012 : 418). 60% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 590 titres (2012 : 574 titres). Avec 51 prêts, le nombre d'échanges interurbains reste stable.

On relèvera l'acquisition de certains imprimés anciens qui enrichissent le fonds patrimonial lausannois :

- Montenach, Joseph-Nicolas de : *Mandement de Monseigneur l'Evêque de Lausanne au sujet des processions*, 1775
- Montenach, Joseph-Nicolas de : *Mandement de Monseigneur l'Evêque de Lausanne relatif aux troubles qui ont agité le Pays*, 1781
- En provenance de l'Etablissement secondaire de Béthusy, on notera une édition quasi complète de l'*Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, Société typographique 1780-82, 36 vols (le vol. 19 est manquant).

Direction des travaux



Direction des travaux (TRX)

Au cours de l'année **2013**, la Direction des travaux a entrepris et réalisé avec succès de nombreux projets. Plusieurs défis doivent encore être relevés, et c'est avec confiance et détermination que la Direction des travaux s'apprête à les surmonter.

En 2013, le projet du **tram** et celui des **Axes forts de transports publics urbains (AFTPU)** sont les projets qui ont demandé le plus d'engagement de la part des services de la Direction des travaux.

La revue du projet **Métamorphose**, amorcée en 2012 par la Municipalité, a finalement abouti. De cette réflexion, deux préavis ont été rédigés au dernier trimestre 2013 et seront traités, début 2014, par le Conseil communal. L'un présente l'évolution du projet et l'autre l'adoption du **Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup**. Une volonté d'information et de partage avec la population a animé la Direction des travaux sur ce projet. C'est pourquoi, une exposition publique offre la possibilité aux citoyens de s'intégrer dans une démarche participative.

L'ambitieux projet **Pôle Gare**, qui prévoit le réaménagement de la place de la Gare, est mené de front par les services concernés de la direction. En 2013, ceux-ci ont activement participé aux études de faisabilité sur les aménagements de ladite place, de son sous-sol et des fronts ouest, sud et est.

Au cours de l'année 2013, les études relatives aux différents aspects du **Plan directeur communal (PDCom)** se sont poursuivies en collaboration avec de nombreux acteurs administratifs et politiques.

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau **Règlement sur la gestion des déchets** le 1^{er} janvier 2013, le Service d'assainissement tire un **bilan** positif de l'exercice. En effet, une diminution substantielle des déchets incinérables et une forte augmentation des valorisables ont pu être établis. De nombreuses incivilités ont cependant été constatées, surtout les premiers mois. Celles-ci ont été recadrées par des actions de prévention et de répression.

Le financement des études préliminaires et d'avant-projet, ainsi que la suite des études jusqu'à l'achèvement de la phase d'étude du projet d'amélioration des chaînes de traitement des eaux et des boues de la **STEP**, ont été acceptés par le Conseil communal en 2013.

Dans le **quartier des Fiches Nord**, les premiers permis de construire ont été délivrés en 2013, et les premiers travaux de construction des 500 à 600 logements prévus ont débuté.

L'année 2013 a vu la mise en production d'une **nouvelle usine à Sonzier**, pour traiter les eaux du Pays-d'Enhaut.

Après de nombreuses années de travail, un **Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)**, qui fait l'inventaire et le diagnostic des infrastructures et prévoit l'évolution de celles-ci à un horizon de 30 ans, a été validé par le Canton à la fin de l'année 2013.

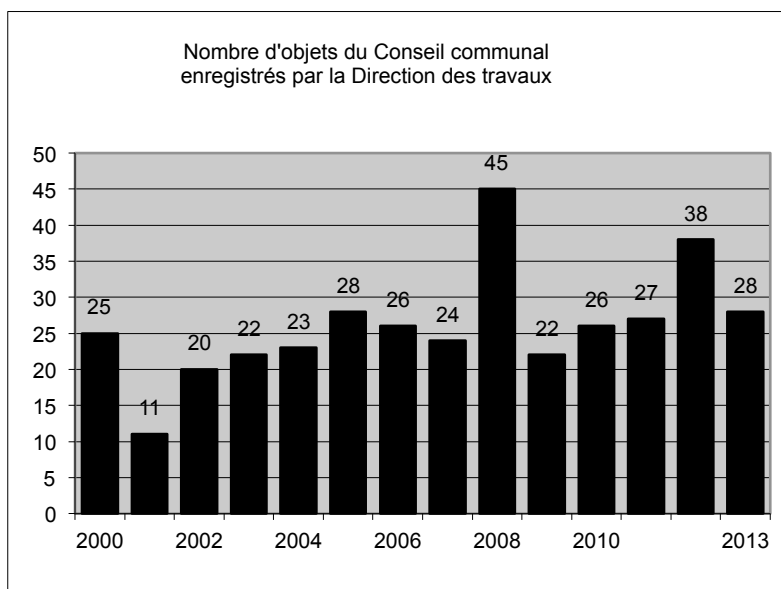
Pour mentionner un aspect plus récréatif, l'action **Groupe Sport TRX** a été reconduite pour les années 2014 et 2015. En 2013, près de 100 inscrits de la direction ont participé à diverses manifestations sportives lausannoises.

Municipalité – décisions soumises par la direction et adoptées par la Municipalité

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Affaires courantes	679	715	654	642	672	701	635
Police des constructions	437	536	519	416	430	427	420
Total	1'116	1'251	1'173	1'058	1'102	1'128	1'055

Conseil communal – objets enregistrés par la direction et relevant de sa compétence en tant que leader

La direction a enregistré cinq (trois en 2012) motions, huit (huit) postulats, dix (12) interpellations, deux (11) pétitions, et trois (quatre) questions lui ont été posées. Elle a rédigé 18 (15) préavis ou rapports-préavis et le Conseil communal en a ratifié dix (cinq). Enfin, elle a pris part à 29 (18) séances de commission du Conseil communal en tant que leader.



Séances publiques d'information, de concertation et/ou visite de chantier

En 2013, la direction a été sollicitée pour un peu plus de 40 (24 en 2012) séances d'information, de concertation et/ou de visites de chantier destinées au public.

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE (SCC)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des cinq unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- direction du projet Métamorphose

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, de l'équipement territorial et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, la direction du projet Métamorphose est rattachée administrativement au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs et les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service et la direction du projet Métamorphose. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus, joue un rôle fédérateur important au sein de la Direction des travaux, car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	8.00	8.00	8.90	8.60
Compta direction cadastre	8.30	8.30	8.30	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	23.70	21.05	23.30	19.30
Goéland et guichets cartogr.	7.60	7.60	7.60	7.60
Pojet Métamorphose	3.50	2.50	3.60	3.60
Total service	51.10	47.45	51.70	47.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	9	8.00	10	8.60
Compta direction cadastre	9	8.30	9	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	22	21.05	21	19.30
Goéland et guichets cartogr.	8	7.60	8	7.60
Projet Métamorphose	3	2.50	4	3.60
Total service	51	47.45	52	47.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Droit foncier et géomatique cadastre	3		2	
Total service	3		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 39 séances tenues en 2013 (36 en 2012).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de scannérisation a numérisé et préindexé 8'606 courriers en 2013 (7'126 en 2012).

Appuis juridique

Depuis la fin de l'année, le service bénéficie d'un appui juridique, sous la forme d'un nouveau poste de juriste, partagé avec le Service des routes et de la mobilité. Le collaborateur intervient principalement sur des questions juridiques ponctuelles à résoudre dans des domaines les plus divers, notamment les autorisations et les conventions foncières.

Ressources humaines

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH du service a pu contribuer à :

- la nomination d'un adjoint au chef de service. Cette mesure devrait permettre une meilleure suppléance en cas d'absence. Un deuxième poste de ce type est vacant actuellement et sera mis au concours en temps voulu ;
- la création d'un nouveau poste de juriste et à son recrutement. Ce poste est issu d'un partenariat avec le Service des routes et de la mobilité afin d'améliorer le traitement des aspects juridiques et de répondre aux besoins croissants des deux services en la matière ;
- la poursuite de la mise à jour de toutes les descriptions de poste du service. A fin 2013, 70% des descriptions de poste ont été actualisées et signées, les 30% restants devraient l'être dans le courant du premier semestre 2014.

COMPTABILITE DE DIRECTION

Cette unité assure pour l'ensemble de la direction les tâches suivantes: la gestion et le controlling du budget et des comptes de fonctionnement et d'investissement ; le contrôle et la passation des écritures dans les différents comptes (débiteurs, créanciers) ; le suivi financier des parcomètres liés au stationnement public ; l'établissement des décomptes TVA ; la gestion administrative et comptable du personnel fixe et auxiliaire ; l'élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement et du plan des investissements. La comptabilité de direction a traité plus de 40'000 (30'000 en 2012) factures fournisseurs et débiteurs en 2013. Cette augmentation par rapport à 2012 est essentiellement liée à l'introduction du Règlement sur la gestion des déchets et à son corollaire la taxe de base.

De plus, la comptabilité de direction assure la tenue de la comptabilité de quelques sociétés externes en relation directe avec les activités de la direction (GEDREL, P+R Lausannois S.A.).

GOELAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution web, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence, est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques, qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence libre telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2013, plus de 2'100 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2013, 161'842 (130'593 en 2012) affaires sont traitées par 33 services communaux. 45 services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 690'464 prises de positions documentées (581'062 en 2012). Fin 2013, 728'972 documents électroniques sont indexés dans Goéland (624'788 en 2012) ; ces documents ont été consultés en ligne 3'994'392 fois.

Septante types d'affaires Goéland ont été migrés sur une nouvelle interface plus conviviale sous Linux. Une étude est en cours pour l'utilisation d'un sous-ensemble fonctionnel de Goéland sur des périphériques mobiles (smartphones, tablettes) par des collaborateurs sur le terrain.

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs, des formations continues et du support Goéland, l'unité de support et formation a collaboré avec le secrétariat du Conseil communal dans le cadre de l'extranet du Conseil communal.

Concernant le guichet cartographique, de nouvelles couches d'informations basées sur la campagne LIDAR 2012 ont été ajoutées et une nouvelle version a été déployée en interne. La mise en œuvre en 2014 d'un guichet cartographique GéoMapfish pour mutualiser les développements avec d'autres communes et cantons (Neuchâtel et Vaud notamment) sera réalisée. Un des intérêts de cette nouvelle version est son utilisation possible sur des périphériques de type mobile (smartphones, tablettes).

Modèles numériques d'altitude par technologie LIDAR (light detection and ranging)

Conformément au préavis N° 2011/47, le service, en collaboration avec le Canton et les communes de Paudex, Crissier, Pully, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Renens et Chavannes-près-Renens a réalisé en mars 2012 un relevé 3D par technologie LIDAR (~ 140 km²).

Suite à l'acquisition des données LIDAR en 2012, plusieurs produits dérivés ont été établis en 2013 (courbes de niveaux, hauteur de bâtiments et de la végétation, ensoleillement, pente et orientation du terrain et des toits, ombrages), et ils ont tous été livrés à nos partenaires avec lesquels des échanges techniques fructueux ont pu avoir lieu.



Figure 1 : Nuage de points LIDAR



Figure 2: Modèle 3D automatique des bâtiments

DROIT FONCIER ET GEOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a participé à plusieurs démarches foncières qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. On peut citer quelques exemples représentatifs :

Quartier des Fiches

Le développement du quartier, prévoyant 500 à 600 logements, s'est poursuivi de manière soutenue en 2013 par les mises à l'enquête publique de nombreuses constructions sur les parcelles de la Caisse de pension du personnel communal de Lausanne (CPCL) et de la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL S.A.) (future superficière), par la finalisation de la première étape des travaux collectifs et par le transfert d'une partie du chemin de Bérée au domaine public. Les premières constructions ont débuté en 2013.

Echange de terrains pour le Barreau de l'Essert

Le service a négocié la mise à disposition des terrains nécessaires au futur barreau cantonal de l'Essert conformément au Plan partiel d'affectation (PPA) de Cour-Camarès en fin de procédure.

Conventions foncières liées à la 4e voie CFF

En collaboration étroite avec les Chemins de fer fédéraux (CFF), le service a mis en place de nombreuses conventions pour régler les emprises provisoires et définitives liées au projet de la 4^e voie des CFF.

Modification du PAC de Vennes

La révision du Plan d'affectation communal (PAC) de Vennes est en cours dans le but d'augmenter la densité humaine, de renforcer qualitativement les espaces publics et la mobilité douce, de maîtriser les impacts du projet, notamment par une gestion ciblée et intermodale de la mobilité et de conduire une réflexion sur la diversification des activités du PAC en tenant compte des intérêts cantonaux liés au Biopôle. Cette révision nécessite d'établir un avenant à la convention d'équipements de février 2008. Le service a conduit cette opération d'établissement de l'avenant en étroite collaboration avec la Commune d'Epalinges et les services de l'Etat de Vaud.

Réseau-t et réseau de bus à haut niveau de service (BHNS)

Le chef de service est membre de la commission immobilière des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Dans ce contexte, il a conduit les négociations de plusieurs conventions foncières pour la mise à disposition de parties de parcelles communales pour le futur tramway t1, le réseau des BHNS et ses projets associés comme par exemple la Maison du livre et du patrimoine.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la Commune de Lausanne. Cette opération devrait se terminer en 2016.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés des détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- travaux préparatoires et mesures du Grand-Pont en vue de sa réfection ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages communaux ayant une instabilité connue.



Image du modèle numérique 3D du Grand-Pont



Photo du laser scanner dans le tunnel Tridel

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 541 (659 en 2012) permis de fouille ont déclenché 3'118 (2'874 en 2012) interventions des équipes de terrain. Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Le service a poursuivi le complètement des réseaux dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

La mise à jour des chantiers du réseau d'assainissement se fait désormais directement dans le système d'information métier du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans le système d'information SISOL.

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, la mise à jour des chantiers du réseau d'eau d'alimentation se fait directement dans le système d'information métier d'eauservice. Les principaux développements ont été réalisés.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la Commune. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Université de Lausanne (UNIL), ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Centre de compétence de détermination géodésique

Le centre de compétence a introduit des équipements de type «global navigation satellite system» (GNSS) et laser terrestre au sein des services techniques de l'administration communale. Il assure une formation et un accompagnement des collaborateurs en la matière.

Vu les fortes évolutions technologiques attendues dans les domaines GNSS et des tablettes mobiles, le service a décidé d'attendre la stabilité de ces technologies avant de faire des investissements importants et de modifier les processus des travaux de terrain.

DIRECTION DU PROJET MÉTAMORPHOSE

Pour Métamorphose, l'année 2013 a principalement été consacrée à l'affinement des décisions prises au terme de la revue de projet débutée en 2012 et à leur formalisation dans deux documents soumis au Conseil communal : le préavis N° 2013/27, qui présente en détail l'évolution du projet, et le préavis N° 2013/61, qui propose l'adoption du Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup.

La Tuilière

Ce site est le premier où des travaux devront être effectués. C'est en effet à la Tuilière que les terrains et le stade de football du plateau de la Blécherette seront déplacés afin de permettre la construction d'un écoquartier.

La modification du Plan général d'affectation (PGA) pour la partie nord du site est incluse dans le préavis N° 2013/27. Elle permettra la construction du centre de football, pour lequel les études d'avant-projet se poursuivent. La réalisation de ce centre ne pourra se faire qu'une fois la route de Romanel déplacée, projet cantonal qui devrait débuter en 2014 et pour lequel un financement communal est également inclus dans le préavis N° 2013/27.

Un projet de PPA a été déposé auprès du Service cantonal du développement territorial en mars 2013 pour le sud du site. Son adoption, qui pourra intervenir en 2014, permettra d'accueillir un stade de football de 12'000 places, un centre d'affaires et une interface de transports publics. La Municipalité a arrêté à fin 2013 le principe d'un concours de projet pour le stade, dont la capacité a été fixée à 12'000 places, avec une option pour y inclure les bureaux du Service des sports.

Les Plaines-du-Loup

Le principal événement de communication et de participation de l'année 2013 concernait le site des Plaines-du-Loup, avec la présentation au public du projet de PDL. Fruit d'un important travail d'adaptation mené avec les lauréats du concours d'urbanisme qui a eu lieu en 2010, ce plan était au cœur d'une exposition, de visites guidées, de cafés contact et de tables rondes qui ont vu défiler plus de 1'500 personnes durant les six semaines de sa consultation publique. Le plan doit être adopté par le Conseil communal en 2014.

L'appel d'offres lancé à un bureau d'urbanisme pour l'établissement des PPA a abouti. Les études vont pouvoir débuter sitôt début 2014.

Une procédure de consultation a été menée en novembre et décembre concernant l'attribution des lots aux investisseurs qui construiront les bâtiments privés. Partis politiques, groupements et associations concernées ont ainsi pu se prononcer sur le mode d'attribution prévu, qui respectera des proportions définies de logements subventionnés, à loyer contrôlé et du marché libre d'une part et de types d'investisseurs d'autre part. La Municipalité a réaffirmé dans ce cadre sa volonté de garder une part importante des surfaces de logement et d'activités aux coopératives d'habitation et d'habitants.

Le processus sera décrit dans un préavis au Conseil communal, et les appels d'offres de la première étape, représentant environ 900 logements, seront lancés en 2014.



© Jean-Michel Zellweger + Tribu architecte

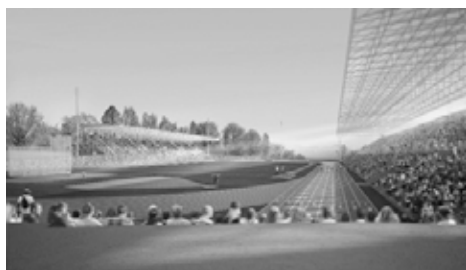
Ecoquartier des Plaines-du-Loup

Les Prés-de-Vidy

Un concours d'urbanisme sera lancé en 2014 sur le site des Prés-de-Vidy où du maïs a été planté en 2013. Une fouille-école de l'UNIL a permis de mettre à jour le premier bâtiment du «vicus de Lousonna» rencontré par les voyageurs en provenance de l'ouest. Les Prés-de-Vidy accueilleront dès 2019 un écoquartier de 3'500 habitants et emplois.

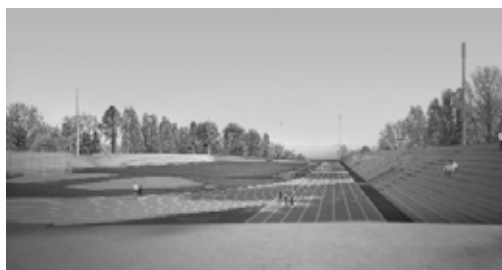
Stade de Coubertin

Plusieurs études, terminées en 2013, permettent de confirmer la faisabilité technique d'une transformation du stade de Coubertin en y aménageant des gradins fixes pour 6'000 spectateurs et des gradins provisoires, ainsi qu'une couverture pour 6'000 spectateurs supplémentaires.



© Marco de Francesco + MCM architectes

Le stade transformé (6'000 places)



© Marco de Francesco + MCM architectes

Le stade avec gradins provisoires Athlétissima (12'000 places)

Malley

Des études techniques et financières ont permis de préciser les contours du projet de construction d'une piscine olympique à Malley, ainsi que la rénovation ou la reconstruction de la patinoire. Ce travail, mené en étroite collaboration avec les communes de Prilly et Renens, avec le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et Lausanne Région, a permis de disposer des schémas d'un projet prometteur et enthousiasmant, qui bénéficiera d'un important soutien financier du Canton et de la Confédération. Ici aussi, un concours sera lancé en 2014.

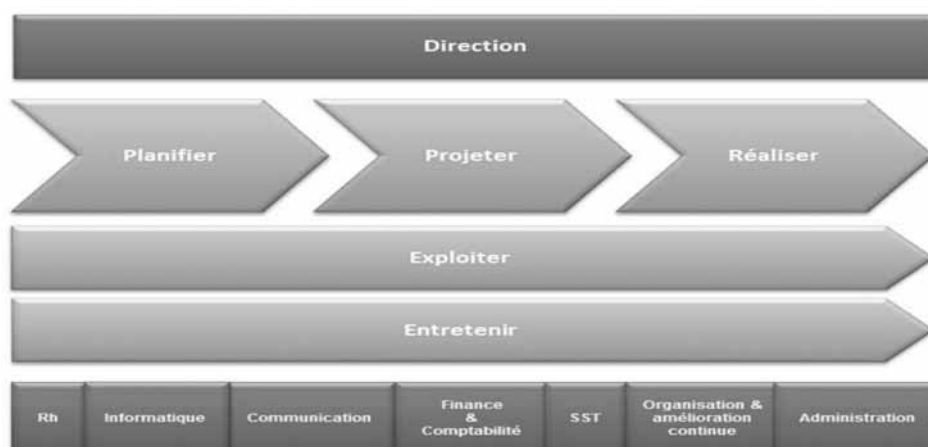
SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de cinq divisions. Sur la base de la carte des processus ci-dessous, ses missions principales sont :

- la planification de la mobilité en intégrant la stratégie de la régulation du trafic, les différents modes de transport et la politique du stationnement ;
- la conception (projeter) de l'aménagement urbain des espaces publics et leur réalisation ;
- l'exploitation de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse, la signalisation et le stationnement,
- l'entretien des infrastructures communales, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édicules, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, les ports et les rives du lac, ainsi que le service de propreté et le service hivernal du domaine public.

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) et la revue du Plan directeur communal (PDCoM).



EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances (R&M)	6.70	5.80	5.90	5.80
Aménagements urbains (R&M)	9.80	9.30	9.80	8.40
AMV (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Cellule RH (R&M)	4.50	4.80	4.80	5.10
Construction & exploit. (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Coordination (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction service (R&M)	6.00	5.00	6.00	6.00
Entretien & maintenance (R&M)	10.00	9.00	10.00	10.00
Entretien & travaux (R&M)	4.50	4.50	4.50	4.50

Entretien secteur 3 (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Entretien secteur Centre (R&M)	29.00	29.00	29.00	28.00
Entretien secteur Est (R&M)	32.00	30.50	32.00	30.00
Entretien secteur Nord (R&M)	24.00	24.00	24.00	24.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	27.00	26.65	27.00	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	32.00	30.00	32.00	30.00
Exploitation & info. (R&M)	10.00	9.00	10.00	10.00
Mobilité (R&M)	8.00	7.90	8.00	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Planification & projets (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5.00	5.00	5.00	5.00
Réalisation (R&M)	12.00	10.90	12.00	9.90
Surveillance dom. public (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Unité garage (R&M)	20.00	18.00	20.00	19.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	10.00	10.00	10.00
Unité signalisation (R&M)	30.50	28.30	29.50	29.30
Unité transports (R&M)	36.00	35.10	36.00	34.75
Unité travaux (R&M)	32.50	31.50	32.50	28.00
Total service	364.50	349.25	363.00	346.30

Tableau 1.2.- variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	- 1.5

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances (R&M)	6	5.80	6	5.80
Aménagements urbains (R&M)	10	9.30	9	8.40
AMV (R&M)	1	1.00	1	1.00
Cellule RH (R&M)	6	4.80	6	5.10
Construction & exploit. (R&M)	1	1.00	1	1.00
Coordination (R&M)	2	2.00	2	2.00
Direction service (R&M)	5	5.00	6	6.00
Entretien & maintenance (R&M)	9	9.00	10	10.00
Entretien & travaux (R&M)	5	4.50	6	5.50
Entretien secteur 3 (R&M)	1	1.00	2	2.00
Entretien secteur Centre (R&M)	29	29.00	28	28.00
Entretien secteur Est (R&M)	31	30.50	30	30.00
Entretien secteur Nord (R&M)	24	24.00	24	24.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	27	26.65	26	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	30	30.00	29	29.00
Exploitation & info. (R&M)	9	9.00	10	10.00
Mobilité (R&M)	8	7.90	8	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Planification & projets (R&M)	1	1.00	1	1.00
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5	5.00	5	5.00
Réalisation (R&M)	11	10.90	10	9.90
Surveillance dom. public (R&M)	4	4.00	4	4.00
Unité garage (R&M)	18	18.00	19	19.00
Unité services généraux (R&M)	10	10.00	10	10.00
Unité signalisation (R&M)	29	28.30	30	29.30
Unité transports (R&M)	38	35.10	38	34.75
Unité travaux (R&M)	32	31.50	27	27.00
Total service	357	349.25	353	346.30

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration & finances (R&M)	1	1
Construction & exploit. (R&M)	2	2
Réalisation (R&M)	1	0
Unité garage (R&M)	1	0
Unité signalisation (R&M)	2	2
Unité transports (R&M)	2	3
Unité travaux (R&M)	1	1
Total service	10	9

Tableau 2.3 - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	28	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	7
Licenciement fin droit traitement	4
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	2
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	28

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

L'année 2013 a été marquée par des changements importants, non seulement au sein de la direction du service, mais également par la création de postes clés. Après une période d'intérim de trois mois en 2012, M. Patrick Etournaud a été nommé chef du Service des routes et de la mobilité en remplacement de M. Pierre-Alain Matthey, qui a fait valoir son droit à une retraite anticipée au 31 décembre 2012. En conséquence à ce changement, deux promotions internes ont eu lieu (chef de division Construction & exploitation et chef de section Exécution). Parallèlement à ces recrutements, l'année 2013 a été l'occasion de revoir l'équilibre des compétences au sein de la direction. Ainsi, la répondante en ressources humaines (RRH) du service a été nommée adjointe au chef de service, mettant ainsi à disposition ses compétences d'organisation et de gestion transversale. Ses nouvelles missions principales sont : la mise en place d'outils de pilotage, la planification des ressources humaines affectées aux projets, la coordination des projets transversaux et la gestion des activités liées à l'amélioration continue et l'efficacité du fonctionnement du service. Elle a été remplacée à son poste de RRH.

En outre, l'ancien adjoint au chef du projet Métamorphose a réintégré le service en qualité d'ingénieur adjoint, faisant ainsi bénéficier la direction de son expertise en termes de transports et de mobilité.

A noter également la création d'un poste de gestionnaire des bases de données qui permettra, sous peu, la mise en œuvre d'un outil d'aide à la gestion de l'entretien routier. A terme, cet outil sera complété par de nouvelles modalités comme, par exemple, la gestion du bruit routier et la maintenance des ouvrages et garde-corps dont l'évolution significative du recensement entrepris en 2013 est à relever.

Par ailleurs, notre service a engagé un juriste, dont les compétences seront utilisées conjointement par notre service et par celui de la coordination et du cadastre.

Suite à une réorganisation interne du service, la cellule Coordination a rejoint la division Planification & projets au début de l'année 2013. En avril 2013, un collaborateur rattaché à cette cellule a quitté le service pour rejoindre le Service multimédia. Saisissant l'opportunité de ce départ, l'organisation et les missions de la cellule ont été revues, et le poste vacant été repourvu par voie interne. Ainsi, depuis le mois d'octobre, les ressources et les tâches liées à la gestion de l'occupation du domaine public au travers des autorisations temporaires d'occupation, ainsi que la mise à jour de la page *Chantiers en ville* du site internet de la Ville, ont été transférées dans la division Entretien & travaux pour favoriser les synergies avec d'autres processus en mains de cette division concernant l'occupation du domaine public. Ce transfert de charges de travail permet de libérer le coordinateur de chantiers, et le capital temps ainsi obtenu est investi dans l'établissement d'une planification coordonnée à plus long terme des chantiers et de leur financement afin d'améliorer la vision globale et mieux

préciser les interactions entre les différents chantiers, notamment leur incidence sur l'accessibilité en ville. Par ailleurs, le coordinateur de chantiers participe aux travaux du Groupe des acteurs économiques (GAE), dont la création a été validée par la Municipalité en septembre 2012 et qui sert de relais entre l'administration communale et les milieux économiques. L'objectif est de tisser des liens et de favoriser une meilleure compréhension entre les différents acteurs par la présentation des projets d'aménagements urbains, ainsi que par l'explication des chantiers et leur incidence sur l'accessibilité locale.

Enfin, suite au départ à la retraite du chef des ateliers et magasins de la Ville (AMV), un nouveau collaborateur a été recruté pour le remplacer. Saisissant l'opportunité du départ à la retraite du chef de l'unité Manifestations aux AMV, une redistribution interne des rôles et des missions a été faite, et le poste a été supprimé.

L'année écoulée a également vu la création du groupe Surveillance du domaine public et d'un poste de délégué de l'Observatoire de la propreté qui a été confié au responsable du Groupe propreté-qualité.

FONCTIONS SUPPORT

Ressources humaines

La cellule regroupe les conseillers et assistants en charge des missions RH pour les différentes divisions, unités et sections composant le service. Elle supervise également les actions RH du Service d'urbanisme et de celui de la coordination et du cadastre.

Elle a été étroitement associée aux différents changements organisationnels qui ont jalonné l'année 2013 avec les mouvements internes et les recrutements externes qui en ont découlé. La cellule RH a encore accompagné activement l'encadrement de la division Entretien & travaux dans la finalisation du projet «Entretien 2011», la nomination d'un nouveau chef de l'unité Entretien et la réorganisation profonde des effectifs des secteurs de voirie, cette réorganisation ayant abouti à une réduction du nombre de secteurs de six à cinq (quatre urbains et un forain).

La cellule RH reste un partenaire stratégique du comité de direction et assure ses missions principales de soutien aux cadres et aux collaborateurs du service. Elle tient à jour les descriptions de postes et promeut les actions de co-développement : plans de formation, formations sur mesure, accompagnement des transferts et intégration des collaboratrices et collaborateurs. Un accent particulier a été mis dans le suivi et l'anticipation des cas de maladie en étroite collaboration avec l'USST. Enfin, la cellule RH continue de collaborer activement aux projets RH de la Ville comme Equitas, Horizon RH ou Wave.

Un audit interne de l'unité Travaux a été entrepris suite au constat de dysfonctionnements dans la gestion de l'unité. Les domaines audités ont été : la gestion des ressources humaines, la planification et l'organisation des chantiers, ainsi que la gestion administrative et financière de l'unité. De cette action, 26 mesures ont été définies ; une grande majorité d'entre elles ont déjà été mises en œuvre, et les dernières le seront durant le premier trimestre 2014. La cellule RH a accompagné les collaborateurs pendant cet audit.

Enfin, la Municipalité a validé en décembre deux propositions de changement organisationnel : la création d'une nouvelle division Mobilité et la création d'une section Ouvrages d'art. Ces changements verront effectivement le jour en 2014 et apporteront encore plus d'efficacité et d'expertise à notre service.

Communication

Avec pour but d'accompagner les projets majeurs dans lesquels le service est impliqué et d'informer la population des objectifs et de l'avancement des interventions du service, un poste de chargé de communication a été créé, sans augmentation d'effectif. La création de ce poste a permis l'étude de tous les supports de communication utilisés jusqu'ici par le service. Aujourd'hui, le lien entre le message que le service souhaite adresser à ses usagers et les outils à utiliser est mieux défini. Les supports traditionnels ont été revus, de nouveaux outils ont été élaborés et des documents d'accompagnement pour les chefs de projet ont été conçus (check-list pour la préparation d'une séance publique, par exemple). La création de ce poste a également permis une professionnalisation des relations du service avec la presse, ainsi qu'une mise en réseau avec les autres chargés de communication partenaires.

Sécurité et santé au travail (SST)

Soucieux de la prise en charge des problématiques liées à la santé et à la sécurité au travail de son personnel, le service a remplacé le chargé de sécurité, qui a fait valoir son droit à la retraite à fin 2012, en engageant un collaborateur qui apportera ses grandes connaissances en la matière, notamment dans la sécurité sur les chantiers. Depuis son entrée en fonction, l'intéressé a élaboré diverses directives (aide psychologique d'urgence, entretien des abribus, règlement des chantiers), mis en place et suivi des mesures SST (modification de la station de sablage), dressé un inventaire des substances dangereuses, établi les statistiques accidents et maladie pour les années 2011 et 2012 (2013 en cours), mis à jour de la base de données cartographie des dangers en rapport avec les activités du service (classement par site, par division et par mission), organiser des formations sur les dangers métiers (signalisation des chantiers, ponts-roulants, sensibilisation des chargeurs).

Amélioration continue

Le service s'est fortement engagé dans une démarche de formalisation et d'amélioration continue de son fonctionnement et a mis en place un système qualité en s'appuyant sur le logiciel Optimiso. Cette démarche a permis la revue et la simplification des processus clés du service. Le système Qualité est désormais opérationnel, largement utilisé par les collaborateurs-trices et vécu comme un vrai outil de clarification et d'amélioration continue.

Finances

Sur les 30 mesures retenues dans le cadre du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF), 27 ont pu être menées à terme dans le calendrier annoncé, deux ne seront finalement pas mises en œuvre, et une est en négociation avec le Canton et la Confédération (OFROU). Outre l'établissement du budget de fonctionnement, le suivi des comptes et la consolidation du crédit-cadre annuel Travaux/Services industriels, le comité de direction a procédé à la mise à jour du Plan des investissements à dix ans (plus de 60 lignes de crédits) pour répondre au cadre fixé par les Autorités politiques en matière d'investissements, notamment en rapport avec les grands projets comme les AFTPU, le PALM, le réaménagement du domaine public en relation avec l'évolution de la gare de Lausanne et les projets touchant la mobilité en relation avec le projet Métamorphose.

Administration et secrétariat

Nombre de prestations transversales ont été assurées, notamment l'octroi des autorisations temporaires d'occuper le domaine public jusqu'en octobre, charge de travail transférée depuis lors au nouveau groupe appelé Surveillance du domaine public rattaché à la division Entretien & travaux. Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour les procédés de réclame a en outre été assuré en collaboration avec les inspecteurs de l'Office de la signalétique urbaine (OSU). Outre les travaux courants de rédaction, huit préavis et rapport-préavis ont été présentés et ont permis de solliciter deux crédits d'investissement et de répondre à cinq motions, neuf postulats et deux pétitions. A titre indicatif, le service a également répondu à 435 courriers (+2.3 % par rapport à 2012) portant sur des plaintes et des requêtes diverses traitant des motifs suivants :

96	aménagement du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité des piétons et vélos, etc.)
61	chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)
5	dégâts causés à un tiers
38	dégradation du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)
13	édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)
6	gestion de la circulation
5	installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
6	meublement urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)
6	ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)
36	piétons
3	ports et rives du lac
19	vélos
19	régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)
66	service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)
16	service hivernal (déneigement, chaussées, trottoirs, etc.)
41	signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)
70	stationnement (sur voirie, zones macarons, P+R, B+R, etc.)
506	506 sujets abordés au total

Informatique

Durant l'année, le personnel de la cellule Informatique a consolidé l'utilisation du portail des prestations internes de la Ville et apporté plusieurs nouvelles fonctionnalités qui améliorent l'interface des utilisateurs. Plusieurs projets de bases de données géo-référencées ont été initiés pour assurer la pérennité des informations et offrir aux différents spécialistes un outil performant d'analyses. Les projets concernant les ouvrages d'art, l'entretien routier, les garde-corps, le mobilier urbain, les passages piétons et les vélos ont été mis en service ou sont en cours de développement. Les bases de données, ainsi que le système d'information géographique utilisés, sont des produits libres (open source) et gratuits.

Ce ne sont pas moins de 478 prestations informatiques qui ont été offertes aux divisions et unités du service durant l'année. Les domaines concernés sont : l'administration des systèmes et des infrastructures métiers dédiées, le développement d'applications et de base de données métiers, le support matériel et applicatif bureautique, ainsi que la gestion du parc de téléphonie mobile du service.

MISSIONS DU SERVICE

Planifier

Le domaine de la planification a été particulièrement marqué par la révision du Plan directeur communal, la mise sur pied de l'Observatoire de la mobilité et le suivi du développement du projet Métamorphose sur le site nord. Le dossier du Plan directeur communal a suscité des réflexions sur toutes les thématiques liées à la mobilité, allant de la hiérarchie du réseau,

à la stratégie de régulation et à la politique du stationnement, définissant la future politique de la mobilité lausannoise pour les 15 prochaines années. La première brochure de l'Observatoire de la mobilité, recueil de données sur la mobilité et son évolution, est parue au mois de mai 2013, répondant ainsi au programme de législation de la Direction des travaux.

Projeter

En ce qui concerne les projets d'aménagement, l'activité 2013 s'est articulée autour de la conception de divers projets de réaménagements en lien avec le PALM ou le Plan des investissements (route de Berne, rue César-Roux, avenue de Rhodanie, avenue du Chablais, voie de mobilité douce le long des voies CFF), mais aussi en lien avec les chantiers coordonnés ou des mesures particulières visant à améliorer la qualité et la sécurité de l'espace public, telles les mesures prises sur l'avenue d'Echallens en lien avec la circulation du LEB. Il peut être également relevé la mise en place de la zone 30 de Malley et un précieux travail de recensement et d'évaluation de l'ensemble des traversées piétonnes qui est sur le point d'aboutir.

En outre, le service a eu une forte implication dans le cadre du suivi des grands projets comme les AFTPU (tramway et BHNS entre Confrérie et Saint-François), pour les procédures de mise à l'enquête des passerelles de mobilité douce du Martinet et de Maillefer, du barreau routier de l'Essert, de la route de Romanel, du PAC Vennes et du passage inférieur de Tivoli-Sévelin, ainsi que pour les études préliminaires de la RC76.

De nombreuses séances publiques ont été organisées afin de partager les projets communaux avec les usagers, à l'exemple de César-Roux, et l'animation du Groupe d'accessibilité piétons (GAP) a permis d'échanger tout au long de l'année sur différents thèmes et projets touchant la problématique des déplacements piétonniers et des personnes à mobilité réduite. C'est dans ce même état d'esprit que la déléguée vélos a animé le Groupe deux roues légers (GDRL) avec les membres des associations représentatives des cyclistes lausannois.

Pour sa part, la section de la Police des constructions a analysé quelque 390 projets de construction ou de transformation sur fonds privés, soumis à l'analyse par le Service d'urbanisme. Des projets importants par leur image ou leur impact ont été analysés, tels que le Musée cantonal des Beaux-Arts à l'ouest de la gare CFF, la 4^e voie CFF entre Lausanne et Renens, l'installation provisoire d'un commerce sur le domaine public de la place de la Sallaz. La section a participé à l'examen de plans d'affectation cantonaux, notamment le PAC DMEX au Solitaire, et de plans de quartier comme celui de la Maison du livre ou du chemin des Falaises.

A titre informatif, durant l'année écoulée, la cellule Coordination a enregistré 680 nouvelles annonces de chantiers sur le domaine public de la part des services communaux, soit une baisse de 11% par rapport à 2012.

Réaliser

Des chantiers importants et particulièrement médiatisés, tels que l'aménagement de la place de la Sallaz et la réalisation du premier tronçon de bus à haut niveau de service (BHNS) sur l'avenue de Chailly ont accompagné l'année passée en revue. Il convient également de relever la fin des chantiers de réaménagement de l'avenue Edouard-Dapples, du chemin de la Prairie, de l'avenue de Montoie et du chemin de la Grangette. Les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements routiers ont permis de traiter plus de 20'000m² dont les principales interventions ont touché : les chemins du Noirmont, de Praz-Berthoud, du Grésy et du Levant, ainsi que la route des Saugealles et celle de Berne (voie montante entre Boissonnet et Fourmi) et l'ouest du carrefour de Chauderon. Les mesures de sécurisation du LEB, le long de l'avenue d'Echallens, ont été réalisées en un temps record, dès les autorisations reçues, par le personnel du bureau technique, celui de l'unité Travaux et les peintres de l'unité Signalisation et marquage.

Parallèlement, le suivi de réalisations telles que le réaménagement des avenues Dapples et de Chailly, de la place de la Sallaz et de la vélo-station de la gare ont été des moments importants.

Dans le cadre de la campagne de renouvellement des structures, il est à relever l'achèvement de la réfection du passage supérieur de l'avenue de Provence. De plus, le renforcement du mur du chemin de Boston, ainsi que la réfection du mur de Saint-Etienne (sous la cathédrale) ont été réalisés. La démolition des estacades en béton armé de l'avenue du Léman lancée en début septembre a laissé place au bétonnage de la nouvelle structure qui s'est achevé juste avant la fin de l'année. La campagne de remise en état des fontaines a suivi son cours avec le traitement de cinq objets supplémentaires. Des travaux liés à des projets d'envergure ou emblématiques ont fait l'objet de cérémonies d'inauguration particulières. Il s'agit notamment de la nouvelle passerelle pour les piétons de la Sallaz, la réfection des Escaliers-du-Marché et de l'horloge Countdown des Jeux Olympiques à Ouchy.

Exploiter

Signalétique urbaine (OSU)

Le 8 mai 2013, la Municipalité a confié au service la mise aux enchères publiques, via internet (www.ricardo.ch), de quelque 585 anciennes plaques de rues. La démarche, entreprise de septembre à mi-octobre, a rencontré un franc succès auprès de la population lausannoise et des internautes qui ont pu ainsi acquérir un petit morceau de patrimoine. A la clôture de l'opération, la recette a atteint un montant approchant CHF 100'000.–.

L'année 2013 a permis de formaliser un nouveau concept pour l'affichage sur le domaine public et privé communal sous la forme d'une directive. Un groupe de travail et de suivi pluridisciplinaire constitué sous l'égide de l'OSU a ainsi créé les bases permettant, après obtention d'un accord municipal, de lancer un appel d'offres qui aboutira dans le courant 2014 à la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec une société d'affichage.

S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 756 autorisations (+38.5% par rapport à 2012) pour la pose de 1'481 procédés de réclame (+17.5% par rapport à 2012).

Régulation du trafic

L'éclairage par LED des feux lumineux est aujourd'hui installé sur 90% des carrefours lausannois et les carrefours des sites de Rhodanie-Bains, de Berne-Fourmi et de Tivoli-Provence ont été renouvelés.

La centrale de trafic, qui héberge également les 13 carrefours de la Commune de Pully, a fait l'objet d'une mise à jour, cinq ans après sa mise en service. Le remplacement des 20 dernières caméras de télé-circulation analogiques par des installations numériques a été mené à terme en 2013, et les caméras sont maintenant hébergées sur le serveur de vidéosurveillance mutualisé du SOI.

Le parc de bornes électriques en service s'élève à 17 installations, notre service ayant repris celles jusqu'ici gérées par le Service des parcs et domaines dans les zones de détente de Vidy. La plus ancienne, celle de l'accès au stade Samaranch, a été remplacée en 2013, et une nouvelle est en cours de montage sur la place de la Sallaz.

Les neuf compteurs de trafic permanents ont été mis en service il y a plus de 22 ans. Cinq d'entre eux ont été remplacés en 2013 et communiquent par le réseau informatique de la Ville. Les quatre derniers seront changés en 2014.

Stationnement

S'agissant du stationnement public, la Ville dispose d'environ 22'000 places voitures sur son territoire urbain, chiffre relativement stable depuis plus de dix ans comme le montre le tableau ci-dessous.

	2000	2005	2010	2013
Payantes sur voirie	4'842	4'892	3'961	3'942
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'189	1'365	2'591	2'489
Payantes en parkings longue durée (PLD)	0	1'079	2'639	2'395
Gratuites limitées (régies par disque)	8'650	11'093	13'317	13'170
Gratuites illimitées	6'904	3'325	3	0
Total arrondi	21'600	21'800	22'500	22'000

Comme chaque année, la section en charge du stationnement a planifié et coordonné le remplacement d'horodateurs (planification sur huit ans). Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 60 machines qui acceptent les cartes de crédit, de débit et de paiement sans contact.

Durant l'année écoulée, le service de piquet est intervenu à 114 reprises sur l'ensemble du parc de machines et d'installations dont il assure l'entretien.

Surveillance du domaine public

Les tâches liées à l'occupation et à la surveillance du domaine public effectuées jusqu'alors par les secteurs de voirie ont été regroupées au sein d'un nouveau groupe appelé Surveillance du domaine public, lequel a également repris la mission de délivrer les autorisations d'occuper provisoirement le domaine public. Cette nouvelle organisation permet une amélioration du traitement des demandes émanant des entreprises et une optimisation des délais de traitement. Restant dans la logique de la surveillance du domaine public, ce groupe est responsable de la gestion des dégâts causés au mobilier urbain et de la remise en état des lieux (dépôts de plaintes et demandes de prestations pour les réfections). Durant l'année 2013, les 1'050 permis d'occupation du domaine public payants délivrés, dont 380 permis pour des places de stationnement, ont permis l'encaissement de quelque CHF 615'000.—.

Ateliers et magasins de la Ville (AMV)

Forts de plus de 100 collaboratrices et collaborateurs, les AMV fonctionnent comme support au sein du service, ainsi que pour d'autres services communaux en termes de logistique et de prestations artisanales, notamment au travers des demandes de prestations dont le détail est énoncé ci-dessous. Ils assurent l'essentiel de leurs prestations sur le domaine public et ses équipements. Ils interviennent également sur des biens communaux à la demande. Les AMV offrent leurs prestations dans les domaines suivants: électricité, appareilleurs, menuiserie, mécanique et carrosserie, signalétique, marquage routier, signalisation verticale, serrurerie, transport, brossage/lavage des routes, déneigement/salage des routes, curage des sacs de routes, fosses, vidange des corbeilles à déchets, mise à disposition de matériels pour les manifestations, y compris les drapeaux, entretien des installations mécaniques se trouvant sur le domaine public, gestion des refuges de Sauvabelin et gestion et distribution des carburants, de matériels et de pièces (magasins).

Unité Services généraux (USG)

L'année écoulée s'est traduite par la poursuite d'une collaboration étroite avec le SALV (Service achat et logistique Ville) pour que le projet de gestion des stocks des AMV et de l'unité Travaux par LausaShop aboutisse au début 2014 (analyse des articles, installation de bornes WIFI aux endroits stratégiques sur les sites concernés). Par ailleurs, un module de réservation a été intégré au portail des prestations du service afin d'améliorer la gestion des panneaux d'information au public utilisés lors de chantiers. Enfin, un système de répondeur téléphonique pour la location des refuges de Sauvabelin a été mis en place pour simplifier les contacts avec les locataires.

Unité Garage (UGa)

Cette unité a poursuivi l'entretien des poids lourds de la Ville, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ 70 véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono-axes, etc.), soit plus de 600 unités. Au total, quelque 2'840 ordres de travail ont été satisfaits en 2013. Un nouveau lift pour poids lourds a été installé dans l'atelier. Il convient de relever ici que les travaux de génie civil ont été entièrement réalisés en interne avec la collaboration du bureau technique pour le dimensionnement et celle du personnel de l'unité Travaux pour la réalisation.

Unité Manifestations (UMa)

Suite au départ à la retraite du chef d'unité, le poste a été supprimé et les missions réorganisées au sein des AMV. Le support logistique aux manifestations et le pavoiement communal sont désormais gérés directement par une secrétaire administrative et le chef des AMV. Les activités de menuiserie, d'électricité et d'appareillage ont été rattachées à l'unité Signalisation et marquages. Durant l'année écoulée, la menuiserie a notamment poursuivi et terminé la rénovation des marches en chêne des Escaliers-du-Marché.

Unité Signalisation et marquages (USM)

Outre les travaux de rafraîchissement du marquage ou de modifications liées à la mise en place de projets d'aménagement, cette unité a été particulièrement sollicitée pour le balisage provisoire des grands chantiers lausannois tels que Chailly, Sallaz et Dapples. Dans le cadre du renouvellement de l'installation de signalisation lumineuse du carrefour Tivoli-Provence, elle a également été en charge de la mise en place d'un giratoire provisoire. L'atelier de signalétique a instauré une nouvelle collaboration avec le Service de secours et d'incendie en réalisant la décoration de trois de leurs véhicules. La décoration du nouveau poste mobile de la Police municipale a également été confiée à cet atelier.

Unité Transport (UTp)

En matière de véhicules, un nouveau camion trois essieux avec pont basculant, ainsi qu'un véhicule léger de type pick-up sont venus compléter le parc existant. Cette unité a par ailleurs vu ses prestations augmenter fortement en assurant notamment près de 1'500 transports pour SPADOM pour le transport de bois à la Compostière de la Tuilière, l'évacuation des tailles d'arbres, le ramassage des feuilles, le ravitaillement de leur dépôt en matériaux divers (limanat, sable, copeaux). Enfin, l'introduction de la taxe au sac a eu pour conséquence une demande accrue en matière de prestations liées à la vidange des corbeilles.

Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Delta 2012-2013
Appareilleur	12	38	122	152	142	133	-9
Carrosserie	3	3	8	4	11	16	5
Décoration	10	16	8	13	8	34	26
Electricité	31	26	57	81	62	109	47
Magasins	15	11	44	70	46	17	-29
Mécanique	6	14	17	15	43	36	-7
Menuiserie	95	80	109	131	192	162	-30
Nettoyage tags	65	62	105	55	265	348	28
Serrurerie	1	6	25	36	61	249	188
Signalisation	271	300	334	390	308	250	-58
Transports	1'536	1'945	2'151	2'469	3'212	4'682	1'470
Travaux	190	271	282	398	398	780	382
Support informatique	0	0	0	0	0	479	319
Propreté et qualité	0	0	0	0	0	41	39
Exploitation	0	0	0	0	0	16	16
Total	2'232	2'815	3'212	4'024	4'965	7'352	2'387

Entretien

Nettoyage, lavage, balayage

Une dégradation importante du niveau de la propreté du domaine public a été constatée ces dernières années, en particulier en ce qui concerne le littering, l'affichage sauvage, les tags et graffitis, ainsi que les déjections canines. Afin de combattre efficacement ce phénomène, la Municipalité a approuvé la création d'un Observatoire de la propreté pour coordonner les actions et dégager les synergies entre les différents services de la Ville confrontés à la problématique de

la propreté (routes et mobilité, assainissement, parcs et domaines, logement et gérances, sports). Cet organe, présidé par le directeur des Travaux, a pour but de réunir autour d'une table les principaux acteurs communaux pour définir les actions prioritaires à entreprendre. La première séance a eu lieu en mai 2013. Durant l'année écoulée, trois actions ont été entreprises : assermentation et formation du personnel, règlement et signalétique pour les parcs publics et sensibilisation dans les écoles.

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet «Entretien 2011» a permis d'optimiser les tournées de balayage. En effet, l'évolution du domaine public, les comportements des usagers (littering, incivilités), les nouvelles technologies disponibles et les méthodes de travail ont rendu nécessaire une adaptation des ressources. Les mesures validées par la Municipalité en août 2012 permettront une économie pérenne d'environ CHF 600'000.– par année. Le dimensionnement des tournées de balayage et le choix des équipements et des machines (deux balayeuses de trottoirs et 14 aspirateurs de rues supplémentaires) ont occasionné un investissement important en temps pour l'encadrement de la division Entretien et travaux. La mise en place des mesures retenues prendra effet dès janvier 2014. Jusqu'ici les tâches d'entretien du domaine public étaient réparties dans six secteurs (cinq urbains et un forain) qui présentaient de grandes différences en quantité d'employés et en superficie, provoquant de fortes disparités dans les charges de travail, notamment pour le personnel chargé du nettoyage mécanisé. Dans le contexte du projet «Entretien 2011», et afin de remédier à cette problématique, un redimensionnement des secteurs a été entrepris, notamment en prenant en considération les aspects topographiques (paliers d'altitudes) et démographiques (densité des zones) de la Ville. Le nombre des secteurs a été réduit à cinq au lieu de six dès octobre 2013.

Les tournées de vidange des corbeilles à déchets ne sont pas dimensionnées de façon optimale. Certaines corbeilles sont vidées alors qu'elles ne sont pas entièrement pleines et d'autres le sont tardivement et débordent. Ceci est d'autant plus problématique qu'avec l'entrée en vigueur de la taxe au sac, les déchets récoltés dans les corbeilles ont augmenté d'environ 40%. Afin de remédier à cette dérive, une analyse a été entreprise dans le but de définir les points critiques et d'activer les mesures correctives nécessaires (adaptation du nombre de corbeilles, modification des tournées). Ces mesures prendront effet au début de l'année 2014.

WC publics

Une vingtaine de WC, qui selon des critères d'insalubrité, d'accessibilité, d'emplacement et de fréquentation, ne correspondaient plus aux exigences actuelles, ont été fermés durant le premier trimestre 2013, permettant une diminution des frais d'exploitation des édifices publics de l'ordre de CHF 200'000.– par année. Liée à cette action, une réaffectation des locaux ainsi libérés est en cours d'étude avec le Service du logement et des gérances. Outre ces fermetures, une campagne de mise à sec d'urinoirs (28 unités) a été initiée en 2013 et se poursuivra en 2014, permettant une forte diminution des consommations d'eau et, par la même, une économie notable de quelque CHF 240'000.– par année.

Déneigement

L'informatisation, en 2013, des tournées du service hivernal grâce au système de navigation embarquée V-Pad constituera un outil de gestion efficace permettant une localisation de chaque véhicule en temps réel et l'optimisation de la gestion des imprévus en facilitant, si besoin, l'interchangeabilité des ressources en fonction de leur position sur le territoire communal. Les responsables en charge du service hivernal aux AMV possèdent maintenant un outil offrant la possibilité de visualiser les images de télé-circulation, leur offrant ainsi une aide précieuse pour déterminer les ressources à mobiliser et prioriser les interventions sur la voirie publique.

En outre, pour être plus réactif durant la période hivernale, le site des AMV a été équipé de deux silos à sel d'une capacité de 50 tonnes chacun, dont une grande partie de la réalisation a été entreprise à l'interne avec la collaboration du bureau technique pour le dimensionnement et le suivi des travaux, ainsi que du personnel de l'unité Travaux pour le génie civil. Ces équipements permettront de réduire notablement le temps de chargement des véhicules et d'optimiser les interventions mécanisées du déneigement.

SERVICE D'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation) ;
- ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	5.50	5.50	5.50	5.50
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	4.00
Autorisation (PC)	14.20	13.20	15.20	14.20
Environnement (Urbanisme)	2.00	2.00	2.00	2.00
Patrimoine (Urbanisme)	1.00	1.00	1.70	1.50
Planification (Urbanisme)	10.70	10.60	10.00	9.00
Total service	37.40	36.30	38.40	36.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	6	5.50	6	5.50
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	4	4.00
Autorisation (PC)	14	13.20	15	14.20
Environnement (Urbanisme)	2	2.00	2	2.00
Patrimoine (Urbanisme)	1	1.00	2	1.50
Planification (Urbanisme)	12	10.60	10	9.00
Total service	39	36.30	39	36.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	1
Total service	0	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH du service a contribué à :

- la réorganisation de l'unité administrative de l'office de la Police des constructions. Le but de cette réorganisation est d'optimiser l'organisation du travail à moyen-long terme avec les effectifs disponibles, dans la mesure où ceux-ci sont limités et ne permettent actuellement pas de réaliser la mission de l'office dans de bonnes conditions (surcharge de travail permanente, délais longs pour les demandes de permis). Le déploiement de cette réorganisation débuté en 2013 devrait se poursuivre jusqu'en 2015. Toutefois, cela ne règlera pas les difficultés liées au manque de personnel et à la complexification des procédures ;

- la création d'une nouvelle place d'apprentissage au sein du service par l'engagement d'une apprentie employée de commerce. La stabilisation de l'équipe administrative suite aux nombreux mouvements de personnel en 2012 permet aujourd'hui au service de contribuer à nouveau à la formation d'apprenti-e-s;
- la poursuite de la mise à jour de toutes les descriptions de postes du service. Fin 2013, 60% des descriptions de postes ont été actualisées et signées, les 40% restants devraient l'être dans le courant du premier semestre 2014.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre de procédures de plan d'affectation en cours est toujours important. Fin décembre 2013, il était de 46. La Municipalité a ouvert 8 nouvelles procédures de plan en 2013.

Sept plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA concernant l'IMD à l'avenue de Rhodanie
- PPA Vernand Cour-Camarès et barreau de l'Essert
- MPGA Tuilière Blécherette et route de Romanel-sur-Lausanne
- PAC Biopôle de Vennes
- PPA EolJorat, Pré-de-la-Bressonne et Sainte-Catherine
- PPA concernant l'hôtel Royal-Savoy – avenue de Cour et Ouchy
- PQ concernant la Maison du livre et du patrimoine – route des Côtes-de-Montbenon

Huit plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- MPGA concernant l'Esplanade de Bellerive
- PPA concernant l'Ecole hôtelière – Chalet-à-Gobet
- PPA Petit-Rocher – avenue de Beaulieu et rue du Maupas
- PPA avenue de Rhodanie et chemin du Muguet
- PPA concernant les parcelles comprises entre l'avenue des Bergières, l'avenue Jomini, l'avenue du Mont-Blanc, la promenade du Bois de Beaulieu et le chemin du Presbytère
- PPA concernant les Fiches – chemin de Bérée
- PPA concernant la FITA – chemin de Praroman
- PPA chemin de Praz-Gilliard

Sept plans ont été mis en vigueur par le Département de l'intérieur (DINT):

- PPA quartier de Bellevue
- MPGA concernant l'Esplanade de Bellerive
- PPA concernant l'Ecole hôtelière – Chalet-à-Gobet
- PPA Petit-Rocher – avenue de Beaulieu et rue du Maupas
- PPA avenue de Rhodanie et chemin du Muguet
- PAC 317 La Lovaire au lieu-dit Bois-Genoud (DCMI)
- PAC 319 du Bois d'En-Bas (DCMI)

Un plan fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public :

- PPA Beaulieu concernant les parcelles comprises entre les avenues des Bergières, Jomini, Mont-Blanc, la promenade du Bois de Beaulieu et le chemin du Presbytère

Un plan fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral :

- PAC MCBA

L'année 2013 est de nouveau une année record en matière de planification (voir tableau). Le Conseil communal a été sollicité en urgence à de multiples reprises et a répondu favorablement à ces nombreuses sollicitations.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Procédure en cours	19	20	42	41	47	47
dont MPGA, PPA ou PQ	17	17	34	34	38	41
dont PAC	2	3	5	5	7	5
dont PDL	0	0	3	2	2	1
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8	7
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7

Les sept plans d'affectation approuvés par le Canton ont les caractéristiques suivantes :

- PPA quartier de Bellevue : protège les qualités environnementales et patrimoniales du quartier tout en permettant quelques constructions nouvelles et des agrandissements de faible ampleur ;
- MPGA concernant l'Esplanade de Bellerive : restitue la zone des rives du lac au secteur qui avait été réaffecté par le plan d'affectation cantonal du MCBA. Le projet de musée se développera finalement à proximité de la gare de Lausanne ;
- PPA concernant l'École hôtelière – Chalet-à-Gobet : permet l'agrandissement de l'école et la construction de nouveaux logements dont une partie sera réservée aux étudiants ;
- PPA Petit-Rocher – avenue de Beaulieu et rue du Maupas : permet l'agrandissement des bâtiments dont l'affectation est mixte (environ 17'000 m² de surface plancher nouvelle) ;
- PPA avenue de Rhodanie et chemin du Muguet : permet la construction d'un nouveau bâtiment de bureau d'une surface d'environ 3'000 m² de surface brute de plancher ;
- PAC 317 La Lovaire au lieu-dit Bois-Genoud : réservé à une décharge contrôlée de matériaux inertes ;
- PAC 319 du Bois d'En-Bas : réservé à une décharge contrôlée de matériaux inertes.

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE

En tant que service métier, le Service d'urbanisme a œuvré sur les planifications des trois sites majeurs du projet. Ses différents collaborateurs travaillent régulièrement en collaboration avec la cellule Métamorphose et les autres services impliqués pour suivre l'avancement, débattre des options et coordonner leurs actions.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Les divers mandats attribués en 2012 ont permis l'avancement des études, la mise en relation et la coordination des divers thèmes : urbanisme, paysagisme, mobilité et écologie, d'une part, évaluation environnementale stratégique, EES d'autre part. L'étude économique réalisée par DevCom a permis de saisir la marge de manœuvre qu'a l'Autorité municipale dans le présent domaine. Le mandat pour les études liées au patrimoine urbain, bâti et végétal a nécessité plus de séances de coordination que prévu. Il est aujourd'hui terminé mais nécessite de développer encore certains aspects. Avec un cofinancement du canton de Vaud, un mandat pour la prise en compte des ressources du sous-sol, Deep-City a été attribué à l'été 2013. Les résultats sont attendus au premier trimestre 2014.

Le diagnostic terminé, considérant notamment les périmètres faisant l'objet de planification en cours, a permis de définir une approche différenciée du territoire, accompagnant sa mutation, au centre-ville, dans les quartiers, dans les zones foraines, et de définir un nombre restreint de sites majeurs d'intervention. Le processus annoncé dans le rapport-préavis N° 2010/64, a été poursuivi. Six séances du COPIL ont eu lieu. Des échanges avec la CCUT ont eu lieu au cours de quatre séances fructueuses. Parallèlement, cinq séances du groupe technique, regroupant des représentants de divers services ont permis d'enrichir l'approche et les stratégies. Des réunions de coordination entre services et/ou avec les mandataires se tiennent hebdomadairement.

Le calendrier prévoyant une approbation du PDCOM par le Conseil d'Etat fin 2015 demeure la cible.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

Le Service d'urbanisme assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Il assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007. La réalisation des mesures du PALM 2007 se poursuit. Pour faciliter la gestion financière des mesures issues du PALM 2007 et des mesures des projets de génération suivante, le PALM a mis en place un outil informatique de planification financière, utilisé par tous les partenaires du projet d'agglomération.
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération révisé). Le projet d'agglomération déposé en juin 2012 à la Confédération a fait l'objet d'un rapport technique provisoire en mai 2013. Reconnaisant l'efficacité des mesures prévues dans le projet, la Confédération attribue au PALM un taux de contribution de 35% pour les mesures en liste A du PALM 2012, pour un total de CHF 135.19 millions. Certaines des mesures déposées ont toutefois été repriorisées. Pour Lausanne, c'est le cas notamment du métro m3, dont la priorité est reportée de la liste A (2015-18) à la liste B (2019-2022). Les décisions techniques de mai 2013 ont été confirmées dans le projet d'«Arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015», déposé en consultation de juin à octobre 2013.

Les arguments en vue d'une repriorisation du métro m3 ont été développés à plusieurs reprises auprès des partenaires de l'agglomération et auprès des offices fédéraux. Ils ont été rappelés dans une prise de position du SDCL au terme de la consultation fédérale. De concert avec le Canton, une solution alternative, visant à réaliser au moins la portion gare-Flon du m3, a été proposée en raison des besoins urgents à satisfaire.

- Guide environnemental du PALM. Dans la continuité de l'étude "Parc, nature et paysage" (PNP), de l'"Etude environnementale stratégique" (EES) et du PALM 2012, le PALM a élaboré un guide environnemental à l'échelle de l'agglomération, comprenant des fiches de mesures stratégiques et un outil d'aide à la prise en compte de la nature et de l'environnement dans les projets d'urbanisation et d'infrastructures. Il sera adopté et publié en 2014.

- Stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération. Conçue comme une boîte à outils, cette stratégie servira d'aide à la planification et à l'évaluation des futurs projets de tours dans l'agglomération. La validation de l'étude a été repoussée à plusieurs reprises pour préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

- Chantier 2: Secteur Malley. Suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics réalisé dans le secteur de Malley-Centre, deux PPA ont été élaborés. Le premier PPA, concernant des terrains se trouvant sur les communes de Prilly et de Renens et propriétés de Lausanne et des CFF, a été déposé à l'examen préalable en 2013.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

- Chantier 1: Axe Lussex – Bel-Air, Plan directeur localisé intercommunal. Le mandat d'étude pour l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal sur les territoires de Lausanne-Vernand et Romanel, a été attribué en 2013, suite à un appel d'offres. Le projet final devrait être adopté début 2016.
- Chantier 4a – Volet C: Planification agricole. Cette étude innovante, démarrée en 2011, constitue le troisième volet du chantier 4a. Elle vise à étudier et comprendre la place de l'agriculture périurbaine dans le nord lausannois, intégrant pour ce faire les agriculteurs du nord lausannois, regroupés en association. Le rapport final devrait être présenté en 2014.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

La collaboration avec le SDEL concerne essentiellement des questions de mobilité. Elles sont menées au besoin en fonction des études.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

La Commune de Lausanne partage avec sa voisine Epalinges plusieurs projets communs, tels que le développement du Biopôle de Vennes et le réaménagement de la route de Berne en particulier. Longtemps ponctuelles, les relations entre les deux communes se sont intensifiées depuis l'élaboration du PALM 2012.

La constitution du SDCL à fin 2012 a formalisé ces relations et permis d'intégrer la Commune d'Epalinges à un schéma directeur. Comprise dans le périmètre compact du PALM, Epalinges ne faisait jusqu'alors partie d'aucun schéma.

Plusieurs prises de positions conjointes, sous l'égide du SDCL, ont été élaborées en 2013, notamment sur des études du PALM. Relevons également plusieurs actions de communication conjointes, comme la publication d'une plaquette explicative et l'organisation avec le SDNL, d'une manifestation grand public à la Blécherette, en présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard (25 mai 2013).

ESPACE PUBLIC

Membre permanent de la structure espace public, l'architecte-urbaniste a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement des projets est confié aux différents Groupes des espaces publics (GEP) formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. Ceux-ci sont présentés mensuellement à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, l'architecte-urbaniste a pris part à la COPROJ, séance mensuelle destinée au débat autour des projets des Axes forts.

Il a également participé à différents groupes de travail dont les principaux sont :

- la réalisation de l'espace public du quartier du Rôtillon. Au courant de l'année 2014, les Lausannois pourront profiter de plus de 1'500 m² de nouveaux espaces publics en plein centre-ville, au quartier du Rôtillon ;
- le traitement des espaces publics majeurs liés au tram ont nécessité des études plus précises autour des stations suivantes : Galicien, Prélaz-les-Roses, ETML, EPSIC, place de l'Europe ;
- l'étude de requalification de l'avenue César-Roux ;
- l'élaboration du master-plan des espaces publics du quartier de Sévelin ;
- les préconisations concernant les espaces publics dans le cadre du PDCom ;
- la conception de la rampe PMR proche de la station du métro m2 à Vennes ;
- les expériences concernant l'aménagement *Scuba Sallaz-Plage* ont été capitalisées sous forme d'un livre publié fin 2013. L'ouvrage pose un regard sur les aménagements temporaires comme une solution positive, souple et économe pour faire vivre des espaces publics en attente d'un aménagement définitif à long terme. La possibilité de transposer l'expérience à d'autres lieux de la ville, comme la place du Tunnel, la place de la Riponne ou encore le quartier de Sévelin est en cours d'étude.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de protection de l'environnement, l'OCRE a répondu aux sollicitations des usagers et des partenaires de l'administration.

La Délégation aux risques environnementaux (DRE) s'est réunie le 3 avril 2013 pour aborder les thèmes liés au suivi de la qualité de l'air, à l'assainissement du bruit routier et à la révision du PDCom.

L'OCRE est partie prenante pour le nouveau PDCom en assurant notamment le suivi et la bonne intégration de l'Evaluation environnementale stratégique (EES) et du mandat Deep City.

A l'échelle plus locale, il a assuré le suivi de plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec le développement des plans de quartier (Sévelin, Falaises, Vallon, Tuilière, Plaines-du-Loup, Bérée).

Dans le domaine de la protection contre le bruit, il a poursuivi le développement des études d'assainissement du bruit routier pour la zone urbaine ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz.

Dans le domaine de la protection de l'air, l'OCRE a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal et a participé au suivi des études relatives à la présence de poussières fines dans le secteur nord-est. En outre, il participe à la révision du plan des mesures OPair sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement.

Pour le surplus, il a assuré, d'une part, la coordination dans le développement du projet relatif à la plate-forme du Pôle muséal (PAC n° 332) et, d'autre part, la conduite des études d'avant-projet pour le secteur Pôle Gare dont le suivi du plan de quartier des Epinettes. En complément, il participe à l'instruction des procédures d'enquêtes publiques en regard de la loi sur les routes (LR) et de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdf) ainsi qu'au suivi des exigences environnementales des services cantonaux.

Dans le domaine des déplacements et de l'aménagement de l'espace public, l'OCRE a participé aux séances du Comité (CEP) respectivement du Bureau des espaces publics (BEP). Ce dernier a consacré l'essentiel de ses réunions à l'examen de projets de réaménagement de la voirie. En ce qui concerne le projet des AFTPU, outre le suivi des contraintes de l'étude d'impacts sur l'environnement, le chef de l'office a participé aux séances de COPROJ.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre de la convention signée en 2010 entre le canton de Vaud et la Ville de Lausanne, les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments se poursuivent et permettent de traiter les dossiers communs et de maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud sont maintenant bien établies.

L'année 2013 a été marquée par la création d'un poste d'adjointe à 50% permettant de décharger la déléguée de certains dossiers. La cellule Patrimoine a ainsi traité plus de 370 affaires concernant des objets recensés, en application de la LATC et de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La déléguée a participé à 469 réunions, internes ou externes; 132 déplacements sur le terrain lui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes ou propriétaires.

Les échanges précédant le dépôt de la demande d'autorisation permettent une meilleure prise en compte de la substance historique dans le projet d'architecture et facilitent ensuite le traitement des dossiers. La déléguée a été confrontée à plusieurs reprises à des travaux de démolition réalisés avant que le projet soit mis au point et l'autorisation délivrée, impliquant des dénonciations à la préfecture. Cet état de fait est regrettable et ne contribue pas à développer des relations de confiance entre les milieux de la construction et ceux de la conservation du patrimoine.

Plusieurs cas mettent en évidence la difficulté de protéger le patrimoine dans un contexte de densification urbaine et d'économies d'énergie. La question de la surélévation d'immeubles protégés suivant les gabarits réglementaires du PGA de 2006 est souvent en conflit avec des objectifs de conservation de leur valeur patrimoniale. La mise aux normes énergétiques, lorsqu'elle s'applique sans nuance à des bâtiments du 19^e ou du début du 20^e siècle ne permet pas de préserver l'identité architecturale de notre Ville. La conservation du bâti de qualité est elle-même une démarche relevant du développement durable.

Deux monuments en mauvais état de conservation, celui du lieutenant Astouin sur le site de la Tuilière et celui érigé à la mémoire de César-Roux à l'ancien Hôpital cantonal ont nécessité des mesures de sauvetage d'urgence avant leur déplacement dans le cadre de Métamorphose et du PAC CHUV.

Plusieurs dossiers de documentation photographique de qualité professionnelle et/ou d'études historiques ont été réalisés en amont des démolitions prévues, notamment concernant l'ancien motel de Vert-Bois au Chalet-à-Gobet, propriété de l'Ecole hôtelière, un immeuble à la rue de l'Ale, le hangar de l'aviation militaire à la Blécherette, concerné par Métamorphose, et des bâtiments artisanaux et de logements à la rue du Maupas, qui disparaîtront pour construire un important immeuble de logements. Ces documents sont déposés respectivement au Musée historique et aux Archives de la Ville. L'adjointe à la déléguée a réalisé une étude historique à propos du parapet du quai d'Ouchy qui permet d'orienter les décisions relatives à sa réfection, au vu de son mauvais état.

La déléguée a participé à des nombreuses réunions de travail concernant divers aménagements urbains, l'impact de Lausanne Jardins 2014, ou encore les Axes forts de transports publics. Les réflexions autour du Pôle Gare ont impliqué un engagement tant en ce qui concerne le volet urbanistique que celui des interventions sur le patrimoine propriété des CFF. Le travail du Groupe d'accompagnement patrimoine (GAMS) constitué à l'initiative des CFF et réunissant des représentants de la Confédération, du Canton et de la Ville, a permis de trouver des solutions pour le développement nécessaire des infrastructures de la gare dans le respect de sa valeur patrimoniale.

Plusieurs plans partiels d'affectation ont requis une approche historique afin de préserver les qualités patrimoniales de leur périmètre, en particulier celui du Beau-Rivage et celui de Saint-Laurent.

La révision du PDCom a nécessité un investissement important de la part de la déléguée pour suivre, en collaboration avec SPADOM, le mandat d'études «Patrimoine urbain, bâti et végétal» mais aussi pour porter la dimension patrimoine dans la réflexion en cours sur l'évolution de notre cité.

Alors que Lausanne est répertorié comme un site d'importance nationale au sens de l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger (ISOS), le travail fin de terrain a débuté à l'automne sous la responsabilité de l'Office fédéral de la culture (OFC). L'ouvrage consacré à Lausanne devrait être publié en 2015.

Ouverte au public dans les locaux de Flon-Ville, l'exposition ...*Question de temps, question de point de vue...* a suscité le vif intérêt d'un public varié, notamment par le biais du site internet du journal 24Heures. Elle confrontait des images anciennes du fonds photographique du service d'urbanisme à des vues contemporaines prises selon le même point de vue, témoignant ainsi d'une ville en mutation.

Les Journées européennes du patrimoine étaient organisées cette année sur le thème *Feu et lumière*. L'ouverture du cinéma Capitole en collaboration avec la Cinémathèque suisse a permis de faire découvrir les coulisses du bâtiment ainsi que la cabine de projection à un public familial et très intéressé, qui a pu assister également à des projections de films anciens à propos de Lausanne. Une promenade nocturne sous la conduite de la mandataire du Plan Lumière a permis de découvrir l'importance de la lumière dans la perception de la ville de nuit.

La déléguée a poursuivi sa collaboration avec l'EPFL dans le cadre de l'Unité d'enseignement architecture et réhabilitation consacré cette année encore à des immeubles propriétés de la Commune. Elle a participé à une visite-découverte publique de la propriété du Désert organisée par SPADOM et a fait découvrir aux membres de la SIA Vaud le remarquable ensemble du Belvédère, où cette association professionnelle tenait son assemblée annuelle.

Elle participe au groupe de travail «formation continue» créé en partenariat entre NIKE (Centre national d'information pour la conservation des biens culturels), l'Office fédéral de la culture et ICOMOS-Suisse (International Council on Monuments and Sites). La déléguée a publié sous le titre «En haut ou en bas : stades lausannois et ambitions olympiques» une contribution à la revue «Patrimoine vaudois».

La déléguée et son adjointe ont participé à la réunion des services romands de conservation du patrimoine qui s'est tenue à Genève. Ces rencontres et visites de chantier sont des lieux d'échanges et de réflexion sur la pratique de la conservation et la déontologie de la restauration.

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

En 2013, le service a poursuivi, développé et initié plusieurs démarches participatives.

Pour le secteur du Vallon, la première étape de la démarche participative avait abouti en 2011 à la définition par consensus de 45 objectifs pour le développement du quartier (regroupés autour de trois axes majeurs : conservation et développement du quartier, vie de quartier, et mobilité). En 2012, la démarche participative est entrée dans une deuxième étape, plus opérationnelle. Celle-ci a consisté en la réalisation de mandats d'étude parallèles (MEP) portant sur l'ensemble du quartier et répondant aux objectifs précités. Cette dynamique participative de réflexion et d'échanges, enclenchée en 2010, et poursuivie en 2011 et 2012, s'est prolongée en 2013. Le groupe de suivi habitant s'est en effet réuni à deux reprises à partir de l'été, un rythme de rencontre qui sera prolongé en 2014.

Des processus participatifs ont accompagné d'autres secteurs faisant l'objet de planifications. C'est le cas notamment du secteur de Sévelin, pour lequel une démarche de concertation est en cours de mise en œuvre. Outre les propriétaires, les principaux acteurs moteurs du quartier – acteurs culturels, acteurs de la formation notamment – ont été rencontrés. En 2014, le processus de concertation se renforcera avec une ouverture vers d'autres acteurs du quartier (habitants, usagers).

D'autres planifications en cours – comme le secteur Petit-Château, En Contigny, l'Ecole hôtelière, l'IMD, les Bergières – ont fait l'objet de démarches de concertation, destinées aux propriétaires, parfois également aux riverains voire à d'autres acteurs concernés, afin de discuter du contenu des futurs plans d'affectation.

Le Plan directeur communal enfin, entré dans un processus de révision depuis 2012, repose sur une volonté d'impliquer tous les acteurs de la société civile. L'année 2013 a ainsi été rythmée par un nombre important de séances de travail avec les associations, partis politiques, experts, services communaux et services de l'Etat. L'implication de ces acteurs dans la démarche est différenciée : de l'information à la co-construction (ateliers de travail «world café», interviews, tables-rondes), toutes les échelles de la participation sont déployées dans le processus d'élaboration de ce document d'orientation.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS (OPC)

La tâche de l'Office de la police des constructions (OPC) découle principalement des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Son premier rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'Office assure la gestion des dossiers de constructions et les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, des séances préalables ont lieu dans les locaux de l'administration réunissant les architectes, maîtres de l'ouvrage et techniciens de l'OPC. Tous les projets présentés sont pris en charge et l'OPC soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir demandé l'avis d'autres services concernés de l'administration communale et cantonale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

Trois collaborateurs de l'office ont quitté leur poste durant l'exercice 2013, et les démarches de recrutement de remplaçants ainsi que leur formation ont compliqué la tâche de l'OPC.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les 436 oppositions/interventions ont nécessité 2'421 rapports/analyses (2'330 en 2012, 2'048 en 2011), de même que la participation à 689 séances de travail (791 en 2012, 671 en 2011) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. Il est à relever que le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs. L'Office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'Office. Il est dû entre autres aux facteurs suivants: le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours conséquent (489 en 2013, 423 en 2012, 494 en 2011, 472 en 2010, 535 en 2009, 538 en 2008, 506 en 2007). Au surplus, les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales, doivent tenir compte dans l'application de la loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Le nombre croissant d'oppositions et de recours déposés (voir tableau ci-après) marque surtout la plus grande complexité de nombreux dossiers.

Parmi les projets autorisés en 2013, on peut relever la construction, après démolition, d'un centre d'hébergement pour personnes âgées au chemin de Praz-Lau 5 futur; la construction, après démolition, d'un nouvel immeuble de logements et de commerces (Coop, UBS, Migros) à l'avenue de la Sallaz 47-51 et à la route de Berne 1; la construction de deux immeubles mixtes administratifs et logements au chemin de Bérée 4 A à D futur et de quatre immeubles d'habitation au chemin de Bérée 8 A à 12 C futur; la construction après démolition de cinq immeubles d'habitation et d'activité à l'avenue de Sévelin 15; la construction, après démolition, de deux bâtiments d'habitation au chemin de la Grangette; la construction de cinq groupes de quatre villas au chemin du Chalet-de-Praroman 4 à 4 E futur; la construction de deux bâtiments de trois villas au chemin de Craivavers 28 et 30 A à C futur; la construction, après démolition, de deux immeubles type Minergie en PPE au chemin des Sauges.

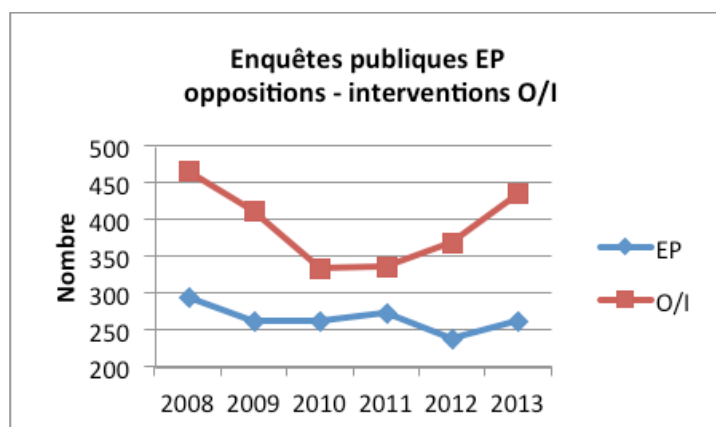
En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'OPC et du Service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

En application de l'article 68a du RLATC, entré en vigueur le 1^{er} mars 2008 et qui prévoit les objets non soumis à autorisation sous certaines conditions, 45 décisions ont été prises en 2013 (47 en 2012, 35 en 2011, 10 en 2010) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

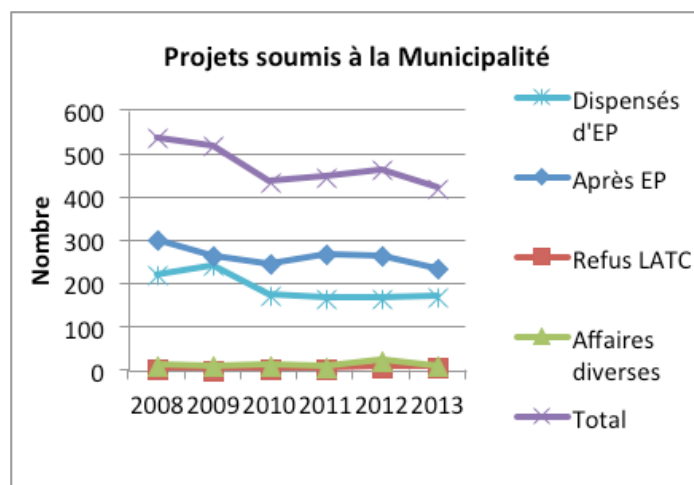
Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Enquêtes publiques	295	262	262	273	239	263
Oppositions/Interventions	468	413	334	327	369	436



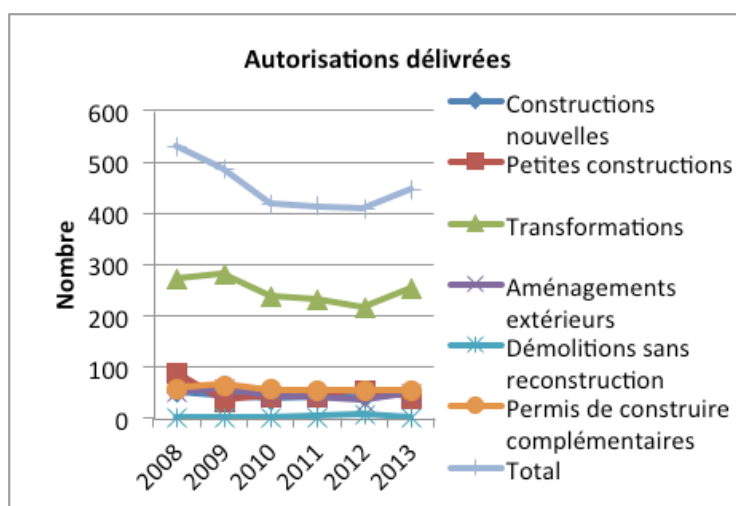
Propositions soumises à la Municipalité

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Projets dispensés d'enquête publique	221	243	173	167	167	168
Projets après enquête publique	302	265	248	269	266	234
Refus LATC	2	1	3	3	8	8
Affaires diverses	11	10	12	8	23	10
Total	536	519	436	447	464	420



Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	53	43	38	40	42	49
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	90	35	42	44	56	40
Transformations	274	282	238	232	217	254
Aménagements extérieurs	52	58	42	40	32	48
Démolitions sans reconstruction	3	3	2	4	8	2
Permis de construire complémentaires	60	66	57	55	54	56
Total	532	487	419	415	409	449



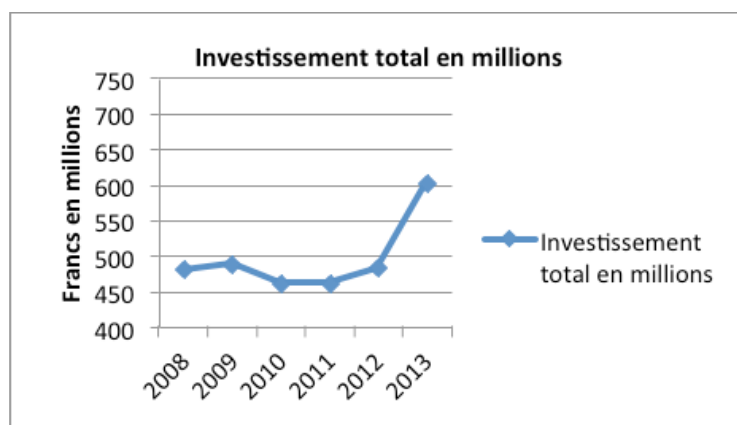
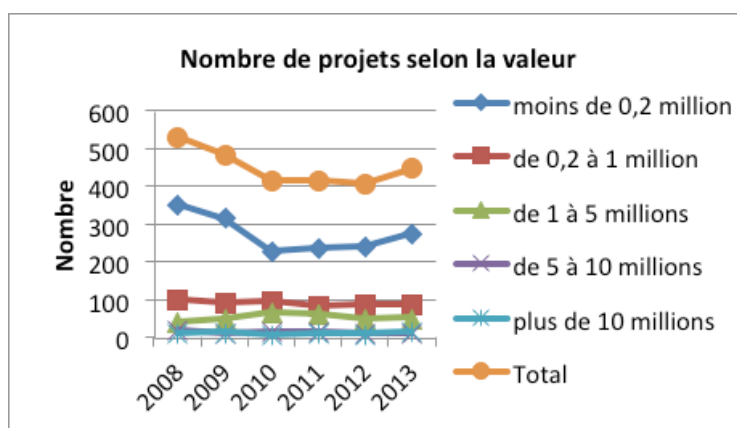
Durée

La durée moyenne de traitement des dossiers, avec ou sans enquête publique, est la suivante :

Détail du traitement – nombre de jours	2012	2013
Dossiers soumis à autorisation avec enquête publique, de l'ouverture de l'enquête à la délivrance du permis	143	171
Dossiers soumis à autorisation sans enquête publique, de la réception du projet à la délivrance du permis	61	131

Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Projets de (en CHF) :						
moins de 0.2 million	354	317	229	237	243	277
de 0.2 à 1 million	103	94	98	87	90	90
de 1 à 5 millions	42	49	67	64	52	53
de 5 à 10 millions	21	13	16	15	14	13
plus de 10 millions	12	14	9	12	10	16
Total des projets	532	487	419	415	409	449
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	482	490	463	463	484	604



Parcage : nombre de places autorisées

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Parkings souterrains	710	418	331	517	402	825
Garages-boxes et couverts extérieurs						
Places de parc extérieures	98	15	23	44	34	26
	320	137	436	144	183	98
A supprimer	310	257	303	111	210	367
Total	818	313	487	594	409	582

Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	119	103	84	102	95	124

Recours déposés

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	15	26	12	17	21	20

Courrier sortant (lettres)

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	2906	3117	2930	3012	2833	3083

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

En 2013, le Service d'urbanisme a assuré l'affichage et le suivi de 13 enquêtes publiques pour des projets qui ne relèvent pas de la police des constructions au sens de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que l'Office fédéral des transports (OFT), l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI (IFICF).

Ces enquêtes ou consultation ont été coordonnées par l'OCRE, qui a assuré le suivi des procédures en faveur de services tiers de la Commune, du Canton ou de la Confédération. Elles ont porté sur les objets suivants :

- projet ATR automatisation et modernisation du tronçon de ligne – loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF);
- nouvelles stations transformatrices Fiches Nord et Fiches Sud – loi sur les installations électriques (LIE);

- route cantonale 559-B-P hors traversée de la localité – projet de réaménagement de la RC 559-B-P – loi sur les routes (LRou);
- projet de radio ferroviaire sur le tronçon Lausanne-Fribourg – LCdF;
- projet de radio ferroviaire GSM-R ETCS niveau 2 – tronçon Lausanne-Bex – LCdF;
- gare de Renens et 4^e voie Lausanne-Renens – LCdF;
- élargissement de la chaussée de l'avenue de Valmont et construction d'un mur de soutènement – LRou;
- route cantonale 601-B-P hors traversée de la localité – projet de requalification du tronçon Vennes-Croisettes – publication des décisions d'allègement – LRou;
- projet de radio ferroviaire GSM-R ETCS niveau 2 des CFF sur le tronçon Lausanne-Genève – LCdF;
- adaptation de la zone de défrichement et retrait du bâtiment projeté sous la rampe Vigie-Gonin – LCdF;
- adaptation du faisceau des Paleyres- CFF – LCdF;
- ligne souterraine 50kV entre Pierre-de-Plan et Expo – LIE;
- route cantonale 453-B-P – projet du Barreau nord de l'Essert-Vernand-Dessous – LRou.

Le Service d'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (une enquête en 2013, quatre enquêtes en 2012, trois enquêtes en 2011, deux enquêtes en 2010).

POLICE DES CONSTRUCTIONS – HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

La création et transformation de locaux commerciaux dont les installations servent à la fabrication, à la transformation, au stockage et à la vente de denrées alimentaires ont donné lieu à :

- 248 requêtes pour examen de locaux commerciaux ont été enregistrées,
- 63 dossiers d'enquête relatifs à la création ou à la transformation d'établissements publics ont été étudiés,
- 200 observations ont été formulées,
- 59 rapports de fin de travaux ou de réouverture ont été rédigés.

Ces demandes ont nécessité 452 interventions par lettre, rapport, téléphone ou contrôle ultérieur.

Dossiers de mise à l'enquête et salubrité de la construction :

Sur les 567 dossiers d'enquête de construction examinés en vue de la délivrance des permis de construire ou de transformer, 347 dossiers présentaient des lacunes. Ils ont fait l'objet de 1'108 remarques relatives à des questions de salubrité.

Plaintes du public - réclamations enregistrées en 2013 :

- 39 relatives à l'humidité, la moisissure et la température trop basse ou trop élevée,
- 9 relatives à des infiltrations d'eau, des refoulements d'eaux usées et des problèmes d'eau chaude et froide,
- 20 relatives à des odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO,
- 29 relatives à la présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs,
- 62 relatives à un problème de ventilation,
- 52 relatives à l'entretien de logements,
- 13 relatives à des ordures ménagères,
- 6 relatives à l'entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs,
- 5 relatives à l'entretien des parcelles et des abords des immeubles,
- 14 relatives à des nuisances extérieures diverses, odeurs, feux,
- 119 relatives aux locaux commerciaux.

Ces 368 plaintes et requêtes ont donné lieu à 434 interventions par lettre, rapport, téléphone et contrôle ultérieur.

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent la réalisation de maquettes et la mise à jour de maquettes au 1:500^e de l'ensemble du territoire urbain et au 1:200^e de la zone centrale – l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la Ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. Métamorphose au 1:500^e à été élargi avec la finition de quatre maquettes supplémentaires au sud de la zone (avenue du Grey, avenue des Bergières, avenue de France, avenue d'Echallens). Une mise à jour du projet de TRIBU Architecture a été réalisée. La maquette concernant le plan de quartier et le PPA de la zone Sévelin-Sébeillon a été agrandie de quatre nouveaux modules. Plusieurs projets ont été réalisés sur ce secteur. Deux modules concernant Pôle Gare et l'avenue d'Ouchy ont été construits sur un projet de neufs modules. Divers projets concernant le secteur de la Clochette, de même que sur la maquette du centre-ville 1:200^e (transformations sur le bâtiment abritant Manor). La maquette de la cathédrale au 1:50^e pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper 1 ept durant l'année.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions telles que *Conseil des jeunes* (S JL), *M'en fous!... Y ramassera!* (SPADOM), *...Question de temps... question de point de vue* (URB), aux Journées du patrimoine, à la conférence de presse des musées, à la manifestation Lausanne - Ville du goût.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la Bibliothèque municipale, les Journées du patrimoine, RM, SPADOM, la prévention routière, le Triathlon 2013, la Semaine olympique et DevCom. En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives du Service d'urbanisme. De plus, des photographies ont été réalisées pour le Service d'architecture (concours Barreau Vigie-Gonin et réservoir-avenue de la Sallaz). D'autre part, en collaboration avec le SOI, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques permettant ainsi l'accès des images aux différents services et directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour le Service d'urbanisme et DevCom.

Finalement, le travail intensif de l'atelier en termes de production de maquettes, notamment celles au 1:500^e, pose toujours le problème de l'espace à disposition, trop exigu dans les locaux existants et ne permettant pas de montrer les maquettes (1:200 [6 m x 4 m] et 1:500 [11 m x 15 m]), dont le rôle didactique auprès du grand public est avéré. Une solution a été trouvée avec la mise à disposition d'une partie des locaux du premier étage du bâtiment de Côtes-de-Montbenon 7. Ce local ne sera toutefois pas assez grand pour y exposer les grandes maquettes dans leur entier.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	6.80	6.80	6.80	6.80
Section analyses et inspection	8.50	8.00	8.50	8.50
Section études et construction	15.20	14.10	15.20	13.10
Total service	30.50	28.90	30.50	28.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration	9	6.80	9	6.80
Section analyses et inspection	9	8.00	10	8.50
Section études et construction	15	14.10	14	13.10
Total service	33	28.90	33	28.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

La section Analyse et inspection a engagé une architecte responsable analyse et inspection à 50% dès le 1^{er} mars 2013. Le chef du bureau des marchés publics a fait valoir son droit à la retraite à la fin de l'année 2013.

Le Service d'architecture a transféré (sans compensation) au Service de la coordination et du cadastre le poste, vacant depuis 2012, de chef de projet Métamorphose pour le site des Prés-de-Vidy. Ce poste est destiné à renforcer la gestion du projet Pôle Gare.

Un poste d'architecte chef-fe de projet est vacant depuis la démission de sa titulaire en septembre 2013.

Par ailleurs, en 2013, le Service d'architecture a accueilli huit stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de trois à cinq jours. Ces jeunes ont été accompagnés par une collaboratrice dessinatrice dans la découverte du métier.

ORGANISATION

En janvier 2013, le Service d'architecture a obtenu, sans déviation, sa troisième certification ISO 9001:2000. Le système de management permet à la direction du service d'avoir de bons outils de pilotage basés sur l'amélioration constante.

La cheffe de service a également assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maître d'ouvrage Ville de Lausanne :

- Réservoir du Calvaire : concours de projets d'architecture et d'urbanisme en deux degrés pour la valorisation des parcelles 3201 et 3202 par la construction de 150 à 180 logements
- Maison du Désert : mandats d'étude parallèles pour la rénovation, transformation et réaffectation en maison de quartier et locaux à usage de fondations, d'institutions ou d'associations
- Lausanne Jardins 2014 : concours d'idées, avec l'Association jardin urbain
- FAP – bâtiment administratif de Chauderon 4 : concours de projets pour l'animation artistique du bâtiment (présidence du jury)

Maîtres d'ouvrages privés :

- Les Fiches-lot 11 (Bérée) : concours de projets d'architecture pour la construction de logements dans le quartier de Bérée 2, organisé par la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL)
- Les Fiches Nord : concours de projets d'architecture pour la construction de logements, organisé par la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)
- Nouveau siège CIO : concours de projets d'architecture pour le nouveau siège, organisé par le Comité International Olympique (CIO)

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21
- Comité de conduite pour le projet Equitas
- Comité de pilotage (COPI) Métamorphose

- Comité PDCom – études relatives au patrimoine urbain, bâti et végétal – groupe de suivi
- Comité des espaces publics
- Cellule de coordination Pôle Gare

La cheffe de service a continué à présider le groupe de travail «amiante», et les analyses des bâtiments classés en priorité 2 se sont poursuivies. Sauf imprévu, il reste trois bâtiments à analyser, le recensement des bâtiments propriétés de la Ville se terminera donc en 2014.

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétence des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Le centre de compétence est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres, Simap.

Au cours de l'année 2013, la déléguée aux marchés publics a dispensé au Centre d'éducation permanente (CEP), en collaboration avec le Canton, trois cours d'une demi-journée sur les fondements des marchés publics aux cadres et spécialistes intéressés par ce thème.

A leur demande, au mois de juin 2013, elle a aussi donné ce cours aux collaborateurs du Service des bâtiments de l'Université de Lausanne.

Au cours du mois de septembre et octobre, la déléguée est aussi intervenue lors de trois soirées dédiées au thème des marchés publics organisées par l'Union des communes vaudoises (UCV) à travers le Canton.

En 2013, grâce à ce travail de formation continue et de sensibilisation, aucun recours n'a été enregistré auprès du Service d'architecture.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La section Etudes et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- des conseils divers
- des études de faisabilité
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs
- le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet
- la planification, l'étude, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes
- des expertises
- le suivi des travaux de garantie

A la fin de l'année, la section Etudes et constructions gérait un portefeuille de 94 affaires dont huitante en activité.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance sont traitées en interne.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

Concours

- Voir sous Organisation

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Maison du Désert – transformation du bâtiment en Maison de Quartier
- Musée historique – transformation de la muséographie
- Rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble
- Place du port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons
- La Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires

- St-Roch – assainissement de la salle de gym
- Collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine (CVE)
- Collège de Montblesson – transformation en CVE
- Beaulieu La Tour – aménagements extérieurs

Mandats internes :

- Montétan – assainissement du bâtiment
- Théâtre de Vidy – assainissement cuisine et bar
- Vallée de la Jeunesse, Espace des inventions – création d'un local
- Vallée de la Jeunesse – assainissement de la toiture de la Rotonde
- Collection de l'Art Brut – intégration d'un ascenseur
- Centre de vie enfantine de Montelly – assainissement partiel
- Chablais 46 – réorganisation des locaux
- Fontaine des Meules – transformation d'une cabane
- Collège de Béthusy – assainissement, transformation
- Château Rochefort – rénovation de l'appartement
- Refuge de Sauvabelin – construction nouvelle
- Service achat et logistique Ville (SALV) – surfaces de stockage
- Parc de Denantou – transformation local dépôt, vestiaires
- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS
- Centre d'aviron – rénovation, transformation
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts
- Ferme des Saugealles – transformations intérieures

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Bellerive plage – assainissement des installations techniques
- Musée Romain de Vidy – extension du bâtiment
- La Rama – simulateur incendie
- Calvaire, réservoir – coordination de projet
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS
- Valentin – assainissement de l'enveloppe
- Chauderon 4 – transformation, assainissement du bâtiment

Mandats internes :

- Collège de la Barre – assainissement de la toiture et création de classes dans les combles.
- Collège du Vieux-Moulin – infiltrations d'eau
- Maison-de-Quartier de Chailly – travaux de garantie.

Projets terminés (suivi des garanties)

Mandats externes :

- Théâtre de l'Arsenic – transformation
- Collège de Boissonnet – assainissement de la toiture
- Mon-Repos, villa – rénovation du hall, des escaliers et des ponts-perrons
- Pontaise 33 – transformation du temple en maison de quartier (St-Luc)
- Opéra de Lausanne – nouvelle cage de scène

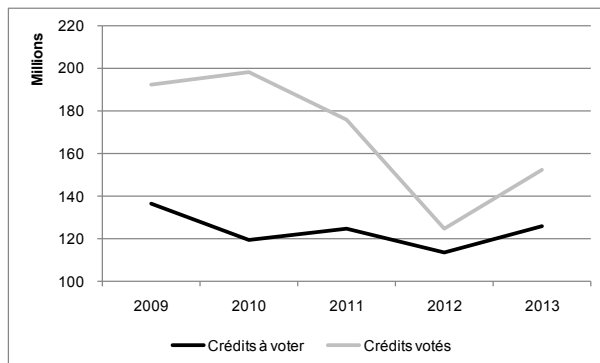
Mandats internes :

- La Rama – rénovation du bâtiment
- Collège de la Rouvraie – assainissement des vestiaires
- Casino de Montbenon – rénovation de la salle Paderewski
- Mon Repos, écuries – mise aux normes de la sécurité incendie
- CIL – travaux de modification/réorganisation
- Vuillermet 2 – création portail

Etat du financement des affaires traitées

	2013	2012
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	126 191 000	113 665 000
Crédits votés (travaux en cours)	152 411 000	137 843 000
Total	278 602 000	251 508 000

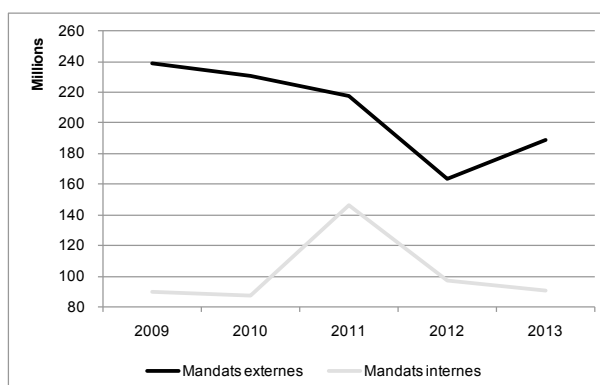
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	54	188 672 000	32	163 849 000
Mandats internes (Service d'architecture)	40	90 920 000	43	97 509 000
Total	94	279 592 000	75	261 358 000

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années

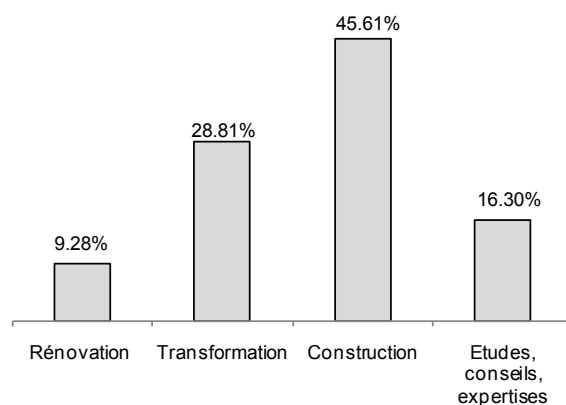


Mandats actifs

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	48	170 592 000	26	154 759 000
Mandats internes (Service d'architecture)	32	73 990 000	35	82 074 000
Total	80	244 582 000	61	236 833 000

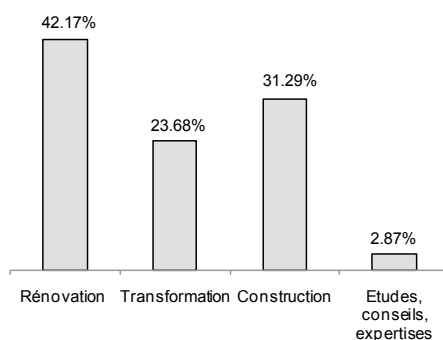
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	5	15'832'000	10	34'890'000
Transformation	9	49'147'000	7	52'043'000
Construction	10	77'802'000	5	60'772'000
Etudes, conseils, expertises	8	27'811'000	4	3'350'000
Total	32	170'592'000	26	151'055'000



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	17	31'200'000	21	50 664 000
Transformation	17	17'520'000	10	9'750'000
Construction	7	23'150'000	6	17'660'000
Etudes, conseils, expertises	7	2'120'000	0	0
Total	48	73'990'000	37	78'074'000



DÉPENSES DE L'EXERCICE 2013 CHF 32'942'190.–

Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2013	2012
	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	21'375'174	30'238'832
Mandats internes (Service d'architecture)	11'567'016	16'372'033
Total	32'942'190	46'610'865

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Quatre inspecteurs sont chargés d'analyser les projets et de contrôler l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation sur tout le territoire lausannois. La gestion des bâtiments recensés est assurée par une seule et même personne, compte tenu des compétences spécifiques que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs conseillent les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protection contre les chutes.

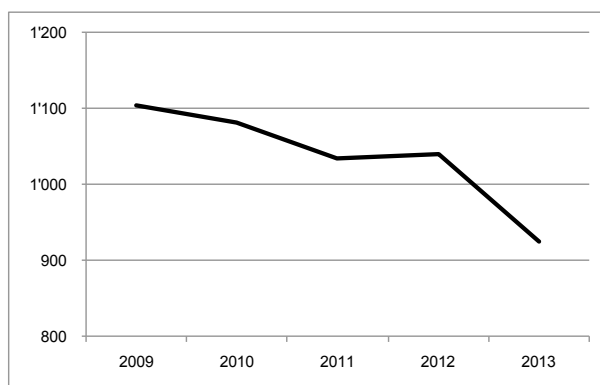
Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable depuis 2010 :

Nature des chantiers en cours

	2013	2012
Transformations	507	430
Modifications de projets autorisés	72	118
Constructions nouvelles	111	122
Réfections de façades	107	142
Installations techniques	25	69
Aménagements extérieurs	45	90
Constructions annexes et divers	58	70
Total	925	1041

Evolution du nombre de chantiers ces cinq dernières années



Contrôles de chantiers

	2013	2012
Ouverture de chantiers	314	310
Contrôles de chantiers en cours	1041	1094
Fin de travaux et délivrance PH/PU	307	311
Total	1662	1715

PH = permis d'habiter
PU = permis d'utiliser

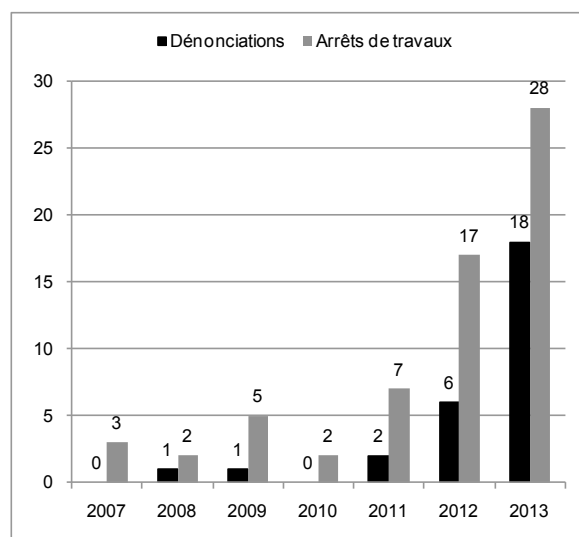
Par contre, il est constaté une recrudescence du nombre de dénonciations et des arrêts de travaux. Ces actions sont menées par les inspecteurs qui exercent ainsi un pouvoir de police des constructions dans le but de faire respecter le droit.

Les dénonciations à la préfecture de district visent notamment à sanctionner les acteurs de projets de construction qui réalisent des travaux qui ne correspondent pas au projet autorisé ou qui entament la réalisation sans autorisation.

Les arrêts de travaux sont prononcés quand les autorisations nécessaires à réaliser font défaut ou en cas de violation des prescriptions de sécurité.

Dénonciations et arrêts de travaux

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux
2007	0	3
2008	1	2
2009	1	5
2010	0	2
2011	2	7
2012	6	17
2013	18	28



Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section et un architecte participent à la structure des espaces publics (BEP, GEP, CEP) et collabore à la conception de projets d'aménagement.

Dans le cadre des Axes forts, deux projets ont retenu l'attention de la section : suivi du concept d'aménagement des tronçons Confrérie-St-François (BHNS, PP6) et Galicien-Place de l'Europe (tram t1, PP3). Deux autres projets ont impliqué particulièrement la section : suivi de l'aménagement de la première vélo-station de Lausanne (mesure PALM) à la gare CFF et pilotage d'une réflexion générale sur les abribus lausannois.

Par ailleurs, le service a suivi cette année une soixantaine de projets liés à l'espace public, notamment :

- mobilier urbain (bancs *Lausanne*)
- réaménagement du quartier Rôtillon (GEP-Rôtillon)
- création d'une passerelle (Chocolatière)
- nouveau concept d'affichage
- stratégie d'aménagement du quartier de Sévelin (GEP-Sévelin)
- conception du passage inférieur Tivoli-Sévelin
- conception d'un kiosque de vente à l'emporter
- suivi de l'aménagement de la place de la Sallaz.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le Règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Deux inspecteurs (1.5 ept) sont dévolus à cette fonction. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, route et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec la police et la SUVA.

En 2013, quelques faits marquants sont à signaler :

- suivis particuliers sur les chantiers Aquatis (route de Berne), Hôtel de police (rue St-Martin), Edipresse (avenue de la Gare), NeonLumière (avenue de Morges);
- installation d'une grue sur portique à la rue de l'Ale;
- coordination pour la rénovation de la tour Bel-Air;
- analyse avec la SUVA de l'accident à l'avenue Villamont 22 (effondrement d'une dalle pendant le bétonnage).

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41

Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0
2013	0

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9

SERVICE D'ASSAINISSEMENT (ASST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement. Son travail comprend la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières); l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales; l'organisation de la récupération différenciée des déchets (Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte); le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises; le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux); et enfin, la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets. Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	12.70	10.30	13.30	12.30
Ctre intercommunal logistique	124.50	114.00	124.00	117.80
STEP	41.00	40.00	41.00	37.00
TRIDEL	49.00	48.00	49.00	48.00
Unité de gestion du réseau	18.70	17.60	18.60	17.50
Total service	245.90	229.90	245.90	232.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	11	10.30	13	12.30
Ctre intercommunal logistique	114	114.00	118	117.80
STEP	40	40.00	37	37.00
TRIDEL	48	48.00	48	48.00
Unité de gestion du réseau	18	17.60	18	17.50
Total service	231	229.90	234	232.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Ctre intercommunal logistique	2		1	
Unité de gestion du réseau	0		1	
Total service	2		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	18	25

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	3
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	4
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	18

Evolution des effectifs

Les ept alloués au Service d'assainissement ont augmenté de 2.28%, se stabilisant à 245.9 ept en 2013.

Les raisons principales s'articulent autour de l'augmentation des prestations et d'une évolution des besoins liée à l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013. En conséquence, le CID est l'exploitation ayant le plus bénéficié de cette augmentation.

D'une part, en janvier et durant la période estivale de 2013, une cinquantaine d'auxiliaires ont été engagés afin de soutenir l'infrastructure logistique et administrative pour répondre à la volonté d'informer et de sensibiliser la population aux nouvelles habitudes à adopter. Le soutien administratif s'est surtout localisé dans le groupe de la taxation et dans la création d'un poste en contrat à durée déterminée (CDD) de deux ans d'économiste à 100% afin de mettre en place les statistiques et les suivis financiers. Quant au soutien logistique, il s'est plutôt concentré sur des fonctions manuelles.

D'autre part, plusieurs réflexions ont entraîné des adaptations organisationnelles afin d'établir un véritable centre de compétence dans le domaine des déchets. Ainsi, la création d'un poste de chef-fe de division encadrant le CID et l'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) (usine TRIDEL) s'est révélée opportune. Ce cadre s'appuiera en effet sur deux chefs/fes de section au CID et sur le chef d'usine de l'UVTD afin de mettre en place une stratégie commune aux déchets solides. La refonte de certaines descriptions de poste (DP), dans le but d'épouser et servir au mieux les nouvelles structures découlant du nouvel organigramme entré en vigueur officiellement en décembre 2013, est en cours pour le reste des fonctions. Les mises au concours du poste de chef-fe de division et de celui de chef-fe de la section administrative du CID seront clôturées courant janvier 2014.

En outre, le développement permanent inhérent aux domaines d'activités du service a conduit à remanier certaines fonctions dans les différentes exploitations : à l'unité de Gestion du réseau (UGR), un poste de dessinateur a été transformé en un poste de géomaticien, celui d'économiste en un poste de gestionnaire de données et le poste de chef de bureau technique en poste d'adjoint technique EPF. Dans le courant du premier semestre, l'UGR a procédé à l'adaptation de sa structure et de son organigramme afin de renforcer ses compétences en matière d'études, de stratégie et de gestion du système d'évacuation.

La relation avec les médias et la population a également été soignée afin d'informer au mieux les Lausannois sur les nouvelles directives imposées par la taxe au sac et le fonctionnement des déchèteries. C'est pourquoi, le service a créé un poste de chargé-e de communication par compensation d'apt internes.

Quant à la STEP, un projet a été mis en œuvre dès novembre 2013 afin de se pencher sur les problématiques structurelles, organisationnelles et culturelles. Ce projet doit s'achever en mars 2014. Suite à ces réflexions, les DP des collaborateurs seront revues et les mises au concours de trois postes vacants pourront être lancées encore au premier semestre 2014.

La politique en matière de formation de la relève semble prometteuse au vu des résultats encourageants de la première année de l'apprenti dessinateur en génie civil à l'UGR et de la troisième année de l'apprenti recycleur du CID. Le secrétariat du service continue également à encadrer une apprentie employée de commerce du Service du personnel (SPeL).

Le partenariat se consolide avec les structures de soutien internes telles que la médecine du travail, l'évolution professionnelle ou le service juridique du SPeL concernant des cas médicaux complexes ou la recherche d'une activité adaptée au sein du service.

Par contre, l'outil de gestion du temps AGILTIME reste une source d'insatisfaction en raison de problèmes récurrents d'utilisation et du manque de fiabilité des données.

Le service a par ailleurs poursuivi activement sa collaboration avec les Offices régionaux de placement (ORP) et diverses organisations à but social, telles que ETSL (Emplois temporaires subventionnés Lausanne), IPT (Intégration pour tous) ou la Fondation mode d'emploi. De nombreux stages ont ainsi été mis sur pied et ont abouti à l'engagement de dix nouveaux collaborateurs.

Développement organisationnel

Les deux modules du cursus de formation visant à développer et renforcer les compétences managériales de l'ensemble des cadres du service ont démarré à l'automne 2012 et ont été suivis avec succès durant l'année 2013. Les thématiques abordées dans ces modules étaient «stratégie et vision d'ensemble» et «communication interpersonnelle et gestion de conflits».

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets, adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Il a suscité dans un premier temps de nombreuses incivilités qui ont pu être, dans l'ensemble, rapidement recadrées grâce à une intervention systématique de la surveillance de la propreté et la dénonciation des infractions.

Suite à l'envoi des avis de taxation et des bordereaux de taxe de base déchets pour 2013, de nombreux recours ont été formés par les propriétaires, suivant l'initiative de la Chambre vaudoise immobilière (CVI) auprès de ses membres. En effet, celle-ci leur a écrit pour les inciter à recourir contre cette taxe qui serait, selon elle, «illégal». A la fin de l'année 2013, environ 2'500 recours étaient parvenus à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)

Le Service d'assainissement applique le système de management sécurité, qualité et environnement selon les principes MSST et les normes ISO 9001: 2008 et ISO 14001: 2004.

Les 18 et 19 juin 2013, le service a passé avec succès un audit de surveillance sur son application des normes ISO 9001: 2008 et ISO 14001: 2004.

Concernant la santé et la sécurité au travail (SST), le service a continué à fonctionner comme service pilote pour la mise en œuvre du projet «Bien-être au travail et gestion des absences», initié en 2011 par la Ville. De plus, un projet complémentaire sur la gestion de la santé en entreprise et la qualité de vie au travail a été élaboré durant l'année et sera mis en pratique pour tout le service en 2014. Ce projet vise à diminuer les absences par une démarche de solutions globales et intégrées de prévention de la santé tout en aidant les collaborateurs à devenir acteurs de leur santé.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

A l'aube de l'introduction de la taxe au sac, il a été décidé de joindre un dépliant à l'envoi du calendrier 2013 mettant l'accent sur les changements à venir l'année d'après. Ce dépliant, court et concis, a été conçu de manière à pouvoir être accroché de façon visible, que ce soit chez les habitants ou dans les entrées des immeubles locatifs.

De même, en vue d'accompagner la population dans ces nouvelles habitudes, des auxiliaires ont été engagés pour accueillir les citoyens dans les postes fixes de collecte et les déchèteries mobiles. Ces ambassadeurs du tri avaient pour rôle principal de renseigner les gens sur les nouvelles directives et de les aider à comprendre le nouveau fonctionnement des postes fixes de collecte et des déchèteries mobiles.

Toujours en lien avec ce nouveau règlement, un document intitulé «Tri des déchets: mode d'emploi» a été édité. Il était destiné, dans un premier temps, aux collaborateurs qui devaient faire face aux nouvelles exigences en matière de gestion des déchets puis, dans un deuxième temps, aux personnes qui souhaitaient avoir des informations plus détaillées sur la manière de trier les déchets.

En milieu d'année, après avoir recueilli un certain nombre de remarques concernant ces nouvelles directives sur la ligne téléphonique Info-déchets (n° d'appel gratuit 0800 804 806), il a été jugé opportun d'éditer un autre dépliant pour expliquer quels sont les déchets qui doivent impérativement être mis dans les sacs taxés et informer la population sur les infrastructures de collecte des déchets à sa disposition.

Dans le même temps, une campagne intitulée *Sous chaque grille se cache une rivière* a été lancée par l'Association suisse des gardes-pêche pour rappeler que l'eau recueillie par les grilles de sol aboutit souvent directement dans le milieu naturel (cours d'eau, lac) et tenter de réduire le nombre de pollutions. Le Service d'assainissement a relayé cette campagne au sein des communes membres de la CISTEP en organisant la distribution d'un tout ménage. A l'occasion de cette campagne, une cérémonie symbolique a eu lieu à la place de la Palud en présence de la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, Mme Jacqueline de Quattro. Une grille spéciale y a été posée, qui symbolise la vie qui se trouve en-dessous, par la représentation d'un cours d'eau et d'un poisson.

En fin d'année, une exposition conjointe à trois services (Service des routes et de la mobilité, Service des parcs et promenades et Service d'assainissement) a été réalisée au Forum de l'Hôtel de Ville pour sensibiliser la population aux mauvais comportements qui ont vu le jour suite à l'introduction de la taxe au sac. Cette exposition a rencontré un vif succès auprès des visiteurs qui se sont dit contents que la Ville se soucie de ces débordements. Les remarques récoltées durant les deux semaines de l'exposition permettront de cibler les points de communication à mettre en place par la suite.

Enfin, cette année encore, le Service d'assainissement a pu bénéficier d'une place au marché de Noël le dernier samedi avant les fêtes afin d'aller à la rencontre de la population et de ses préoccupations. Ces échanges sont importants pour le service et permettent de clarifier des doutes ou de répondre à des questions des citoyens.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Du point de vue environnemental, l'année écoulée a été marquée par plusieurs cas de pollution de cours d'eau par déversement accidentel d'eaux usées, principalement suite à des obstructions de collecteurs. La plupart des rivières lausannoises ont été impactées (Louve, Flon-Morand, Mèbre), à des degrés divers, mais l'incident le plus important est survenu dans le secteur forain de Bois-Genoud, où les eaux usées du collecteur intercommunal se sont déversées dans la Pétause durant plusieurs semaines en raison de gravats ayant totalement bouché une chambre de visite et un tronçon de canalisation. Dans ce contexte, il est toutefois souligné que la qualité générale des cours d'eaux contrôlés (Flon, Flon-Morand, Chandelar, Talent), mesurée par l'indice IBCH et suivie par l'UGR, n'a toutefois pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont à nouveau portées de manière plus marquée sur le développement du séparatif (Chailly, Contigny, Epinettes). Cependant, un accent particulier a pu être mis sur le renouvellement des infrastructures souterraines, sans pour autant que le taux théorique minimum de remplacement puisse être atteint. En outre, il est relevé la mise en place d'équipements de prétraitement des eaux de chaussée, en coordination avec le Service des routes et de la mobilité, dans le cadre du remplacement du réseau d'évacuation de l'avenue de Rhodanie. Ces installations font partie des mesures définies par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), validé par les autorités cantonales en début d'année 2013.

Suite à l'acceptation du PGEE communal, l'un des objectifs majeurs de l'année écoulée a été l'étude du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal de la STEP de Vidy (PGEEi), qui a demandé un effort particulier sur la synthèse des données disparates des communes raccordées et leur modélisation.

En regard de l'exploitation du réseau, l'installation d'une passerelle d'entretien et de sécurité sur le site du déversoir d'orage du Capelard, la rénovation du pont roulant du dessableur de la Vuachère et la réhabilitation des équipements de la station de pompage de Vidy-Château font partie des plus importantes mesures d'amélioration des ouvrages particuliers intervenues en 2013. Par ailleurs, la production d'électricité issue du turbinage des eaux dérivées de la Louve s'est élevée à 620'614 kWh, en très nette hausse par rapport à l'ensemble des années précédentes, suite à une modification des consignes de turbinage, et grâce à une année particulièrement humide.

Globalement, les objectifs annuels fixés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens fonds privés ont pu être atteints, malgré le frein mis au suivi de la mise en conformité des réseaux privés communs d'évacuation des eaux et des indisponibilités temporaires au niveau des effectifs de l'UGR pour effectuer les contrôles nécessaires.

Enfin, l'UGR s'est attachée au développement d'une application de représentation et d'interrogation des données, en relation avec son système d'information du territoire (SIT).

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'461 millimètres en 2013, en augmentation de 31% par rapport à 2012. Pour la deuxième année consécutive, une augmentation de plus de 30% se produit, amenant un niveau des précipitations comparable à ceux des années 2001, 2002 et 2006. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi

traité mécaniquement 43.5 millions de m³ d'eaux usées (+7.6% par rapport à 2012), dont 36.1 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (33.7 millions de m³ en 2012).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP au travers des 980 échantillons d'eaux usées et de boues prélevés, correspondant à 7'066 résultats analytiques. L'ordonnance sur la protection des eaux autorise, au regard du nombre d'analyses effectuées en 2013 et pour établir le bilan moyen de l'épuration, de ne pas considérer 11 journées durant lesquelles des dépassements des normes se sont produits. Ainsi, après suppression de ces dépassements, les résultats moyens d'épuration s'élèvent à: DBO₅ de 18 mg O₂/l *supérieurs* aux 15 mg O₂/l autorisés (20 mg O₂/l lors du dimensionnement de la STEP en 1964), DCO de 43 mg O₂/l *inférieurs* aux 60 mg O₂/l autorisés, phosphore total de 0.48 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 17 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés (20 mg/l en 1964). A relever que ce bilan tient compte proportionnellement des trois filières de traitement des eaux usées: biologie, physico-chimique et lit fluidisé.

L'introduction de la taxe au sac en janvier 2013 a généré une augmentation d'environ 12% des déchets captés en entrée de STEP, ce qui représente 640 tonnes (571 tonnes en 2012 et 577 tonnes en 2011). Quant à la qualité de ces déchets, il n'a pas été constaté de différence notable par rapport aux années précédentes.

20'420 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 3'379 tonnes par centrifugation. Quant aux STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré 7'927 tonnes de boues déshydratées, soit digérées, soit non digérées pour incinération à Vidy. L'entretien annuel de la ligne d'incinération principale, de mi-avril à fin mai, a entraîné le transfert de soixante tonnes de boues en provenance de la STEP de Nyon vers l'incinérateur des boues de STEP de SAIDEF SA (Posieux). Ces tonnages ont transité par Vidy, 1'044 autres tonnes ayant été livrées directement par la STEP de Nyon à Posieux. De plus, 96 tonnes de boues produites à Vidy ont été acheminées en mai à l'installation de Pro Rheno AG (Bâle) et à celle de RENI (Niedergösgen), le stock de boues déshydratées à Vidy ayant atteint sa pleine capacité. Vu ce qui précède, les quantités de boues incinérées à Vidy sont en baisse, à 28'503 tonnes (-3.7% par rapport à 2012).

L'incinération des boues a permis de produire 15'095 MWh thermiques. Après déduction de la consommation de chaleur interne à la STEP, 13'632 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance, représentant 3% de l'énergie demandée par le réseau en 2013. Le tonnage de boues incinérées, bien inférieur à 30'000 tonnes, et la qualité énergétique des boues expliquent la diminution de ce pourcentage par rapport aux années précédentes.

Une mesure in situ en vue de valider la conformité des installations de traitement des fumées issues de l'incinération des boues a été effectuée le 7 novembre 2013 par la Direction générale de l'environnement (DGE). Sur la base des résultats obtenus lors de ce contrôle périodique, la DGE a déclaré les installations d'épuration des fumées conformes aux prescriptions de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Toutefois, une différence importante entre les analyseurs de la DGE et ceux in situ de la STEP est apparue au niveau de la mesure d'oxygène. Ce paramètre influençant directement la conversion des valeurs émises, notamment le monoxyde de carbone (CO) et les oxydes d'azote (NOx), une correction des valeurs enregistrées durant l'année à la STEP doit encore être effectuée. Le bilan 2013, une fois corrigé, permettra alors à la DGE de statuer définitivement sur la conformité ou non des installations pour la période écoulée (respect des moyennes journalières et horaires, dépassements inférieurs à 3% du temps pour le CO et les NOx).

Depuis le mois d'avril 2013, la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA) n'a plus souhaité faire appel à la STEP de Vidy pour la mise à disposition de personnel d'exploitation. Le crématoire a, dès lors, été exploité par des collaborateurs de la SVPA formés spécialement à ces tâches. Quant aux entretiens électromécaniques des installations techniques, ils ont été réalisés, comme par le passé, par des entreprises directement mandatées par la SVPA. Vu ce qui précède, les prestations du personnel de la STEP se limitent à l'évacuation des cendres animales à la décharge de Teufthal (Berne).

Dans le cadre du souci permanent de la protection des collaborateurs, différents équipements de sécurité ont été acquis ou installés (douche de sécurité pour le laboratoire, rideaux de protection lors du dépotage de chlorure ferrique, passerelles pour bâcher les bennes de refus de dégrillage, rinces-yeux installés en fixe ou portatifs, mise en conformité de ponts roulants). Quant aux procédures MSQE relatives à l'incinération, elles ont été revues et complétées avant validation définitive en 2014.

Finalement, les études entreprises dans le cadre du renouvellement des filières de traitement des eaux usées et des boues ont permis d'élaborer une demande d'autorisation préalable d'implantation dont le dossier sera déposé en janvier 2014. Les appels d'offres destinés aux entreprises spécialisées allant livrer les équipements électromécaniques sont en phase de rédaction finale par les bureaux d'ingénieurs-conseils mandatés et prévus d'être publiés à la fin du premier trimestre 2014.

Dans le cadre des études susmentionnées, des sondages géotechniques ont été effectués en une dizaine de points géographiques de la parcelle de la STEP. Cela a permis tout d'abord d'établir la nature et la qualité du sous-sol, afin de pouvoir, dans le courant de l'année 2014, dimensionner les fondations des nouveaux ouvrages à réaliser. D'autre part, la cartographie établie des vestiges archéologiques et de la pollution des sols a révélé l'absence vraisemblable de vestiges archéologiques dignes de protection mais la présence de pollutions qui nécessiteront un traitement ad-hoc en cours de chantier, respectivement une évacuation en décharge.

Le préavis N°2013/65 a été publié dans l'objectif de régulariser le financement des études préliminaires et d'avant-projet ainsi que d'approuver la suite des études jusqu'à l'achèvement de la phase d'étude du projet d'amélioration des chaînes de

traitement des eaux et des boues. Il sera présenté en janvier 2014 à la commission technique de la CISTEP (commission intercommunale) et en février 2014 à la commission du Conseil communal lausannois.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

En 2013, Lausanne a vécu l'introduction de la taxe au sac en application du principe fédéral de causalité, aussi appelé principe du pollueur-payeur. Ainsi les Lausannois ont adopté une politique de gestion des déchets qui répond à la devise «Plus vous triez, plus vous y gagnez» et gèrent leurs déchets selon les nouvelles normes règlementaires entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Cette introduction a suscité un grand nombre de réactions auxquelles il a fallu répondre : pour le seul mois de janvier, jusqu'à 65'000 appels téléphoniques entrants ont été comptabilisés (total incluant les appels restés sans réponse et les appels multiples), dont près de 16'000 appels ont été renseignés. Durant le reste de l'année, on relève que le nombre d'appels a baissé progressivement, et on estime une moyenne de 3'300 appels téléphoniques comptabilisés par mois pour environ 2'700 appels renseignés.

Afin d'accompagner la population dans ces nouvelles habitudes et dans le cadre d'un projet d'optimisation informatisée des tournées (GITRA), les tournées de ramassage des déchets, et notamment des ordures ménagères, ont fait l'objet de diverses adaptations tout au long de l'année. Des autocollants informant que seuls les sacs officiels étaient collectés lors du ramassage des ordures ménagères ont été apposés sur l'ensemble des conteneurs et des nouveaux pictogrammes ont été ajoutés sur les conteneurs destinés à la collecte différenciée. Dès la deuxième tournée de collecte des déchets, une tolérance zéro a été appliquée de manière à ne pas laisser les mauvais comportements s'installer. Les sacs non-conformes n'étaient plus ramassés pour permettre aux surveillants de la propreté d'intervenir et d'identifier l'auteur de l'infraction. Les contrevenants ont été systématiquement dénoncés. Ainsi, au cours de l'année, plus de 115 tonnes de sacs non conformes ont été autopsiées par les surveillants, aboutissant à la formulation de 155 avertissements écrits et 363 dénonciations auprès de la commission de police.

Les premières observations liées à cette nouvelle politique sont encourageantes : une nette diminution des quantités d'ordures ménagères ainsi qu'une forte augmentation des déchets recyclables sont à souligner.

Le volume des ordures ménagères collecté en porte à porte auprès des ménages et des entreprises (sacs officiels ou au poids) en 2013 s'élève à 22'870 tonnes, soit une diminution de 43.48% par rapport à l'année 2012. Durant la même période, une augmentation notable des déchets valorisables collectés en porte à porte est à souligner. En effet, 12'752 tonnes de papier&carton (+16.50%), 6'295 tonnes de verre (+9.14%), et 7'107 tonnes de déchets végétaux (+63%) ont été collectées.

Il convient également de relever une progression de 94% de la quantité des lavures collectée, soit 2'137.70 tonnes en 2013.

Le tonnage de textile collecté affiche le chiffre record de 869 tonnes en 2013, soit une hausse de +44% par rapport à 2012.

Le réseau des déchèteries mobiles, composé de 28 points de collecte, n'a pas subi de changement en 2013. En revanche, ces lieux ont vu leur fréquentation doubler. En effet, le nombre de passages dans l'ensemble des déchèteries mobiles a été de 39'805 en 2013 contre 18'648 en 2012, soit une progression de 113%.

Les déchèteries fixes ont, quant à elles, reçu 188'129 visites en 2013 contre 94'219 en 2012, soit une progression de 100%.

Enfin, la nouvelle réglementation impose désormais à tous les propriétaires, et plus seulement à ceux possédant des immeubles de quatre appartements ou plus, de s'équiper en conteneurs sélectifs pour les quatre types de déchets collectés en porte à porte (ordures ménagères, papier&carton, verre et végétaux crus). En 2013, ce sont donc près de 4'000 conteneurs qui ont été vendus pour répondre à cette nouvelle exigence en matière de gestion des déchets. Sachant que les postes de fixes de collecte avaient été réorganisés en fonction de l'introduction de la taxe au sac afin d'être en adéquation avec la nouvelle politique, des conteneurs utilisés auparavant pour la collecte des déchets en porte à porte ont été retirés. Il s'agit notamment des conteneurs pour la récupération du PET, conformément à la politique nationale de Pet-Recycling qui préconise le retour en magasin pour ce type de déchets, afin d'éviter aux consommateurs d'en payer deux fois l'élimination. En revanche, des conteneurs pour les canettes d'aluminium ainsi que pour le fer blanc sont venus remplacer les conteneurs qui avaient été retirés.

A la lumière des prestations à offrir à la population qui ne cessent d'évoluer, une analyse de fond a été menée quant à l'organisation et la structure du CID. Il a été jugé opportun de renommer l'exploitation afin d'améliorer sa visibilité et de mettre l'accent sur le cœur de ses activités. Ainsi, le Centre intercommunal de logistique (CIL) devient le Centre intercommunal de gestion des déchets (CID).

UNITÉ DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS TRIDEL – MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE TRIDEL

Avec l'introduction au 1^{er} janvier 2013 de la taxe au sac pour une majorité des communes vaudoises livrant leurs déchets à l'usine TRIDEL, la quantité prise en charge a nettement diminué en 2013 avec un total de 157'472 tonnes, soit une baisse de -10.7% par rapport à l'année 2012 où 176'398 tonnes de déchets avaient été valorisées. La baisse concerne essentiellement les tonnages d'ordures ménagères (OM) provenant des périmètres GEDREL et VALORSA. Elle est compensée en partie par les apports du périmètre SADEC et par plus de déchets industriels banals (DIB).

La société SADEC SA, constituée le 17 mars 1994 et dont le siège est à Nyon, est entrée officiellement dans l'actionnariat de TRIDEL SA au 21 mars 2013. Désormais, deux tiers des déchets de ce périmètre (60 communes de la région de la Côte) sont acheminés à l'usine TRIDEL, le tiers restant étant toujours dirigé vers l'usine des Cheneviers à Genève.

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne (SPADOM, GAZ-CAD, RM) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2013. L'objectif de valoriser plus de 6'000 tonnes de bois de forêt a été pour la première fois atteint avec 6'017 tonnes de bois de forêt transformées en énergie en 2013, contre environ 5'600 en 2012. La collaboration mise en place va perdurer au moins pour les cinq prochaines années.

Avec l'introduction de la taxe au sac, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont en baisse par rapport à 2012, avec un tonnage de l'ordre de 69'000 tonnes, contre environ 91'000 tonnes en 2012. Les 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA ne sont pour une fois pas atteintes et la part des apports par train tombe en 2013 à 44% contre 52% en 2012. Dans la continuité de 2012, 185 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2013 (206 en 2012).

Les déchets en provenance de l'étranger sont encore une fois en diminution, avec 1'431 tonnes prises en charge en 2013, contre 2'054 tonnes en 2012 et 5'368 tonnes en 2011. Ces déchets viennent du nord de l'Italie.

Plusieurs pannes suite à des fuites de vapeur sur les chaudières ont perturbé l'exploitation de l'usine en 2013. Sur la ligne 1, entre mars et juillet, quatre fuites dans la même zone ont été constatées, rendant un nouvel assainissement nécessaire. Lors de la révision de septembre, environ 30 m² de panneaux de chaudière, désormais protégés par du cladding (revêtement spécial en Inconel), ont été remplacés. Sur la ligne 2, heureusement une seule fuite de vapeur a été constatée, dans la zone de l'économiseur interne. Par mesure de précaution, le même assainissement que celui réalisé sur la ligne 1 sera effectué en 2014 sur la ligne 2. Avec ces perturbations, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement baissé, 7'485 heures en 2013 contre 7'911 en 2012. Pour la ligne 2, seule une révision normale de 4 semaines a été réalisée entre avril et mai. Ainsi, la ligne 2 a fonctionné 7'754 heures en 2013 contre 7'348 heures en 2012 (arrêt de six semaines pour assainissement chaudière).

L'année 2013 marque également la première grande révision de la turbine. Initialement prévue sur sept semaines, cette révision en a finalement duré neuf, en raison de diverses réparations rendues nécessaires selon les constats effectués lors de l'ouverture complète de la machine. Les prestations effectuées par le constructeur, l'entreprise SIEMENS, ont été jugées bonnes, compte tenu du bon fonctionnement de la turbine après les travaux. Néanmoins, les discussions furent difficiles pour s'entendre sur les coûts de ces travaux. Mis à part ces travaux, diverses perturbations sur la ligne électrique 50 kV entre l'usine de Pierre-de-Plan et celle de TRIDEL ont conduit à deux arrêts complets de l'usine, en juillet et en décembre. Ces perturbations sont liées aux travaux de modernisation du poste électrique de Pierre-de-Plan. En raison de ces perturbations, la disponibilité de la production d'énergie thermique est en légère baisse par rapport à 2012 (8'490 heures de disponibilité en 2013, contre 8'587 heures en 2012). Les quantités d'énergies produites et vendues aux services industriels sont également en baisse par rapport à 2012, principalement en raison de la baisse des déchets pris en charge. TRIDEL a fourni 250.8 GWh d'énergie thermique en 2013 (256 GWh en 2012). En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 46.9 GWh en 2013, en nette baisse par rapport à 2012 (63.3 GWh), en raison de la révision de la turbine. Au final, le rendement énergétique moyen est en légère hausse, calculé à 58.6% en 2013, contre 57.8% en 2012. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 6'789 heures en 2013, contre 8'544 en 2012.

Par rapport aux 48 collaborateurs actifs à fin décembre 2012 pour 49 ept, un collaborateur a été engagé au 1^{er} février, comme ouvrier professionnel d'exploitation, et un départ à la retraite a été enregistré au 30 avril 2013. Durant l'année, un opérateur d'usine a été nommé chef d'équipe d'usine, pour remplacer le poste vacant. Ensuite, un grutier-conducteur a été nommé opérateur d'usine. Au 31 décembre 2013, l'effectif de l'UVTD est de 48 collaborateurs pour 49 ept, un poste de grutier-conducteur étant vacant.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A.. Les travaux de secrétariat ont représenté 1'293.5 heures facturées (1'340 en 2012). Pour rappel, la gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008.

Dans le cadre de la mise en application de la loi vaudoise sur la gestion des déchets (LGD), les trois périmètres du Canton – VALORSA, SADEC et GEDREL – se sont regroupés afin de bénéficier des avantages d'une gestion commune et d'une communication homogène. Le sac taxé a été réalisé pour l'ensemble de ces trois périmètres de manière à éviter le tourisme des déchets et TRIDEL SA a été chargée de gérer la vente des sacs taxés à tous les distributeurs. Cette décision a l'avantage d'offrir aux habitants du canton la possibilité d'acheter leurs sacs taxés dans la commune de leur choix du canton de Vaud. Avec cette nouvelle collaboration, il a également été jugé utile de créer une cellule financière conjointe aux trois périmètres pour déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. De plus, la ligne de téléphone Info-déchets (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, a été choisie pour recueillir tous les téléphones des trois périmètres et permettre ainsi de faire passer un message unique aux citoyens de toutes les communes qui ont adhéré au concept régional. De même, une campagne de sensibilisation interpérimètres avec des affiches, des calendriers, des autocollants, des sets de table et un site internet (www.responsables.ch) a été réalisée dans le courant de l'année afin de soutenir les citoyens du canton dans leurs nouvelles habitudes. Enfin, une étude d'analyse du cycle de vie des plastiques a été effectuée par Quantis sur mandats des périmètres dans le but de délivrer un message complet et identique à tous les citoyens. Les résultats en sont disponibles depuis la fin de l'année 2013.

EAUSERVICE (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable et d'assurer la défense incendie à Lausanne et dans 16 communes avoisinantes. De plus, 50 communes ou associations intercommunales sont alimentées en gros, ce qui représente un bassin de population d'environ 330'000 habitants. Quatre usines de traitement, 120 captages, 20 stations de pompage, 900 km de réseau et un laboratoire accrédité sont exploités, surveillés et modernisés en permanence pour assurer un approvisionnement fiable et respectant les exigences légales.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	19.10	18.10	17.90	17.90
Contrôle de l'eau	7.20	7.10	7.20	7.10
Direction (EAU)	11.10	11.10	11.50	10.10
Distribution	61.80	58.35	62.80	59.35
Etudes et constructions	6.80	6.80	6.80	6.80
Production	27.30	26.88	27.30	25.88
Total service	133.30	128.33	133.50	127.13

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	19	18.10	19	17.90
Contrôle de l'eau	9	7.10	9	7.10
Direction (EAU)	13	11.10	12	10.10
Distribution	59	58.35	60	59.35
Etudes et constructions	7	6.80	7	6.80
Production	29	27.88	27	25.88
Total service	136	129.33	134	127.13

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Contrôle de l'eau	1	3
Total service	1	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	10	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

M. Henri Burnier, chef de service depuis 1992, a pris sa retraite à fin mars 2013. Durant ces nombreuses années à la tête du service, M. Burnier a mis en place une équipe performante, développé et modernisé une infrastructure importante, dont notamment l'usine de Lutry en 2000 avec une technologie membranaire jamais utilisée jusqu'alors à cette échelle pour de l'eau potable.

La Municipalité a nommé M. Sébastien Apothéloz, entré au Service des eaux en 2001, au poste de chef de service à partir du 1^{er} avril 2013. Suite à cette nomination, la division Environnement et soutien, a été supprimée, et les différentes entités qui la composaient ont été réparties dans les autres divisions.

2013 se caractérise par une pluviométrie exceptionnelle, plus particulièrement au printemps, ce qui a eu un impact important sur la production d'eau. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la baisse est de près de 10%. L'impact sur les recettes sera important et de loin pas compensé par des baisses de charges, celles-ci étant en grande partie fixes à court terme. Cette baisse s'inscrit dans une tendance régulière amorcée au début des années 90, qui voit la production d'eau baisser en moyenne de 1% par an, alors que la population a cru en moyenne de 2% par an.

L'année 2013 a vu la mise en production d'une nouvelle usine à Sonzier, pour traiter les eaux du Pays-d'Enhaut par ultra-filtration. Les détournements réguliers de cette adduction pour cause de turbidité ne seront plus nécessaires et la sécurité alimentaire est améliorée.

Les distributeurs d'eaux ont l'obligation légale d'établir un Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), qui fait l'inventaire et le diagnostic des infrastructures et prévoit l'évolution de celles-ci à un horizon de 30 ans. Le PDDE a été validé par l'autorité de surveillance cantonale (SCAV) à fin 2013, après de nombreuses années de travail en interne et de multiples séances avec les responsables cantonaux.

Une modification de la loi sur la distribution de l'eau (LDE) a été votée par le Grand Conseil en date du 5 mars 2013. Jusqu'alors, la Municipalité avait la compétence de fixer seule le prix de l'eau. La loi révisée précise maintenant que le prix de l'eau est une taxe et que c'est donc l'organe législatif communal qui doit définir ces éléments, comme c'est déjà le cas pour les taxes de raccordement. Cette modification a un impact important, car les concessions avec les communes alimentées au détail devront être modifiées et acceptées par les différents conseils communaux. Le délai de mise en conformité est fixé au 1^{er} août 2016.

DIRECTION

Qualité

L'audit de contrôle concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été relevée.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec la finalisation du processus de gestion des fontaines.

Sécurité alimentaire

Le service a poursuivi la mise en place de la méthode HACCP (analyses des risques et points de contrôle pour leur maîtrise) au sein du service et vise en 2014 la certification ISO 22'000 «Management de la sécurité des denrées alimentaires». La norme ISO 22'000 intègre la méthode HACCP et est compatible avec les normes ISO 9001 et 14001. Des workshops ont été suivis par le groupe HACCP afin de préparer l'ensemble des documents notamment les programmes prérequis en vue de la certification.

Environnement

En 2009, un document a été établi où sont inscrits les aspects environnementaux de ses activités et ceux qui ont ou peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement.

La mise en place des nouveaux critères d'adjudication a modifié de manière positive la partie Distribution et Chantier stations. La synthèse de l'analyse environnementale ne comprend maintenant plus que quatre aspects significatifs. Il s'agit de la fabrication et destruction de l'ozone à Bret (Production), les chauffages des bâtiments (Stations, Production), la démolition des stations et les pertes d'eau (Distribution).

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée le 31 janvier 2013. L'adéquation de cette législation avec les activités du service se poursuit selon les priorités.

Un indicateur sur les émissions de CO₂ a été créé. Il se base sur le CO₂ émis pour l'exploitation du service.

Santé et sécurité

Le nombre d'accidents professionnels bagatelle (APB) a augmenté entre 2012 et 2013, passant de quatre à huit. Une partie est due à des glissades. Les accidents professionnels (AP) qui ont généré plus de trois jours d'absence, sont restés stables à 6.

En ce qui concerne les accidents non-professionnels, ils sont en diminution, qu'ils soient de type bagatelle ou pas. En effet, les accidents non-professionnels bagatelle (ANPB) sont passés de dix à sept entre 2012 et 2013, et les accidents non-professionnels (ANP), donc avec plus de trois jours d'absence, de 15 à huit.

Au total, on dénombre 14 accidents professionnels pour l'année 2013, et 15 accidents non-professionnels. Plus de la moitié des accidents non-professionnels se déroulent dans le cadre d'un sport.

Formations Santé et sécurité

En 2013, six formations ont été suivies, elles portaient sur les exigences du service en matière de santé et de sécurité, les mesures d'urgence, les dangers électriques, les accès aux ouvrages profonds, la santé (burn out et problèmes liés aux genoux), et des cours pour chauffeurs. Plus de 170 personnes ont participé à une ou plusieurs formations.

Projets sécurité pour l'année 2013

- *Sécurité de l'usine de Bret*: suite à l'incident d'ozone d'avril 2012 et aux exigences des pompiers, l'usine a été sécurisée. Plusieurs améliorations techniques ont été faites (mises aux normes de la détection incendie, installation d'une porte coupe-feu entre les bâtiments, déplacement de la cheminée, nouvelles sondes de détection d'ozone, nouveau destructeur d'ozone) et des mesures de sécurité prises – installation de l'éclairage de secours, d'appareils de détection d'ozone, de masques et de cartouches adéquates – en faveur des collaborateurs; un lieu de rassemblement a été déterminé et des procédures d'urgence en cas de fuite d'ozone ou d'incendie ont été rédigées. Les collaborateurs de l'usine ainsi que les personnes en charge des visites des classes ont été formés. Les pompiers ont levé l'interdiction des visites, et celles-ci ont pu reprendre à la rentrée d'août 2013.
- *Consignes d'évacuation*: basés sur le canevas validé par les pompiers de la Ville de Lausanne, les consignes et plans d'évacuation ont été mis à jour pour l'usine de Bret, l'ancienne usine de Lutry et l'unité Contrôle de l'eau. Les listes des numéros d'urgence sont à jour pour le réseau Ouest, le réseau Jorat, le réseau Centre, l'équipe de Technique réseau, l'équipe des Compteurs.
- *Visites des sites*: une procédure permettant de clarifier l'organisation administrative lors d'une demande de visite d'un site d'eauservice a été rédigée. Elle précise également quels ouvrages (usines, réservoirs, galeries) sont ouverts aux visites, quand (pendant et/ou en dehors des heures de travail), quelle unité est compétente pour gérer l'encadrement de cette visite, et quelles mesures de sécurité doivent être respectées.
- *Cadastre des dangers*: l'outil de gestion des risques développé sur Goéland en 2012 est utilisé, les audits et les visites sécurité sont introduites et les points d'améliorations suivis. En phase test durant 2013, l'outil sera amélioré en 2014.
- *Espaces confinés et ouvrages profonds (> 3 mètres)*: des visites d'ouvrages particuliers (galeries, puits de captages, chambres des compteurs, chambres de vannes, et réservoirs) et définis comme dangereux (soit par le manque d'oxygène soit par risque de chute), ont eu lieu, permettant ainsi de préciser les éventuels travaux à faire pour la mise aux normes, notamment au niveau des échelles. Les collaborateurs disposeront de l'équipement de travail adéquat pour entrer dans l'ouvrage en sécurité. Une formation sur l'accès aux ouvrages profonds a été donnée en 2013: 30 personnes déjà l'ont suivie, et quelques personnes de la garde réseau la suivront en 2014.
- *Renouvellement pharmacie*: comme chaque année, et comme demandé par l'USST, toutes les pharmacies fixes des locaux administratifs, des usines et des réseaux ont été vérifiées. Les véhicules ont également été équipés de petites pharmacies.

Communication, plan directeur et indicateurs

En tant que distributeur d'eau, eauservice est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale de novembre 2005. Comme chaque année, une information a été communiquée aux communes alimentées au détail ainsi qu'aux communes alimentées en gros. Pour Lausanne, cette information a été réalisée par l'intermédiaire d'un tout-ménage.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars est généralement une occasion pour rappeler à la population et aux consommateurs que l'eau est un bien précieux et une denrée alimentaire vitale. Pour mieux faire connaître son travail, le service a été présent en ville de Lausanne le samedi 23 mars avec un stand d'information à la place St-François et à deux autres emplacements (place de la Riponne et place St-Laurent). Sur le stand principal, il a également été possible d'obtenir la carafe *Lausanne Eau Solidaire*.

L'agence de communication TamTam a été chargée de la campagne de communication et a créé de nouveaux visuels qui ont été diffusés par campagne d'affichage en ville, dans le quotidien 24Heures, par dia cinéma et lors de manifestations.

Au mois de septembre 2013, eauservice a participé au Comptoir suisse par le biais d'une exposition sur le thème de l'eau (aquaexpo) en collaboration avec la SSIGE et les distributeurs d'eau romands. Celle-ci a remporté un franc succès.

Plan directeur et indicateurs

Huit séances ont été organisées pour réviser l'ensemble des chapitres du PDDE avec le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et l'Établissement cantonal d'assurances (ECA).

Tous les chapitres du PDDE et le rapport d'Alimentation en cas de crise (AEC) ont été analysés, commentés et mis à jour. Dans son courrier du 18 décembre 2013, le SCAV a approuvé et validé le PDD, dans son édition de novembre 2013.

Indicateurs

Les indicateurs 2012 ont été présentés et approuvés en revue de direction du 15 mai 2013.

Ils sont ensuite publiés et distribués aux chefs de division ainsi qu'aux auditeurs de la SGS.

Gestion des données

Des nouvelles fonctionnalités ont été développées pour l'intranet du service: la possibilité d'insertion et de consultation de données concernant les micropolluants pour le laboratoire, la refonte de l'interface de suivi des permis de prélèvement d'eau sur hydrante.

Une mise en place de deux NAS (Network Attached Storage, Serveur de stockage réseau) pour les sauvegardes du service, entre autres du CegeL et des serveurs de gestion des données, a été effectuée sur les sites de Lutry et de la rue de Genève.

La chaîne d'acquisition des essais du pilote pour la nouvelle usine de traitement d'eau de Saint-Sulpice a été complétée avec de nouvelles acquisitions.

La mise à jour et l'entretien des bases de données ont été effectués pour la télémessure et la météorologie.

Il a été généré l'automatisation de plusieurs rapports de consommation d'eau pour des clients, entre autres des communes.

Solidarité internationale eau

Le Projet communautaire pour l'accès à l'eau (Pcae), d'une durée de trois ans, a démarré en novembre 2011 en Mauritanie. Il prévoit la pose d'environ 50 kilomètres de réseau et 5'000 branchements dans le quartier de Tarhil, une zone de recasement des populations déplacées dans le cadre de la restructuration de certains quartiers de la ville. Les travaux ont démarré en avril 2013. Les neuf premiers mois de travaux ont permis la pose de plus de 60% des conduites. L'étude de dimensionnement et la création des plans ont été réalisées par **eauservice** et la Communauté urbaine de Nouakchott (CUN). Une ONG locale a accompagné le raccordement au réseau des ménages. Des actions de sensibilisation et de formation auprès des services techniques municipaux, des gérants des bornes fontaines et des revendeurs d'eau ont été également menées.

Le budget du projet Pcae est de CHF 1.7 million sur trois ans. La Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) injecte CHF 400'000.– dans le projet, et la région d'Île-de-France CHF 245'000.–. Les communes d'Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully, Trient, Villaz-St-Pierre se sont associées au projet géré par Lausanne. Elles s'engagent également à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. Ainsi en 2013, les apports financiers des 17 communes suisses associées et de la DDC sur le fonds Solidarité internationale eau de Lausanne étaient de CHF 181'000.–, apports plus importants que la participation de Lausanne (CHF 133'000.–).

Une mission d'**eauservice** s'est rendue à Nouakchott au mois d'octobre 2013. Elle avait notamment pour but d'évaluer la qualité du travail de pose de réseau à Tarhil, de prendre part au comité de pilotage du projet et de rencontrer tous les partenaires impliqués. Un audit financier intermédiaire a été réalisé par Ernst&Young en septembre 2013 sur le compte du projet à Nouakchott et à Lausanne. Il a montré que l'argent était géré correctement.

En application de la délibération du conseil urbain du mois de décembre, le président de la CUN Ahmed Hamza a transmis l'attestation de «Titre de meilleur projet de la CUN» au Pcae en présence de la représentante de la Ville de Lausanne, de celle de la région de l'Île-de-France et du directeur technique de la CUN.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2013, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail ont été de 21'103'989 m³ (environ 12.48 millions de m³ sur le territoire lausannois et 8.62 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué d'environ un million de m³ par rapport à 2012.

Suivi des communes

La Commune de Bottens a décidé d'assurer sa sécurité d'alimentation avec l'Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) et de dénoncer le contrat qui la liait avec **eauservice**.

La Commune de Jouxens-Mézery a validé le renouvellement de sa concession.

Le raccordement de l'Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ) a été effectué sur le nouveau réservoir lausannois de la Montagne-du-Château.

Le 22 mai, les communes concédantes ont été invitées par le directeur des Travaux pour la présentation de la comptabilité financière et des chiffres-clé 2012. Des informations sur la nouvelle loi sur la distribution de l'eau (LDE), les micropolluants, la protection des ressources et les projets en cours ont été données lors de ces séances. Cette invitation a été renouvelée le 23 mai avec les communes alimentées en gros.

Suivi des clients

93 ordres de correction ont dû être établis à l'attention de SiLCOM, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou suite à un compteur bloqué. Cette situation peut être considérée comme normale.

Postes de mesure

Plus de 2'100 compteurs neufs ont été posés, dont 1'100 ont été redimensionnés (baisse du diamètre).

Un appel d'offres public pour l'achat des compteurs domestiques (15 à 50 mm) a été réalisé en collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG).

Raccordements

Dans Goéland, 464 affaires Raccordement clients ont été ouvertes en 2013, suite à la parution de mises à l'enquête publique. Cela porte à 1'695 le nombre d'affaires Raccordement clients en cours, dont le 60% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

Les prescriptions pour l'établissement et l'installation d'eau ont été mises à jour pour tenir compte des nouvelles normes et évolutions de la technique. La présentation a été modernisée. Le format est adapté aux tablettes numériques. Un guide pour la réalisation d'une nouvelle construction ou d'une transformation a été élaboré afin de familiariser les mandataires avec l'alimentation en eau.

En 2013, 196 permis pour prélèvement d'eau aux hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année.

Réception – secrétariat

Durant l'année écoulée, 445 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été directement traitées par la réception. Environ 6'500 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 7'223 courriers reçus et plus de 2'200 personnes accueillies. Le traitement des factures fournisseurs s'effectue sur Goéland. Environ 3'700 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

Patrimoine immobilier

Suite à l'extension du réseau de gaz en direction de notre site de Lutry, un crédit supplémentaire a été accordé pour remplacer les installations de chauffage au mazout de l'ancienne usine et de l'immeuble locatif et raccorder les nouvelles chaudières au gaz. Une citerne à mazout commune, non-conforme, a ainsi pu être mise hors service.

Un second crédit supplémentaire a été demandé pour mettre en conformité l'ascenseur du bâtiment locatif de Lutry.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Préavis N° 2006/19: réfection des adductions du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration (UF)

L'essentiel des activités 2013 liées à ce préavis concerne la nouvelle usine d'ultrafiltration de Sonzier. Il s'agit, entre autres, du montage des équipements électromécaniques, de la pose d'une conduite de 800 mm de diamètre entre l'usine électrique de Romande Énergie et notre usine, ainsi que de la pose de la conduite de 600 mm de diamètre depuis notre usine jusqu'à l'ancien départ en direction de Lausanne. La mise en service de l'équipement de traitement a duré pendant presque tout le second semestre 2013. L'inauguration a eu lieu le 22 octobre 2013. Des tests de production et d'optimisation du traitement vont encore se poursuivre en 2014 avec quelques ajustements à finaliser.

Préavis N° 2005/86: amélioration de l'alimentation en eau dans le nord lausannois

La majorité des objets de ce préavis ont été terminés et ont été mis en service avant 2012. Restent les deux points suivants:

Conduite de liaison Haut-Vallon – Petite-Croix

Durant l'année 2013, la pose de la conduite de 600 mm de diamètre entre la vallée de la Louve et le réservoir de Petite-Croix à Romanel-sur-Lausanne s'est poursuivie en effectuant le retour depuis la Louve en remontant dans la forêt, en passant derrière la prison de Bois Mermet, puis à travers la zone sportive et le parking des Bossons. Le dernier tronçon pour terminer la liaison est celui du chemin des Bossons. Il sera réalisé durant le premier semestre 2014.

Station de Haut-Vallon – refoulement sur Petite-Croix

En 2006, lors de la réalisation de la station de pompage de Haut-Vallon, tous les équipements avaient été installés à l'exception des deux pompes de refoulement sur Petite-Croix et de leurs alimentations électriques. Ces deux pompes ont été commandées, testées et livrées à fin décembre 2013.

Réfection des défauts du revêtement des cuves de l'usine de Lutry

Les travaux de réfection des défauts avérés lors de la construction des cuves d'eau traitée et de rétrolavage de l'usine de Lutry, financés par Losinger, ont été entrepris et terminés en 2013. Cet incident de construction peut être maintenant considéré comme terminé.

Scindement de la cuve du réservoir du Châtaignier

Les travaux pour le scindement de la cuve du réservoir du Châtaignier ont commencé au mois de septembre 2012 et se sont terminés en 2013. Nous avons profité de ce chantier pour réaliser une chambre de répartition qui intègre également une chambre d'arrivée et de désinfection des sources et pour mettre en place une conduite de by-pass de la station avec

maintien de contre-pression aval. L'ensemble de ces travaux a permis de mettre hors service le réservoir obsolète de Bois-de-l'Hôpital.

Station de la Montagne-du-Château

L'AIEJ a souhaité avoir une alimentation en eau de secours depuis le réservoir de la Montagne-du-Château sur son réservoir de Montpreveyres. Lors de la construction du réservoir la conduite de liaison en direction de Montpreveyres avait déjà été posée par nos soins jusqu'à la limite communale du territoire lausannois. L'équipement intérieur composé d'une conduite, d'un compteur débitmétrique et d'une vanne de sectionnement télécommandable a été réalisé en 2013.

Réservoir du Calvaire : remplacement des cinq cuves actuelles par trois nouvelles cuves de 3000 m³ et une station de pompage

Un concours a abouti à un projet de construction de 162 logements sur le site du Calvaire. Dans ce cadre, **eauservice** doit démolir et reconstruire le réservoir situé sur ce site. Un préavis avec une demande de crédit de CHF 10.2 millions a été déposé devant le Conseil communal. Suite à l'ouverture d'un compte d'attente, les études techniques ont débuté et un mandat a été confié à un bureau d'ingénieurs. La mise à l'enquête publique et auprès des services cantonaux, indépendante du projet logements lancée en décembre 2013 se terminera fin janvier 2014. Les premières adjudications vont être faites au tout début 2014 pour les travaux de démolition et de terrassement qui doivent débuter au mois d'avril 2014.

Préavis N° 2010/27 Lutry : remplacement des modules d'ultrafiltration / étude nouvelle usine de Saint-Sulpice

Les essais sur l'installation pilote UF entre 2012 et 2013 ont montré que des membranes d'autres fournisseurs pourraient être utilisées simultanément aux membranes actuelles dans l'usine de Lutry. Une adaptation du processus d'exploitation n'est pas nécessaire, mais permettrait une augmentation du flux de 25% tout en nécessitant plus de chimie. Le bilan financier resterait à faire.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 9'000 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 41'625 analyses chimiques et 18'400 analyses bactériologiques.

Dans le courant de cette année, nous avons mis en service un nouvel appareil d'analyse par chromatographie en phase liquide avec un détecteur par spectrométrie de masse (LC-MS MS). Ainsi, 30 paramètres chimiques supplémentaires (micropolluants) peuvent être analysés et une campagne de dosage des médicaments et produits stupéfiants a été réalisée. Depuis juin 2013, nous effectuons des analyses microbiologiques par la méthode de Cytométrie en flux. Cette nouvelle méthode consiste à mesurer la concentration totale bactérienne de l'eau (1'283 échantillons et 2'093 paramètres analysés). La méthode est prometteuse pour suivre la présence des microorganismes vivants dans le réseau.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2013 remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Vingt non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau d'**eauservice**, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

DISTRIBUTION

Cinquante chantiers ont été réalisés en 2013, correspondant à la rénovation ou la réhabilitation d'un total de 11'420 mètres de conduites.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2013 s'élèvent à CHF 9'688'490.–. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 497'939.–, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 46'637.–), on atteint la somme de CHF 10'233'066.–.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du Bureau de gestion des réseaux (BGR) afin de constituer un inventaire des conduites nécessitant l'inscription d'une servitude et de contrôler de la cohésion des données entre les bases de données Topobase et SAP.

Dans le cadre du renouvellement des concessions pour la distribution au détail dans les communes **eauservice** devient propriétaire des bornes hydrantes sur les territoires concédés. A ce jour, en plus du territoire lausannois, **eauservice** est propriétaire des bornes hydrantes sur 11 des 16 communes qu'il alimente au détail. Cela implique qu'il assume les frais d'installation, d'entretien et de renouvellement de ces organes. Cependant, les budgets liés à ces activités ont été gelés ces dernières années, et ne permettent pas d'assumer correctement cette charge.

Une réorganisation de l'encadrement des équipes en charge de l'entretien des bornes hydrantes et de l'écoute de réseau a eu lieu. Les trois personnes dévolues à ces tâches sont désormais sous la responsabilité directe du chef du réseau Centre.

Contrat avec Bussigny

Les prestations suivantes ont été assurées par le personnel d'**eauservice** dans le cadre du contrat d'exploitation du réseau d'eau potable de Bussigny : huit interventions d'urgence (fuite ou rupture) ont eu lieu sur la Commune de Bussigny. Une

mise en service d'une conduite nouvellement posée a été assurée selon les procédures pratiquées à **eauservice**. Six demandes d'arrêt et de remise en eau de branchements et le nettoyage des deux cuves du réservoir de Bussigny ont été effectués.

Interventions d'urgence

Le service de piquet Réseaux a été appelé à 251 reprises en 2013. Dans 164 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. 31 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, un des by-pass, sept des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, six des problèmes de qualité de l'eau, et 42 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau).

Du point de vue financier, CHF 804'513.– ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 257'117.– pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 236'911.– pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à CHF 551'934.–.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 88 cas, valeur la plus basse enregistrés ces dix dernières années. Cela nous conforte dans la stratégie d'entretien et de remplacement ciblée en fonction des probabilités de casse des conduites.

Écoute de réseau

L'auscultation d'environ 267 km de conduite, hors branchements, a permis d'identifier 60 fuites et de les réparer avant qu'elles ne provoquent de dégâts.

Équipe Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'075 BH, dont 2'108 sont sur le territoire lausannois, et 1'255 sur des communes dont la concession prévoit que ces organes sont propriétés d'**eauservice**.

81 BH ont été standardisées, 12 nouvelles hydrantes ont été posées, 35 parties supérieures et trois parties inférieures ont été changées. 865 hydrantes ont été contrôlées, ce qui a entraîné 106 révisions importantes.

Base de données réseaux (SIT)

La collaboration avec le Service de la coordination et du cadastre (SCC) a pour but l'intégration des données contenues dans la base de données SISOL dans Topobase. Une réflexion sur la manière de saisir ces données a conduit à une simplification sensible de ce travail, ainsi qu'une répartition du travail plus rationnelle au sein du BGR.

De plus, 86 plans de détail ont été informatisés et intégrés dans le SIT Topobase, et 1'819 mises à jour concernant des fuites, des nouvelles prises, des modifications ou des chantiers ont été effectuées.

Sources

Travaux

Sur l'adduction de Pierre-Ozaire, l'ouvrage n°63 «Chalet des Humberts» a été remplacé par une nouvelle chambre préfabriquée.

Six captages ont été mis en conformité, à savoir Goilles et Ridelles n°206, Tirecuaz n°153, Tirecuaz n°154, Tirecuaz n°156, Les Mossues n°223, Les Mossues n°224.

Sur la conduite de Thierrens, la porte de galerie de Naz a été changée, et le collecteur des eaux sauvages de cette galerie a été refait.

Turbidimètres

Poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, trois nouveaux turbidimètres ont été installés dans les stations et le réservoir suivants, à savoir la station de Jorattez (adduction de Jorattez), la station des Losiardes (adduction des Losiardes), le réservoir de l'Orme (commutation entre l'arrivée des sources de Morrens et l'arrivée conjointe de l'adduction de Thierrens et de Montaubion).

PRODUCTION

La production annuelle 2013 est inférieure (8.5%) à celle de 2012 et inférieur de 10.4% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 29.8 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le 4 septembre 2013 avec un volume de 115'821 m³.

Nouveaux équipements

- La division Production a apporté sa contribution aux projets de la division Etudes et construction en participant aux travaux de montage et de mise en service des équipements du réservoir de Châtaignier et de l'usine de Sonzier. La

division a réalisé l'installation de la supervision de Sonzier. La division assure également la conduite des tests du pilote ultrafiltration de St-Sulpice.

- En collaboration avec la division Distribution (Gestion des sources), trois turbidimètres ont été installés dans les stations de Losiardes, Jorattez et l'Orme.
- A l'usine à St-Sulpice, une installation de déshumidification à absorption a été installée dans le bâtiment des pompes en remplacement de l'installation à condensation défailante.
- A l'usine de Bret, un éclairage de secours a été installé dans les locaux des deux bâtiments.
- A l'usine de Lutry, une vanne Clayton a été installée sur l'alimentation de l'eau de service de l'usine.
- Dans la station de Prévondavaux, un électrolyseur à cellules tubulaires a été installé en remplacement de l'actuel à membrane vieillissant.
- Au réservoir de Haute-Pierre, une installation de déshumidification à absorption a été installée et mise en service. Un dispositif d'alimentation en cas de crise (AEC) depuis la commune de Morges a été mis en place.
- Au réservoir de Marjolatte, les vannes écluses d'entrée des cuves on été remplacées.
- Sur le site de Lutry, deux nouvelles chaudières raccordées sur le réseau gaz ont été installées en remplacement des chaudières à mazout.

Travaux d'entretien et maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux suivant ont été réalisés :

- à l'usine de Lutry : révision des pompes de refoulement HP2 et HP7, révision (pour la première fois) de tous les relais moyenne tension (MT) des pompes de refoulement ;
- à l'usine de St-Sulpice : révision des 13 cellules MT des transformateurs et pompes de refoulement (la dernière révision date de 1997), inspection de la conduite sous-lacustre et de la crépine ;
- à l'usine de Bret : révision de l'électrolyseur avec remplacement de la cellule d'électrolyse, remplacement des sondes de détection incendie.

Exploitation

En prévision de la reconstruction du réservoir du Calvaire en mars 2014, des essais d'alimentation de la zone Calvaire sans le réservoir ont été réalisés du 5 novembre au 17 décembre 2013 ; en préalable, plusieurs vannes Clayton ont été modifiées afin d'augmenter la sécurité d'exploitation.

En vue de réduire les micropolluants dans l'eau potable à la sortie de l'usine de Lutry, des essais d'injection de charbon actif en poudre (CAP) on été réalisés sur plusieurs semaines en collaboration avec la division Contrôle de l'eau. Les installations de traitement des eaux de rétrolavage (Densadeg) on été mises au point. Des travaux seront encore nécessaires en 2014 pour assainir l'installation de dosage du CAP.

Préavis N° 2006/15 : rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret

La supervision de l'usine de Bret a été mise en exploitation, de nouveaux automates permettant de gérer les pompes d'eau brute et la vanne de sortie d'usine ont été mis en service.

Le nouveau système de gestion automatique du réseau d'eau service (Cegel) a été mis en test en octobre.

Préavis N° 2010/27 : remplacement des modules d'ultrafiltration, de la supervision et des automates de l'usine de Lutry

Les modules d'ultrafiltration de la troisième ligne ont été commandés et seront installés en mai 2014.

Les équipements de la nouvelle supervision ont été livrés à fin 2013, la réalisation des images a débuté. La mise en exploitation est envisagée en octobre 2014.

Le fournisseur Aquasource a réalisé une étude afin de mettre à niveau l'automatisme des membranes selon leur nouveau standard et ainsi améliorer les performances d'exploitation.

Préavis N° 2013/13 : remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret

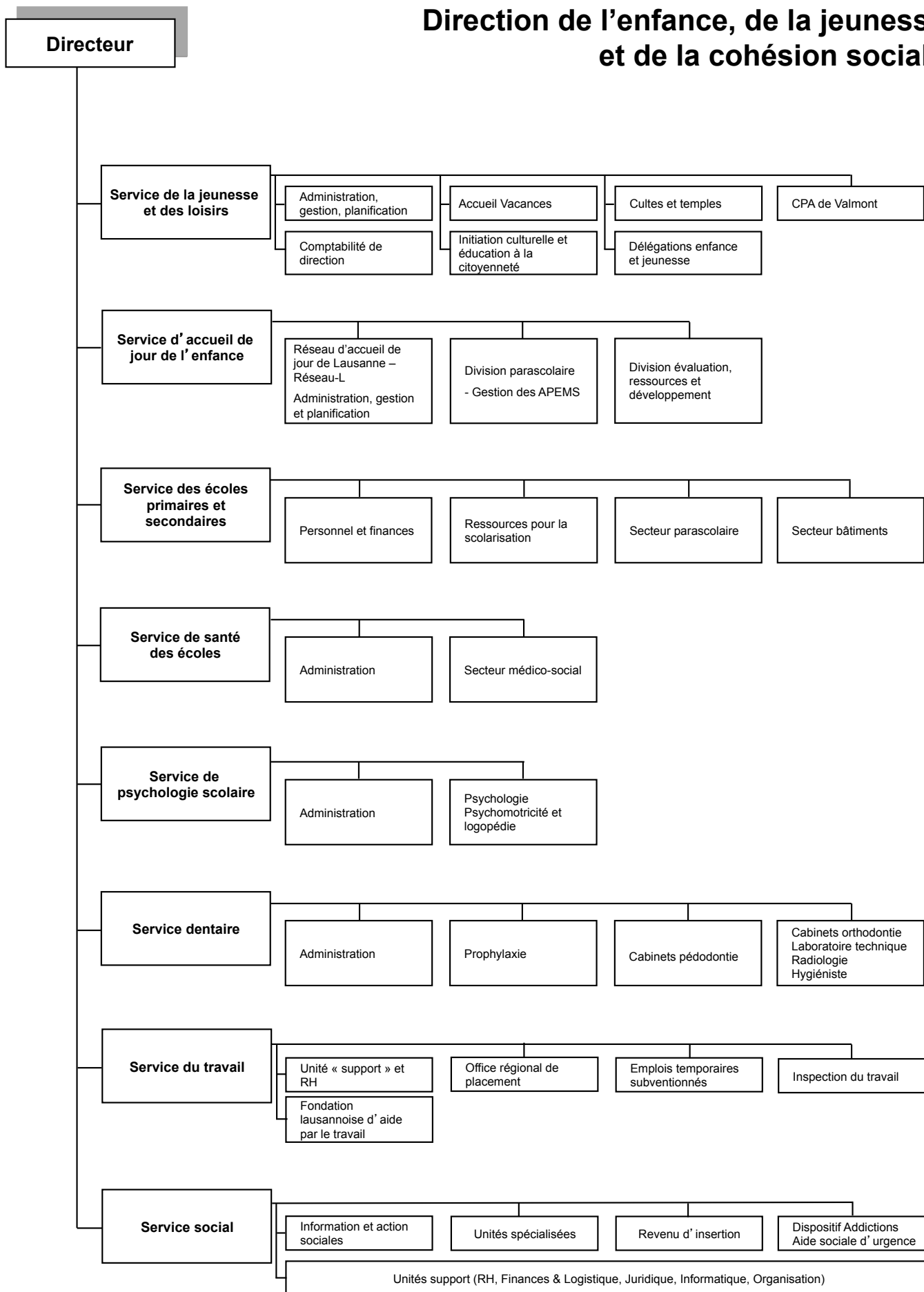
Le préavis a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 5 novembre 2013.

Le destructeur d'ozone catalytique a été installé au-dessus des cuves de pré-ozonation en remplacement du destructeur thermique défailant.

Des campagnes de mesure de performance d'abattement des micropolluants ont été réalisées en collaboration avec la division Contrôle de l'eau.

La société Xylem (fournisseur d'ozoneur) a effectué des essais (en laboratoire) d'oxydation avancée (Ozone combiné avec Peroxide d'hydrogène) sur l'eau de Bret.

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



Unités support (RH, Finances & Logistique, Juridique, Informatique, Organisation)

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (EJCS)

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS (SJL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à la DEJCS ;
- conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient à la DEJCS ;
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse, et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités ;
- collaborer avec les autres services de la DEJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention.

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) offre des prestations internes à la DEJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2013, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.66	5.49	5.66	5.36
Administration SJL	29.35	27.45	29.15	29.65
Centre adolescents de Valmont	25.00	20.95	25.00	23.00
Cultes et temples	10.23	8.75	9.43	8.75
Secteur vacances	26.57	23.35	26.37	24.45
Total service	96.81	85.99	95.61	91.21

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	- 1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	9	5.49	8	5.36
Administration SJL	35	27.45	39	29.65
Centre adolescents de Valmont	24	20.95	26	23.00
Cultes et temples	30	8.75	30	8.75
Secteur vacances	30	23.35	31	24.45
Total service	128	85.99	134	91.21

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	2	2
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	21	24

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	2
Décès	
Démission	16
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	0
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	21

Personnel fixe

Durant 2013, le domaine de prestations administration RH s'est engagé dans une réflexion au sujet de ses valeurs, sa mission et sa stratégie, cela dans un souci permanent de se positionner comme une ressource pour l'ensemble des adjoints du SJL et donc des collaborateur-trice-s.

Dans son action quotidienne, il a repourvu 22 postes fixes, représentant une rotation du personnel de quelques 17%. Ce pourcentage peut paraître particulièrement élevé, mais s'il est examiné sous l'angle de postes offerts à des éducateurs juniors fraîchement diplômés qui effectuent leur première expérience professionnelle d'environ quatre ans, il revêt toute la dimension de tremplin qu'est le SJL pour les jeunes professionnels.

Apprenti-e-s

Cette année a été couronnée du CFC d'employé de commerce de l'un de nos apprentis.

Répartition hommes/femmes

Le SJL compte 58% de femmes et 42% d'hommes.

Fonctions encadrantes

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante: 41% de femmes (sept femmes) et 59% d'hommes (dix hommes).

Politique de formation du personnel

Formation continue et formation en emploi

En 2013, 47 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 118 jours de formation. Quatre collaborateurs et collaboratrices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur-trice et éducateur-trice ES ou HES.

Dans la mesure du possible, le SJL encourage les demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Stagiaires

Le SJL a accueilli sept stagiaires, notamment en stage préalable avant leur entrée en HES santé social. Ces stages ont été réalisés au Centre pour adolescents de Valmont (CPA).

Civiliste

Une personne a pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL, dans le domaine de l'éducation.

Personnel auxiliaire engagé

En 2013, le SJL a fait appel à 285 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines suivants :

- Administration : 9% ;
- Accueil vacances : 56% ;
- Cultes et temples : 12% ;
- Délégation à la jeunesse : 15% ;
- CPA de Valmont : 8%.

ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la direction et les chefs de service de la direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 17 (2012 : 15).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions.

Autres réunions

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures afin d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2013 elle a accueilli :

- une délégation du Service d'organisation et d'informatique (SOI) dans le cadre du pilotage informatique des directions, cela à deux reprises ;
- une délégation du Service du développement de la ville et de la communication (DevCom) concernant la gouvernance de la démarche du développement durable ;
- une délégation du Service du logement et des gérances (SLG) pour une présentation de la nouvelle procédure d'attribution et de location des locaux relatifs aux besoins de l'administration communale.

Ajoutons encore trois rencontres inter-directions entre la CCS de la DEJCS et celle de la Direction des travaux.

Institutions subventionnées

Le SJL subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Ainsi, nous renonçons à publier un extrait de ces rapports. Néanmoins, citons le rapport d'activité annuel de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) téléchargeable à l'adresse suivante : www.fasl.ch/presentation/rapportsActivites.php.

Maisons de quartier

La **Maison de quartier de la Pontaise** a été ouverte au public dès le 26 août 2013 et a été investie immédiatement par 60 enfants de l'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Les 4 et 5 octobre, la maison a été inaugurée officiellement, et une fête a été organisée avec les habitants du quartier. Des informations sur les activités offertes sont disponibles sous : <http://www.lapontaise.ch/>. L'Association de la Maison de quartier de la Pontaise créée le 29 mai 2013 oriente les activités mises en œuvre par l'équipe d'animation et proposées par les habitants.

Le projet de la **Maison de quartier des Faverges** (préavis N° 2012/16 «[...] Octroi d'une subvention d'investissement et d'un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges [...]») au sein d'un immeuble privé en construction continue de se définir et de se préciser conjointement avec la population du quartier. La Ville n'est pas propriétaire des lieux, mais en est le locataire. Ainsi, le maître de l'ouvrage de cette maison et de ce bâtiment est la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL). Cet état de fait modifie l'implication et l'impact décisionnel de la Ville. La commission de construction de cette future maison s'est néanmoins réunie trois fois. La commission des futurs utilisateurs s'est réunie à quatre reprises. La pose de la première pierre de cette maison s'est faite le 30 juin, lors de la fête de quartier.

La procédure de choix du futur mandataire de la rénovation et de la transformation de la **Maison du Désert** s'est terminée le 20 septembre. Le lauréat de cette procédure de sélection est le bureau LVPH architectes Sàrl associé à Thomas Jundt Ingénieurs civils SA. La population des quartiers de Bois, Pierrefleur et Hauts du Grey ont pris connaissance des résultats et des propositions le 10 octobre grâce à une exposition à la Ferme du Désert. La commission des futurs utilisateurs s'est réunie une fois, tandis que le jury de sélection du projet de rénovation et de transformation a tenu quatre séances. Le projet de la Maison de quartier du Désert suscite toujours un grand intérêt et un enthousiasme de la population qui s'est réunie en un 3^e forum, le 12 novembre 2013.

La Municipalité a accepté l'ouverture d'un compte d'attente d'un montant de CHF 150'000.– pour évaluer et analyser les travaux nécessaires à un changement d'affectation de la **Maison de quartier Sous-Gare** en établissement public, en date du 13 juin. Conformément à la procédure en vigueur, cette décision de principe a été préavisée positivement par la commission des finances du Conseil communal, en date du 6 septembre 2013.

Formation des jeunes et politique familiale

Dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes, le service est actif et représenté au sein de la commission «Formation et emploi des jeunes» de Lausanne Région et du groupe de travail «Apprentissage-Orientation», piloté par le directeur de l'EJCS. Différentes mesures sont évaluées afin d'améliorer l'accès des jeunes en difficulté à une formation qualifiante. Parmi d'autres mesures, une page Internet spécifique à l'apprentissage est en préparation pour le site officiel de la Ville de Lausanne. Le service a également proposé une réponse municipale au postulat du conseiller communal M. Guy Gaudard: «*Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ?*».

Profitant de la vision transversale, propre au SJL sur les prestations de l'administration communale, il a été élaboré un rapport exhaustif sur les mesures implémentées par l'administration lausannoise dans le domaine du soutien aux familles et de la politique familiale.

Par ailleurs, répondant à la volonté municipale, une convention de subventionnement est en cours d'élaboration avec la FASL, pour fixer un cadre clair aux missions et prestations attendues, ainsi qu'aux engagements de chaque partenaire.

Campagne d'éducation moi & les autres

Fondée sur le préavis N° 2012/7 du 16 février 2012 («*Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois ayant pour thème l'altérité*»), la campagne d'éducation moi & les autres a été menée entre septembre 2012 et l'automne 2013. Cette deuxième campagne visait à favoriser l'altérité auprès de la population, et en priorité auprès des enfants et des jeunes, comprise comme l'ouverture à l'autre, la reconnaissance de la diversité et la création de liens sociaux.

51 projets, touchant 40'000 personnes et portés par plus d'une centaine d'associations, institutions et fondations actives à Lausanne ont été mis en œuvre. Les subventions octroyées aux projets ont atteint CHF 220'183.–. Les activités proposées ont permis de sensibiliser la plupart des participants au respect des différences, à l'ouverture à l'autre, à la lutte contre les stéréotypes et à l'importance des échanges intergénérationnels. La majorité des projets ont impliqué des enfants et des adolescents, soit dans leur élaboration, soit parce que les activités proposées leur étaient spécifiquement dédiées. Parmi ces multiples actions, citons notamment six courts et moyens métrages, une radio éphémère, des débats, des expositions, quatre fêtes d'établissements scolaires, des pièces de théâtre, des ateliers intergénérationnels ou encore la réalisation de deux roues népalaises.

Conformément au préavis, la Chaire de politiques locales et d'évaluation de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) a mené une évaluation. Le rapport d'évaluation est disponible sur la page d'accueil du site de la campagne, à l'adresse: www.moi-autres.ch. Il relève un bilan globalement positif et propose quelques recommandations pour une prochaine campagne.

Terrain d'Aventure

Dans le cadre du préavis N° 2007/31 («*[...] Réponse à la pétition de M. Philippe Huguenin et consorts pour l'annexe du terrain d'aventure au chemin de Pierrefleur à Lausanne*») du 7 juin 2007, la Municipalité a déclaré son intérêt à trouver un lieu permettant l'ouverture d'un deuxième Terrain d'Aventure. En réponse à ce préavis, une démarche pluridisciplinaire a été adoptée et a conduit à l'adoption d'une note à la Municipalité le 21 mars 2013, «*Évaluation des potentialités des lieux pour l'accueil des "Terrains d'Aventure" sur le territoire lausannois*». Suite à cette note, un nouveau groupe de travail s'est réuni et mène une réflexion dans ce sens.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

D'un montant de CHF 30'000.–, il a été utilisé en partie pour le renouvellement des jeux (10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et à la formation des bénévoles des ludothèques existantes. Il a également permis la création d'un nouvel espace, la ludothèque La Pagode, accueillie par le Centre de quartier de Malley-Montelly.

Information générale aux parents d'élèves – Grandir à Lausanne

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJCS, le bulletin *Grandir à Lausanne* a paru une fois en 2013. Ce dernier présentait les modifications dans le domaine scolaire, à la suite de la mise en œuvre d'une nouvelle loi scolaire fondée sur une harmonisation du cursus scolaire des élèves dans toute la Suisse. Depuis 1987, initialement publiée sous le nom de *Lausanne écoles*, cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves et, depuis quelques années, aux familles dont l'enfant fréquente une structure d'accueil de la petite enfance.

Jeux internationaux des écoliers

Cette manifestation sportive et culturelle organisée par un comité est reconnue par le Comité International Olympique (CIO) et a lieu chaque année dans une ville différente en été, ainsi que tous les deux ans en hiver. En février, une délégation lausannoise composée de 12 écoliers a participé aux Jeux d'hiver (ski et snowboard) organisés par la Ville de Ufa, en

Russie. En août, une délégation lausannoise composée de 17 écoliers est partie aux Jeux d'été (athlétisme, natation) à Windsor, au Canada. Le 30 octobre, une cérémonie officielle de remise des diplômes des participants aux Jeux 2013 a été organisée dans la salle du Conseil communal en présence des autorités, des parents et du Consul de Russie.

Prévention alcool et vie nocturne

Le SJL a participé activement à la réflexion et aux propositions de mise en œuvre de prévention comportementale en matière de consommation excessive d'alcool et de mesures de pacification des nuits lausannoises. Il a œuvré de concert avec l'Observatoire de la sécurité. Ainsi, durant l'année, le SJL et l'Observatoire ont discuté avec leurs homologues suisses et se sont rendus dans les villes suisses confrontées à des problématiques similaires. Le SJL a échangé sur les pratiques avec les villes de Berne, de Zurich et de Vernier. Il a aussi participé activement au groupe de travail de l'Union des villes suisses qui a analysé en détail les questions relatives à la vie nocturne dans les villes suisses. Il a pris part à la rédaction d'un rapport «*Vie nocturne urbaine. Analyse de la situation et des mesures envisageables*» qui aborde les questions fondamentales et présente un catalogue d'actions possibles – la liste ne se veut pas exhaustive –, capables de répondre à des problèmes spécifiques. Il est consultable sous l'adresse web suivante : http://staedteverband.ch/fr/Info/Actuel/Medias/Communiquees_de_presse_2013/130218_Rapport_vie_nocturne.

Le SJL représente aussi les villes suisses dans le programme national «Jeunes et violence» réunissant la Confédération, les cantons, les communes et les villes suisses : <http://www.jeunesetviolence.ch/>.

Profitant de la «Semaine alcool» de la Confédération qui a eu lieu du 18 au 26 mai, le SJL en collaboration avec le Service de santé des écoles ont mis en place un projet de prévention visant les 13-18 ans, ainsi que leurs parents et les professionnels de l'éducation. Aidés par un collègue d'expert-e-s des questions de prévention alcool à Lausanne et dans le canton, les services communaux concernés ont participé à la prévention des risques liés aux premières consommations d'alcool chez les jeunes et ont renforcé la réduction des risques liés à une consommation excessive.

Les actions déployées durant cette semaine ont été fort divers : une campagne de sensibilisation de la population, une action de sensibilisation et de réduction des risques par les pairs en collaboration avec le Conseil des Jeunes pour proposer plusieurs projets de sketches théâtraux filmés sur le ton de l'humour, deux actions à l'intention des adultes (demi-journées de formation à l'intention des professionnels de l'éducation, séances d'information et de discussion avec des parents d'élèves), un courrier aux parents des jeunes entre 13 et 18 ans accompagné d'un feuillet d'information.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel ;
- factures fournisseurs et débiteurs ;
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires ;
- tenue de comptes pour le Service social Lausanne ;
- établissement de décomptes pour le Service de l'emploi ETVD ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances et des relations extérieures, Département de l'économie et du sport).

Au terme de la redistribution des tâches entre le Canton et les communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, notamment sur le plan de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité assure toute la calculation et le suivi du volet financier. Pour le Service social Lausanne, elle enregistre des aides individuelles dans les comptes communaux. En ce qui concerne le Service du travail, elle assure également l'enregistrement des écritures comptables de l'Office régional de placement (ORP), ainsi que des Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

Organisation

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'789 (-2.5%) et 1'851 (-2.3%) concernant le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 35'200 factures fournisseurs (-1.4%) et a émis environ 73'600 factures débiteurs (-3.2%).

C'est également à ce niveau qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la direction.

ACCUEIL VACANCES

MISSION

➤ organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires.

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) et du domaine des prestations accueil-vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur 52 semaines/an, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées telle que la FASL et le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires.

Agence communale «vacances 7-15 ans» à Chauderon 7A

Au terme de sa première année d'ouverture et après quelques réglages, le guichet accueil vacances assure pleinement sa fonction d'information et de conseil aux familles et aux jeunes. L'accès aux prestations a été facilité par un mode d'inscription simplifié. Dans leur recherche de solutions pour les vacances, les familles peuvent donc compter sur :

- le guichet accueil-vacances de Chauderon 7A, ainsi que sa réception téléphonique ;
- le portail internet www.lausanne.ch/jeunesvacances ;
- un catalogue semestriel illustré distribué à tous les enfants lausannois par le canal de l'école.

Outre sa mission d'information au public, le secrétariat vacances assure les travaux administratifs liés à l'exploitation des structures d'accueil du SJL, soit :

- 11 centres aérés urbains ;
- le centre aéré d'été de l'Arzillier ;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville ;
- la part lausannoise des activités du Passeport Vacances d'été, du PassePasse d'automne et le bureau de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL).

En 2013, le domaine de prestations accueil-vacances a connu de nombreux changements de personnel, soit deux postes de direction d'école à la montagne, deux postes de coordination, un poste d'assistante et un poste de secrétaire, correspondant à un renouvellement de deux tiers du personnel administratif. Ce renouvellement est dû à des départs à la retraite, à des promotions et à de nouveaux défis professionnels.

Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination conduit par le SJL réunit les associations subventionnées proposant des activités de vacances. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances, tant au niveau qualitatif que quantitatif. A l'écoute des usagers et des responsables des structures d'accueil, il analyse les besoins pour chaque période de vacances et propose des adaptations de prestations. Ce groupe de travail est attentif aux options qui sont prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) et du parascolaire pour ce qui concerne les vacances des élèves.

PassePasse, Passeport Vacances de découverte professionnelle 13-16 ans

La faible fréquentation de l'édition 2012 a conduit à la création d'un groupe de travail chargé de redéfinir l'offre du PassePasse avec les communes participantes. Concrètement cela nous donne :

- les activités sont recentrées autour de la découverte active des milieux professionnels, les activités de loisirs sont réduites ;
- il se déroulera pendant les vacances de Pâques, les vacances d'automne étant moins favorables pour les jeunes en quête de projets professionnels ;
- le prix est baissé à CHF 15.-, le rendant ainsi plus accessible aux jeunes concernés ;
- une recherche de fonds est lancée pour alléger la charge financière dans cette phase de promotion de l'offre ;
- une campagne de communication est lancée pour mieux le faire connaître aux jeunes et aux familles, notamment par les réseaux sociaux et par des imprimés (www.passepasse.ch).

Passeport Vacances d'été

Par son rapport qualité-prix favorable, le Passeport Vacances et ses 300 activités reste une offre prisée malgré une baisse des ventes de 9% en 2013. La participation des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.-, ce qui correspond à 48% du coût réel.

60% des 1'250 bénéficiaires se sont inscrits aux activités par le biais du site internet www.apvrl.ch, permettant la consultation des places libres et les inscriptions de dernière minute, au moyen d'un login personnel.

A ce propos, saluons l'important travail des organisateurs des quelques 300 activités qui s'engagent bénévolement pour communiquer, partager leur savoir-faire et leurs passions sur les quarante communes de l'APVRL.

Le passeport «farniente» reste stable avec 364 passeports vendus CHF 25.– / pièce. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux seuls 13-15 ans. Le passeport «farniente» s'autofinance et est sans activités encadrées.

En 2013, le Passeport Vacances s'est à nouveau déroulé sur les deux dernières semaines de vacances d'août pour répondre à une forte demande des familles. Pour cette édition, le Passeport Vacances a été couronné par quatre semaines de beau temps estival. Aucune activité n'a été annulée en raison de la météo.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts cinq semaines : durant les vacances de février, celles de Pâques et d'octobre. La stabilisation des demandes d'inscription est confirmée en 2013. Sensible à la demande des familles, la prestation est passée d'un accueil à la semaine à une formule à la journée. Rappelons que le CAU propose une formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille 12 enfants, de 8h à 18h à l'APEMS du quartier, pendant les petites vacances, tout en privilégiant les activités de plein air, de découverte et d'éveil scientifique, ainsi que les excursions hors du quartier.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Ouverts toute l'année, ces trois centres connaissent une fréquentation stable, tant des camps scolaires proposés aux classes du CYT et CYP, que des camps de vacances thématiques ou généralistes. Durant l'année scolaire 2013/2014, les écoles à la montagne accueilleront les classes des degrés 5P à 8P du deuxième cycle primaire, selon un ordre de priorité défini avec les directions d'établissements scolaires.

Dans le cadre de la création du concept d'accueil des écoles à la montagne, les trois sites travaillent sur la réalisation de leurs projets pédagogiques.

INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

MISSION

➤ gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants les arts vivants, d'être un facteur d'intégration et de cohésion sociale, et enfin d'être un instrument de réflexion.

Après plus de 30 ans, une évaluation du programme des activités culturelles a été effectuée. Il s'agissait de redéfinir les objectifs du service et de s'assurer que les activités proposées étaient bien en accord avec les buts poursuivis par la Ville. L'analyse complétée par une enquête de satisfaction (menée auprès de plus de 400 enseignants) a montré que la mission était remplie et que ce programme était en adéquation avec les attentes des enseignants.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes enfantines, primaires et secondaires pour l'année scolaire 2012/2013. Les enseignants titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site extranet de la Ville. Les brochures sont consultables sur le web et des exemplaires papier sont également mis à disposition dans les salles des maîtres.

Activités culturelles et découvertes lausannoises

Le programme d'activités culturelles a proposé 24 spectacles de théâtre, 3 concerts de musique classique (concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne), 17 animations théâtrales, 7 découvertes lausannoises.

Au vu des statistiques, le bilan est très positif puisque 91% des classes enfantines, 95% des classes primaires (fréquentation supérieure à l'année précédente) et 44% des classes secondaires (légère baisse) se sont inscrites aux activités culturelles.

Sur les 13'140 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'230 sont allés voir un spectacle ;
- 8'891 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 3'601 ont participé à une découverte lausannoise ;
- 3'246 sont allés écouter les concerts de l'OCL ;
- 1'711 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta.

En marge de ce programme, les offres culturelles suivantes ont été offertes par le SJL : 596 élèves de classes secondaires se sont rendus au cinéma découvrir le film *Hiver Nomade* de Manuel von Stürler ; le DVD du film *Noces Stravinsky/Ramuz* a été mis à disposition des chefs de file de musique de Montolieu et C.F. Ramuz, leur permettant de travailler avec

leurs classes la musique de Stravinsky, et enfin, 143 élèves de classes secondaires ont pu voir le nouveau spectacle de l'Association pour la Formation de Jeunes Danseurs (AFJD) *Mary Poppins*.

Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier aux élèves de 7^e à 9^e années de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement permet d'assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de huit francs. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

2'530 billets ont été vendus pour 27 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 215 élèves lausannois d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

Sensibilisation à l'environnement

753 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises et 92 aux classes des communes du périmètre GEDREL.

Découverte de l'environnement construit

28 classes enfantines, primaires et de transition ont bénéficié de cette prestation. Une nouvelle animation a été mise en œuvre en janvier 2013, destinée spécifiquement aux classes de 5^e et 6^e.

Prévention

Spectacles de prévention

Après concertation avec le Service de santé des écoles, il a été décidé d'adopter le principe d'organisation similaire à la pratique cantonale en matière de spectacle de prévention. Dès la rentrée scolaire 2012/2013, les établissements secondaires lausannois souhaitant bénéficier des spectacles de prévention font une demande motivée au Service de santé. Il s'agit donc d'un projet d'établissements, dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé.

Prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire.

105 classes enfantines ont reçu un cours de prévention aux accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, les relations avec les paroisses catholiques, protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques de la ville et celles des communes voisines.

Evénements marquants

L'année 2013 a été jalonnée de plusieurs événements et anniversaires majeurs. Dans le cadre de la campagne d'éducation *moi & les autres*, un projet intitulé «Chemin de la Méditation» a été réalisé du 15 mai au 15 septembre à la Vallée de la Jeunesse grâce à une collaboration interreligieuse fructueuse réunissant des chrétiens, des musulmans, des israélites, des bouddhistes et des baha'ïe. De plus, une table ronde interreligieuse s'est tenue le 18 juin sur le thème «Altérité et diversité : comment vivre ensemble forts de nos différences».

Le 15 septembre, l'église Saint-Jean à Cour a célébré son 100^e anniversaire. Classée monument historique d'intérêt régional et inscrite en *note 2*, la construction de l'église Saint-Jean est le résultat d'une entreprise collective du pasteur Jules Amiguet, de la donatrice Marguerite de Loÿs-Chandieu et du peintre Louis Rivier. Le 15 décembre, c'était le tour du Centre de rencontre œcuménique de la Grangette de fêter ses 25 ans d'existence. Pour marquer le 350^e anniversaire du temple des Croisettes, ainsi que la rénovation de la toiture et l'assainissement des façades de l'église depuis la dernière restauration majeure en 1913-1915, les autorités lausannoises et palinzardes – perpétuant ainsi une tradition inspirée du compagnonnage entre artisans – ont déposé le 15 novembre des documents historiques et des messages dans le clocher de l'église, dont des dessins d'enfants peints lors du concours de commémoration.

Entretien du patrimoine

Les travaux de rénovation de la toiture, des façades et de l'intérieur du temple des Croisettes sont désormais terminés. Le coût est réparti pour moitié entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges.

La deuxième étape des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption au Valentin sont terminés.

Des travaux d'entretien lourd et courant ont été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler: la restauration du clocher de Montriond, CHF 100'000.-; l'assainissement du chauffage à Saint-Marc, CHF 53'000.-; le dernier versement pour la réfection et l'isolation thermique à la paroisse Saint-Esprit, CHF 20'000.-; l'installation d'un système de microphones sans fil à la paroisse Sainte-Thérèse, CHF 24'000.-; la réparation de l'infiltration d'eau au Centre œcuménique et de quartier Bois-Gentil, CHF 19'000.-; la réfection de peinture pour le 100^e anniversaire de l'église Saint-Jean, CHF 16'000.-; la révision du système de mise en volée des cloches au temple de Bellevaux, CHF 15'000.-.

Les actes de vandalisme et les dommages au patrimoine (brisures de vitraux, graffitis, tags, vols), qui avaient reculé en 2012, ont malheureusement augmenté cette année dans les paroisses. En effet, le coût des réparations a atteint un montant de CHF 16'000.-, sans que l'on puisse toujours identifier les auteurs.

Conventions

La convention entre l'Etat de Vaud, l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) et la Commune de Lausanne régissant la répartition des charges de la cathédrale a été signée le 15 mai 2013. Selon cette convention, la Commune de Lausanne maintient l'activité du guet, prend en charge les frais de chauffage de la cathédrale, les frais de culte et ceux relatifs au sacristain, ainsi que les frais d'électricité et de chauffage liés à la loge du guet. L'Etat de Vaud subvient quant à lui aux frais d'exploitation, d'entretien et d'ameublement de la cathédrale, ainsi qu'aux frais d'entretien de l'orgue. Il pourvoit à la rémunération de l'organiste et de l'intendant, et L'EERV prend en charge celle du pasteur. L'accueil de la cathédrale – élément nouveau – revient désormais à Lausanne Tourisme.

Les conventions (établies pour la première fois en 2003), répartissant les frais de fonctionnement entre les communes dont la paroisse couvre plusieurs frontières politiques, ont été renouvelées pour une période de cinq ans, soit allant de 2013 à 2017. Cela concerne les paroisses catholiques Saint-Nicolas-de-Flüe, Saint-Amédée, Saint-Joseph, Saint-Etienne et le temple protestant de Malley. La clé de répartition se fait suivant le nombre de paroissiens de chaque commune.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

Pousses Urbaines 2012-2013: Un jeu d'enfant, la ville? Ou comment jouent les enfants lausannois

Comprendre la relation entre jeu, cadre social et environnement construit était l'objectif de cette édition 2012-2013. Des séquences d'ateliers avec une trentaine d'enfants et une vingtaine de parents issus de quatre quartiers ont donné lieu à la réalisation d'un court-métrage.

Labellisation « Lausanne commune amie des enfants »

Dans le cadre de l'exposition des Drapeaux d'Ouchy, 150 jeunes artistes entre 4 et 17 ans, d'origines diverses et de plusieurs quartiers lausannois, ont participé à cette animation estivale sur le thème de l'*Autoportrait*.

Le groupe de référence transversal, mis sur pied pour prendre en compte le plus largement possible la part des enfants et des jeunes, poursuit ses travaux.

Le 20 novembre, à l'occasion de la **Journée internationale des droits de l'enfant**, une projection publique pour petits et grands au CPO permettait de découvrir trois courts-métrages présentant des actions menées à Lausanne POUR, AVEC et PAR des enfants.

Les conseils des enfants

Actuellement, ils ont lieu dans cinq quartiers: Prélaz, Chailly, Boisy, Bellevaux, Bourdonnette.

Ce sont des espaces ouverts et encadrés où les enfants (de 6 à 12 ans) viennent librement partager des préoccupations individuelles ou collectives. Cela peut parfois déboucher sur des actions, comme en 2013, avec une vente de jouets au profit d'une association d'enfants atteints de cancer ou des propositions dans le cadre du réaménagement d'une place de jeux.

Chaque conseil est co-animé par une coordinatrice de la Ville et un-e animateur-trice du quartier, au rythme d'environ huit fois par an.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation ;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse ;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans ;
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la Permanence Jeunes Borde (PJB) et du médiateur sportif ;
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des Jeunes ;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Onze projets de jeunes Lausannois ont été présentés devant la commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de la DEJCS et de la cheffe du SJL. Ces projets ont reçu une aide de CHF 39'600.– pour des événements allant de la danse à des activités théâtrales, de la musique à des expositions. Tous se sont déroulés sur le sol lausannois.

Casuels

Des subventions ponctuelles pour un montant total de CHF 63'000.– ont été attribuées à 17 événements ou projets (touchant à différents domaines) organisés pour et par des jeunes.

Locaux de musique

La délégation à la jeunesse gère 28 locaux de musique pour une cinquantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music), répartis dans quatre abris d'écoles lausannoises ainsi qu'à la Borde 49 bis. De plus, cette année, la délégation à la jeunesse peut compter sur quatre locaux supplémentaires situés dans l'ancienne école de la Blécherette, sise à la route de Romanel 1. Ainsi, plusieurs associations peuvent bénéficier d'espaces pour pratiquer de la musique actuelle, mais aussi de la danse, du théâtre et des arts audio-visuels.

Diverses participations du délégué à la jeunesse

- Campagne de prévention alcool «Bourré... de risques?» en collaboration avec différents services de la Ville et partenaires de la santé ou de la prévention, ainsi qu'avec le Conseil des Jeunes.
- «Night Life Vaud», projet de recherche-action sur les habitudes de sortie et de consommation des jeunes à Lausanne en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), la fondation Rel'ier, l'Institut Universitaire de Médecine sociale et préventive du CHUV (CHUV- IUMSP), PROFA, ABS et le Canton.
- Participation à la Chambre consultative de la jeunesse du canton de Vaud.
- Participation au Conseil des transports.
- Participation à deux commissions de Lausanne Région : Bus Pyjama, Dépendance et Prévention.
- Participation au groupe d'étude du Groupement Romand des Etudes des Addictions (GREA) «Jeunes, alcool et espace public».
- Participation à la Conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ).
- Participation à différentes tables rondes, conférences et séminaires liés à la jeunesse (Séminaire de Bienne ; 2^e Conférence «Jeunes et violence»).

Permanence Jeunes Borde (PJB)

Tout au long de l'année, la PJB accueille les jeunes du quartier en leur offrant des activités telles que la danse, le bricolage, la pâtisserie, la cuisine, des cours de guitare. Durant les vacances scolaires, plusieurs animations ont été organisées : en février, un camp de ski à Évólène ; en juillet, deux semaines d'activités extérieures au Pré-des-Druides ; en octobre, une semaine sur la culture hip-hop et diverses sorties. La PJB a également organisé une fête de quartier et plusieurs événements lors des fêtes traditionnelles (Carnaval, Pâques, Halloween, Noël).

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Grâce à leur présence dans les quartiers lausannois, les TSHM ont renforcé les liens avec les jeunes. Ainsi, ils ont pu créer de nombreux contacts avec les divers acteurs des quartiers, ce qui a permis d'apaiser certaines situations et de faire émerger des demandes auxquelles ils ont essayé de répondre.

Les TSHM ont participé activement au projet «Tapis Rouge», dans le cadre de la campagne d'éducation «moi & les autres». Ils ont ainsi pu accompagner des jeunes tout au long de la réalisation d'un film.

Médiateur sportif

Le médiateur sportif propose ses services aux clubs de sport lausannois qui en font la demande. Il organise aussi les ouvertures de salles de gym en dehors des horaires scolaires (Saint-Roch, Béthusy, Grand-Vennes, Montoie et Barre) pour les jeunes, d'octobre à mai, ce qui représente 39h30 hebdomadaires. Cette année, de nouvelles activités ont été organisées suite à la demande d'un groupe de filles (Foot O Féminin, GirlyBall, Parkour & Breakdance). Le médiateur sportif a aussi collaboré à l'organisation de trois camps sportifs pour des jeunes en surpoids avec l'Hôpital de l'Enfance et le CHUV. Le médiateur a participé au Forum Mondial de l'Education par le sport à Paris. Il a également pris part à plusieurs émissions de radio et de télévision et a ainsi pu faire connaître son travail au service de la jeunesse. Il collabore et assure un soutien à de nombreuses associations de jeunes qui pratiquent différents sports urbains.

Conseil des Jeunes (CDJ)

Le Conseil des Jeunes réunit ses 60 membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal. Il a fêté son 3^e anniversaire le 17 décembre, en présentant ses différentes réalisations et projets.

Commission culture

Du 19 au 30 mars, cette commission a organisé le «Festival Clichés» pour lutter contre les préjugés. Ainsi, elle a offert aux Lausannois :

- une exposition didactique et de photos au Forum de l'Hôtel de Ville ;
- un défilé de mode avec des créations réalisées par un jeune du CDJ ;
- une table ronde au Casino de Montbenon, avec M. Luc Ferry, ancien ministre de l'Education française ;
- un spectacle d'humour au Romandie avec des artistes du Jamel et du Swiss Comedy Club, et une programmation de films sur la thématique, au Zinéma.

La Commission Conférences des Parlements des Jeunes (CPJ) 2013

Cette commission a organisé la Conférence des Parlements Suisses des Jeunes - CPJ 2013 -, du 1^{er} au 3 novembre et a permis de réunir plus de 150 jeunes de toute la Suisse et de cinq pays européens. La CPJ est le deuxième plus grand événement politique organisé en Suisse pour les jeunes, après la Session des jeunes organisée par la Confédération. Durant ces trois jours, les participants ont pu échanger, discuter sur différentes problématiques les concernant et réfléchir à des solutions possibles.

Fête des 18 ans

Le Conseil des Jeunes a organisé la 3^e édition de la désormais traditionnelle «Fête des 18 ans», le 2 novembre. Plus de 400 jeunes ont pu assister à un concert réunissant Alejandro Reyes, un jeune talent lausannois, deux stars suisses : le groupe pop-rock suisse-allemand Pegasus et le chanteur lausannois Bastien Baker. L'édition 2013 de cette «Fête des 18 ans» a également pu accueillir les participants à la CPJ 2013.

Commission communication

Cette commission a effectué une campagne d'affichage et de distribution de flyers pour recruter de nouveaux membres et faire connaître l'existence du CDJ. Suite à cette campagne, 20 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Le site internet du CDJ a également été mis à jour.

Différentes commissions actives

«Transport», Suicide», «Aide à l'emploi», «Easyvote», «Lausanne by night», autres.

Programme européen Jeunesse en Action à Lyon

En octobre, une délégation du CDJ (huit membres accompagnés du délégué à la jeunesse) a participé à un séminaire se déroulant à Lyon intitulé «Jeune Transalpin, réalise-toi», organisé dans le cadre du programme européen Jeunesse en Action. Ainsi, durant une semaine, des jeunes provenant de Turin, Lyon et Lausanne ont eu l'occasion de discuter et réfléchir à des problématiques qui les touchent et d'imaginer des solutions.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

- accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescent-e-s âgé-e-s de 14 à 18 ans, en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur rencontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons) ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

Le taux d'occupation du CPA a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente (-6%), mais il est resté à un niveau significativement plus élevé que celui de la moyenne des dix dernières années.

Toujours dans l'attente de l'ouverture de l'établissement fermé pour mineurs, le CPA a continué d'accueillir les mandats de détention avant et après jugement.

Le CPA a développé son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté.

Nombre de journées

	2010	2011	2012	2013
Total	4'912	4'355	5'552	5'201

Evénements marquants

L'avenir du bâtiment et les travaux de transformation sont toujours l'objet de négociations entre la Ville et le Canton.

La Conférence latine des chefs de départements de justice et police a approché le CPA pour analyser les capacités de ce dernier à accueillir à l'avenir les mesures éducatives pénales en milieu fermé pour les jeunes filles. Les réflexions sont en cours.

Un nouveau protocole de collaboration entre le Service de protection de la jeunesse (SPJ) et le CPA a été signé en 2013, en partenariat avec la Justice de paix.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives, notamment une recherche de longue durée portant sur l'analyse de l'impulsivité chez l'adolescent et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

Le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) a poursuivi la mise en œuvre du plan de développement de places d'accueil prévu pour la législature. Plus de 200 places ont ainsi été ouvertes en 2013.

L'un des faits manquants de cette année 2013 est la dissolution de l'association «La Gardoche». Cette association, née à la fin des années septante, a marqué le paysage associatif lausannois par son militantisme actif. Au 1^{er} août 2013, La Gardoche est devenue le douzième centre de vie enfantine (CVE) municipal de La Sallaz.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	108.06	102.03	109.68	102.72
CVE Ancien-Stand	25.80	24.41	25.80	25.74
CVE Bellevaux	21.75	21.68	21.75	20.60
CVE Bergières	30.62	31.21	30.62	30.24
CVE Borde	15.10	15.10	15.10	15.00
CVE Bourdonnette	25.27	25.34	25.27	25.56
CVE Cité	21.75	22.08	20.35	20.00
CVE Grangette	27.30	26.59	27.30	25.62
CVE Jardins de Prélaz	15.60	13.17	15.60	12.88
CVE Montelly	37.34	37.48	37.34	37.28
CVE Montoie	9.85	9.00	9.85	9.75
CVE Sallaz	0.00	0.00	10.55	10.15
CVE Valency	18.68	18.78	18.98	19.08
SPE Chauderon	28.76	24.55	29.11	24.35
Total service	385.86	371.41	397.28	378.97

Tableau 1.2.- variation en ept allouésdu 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Unité administrative	
Total service	11.42

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	193	102.03	194	102.72
CVE Ancien-Stand	34	24.41	36	25.74
CVE Bellevaux	32	21.68	30	20.60
CVE Bergières	44	31.21	43	30.24
CVE Borde	21	15.10	21	15.00
CVE Bourdonnette	35	25.34	36	25.56
CVE Cité	29	22.08	27	20.00
CVE Grangette	36	26.59	35	25.62
CVE Jardins de Prélaz	19	13.17	19	12.88
CVE Montelly	49	37.48	48	37.28
CVE Montoie	12	9.00	13	9.75
CVE Sallaz	0	0.00	15	10.15
CVE Valency	24	18.78	24	19.08
SPE Chauderon	32	24.55	32	24.35
Total service	560	371.41	573	378.97

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
APEMS	4		4	
CVE Bellevaux	0		1	
CVE Bergières	4		3	
CVE Bourdonnette	0		1	
CVE Cité	2		4	
CVE Grangette	1		1	
CVE Jardins de Prélaz	3		4	
CVE Montelly	1		1	
CVE Sallaz	0		1	
CVE Valency	2		2	
SPE Chauderon	1		1	
Total service	18		23	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	32	57

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	22
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	32

Par rapport au 31 décembre 2012, l'effectif du SAJE a augmenté de 26 personnes, pour se fixer à 573 personnes à fin 2013. Cela s'explique d'une part par la municipalisation d'une garderie privée subventionnée (La Gardoche) au 1^{er} août 2013, et d'autre part, en raison des régularisations de postes éducatifs auxiliaires en contrats de droit privé dans les lieux d'accueil par enfants en milieu scolaire (APEMS).

Le personnel du SAJE est composé majoritairement de jeunes femmes, éducatrices de l'enfance pour la plupart. C'est pourquoi, chaque année, de nombreuses collaboratrices donnent naissance. L'année 2013 a été particulièrement riche en heureux événements, puisque 22 personnes ont bénéficié d'un congé maternité complet ou partiel. Les absences, dont la durée est supérieure à un mois en raison de maladie ou d'accident, restent malheureusement à un niveau élevé significatif. En effet, 31 cas ont dû être annoncés au médecin-conseil selon la règle en vigueur. Progressivement, des mesures préventives sont élaborées pour limiter le nombre et la durée de ces absences : collaboration active avec le médecin du travail et cours d'ergonomie dans des centres de vie infantine.

Concernant les apprentis, en tenant compte des mouvements dus au commencement ou à la fin des contrats d'apprentissage, le SAJE a formé 29 apprentis en 2013. Ceux-ci sont répartis dans les différents secteurs du service, selon les professions suivantes : cuisinier-ère, assistant-e sociaux-éducatif-ve, employé-e de commerce.

Stagiaires

Le service a accueilli 95 stagiaires au sein de ses structures, tant dans ses centres de vie infantine (CVE) qu'aux APEMS, dont :

- 25 en préalable à l'entrée en formation ;
- 27 en 1^{re} année de formation ;
- 21 en 2^e année de formation ;
- 16 en 3^e année de formation ;
- 6 en tant qu'assistants sociaux-éducatif (ASE).

Principales causes d'absence en 2013

Causes	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	1'436.75	1'565.50	4'635.00	2'215.25	671.75
Maladie sans certificat	417.00	337.25	229.25	577.75	371.00
Enfant malade	123.75	139.50	127.75	57.00	84.00
Accident	245.50	532.00	426.25	339.25	11.25
Formation	203.25	286.25	54.00	419.25	530.00
Maternité	588.50	624.00	684.50	494.25	684.50
Congé non payé	247.25	209.50	0.00	1535.00	0.00
Total en heures	3'262.00	3'694.00	6'156.75	5'637.75	2'352.50
<i>Total en ept</i>	1.57	1.78	2.96	2.71	1.13

Causes	Cité	Grangette	J. Prélaz	Montelly	Montoie
Maladie avec certificat	1'318.50	3'508.00	534.00	3'671.50	337.00
Maladie sans certificat	464.25	311.50	627.50	947.50	119.50
Enfant malade	65.00	282.50	106.25	256.00	23.50
Accident	537.00	327.00	712.00	172.25	14.25
Formation	67.50	1'523.25	433.00	663.50	337.75
Maternité	1'922.75	978.00	0.00	1'803.25	332.50
Congé non payé	795.25	0.00	0.00	472.00	272.00
Total en heures	5'170.25	6'930.25	2'412.75	7'986.00	1'436.50
<i>Total en ept</i>	2.49	3.33	1.16	3.84	0.69

Causes	Valency	APEMS
Maladie avec certificat	2'088.75	6'385.00
Maladie sans certificat	301.00	1'400.00
Enfant malade	42.25	180.75
Accident	152.00	1'406.75
Formation	292.25	2'432.25
Maternité	367.25	957.50
Congé non payé	0.00	161.00
Total en heures	3'243.50	12'923.25
<i>Total en ept</i>	1.56	6.21

RESSOURCES HUMAINES

Aménagement du temps de travail (ATT)

Comme indiqué précédemment, la première phase de l'aménagement du temps de travail (ATT), en vigueur depuis fin 2011, s'est limitée au personnel administratif de Chauderon et à la cellule socio-éducative de la place de la Navigation.

Pour sa deuxième phase, soit la perspective de l'élargir aux centres de vie enfantine, un test a été choisi et introduit dans l'une des douze institutions. L'expérience, bien que positive pour la garderie concernée, nécessite encore une analyse approfondie avant toute décision d'extension, notamment dans le principe de comptage des heures. De plus, la flexibilité, qui représente un avantage indéniable de l'ATT, est toute relative lorsqu'il s'agit de personnel éducatif. En effet, l'horaire doit être en adéquation avec l'obligation de répondre au ratio «nombre de personnes encadrantes/groupe d'enfants».

Recrutement

Hormis les mises au concours régulières dues à la rotation du personnel – principalement, des éducateurs-trices ou assistant-e-s socio-éducatif-ive-s et apprenti-e-s – l'année 2013 a été intense, puisque six recrutements pour des postes de cadres supérieurs et intermédiaires ont été effectués à Chauderon.

	Offres spontanées	Mises au concours		Total dossiers reçus
		nombre*	dossiers reçus	
Préscolaire	535	8	466	1'001
Parascolaire	290	3	106	396
Total	825	11	572	1'397

*une mise au concours peut concerner plusieurs postes

Licenciements

Trois procédures pour fin de droit au traitement ont dû être effectuées durant l'année, de même qu'une convention de départ et un licenciement pour justes motifs. Des sanctions disciplinaires – avertissements, mises en demeure – ont été également signifiées.

Développement des compétences

Formations dont au moins un jour en 2013 (autrement dit, qui ont au moins débuté en 2013 ou fini en 2013)

Nombre de formations +5j	23
Nombre de formations 0j à 5j	320
Nombre de formations 2013	343

Signalons aussi l'amélioration apportée par la nouvelle procédure mise en place depuis fin septembre au sujet de la gestion des demandes de formation CEP, désormais centralisée. Pour un grand service comme le SAJE, cela a nécessité un travail conséquent de «grand nettoyage», afin de disposer d'une base de données correcte.

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La santé et la sécurité des professionnels de l'accueil de jeunes enfants a été au centre de plusieurs échanges durant cette année. Les professionnels du terrain et les directeurs des CVE ont eu un retour de leur participation à une enquête réalisée en 2012 par une étudiante en «psychologie du travail et des organisations», lors d'une soirée organisée conjointement avec le SAJE et l'Unité santé sécurité au travail (USST). Cette démarche a permis au SAJE de mesurer l'importance de sensibiliser les professionnels à être acteur de leur santé. La mise en place concrète de cette sensibilisation a été confiée à une équipe d'ergonomes et s'adressera à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant engagés dans un CVE municipal. Ce projet d'envergure a pour objectif de développer dans les lieux d'accueil la santé comme valeur d'entreprise. Ainsi, à termes, le personnel éducatif sera à même d'observer et d'analyser des situations à risque pour sa santé ou sa sécurité et faire remonter des propositions d'améliorations concrètes jusqu'à la direction. Selon l'enquête menée auprès des professionnels, le renforcement de l'autonomie des équipes ainsi que la latitude décisionnelle sont des facteurs importants de satisfaction au travail. Ce processus novateur de préservation de sa santé au travail développe donc ces aspects fondamentaux, afin que les professionnels deviennent des acteurs conscients. Il fera l'objet de publications et probablement d'un projet de recherche. L'année 2013 a permis d'effectuer la phase pilote de ce programme au sein de trois lieux d'accueil. De nombreuses observations ont été filmées par les ergonomes, puis discutées lors d'entretiens de confrontation avec les équipes éducatives concernées. Ces échanges ont permis aux ergonomes de comprendre plus finement les stratégies mises en œuvre par les professionnels pour préserver leur santé au quotidien dans l'exercice de leur fonction. Ces supports serviront de base à la formation. Par ailleurs, un comité de pilotage de la démarche s'est réuni une première fois, permettant au Chef de service ainsi qu'au médecin du travail de la Ville, de suivre et de réguler le processus si nécessaire. Les directeurs et des éducateurs de l'enfance en font également partie. La phase pilote pour les trois premiers lieux se terminera en juin 2014 et sera suivie de la formation des autres lieux d'accueil, dès septembre 2014 (neuf lieux).

Trois visites de sécurité ont eu lieu durant l'année 2013 : un nouvel APEMS (Tivoli), un déménagement d'APEMS (Malley), une reprise de CVE par la Ville (CVE Sallaz ex Gardoche).

TRICRÉA

TRICRÉA est un projet de tri créatif, original et durable développé par le Semestre de motivation de la région lausannoise (MOBILET'/SEMO), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Le fonds du développement durable a rendu ce projet possible par le paiement de 20% du salaire de la répondante santé, sécurité au travail et développement durable du SAJE cela pour une durée de deux ans. Le projet s'est concrétisé en 2013: le vernissage a eu lieu le 5 septembre, et son ouverture officielle le 30 septembre.

La Plateforme bio locale

Elle représente un relais pour les agriculteurs locaux afin d'atteindre les collectivités d'accueil de jeunes enfants en demande de fruits et de légumes bio, de saison et de proximité. Cet intermédiaire souhaite contribuer à renforcer le tissu économique local en garantissant aux producteurs traditionnels l'écoulement de leurs marchandises à un prix équitable, tout en les encourageant à passer à une agriculture respectueuse de la terre et de ses convives. Cette jeune coopérative est née le 7 mars 2013 – après une longue assemblée générale constitutive – et a vu des représentants de la Ville, des agriculteurs traditionnels et biologiques, collaborer proactivement au nom d'un projet novateur et durable. Pour le rappel, l'ancienne porcherie de la ferme de Cery a été transformée en une légumerie capable de livrer à vélo, des produits bruts et/ou transformés (lavés, épluchés et découpés) aux cuisines des collectivités. En 2013, le fonds du développement durable a soutenu le démarrage de cette coopérative par un don de CHF 24'000.– et la Ville a pris une part en tant que coopérateur dans cette aventure. L'ensemble des cuisiniers des CVE s'est approvisionné, partiellement pour certains, beaucoup pour d'autres, à la Plateforme.

Beelong

L'indicateur Beelong est un outil mesurant l'impact environnemental des pratiques d'achat des collectivités. Développé par l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL). Il a débuté sa phase pilote durant l'année 2013 auprès de deux cuisines de CVE et d'un APEMS. Les cuisiniers lui ont fait un accueil favorable: l'accompagnement proposé leur a permis de réfléchir et de comprendre de façon globale les répercussions écologiques des achats alimentaires effectués. Des améliorations leur ont été proposées ainsi que de nouveaux fournisseurs respectant mieux les critères retenus par l'instrument d'analyse: la provenance des aliments, la saison, le mode de production, le degré de transformation et les émissions de CO2. Cet outil a pour ambition d'être utilisé pour la formation des professionnels de la restauration collective, afin de sensibiliser les responsables de la gestion managériale ainsi que les consommateurs.

A terme, une banque de données évolutives sera mise à disposition des cuisiniers, de même qu'un choix de menus saisonniers et locaux, développés par les professionnels de l'EHL.

La gestion des déchets

L'introduction de la taxe au sac a généré un important questionnement de la part des directeurs de CVE et des responsables d'APEMS de l'ensemble du Réseau-L. Une évaluation des besoins a été effectuée. Les APEMS sont soumis à la taxe au sac, tandis que les CVE sont taxés au poids, et ce pour des raisons d'hygiène (évacuation biquotidienne des couches souillées). Les structures respectent globalement bien les règles et ont intensifié le tri sélectif.

RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

Outre les relations institutionnelles avec les commissions permanentes de gestion et des finances, le SAJE a proposé à la commission des finances une augmentation du compte d'attente servant à redéfinir une nouvelle politique tarifaire. Il est prévu de réunir dans le même logiciel de gestion les prestations pré et parascolaires.

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

Tableau de bord du Réseau-L au 31.12.2013

Pour le rappel, il existe deux types de «taux de couverture»:

- dans le premier cas, il s'agit du nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture I;
- dans le second cas, il s'agit du nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture II (parfois appelé taux de recours).

Les objectifs de cette législature sont pour la Municipalité de Lausanne:

- d'atteindre ou de maintenir un taux de couverture II à plus de 50% concernant l'accueil préscolaire dans les groupes d'accueils suivants:
 - Nursery (bébés 4 mois-20/24 mois),
 - Garderie (trotteurs 20/24 mois – moyens 30/36 mois).
- garantir pour l'accueil parascolaire un droit facultatif à l'accueil pendant toute la scolarité (art. 63A de la Cst. VD). Cet accueil est divisé en deux catégories d'accueil:
 - Parascolaire I (1-2 P ex cycle initial),
 - Parascolaire II (3-6 P ex cycle primaire).

Taux de couverture I (places offertes)

Nursery: 29,6%
Garderie: 43,2 %
Parascolaire (1-2P): 38,5%
Parascolaire (3-6P): 41 %

Taux de couverture II (enfants accueillis)

Nursery: 47%
Garderie: 59 %
Parascolaire I: 52,3%
Parascolaire II: 56,1%

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

CVE de la Sallaz, ex Gardoche

La municipalisation de la structure privée subventionnée de la Gardoche a nécessité la mise en œuvre d'un processus complexe impliquant tous les acteurs du SAJE. La première partie de ce processus s'est bien déroulée et le personnel a été transféré au SAJE au 1^{er} août 2013. La seconde partie, qui verra l'acquisition par la Ville des parcelles et du bâtiment, sera effectuée au printemps 2014.

Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

En septembre 2013, le Grand Conseil a modifié la loi d'accueil de jour de l'enfance (LAJE). L'augmentation importante de la contribution de l'Etat de Vaud à l'accueil extrafamilial permet de maintenir la subvention de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) à hauteur de 22% de la masse salariale éducative pour le Réseau-L.

Politique tarifaire du Réseau-L

En novembre 2013, la Municipalité décidait de la stratégie de mise en œuvre d'une nouvelle politique tarifaire, en lien avec l'obligation légale liée à la loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS). Cette stratégie se décline comme suit:

- harmoniser la méthode de calcul des revenus des familles entre pré et parascolaires au 1^{er} août 2014 ;
- proposer au Conseil communal un préavis pour une nouvelle politique tarifaire à Lausanne, incluant les contraintes légales (LHPS) d'ici la fin de l'année 2014 ;
- mettre en œuvre cette nouvelle politique tarifaire d'ici le 1^{er} août 2015.

SECTEUR PRÉSCOLAIRE

Plan de développement

En 2013-2014 (pour la consolidation) le Réseau-L a augmenté sa capacité d'accueil comme suit:

Madeline (APEF)	+ 22 places	2013
Piccolo Mondo (Crèche de Lausanne)	+ 78 places	2013-2014
Béthanie (Ange's)	+ 22 places	2013-2014
Polychinelle (EPFL)	+ 27 places	2013-2014
Croqu'cinelle (UNIL)	+ 44 places	2013-2014

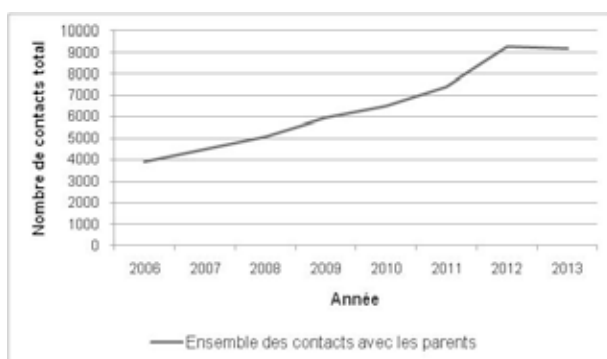
Bureau d'information aux parents (BIP)

Depuis que le BIP centralise les demandes de places d'accueil extrafamiliales, ce sera la première fois que le volume des interactions avec les familles n'aura pas augmenté et sera resté stable. Le BIP a eu de nouveau plus de 9'000 contacts avec les parents cette année et la répartition des modes de contacts est restée semblable à celle de 2012. A quelques pourcents près, la même proportion de prises de contact peut être établie comme suit:

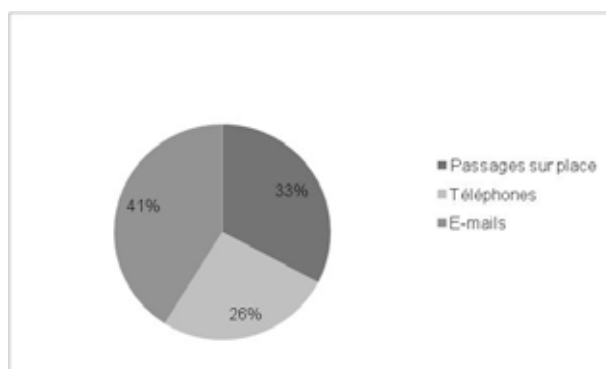
- même nombre de passages sur place a été comptabilisé (3'012 ~1/3 des contacts);
- même nombre d'appels téléphoniques (2'421, ~1/4 des contacts);
- même nombre de courriels (3'780, ~40%des contacts).

De plus, le nombre de personnes venues au guichet avec une demande ne concernant pas le BIP est resté stable. Dans l'ensemble, on constate qu'un rythme de croisière s'est installé.

Evolution du nombre de contact avec les parents



Proportion des différents types de contacts avec les parents en 2013



Cette année encore, le BIP a introduit dans le logiciel iCARE plus de 3'000 demandes d'accueil extrafamilial et il y a eu plus de 2'100 nouveaux dossiers à traiter. Soulignons aussi que le nombre de réinscriptions reste assez important, soit 1'300 pour divers motifs, tels que : les transferts de lieu d'accueil liés au début de l'école pour un enfant et/ou pour sa fratrie ; d'autres lieux d'accueil désirés à la place de l'actuel ; les déménagements ainsi que les oublis d'actualisation de demandes pendantes.

Causes de réinscription	Nombre
Transfert écoliers	241
Transfert autres raisons	60
Autre lieu désiré	189
Déménagement	64
Pas actualisé	524
Complém. de garde désiré	31
Erreurs de manipulation	10
Autres raisons	253
Total	1'372

Le BIP a aussi produit les tableaux statistiques annuels concernant l'accueil préscolaire fournis au Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) et a répondu aux demandes ponctuelles concernant l'état de la demande non satisfaite.

En dehors de ses activités habituelles, le BIP a participé au groupe de travail «Passage du pré au parascolaire» qui a pour mission se pencher sur les effets de Harmos sur l'accueil des écoliers enfantins. L'école enfantine étant devenue obligatoire depuis la rentrée scolaire 2013, cela implique de faire basculer l'accueil des enfants qui sont en 1 et 2P Harmos du domaine préscolaire au domaine parascolaire. Il faudra à terme une place d'accueil pour chaque écolier qui le souhaite, afin de satisfaire aux exigences de l'art. 63a de la Constitution. Si les places pour les plus grands couvrent la demande, ce n'est pas encore le cas pour les enfants qui vont à l'école enfantine (IP-2P).

Avant de construire et proposer une solution d'accueil adéquate, de façon qualitative et quantitative, et de la mettre en œuvre pendant la législature en cours, il a d'abord fallu faire l'inventaire des faits présents.

Le BIP a eu deux tâches dans ce contexte :

- premièrement, de faire un répertoire des lieux d'accueil actuels pour les écoliers de 4 à 10 ans, ainsi que de leur capacité d'accueil maximale en termes de locaux ;

- deuxièmement, de déterminer le nombre réel de places manquantes pour les enfants de 4-6 ans inscrits sur la liste d'attente centralisée LAC en novembre 2013, grâce à un sondage téléphonique auprès de leurs parents. En effet, certains enfants inscrits n'ont pas forcément besoin d'une place dans l'immédiat. Les résultats de ce sondage, réalisé en décembre 2013 seront disponibles début 2014.

Le logiciel iCARE

Le logiciel de gestion des placements, de la facturation et de la liste d'attente centralisée – iCARE – reste stable et fiable. Une seule mise à jour mineure a été déployée cette année.

Depuis 2005, l'application est en fonction dans toutes les institutions préscolaires du réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L), à l'exception de certains cas particuliers (halte-jeux, la Chotte et L'AMIFA). Sa facilité d'accès permet à plus de 150 personnes de travailler quotidiennement à la gestion des structures d'accueil.

La collaboration entre les différentes parties – SAJE, SOI, CSE (entreprise informatique mettant iCARE à disposition) – nécessaire à la manutention et l'évolution de l'application est grandement simplifiée par la plateforme d'échange, Flyspray. Cette année, 67 nouveaux tickets ont été créés, dont 43 ont été clos et 24 sont en travail, en accusé de réception ou en attente de mise en production.

Nouveautés et futur

En 2013, le projet de longue date d'un module iCARE spécialement adapté à L'AMIFA (accueil en milieu familial) est arrivé à son terme et a été mis en service à la fin de l'automne. Le succès de l'opération est le fruit d'un travail de longue haleine et d'une très bonne collaboration entre le SAJE, les développeurs d'iCARE et L'AMIFA. Pour faciliter les échanges, des rencontres téléphoniques ont été organisées. L'idée ayant convaincu tout le monde, elle sera reprise pour les futurs projets de grande envergure.

Nous soulignerons qu'une séance téléphonique bimensuelle a également lieu, afin d'assurer un suivi de qualité des différentes problématiques et de l'évolution de nos demandes.

De nouveaux défis seront à relever durant 2014, notamment, l'intégration très attendue du secteur parascolaire dans iCARE. Une fois mis en production, ce dernier remplacera le logiciel de gestion vieillissant des APEMS: GESAPEMS. L'arrivée de ce module permettra une gestion complète des prestations offertes par le service d'accueil de jour de l'enfance, à partir d'un seul logiciel.

L'autre grand chantier de 2014 est l'introduction d'une nouvelle politique tarifaire avec principalement la mise en conformité à la Loi cantonale vaudoise sur l'Harmonisation et la coordination des Prestations Sociales (LHPS) et d'aide à la formation et au logement. Une collaboration entre l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne et les développeurs d'iCARE sera nécessaire en vue d'un aboutissement favorable du projet. Il en résultera une taxation plus équitable pour les ménages demandeurs de prestations. Le déploiement est prévu pour la rentrée scolaire 2015.

Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative est un dispositif mis en place par le SAJE qui vise à renforcer les professionnels dans certaines situations complexes, à soutenir et identifier les ressources des directions et de leurs équipes, à développer des projets divers en lien avec leurs missions.

Par son action avec le terrain, la cellule socio-éducative souhaite également renforcer les prestations du SAJE en ajoutant une plus-value à son fonctionnement institutionnel. Elle est un levier permettant de développer un processus de qualité d'accueil confirmé par la satisfaction des familles et des professionnels, le renom des prestations et la reconnaissance politique.

Au sujet de la cellule socio-éducative, l'année 2013 a été riche en collaborations de toutes sortes. Actuellement, le secteur préscolaire du Réseau-L compte 57 institutions (accueil familial et halte-jeux comprises). En 2013, la cellule socio-éducative a collaboré de manière très rapprochée avec 55 d'entre elles. Les sollicitations attendues sont très variées et peuvent s'adresser à une seule personne, la direction par exemple, voire à l'équipe d'un secteur, à l'ensemble de l'institution ou à une famille. Les prestations sont également très hétérogènes puisqu'elles proposent des démarches collectives par diverses rencontres entre les directions des institutions sur des sujets d'actualité en lien avec les missions, ou des accompagnements liés à de nombreuses situations complexes et singulières rencontrées dans les structures. Que ce soit par l'accompagnement des directions, des équipes ou des familles, les professionnelles de la cellule socio-éducative se soucient toujours de partir des ressources des personnes et de travailler dans un esprit de concertation et de co-construction. Elles ont également en tête de maintenir vivants les liens avec le SAJE et dynamisent les relations que les institutions peuvent tisser entre elles. Pour le Réseau-L, la construction d'un collectif cohérent et solidaire est un gage de sécurité et de qualité qu'il convient de prendre en compte et de valoriser.

Des réflexions portant sur des questions de gestion (politique des remplacements, avenir des secteurs pré et parascolaire, processus qualité, gestion du contentieux, règles de confidentialité) ont eu lieu entre les personnes intéressées et ont permis au SAJE d'affiner son pilotage.

En plus de son action spécifique à l'intention de chaque institution, la cellule a :

- organisé deux conférences à l'intention du personnel éducatif des institutions du Réseau-L. Chacune a réuni plus de 120 auditeurs ;
- tenu une journée de formation «La Diversité mise en mots», proposée aux professionnels. Elle a accueilli plus de septante participants ;

- édité une brochure sur le thème de la diversité en collaboration avec le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE). Tirée à 500 exemplaires, elle est destinée à nourrir la réflexion des personnes qui travaillent dans les lieux d'accueil.

Le cellule socio-éducative soutient et accompagne les architectes dans la construction et l'aménagement d'institutions préscolaires. A cet effet, elle a travaillé en proximité pour mener à bien quatre réalisations, alors que cinq autres sont encore en cours.

La cellule socio-éducative est un dispositif reconnu par les institutions du Réseau-L qui font appel à ses prestations dans de nombreuses circonstances, toujours avec la préoccupation majeure de répondre à leurs missions, tout en tenant compte des réalités multiples des situations rencontrées et de la complexité du secteur dans son ensemble. La cellule socio-éducative a également comme vocation de rendre actif le concept de Réseau-L, grâce à la contribution d'actions diverses visant à produire et favoriser toutes formes d'interactions entre les institutions qui le composent. Cette démarche a pour effet de renforcer la coopération entre ses membres, de solidifier l'ensemble du dispositif et d'en privilégier l'efficacité.

Halte-jeux subventionnés

Membres du Réseau-L, les haltes-jeux accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires des enfants de 2 ½ à 4 ½ ans. Ces lieux à temps d'ouverture restreints ont une capacité d'accueil de 10 à 15 enfants, totalisant à fin 2013 et pour l'ensemble des dix structures subventionnées 128 places disponibles. En sus des dépannages occasionnels et de courte durée, ce ne sont pas moins de 260 familles qui fréquentent régulièrement ces structures. Les haltes-jeux, du fait notamment de leur temps d'ouverture restreint, rencontrent de façon cyclique des difficultés à compléter leurs effectifs et à atteindre un taux de fréquentation de 90%. L'accès à la liste d'attente centralisée (LAC) est souhaitée tant par les comités que par les éducatrices. Des rapprochements avec des centres de vie enfantine géographiquement proches ont été amorcés durant l'année 2013 et devraient prendre forme en 2014.

Organisés sous forme associative, les comités des haltes-jeux sont essentiellement composés de parents bénévoles qui s'engagent pour une durée de deux à trois années. Au premier semestre 2013, le SAJE a été amené à soutenir de façon importante les trésoriers bénévoles de trois associations, ceci pour assurer la vérification et le bouclage de leurs comptes 2012 et permettre finalement de donner décharge aux comités. Sur les dix haltes-jeux subventionnées, quatre fonctionnent exclusivement avec des mamans bénévoles en tournus et six associations rétribuent – sur leurs fonds propres – des aides-éducatrices. Au vu des disparités de traitements observées, il a été décidé d'harmoniser le statut et les conditions salariales des aides-éducatrices en haltes-jeux, en appliquant celles de la Ville de Lausanne pour l'ensemble de leur personnel, subventionné ou pas.

Quatre rencontres avec les éducatrices ou les comités des haltes-jeux se sont tenues en 2013. Dès le mois de mai, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) est représenté – en référence à sa prestation atelier – aux rencontres trimestrielles des éducatrices.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

L'évolution du secteur APEMS continue de répondre à sa mission «une place pour chaque écolier» et voit sa capacité d'accueil augmenter de 96 places, principalement les après-midis.

Une des préoccupations majeures du service est de chercher constamment de nouveaux locaux, afin d'accueillir les jeunes écoliers primaires dans des conditions optimales.

Plan de développement du secteur APEMS

La rentrée 2013 a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 169, pour atteindre un total de 2'559 enfants, ce qui représente une progression de 7.07%.

Sur les 4'558 enfants fréquentant le cycle primaire, 56.14% sont accueillis dans les APEMS. Par rapport à 2012, cette augmentation se présente comme suit, dans le détail et par prestation :

A. Matin : 564 (- 48)

B. Midi : 1'860 (+ 12)

C. Après-midi : 1'152 (+ 96)

Relevons que le taux de progression de la capacité a augmenté de 0.64% pour le midi et 9.09% l'après-midi.

Contrat piéton

Une réflexion a été menée sur l'ensemble des APEMS, dans le but d'uniformiser la procédure qui donne accès au «contrat piéton», remis à tout enfant capable d'effectuer les trajets école-APEMS et vice versa, de manière autonome, soit sans la présence de l'adulte. Si cette étape reste toujours délicate pour les parents se sentant parfois désécurisés, elle est importante pour l'enfant qui grandit et gagne en autonomie. Une procédure est proposée aux parents et à l'enfant qui signent de concert un document. Tout un travail d'apprentissage est mis en place en amont par les professionnels, qui au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant, vont l'aider dans cette quête d'indépendance. En effet, une des missions des APEMS est d'amener l'enfant à se responsabiliser en situation de confiance réciproque et favorable à son développement personnel. L'aider à grandir, signifie travailler sur ses compétences.

Locaux : extension des lieux d'accueil et ouverture de deux nouvelles structures

La transformation et la réaffectation du Temple de Saint-Luc en maison de quartier a permis la création d'un APEMS d'une capacité de 60 places.

Sur le site du collège du Belvédère, dans une salle de classe, une petite structure (APEMS de Tivoli) d'une capacité de 24 places a pu être créée et permet désormais d'accueillir des enfants du collège de Montoie. Une antenne (APEMS uniquement pour les repas de midi) a été mise en place dans le gymnase du Bugnon, afin de soulager l'APEMS de Mon-Repos et de permettre une meilleure répartition des enfants.

Le collège de l'Arzillier à Epalinges a donné son accord pour l'ouverture d'une antenne de 24 places qui permet d'accueillir les enfants de l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc.

Grâce au partenariat intense avec les paroisses, les centres de loisirs et les maisons de quartier, les conditions d'accueil répondant aux normes de l'Office d'Accueil de Jour de l'Enfance (OAJE) sont garanties. Le besoin est grand de trouver toujours plus de lieux capables d'accueillir des enfants. Parallèlement, le personnel en charge des enfants fait preuve de souplesse et d'une grande adaptabilité, pour constamment assurer des conditions d'encadrement sécurisantes et éducatives.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Campagne *moi & les autres*

Le projet commencé en 2012 s'est poursuivi et s'est achevé au mois de décembre 2013, par le clap de fin de campagne. Les enfants ont pu participer à des ateliers de danse, à des projets intergénérationnels, tout en mettant l'accent sur le respect de nos différences.

L'éprouvette dans les APEMS : le fabuleux voyage intérieur de Monsieur Grindsel

Les animations d'ateliers Eprouvettes ont été une belle expérience. Cette animation, développée dans le cadre de l'exposition SEL du Musée de la main, a permis de découvrir le parcours du sel à travers le corps humain.

Action Terre des Hommes

Le 22 novembre, en l'honneur de la Journée internationale des droits de l'enfant, des enfants participant aux APEMS ont pris part à une opération de sensibilisation sur le sujet de l'exploitation des enfants dans le monde. Ils ont confectionné des petits bricolages et les ont vendus aux passants de leur quartier. D'autres ont ciré des chaussures. La recette a été intégralement versée à Terre des Hommes.

Projet Beelong

Sur l'année 2013, la cuisine de Prélaz est entrée dans le projet Beelong, en coordination avec la cellule de développement durable du SAJE. Ce projet a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'alimentation en mettant en place des outils mesurant l'impact environnemental des pratiques d'achat des collectivités.

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Afin de répondre à l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes. Les coordinatrices (employées du SAJE) ont leur bureau à la rue du Valentin 12 (Lausanne), siège de la structure de coordination de l'Accueil en milieu familial : L'AMIFA. Elles ont aussi pour mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. Une enquête socio-éducative permet d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates, en vue d'une éventuelle autorisation provisoire.

Le nombre de candidates reste relativement stable. En 2013, 28 ont participé à une séance d'information et 19 d'entre elles ont décidé de poursuivre la procédure. Parmi ces dernières, six ont obtenu leur autorisation provisoire et quatre enquêtes sont en cours. Durant l'année, nous avons comme situation : en janvier 2013, 94 AMF sont autorisées à pratiquer, dont 87 sont actives et accueillent 275 enfants. Au mois de décembre, 95 AMF auront reçu leur autorisation et 87 seront actives et accueilleront 256 enfants.

Au long de cette année, cinq AMF ont quitté L'AMIFA. Ces départs consistent en quatre démissions et un licenciement à la suite d'un retrait d'autorisation fixe. Une dénonciation a été signalée et a abouti à une mise en conformité.

Les coordinatrices ont effectué 202 visites au domicile des AMF dont :

- 125 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 15 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) ;
- 27 entretiens au domicile des candidates ;
- 35 entretiens en raison de mises à jour ou de règlements de conflits.

Les entretiens de médiation (mise à jour/conflits) entre les parents et les AMF occupent une place de plus en plus importante dans le suivi des placements (35 entretiens à L'AMIFA et 6 à domicile). La gestion des remplacements et des dépannages ne cesse d'augmenter : de 212 en 2012, la progression est passée à 233 en 2013.

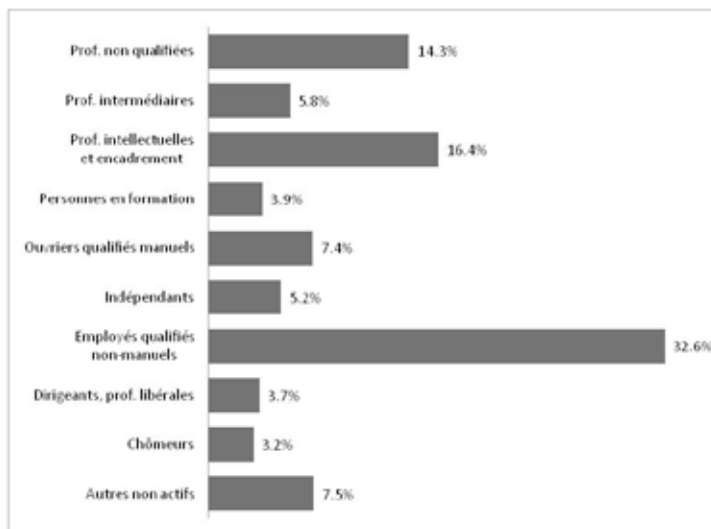
La coordination continue à accueillir des stagiaires assistantes sociales HES (deux en 2013).

En septembre, L'AMIFA a changé de direction. Grâce à un investissement important du personnel et une collaboration intense avec le SAJE, la facturation sur iCARE ainsi que les salaires des AMF (dont les modalités de calcul ont été clarifiées et simplifiées) ont été opérationnels dès le mois de novembre.

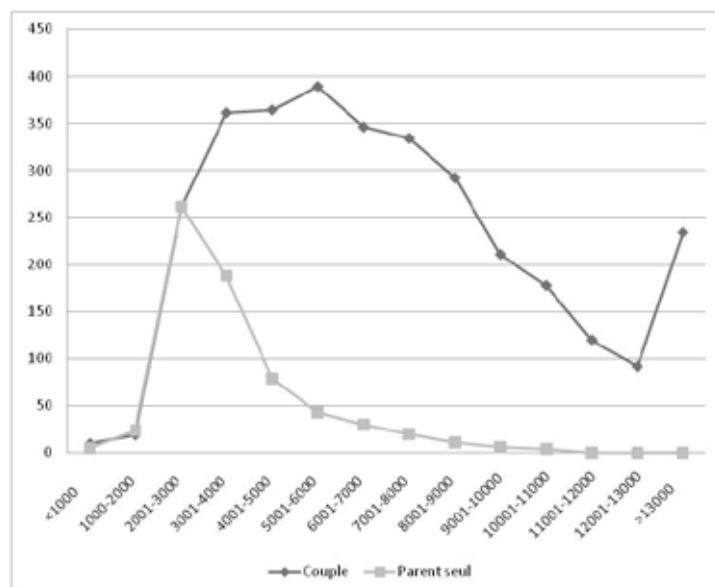
STATISTIQUES

Secteur préscolaire

Catégories socio-professionnelles des parents



Revenu déterminant selon situation familiale (nombres réels)



Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des centres de vie enfantine du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur 11 mois de fréquentation.

Catégorie A - Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	89.75	114.00
CVE Bellevaux	91.63	95.00
CVE Bergières	84.55	120.00
CVE Borde	81.82	68.00
CVE Bourdonnette	85.97	113.00
CVE Cité	90.19	96.07
CVE Grangette	92.49	112.00
CVE Jardins de Prélaz	96.43	68.00
CVE Montelly	87.85	136.00
CVE Montoie	82.49	46.00
CVE Valency	92.60	82.87
Moyenne totale	88.71	(90.12 en 2012)

Catégorie B - Garderies et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.95	68.00
APEF Madeleine	88.76	41.18
Centre de la Petite Enfance	98.37	128.00
Chenille	95.77	86.00
Clos-de-Bulle	96.57	67.20
Collonges	93.34	68.00
CVE de Cour	90.05	56.00
Grattapaille	89.34	62.70
Les Koalas	88.45	22.00
Maillefer	105.78	22.00
Malley-Prairie	91.09	97.00
Servan	95.72	114.40
Tournesols	106.11	38.00
Zig Zag Zoug	94.22	89.00
Moyenne totale	94.61	(95.20 en 2012)

Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'Etat de Vaud)

Mandant	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Bois-Gentil	97.22	22.00
Croquignole	97.58	37.00
CVE de Beaumont I	97.82	69.30
CVE de Beaumont II	90.29	111.20
Minibulles	91.83	34.00
Espace Enfance Vinet	91.21	44.00
Lucioles	96.53	39.00
Mandarine	103.77	22.00
MiniWatts - Alpiq	91.29	44.00
Polychinelle	91.93	106.00
Pouponnière Chailly	108.68	122.60
Pouponnière Marronniers	101.11	34.00
Tivoli	92.08	44.00
Moyenne totale	96.26	(96.00 en 2012)

Secteur parascolaire

Progression des enfants en 2007/2014

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2007/2008	1'752	+ 12	+ 186	360	1'356	672	0	+ 14	+ 24
2008/2009	1'925	+ 10	+ 173	432	1'494	804	+ 20	+ 10	+ 20
2009/2010	2'051	+ 6.5	+ 126	468	1'530	924	+ 8	+ 2	+ 15
2010/2011	2'159	+ 5	+ 108	480	1'596	852	+ 3	+ 4	- 8
2011/2012	2'269	+ 5	+ 110	564	1'680	948	+ 17	+ 5	+ 11
2012/2013	2'390	+ 5.1	+ 121	612	1'848	1'056	+ 8.51	+ 10	+ 11
2013/2014	2559	+ 7.07	+ 169	564	1'860	1'152	- 7.85	+ 0.6	+ 9

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les principales missions du service des écoles telles qu'elles ont été redéfinies en 2008, suite au renforcement du secteur parascolaire et au début de la mise en place du Conseil d'établissements, sont restées les mêmes en 2013, soit :

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;
- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel.

A cet effet, jusqu'à fin octobre 2013, le service a compté une direction qui comprenait notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le *secteur scolaire*, le *secteur parascolaire* et le *secteur bâtiments*. Le secteur scolaire était placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service était responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes étaient responsables du secteur parascolaire et un adjoint du secteur bâtiments.

La nouvelle organisation du service s'est progressivement mise en place depuis fin octobre, et son activité sera décrite dans le rapport de gestion 2014.

PRÉAMBULE

L'année 2012 avait été marquée notamment par les importants travaux relatifs au projet de consolidation et de développement des prestations parascolaires, en vue de la mise en place progressive d'une véritable journée continue de l'écolier lausannois. Toutefois, ce dessein a été contrarié à la suite de l'annonce simultanée, pour des raisons de santé inattendues et la retraite anticipée de trois des principaux cadres du service censés assurer la continuité de la gestion après le départ – annoncé de longue date – du chef de service pour février 2014. Aussi, dès l'été 2012, la Municipalité a validé les principaux objectifs du service à court et moyen terme et a défini le cadre permettant d'assurer dans de bonnes conditions le passage de témoin à une équipe de direction devant être presque entièrement renouvelée. Ces objectifs, déjà mentionnés dans le rapport de gestion 2012, étaient les suivants :

- le maintien et renforcement de la convention entre l'Etat de Vaud et la Ville en matière de scolarité obligatoire ;
- le renforcement du secteur parascolaire du service en vue du développement de l'accueil parascolaire dans les degrés 7 à 11, dans les sept établissements mixtes ;
- le plan d'action pour la construction de bâtiments modulaire, afin de faire face à la forte croissance de la démographique et la réorientation des travaux de rénovation et d'assainissement du parc immobilier ;
- la mise en œuvre des conséquences du déploiement de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (ci-après LEO) et de la future loi sur la pédagogie spécialisée (ci-après LPS) ;
- la consolidation des structures lausannoises d'accueil des élèves migrants ;
- l'appui au développement des structures et mesures socio-éducatives destinées aux élèves présentant d'importantes difficultés scolaires et comportementales.

Ces objectifs ont permis de lancer de façon anticipée une procédure de mise au concours, en commençant par l'engagement du futur chef de service, afin de permettre à ce dernier de participer activement au choix de son équipe de direction. Ainsi, dès sa nomination le 8 mars 2013 (pour une entrée en fonction effective au 1^{er} octobre 2013), M. Philippe Martinet a pu accompagner le processus de mise au concours de ses adjoint-e-s, dont les profils ont été définis sur la base des objectifs du service. Cela a permis l'entrée en fonction de deux adjointes, en charge respectivement du secteur finances/ RH et du secteur parascolaire, le 1^{er} septembre 2013, puis d'une assistante centrée sur les devoirs surveillés le 1^{er} novembre. De plus, la collaboration anticipée du nouveau chef de service et la création d'une nouvelle équipe de direction renforcée a été l'occasion d'une réorganisation de la gestion du service et de la consolidation des outils de gestion, que la surcharge et les absences des membres de l'équipe de direction antérieure n'avaient jamais permis de mettre au point et de finaliser. Ces éléments seront présentés dans le rapport de gestion 2014.

Si le processus de transition décrit ci-dessus a impliqué un investissement important et mobilisé une partie des forces des acteurs de ce chantier, les missions, les prestations et les tâches du service se sont poursuivies normalement durant cette année charnière, importante pour la bonne suite de la gestion des écoles lausannoises.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	21.30	21.24	21.75	21.89
Administration établis. Scol.	31.56	30.86	31.76	31.21
Conciergeries	105.26	101.40	105.26	101.47
Devoirs surveillés	22.49	19.92	22.23	19.64
Réfectoires	6.23	6.24	6.23	6.01
Total service	186.84	179.66	187.23	180.23

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 0.39

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	33	21.24	33	21.89
Administration établis. Scol.	44	30.86	44	31.21
Conciergeries	181	101.40	184	101.47
Devoirs surveillés	153	19.92	151	19.64
Réfectoires	12	6.24	11	6.01
Total service	423	179.66	423	180.23

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	38	37

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	24
Départ à la retraite	12
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	38

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Concernant l'année 2013, le nombre de personnes engagées s'élève à 436, réparti de la manière suivante :

- 78 surveillants de devoirs ;
- 358 nettoyeuses et nettoyeurs.

PRÉAVIS, INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le préavis N° 2013/25 du 13 juin 2013 («*Réfection, agrandissement et transformations du collège de Villamont*»), une demande de crédit de CHF 5'450'000.–, était destinée à régulariser le dépassement du crédit d'ouvrage de CHF 39'850'000.– octroyé par le Conseil communal en juin 2007. Au vu des explications données, en particulier sur les difficultés et la complexité du chantier, la nécessaire conservation du patrimoine, le choix du standard Minergie et les dégradations plus avancées que prévu de ce bâtiment scolaire historique, le Conseil communal a octroyé ce crédit supplémentaire en décembre 2013.

Le postulat de Mme Florence Germond «*Pour un renforcement de la prise en charge parascolaire des écoliers de 5^e et 6^e primaire (7-8P Harnos)*», ce postulat, pris en considération en octobre 2011 par le Conseil communal, a évidemment reçu une réponse indirecte très complète grâce au rapport de Mme Barbara de Kerchove sur l'avenir et le développement du parascolaire dans les écoles lausannoises, publié en janvier 2013. Au vu de la priorité prônée par ce même rapport concernant une introduction la plus rapide possible d'un renforcement du parascolaire pour les années de 7^e et 8^e primaires, au vu des expériences mises en place à Villamont en janvier 2013, puis dans d'autres établissements à la rentrée 2013, une première réponse formelle aurait pu être donnée. Néanmoins, les importants changements survenus à la tête du service des écoles ainsi que la mise en œuvre simultanée de la LEO ont ralenti le processus. Un point de situation – probablement sous forme d'un rapport intermédiaire – devra être publié à l'échéance assignée du 31 mars 2014.

La question de M. David Payot «*Après Rovéréaz, quelle ferme pédagogique ?*». a été l'occasion de faire le point sur la prestation des visites à la ferme, destinées depuis de longues années aux élèves primaires lausannois. Le départ de la famille Chollet de la ferme de Rovéréaz soulevait en effet la question de l'avenir de cette activité existant en parallèle et en complément de la visite faite par les classes à la ferme du Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne. Après analyse de la situation, et compte tenu de la possibilité existante de la poursuite d'une activité analogue à la ferme des Cases (située aux Monts-de-Pully), la Municipalité a accepté de maintenir cette prestation à titre expérimental. Un point de situation sera fait au cours de l'année scolaire 2013-2014, afin de décider si ce maintien sera pérenne et d'évaluer le bien-fondé et les coûts d'éventuels aménagements légers pour l'accueil et les activités des enfants.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS**Conférence régionale de Lausanne (CRL)**

La CRL s'est réunie à 12 reprises de janvier à juillet 2013, en incluant les séances liées à la formation des classes au début de l'été. Elle a tenu sept séances, de la rentrée à fin 2013, dont une d'un jour à la fin octobre en présence du futur ancien chef de service et de son successeur désigné. Cette dernière séance a permis un tour d'horizon complet sur les principaux dossiers. Sur l'ensemble de l'année, la conférence a consacré un temps important à l'examen de situations d'élèves en difficultés, ainsi qu'à la réflexion sur les mesures à prendre dans le domaine socio-éducatif et de l'accueil des élèves allophones. Elle s'est préoccupée en particulier des différents aspects de l'organisation scolaire à la veille de la mise en œuvre de la LEO dans le contexte d'une augmentation démographique, compte tenu de ses conséquences sur le parc immobilier et les locaux scolaires.

Plus précisément, la conférence s'est interrogée sur la possibilité pour la ville d'assumer simultanément la poursuite de la très vaste opération d'assainissement du parc immobilier scolaire amorcée en 1992 (en particulier Saint-Roch et Montriond), la construction à court terme de nouveaux locaux pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves, ainsi qu'aux conséquences de l'introduction des niveaux en 9^e à 11^e année et les projets de constructions futures dans les quartiers en développement (Les Fiches, les Plaines-du-Loup, les Prés-de-Vidy et les Vernands).

Une autre question abordée est liée au rapport sur la journée continue de l'écolier. La CRL a accepté les deux propositions de changements d'horaire formulées dans le rapport, soit le nouvel horaire pour les classes 1-2P et le nouvel horaire pour les classes de 7-8P, comprenant quatre périodes le matin et trois l'après-midi.

Enfin, elle s'est penchée activement sur le projet annoncé de réorganisation des établissements primaires lausannois, dont la taille ne permet plus une gestion optimale et pour lesquelles le Département propose la création de nouveaux établissements. Suite aux travaux d'un groupe de travail comprenant la CRL, le service et une représentante de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), un rapport a été élaboré concluant à la nécessité de la créer trois nouveaux établissements primaires 1-6P, voire 1-8P. La Municipalité a approuvé les conclusions du rapport et a adressé une lettre à la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DJFC), pour demander formellement la création de ces trois nouveaux établissements.

Accueil des élèves allophones

Le nombre d'élèves allophones accueillis par le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) est en constante augmentation et le record absolu (depuis 25 ans) du nombre de classes d'accueil ouvertes à la rentrée d'août 2013 est atteint, soit 26 classes, sans compter l'augmentation parallèle du nombre de groupes de cours intensifs de français. A ce constat quantitatif s'ajoute la problématique du type d'élèves arrivant à Lausanne, dont une proportion importante est issue de familles en situation précaire et vivant dans des conditions sociales, administratives et financières difficiles : nombreux retours de familles immigrées rentrées dans leur pays avant la crise financière, placements à Lausanne de familles de requérants d'asile déboutés ou enfants rejoignant des mères immigrées depuis plusieurs années. L'équipe des doyens d'accueil, malgré le récent soutien bienvenu de la DGEO en termes de personnel administratif, se trouve dans une situation de surcharge qui fragilise la structure mise en place depuis de très nombreuses années. Raison pour laquelle, la CRL et la nouvelle équipe de direction du service ont placé cette question parmi leurs priorités, mettant en place – en partenariat avec la Direction pédagogique cantonale – un conseil de direction explicite, et précisant les missions attendues du décanat.

Informatique

Depuis 2007, le DFJC connaissait des problèmes très importants dans le domaine de la gestion informatique de la scolarité obligatoire, avec des conséquences majeures sur la nécessaire gestion coordonnée des établissements scolaires lausannois. Ce véritable feuilleton, relaté dans les rapports de gestion depuis 2006, connaît depuis l'été 2012 une évolution plus favorable laissant augurer, grâce à une étroite collaboration avec le SOI ainsi qu'avec la Direction cantonale des systèmes d'information (DSI), l'atteinte du double objectif recherché depuis des années : développer un outil cantonal permettant la gestion des établissements scolaires et assurant également les fonctionnalités dont les communes ont besoin, en particulier Lausanne étant donné sa taille et son environnement. En effet, rappelons que pour assurer l'égalité de traitement des élèves lausannois, une étroite collaboration prévaut entre le service des écoles et les établissements scolaires, ainsi qu'entre les établissements lausannois entre eux. Cela implique l'existence d'une base de données et d'outils communs.

Ce climat de partenariat avec le canton a déjà permis de mettre en place des dispositions transitoires prenant en compte les spécificités lausannoises – alors que les autres établissements du canton basculeront sur le nouveau logiciel LAGAPEO –, les outils mis au point par Lausanne pour construire le plan de rentrée (avec notamment le géo-référencement des élèves) ou pour la gestion des abonnements *Mobilis*, et pourront continuer de fonctionner.

Site internet : portail Scolarité à Lausanne

Le délai fixé concernant la publication du nouveau site internet destiné à la scolarité à Lausanne a été tenu : il est désormais à la disposition du public et des professionnels de l'école depuis fin juillet 2013. Il a connu d'emblée un très gros succès, en particulier au moment de la rentrée scolaire, marquée par la mise en œuvre de la LEO. Riche de 13 sites à la fois spécifiques et coordonnés, le portail permet à chacun des établissements ainsi qu'au service des écoles de disposer d'un outil de communication souple et efficace. Il permet aux parents d'accéder aux informations relatives à l'établissement de leurs enfants, avec des liens facilités au sujet du parascolaire, des activités de vacances et de loisirs, sur les dispositions légales et réglementaires, ou encore les programmes scolaires figurant sur le site du DFJC. Une structure de contributeurs dans chaque établissement a été mise en place pour une mise à jour régulière à la fois décentralisée et coordonnée sous la responsabilité du service. A la fin décembre 2013, plus de 115'000 internautes avaient visité cette nouvelle plateforme riche de plus de mille pages et dédiées aux écoles lausannoises.

Structures et mesures «pédago-socio-éducatives»

Le nécessaire renforcement des mesures socio-éducatives mises en place et développées de longue date dans et autour des établissements scolaires a toujours constitué un des axes importants de la gestion coordonnée de la scolarité obligatoire à Lausanne. Il se traduit notamment par l'existence de classes avec un encadrement éducatif, dites «classes vertes» (les unes à l'Arzillier, les autres au Signal); la création de postes d'assistants sociaux scolaires à la fin des

années 1990 ; le développement parallèle des réseaux et d'équipes pluridisciplinaires pour assurer le suivi et l'orientation des élèves présentant des difficultés scolaires et/ou de comportement ; l'ouverture de deux permanences éducatives appelées *Appar't*, en étroite collaboration avec des institutions socio-éducatives ; une structure d'aide à la scolarisation des élèves secondaires ou encore la collaboration avec la Brigade de la jeunesse de la Police municipale.

L'évolution du nombre et du type de difficultés rencontrées dans ce domaine conduit à faire évoluer et à adapter ce type de mesures, à les inscrire dans la cohérence de la future loi sur la pédagogie spécialisée, loi qui contribuera sans doute à clarifier le cadre légal et institutionnel dans ce domaine. Comme indiqué dans les précédents rapports de gestion, la CRL, le service et leurs partenaires régionaux, réunis périodiquement en «coordination régionale des ressources», accompagnent ces évolutions tout en mettant un accent particulier sur le devenir des classes vertes.

SECTEUR PARASCOLAIRE

A l'image de la gestion de l'ensemble du service, l'année 2013 aura constitué une année de transition dans le domaine parascolaire. En effet, à la suite du rapport intitulé «Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue : état des lieux, piste et perspectives» (publié en janvier 2013), trois groupes de travail se sont constitués afin de travailler sur trois axes correspondant à une première phase de réorganisation, de renforcement et de développement des prestations parascolaires :

- un premier groupe s'est attelé à l'élaboration d'une nouvelle organisation du parascolaire pour les années 3 à 6P, destinée à rendre cohérent les prestations parallèles des APEMS et celles des devoirs surveillés. Il s'agit en particulier d'offrir aux parents un véritable choix entre ces deux prestations, ou de les combiner, permettant ainsi de mieux répondre à la fois aux besoins des enfants et à l'organisation des familles. Les contours et les modalités d'une expérience se déroulant à l'établissement primaire (EP) de Floréal ont été définis. Elle pourrait déboucher, si elle s'avère convaincante, sur une importante réorganisation des ces prestations pour la rentrée scolaire 2014 ;
- un second groupe de travail s'est attaché à définir le contour et les modalités de mise en œuvre d'un véritable encadrement parascolaire pour les deux dernières années primaires, soit pour les années 7-8P qui ont remplacé le cycle de transition secondaire depuis la rentrée scolaire 2013. Une première expérience mise en place en 2012 à Villamont s'est étendue à la rentrée 2013 à d'autres établissements, avec pour objectif prioritaire de renforcer l'implication réciproque du service et des directions d'établissements dans le développement des prestations et des activités parascolaires ;
- un dernier groupe de travail (très lié au précédent) s'est attaché à analyser les problèmes récurrents des devoirs surveillés (DS) en 7-8P. Partant d'abord de la définition des devoirs à domicile tels que décrits dans la LEO, le groupe s'est attelé à la définition des objectifs de la prestation, au recrutement et à la formation des surveillants, ainsi qu'à leur cahier des charges. Il s'est aussi intéressé à la précarité de leur statut et à la gestion de la discipline dans des groupes parfois difficiles à *tenir*. Parmi les pistes importantes d'améliorations évoquées on peut citer : l'ouverture à une différenciation de la prestation par l'intervention ponctuelle d'enseignants dans les groupes, la participation d'un-e doyen-ne d'établissement dans l'organisation et le fonctionnement (via un financement communal), voire le développement de DS entre 12h00 et 14h00. Malgré la surcharge due à l'introduction de la LEO, les établissements scolaires se sont montrés prêts à s'investir et à contribuer activement et à améliorer cette prestation de DS, avec l'appoint de ressources communales.

Commencées, selon l'organisation existante du service, les prestations parascolaires existantes, soit les devoirs surveillés 3-6 P (1-4 P en 2012-2013), les devoirs surveillés 7-8 P (CYT5 et CYT6 en 2012-2013) et les études surveillées pour les 9-11 secondaires, les réfectoires pour les élèves de 7-8P et 9-11 secondaires (5^e à 9^e secondaire en 2012-2013), ont été assurées selon les mêmes modalités que les années précédentes. Dans la partie ci-dessous, nous présentons les statistiques pour l'année scolaire 2013-2014.

Devoirs surveillés (DS)

Ressources humaines : afin de garantir les prestations, 260 surveillantes et surveillants de devoirs ont été engagés. Tout nouveau surveillant, de la 3P à la 11S, doit suivre une formation de base. Pour 2013, trois sessions ont été organisées auxquelles ont participé 54 surveillant-e-s sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits, ainsi que sur les stratégies d'apprentissage et la gestion de la classe.

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

Fréquentation : à la rentrée 2013, les cinq établissements primaires lausannois ont accueilli 220 groupes de devoirs surveillés destinés aux 3-6P et auxquels ont participé environ 2740 élèves. Le taux de fréquentation d'élèves inscrits aux DS atteint 60%. En moyenne, un groupe de DS est composé de 12.45 élèves. Enfin, la proportion d'élèves inscrits en APEMS, et donc fréquentant les DS, représente le 42% de l'ensemble des élèves inscrits aux DS.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Etablissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	519	57	44
Prélaz	549	60	50
Mon-Repos	593	61.6	42
La Sallaz	404	53.5	29
Entre-Bois	674	66.2	55
Total	2'739	60.1	220

Devoirs surveillés destinés aux 7-8P

A la rentrée 2013, les sept établissements primaires lausannois ont accueilli près de 520 élèves de 7-8P. Sur l'ensemble, 44 groupes ont été constitués, représentant un effectif moyen de 11,8 élèves par groupe de DS. Le taux de fréquentation des devoirs surveillés 7-8P atteint donc cette année 26%.

Par ailleurs, à la suite des différents groupes de travail cités plus haut, une expérience pilote mettant en place une offre de DS encadrée entre midi et deux heures a débuté à la rentrée d'octobre sur le site de la Rouvraie. Une étroite collaboration entre le SEPS et la doyenne de l'établissement a permis une rapide mise en œuvre de cette nouvelle offre qui fera l'objet d'un bilan au terme de cette année scolaire.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Etablissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	96	32.6	8
Bergières	55	17.4	4
Béthusy	53	18.5	5
Élysée	19	8.2	1
Villamont	104	27.4	9
C.F. Ramuz	116	51.1	10
Isabelle-de-Montolieu	76	28.8	7
Total	519	26	44

Etudes surveillées destinées aux 9-11S

Les collèges de Villamont, Saint-Roch et Entre-Bois poursuivent l'expérience de devoirs surveillés coordonnée avec notre service. Cette offre d'encadrement mixte (surveillants de devoirs engagés par le SEPS et enseignants) se poursuit dans l'établissement de Villamont (collèges de Saint-Roch et Villamont) et rencontre une nette progression des inscriptions (ouverture d'un groupe supplémentaire). Au total, nous recensons 130 élèves participants.

La participation des élèves varie de un à trois jours, en fonction de l'horaire de chacun. L'encadrement est assuré par des surveillants engagés par le service des écoles. Par ailleurs, pour l'établissement de Villamont, des enseignants sont impliqués un jour par semaine dans la démarche, au bénéfice de périodes octroyées par le projet cantonal «équité». Une collation est servie aux élèves avant le début des devoirs.

Le service des écoles assure la gestion administrative de ces trois structures, recherche des surveillants et collabore à la réflexion des établissements sur les modalités de fonctionnement. Ces structures pourraient constituer des «modèles» d'organisation pour construire le développement de la prise en charge parascolaire des futures 9^e à 11^e année à Lausanne.

Réfectoires

Le nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire 2012 – 2013 se répartit comme suit :

Etablissement	Nb de repas confectionnés
Arzillier	7'115
Belvédère	5'295
Béthusy	9'692
Coteau-Fleuri	1'807
Élysée	18'504
Entre-Bois	35'512
Gd.-Vennes	21'401
Rouvraie	3'328
St-Roch	1'780
Signal	4'474
Villamont	5'107
Total	114'015

Mis à part l'Arzillier qui accueille uniquement des élèves primaires, les chiffres ci-dessus concernent d'une part des élèves du secondaire et, parfois également, des enfants des APEMS. En effet, quatre cuisines scolaires, soit celles de Béthusy, de l'Élysée, de Grand-Vennes et d'Entre-Bois, produisent et livrent des repas servis dans les structures d'accueil.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS LAUSANNOIS

Le Conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, le 16 mai et le 14 novembre 2013. Différents thèmes ont été traités : la mise en œuvre de la LEO, notamment les principaux changements liés à la rentrée 2013 ; l'organisation des nouveaux horaires scolaires ; la politique lausannoise en matière de transports scolaires ; la consultation de la Commission des élèves lausannois. A ce propos, une séance constitutive s'est tenue le 16 mai et a permis de réunir deux élèves par établissement et de les entendre sur des sujets qui les préoccupent. Un tableau de suivi a été élaboré permettant

d'assurer un suivi des observations. Pour 2014, un groupe de travail ad hoc a été constitué afin de définir le processus des futures consultations des élèves. Un des rôles premiers des conseils d'établissements, voulu par la loi scolaire, à savoir la communication et l'information entre les acteurs concernés par l'école, est ainsi concrètement réalisé.

Les travaux des 12 Commissions lausannoises montrent également le développement de liens constructifs entre les divers partenaires intéressés par la vie scolaire. Outre l'information mutuelle, les membres des Commissions construisent ensemble des projets visant l'intégration des parents au sein de l'école. Le défi de rapprocher les parents de l'école est une constante. Pour ce faire, plusieurs Commissions entreprennent des actions marketing comme de prévoir l'Assemblée des parents en même temps qu'une participation active des élèves (exposition de dessins, chants). Certaines commissions mettent en place un accueil des nouveaux élèves de 5P ou 1P qui permettent aux parents et à leurs enfants de parcourir les nouveaux espaces de scolarisation. Plusieurs commissions ont travaillé sur le règlement d'établissement prévu par la LEO. Elles se sont également impliquées dans la campagne *moi & les autres* et/ou dans la préparation des jubilés de leur établissement ou d'autres fêtes organisées traditionnellement au sein de l'établissement.

Relevons toutefois que l'absentéisme de certains membres, ainsi que la difficulté de remplacer les représentant-e-s des milieux associatifs ou politiques, est une préoccupation de plusieurs Commissions.

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 26 juin 2013 et celle des classes primaires le 3 juillet 2013. Près de 2'500 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que ce sont plus de 4'400 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan. Comme chaque année, le succès était au rendez-vous et le défilé a fait le bonheur des nombreux spectateurs. Il faut relever le véritable travail d'équipe qui s'instaure entre différents services de la ville pour garantir la réussite de ces deux manifestations phares. Afin de pallier le manque chronique de fanfares, depuis quelques années, le service des écoles a mis à disposition des établissements des sonos mobiles. L'expérience sera reconduite en 2014, la recherche de corps de musique se poursuivant pour redonner aux cortèges tout leur panache.

Autres manifestations scolaires

De nombreuses manifestations scolaires ont marqué l'année 2013 :

- L'établissement de Villamont a fêté l'inauguration du site rénové ainsi que le 125^e anniversaire de l'établissement. Cette double célébration qui s'est tenue du 22 au 26 avril a donné lieu à des journées portes ouvertes sur le site de Villamont et de Saint-Roch, des productions d'élèves, des films, des expositions, un spectacle (son et lumière), ainsi qu'une patinoire synthétique.
- L'établissement de Mon-Repos a inauguré le 16 mai ses locaux rénovés. Les élèves ont participé à une chantée et à une exposition de dessins.
- L'établissement des Bergières a organisé, du 21 au 24 mai, son 40^e anniversaire. Un spectacle et diverses activités ont été créés pour l'occasion avec des productions d'élèves et d'enseignants.
- L'établissement Isabelle-de-Montolieu a organisé du 23 au 25 mai une manifestation «Vennes-Arts» qui a rassemblé élèves, enseignants, parents et habitants du quartier. En lien avec la campagne *moi & les autres* et son thème «vivre ensemble», ce festival présentait diverses activités des élèves : hip-hop, théâtre, chant, cirque, ainsi que la finale du concours «Incroyable Talent» des écoles lausannoises.
- L'établissement C.F. Ramuz et son comité d'élèves ont organisé le 5 juin un spectacle «Incroyable Talent».
- Deux soirées traditionnelles ont réuni, l'une, les jubilaires comptants 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et l'autre, les enseignants retraités lausannois.
- La Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 16 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical très apprécié. En effet, les musiciens sont pour quelques-uns d'entre eux débutants, mais peuvent, grâce à la pédagogie développée, jouer en public au concert de Noël.
- L'Orchestre des Collèges et les Gymnases lausannois ont donné cinq concerts publics. En plus de leur traditionnelle participation tout au long des cortèges des fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours des collèges lausannois s'est également produit en public à plusieurs reprises.

Fermes pédagogiques

Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24h complètes) par classe. Ce sont ainsi plus de 1'200 enfants qui découvrent un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Les activités proposées aux élèves, en coordination avec l'enseignante, la fermière de l'exploitation et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Les enfants viennent à deux reprises, à deux saisons différentes, ce qui leur permet d'observer l'évolution de la nature et les activités de la ferme qui y sont liées.

La fermière du site de Rovéréaz ayant fait valoir son droit à la retraite, le site sur lequel ont lieu les activités pédagogiques des fermes est maintenant situé sur le domaine de la ferme des Cases, sise au Monts-de-Pully depuis la rentrée scolaire 2013. Cette ferme en exploitation reçoit des classes à la journée, deux jours par semaine. Avec le soutien de la

Municipalité, le transfert des activités des fermes pédagogiques à la ferme des Cases est en phase expérimentale et fera l'objet d'un bilan courant 2014 qui permettra de déterminer le cadre, les modalités, et le cas échéant, le financement d'une éventuelle pérennisation de ce transfert d'activités.

Pédibus

La 43^e ligne de Pédibus a été inaugurée en 2013. Depuis sa création en 1999, le Pédibus continue d'être une aide précieuse au service des familles lausannoises. Il tient un rôle important auprès des nouveaux parents en les incitant à participer à cette démarche collective d'accompagnement sur le chemin de l'école. Ainsi, à la rentrée d'août 2013, 16 séances d'information ont été organisées dans les bâtiments scolaires sous forme de stands d'information, de «cafés-croissants-Pédibus», d'animations lors de la journée internationale «à pied à l'école». Cette présence dans les bâtiments scolaires rappelle aux parents et aux enfants l'existence des Pédibus, une prestation mise à leur disposition pour sécuriser et simplifier l'organisation familiale.

Le Pédibus tient également un rôle dans la création de liens entre les habitants du même quartier et se révèle être un excellent outil d'intégration dans les nouveaux locatifs qui se construisent en ville de Lausanne.

La coordinatrice organise et offre un appui logistique aux parents-référents Pédibus dans les bâtiments scolaires où des lignes sont actives.

La collaboration avec l'Association transports et environnement (ATE) se poursuit, lors de séances réunissant les déléguées cantonales romandes pour le Pédibus et la coordinatrice lausannoise.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Mise à disposition de locaux

Propriétaire de 45 bâtiments scolaires, le service met à disposition du public lausannois ses infrastructures sportives et scolaires en dehors des occupations officielles. Durant l'année 2013-2014, plus d'une centaine de classes seront utilisées chaque semaine par environ 18 communautés étrangères, pour des cours de langue et de culture d'origine. Concernant les infrastructures sportives, ce sont 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) qui sont mises à disposition de 590 différentes associations sportives locales, chaque semaine.

La salle de gymnastique du bâtiment scolaire de la Pontaise a connu des infiltrations dans les vestiaires et dans les douches, qui ont amené à sa fermeture pendant les travaux, c'est-à-dire de l'été 2013 à la rentrée scolaire 2014. Dès lors, les élèves ont dû se rendre au bâtiment scolaire du Vieux-Moulin pour les cours de gymnastique.

Plan de mobilité – stationnement dans les bâtiments scolaires

Le SEPS assure la gestion des 751 places de parc réparties dans ses 45 bâtiments scolaires. Ces places sont louées en rotation aux enseignants, aux employés communaux des autres services de la DEJCS et d'autres services de la ville (routes et mobilité, parcs et domaines, bibliothèque municipale) travaillant dans les bâtiments concernés.

En 2013, 670 autorisations ont été délivrées contre 657 en 2012 et 670 en 2011.

Subvention des transports publics des écoliers

L'année scolaire 2013-2014 est la troisième année de mise en œuvre du nouveau mode d'attribution des abonnements *Mobilis* pour les élèves et les jeunes lausannois, conformément à la décision du Conseil communal d'octobre 2009. Pour mémoire, les principes d'attribution sont les suivants :

- tous les élèves de la 5P à la 11S scolarisés dans les établissements publics lausannois et domiciliés à plus d'un km de leur collège ont droit à un abonnement de bus gratuit. Tous les autres enfants et jeunes lausannois de onze à vingt ans reçoivent un bon de réduction de 50% pour l'achat d'un abonnement annuel *Mobilis*;
- le périmètre déterminant l'attribution des prestations est basé sur une distance de l'ordre d'un km autour du bâtiment scolaire. Il est défini par le cheminement piétonnier le plus court entre le domicile et le bâtiment scolaire, en tenant compte de la topographie et d'un découpage logique des quartiers.

Pour cette troisième opération, nous constatons que si le taux d'utilisation des attestations pour un abonnement *Mobilis* est resté stable (96%), les élèves domiciliés à moins d'un km de l'école ainsi que les jeunes font de plus en plus usage de cette offre. Le taux d'utilisation du bon était de 46% en 2011, de 54% en 2012 et s'élève à 56% en 2013.

La répartition des attestations et des bons de réduction s'établit de la manière suivante :

Attestations *Mobilis* 2012-2013

Attestations *Mobilis* 2013-2014

	Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation		Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation
Elèves primaires	457	378	82%	Elèves primaires	1'474	1'320	89%
Elèves secondaires	3'015	2'988	99%	Elèves secondaires	2'157	2'089	96%
Total	3'472	3'366	96%	Total	3'631	3'409	93%

Bons de réduction 50% 2012-2013

Bons de réduction 50% 2013-2014

	Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation		Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation
Elèves	2'723	1'460	53%	Elèves	2'696	1'463	52%
Jeunes	7'678	4'248	55%	Jeunes	7'553	4'362	57%
Total	10'401	5'708	54%	Total	10'249	5'825	56%

N.B. On pourrait expliquer la différence des chiffres entre le primaire et le secondaire, croisés avec les années 2012-2013 et 2013-2014, par l'introduction de la LEO.

Dans le cadre du rapport-préavis N°2009/16 («Nouvelle politique en matière de transports scolaires et d'encouragement des jeunes de moins de 20 ans à l'utilisation des transports publics»), il avait été projeté que la totalité des élèves concernés feraient usage de l'attestation et que 50% des bons seraient utilisés. On peut donc considérer que les résultats de cette troisième opération restent conformes aux prévisions.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Planification en matière de constructions scolaires

La planification des constructions scolaires liée à l'évolution démographique a conduit d'une part à préparer la construction de nouveaux collèges qui s'inscrivent dans le développement des nouveaux quartiers tels que celui des Fiches, l'écoquartier des Plaines-du-Loup, les Prés-de-Vidy, ainsi que les constructions prévues dans le secteur des Vernands. D'autre part, des études détaillées ont été engagées pour révéler le potentiel des espaces et des parcelles existantes, afin de pouvoir compléter l'offre soit par des constructions modulaires, soit par une réorganisation intérieure plus rationnelle augmentant le nombre de classes. Une demande de crédit d'ouvrage sera élaborée dans le courant de l'année 2014.

Ces dossiers, qui nécessitent séances et élaborations d'esquisses de programmes de constructions et l'ouverture de comptes d'attente, s'ajoutent aux tâches d'entretien, de réparation des dommages, d'assainissement de rénovations et de constructions confiées au secteur Bâtiments du service.

Quatrième crédit-cadre d'assainissement

Rénovations

Le quatrième crédit-cadre, adopté au printemps 2008, a permis de réaliser en 2013 les prestations suivantes :

- la mise à disposition à la rentrée scolaire des deux classes dans les combles à la suite de la rénovation de la toiture du Collège de la **Barre**. L'assainissement de ce collège doit être poursuivi dans le cadre d'un crédit cadre spécifique ;
- la réfection des vestiaires et des douches de la salle de gymnastique de la **Rouvraie** ;
- l'assainissement intérieur des vestiaires et des douches du collège de la **Pontaise** a été engagé en été 2013, suite aux infiltrations d'eau et aux fuites des réseaux techniques. La mise à disposition des locaux comprenant une réfection de la salle de gymnastique sera effective à la rentrée de l'été 2014 ;
- le remplacement des vitrages et du chauffage amorcent la première étape de réfection de la salle de gymnastique de **Montchoisi**, qui se poursuivra également en 2014 ;
- Les deux dernières classes situées au rez-de-chaussée du bâtiment D de **Béthusy** finalisent l'opération de rénovation engagée sur quatre ans pendant les vacances scolaires d'été.

Structures, préaux couverts et traitement de la carbonatation

L'analyse statique de la marquise d'entrée du collège du **Riolet** par un ingénieur civil a révélé des points faibles obligeant sa démolition et sa reconstruction selon les normes en vigueur. Le béton des façades du collège de la **Sallaz**, ainsi que les couverts d'entrées, ont été traités contre la carbonatation.

Mobilier

La réalisation des multiples chantiers de rénovations susmentionnés sont complétés par le renouvellement d'un mobilier scolaire modulaire en partie neuf. Une attention particulière est portée sur la possibilité de recycler des structures en bon état. Cette démarche prévaut particulièrement pour plus de 900 pupitres d'élèves, dont les plateaux d'écriture ont été remplacés entre 2002 et 2013. Par cette approche, les coûts d'exploitation sont maîtrisés tout en maintenant un confort adéquat (pour mémoire : fourniture et pose de plateaux CHF 130.- / pupitres neufs = CHF 620.-/pce = économie de plus de CHF 440'000.-). Dans le domaine des achats, la collaboration avec le service achat et logistique de la Ville (SALV) a été précisée pour respecter les règles de la Ville tout en reconnaissant les spécificités du secteur scolaire.

Réfections intérieures et efficacité énergétique

Toutes les classes du collège de **Malley** équipées d'éclairages à forte consommation d'énergie ont été remplacées par des luminaires fluorescents performants. Cette opération a été possible grâce à l'appui des services industriels (SI) et le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) qui a financé 50% du coût des travaux se montant à CHF 60'000.-.

Le gain énergétique de 70%, soit 37'000 kWh par an, se traduit par une économie financière théorique de 9'000 francs / an, calculée sur la base d'une consommation moyenne. Les six classes de l'aile sud du collège d'**Entre-Bois**, ont été rénovées, après l'élimination des anciens luminaires équipés d'ampoules à incandescence de forte puissance.

La campagne d'efficacité énergétique et de rénovation sera poursuivie l'année prochaine dans l'aile nord. L'économie en fin de travaux pour l'ensemble du site sera de 50'000kw, soit CHF 120'000.–/an, pour un investissement de CHF 90'300.– également subventionné à hauteur de 60% par le FEE.

Les classes du collège de **City Blécherette** ont été également rénovées, en profitant de créer une salle des maîtres.

Création de nouvelles classes et rationalisation des espaces existants

En prévision de la croissance démographique, qui se confirme pour les prochaines années mais de manière différenciée selon les quartiers, et en attendant la construction de nouvelles classes modulaires, le service s'emploie à examiner les sites susceptibles d'être rationalisés pour augmenter les lieux d'enseignement. Ainsi :

- la surface libérée par le déménagement de l'APEMS de **Malley** a présenté l'occasion de créer une salle de dégagement et une classe ACM –ACT, pour les activités manuel et de couture ;
- cette analyse sera reconduite en 2014 sur plusieurs sites : la Pontaise, la Rouvraie et la Sallaz entre autres.

Projets et travaux en cours sur préavis votés

Le crédit d'ouvrage de CHF 9.6 millions adopté par le Conseil communal a permis le démarrage, en mars 2013, du chantier de la nouvelle salle de gymnastique et de l'APEMS du collège de **Béthusy**. Les travaux se poursuivent, pour une mise à disposition des deux espaces à l'automne de l'année 2014.

L'adoption, pour la deuxième année consécutive, d'un crédit cadre de CHF 600'000.– destiné à la rénovation des surfaces de **préaux et parking scolaires**, a permis en 2013 de sécuriser et rénover les préaux de l'école de **Montriond**, de **Béthusy**, du **Belvédère**. Cette formule sera reconduite en 2014 pour d'autres sites.

Budget d'entretien

Le budget d'entretien concernant l'année 2013 est de CHF 2'961'000.–.

Les travaux courants et imprévisibles : sont de 35%, dont 5.5% de dépenses consacrées aux réparations des dégâts dus au vandalisme.

Les travaux prévus : représente 48%, comprenant entre autres, l'adaptation aux nouvelles normes, la mise en système séparatif du réseau d'eau, contrôles électriques rénovation de classe, salle des maîtres et autres locaux.

Les travaux de maintenance : sont estimés à 17% et destinés aux contrôles périodiques annuels des divers équipements techniques et de sécurité, en augmentation constante par rapport aux années précédentes.

Dans le cadre du développement de l'offre parascolaire, prévue par le programme de la législature, la réflexion sur les moyens de renforcer l'attractivité des réfectoires et d'autres lieux d'accueil est engagée avec le concours des commissions d'élèves ou d'établissement.

Crédits supplémentaires

La situation connue au collège de **Saint-Roch** a nécessité une demande de crédit supplémentaire de CHF 50'000.– pour mettre en place des mesures transitoires, afin de limiter les infiltrations provenant, entre autres, des ancrages des parois de soutènement. Des études sont en cours pour l'obtention de crédits d'assainissement, ciblés dans une première phase sur les deux salles de gymnastique situées au sud, et secondement, sur le bâtiment historique datant de 1874.

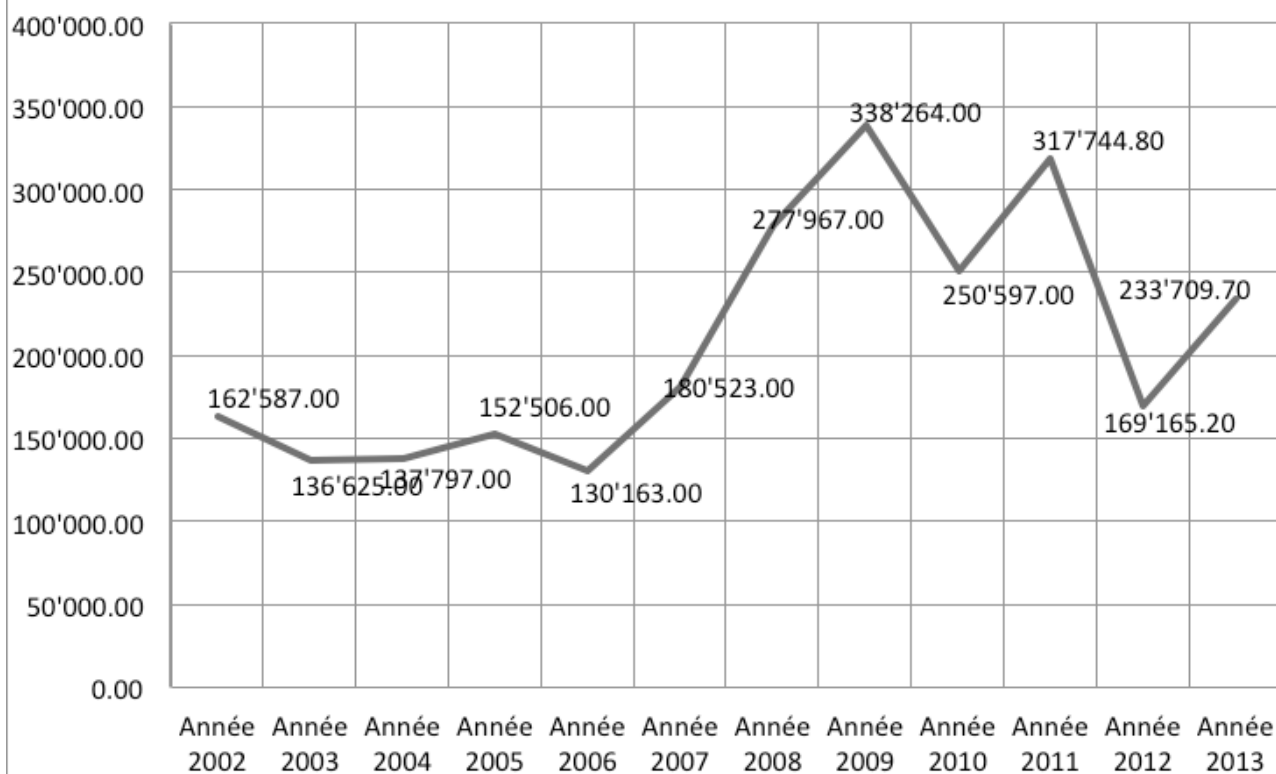
Le solde du crédit supplémentaire, demandé en 2012 pour pallier les défauts d'ouvrage de la salle omnisport du collège du **Vieux-Moulin** (construite en 2005), a été reporté en 2013 à hauteur de CHF 130'800.–. Cette année d'investigation a permis de déterminer les causes et les responsabilités des infiltrations persistantes dans les six vestiaires et douches. Les sondages partiels dans un vestiaire-douches ont établi que la source principale de ce défaut provenait de la modification des grilles des sols par l'entreprise sanitaire. Une nouvelle ligne de crédit sera nécessaire en 2014 pour corriger le défaut sur les cinq groupes vestiaires douches restants. Les frais seront compensés en partie par les assurances des parties impliquées.

Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. En 2013, les frais s'élèvent à CHF 234'000.– (avant bouclage). A cela s'ajoutent les prestations de surveillance par une société privée (plus de CHF 100'000.–).

Le cumul des coûts répertoriés depuis l'année 2002, s'élève à la fin 2013 à CHF 2'487'000.–, soit une moyenne annuelle de près de CHF 200'000.– sur 13 ans qui représente l'équivalent de la rénovation de plus de soixante classes. Ce sujet chronophage et improductif surcharge le secteur bâtiments depuis plusieurs années. Un plan d'action interservices visant à identifier les mesures préventives et/ou répressives permettant de traiter ce fléau est à l'étude.

Total frais travaux liés au vandalisme 2002-2013 = 2'487'000.--



ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves - (situation au 31 octobre 2013)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	DEP	VER	ACCP	OESP	Total
Entre-Bois	286	276	281	281	231	222	14		12		1603
Floréal	244	210	241	231	221	225					1372
Mon-Repos	257	290	275	232	238	215			10	30	1547
Prélaz	233	234	253	231	210	215	15		9	30	1430
La Sallaz	227	236	193	206	170	184		34	5		1255
Totaux	1247	1246	1243	1181	1070	1061	29	34	36	60	7207

Répartition des élèves – (situation au 31 octobre 2013)

Etablissement	7P	8P	9		10			11			DEP	DES	VER	ACCS	OESP	Rac	Total
			VP	VG	VS B	VS G	VS O	VS B	VS G	VS O							
Belvédère	157	137	67	112	51	48	72	48	45	64		23		42		132	998
Bergières	150	169	76	112	73	64	31	66	49	46		24		19		23	902
Béthusy	139	147	101	85	91	39	50	99	43	45		23		43			905
Elysée	124	108	72	73	74	45	35	68	45	52		21		39	13	85	854
Villamont	181	199	96	114	70	70	50	49	44	62	12	11		34			992
C.F. Ramuz	121	106	48	80	43	44	32	46	46	37	11	13		4		48	679
Montolieu	134	130	49	116	43	36	36	49	43	50		23	28	31			768
Total/division	1006	996	509	692	445	346	306	425	315	356	23	138	28	212	13	288	6098
Totaux	1006	996	1201		1097			1096			23	138	28	212	13	288	6098

Degré Harmos	(*)	Elèves	Classes	Moyenne
1-2P	CIN	2493	128	19.5
3P	CYP1	1046	53	19.7
4P		979	48	20.4
3-4P		399	21	19.0
5P	CYP2	986	49	20.1
6P		971	48	20.2
5-6P		174	10	17.4
7P	CYT	1006	51	19.7
8P		996	51	19.5
VP	VS			
9e		509	25	20.4
VG				
9e		692	37	18.7
	VS			
10e		445	19	23.4
11e		425	18	23.6
	VSG			
10e		346	18	19.2
11e		315	14	22.5
	VSO			
10e		306	18	17.0
11e		356	22	16.2
RAC		288	12	24.0

* ancienne nomenclature

Plan de rentrée Primaire

		1-2P	3P	4P	3-4P	5P	6P	5-6P	DEP+VER	ACCP*	COES	Tot. Bât.	Tot. étab.
EP d'Entre-Bois	Barre	5	2	2		1	1	1				12	
	Bellevaux	3	2	2		2	2	1				12	
	Bois-Gentil	2	2	1	1	1	1					8	
	City-Blécherette	1			1				1			3	
	Colline	1	1	1					1			4	
	Entre-Bois	5	3	2								10	
	Pavillon - EB					2	2					4	
	Pontaise	5	1	1	1	2	2					12	
	Rouvraie	3		1								4	
	Vieux-Moulin	3	2	2		2	2			1		12	
			28	13	12	3	10	10	3	1	1	0	81
EP de Floréal	Bourdonnette	3	1	1	1		1					7	
	Cour	1			1							2	
	Figuier		2			3						5	
	Floréal	4	2	2		2	2					12	
	Malley	3	1	1	1	4	3					13	
	Montoie	7	1	3	1		3					15	
	Montriond	4	2	1	1	2	2					12	
	Provence	2			2							4	
	Tivoli					1						1	
			24	9	8	7	12	11	0	0	0	0	71

EP de Mon-Repos	Chailly	6	2	2	2	3	3	1			1	20	
	Chandieu	2										2	
	Chissiez	2	1	1	1	1						6	
	Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	1	1	1				9	
	Devin	1			1							2	
	Eglantine	2	1	1		2	2	1				9	
	Florimont	2	1	1								4	
	Léman	2										2	
	Mon-Repos	5	2	1	1	2	2			1		14	
	Montchoisi	2	2	2		1	1	1				9	
	Riolet										2	2	
Val d'Angrogne	2			1							3		
	29	10	9	7	10	9	4	0	1	3	82	82	
EP de Prélaz	Beaulieu	6	3	3		2	3			1		18	
	Bergières	2										2	
	Chablière	1										1	
	Pierrefleur	3	3	2	2	3	3					16	
	Pont-des-Sauges	2										2	
	Prélaz	6	6	5		5	5		1	1		29	
	Valency	3										3	
	Jardins de Prélaz	1										1	
	Fréminet										5	5	
	24	12	10	2	10	11	0	2	1	5	77	77	
EP de La Sallaz	Arzillier									4		4	
	Boissonnet	7	3	3		2	2	1				18	
	Coteau-Fleuri	5	4	4		3	3					19	
	La Madeleine									1		1	
	Montolieu	1										1	
	Praz-Séchaud	2										2	
	La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1				10	
	VCLB	4	1	1	1	1	1	1				10	
	23	9	9	2	7	7	3	4	1	0	65	65	
Totaux	128	53	48	21	49	48	10	7	4	8	376	376	
			122			107							

Plan de rentrée Secondaire

		7P	8P	9e année		10e année			11e année			DES VER	ACCS	RAC	COES	Tot. Bât.	Tot. Étab.
				VG	VP	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO						
Belvédère	Belvédère			6	3	2	2	4	2	2	4	2	3	6		36	
	BV - Tivoli															0	
	Croix-Rouges	8	7										1			16	
		8	7	6	3	2	2	4	2	2	4	2	4	6	0	52	52
Bergières	Bergières	8	8	6	3	3	3	2	3	2	3	2	2	1		46	
	Bât. AB															0	
		8	8	6	3	3	3	2	3	2	3	2	2	1	0	46	46

Béthusy	Béthusy	7	7	5	4	4	2	3	4	2	3	2	4			47	
	BY - Mon-Repos				4		2									6	
		7	7	5	8	4	4	3	4	2	3	2	4	0	0	53	53
Elysée	Elysée		6	4	3	3	2	2	3	2	3	2	3	4	2	39	
	Croix-d'Ouchy	6														6	
		6	6	4	3	3	2	2	3	2	3	2	3	3	2	45	45
Villamont	Villamont	5	7	3	2	2	2		2	1		2	4			30	
	St-Roch	4	3	3	2	1	1	3		1	4					22	
		9	10	6	4	3	3	3	2	2	4	2	4	0	0	52	52
C.F. Ramuz	Rouvraie	6	6									1				13	
	CFR - Entre-Bois			4	2	2	2	2	2	2	2	1		2		21	
		6	6	4	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	0	34	34
Montolieu	Grand-Vennes	3	3	6	2	2	2	2	2	2	3	2	3	0		32	
	Coteau-Fleuri	4	4													8	
	Signal											3				3	
		7	7	6	2	2	2	2	2	2	3	5	3	0	0	43	43
	Total par voie	51	51	37	25	19	18	18	18	14	22	17	20	12	2	325	325
	Total par degré	51	51	62			55		54			17	20	12	2	325	325

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES (SSE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir les activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes et la contribution à l'intégration scolaire et professionnelle.

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières, et des assistants sociaux.

EFFECTIF

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	25.98	24.24	25.98	23.14
Total service	25.98	24.24	25.98	23.14

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	n	ept
Total service	0	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	36	24.24	34	23.14
Total service	36	24.24	34	23.14

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	6

Historiquement et cela dès 1883, à Lausanne, la santé scolaire est un amalgame issu de pratiques essentiellement ciblées sur les maladies transmissibles, infectieuses et parasitaires et de la malnutrition. La société était alors caractérisée par un recours aux professionnels de la santé, incomparablement moins nombreux qu'actuellement. De plus, les moyens de lutte étaient insuffisants ou seulement partiellement efficaces et des individus dépourvus d'assurance maladie étaient placés dans des conditions sanitaires déficientes. Des procédures efficaces ont donc été intégrées dans la scolarité, en raison de son caractère d'obligation qui favorisait un contact facilité avec tous les enfants. Actuellement, les lacunes d'un suivi médical optimum sont beaucoup plus rares, même si elles persistent dans des groupes de population carencées du point de vue éducatif ou psycho-social. Ce fait implique d'une part, que le «rendement» des mesures scolaires systématiques diminue, tant pour les dépistages que pour les mesures médicales (examens, vaccinations). D'autre part, des problèmes de société nouveaux sont apparus (médiats électroniques) ou ont été enfin pris en compte (maltraitance infantile) ou encore suscitent de l'intérêt (par ex. estime de soi).

La réflexion pour l'allocation des moyens est constante, depuis une quinzaine d'années, tandis que les intervenants scolaires ont acquis de nouvelles compétences et de nouvelles méthodes de travail pour faire face à cette complexité (pluridisciplinarité). Cela a été sanctionné par 3 règlements d'application pour la santé scolaire, en 1987, 2003 et 2011, toujours représentatifs du moment et de l'attention grandissante aux concepts de santé publique. L'application des principes de ces derniers, de plus en plus cohérente depuis 2 décennies, permet à termes une plus grande efficacité. Toutefois, la réflexion sur la manière de développer la promotion de la santé, de façon à maintenir l'adhésion du public et la reconnaissance de nos efforts par les parents des élèves, reste un point incontournable.

PERSONNEL

Le nouveau chef de service sera nommé au 1^{er} janvier 2014, après deux ans d'intérim assurés, malgré sa retraite, par son prédécesseur. On soulignera également un nombre important de mutations dans le personnel infirmier et le transfert du groupe des assistants sociaux scolaires (ASS) au Service des écoles primaires et secondaires, dès le 1^{er} janvier 2014.

La part de travail des deux infirmières responsables avec l'unité de Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) a passé à 20% pour chacune, ce qui est important.

ACTIVITÉS DU SERVICE EN APPUI EXTERNE

Le chef de service et l'adjointe en promotion de la santé ont contribué à la mise sur pied et au déroulement de la déclinaison lausannoise de la «Semaine alcool», promue par la Confédération. Une évaluation particulièrement encourageante a été faite sur la base de questionnaires distribués et relatifs à la formation des professionnels.

FORMATION

Les collaborateurs-trices ont bénéficié de 169 jours de formation :

Thème	Nb de jours-personnes
DAS – La Source	53
Renforcement du lien et de la coopération au sein de l'équipe	32
Certificat d'assistant-e en gestion du personnel	15
Leadership public et gestion des ressources humaines (UNIL, IDHEAP)	12
Supervision-réflexion sur les pratiques professionnelles concrètes	8
Prévention de la maltraitance des enfants et adolescents (UNIL)	7
L'évaluation clinique infirmière, une compétence professionnelle à entraîner	6
Autour de l'enfant: parents, intervenant-e-s, institutions	4
Implication des infirmiers/ères dans les projets de pratiques avancées	4
Adolescence et psychopathologie (UNIL)	4
Journée d'introduction – nouveaux membres des équipes PSPS	3
In médias : outil de prévention des risques liés à l'utilisation des médias électroniques	2
Soutenir les compétences parentales lors d'une rupture	2
Formation ResQ niveau 2 AED	2
Pratiquer l'évaluation en formation pratique : un levier pour l'apprentissage	2
Programme de formation GRAFIC de base	2
Faire face au risque suicidaire	2
L'enfant dyspraxique à l'école	1
Le 6 ^{ème} rapport sur la nutrition en Suisse	1
Comment la prévention des addictions s'inscrit dans la promotion de la santé	1
Prévention du tabagisme : notions de base	1
Approche systémique et neurosciences : une alliance féconde	1
Plaisir d'apprendre, de former de pratique : la systémique	1
Gestion Internet Magnolia	0.5
La Vaudoise assurance : de base et complémentaire	0.5
Outlook : fonctions avancées	0.5
Accueil des nouveaux collaborateurs de la Ville	0.5
Nouveau droit de protection de l'adulte	0.5
Réseau social pour les personnes migrantes dans le canton de Vaud	0.5

Les quatre infirmières praticiennes formatrices ont accueilli 11 étudiant-e-s de la HES-SO pour un stage.

La «Formation ResQ niveau 2 AED», cours de premiers secours, a été donnée et validée officiellement par SwissSan pour quatre ans. Elle comportait des aspects spécifiquement dédiés à la prise en charge des enfants, avec théorie et exercices pratiques sur des volontaires. Tout le personnel impliqué au quotidien, infirmières scolaires, secrétaires réceptionnant les appels du terrain, soit 25 personnes, y ont participé.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2012-2013 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	145
Alimentation	369
Sens	0
Sommeil et relaxation	1
Hygiène	163
Immunité, SIDA, sexualité	293
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	121
Toxicomanies	238
préparation	209
Total	1539

On note une régression par rapport à 2011-2012 de l'ordre de 40%, dans tous les domaines, excepté dans l'alimentation où il y a doublement. Ce fait doit être mis en rapport avec les nombreuses mutations du personnel infirmier.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Intégration scolaire – PAIMS

La procédure d'élaboration des Projets d'accueil individualisés – mesure de santé (PAIMS) s'est poursuivie, avec à la fin de l'année 215 enfants inclus, dont certains avec des problèmes de santé importants. De plus, la coordination efficace entre tous les intervenants de l'établissement est une pratique désormais acquise.

Le théâtre comme soutien aux actions de santé d'établissements

L'unité de Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) cantonale a défini, conjointement avec le Théâtre Caméléon, les conditions de ses interventions dans les classes de la scolarité pour tout le canton. Il a été reconnu comme intervenant agréé dans le cadre de cette démarche appliquée à tous les intervenants externes.

Programme prioritaire sur les dépendances

Une évaluation de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), en collaboration avec les nombreux partenaires comme la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA), le Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET), la Fondation du Levant, la Fondation AACTS, DEPART, la Haute Ecole Pédagogique (HEP) ou encore le Service santé des écoles (SSE), a été faite sur la base du programme cantonal que nous appliquons depuis cinq ans, au moyen d'entretien, à la fois avec les partenaires et les établissements qui ont participé. Le constat est bon, avec la liberté laissée aux établissements dans le déroulement et l'évolution du programme, au fur et à mesure des expériences faites et le développement de bonnes collaborations. L'approche consistant à renforcer les compétences des adultes des établissements scolaires est validée par ceux-ci, avec l'établissement d'une meilleure collaboration au sein des membres de l'équipe de projet, d'une clarification des responsabilités au sein de l'école. Pourtant, l'accent mis sur la prévention secondaire, soit le développement de procédures de détection/prise en charge, laisse le secteur de la prévention primaire orphelin. L'efficacité finale, soit la réduction du nombre d'élèves touchés et de leur consommation, est difficile à évaluer en l'absence d'indicateurs fiables, problème qui avait été très tôt identifié, sans être toutefois résolu.

Deux établissements secondaires (Isabelle de Montolieu, Béthusy) ont démarré le programme en 2013 par la procédure habituelle : présentation du programme au conseil de direction et à l'équipe de santé, présentation en conférence plénière et approbation de la démarche, choix du partenariat intervenant-répondant, élaboration du groupe de travail de l'établissement, préparation des procédures (en moyenne huit séances), élaboration d'une journée pédagogique (pour 2014). Ce fort long processus – mais néanmoins indispensable – a largement dépassé ce qui était initialement planifié, cela dans tous les établissements concernés.

Le programme prioritaire cantonal souffre actuellement d'un relatif déficit en termes de prévention primaire, reconnu, qui fait l'objet d'une réflexion au niveau du groupe cantonal ad hoc. Une étude de l'IUMSP en a fait le bilan depuis sa création.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Une multitude de projets d'établissements dans lesquels les intervenants ont un rôle capital (délégués PSPS, infirmières, enseignants, etc.), concourent à la réalisation de ce programme. Dans ce domaine on recense par établissement : **Entrebois** : «Collations collectives» 1^{re}-2^e Harmos, 28 classes, «On se mobilise ensemble pour notre récré et non l'un contre l'autre», 1^{re}-4^e Harmos, 12 classes ; **Floréal** : «Récrés saines et bien se nourrir», 1^{re}-2^e Harmos, 22 classes, «Je choisis ma récré», 1^{re}-3^e Harmos, 5 classes, «Bien se nourrir», 5^e-6^e Harmos, 19 classes, «Un jardin à Montriond», 1^{re}-6^e Harmos, 12 classes ; **Mon Repos** : «Partenariat école-familles pour les récréations», 1^{re}-2^e Harmos, 25 classes, «Semaine du goût», 1^{re}-6^e Harmos, 50 classes ; **Prélaz** : «Manger-Bouger, acte 1», 1^{re}-2^e Harmos, 22 classes, «Manger-Bouger, acte 2», 3^e-4^e Harmos, 16 classes, «Manger-Bouger, défi podomètres», 3^e-6^e Harmos, 12 classes ; **La Sallaz** : «Top récré pour la rentrée», 1^{re}-4^e Harmos, 41 classes, «Nos petits potagers», 1^{re}-6^e Harmos, 19 classes ; **Bergières** : «Ateliers élèves : des récrés et pique-nique équilibrés», 11^e Harmos, 9 classes, «Aux Bergières, ça marche, (podomètres),» 7^e Harmos, 8 classes ; **Villamont** : «récréations simples et saines», classes de développement secondaire et de raccordement.

Dans le cadre de ce programme prioritaire cantonal, la structure du programme ALEX lausannois (existant depuis 2004) a été redéfinie. Les changements interviennent par l'implication plus systématique et importante de la diététicienne des Ligues de la santé dans les prestations, et d'une redéfinition de la formation des élèves aux notions d'alimentation équilibrée. On prévoit aussi une ou plusieurs séances conjointement avec les parents, et une attention est plus particulièrement portée sur les mères. En effet, ces dernières ont un impact important dans la transmission des bonnes pratiques. De plus, concernant les parents venant de l'étranger, ceux-ci doivent souvent s'adapter à une nouvelle offre alimentaire, surtout si la Suisse est leur pays d'accueil. C'est en ce sens qu'un flyer destiné à la promotion de ce programme a été édité. Deux établissements vont commencer le programme en 2014, ceux des Bergières et de Prélaz. Les six autres établissements impliqués (Floréal, Elysée, Béthusy, C.-F. Ramuz, Belvédère, Montolieu) regroupent un nombre moyen de 101 élèves qui y participent. Tous ont eu deux ateliers pour les parents.

Climat d'établissement

Par établissement: **Entrebois**: «On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre, Vieux Moulin», 1^{re}-6^e Harmos, 8 classes, «Journées des droits de l'enfant, Vieux Moulin», 5^e-6^e COMBIEN DE CLASSES Harmos 5 classes; **Floréal**: «Malley fait son cinéma, spectacle», 1^{re}-6^e Harmos, 13 classes, «L'épouvantail, en lien avec la création des jardins», 1^{re}-6^e Harmos, 15 classes, «Les trois petits cochons, spectacle», 3^e-6^e Harmos, 4 classes; **Béthusy**: «75 ans de Béthusy, suite du projet», tous les élèves soit 7^e-11^e Harmos, 45 classes; **Bergières**: «Fête des 40 ans des Bergières», 7^e-11^e Harmos, 46; **Villamont**: «125^e de Villamont, suite du projet», tous les élèves, 7^e-11^e Harmos, 52 classes; **C.-F. Ramuz**: «Montre ton talent», tous les élèves, 7^e-11^e Harmos, 35 classes; **Elysée**: «Elys'Arts 2013: Fête de l'établissement», tous les élèves, 7^e-11^e Harmos, 45 classes; **Isabelle de Montolieu**: «Festival de Montolieu», tous les élèves, 7^e-11^e Harmos, 43 classes, et finale dans tous les établissements secondaires lausannois.

Prévention des dangers de l'internet

Prélaz: «Action Innocence», 5^e-6^e Harmos, 11 classes; **Belvédère**: «Bien gérer mes médias», 1^{re}-6^e Harmos, 10 classes; «Ze mots du net (action innocence)», 10^e Harmos, 7 classes; **Villamont**: «surfer avec prudence sur Internet», 7^e-8^e Harmos, 19 classes.

Prévention de la violence – promotion du respect

Floréal: «Ateliers Arc-en-ciel: gestion des classes difficiles, par le respect, l'estime de soi, apprendre les limites» 3^e-4^e Harmos, 20 périodes; **La Sallaz**: «Musique et danse à la récré pour éviter de taper», 7^e-8^e Harmos, 18 classes; **Elysée**: «Réfugiés: comprendre la réalité de l'exil, de l'asile, et de l'intégration» 10^e-11^e, 5 classes.

Prévention des maltraitances

Le programme de prévention précoce des violences faites aux enfants, proposé par l'association Zadig, se déroule sur toute l'année scolaire.

Rencontres avec les parents, spectacle de marionnettes avec musicien, travail en classe avec les enseignants, interventions dans les classes, rencontres avec les enseignants et retour aux parents en fin d'année, sont les différentes étapes de ce programme. En 2013, nous avons appliqué le programme dans 23 classes de 1-2P et 3-4P.

Les interventions ponctuelles menées dans les classes par deux infirmières scolaires portent sur les thèmes de l'expression des sentiments, ainsi que sur la prévention des abus sexuels. Une fois de plus, nous avons pu mesurer l'importance de ces rencontres avec les enfants et les enseignants. Nous poursuivons notre travail d'adaptation de moyens pédagogiques pour les enseignants, ainsi que la réalisation d'une plaquette de présentation des 17 ans d'activité de l'association.

Ce programme est soutenu par la Ville de Lausanne pour son application, par la Loterie romande et autres sponsors privés pour la réalisation et l'adaptation du matériel pédagogique.

Prévention SIDA

Entrebois/(Barre): «Dangers des seringues usagées: prévention enfants informés-enfants protégés», 1^{re}-6^e Harmos, 25 classes; **Elysée**: «Animations SIDA et exposition dans l'atrium», tous les élèves, soit 7^e-11^e Harmos, 45 classes.

Prévention contre les stéréotypes de genre

L'adjointe en promotion de la santé en milieu scolaire a participé au groupe de travail de l'unité PSPS sur le sujet. Ce groupe a élaboré un guide de recommandations et de bonnes pratiques dans ce domaine destiné aux établissements scolaires et paraîtra en 2014.

Collaboration avec la police municipale

Dans le cadre de la prévention, la brigade des mineurs a toujours eu à charge une activité de prévention dans le domaine des règles de la circulation et dans l'information sur les drogues et les normes légales, ainsi que sur d'autres aspects du règlement de la police. A la suite de l'acceptation par le Conseil communal du rapport-préavis N° 2010/18 «*Politique municipale en matière de vie nocturne - Réponse à une motion et deux postulats*», Mme Belinda Forny a été engagée comme responsable de la prévention au sein de la brigade. Elle a ainsi fait des actions de prévention dans le domaine qui lui est dévolu dans les classes de 8^e et 10^e année des établissements secondaires, en synchronisation avec le service de santé.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé mais a dû s'adapter à des critères de vaccination propre à la coqueluche. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a en effet proposé de passer à un objectif de 6 doses de coqueluche pour les enfants jusqu'à la fin de la scolarité et de revacciner les adultes qui sont en contact avec des enfants. Toutefois, les directives précises sont modulées principalement en fonction de l'âge de la première dose, et sont de ce fait complexes. Des recommandations pour les adultes ont aussi été émises, et devraient prendre effet pour tous ceux qui sont en contact avec des enfants, à titre personnel ou professionnel.

Vaccinations (année scolaire 2012/2013)

vaccin Infanrix	282 doses	soit	diphtérie	1'102 doses
vaccin Revaxis	38 doses		tétanos	1'102 doses
vaccin Boostrix	64 doses		coqueluche	459 doses
vaccin Boostrix-Polio	113 doses			
vaccin Td-Pur	605 doses		polio	433 doses
vaccin Priorix	128 doses		vaccin ROR	128 doses
vaccin GENHBvac	1'019 doses		vaccin HB	1019 doses
vaccin HPV	746 doses		papillomavirus	746 doses

La baisse des vaccinations contre le virus du papillome humain ou papillomavirus (HPV) s'est hélas poursuivie. Cette vaccination n'est pas thématifiée et n'a fait l'objet d'aucun appui de la part de l'OFSP. La santé scolaire est la seule instance à en faire état.

Visites médicales (année scolaire 2012/2013)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	467
Par le médecin traitant	707
Refus de la visite médicale	5
Examen de vue	3'629
Anomalie de l'acuité visuelle	418
Examen de la vision des couleurs	1'330
Anomalie de la vision des couleurs	25
Examen de la vision stéréoscopique	646
Anomalie de la vision stéréoscopique	15
Examen de l'audition	1'646
Anomalie de l'audition	77
Examinés pour verrues	3'419
Envoyés chez le médecin pour verrues	348

Les entretiens CIN (cycle initial) ont pu avoir lieu pour 751 familles sur 836 prévus (89,8%).

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2013)

En référence à une réorganisation interne, le groupe des assistants sociaux scolaires a été transféré au 1^{er} janvier 2014 au service des écoles primaires et secondaires (SEPS) conjointement avec le Fonds Salvatore Marino, ainsi que la part du fonds du service de santé des écoles relatif aux achats de lunettes et d'autres articles d'habillement d'urgence (60% de Fr 10'000.-).

Les assistants sociaux scolaires ont ouvert en 2013, 227 dossiers, dont seulement cinq ont pu être fermés durant cette année civile.

Fonds

Le fonds Salvatore Marino a permis d'aider 118 familles, pour un total de CHF 29'227.25 (maximum autorisé CHF 30'000.-/an). Quant au fonds Giovanni Gialdini, 15 familles ont pu être soutenues pour un total de CHF 3'545.20 (maximum autorisé CHF 10'000.-/an).

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et/ou des bilans, des propositions d'interventions, des suivis et/ou des traitements.
- Ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier, les enseignants et les directions.
- Les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant, afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	41.00	40.30	41.30	40.50
Total service	41.00	40.30	41.30	40.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	57	40.30	59	40.50
Total service	57	40.30	59	40.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	0
Total service	1	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

Stagiaires

En 2013, le service a pris en charge trois stagiaires psychologues, une stagiaire logopédiste et un stagiaire psychomotricien pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire et en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs, cinq stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

Apprenti

Un apprenti employé de commerce voie «E» poursuit sa formation en 2^e année.

SITUATION GÉNÉRALE

Le projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) qui redéfinira nos missions et notre organisation n'a toujours pas quitté l'administration du Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) en 2013. La phase d'attente et de transition est donc prolongée pour l'ensemble des services de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire du canton.

Toutefois, par anticipation de certains éléments de cette future loi, le service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) a décidé de mettre en œuvre la procédure d'évaluation standardisée (PES), issue de l'Accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée pour les orientations dans les institutions. Ainsi, une phase d'essai s'est déjà mise en place pour l'année scolaire 2013-2014.

À cette procédure s'ajoute, pour nos partenaires que sont les établissements scolaires, la mise en application de la LEO, d'Harmos et du Plan d'étude romand (PER), complexifiant d'autant nos tâches respectives et rendant la collaboration plus nécessaire.

Dans le service, malgré le nombre constant de prises en charge, les listes d'attente restent importantes, créant à la fois de l'incompréhension ou même de la frustration chez les familles en attente de prestations, ainsi qu'un inconfort et des pressions pour les professionnels.

Pour répondre aux besoins spécifiques d'enfants souffrant de problématiques aiguës, une 10^e classe officielle de l'enseignement spécialisé (COES) s'est ouverte dans l'Établissement de l'Elysée, financée par le SESA et organisée conjointement avec la Conférence régionale des directeurs de Lausanne (CRL).

Notre projet de soutien aux classes d'accueil lausannoises par une équipe pluridisciplinaire (une psychologue, une psychomotricienne et une logopédiste) s'est vu confirmé et a été renouvelé pour l'année scolaire 2013-2014. Le bilan a été jugé positif, tant par le canton qui finance, que par les doyens et les enseignants sur le terrain.

Sur la proposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, la Municipalité a décidé de maintenir le service de psychologie scolaire autonome au 1^{er} janvier 2014 et de renoncer à le fusionner dans le nouveau service de santé et de prévention. Cette décision permet de valoriser l'organisation communale des psychologues, psychomotriciens et logopédistes scolaires (PPLS) dans la perspective de la régionalisation prévue par la LPS.

Analyse des pratiques et statistiques

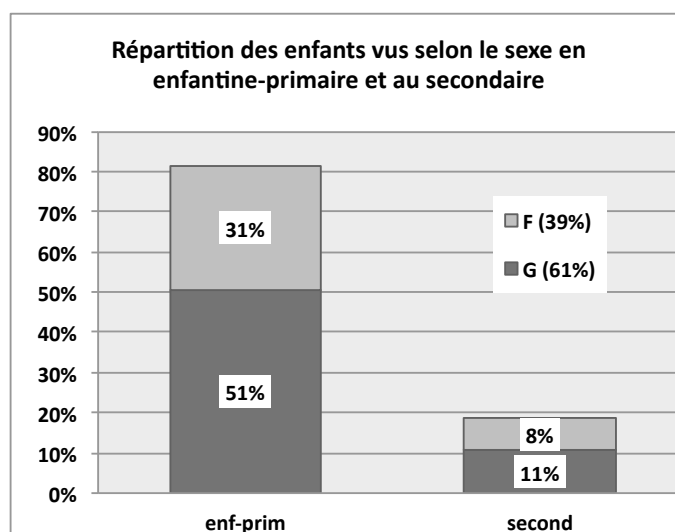
L'année scolaire 2012-2013 (*) a vu le nombre de demandes rester stable, avec une répartition classique en faveur des garçons des cycles enfantine et primaire (50.7%, cf. tableau et graphique n°1). Le ratio de diminution entre le primaire et le secondaire (de 81.4% à 18.6%) est de l'ordre de ¼ (graphique n°2) et il est approximativement de la même valeur pour les garçons que pour les filles. Cette différence reste stable d'année en année et peut être autant attribuée aux besoins supérieurs observés chez les enfants d'âge primaire, qu'à l'encadrement PPLS plus important au primaire, justement pour répondre à cette demande supérieure.

(*) Nota : Tous les graphiques et tableaux utilisent la terminologie pré-Harmos

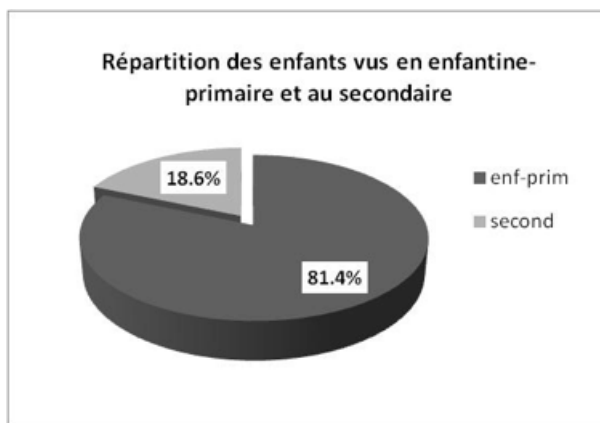
Tableau 1

Sexe/Prim.-Sec.	Enfantine Primaire	Pourcentage	Secondaire	Pourcentage	Total	Pourcentage
G	1041	50.7%	218	10.6%	1260	61.4%
F	630	30.7%	163	7.9%	793	38.6%
Total	1671	81.4%	381	18.5%	2053	100%

Graphique 1

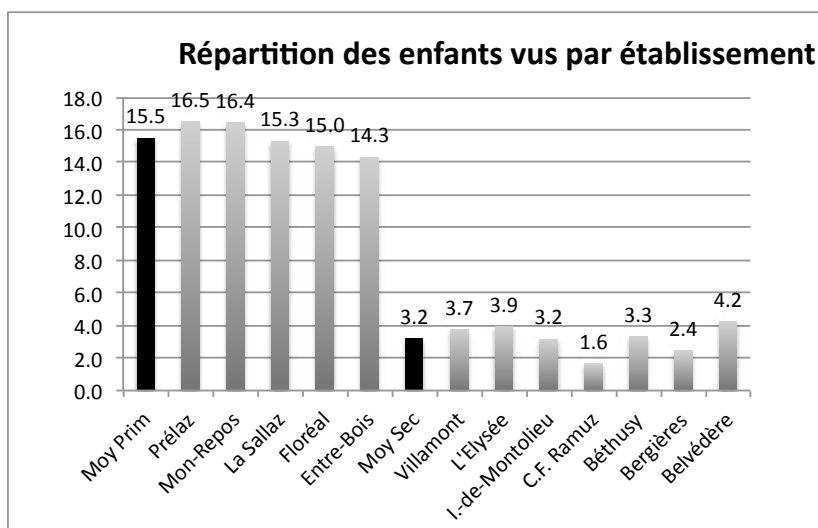


Graphique 2



Une autre façon de présenter cette différence entre le primaire et le secondaire est de comparer la répartition des enfants vus en fonction des établissements scolaires (graphique 3).

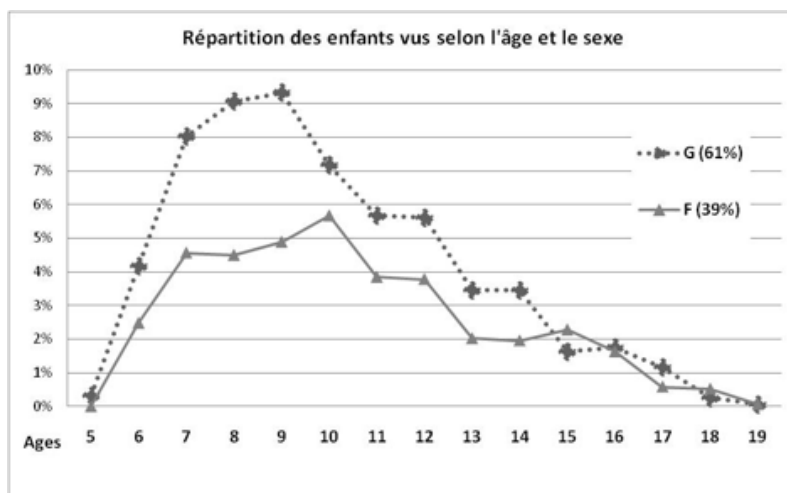
Graphique 3



On ne sera pas étonné de retrouver l'écart important entre les deux types d'établissement. En effet, la moyenne d'enfants vus en fonction des établissements primaires est de 15.5% contre 3.2% pour le secondaire.

Si l'on revient sur la majorité de garçons dans la consultation et qu'on la compare avec le taux de filles, il est intéressant d'observer cette différence selon l'âge (graphique 4).

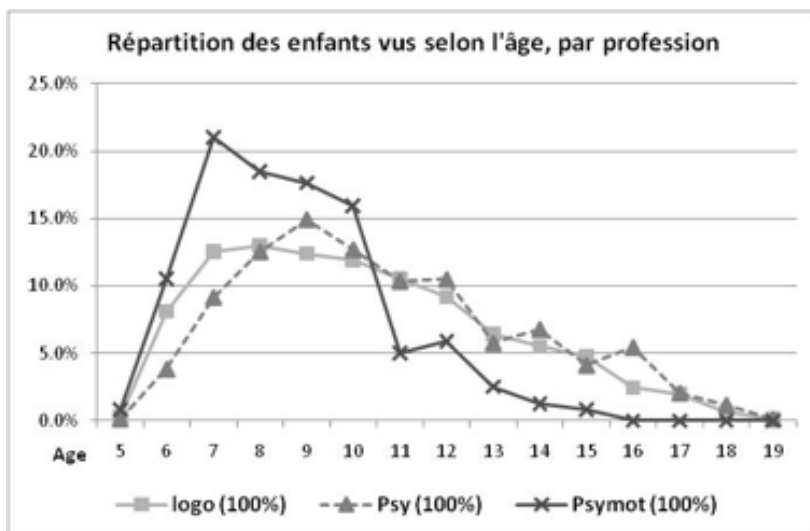
Graphique 4



Le pic de consultations est à 9 ans pour les garçons et à 10 ans pour les filles, avec un taux très comparable pour les deux sexes à partir de 15 ans. Comme le graphique le montre, l'écart est particulièrement marqué pour les âges de 7 à 9 ans, c'est à dire la fin des cycles primaires. Cette tranche d'âge correspond à une période sensible pour les apprentissages scolaires, dans la mesure où il s'agit de développer et d'asseoir les compétences de bases de la scolarité future (lire, écrire, compter, commencer à raisonner).

Le graphique suivant (graphique 5) nous permet de comparer les âges préférentiels auxquels les enfants sont vus par chaque profession. Ce qui frappe d'abord, c'est la chute de 10% chez les psychomotriciens après l'âge de 10 ans.

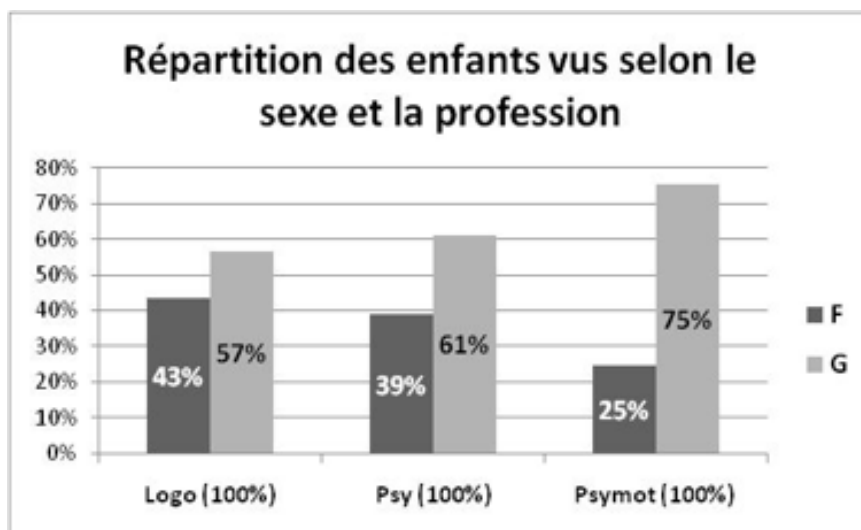
Graphique 5



Cette chute reflète une réalité connue des praticiens du terrain, à savoir que les consultations et le suivi de la psychomotricité concernent avant tout les enfants du primaire. Par contre, les psychologues et les logopédistes ont une courbe sensiblement pareille avec une diminution progressive à partir de l'âge de 9 ans, ce qui rejoint la tendance générale déjà observée dans le graphique 4.

Enfin, si l'on s'intéresse aux pourcentages relatifs de garçons et de filles vus par chaque profession (graphique 6), on constate que les psychomotriciens voient proportionnellement nettement plus de garçons.

Graphique 6



Ce constat est à mettre en parallèle avec le celui déjà formulé (graphique 5), selon lequel les psychomotriciens voient plus d'enfants du primaire et que la proportion générale au primaire est d'environ 1.7 garçons pour une fille (graphique 1). Des trois professions, ce sont les logopédistes qui se rapprochent le plus de la parité garçons-filles, sans l'atteindre pour autant. Cela indiquerait-il que les troubles du langage concernent presque autant les deux sexes? C'est probable au vu de ces chiffres.

CONCLUSION

Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes du service de psychologie scolaire sont confrontés au quotidien à la souffrance humaine et sont très sollicités par des situations toujours plus complexes. Celles-ci nous poussent à toujours plus de collaboration, de mise en réseau, de travail pluridisciplinaire avec nos partenaires publics ou privés et exigent un professionnalisme et une éthique irréprochable.

Les défis futurs sont donc nombreux et requiert sans doute de l'audace, la capacité d'adaptation devant être permanente dans des métiers à l'interface de la pédagogie, du médical, du social et de l'éducation. Nous sommes inscrits à la croisée de différents champs professionnels rendant notre mission d'autant plus attrayante et complémentaire.

SERVICE DENTAIRE (SD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies relatives à cette dernière et de prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

- prophylaxie individuelle effectuée par une hygiéniste au cabinet ;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires ;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans le cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, pour les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	24.25	21.45	24.25	21.25
Total service	24.25	21.45	24.25	21.25

Tableau 1.2.- variation en ept

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
Unité administrative		
Total service		0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	29	21.45	29	21.25
Total service	29	21.45	29	21.25

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

En 2013, le groupe orthodontique de Montbenon comptait deux spécialistes en orthopédie dento faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Les sept cabinets conservateurs comptaient huit médecins dentistes, neuf assistantes dentaires. Le service de prophylaxie comptait deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat était composé d'un chef d'office ad intérim et d'une secrétaire.

ÉVOLUTION DU SERVICE DENTAIRE

Cette année 2013 a été marquée par la réorganisation du groupe orthodontique de Montbenon. Cette réorganisation permet de prendre en charge de façon plus efficace et plus conviviale nos patients ainsi que leurs parents.

En outre, ceci a permis aux collaborateurs du groupe orthodontique de Montbenon d'améliorer la communication et les échanges, notamment au niveau des diagnostics à poser. Un nouvel orthodontiste a été engagé à 60%.

Malgré le suivi régulier des appareils et des installations dentaires, quelques remplacements de matériel ont été nécessaires en 2013.

Les cabinets conservateurs doivent toujours s'adapter à un logiciel supplémentaire – Médident – qui concerne uniquement la prise en charge des patients par les organismes sociaux du canton de Vaud.

Des contrôles annuels suivis de la validation annuelle de tous les stérilisateur du service dentaire ont été mis en place. Le protocole de toute la chaîne de stérilisation respecte les normes demandées. Finalement, une facturation para-comptable partielle est désormais mise en place.

DIVERS

L'année 2013 a vu une très légère augmentation du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire (+1%). Le nombre sans variation des patients soignés au service dentaire est dû à la bonne réputation que celui-ci a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.12	au 31.12.13
Écoles primaires (1P à 6P)	4'049	4'088
Écoles secondaires (7P à 11 ^{ème}) année)	3'309	3'252
Apprentis, gymnasiens	434	452
Communes voisines (+ Belmont)	98	111
Institutions diverses	66	62
	7'956	7'965

Durant l'année 2013, 121 demandes de «réduction d'honoraires» ont été examinées. Parmi elles, nonante ont été prises en considération. Sur la base de devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à CHF 89'991.–, chiffre inférieur de CHF 4'137.– par rapport à l'année 2012.

VISITES DE DÉPISTAGE 2013

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage de la carie de tous les écoliers lausannois s'est déroulée de début septembre à début décembre. Les résultats de cette opération fournissent une indication consubstantielle de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 50% des élèves de 1P Harmos (ancienne première année enfantine) se sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2012

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	372	7'209	297	6'912	4'026	1'337	1'389	160	3'573	3'601	1'108
Classes secondaires	328	6'202	232	5'970	3'259	1'704	933	74	2'282	3'863	930
Classes privées	15	186	6	180	127	13	40	0	18	162	40
Institutions spécialisées	46	366	26	340	200	87	48	5	94	272	60
Belmont	12	228	11	217	167	37	12	1	36	191	13
Total	773	14'191	572	13'619	7'779	3'178	2'422	240	6'003	8'089	2'151

Catégorie I:	Sans carie, ni obturation	57%	SDS:	Inscrits au Service dentaire	43%
Catégorie II:	Sans carie, avec obturations	23%	Privé:	Non inscrits	57%
Catégorie III:	Avec caries	18%			
Catégorie IV:	Bouches négligées	02%			

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques;
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	12.00	11.60	11.00	9.60
Bureau ETSL	45.75	43.30	47.75	45.10
Inspection du travail	7.30	6.30	7.30	7.20
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	106.80	74.90	106.80	79.70
Total service	173.35	137.60	174.35	143.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	13	11.60	11	9.60
Bureau ETSL	53	43.30	55	45.10
Inspection du travail	7	6.30	9	7.20
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	81	74.90	87	79.70
Total service	156	137.60	164	143.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (STI)	4	1
Bureau ETSL	2	1
Total service	6	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	15

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

UNITÉ SUPPORT

2013 est la sixième année d'activité de l'unité Support qui regroupe les unités Informatique et télécoms (SSTLUit) et Administration-Comptabilité-Intendance (ACI).

Finance et gestion des locaux

Pour l'année sous revue, l'activité d'ACI a trouvé un équilibre rendu possible par la centralisation géographique de ses collaborateurs effectuée l'année passé. Outre l'établissement et la gestion comptable courante de toutes les pièces comptables du service, l'unité a poursuivi son important travail d'établissement des décomptes et budgets pour les différents mandants du Service du travail (ST). Jouant un rôle d'interface entre les différentes unités du ST, le Service du logement et des gérances (SLG) et les gérances privées, ACI a permis que les conditions de travail, en termes de locaux, des collaborateurs et collaboratrices du ST soient maintenues et améliorées.

Matériel et inventaires

En termes de grands chantiers, suite au changement de fournisseurs voulu par la Ville de Lausanne, ACI a conçu, organisé et mis en place le système de commandes centralisées du matériel et du mobilier de bureau pour tout le service du travail. Enfin, une révision du système des inventaires pour le bureau des emplois temporaires subventionnés Lausanne

(ETSL) permettra, en 2014, la mise en service d'un mode de travail moins artisanal, fondé sur l'utilisation d'un logiciel de type «freeware». Si ce gros projet donne satisfaction, ACI envisage d'étendre le système d'inventaire à tout le service du travail dans les années à venir.

Informatique

Pour l'unité Informatique et télécoms (SSTLUit), 2013 fut une année marquée par deux projets particuliers. Le premier, le passage sous Windows 7 et la suite Office 2007 de l'office régional de placement (ORP), a donné lieu, en étroite collaboration avec le service d'organisation et d'informatique (SOI), à de nombreuses séances et essais restés infructueux. Cette situation qui oblige SSTLUit à continuer de gérer les postes de travail de l'ORP sur Windows XP, est due à l'incompatibilité de certaines interfaces fédérales avec Windows Seven. Elle est source d'un surcroît de travail pour les informaticiens et de frustration pour les collaborateurs et collaboratrices de l'ORP. Les dernières nouvelles en notre possession laissent cependant à penser que cette exception technique devrait disparaître courant 2014.

Le second projet, visant à améliorer l'ergonomie du programme GESPA, pierre angulaire du travail de l'unité ETSL, a vu la mise à disposition d'une interface simplifiant l'attribution des places en ETS disponibles aux demandeurs d'emplois.

De manière plus courante, SSTLUit a poursuivi son travail de soutien informatique 1^{er} et 2^e niveaux à plus de 580 postes de travail que comptent le service du travail et le service social Lausanne, dont elle assure également le soutien.

Enfin, l'évolution technique constante des postes de travail informatiques et des logiciels a nécessité que les collaborateurs et collaboratrices de l'unité suivent des formations qualifiantes de type ECDL Advanced (European Computer Driver Licence) et MCTS 70-680 Windows Seven Configuration (Microsoft Certified Technology Specialist). De longue haleine, ces formations se poursuivront en 2014.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat à l'économie (SECO) et qui est reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine et disponible de suite pour un emploi;
- le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

Données significatives en 2013

13'369 demandeurs d'emploi ont été inscrits au moins un jour durant l'année 2013 à l'ORP de Lausanne. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'ORPL a enregistré 8'680 inscriptions et 8'082 annulations. Ces chiffres montrent que le chômage est une réalité pour une partie importante de la population active et que le marché du travail est très flexible: de nombreux travailleurs ont des difficultés à se voir offrir un contrat de durée indéterminée et alternent malheureusement les périodes de chômage et d'emploi. Par ailleurs, le travail lié aux inscriptions et aux annulations de dossiers représente une charge de travail importante pour le personnel de l'ORP.

Le nombre d'inscriptions a été soutenu tout au long de l'année. Il est heureusement compensé par un nombre de sorties légèrement plus important durant le deuxième et le troisième trimestre. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté en 2013, passant de 6025 en janvier à 6465 en février. Il a ensuite stagné autour de ce chiffre jusqu'en septembre. Octobre a été marqué par une embellie à 6273 pour grimper ensuite à 6595 à la fin décembre 2013.

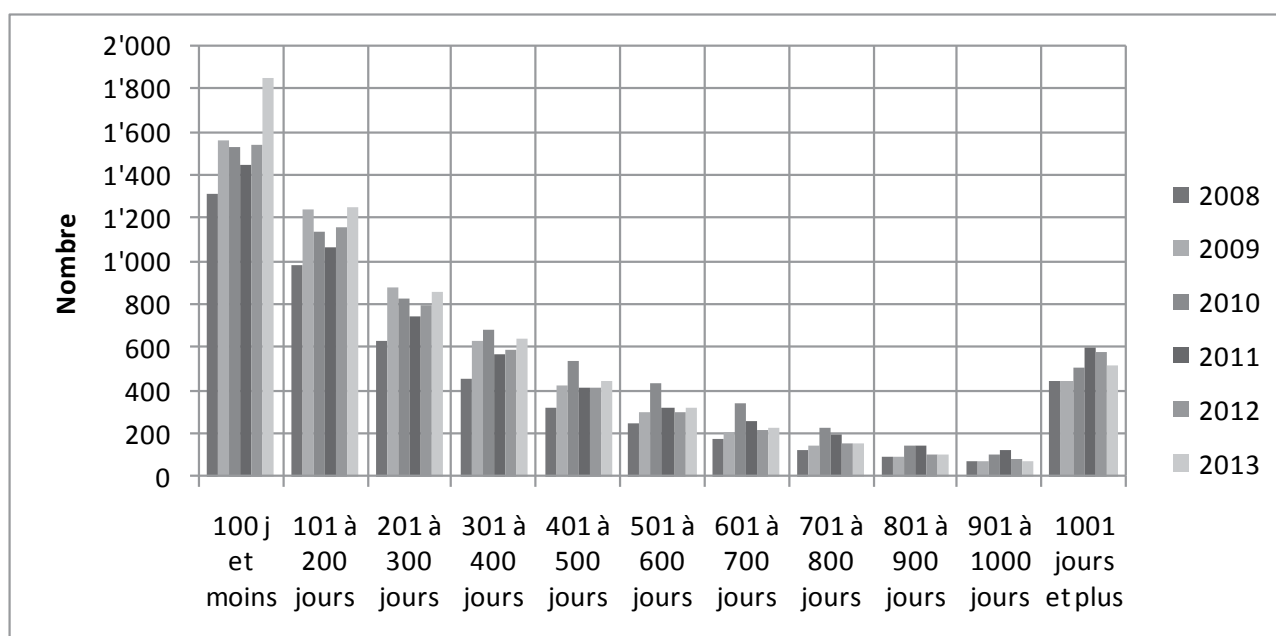
Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit pour 2013 à 6'400, ce qui représente une progression par rapport à la moyenne annuelle de 2012 qui était de 5'919.

Le nombre annuel moyen de chômeurs s'établit quant à lui à 4'975, soit un taux de chômage officiel pour Lausanne de 7.2%. A titre de comparaison, ce taux est dans la norme des autres villes du canton dont la taille est pourtant plus réduite que celle de la capitale: Yverdon-les-Bains (6.5%), Renens (8.2%), Montreux (6.7%), Vevey (7%).

Dans le domaine de la coopération avec le Centre social régional lausannois qui dépend du Service social de Lausanne, la collaboration reste intense. En moyenne annuelle, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu d'insertion et suivis par l'ORPL s'est établi à 1'260, soit 19.7% des dossiers actifs.

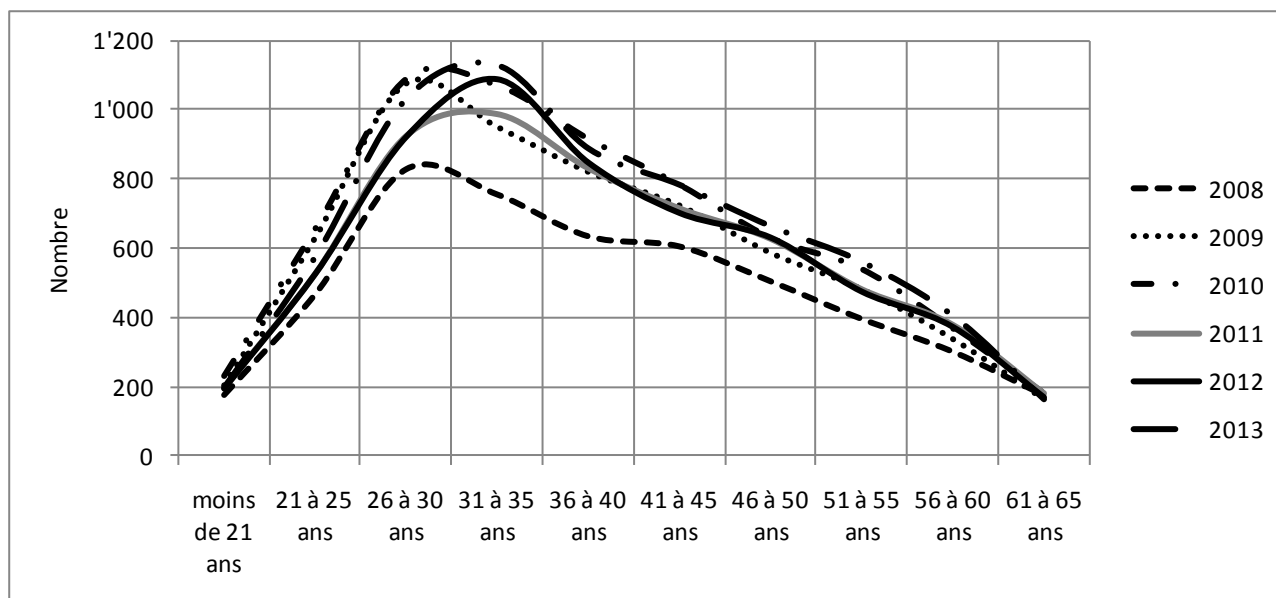
Comme l'illustre le tableau ci-dessous le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période reste significatif. Ce fait démontre que les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux doivent renforcer leur action contre le chômage de longue durée.

Nombre de jours d'inscription	Moyenne mensuelle du nombre de dossiers actifs						Variation 2012-2013 (en %)
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
100 j et moins	1'312	1'559	1'530	1'446	1'544	1'845	19.5
101 à 200 jours	977	1'243	1'139	1'064	1'157	1'254	8.4
201 à 300 jours	633	881	822	742	791	857	8.3
301 à 400 jours	452	634	682	568	587	635	8.3
401 à 500 jours	321	420	533	408	410	439	7.1
501 à 600 jours	247	297	434	314	299	315	5.4
601 à 700 jours	172	208	342	258	216	223	3.2
701 à 800 jours	125	144	225	198	151	151	0.0
801 à 900 jours	90	93	139	145	102	98	-3.9
901 à 1000 jours	69	69	98	121	80	70	-12.5
1001 jours et plus	442	440	509	593	582	513	-11.8
Total	4'839	5'988	6'453	5'855	5'918	6'400	8.1



Par ailleurs, entre 2012 et 2013, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté dans toutes les catégories d'âge. Les écarts par classes d'âges restent globalement les mêmes, cela quel que soit l'état de la conjoncture économique.

	Moyenne mensuelle du nombre de dossiers actifs						Variation 2012-2013 (en %)
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
moins de 21 ans	178	205	231	197	194	197	1.5
21 à 25 ans	467	632	655	527	525	575	9.5
26 à 30 ans	826	1'078	1'087	926	921	1'033	12.2
31 à 35 ans	753	952	1'068	989	1'087	1'130	4.0
36 à 40 ans	633	822	914	832	846	889	5.1
41 à 45 ans	604	725	782	716	701	784	11.8
46 à 50 ans	504	588	629	628	630	664	5.4
51 à 55 ans	396	483	539	482	474	561	18.4
56 à 60 ans	302	339	368	379	372	405	8.9
61 à 65 ans	177	165	181	181	169	163	-3.6
Total	4'839	5'988	6'453	5'855	5'919	6'400	8.1



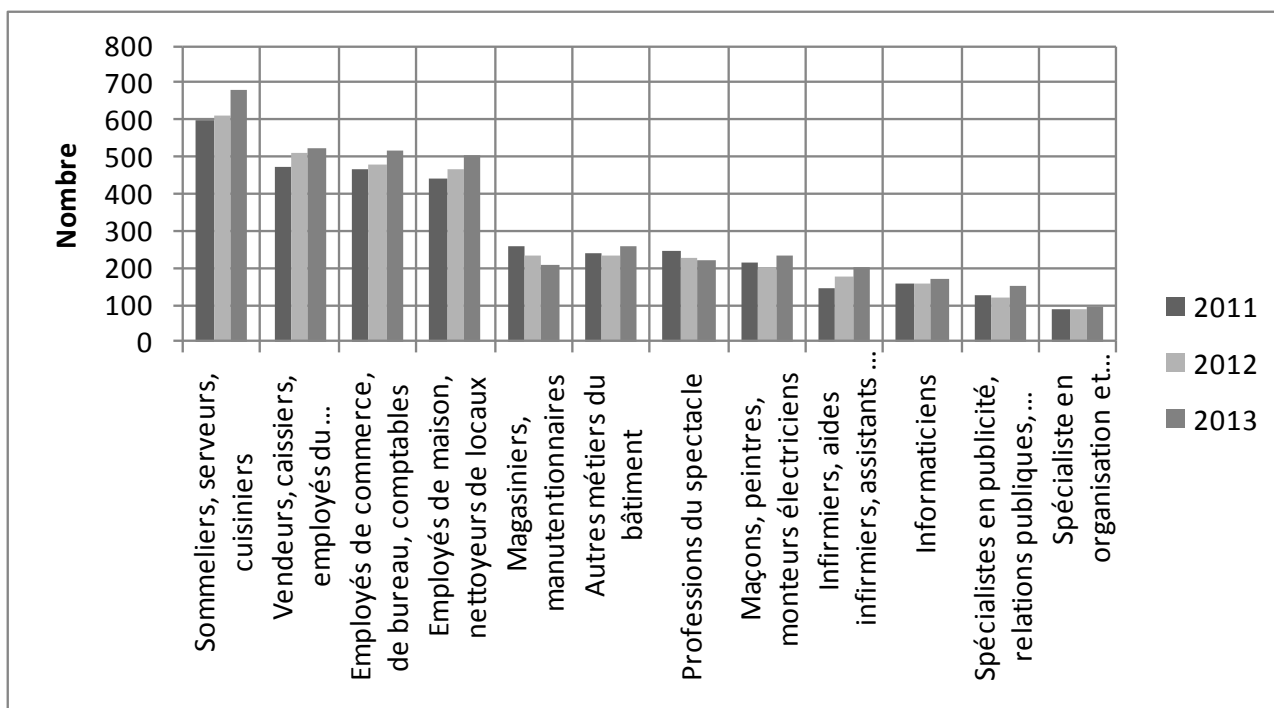
Sur le plan de la provenance nationale des demandeurs d'emploi, les catégories pour lesquelles le chômage a le plus augmenté est celle des ressortissants de l'UE25 / AELE (+17%), suivi de l'Asie (+9%) et l'Europe de l'Est (+5%).

Une consommation domestique robuste et un regain d'optimisme chez les employeurs ont permis une hausse de 7% du nombre d'offres d'emploi publiées au troisième trimestre 2013. Cette tendance ne s'est que très marginalement répercutée sur les chiffres du chômage au mois de septembre et la hausse saisonnière (selon le SECO) a vite repris le dessus en fin d'année.

Selon les secteurs économiques, la plus forte augmentation du chômage a été enregistrée dans le secteur «marketing, publicité et relations publiques» avec +24% de demandeurs d'emploi par rapport à l'année précédente. Les maçons, peintres et monteuses électriques suivent avec +15.8%. Les infirmiers, aides infirmiers et les assistant médicaux avec +12.4%. Les sommeliers, serveurs et cuisiniers avec +11.4%. Comme en 2012, nous avons constaté une légère amélioration dans les professions du spectacle (-3.5%). Elle a été plus marquée pour les magasiniers et les manutentionnaires avec une diminution de 11.4%.

Moyenne mensuelle du nombre de dossiers actifs				Variation 2012-2013 (en %)
Professions recherchée	2011	2012	2013	
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	601	609	678	11.4
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	475	511	521	2.0
Employés de commerce, de bureau, comptables	466	480	516	7.4
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	442	464	504	8.6
Magasiniers, manutentionnaires	256	234	205	-12.4
Autres métiers du bâtiment	241	233	260	11.6
Professions du spectacle	247	227	219	-3.5
Maçons, peintres, monteuses électriques	212	203	235	15.8
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	147	176	199	13.1
Informaticiens	156	158	172	8.9
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	126	120	149	24.2
Spécialiste en organisation et planification	87	86	91	6.1
Autres	2'399	2'418	2'651	9.6
Total	5'855	5'918	6'400	8.1

A l'automne 2012, certaines professions ont été attribuées sur proposition des CRT (Cantons Romands et Tessin) à d'autres groupes de professions de la nomenclature suisse des professions 2000 (BN2000). Cela a nécessité une conversion des anciennes catégorisations, actuellement en cours. Cette conversion a pour l'instant été effectuée jusqu'en 2010 seulement. Les années antérieures n'ont pas encore été converties, raison pour laquelle elles n'apparaissent pas ici, pour des raisons de cohérence.



Il convient enfin de signaler que l'ORP de Lausanne entretient un réseau de contacts denses avec les employeurs. Ainsi, 817 visites d'entreprises ont été réalisées en 2013 et l'ORPL a acquis 3125 places vacantes, dépassant l'objectif de 3060 qui lui avait été fixé. Dans le domaine des mesures actives du marché du travail, l'ORPL a mis en 2013 un accent particulier dans le développement des allocations d'initiation au travail.

Les demandeurs d'emploi lausannois ont également été plus nombreux à bénéficier d'un programme d'emploi temporaire. Enfin, le nombre de demandeurs d'emploi en gain intermédiaire, soit des personnes qui travaillent mais dont le salaire est complété par des indemnités chômage, reste plus élevé à Lausanne que dans le reste du canton. Ce fait est considéré positivement par les spécialistes, puisque les demandeurs d'emploi sont ainsi déjà insérés dans un poste de travail et leur sortie définitive du système de l'assurance-chômage s'en trouve facilitée.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT), créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre rapport d'activité.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

«Les emplois temporaires lausannois, un outil pour l'insertion professionnelle», ainsi s'est présenté ETSL lors de l'exposition organisée au printemps 2013, au Forum de l'Hôtel de Ville. Cette exposition a donné l'occasion à ETSL de poser un regard distancié sur vingt ans de sa propre existence, mais aussi de montrer aux autorités et à la population lausannoise la singularité de son travail au cœur de l'administration lausannoise. Cette mise en lumière nous a permis de mettre en avant quelques-unes des valeurs qui accompagnent notre mission: le respect de la personne, le travail en réseau, l'importance du travail d'insertion et le développement durable.

Mandats fédéraux et cantonaux

L'année 2013 a vu de nombreux changements dans les relations entre ETSL et ses mandants, avec de nouveaux acteurs et de nouvelles demandes. Le SECO a réorganisé le département en charge des mesures nationales, impliquant pour Syni de tisser des liens avec de nouveaux partenaires, tout en gérant la fin de la mesure Syni 21. Le Service de l'emploi du canton de Vaud a aussi connu de nombreux changements, avec un nouveau responsable à la Logistique de mesures de marché du travail et de nouveaux référents pour ETSL. Le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) a renforcé l'implication des organisateurs de mesure dans des parcours complets vers l'emploi avec un panel de nouveaux dispositifs. L'Office AI du canton de Vaud a sollicité ETSL pour le développement de nouvelles prestations, avec une collaboration renforcée et un projet pilote pour les jeunes.

ETSL a ainsi offert à ses mandants des outils d'insertion performants, qui ont permis de satisfaire les commandes: 196 mesures année pour le Service de l'emploi, avec une commande de 190.57 pour le SECO, pour 45 mesures commandées, 24 pour le SPAS, pour une commande de 27. ETSL n'a pu mettre en place en 2013 des mesures d'insertion sociale en institution d'accueil, d'où la différence de réalisation pour le SPAS. Au total, ce sont plus de 280 mesures année qui ont été réalisées, tous secteurs et types de mesures réunis, contre 260 en 2012, soit près de 9% d'augmentation.

Fréquentation

En termes de mesures individuelles, 1263 participants ont suivi une mesure à ETSL en 2013, pour 1151 en 2012, soit près de 10% d'augmentation. La différence d'augmentation entre le nombre de mesures années et celui des mesures individuelles tient principalement au raccourcissement de la durée de celles-ci. ETSL a organisé plus de mesures qui ont duré moins longtemps, de 3.11 mois en 2011 à 2.53 en 2013 pour les mesures du Service de l'emploi.

Ainsi, 65% de ces mesures se sont déroulées dans les programmes d'ETSL, 35% en Institution d'accueil, dont 20% via Lausanne Job et 15% par le biais de Syni.

Profil des participants

De 2012 à 2013, le profil des participants a légèrement évolué: la proportion d'hommes a augmenté, 57% en 2013 pour 55% en 2012; si la tranche des 18 à 30 ans a diminué de 25 à 23% cette année, a contrario les plus de 50 ans sont passés de 18 à 20% des participants. En ce qui concerne la nationalité, la tendance observée en 2012 s'est accentuée avec 54% des participants en mesure qui sont d'origine étrangère, alors qu'ils représentent environ 30% des travailleurs. Cette sur-représentation des étrangers est en conformité avec les statistiques suisses du chômage.

Participations aux mesures, selon l'origine

Origine	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2007-2013	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Suisse	485	54.4	535	53.1	497	50.5	532	52.3	544	51.2	562	48.8	558	44.2	3713	50.3
UE/AELE	165	18.5	172	17.1	179	18.2	205	20.1	227	21.4	282	24.5	346	27.4	1'576	21.4
Afrique	86	9.6	124	12.3	92	9.3	62	6.1	75	7.1	79	6.9	72	5.7	590	8.0
Balkans	61	6.8	58	5.8	77	7.8	65	6.4	69	6.5	88	7.6	93	7.4	511	6.9
Amérique latine	25	2.8	29	2.9	44	4.5	34	3.3	41	3.9	43	3.7	48	3.8	264	3.6
Moyen-Orient	15	1.7	32	3.2	27	2.7	35	3.4	28	2.6	23	2.0	10	0.8	170	2.3
Afrique du Nord	27	3.0	18	1.8	27	2.7	31	3.0	34	3.2	32	2.8	52	4.1	221	3.0
Asie	12	1.3	35	3.5	40	4.1	23	2.3	12	1.1	12	1.0	31	2.5	165	2.2
Europe de l'Est	10	1.1	3	0.3	1	0.1			2	0.2	3	0.3	5	0.4	24	0.3
Amérique du Nord	1	0.1			1	0.1	1	0.1	4	0.4	2	0.2	3	0.2	12	0.2
Océanie	2	0.2	1	0.1			1	0.1							4	0.1
Indéterminé	3	0.3	1	0.1			29	2.8	26	2.4	25	2.2	45	3.6	129	1.7
Total	892	100.0	1'008	100.0	985	100.0	1'018	100.0	1'062	100.0	1'151	100.0	1'263	100.0	7'379	100.0

Participations aux mesures, selon le type de mesure

Lieu de la mesure	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total	Variation 2007-2013 (2007 = 100)	
Administration communale	34	63	63	88	126	128	145	647	426.5	
Chantiers-Ville	12	5						17		
Formation	7							7		
Institution d'accueil	99	93	103	101	105	110	107	718	108.1	
Programme spécifique	5D Lab				10	18	35	63		
	5D Multimédia et communication web	71	61	67	72	66	61	462	85.9	
	Ateliers 36	89	113	125	116	122	111	833	176.4	
	Au goût du jour	51	57	52	48	42	51	376	117.1	
	CAPTA	25	57	65	63	75	75	443	332.0	
	Château 3	24						24		
	Croix-Rouge	28	23					51		
	Divers Cités						23	35	58	
	Esquisse	42	32	52	47	46	46	320	131.0	
	ETSL Direction							1	1	
	GRAAP	35	33	37	31	33	40	241	91.4	
	Helvétie-Italie				1	20	28		49	
	IT4Net	16	21	16	24	16	14	19	126	118.8
	Papier Froissé	26							26	
	ReStart					22	19	23	64	
SIC	79	125	104	112	102	127	134	783	169.6	
Solidarité Joets	83	138	130	111	98	111	115	786	138.6	
Total programme spécifique	569	660	648	625	652	727	825	4'706	145.0	
Syni 21	46	44	47	50	29	18		234		
Syni Lausanne	125	143	124	154	150	168	186	1'050	148.8	
Total	892	1'008	985	1'018	1'062	1'151	1'263	7'379	141.6	

A ces données statistiques s'ajoutent des données plus subjectives : les équipes de terrain d'ETSL ont le sentiment que pour un nombre grandissant de participants la situation personnelle est plus difficile, le parcours plus complexe, l'éloignement du marché du travail plus grand. Les atteintes à la santé, voire les problèmes de dépendances ne sont plus l'exception. L'obligation de participer à des mesures d'insertion est plus présente. La politique d'activation rapide en mesure, si elle permet de réduire la durée du chômage, a pour effet d'augmenter certaines insatisfactions des participants. Ceux-ci ne comprennent pas toujours le sens de la mesure d'insertion qui leur est imposée.

Politique de la qualité

Pour la première fois depuis quelques années, ETSL a constaté une légère hausse de l'insatisfaction des participants : 15% des personnes sont en moyenne peu satisfaites dans nos programmes. Le programme Syni fait exception avec 97% de personnes très satisfaites. Il faut noter que les participants de Syni ne subissent aucune contrainte directe de vérification de l'employabilité et sont tous hautement qualifiés.

Les prescripteurs, les conseillers ORP particulièrement, plébiscitent quant à eux la qualité du travail d'ETSL, avec 97% de satisfaction globale.

Le souci de la qualité des prestations et de la recherche continue de l'amélioration demeure un fort élément de référence à ETSL, et ce aussi bien dans l'esprit que dans la lettre. Cet effort continu a été reconnu cette année par une recertification complète à la Norme EduQua et un audit de suivi AOMAS 2010, également réussi. La recherche de cette qualité devient plus complexe chaque année, nécessitant plus de ressources avec l'augmentation des demandes et des contraintes tant dans l'environnement interne que dans l'environnement externe. L'insertion professionnelle devient un marché qui s'adapte aux demandes des mandants, soucieux d'efficacité et de résultats en termes de retour à l'emploi. Pour répondre à cette attente, les ateliers de recherche d'emploi ont été réformés.

Evolutions en cours

Pour suivre l'évolution de ce contexte, la direction d'ETSL a mis en place en 2013 des démarches d'analyse et d'amélioration des processus, de rapidité de prise en charge, d'harmonisation des pratiques, ainsi qu'une réflexion sur les prestations et les services que le bureau offre. L'année 2013 aura aussi été celle de l'ouverture multidimensionnelle : création de nouveaux outils avec des sites SharePoint pour le secteur formation, réorientation de la communication d'ETSL, développement proactif des prestations, augmentation des activités de service, présence dans des colloques et des groupes de travail, plein engagement dans des partenariats avec des services de la Ville, participation à des événements comme la Table des lausannois.

ETSL se veut un partenaire actif des entreprises et des collectivités publiques, en organisant des mesures d'insertion pleinement intégrées dans le marché de l'emploi et dans la société.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

L'ITL a engagé depuis janvier une nouvelle inspectrice du travail en tant qu'hygiéniste du travail. Deux collaboratrices ont souhaité travailler à temps partiel (70%), ce qui a amené à engager une nouvelle inspectrice à 50%, qui par sa formation de juriste, reçoit les usagers de la permanence de droit du travail en alternance avec ses collègues.

Statut d'entreprise familiale

Une décision de l'ITL concernant les conditions de travail dans deux magasins situés à Lausanne a abouti à un arrêt du Tribunal fédéral qui confirme la position de l'ITL : il y a entreprise familiale lorsque l'employeur responsable est une personne physique qui assume la gestion de l'entreprise en tant que propriétaire. Depuis, les deux magasins ont modifié leur statut de manière à former une société en nom collectif (dépourvue de la personnalité morale).

Stations-service

Le peuple suisse a approuvé une modification de la loi sur le travail le 22 septembre 2013. Cette modification permet aux stations-service qui sont aujourd'hui déjà ouvertes 24 heures sur 24 d'exploiter leur shop entre une heure et cinq heures du matin. Les seules stations-service qui sont concernées sont celles situées sur les aires des autoroutes ou le long des axes de circulation importants, fortement fréquentés par les voyageurs. Pour bénéficier de cette réglementation, elles doivent proposer un assortiment de marchandises et de prestations répondant principalement aux besoins des voyageurs. Le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur de cette modification légale au 1^{er} décembre 2013.

Contrôle du temps de travail

Durant ces dernières années, l'enregistrement de la durée du travail a provoqué diverses controverses. Un projet pilote impliquant le secteur bancaire et rendant facultatif l'enregistrement du temps de travail, n'a pas été concluant. Le SECO, en collaboration avec les organes d'exécution et les partenaires sociaux, a cherché des solutions pour répondre au besoin d'aménagement plus flexible du temps de travail rencontré dans la pratique et doit proposer une révision de l'article 73 OLT1. Pour couvrir la période transitoire, le SECO a édicté une directive, qui définit trois catégories d'exécution et précise dans quels cas une documentation simplifiée de la durée du travail est suffisante. Les critères ont été choisis sciemment, de manière à ce que l'obligation d'enregistrer les éléments pertinents permettant une traçabilité du temps de travail perdure pour la grande majorité des travailleurs.

Activités ordinaires

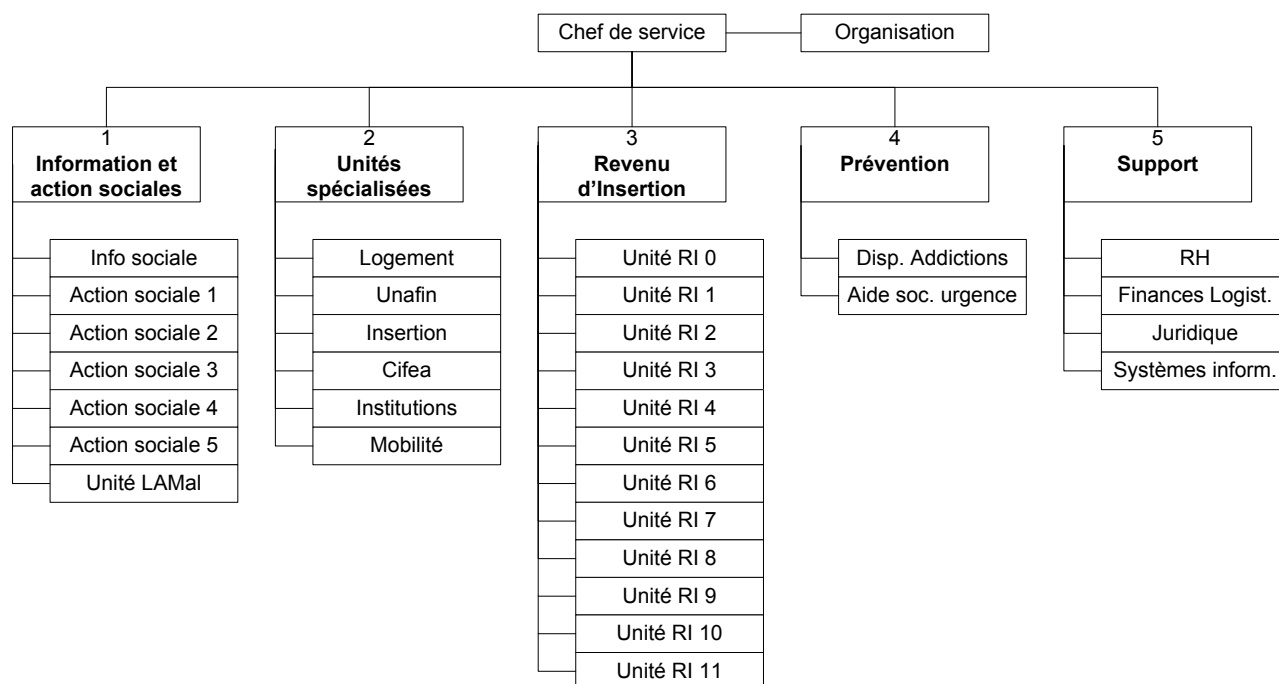
Pendant la durée de l'année, 364 contrôles ont été effectués dans les entreprises dont 45% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). La permanence du travail a reçu 20 personnes en moyenne pour un entretien hebdomadaire et répondu à 51 sollicitations. L'ITL a délivré 180 permis en dérogation de la durée du travail, a effectué 41 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises. En outre, elle a accordé deux autorisations d'exploiter, dont une autorisation provisoire. L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises correspond à un montant indemnisable de CHF 220'000.—.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie :
 - *information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)*;
- garantir le minimum vital :
 - *prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)*,
 - *aides individuelles des fonds de la DEJCS*;
- réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants :
 - *dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif)*;
- couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité :
 - *aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1^{er} recours)*.

ORGANISATION



EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	61.15	56.90	60.95	57.20
Aide sociale d'urgence	6.10	6.10	6.10	6.10
Direction du service	4.00	3.00	4.00	4.00
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50

Finances et logistiques	3.30	3.30	3.30	1.80
Info sociale - SSL	12.10	11.80	12.10	11.80
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	5.90	5.20	5.90	5.60
Institutions subventionnées	2.40	2.40	2.40	2.40
Organisation & documentation	1.20	1.20	1.20	1.20
Resp. unités spécialisées	3.00	3.00	3.00	3.00
Revenu insertion	120.60	118.00	120.00	114.10
RH	4.60	4.50	4.60	4.55
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	5.60	5.60	5.60
Unité juridique	1.80	1.80	2.00	2.00
Unité logement	19.60	18.40	19.90	19.30
Total service	253.85	243.60	253.55	241.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	- 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	70	56.90	71	57.20
Aide sociale d'urgence	7	6.10	7	6.10
Direction du service	3	3.00	4	4.00
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Finances et logistiques	4	3.30	2	1.80
Info sociale - SSL	15	11.80	15	11.80
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	7	5.20	8	5.60
Institutions subventionnées	3	2.40	3	2.40
Organisation & documentation	2	1.20	2	1.20
Resp. unités spécialisées	3	3.00	3	3.00
Revenu insertion	133	118.00	128	114.10
RH	7	4.50	7	4.55
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	7	5.60	7	5.60
Unité juridique	3	1.80	3	2.00
Unité logement	22	18.40	24	19.30
Total service	289	243.60	287	241.05

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Revenu insertion	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	31	35

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	26
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	31

ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-ES EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

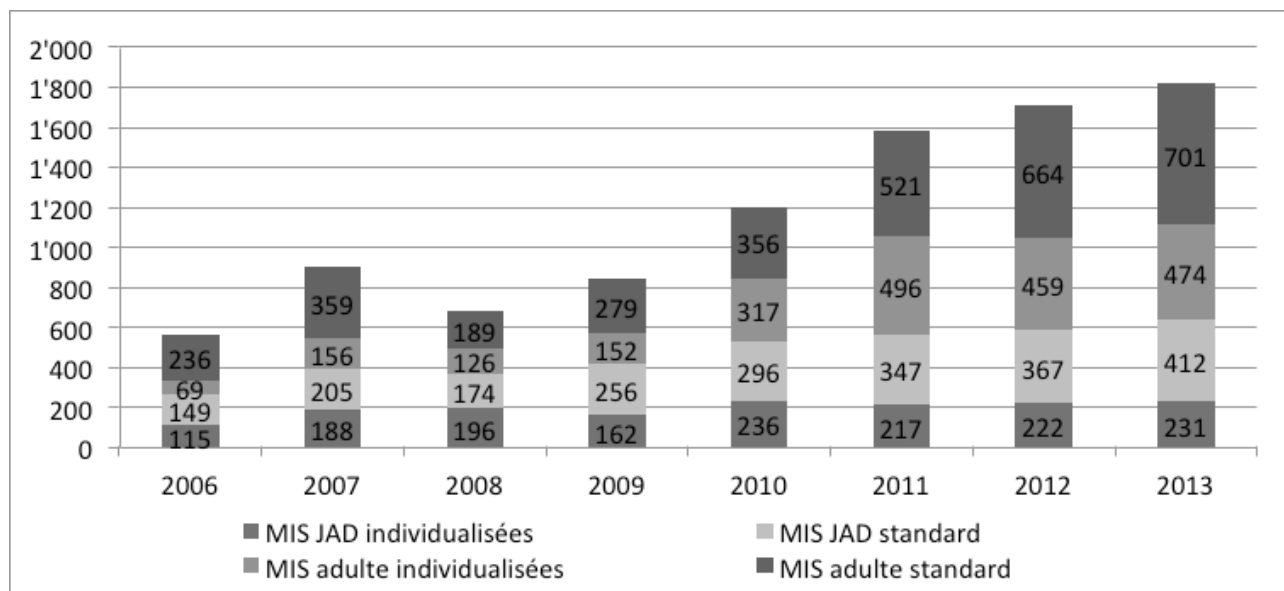
Unité information sociale

	2011	2012	2013
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'292	5'454	5'531
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	982	692	718
Nombre de dossiers d'appui social suivis à l'action sociale	6'870	6'711	6'400

Unités d'action sociale

Dès 2010, suite à la réorganisation du service, les unités d'action sociale se consacrent non plus à la délivrance de la prestation financière du RI, mais à l'autonomisation et à la réinsertion des bénéficiaires. Celles-ci s'opèrent à travers un meilleur exercice des droits auprès des régimes sociaux tiers, la réhabilitation du réseau primaire (famille et autres proches) ou encore l'acquisition de compétences. Ainsi le nombre de mesures d'insertion offertes aux usagers aura-t-il presque triplé entre 2006 et 2013.

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes



En 2013, 1'234 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stage en entreprise, autres).

Programme FORJAD

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme FORJAD	163	97	93	99	108	91	-16

Unité assurance maladie

En 2013, le Département de la santé et de l'action sociale a introduit le principe «à revenu égal, subside égal» en matière d'assurance maladie. Le subside intégral prévu par la loi pour les bénéficiaires du RI est donc supprimé. Il s'en suit une augmentation des tâches administratives liées à l'assurance maladie et le service s'est trouvé contraint de créer une unité ad hoc. D'octobre à décembre 2013, cette unité a procédé aux opérations recensées ci-après.

Opérations de l'unité assurance maladie

	2013
Nombre de dossiers suivis	1'018
- Selon type de prestations	
résiliations de contrats	162
affiliations de caisses	157
changement d'assurance maladie	566
visites à titre informatif	326

Ces opérations permettent d'éviter qu'un nombre croissant de personnes ne bénéficiant plus d'un subside complet et ne parvenant plus à payer leurs primes se retrouvent sans couverture d'assurance maladie.

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Evolution des demandes et prestations à l'unité logement

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Nouvelles demandes	618	394	636	683	745	+9
- Selon type de problématique						
accès au logement	424	298	527	577	629	+9
maintien dans le logement	194	96	109	106	116	+9
- Selon type de prestations						
individuelles (appui social)	295	132	273	268	330	+23
collectives (ateliers de recherche de logement)	323	262	363	415	415	0

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	468	411	460	518	547	+6

Le total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année est de 639, sachant que certains s'y rendent à plusieurs reprises.

Evolution du parc de logements géré par l'unité logement – état au 31 décembre de chaque année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Objets et gérances							
Nombre d'objets	342	355	382	422	455	464	+6
Nombre de gérances	44	43	45	46	45	45	0

En 2013, 103 ménages ont été relogés dans le parc de l'unité logement (contre 91 en 2012) et 92 en sont sortis (contre 64 en 2012). Ces résultats incluent les appartements communautaires qui totalisent, pour l'année 2013, 42 entrées et 38 sorties.

Evolution des expulsions du logement (habitations)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Expulsions							
Annoncées	229	229	212	63	117	109	-7
Exécutées	107	98	118	nd	87	68	-22

Evolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Lots et entrées							
Lots stockés	127	105	117	54	44	43	-2
Entrées durant l'année	37	40	48	40	54	60	+11

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Evolution des dossiers de l'Unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	255	242	169	146	165	165	0
Procédures de désendettement abouties avec succès	21	31	12	22	17	20	+18
Situations stabilisées et clôturées	45	19	8	64	37	23	-37
Dossiers en cours	167	159	130	139	164	153	-7

Dossiers Unafin fermés en 2013

	2013
Dossiers fermés durant l'année (nombre / %)	147 / 100
Désendettement (total ou partiel)	20 / 14
Stabilisation de l'endettement	23 / 16
Bilan endettement et infos	39 / 26
Réponse à des demandes spécifiques	24 / 16
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)	41 / 28

Actions de prévention

Nbre séances totales / nbre de séances réalisées par l'Unafin / nbre participants	2011	2012	2013
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	4 / 2 / 73	5 / 0 / 174	5 / 1 / 161
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	33 / 10 / 89	41 / 21 / 207	46 / 21 / 205
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	1 / 1 / 80	2 / 1 / 75	2 / 2 / 110
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	3 / 3 / 79	2 / 2 / 82	2 / 2 / 92
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)	nd	66 / 336	65 / 347

Pour la troisième mission de l'Unafin, qui intervient en tant que centre de compétence sur la gestion des dettes, neuf formations ont été dispensées en 2013 auprès de 457 participants (CSR, EESP, CHUV/Unil, Ordre Judiciaire Vaudois).

Unité insertion (UI)

En 2013, l'unité a suivi 425 personnes, dont 259 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 280 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2010	2011	2012	2013	Evolution en %
Entrée en formation professionnelle	39 / 20	38 / 13.3	28 / 16	52 / 19	+86
Prise d'emploi	12 / 6.2	26 / 9.1	13 / 7	20 / 7	+54
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14 / 7.2	82 / 28.7	38 / 21	48 / 17	+24
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17 / 8.7	13 / 4.5	8 / 5	18 / 6	+125
Transfert à l'ORP	13 / 6.7	17 / 5.9	15 / 8	13 / 5	-13
Déménagement, service militaire, etc.	11 / 5.6	7 / 2.4	6 / 3	15 / 5	+150
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant ¹	14 / 7.2	40 / 14	19 / 11	40 / 14	+110
Défaut de collaboration, absences ²	75 / 38.5	63 / 22	52 / 29	74 / 27	+42
Total	195 / 100	286 / 100	179 / 100	280 / 100	+56

¹ Les deux tiers concernent des problèmes de santé, majoritairement d'ordre psychique.

² Sur les 74 arrêts de suivi pour défaut de collaboration ou absences, 20 bénéficiaires (soit 27%) ne se sont jamais présentés.

Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de places conventionnées ¹	2'180	3'887	4'119	4'355	4'083
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées ¹	107'384	110'817	121'832	134'167	140'716
Total conventionné ¹ avec institutions CIFEA (en CHF)	nd	nd	3'190'517.90	3'378'973.13	3'456'016.83
part Ville de Lausanne – SSL	3'237'889.00	2'978'572.34	2'956'891.58	3'018'964.83	3'061'903.35
part Etat de Vaud (DSAS ² , DFJC ³ et DECS ⁴)	nd	nd	208'626.40	336'136.90	370'242.08
part BLI	nd	nd	25'000.00	23'871.40	23'871.40
Financement BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents – financement SSL (en CHF)	23'300.00	28'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000
Total conventionné hors CIFEA ⁵ (en CHF)	0	0	110'702.00	62'800.00	54'958.68
Total financement SSL (en CHF)	3'261'189.00	3'006'572.34	3'087'593.58	3'101'764.83	3'136'862.03

¹ Les places et les heures conventionnées avec la CIFEA par la Ville de Lausanne via le Service social Lausanne sont cofinancées par d'autres entités publiques (voir lignes suivantes); la Ville de Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA (88.6% en 2013).

² Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) finance l'association *Lire et Ecrire* – section Lausanne et région: achat de MIS conventionnées pour des bénéficiaires du RI.

³ Le Département de la formation, de jeunesse et de la culture (DFJC) finance l'association *Lire et Ecrire*: couverture de déficit pour les sections vaudoises.

⁴ Le Département de l'économie et du sport, via le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI), finance des mesures pour les détenteurs de permis F (mesures d'intégration) et des projets pour l'intégration.

⁵ Achat de prestations de type «compétences de base» en dehors des cinq institutions de la CIFEA (utilisation du solde de fin d'année en subsidiarité des autres financements possibles) – concerne notamment des cours de français.

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3e âge)

Rapport-préavis N°2013/6 «Politique sociale de la vieillesse»

Au cours de l'année 2013, l'unité institutions a collaboré à la rédaction du rapport-préavis N° 2013/6 «Politique sociale de la vieillesse» en réponse à trois postulats déposés devant le Conseil communal. Ce rapport a été adopté par le conseil communal le 4 décembre 2013.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce rapport, l'unité institutions a préparé l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes amies des aînés et a mis en place au sein de l'Espace Riponne des cours d'informatique gratuits destinés aux seniors. Répartis sur deux niveaux, ces cours ont accueilli 53 bénéficiaires (des femmes en grande majorité) et ont été répartis sur 36 heures de cours (d'octobre à décembre).

Prestations délivrées par l'ASSUAS dans le cadre de la convention conclue avec le SSL

	2012			2013		
	Usagers SSL/ Collaborateurs du SSL/ plages utilisées	Lausannois hors SSL	Nbre total de Lausannois	Usagers SSL/ Collaborateurs du SSL/ plages utilisées	Lausannois hors SSL	Nbre total de Lausannois
Consultations pour les usagers du SSL	4	60	64	8	68	76
Suivis de dossiers d'usagers du SSL	0	4	4	1	4	5
Consultations par messagerie, collaborateurs SSL	24	-	-	20	-	-
Permanences au SSL, plages utilisées	37	-	-	32	-	-
Prise en compte différence tarifaire pour Lausannois	-	-	68	-	-	68

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70

GARANTIR LE MINIMUM VITAL
DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

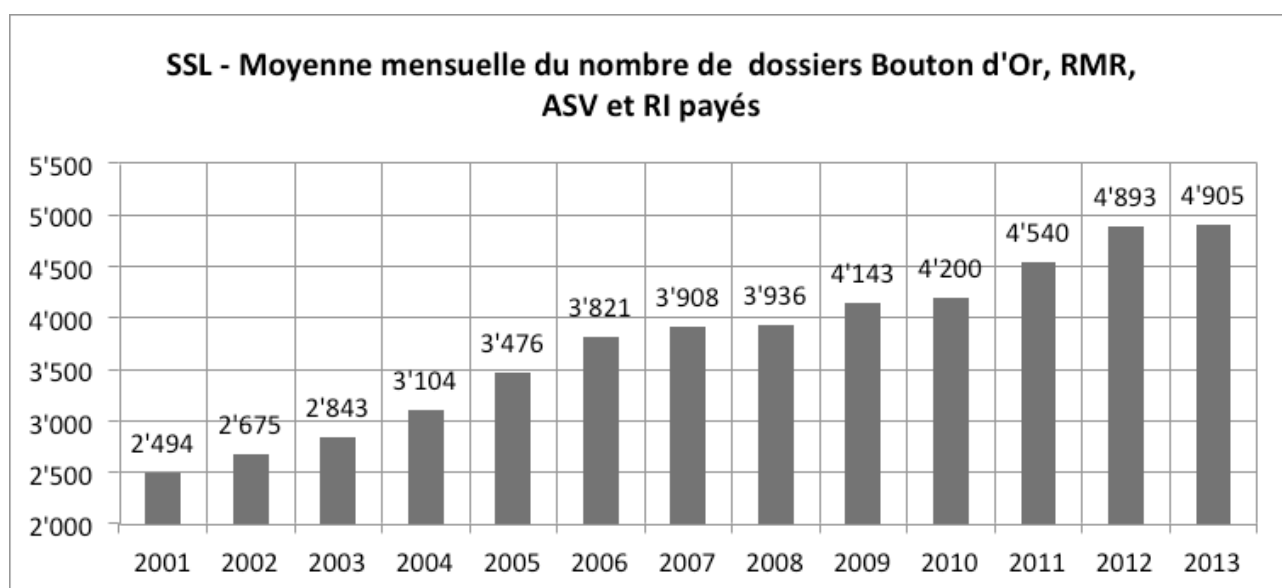
Evolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Evolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Evolution en %	Dépense nette (CHF)	Evolution en %
2003	72'828'469.05	+ 7.9	24'746'285.85	+ 38.3	48'082'183.20	- 3.1
2004	78'752'894.85	+ 8.1	20'328'540.25	- 17.9	58'424'354.60	+ 21.5
2005	88'062'832.75	+ 11.8	17'479'071.20	- 14.0	70'583'761.55	+ 20.8
2006	96'013'073.90	+ 9	13'880'876.85	- 20.6	82'132'197.05	+ 16.4
2007	101'504'430.07	+ 5.7	15'154'306.26	+ 9.1	86'350'123.81	+ 5.1
2008	103'204'064.76	+ 1.7	16'619'502.75	+ 9.7	86'584'562.01	+ 0.3
2009	107'082'018.54	+ 3.8	17'392'998.12	+ 4.7	89'689'020.42	+ 3.6
2010	106'342'466.08	- 0.7	15'541'684.83	- 10.6	90'800'781.25	+ 1.2
2011	115'278'233.25	+ 8.4	15'137'259.56	- 2.6	100'140'973.69	+ 10.3
2012	125'205'014.68	+ 8.6	16'051'937.40	+ 6.0	109'153'077.28	+ 9.0
2013	127'824'548.18	+ 2.1	18'414'550.17	+ 14.7	109'409'998.01	+ 0.2

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2013)

Evolution des dossiers des régimes cantonaux



La demande d'aide sociale à Lausanne est demeurée stable en 2013, alors qu'elle continue de progresser dans le reste du canton.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Demandées	327	237	150	132	129	144
Menées	380	303	128	155	153	138

Le nombre d'enquêtes menées en 2013 est inférieur en raison d'une baisse de taux d'activité des enquêteurs de 4 ept à 3.8 ept dès le 01.11.2012, ainsi qu'à l'absence durant deux mois d'un enquêteur à la suite d'un accident.

Perceptions indues et restitutions 1999 à 2012

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54

Le montant total des décisions de restitution rendues en 2013 est supérieur de 12% à celui de 2012. Cette augmentation est due principalement aux suites administratives données à un audit sur le travail au gris effectué par l'unité de conseil et de contrôle du Service de prévoyance et d'aide sociales. Ce dernier a procédé à des recoupements informatiques dont le SSL n'a pas les moyens tant sur le plan juridique que technique.

En 2013, 1'500 dossiers ont fait l'objet de remboursement de prestations indûment perçues contre 1'360 en 2012, que cela soit par le biais de retenues opérées sur les prestations courantes ou par des versements effectués par d'ex-bénéficiaires, induisant ainsi une augmentation des montants restitués.

Plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	13	28	7	18	53
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	153	176	145	149	216	144

EVOLUTION DES FONDS DE LA DEJCS

Evolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Reçues	318	297	290	294	298	244
Acceptées	301	281	273	283	276	228
Refusées	17	16	17	11	22	16

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60

¹ dont CHF 350'000.– recapitalisation (cf. préavis N° 2007/63 – SSE «Recapitalisation Fonds lausannois du 700^e anniversaire de la Confédération») et CHF 553'032.56.– de successions en déshérence

² dont CHF 149'000.– de succession en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à CHF 5'882'800.92.–. A la même échéance, le Fonds avait accordé des dons pour un total de CHF 5'348'904.60.– et des prêts pour un montant de CHF 1'071'903.85.–, dont CHF 957'905.05.– avaient déjà été remboursés. En tenant compte des pertes sur débiteurs pour CHF 91'545.97.– (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à CHF 383'575.60.–.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Reçues	34	45	38	58	48	42
Acceptées	30	40	38	52	41	37
Partiellement acceptées	2	3	-	2	3	3
Refusées	2	2	-	4	4	2

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris le Fonds Grumbach et les Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012 ¹	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93

¹ Mise à jour des chiffres 2012 suite au bouclage des comptes

Au 31 décembre, le Service social Lausanne et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville ont accordé un montant total de CHF 86'925.20.–, dont CHF 50'949.30.– sous forme de dons et CHF 35'975.90.– sous forme de prêts.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Échange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Distribus	75'630	77'933	68'368	90'487	96'214	64'885
Passage	20'812	24'128	21'289	23'016	28'442	23'806
Automates	4'944	3'285	1'062	0	0	0
Total	101'386	105'346	90'719	113'503	124'657	88'691

La forte diminution du nombre de seringues stériles distribuées peut être expliquée, au moins en grande partie, par la fermeture du Distribus durant huit semaines, à la suite de problèmes de sécurité, ainsi que par une présence accrue de la police de proximité durant la plus grande partie de l'année.

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Contacts	24'060	25'949	21'106	21'164	20'866	21'496
Contacts hommes	20'843	21'826	18'095	18'077	18'181	18'502
Contacts femmes	3'217	4'123	3'011	3'087	2'685	2'994
Entretiens	6'827	5'186	8'615	9'496	13'803	7'281
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	674 / 310	340 / 150	304 / 127	236 / 110	306 / 130	314 / 183
Soins médicaux	nd	1'812	2'095	2'942	3'087	4'141

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	14	14	16	16
Sport'Ouverte - personnes accueillies	167	104	217	320	348	450
Sport'Ouverte - camps	4	5	1	3	4	5

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Nuitées

Hébergement	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Abri PC	3'026	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568
Marmotte	10'715	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681
Sleep In	8'123	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499
Total	21'864	21'938	22'914	26'287	28'314	32'748

Le nombre total de nuitées en hébergements d'urgence est en constante augmentation depuis 2008.

L'augmentation de plus de 60% des nuitées à l'abri PC entre 2012 et 2013 est due à l'augmentation de la capacité de l'abri de 45 à 65 personnes et au passage de la durée d'ouverture de cinq à six mois.

Exemple d'un mois d'hébergement en hiver - décembre 2013 :

- 581 usagers, dont 39 résidents de la région lausannoise. Les quatre nationalités les plus représentées sont la Roumanie (15%), la Tunisie (8%), le Nigeria, (8%), la Suisse (5%).
- 3'619 nuitées, dont 2'408 sur réservation (583 réservations). Moyenne de durée d'une réservation : cinq nuits.

Nous relèverons que la possibilité de réserver un lit dans un hébergement d'urgence a été étendue à toutes les structures et que le dispositif aura permis d'améliorer la prestation aux usagers, tout en réduisant les tensions devant les hébergements.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Kilos	520'000	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000

La diminution du volume distribué en 2013 est notamment liée à trois facteurs : l'accès aux produits CARL a été limité pour les associations non membres (- 20 tonnes) ; le volume de boissons distribué a diminué de quarante tonnes ; les associations membres ont été sensibilisées à ne pas prendre plus de marchandises que nécessaires.

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Repas	47'149	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966

En moyenne et par soir, près de 170 personnes ont bénéficié d'un repas chaud à la Soupe populaire en 2013, avec des pics de fréquentation de près de 200 personnes par soir, en avril et en mai.

Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Colis ¹	nd	1'531	1'378	nd	1'425	1'586

¹ représente une semaine de nourriture pour une famille.

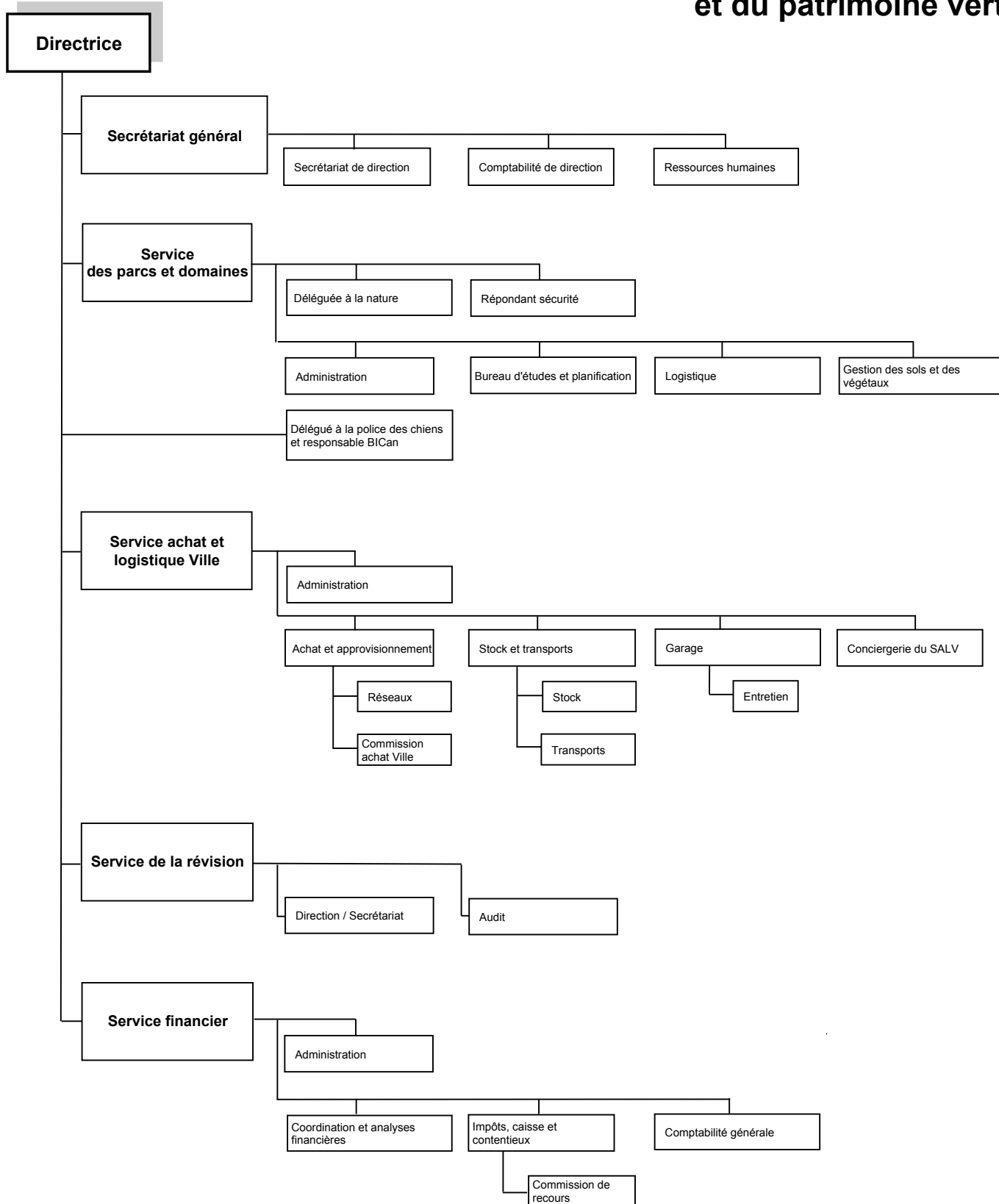
Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Lessives	4'975	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175
Douches	2'766	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012
Consultations infirmières ¹	2'326	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195
Consultations médicales	516	541	433	395	379	403
Consultations dentaires et hygiéniste	1'920	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497

Les chiffres des consultations infirmières ont été corrigés dès 2008. Les consultations médicales étaient par erreur également comptabilisées dans les consultations infirmières.

Direction des finances et du patrimoine vert



Direction des finances et du patrimoine vert (FIPAV)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIPAV)

Le Secrétariat général de la Direction des finances et du patrimoine vert a été mis en place le 1^{er} mai 2013 à l'occasion de la création du poste de Secrétaire général, poste qui a été entièrement compensé au sein de la direction.

Pour l'année comptable 2013, le Secrétariat général a été intégré dans le budget du Service financier. Il existera comme une entité budgétaire et administrative autonome à partir du 1^{er} janvier 2014. L'organigramme présenté reflète l'organisation en place depuis le 1^{er} mai 2013.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- coordination des activités de la Direction des finances et du patrimoine vert ;
- suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction ;
- suivi des thèmes transversaux et appui sur les enjeux stratégiques, notamment financiers ;
- gestion du secrétariat de la directrice.

Ressources humaines

- rattachement de la responsable des ressources humaines de trois des cinq services de la direction.

Comptabilité de direction

- établissement, en collaboration avec les services de la direction, du budget de fonctionnement et du plan des investissements ;
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	5.80	5.80	6.80	6.60
Total service	5.80	5.80	6.80	6.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	7	5.80	8	6.60
Total service	7	5.80	8	6.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert de la Ville de Lausanne comprenant 360 hectares de parcs, 1900 hectares de forêts, 770 hectares de terres exploitées par l'agriculture, 35 hectares de vigne et 5 cimetières dans une recherche de multifonctionnalité, c'est-à-dire de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers, les aspects écologiques, esthétiques et économiques ;
- application des règlements de protection des arbres hors forêt comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé de l'ensemble du territoire de la Commune ;
- garantie de la politique d'intégration et de valorisation de la nature en ville ;
- fourniture de décorations florales officielles ;
- formation d'apprentis. Vingt-cinq étaient en cours de formation à la date du 1^{er} août 2013 : trois apprentis de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, sept apprentis horticulteurs «option paysagisme», dix apprentis horticulteurs/trices «option floriculture» et quatre apprentis forestier-bûcheron ;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	13.60	13.00	15.20	15.20
Bureau d'étude & planification	11.40	11.30	10.40	10.20
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44.50	44.50	44.50	44.50
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	44.60	44.60	46.60	46.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	59.30	58.30	57.30	57.30
Gestion des sols et végétaux	11.00	11.00	11.00	11.00
GSV - Cimetières - Bureau	7.65	7.65	7.65	7.65
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7.00	7.00	7.00	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	13.00	13.00	14.00	14.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	13.00	13.00	13.00	13.00
GSV - Cimetières-Montoie	7.10	7.10	7.10	7.10
GSV - Forêts	24.50	23.30	23.50	22.50
Logistique	3.00	3.00	3.00	3.00
Logistique - Atelier	28.00	27.80	27.80	27.80
Logistique - Etabl. Horticole	29.40	29.20	29.40	29.20
Total service	317.05	313.75	317.45	316.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	16	13.00	19	15.20
Bureau d'étude & planification	12	11.30	11	10.20
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	45	44.50	45	44.50
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	45	44.60	47	46.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	60	58.30	59	57.30
Gestion des sols et végétaux	11	11.00	11	11.00
GSV - Cimetières - Bureau	9	7.65	9	7.65
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7	7.00	7	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	13	13.00	14	14.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	14	13.00	14	13.00
GSV - Cimetières-Montoie	8	7.10	8	7.10
GSV - Forêts	24	23.30	23	22.50
Logistique	3	3.00	3	3.00
Logistique - Atelier	28	27.80	28	27.80
Logistique - Etabl. Horticole	30	29.20	30	29.20
Total service	325	313.75	328	316.05

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPADOM)	3	3
Bureau d'étude & planification	1	1
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	3	2
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	2	2
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	2	3
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2		1
GSV - Forêts	5	4
Logistique - Etabl. Horticole	12	10
Total service	28	26

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	3
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	12

DIVISION ADMINISTRATION

La division Administration assure les prestations transversales du service. En plus de la prise en charge des tâches de secrétariat et financières, elle assume également la gestion des ressources humaines pour quelque 330 collaborateurs et collaboratrices du service.

Cette année, 116 dossiers ont été ouverts consécutivement à des courriers. Soucieuse de maintenir et d'améliorer une organisation efficiente, la division continue intensément le développement du suivi de ses affaires avec le système Goéland. Elle a collaboré intensivement avec le correspondant micro-informatique (CMI) du service et les informaticiens pour développer une affaire-type Goéland permettant de gérer tous les documents officiels (notes municipales, propositions d'adjudications, fichets comptables pour l'ouverture de sous-comptes) et garantissant un meilleur suivi dans la transmission d'informations aux différents chefs de projets.

Pour l'unité RH, l'année 2013 a été marquée par l'implémentation de l'aménagement du temps de travail (ATT), mis en production le 7 octobre 2013 sur le site du Boscal, pour les cadres administratifs de la division Gestion des sols et des végétaux (GESOLVEG) ainsi que le personnel de l'établissement horticole et des ateliers, puis le 2 décembre 2013 pour les cimetières et 14 équipes de l'entité parcs. Les neuf dernières équipes bénéficieront ainsi de l'ATT dès le début du mois de février 2014, soit une fois que leurs locaux auront été équipés d'une borne PC. L'unité RH a également été fortement sollicitée pour apporter les compléments de formation utiles aux cadres dans l'apprentissage du fonctionnement du logiciel TimeTool.

La division Administration recense, pour l'ensemble du service, les déprédations dans les espaces verts gérés par le service. Le nombre est resté stable et s'élève à 110 cas.

BICAN (BUREAU D'INTÉGRATION CANINE)

L'activité générale du BICan a principalement été marquée par les sphères d'influence suivantes :

- l'augmentation du nombre des affaires traitées en regard de 2012, confirmant ainsi la tendance à la hausse des cas enregistrés depuis maintenant deux ans ;
- le traitement prioritaire des cas d'agressions canines, particulièrement au préjudice des êtres humains ;
- l'organisation de contrôle de grande envergure sur la voie publique avec la collaboration du Corps de police ;
- le contrôle général de la signalisation relative aux règles de détention des chiens sur l'ensemble des parcs et promenades de la Ville de Lausanne.

S'agissant des chiens listés (juridiquement considérés comme dangereux), et malgré une présence résidentielle de plus de 200 sujets, l'observation de la voie publique lausannoise permet de constater le maintien d'une forte diminution de la visibilité insécurisante de ce type de chiens dans des situations critiquables (rassemblement, intimidation, comportement inadéquat du détenteur).

L'organisation du BICan est demeurée inchangée et présente toujours deux ept pour trois employés.

DIVISION GESTION DES SOLS ET DES VÉGÉTAUX (GESOLVEG)

En 2013, la division de Gestion des sols et des végétaux a continué à reprendre les entretiens d'espaces verts appartenant à la Ville mais auparavant confiés à des tiers. Elle a développé et/ou participé à de nombreux projets destinés à la population lausannoise (Arbracadabra, Journée en forêt avec des personnes handicapées, Journée lausannoise du vélo, Marché

ProSpecieRara à Sauvabelin, opération «Un arbre un enfant», opération «Cheval urbain» et les opérations de ramassage des déchets, développement du parc naturel périurbain du Jorat, Nature pour tous, Diverscités, travaux d'entretien avec des requérants d'asile ou des personnes en formation à la Fondation de Verdeil, exposition «M'en fous...Y ramassera!» consacrée au problème du littering, au Forum de l'Hôtel de Ville.

Tous les cadres supérieurs de la division, au niveau de chef d'équipe, ont été assermentés afin de pouvoir intervenir auprès des usagers indécents, notamment concernant le littering ou toute dégradation des espaces verts publics. La division a aussi repris la responsabilité de la coordination des consultations internes au service quant à la détermination de celui-ci sur les plans partiels d'affectation (PPA), les plans de quartier et autres grands projets.

L'introduction de la taxe au sac a généré une importante augmentation de déchets en tout genre, notamment pour les entités parcs et forêts. Les volumes ramassés soit sur le sol soit dans les corbeilles ont augmenté de 40%. Il en ressort une augmentation substantielle des taxes de prise en charge par le Centre intercommunal de logistique (CIL) qui sont facturées au service.

L'introduction des nouvelles machines électriques portatives (débroussailleuses, souffleuses, taille-haies) s'est bien déroulée, et les utilisateurs sont très satisfaits. La communication autour de ces machines a soulevé un vif intérêt, l'émission «120 secondes» de Couleur 3 (RTS) ayant même brocardé le service à ce sujet.

A noter que les collaborateurs de la division sollicitent ou sont sollicités par les autres services des administrations communales ou cantonales et que les contacts sont en général excellents et fructueux. Une réunion mensuelle a ainsi par exemple été instaurée avec la division entretien du Service des routes et de la mobilité.

Parcs

Une cheffe de secteur a quitté son emploi pour occuper un poste d'assistante à la déléguée à la nature. Un nouveau chef de secteur a été engagé en décembre. Le travail remarquable d'estimation des dommages causés aux arbres, particulièrement aux arbres d'avenues du fait de travaux ou d'accidents de la circulation, a permis de générer des recettes supplémentaires à hauteur de plus de CHF 100'000.-. La gestion du patrimoine arboré fait des progrès notables par la mise en place d'un outil de gestion informatisé et par l'acquisition d'un tomographe, afin d'améliorer et de visibiliser certains éléments du diagnostic d'arbres déficients.

Une expertise a été conduite pour améliorer l'accessibilité du parc de Valency aux personnes en situation de handicap. L'entité est particulièrement attentive à l'installation ou aux modifications d'infrastructures d'accueil ou de mobilier accessibles à tous. A cette fin, des bancs et du mobilier adaptés aux personnes à mobilité réduite ont été installés dans différents parcs et plantages de la Ville. Cette action s'intensifiera ces prochaines années.

Les résultats de fin d'apprentissage ont été excellents puisque tous les apprentis arrivés au terme de leur formation en 2013 ont obtenu leur CFC. Les examens intermédiaires des apprentis en fin de première année ont aussi été passés avec succès par tous les concernés.

Les travaux en collaboration avec diverses institutions se poursuivent: EVAM, Diverscités, Fondation de Verdeil.

L'entité parcs a aussi travaillé sur les projets futurs: Lausanne Jardins 2014, un préavis sur la propreté des espaces verts, l'aboutissement d'un fonds de compensation pour les dommages causés aux arbres du domaine public, les réflexions autour du fleurissement saisonnier.

A noter encore que cette entité a mis en place, avec la division entretien du Service des routes et de la mobilité, une équipe dont la tâche est de refaire tous les entourages déformés ou déficients des arbres d'avenues.

Domaines

L'entité continue de développer d'importants projets comme la construction d'une nouvelle étable et divers aménagements aux Saugealles, la recherche de solutions pour que la Ville puisse continuer de traiter ses déchets verts en lien avec le projet Métamorphose, la poursuite de la réflexion sur l'avenir de Rovéréaz ou encore la gestion des auberges de la Ville.

L'introduction de la taxe au sac et du tri sélectif des déchets a un effet très préoccupant sur la qualité des déchets verts acheminés à la compostière. Un auxiliaire a dû être engagé pour sortir les déchets indésirables (plastique, déchets divers) des matières compostables.

A noter encore que les grands projets d'urbanisation ou de développement énergétiques sollicitent beaucoup cette entité qui est chargée de la gestion des terrains en zones périphériques et en zones agricoles, qui permettent par compensations à la Ville de se développer.

Forêts

Un nouvel arboriste a été engagé pour remplacer un collaborateur qui a changé d'activité. Malgré la dangerosité avérée de la profession, aucun accident professionnel grave n'est à déplorer, grâce notamment aux nombreuses mesures de sécurité mises en place.

Le marché des bois reste très morose, et les prix peinent à remonter. L'approvisionnement de Tridel en bois énergie se poursuit avec succès. Ce marché satisfait les parties impliquées notamment GAZ-CAD, Tridel et SPADOM.

Le sentier pour personnes à mobilité réduite de l'étang de la Bressonne a été inauguré en 2013. Cette réalisation s'inscrit dans le programme mené par le service pour l'amélioration de l'accessibilité des espaces verts pour les personnes en situation de handicap.

Des WC secs accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été installés à proximité des refuges.

Une collaboration a été instaurée avec **eauservice** pour que SPADOM reprenne la gestion des parcelles forestières à proximité des captages d'eau.

Cimetières

Le personnel a continué de montrer une belle motivation pour gagner la bataille engagée contre l'utilisation de produits herbicides de synthèse. Malgré cela, un traitement ciblé et restreint a quand même dû être appliqué en septembre afin de maintenir un enherbement jugé acceptable. La situation est néanmoins sous contrôle. La mise en place des abonnements d'arrosage a obligé les chefs d'équipes à modifier leur planning de travail selon les saisons. La reprise de l'achalandage des magasins de fleurs par le personnel d'entretien dès le 1^{er} juillet est également source d'efforts importants de la part des équipes.

La clientèle des magasins est en légère augmentation (+3%), mais cette dernière dépense moins pour les achats de fleurs. L'opération de vente de plantons lausannois sera développée, l'écoulement 2013 ayant eu du succès. De la publicité sera faite dans les jardins familiaux.

Suite à des cambriolages répétés en 2012, les magasins et bureaux des cimetières ont été sécurisés au moyen d'un système de détection/transmission. Des cours ont été donnés au personnel par l'entreprise Securitas. Ces mesures ont porté leurs fruits puisqu'une seule tentative avortée a eu lieu en 2013.

L'équipe aménagements/inhumations a fourni un gros travail en 2013. En effet, la création complète d'un ossuaire de service au Bois-de-Vaux 1 en début d'année est à souligner. Les travaux d'aménagements de la section 31 ont eux aussi été réalisés en interne en collaboration avec la division logistique du SPADOM.

DIVISION LOGISTIQUE

L'organisation de la division Logistique n'a pas subi de modification cette année. Trois nouveaux apprenti(e)s ont été engagés pour l'établissement horticole. L'aménagement du temps de travail (ATT) a été mis en place pour l'ensemble de la division.

Travaux

Les principaux travaux effectués par la division logistique au cours de l'année 2013 sont les suivants :

- réfection de la promenade de Derrière-Bourg ;
- rénovation des fontaines du CIO, de la Navigation et de Cuivre, en collaboration avec le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) ;
- rénovation des vestiaires de Pierre-de-Plan et de la Pontaise ;
- rénovation du Monument des Jordils ;
- réfection des espaces extérieurs de la ferme de la Villaire.

Vignobles

L'année 2013 a été marquée par le lancement de la nouvelle gamme de vins avec 24 nouvelles spécialités.

Le fruit de la récolte 2013 est de belle facture avec des vins équilibrés. Toutefois, une baisse notable des rendements de 46.2% par rapport aux droits de production, pour des raisons climatiques, est à relever.

La 211^{ème} mise des vins de la Ville de Lausanne a eu lieu le 14 décembre, et l'ensemble des lots a été vendu, soit 115'546 litres pour un montant de CHF 1'384'199.-, ce qui correspond à une diminution du chiffre d'affaires de 13% par rapport à l'année 2012 en raison de la diminution des rendements.

La Ville a été fournisseur officiel des vins pour le Festival de la Cité avec la nouvelle gamme. Les domaines de la Ville se sont associés aux caves ouvertes du canton de Vaud qui ont eu lieu les 18 et 19 mai.

Etablissement horticole

La gestion de l'établissement horticole a notamment inclus les travaux suivants :

- construction de la première étape des serres en remplacement des anciennes couches de culture ;
- travaux d'assainissement d'amiante à la chaufferie ;
- mise en place d'un nouveau programme de gestion du chauffage des serres en collaboration avec le FEE.

Ateliers

L'ensemble du système de ventilation des ateliers a été mis en conformité, afin de répondre aux exigences actuelles en termes de santé et sécurité au travail.

DIVISION PLANIFICATION ET PROJETS

Etudes et projets

- participation aux études et projets pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (Métamorphose; PALM; Axes forts; PD-Com; Plan Lumière; quartier des Fiches; Beaulieu; place du Tunnel; gare de Malley; démarche participative du Vallon; terrain d'aventure; Pôle gare, pôle muséal; Maison du livre et du patrimoine; campagne de Rovéréaz; charte du Coteau de Cour); contrat de quartier de Boveresses/Praz-Séchaud;
- préparation de la manifestation Lausanne Jardins 2014: DVD des éditions précédentes; concours international et interne au service; exposition publique des résultats du concours; séances de coordination et suivi des projets du service;
- participation aux études de l'espace public dans le cadre de la structure Espaces Publics. Projets traités: avenue Dapples, avenue de Chailly, chemin de Champ-Rond, chemin de la Grangette, chemin du Devin, avenue César-Roux, route de Berne, route du Jorat, chemin du Calvaire, place du Tunnel, passage piétons Tivoli-Sévelin, futurs quartiers de Vernand-Camarès, quartier de Sévelin, quartier du Rôtillon, quartier Malley-Prairie, parking du Solitaire, nouveau concept d'affichage de la Ville;
- études historiques en vue d'étude ou travaux de réaménagement: du parc de Derrière-Bourg, du crêt de Montriond et du parc de l'Elysée; études en collaboration avec la déléguée au patrimoine (Service d'urbanisme) pour le suivi des jardins historiques;
- étude d'un nouveau plantage au parc de Valency (réalisation en 2014); planification générale des projets futurs de plantages et organisation des existants; sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages (Potabio);
- analyse et réflexions du fleurissement de la Ville en vue de projets d'améliorations; participation à l'élaboration de différents nouveaux PPA et addenda; étude d'implantation et suivi des hôtels à insectes; suivi et analyse de l'occupation des nichoirs à oiseaux;
- analyse paysagère et étude de replantation du site de Vidy; étude de transformation des aménagements de l'avenue de Provence.

Réalisations

- participation aux transformations du parc du Musée Olympique;
- participation au projet de la Sallaz (place de La Sallaz, route du Vallon, route de Berne, route de la Feuillère, anciens et nouveaux dépôts du Service des routes et de la mobilité);
- restauration de chemins et places (revêtements) du quartier de la Bourdonnette, ainsi qu'une action de fleurissement en collaboration avec le centre socioculturel;
- restauration du parc de l'ancien cimetière de la Sallaz (seconde étape);
- réalisation du nouveau plantage au chemin du Cerisier;
- réalisation de nouvelles sections (affectations) dans le cimetière du Bois-de-Vaux;
- participation du groupe de suivi du projet Countdown et accompagnement des travaux de réalisation (horloge du compte à rebours des Jeux Olympiques);
- accompagnement des travaux d'agrandissement du Musée romain et des transformations de son jardin;
- participation aux travaux de réaménagement du minigolf de Vidy;
- réalisation des aménagements de la terrasse de l'Auberge de Montheron;
- accompagnement de la réalisation des aménagements alentours du Théâtre de l'Arsenic après les travaux de rénovation de celui-ci.

Places de jeux

- poursuite des travaux de mise en conformité des places de jeux et réorganisation du système de contrôle et de l'entretien de celles-ci;
- prestations de conseils internes et externes à la Ville dans le rôle de déléguée du Bureau de prévention des accidents pour les places de jeux; participation à divers groupes de travail: pour les écoles, l'Union suisse des services des parcs et promenades, la petite enfance, les adolescents et l'UNICEF; mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études pour les préaux d'école et jardins des garderies de la Ville;
- étude de projets pour: le réaménagement complet des places de jeux de Boisy, de la Cigale et de la dune de Malley; le réaménagement partiel des places de jeux du parc de Valency, du parc de la Brouette, de la place de Milan et de Coteau-Fleuri; la création d'une nouvelle place de jeux au parc de Montbenon-Schnezler;
- réaménagement complet des places de jeux du parc de Jean-Villard Gilles, du parc de Tivoli, de la piscine de Bellerive et de la promenade de La Sallaz (ancien cimetière de La Sallaz);
- réaménagement partiel des places de jeux au parc de Derrière-Bourg et de Montoie-Contigny;
- participation avec la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) à la construction de la grande roue «Roti Ping, campagne *Moi & les Autres*», à la place du Tunnel;

- projet participatif de plantations avec les enfants des quartiers des Faverges et des Bossons sur leur place de jeux respective ;
- étude d'un nouveau portail Web «place de jeux» sur le site de la Ville (sortie en 2014).

Protection des arbres et police des constructions

- légère diminution des requêtes en abattage par rapport à 2012. Toutes affaires confondues, elles sont passées de 221 à 205, concernant 708 arbres par rapport à 878 en 2012. 32 affaires sont liées à une demande de permis de construire et 177 requêtes simples (c'est-à-dire non liées à un permis de construire) ;
- augmentation régulière depuis 2011 des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées (très vraisemblablement en raison de la politique de densification de la Ville). Par voie de conséquence, augmentation du nombre de suivis de chantiers :
 - 381 dossiers traités (en 2012 : 344 affaires traitées ; en 2011 : 297) ;
 - 441 suivis d'exécution des travaux (en 2012 : 361 suivis ; en 2011 : 276).

Nature en ville

Le rapport-préavis N° 2012/11 «*Intentions municipales en matière de nature en ville*» a été validé par le Conseil communal le 14 février 2013. Il a permis la mise en place de l'équipe nature par l'engagement d'une répondante toitures végétalisées et nature dans le domaine privé (50%) dès le 1^{er} juin et d'une répondante pour l'entretien écologique différencié (70%), avec un transfert progressif de poste entre le 1^{er} juin et le 1^{er} octobre.

De nombreux projets se sont développés ou ont abouti au cours de l'année 2013 :

- finalisation de l'étude ciblée des composantes biologiques du réseau vert de Lausanne et de l'Ouest lausannois, identifiant les connexions écologiques prioritaires au sein de la Ville et donnant des recommandations sur les mesures à mettre en place ;
- poursuite d'actions en faveur de la biodiversité par des personnes au bénéfice de mesures de réinsertion du projet Diverscités : construction et pose de refuges à insectes dans les plantages et parcs de la Ville, arrachage de plantes envahissantes, nettoyage de nichoirs à oiseaux, construction de mini-refuges à insectes à distribuer aux enfants lors de manifestations ;
- poursuite de la collaboration cantonale pour le développement d'outils d'aide à la décision pour la gestion des plantes invasives. Implication dans les cours de formation aux responsables et techniciens sur les plantes invasives dans le cadre du Centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP) ;
- conseils pour la réalisation de divers projets de toitures végétalisées sur des bâtiments du patrimoine administratif ;
- démarrage du projet d'écologisation des jardins potagers en zone urbaine, mené par le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) dans les villes de Bâle, Lucerne, St-Gall et Lausanne, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux. Ce projet doit identifier des mesures encourageant les utilisateurs de jardins familiaux et plantages à passer au jardinage biologique et être un outil de sensibilisation à cet égard ;
- quinze jardiniers du SPADOM divulguent conseils et bonnes pratiques aux planteurs dans les plantages de la Ville ;
- démarrage d'une collaboration avec la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL) pour un entretien des espaces verts plus respectueux de l'environnement. Formation de 80 concierges sur la charte des jardins et la taille raisonnée des arbustes ;
- sensibilisation aux abeilles sauvages et à la charte des jardins lors de diverses manifestations (fête de quartiers des Faverges, opération «Un arbre un enfant») et distribution de mini-refuges à insectes ou fagots de tiges creuses ;
- participation à trois animations aux mystères de l'UNIL : agriculture urbaine (confection de bombes de graines), clé d'identification de plantes (lien faune et flore), déchetterie hippotractée (sensibilisation au tri des déchets) ;
- plantation d'une haie indigène avec les enfants du centre de quartier des Bossons, dans le parc attenant.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 25 février : visite d'une coupe forestière. Les commissaires du Conseil communal et de la directrice des Finances et du patrimoine vert participent. Torée en forêt. Démonstration de tracteur ;
- 22 mars : la commission du Conseil communal siège au refuge des Saugealles pour l'examen du préavis concernant l'agrandissement de la ferme, de la fosse à purin et l'installation de cellules photovoltaïques. La commission accepte à l'unanimité le préavis ;
- 23 mars : Arbracadabra – fête de la forêt – samedi 23 mars 2013 : organisé en collaboration avec l'association Arbracadabra, ce mini festival familial fait la part belle à la forêt lausannoise. SPADOM présente la thématique des coupes forestières sous forme de marteloscope. Les visiteurs sont invités à goûter aux terrines de cochon laineux et d'agneau. L'avis est demandé aux visiteurs quant à la dégustation de mouton de Sauvabelin à la broche. Les échos sont positifs, et l'événement sera reconduit en 2014 ;
- 19 avril : assemblée générale de l'association ProQuercus ;
- 23 avril : abattage du gros séquoia des Crottes ;

- 26 avril : inauguration des vestiaires rénovés de la Sallaz ;
- 1^{er} juin : Journée lausannoise du vélo. Balade des Farfadets ;
- 7 juin : lancement de l'opération «Cheval urbain» 2013 à Montbenon ;
- 12 juin : inauguration du manège du Chalet-à-Gobet par le syndic et la directrice ;
- 14 juin : inauguration du sentier de la Bressonne pour personnes à mobilité réduite par la directrice ;
- 15 juin : journée en forêt pour handicapés ;
- 15 juin : 10 ans de la Tour de Sauvabelin. Discours officiel de la directrice ;
- 21 juin : fin de l'activité de «fermière pédagogique» de Mme Laurence Chollet à Rovéréaz après 25 ans de bons et loyaux services ;
- 21-22 juin : opération «Cheval urbain» à Vidy ;
- 29 juin : incendie de la cabane en fuste se trouvant au Bois-Clos derrière le Boscal ;
- 30 juin : fête aux Faverges. Pose de carrés potagers ;
- 7 juillet : ouverture du chantier pour la construction d'une nouvelle étable et divers aménagements aux Saugealles ;
- 23 août : nuit des chauves-souris à Sauvabelin ;
- 5 septembre : La Grande Table : dans le cadre de Lausanne - Ville du Goût, le grand repas de clôture est organisé dans l'ancienne halle des locomotives de la gare (futur pôle muséal) autour d'un menu de sept amuse-bouches et sept plats. Les vins de la Ville sont servis et commentés en accord avec chaque met ;
- 5 octobre : 13^e édition de l'opération «Un arbre, un enfant» dans les forêts de Vernand-Dessous. 1'900 personnes. Première édition du Marché ProSpecieRara à Sauvabelin. Très grand succès. Ambiance très sympathique ;
- 27 novembre au 7 décembre : exposition littering «M'en fous...! Y ramassera!» au Forum de l'Hôtel de Ville. En partenariat avec les services des routes et de la mobilité et assainissement, une exposition est montée au Forum de l'Hôtel de Ville sur la thématique des déchets urbains. L'accueil du public est excellent comme le démontrent la très bonne fréquentation de l'événement et les messages laissés sous forme de post-it ;
- 2 décembre : l'étang de la Bressonne est entièrement vidé, l'auteur de cet acte n'est pas identifié ;
- vente des bois : pour la première fois, des lots d'épicéas sont mis en vente. Volume : ~ 450 m³ de feuillus et ~ 160 m³ de résineux. Les prix sont à la hausse, principalement pour les frênes ; tous les lots trouvent preneurs ;
- 20 décembre : fin du gros-œuvre sur le chantier des Saugealles et production des 1^{ers} kWh solaires.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service et gestion du site de Malley ;
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville ;
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV).

Achats et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia ;
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville ;
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop ;
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services.

Stock et transports

- réception et stockage des marchandises sur le site de Malley ;
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens ;
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services ;
- transport d'une partie de ces marchandises sur les chantiers et auprès de tous les services de la Ville ;
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration.

Garage

- entretien du parc de véhicules et engins des Services industriels et d'eauservice ;
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services.

Conciergerie du SALV

- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur le site de Malley.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	32.33	32.23	32.23	32.23
Stockage	2.00	2.00	2.00	2.00
Total service	34.33	34.23	34.23	34.23

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	- 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	34	32.23	34	32.23
Stockage	2	2.00	2	2.00
Total service	36	34.23	36	34.23

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Achats & approvisionnement	5	5
Stockage	2	2
Total service	7	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Direction

En raison des départs simultanés de l'ancien chef de service et de son adjoint, les chefs d'unité ont été mis à contribution pour assurer la bonne gestion du SALV et de ses projets jusqu'à l'arrivée, le 1^{er} avril 2013, du nouveau chef de service. Le nouveau chef de service, M. Michel Diserens, a pris la décision de transformer le poste d'adjoint et assure seul la direction du SALV, en collaboration étroite avec ses cadres.

Achats et approvisionnement

Dès le 1^{er} décembre, mise en place d'une nouvelle organisation interne, afin de tenir compte de la professionnalisation nécessaire aux activités croissantes du SALV en matière d'achat et d'approvisionnement. L'unité est désormais divisée en deux professions distinctes :

- les acheteurs, au nombre de trois, ont la responsabilité de négocier les achats avec les fournisseurs, de piloter des groupes de travail spécifiques de la Commission achats Ville (véhicules, mobilier, enfance, conciergerie, équipements de protection individuelle, réseaux multifluides), de conclure les contrats cadres, d'effectuer les appels d'offres de marchés publics.
- l'équipe de gestionnaires de stock, de taille identique, s'occupe de passer commande auprès des fournisseurs, de gérer les stocks au quotidien, de paramétrer le système MRP-SAP (LausaShop), de suivre les livraisons des fournisseurs.

Un nouvel assortiment de mobilier administratif a été lancé pour toute la Ville, suite à un appel d'offre mené en 2012.

La plateforme de commande LausaShop a été élargie à de nouveaux services, avec le développement des assortiments correspondants. Exemples : conciergeries des écoles, de la caisse de pensions et de Colosa ; garderies municipales et subventionnées, réfectoires scolaires.

La démarche de développement durable a été renforcée dans toutes les activités d'achat du SALV, grâce notamment à sa participation active à Coord21, à sa collaboration étroite avec la nouvelle unité de Développement durable de la Ville (faisant partie du Service du développement de la ville et de la communication), à des rencontres avec d'autres administrations publiques, à la participation de tous les acheteurs-ses et de la direction à une formation de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) et aux achats ciblés de nouveaux véhicules propres (par exemple, acquisition de deux véhicules 100% électriques pour le Service des routes et de la mobilité).

Magasin et gestion du stock

L'exploitation de la nouvelle cave à vin créée en fin 2012 a débuté. Un étiquetage systématique par code barre a été mis en place pour quelque 3'000 cartons de six bouteilles, livrés par les partenaires vigneron de la Ville. Des rayonnages adaptés pour la septantaine de crus de vins rouges et de vins blancs ont été montés. Une forte contribution logistique a été nécessaire lors des actions de Noël.

La principale halle de marchandises a été réorganisée, suite à l'arrêt des livraisons par wagon causé par la fermeture de la gare CFF de Choindez en avril 2013.

Transports

L'importante augmentation des volumes et du nombre de livraisons, initiée en 2012, s'est poursuivie en 2013, avec quelque 1'600 demandes de transport sur les différents chantiers de la ville et auprès des 477 adresses de livraison répertoriées. Un total de 44'000 km auront ainsi été parcourus en 2013 par les chauffeurs du SALV.

Création d'une centrale énergétique photovoltaïque à Malley

Une collaboration avec SI-REN SA a été mise en place pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 395 kW sur les 5'610 m² de toits (trois sur quatre sont utilisés actuellement) du bâtiment de Malley géré par le SALV. Cette centrale, mise en service en décembre 2013, produira 395'000 kWh par an, soit la consommation de plus de 110 ménages (*valeurs de production visibles sur le site www.si-ren.ch*).

SERVICE DE LA RÉVISION (SR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Contrôle interne

S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité avec la législation cantonale et les dispositions du Recueil d'organisation comptable et financière de la Commune de Lausanne (ROCF). Il porte notamment sur l'examen de :

- la comptabilité communale à tous les stades de son exécution ;
- l'organisation quant à l'efficacité des mesures préventives de contrôle (SCI) ;
- l'application des règlements et des prescriptions édictés en matière de contrôle de comptabilité, de paiement et d'encaissement, de tenue d'inventaire et de gestion financière.

Contrôle externe

S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont :

- mandat d'organe de révision :
 - des comptes communaux en application du Règlement sur la comptabilité des communes ;
 - de différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées ;
- mandat de contrôle d'organismes subventionnés ;
- missions d'audit spéciales :
 - des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL) ;
 - du Centre social régional (CSR) pour le périmètre subventionné dans le cadre des Associations régionales d'action sociale (ARAS) ;
 - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux (CISTEP) ;
 - du Centre pour adolescents de Valmont ;
- contrôle de coût de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et surveillance de l'indexation des redevances.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - SR	8.60	8.60	8.60	7.60
Direction & Secrétariat - SR	4.00	3.90	4.00	3.90
Total service	12.60	12.50	12.60	11.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	9	8.60	8	7.60
Direction & Secrétariat - SR	5	3.90	5	3.90
Total service	14	12.50	13	11.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

Au 31 décembre, le service dispose des compétences de sept experts-réviseurs agréés et trois réviseurs agréés, agréement délivré par l'Autorité de surveillance de la révision (ASR).

MISSIONS D'AUDIT

Dans le cadre de sa mission, le Service de la révision a délivré, outre le rapport sur l'audit des comptes communaux, près de 80 rapports de contrôle des comptes d'organismes subventionnés ainsi que cinq attestations de coût de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie.

Concernant le contrôle interne, cinq audits ont été réalisés, dont trois étaient en cours de finalisation au 31 décembre.

Enfin, le service a procédé à l'examen de différents systèmes système de billetterie implantés tant dans des organismes subventionnés que dans certaines installations communales.

SERVICE FINANCIER (SF)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements ;
- gestion du processus de bouclage des comptes ;
- bouclage des comptes ;
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes ;
- suivis budgétaire, de la trésorerie, des investissements, à l'attention de la Municipalité ;
- réalisation de la planification financière à l'attention de la Municipalité ;
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations ;
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse ;
- paiement des fournisseurs et des pensions ;
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal ;
- gestion de la trésorerie et de la dette ;
- gestion des cautionnements accordés ;
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, exceptés les Services industriels et l'agence communale AVS ;
- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois ;
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires ;
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt ;
- collaboration à la notation financière de la Ville ;
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal ;
- tenue de la comptabilité de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), gestion de sa trésorerie courante, participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion, production de tableaux de bord, prestations diverses ;
- analyses financières diverses.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	30.85	30.45	31.25	31.25
Total service	30.85	30.45	31.25	31.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
Unité administrative	
Total service	+ 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	34	30.45	35	31.25
Total service	34	30.45	35	31.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- transfert de la comptabilité de direction au sein du Secrétariat général de la direction, nouvellement créé ;
- contrôle TVA sur les périodes 2008 à 2011 pour les services assujettis et pour la CPCL ;
- suivi du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) ;
- participation au groupe de travail Canton-Communes en vue de l'introduction du MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes) ;
- participation à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville ;
- finalisation de la fusion des secteurs caisse communale et contentieux.

Dette communale

En 2013, 101 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Trois émissions d'emprunts obligataires (à long terme) ont été effectuées pour un total de CHF 300 millions. Deux emprunts à long terme pour un total de CHF 205 millions ont été remboursés.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 18 février au 22 mars 2013. Pour la onzième fois, le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune depuis plusieurs décennies. Une équipe de six taxateurs a rempli 3'565 déclarations d'impôt et a répondu à 3'712 personnes. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2013, 3'563 chiens étaient inscrits au rôle. Durant l'année, un contrôle régulier en relation avec la base de données ANIS (marquage obligatoire des chiens par puce électronique) a permis l'inscription de 228 nouveaux chiens et l'envoi de 839 bordereaux supplémentaires de reprise pour CHF 75'510.–.

Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable à l'engagement de frontaliers ont permis d'enregistrer une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2013 correspondent aux salaires 2012 :

	en 2011	en 2012
nombre frontaliers	4'298	4'533
employeurs	872	912
impôts en CHF	7'271'541	7'698'086

L'Etat français a anormalement tardé à rétrocéder à la Suisse sa part d'impôt. La contribution en faveur de Lausanne n'a été perçue que le 27 décembre 2013.

Résidences secondaires

En 2013, 493 procédures (questionnaires) ont été engagées, débouchant sur 190 nouvelles domiciliations fiscales forcées. 95 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A fin 2013, les domiciliations fiscales forcées antérieures ayant une décision de taxation (90%) pour la période fiscale 2011 ont généré un impôt communal de CHF 852'000.–.

Contentieux

Les constats réalisés ces dernières années quant à l'augmentation des cas en recouvrement, leur complexification croissante, les retards de traitement et la querulence des débiteurs sont toujours d'actualité en cette année 2013.

Les affaires en cours à fin 2013 représentent 68'264 dossiers pour une valeur de quelque CHF 24.2 millions (hausse de 4% en nombre de dossiers et de 15% en capitaux par rapport à l'année précédente).

Les travaux préliminaires en vue d'une campagne de recouvrement de créances défalquées après acte de défaut de bien (ADB), dès lors qu'une modification de la législation les a rendus prescriptibles, se sont poursuivis en 2013 et ont porté sur environ 44'000 ADB représentant CHF 18 millions. L'opération de recouvrement proprement dite débutera en 2014 et concernera un portefeuille total d'environ 70'000 ADB pour près de CHF 28 millions.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

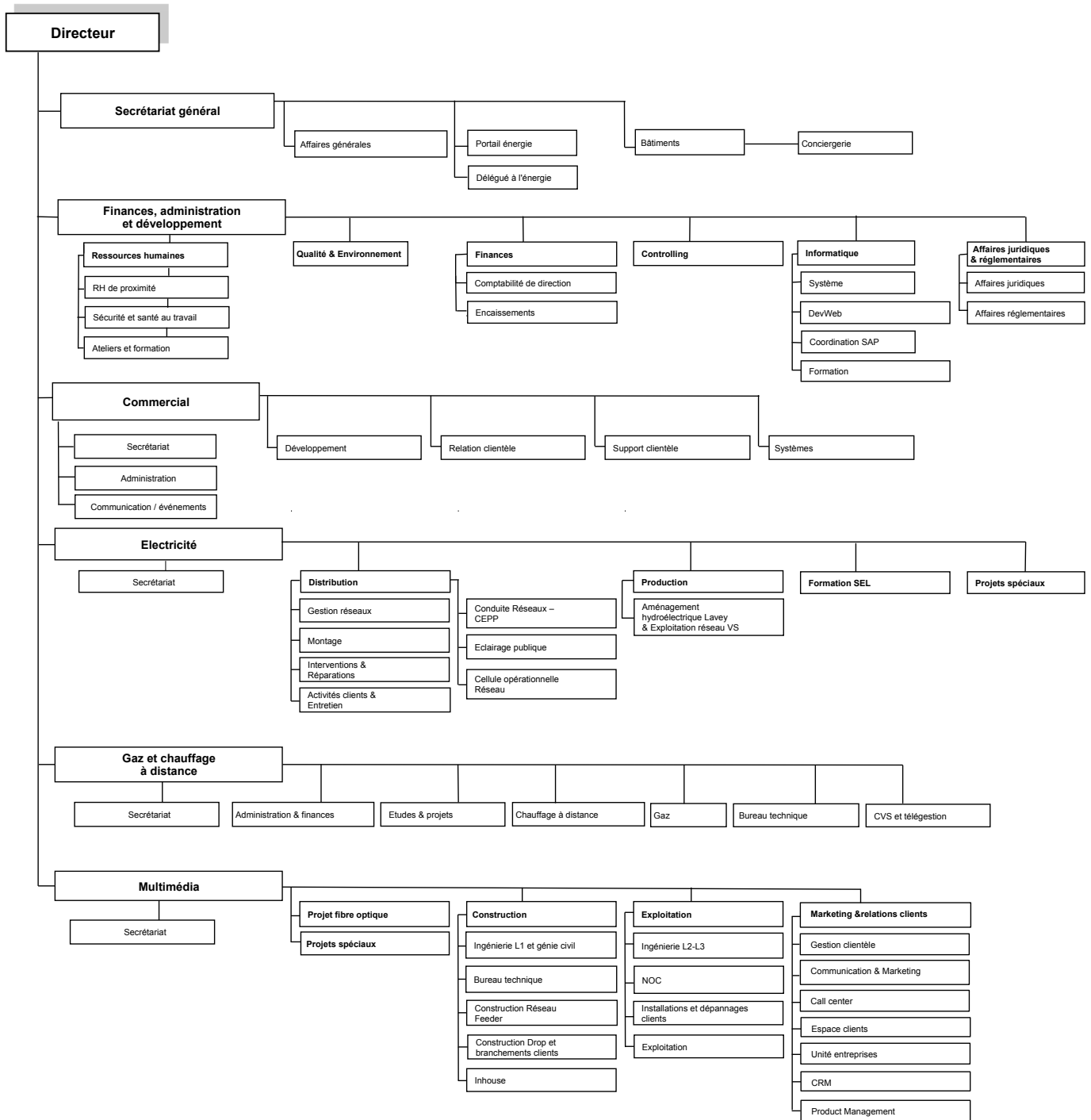
Les commissaires ont procédé à 12 audits de parties en cours d'année.

Nombre de dossiers :

	en 2009	en 2010	en 2011	en 2012	en 2013
Reportés	123	125	98	54	50
Nouveaux	18	5	16	16	55
Liquidés	16	32	60	20	42
Soldes	125	98	54	50	63

* Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés dès décembre contre la taxe de base fixée dans le nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets. Les contestations des propriétaires fonciers, dont l'enregistrement est en cours, sont nombreuses et soutenues juridiquement par la Chambre vaudoise immobilière.

Direction des Services industriels



Direction des Services industriels (SiL)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSiL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SiL et secrétariat du directeur
- soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- assure la coordination des projets énergétiques interservices

Portail Energie

- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- études, réalisation et suivi de projets énergétiques
- délégué à l'énergie: représente la Ville et participe à des actions et des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cité de l'énergie, Convention des maires), en coordination avec la déléguée au développement durable lorsque nécessaire

Bâtiments et infrastructures

- entretien des bâtiments des SiL
- réaménagements de locaux
- conciergerie pour le site Chauderon-rue de Genève

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Suite au départ à la retraite de l'architecte en charge des bâtiments au 31 août 2013, le profil du poste a été revu et transformé en gérant technique (le nouveau collaborateur engagé a un profil de gérant d'immeubles). La conciergerie (à l'exception de celle de Pierre-de-Plan) a été transférée du Service finances, administration et développement (FASiL) au SGSiL au 1^{er} septembre 2013 et lui a été directement rattachée. Les compétences pour l'entretien des bâtiments sont donc regroupées. A relever que cette réorganisation répond à la 23^e observation de la Commission de gestion faite à l'occasion de sa visite en 2013.

Le délégué à l'énergie, après avoir été rattaché durant quelques mois au Service du développement de la ville et de la communication, a réintégré la division Portail Energie. Une meilleure coordination sera assurée entre les deux délégués (en particulier pour le processus Cité de l'énergie).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGSiL	13.31	12.31	13.31	12.31
Energie	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	16.31	15.31	16.31	15.31

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGSIL	24	12.31	24	12.31
Energie	3	3.00	3	3.00
Total service	27	15.31	27	15.31

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

FAITS MARQUANTS

Cités de l'énergie

La Ville de Lausanne détient le label Cité de l'énergie depuis 1996. En 2004, elle a été la première ville européenne à obtenir le label European Energy Award (EEA) gold. Suite au réaudit de la Ville en 2013, coordonné par le délégué à l'énergie, elle occupe dorénavant le premier rang du classement suisse et le sixième rang du classement européen. Le label suisse Cité de l'énergie et son extension européenne l'EEA sont décernés par l'Association des cités de l'énergie, qui dépend du programme SuisseEnergie pour les communes de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Ils récompensent les efforts entrepris par les collectivités publiques en matière de politiques énergétiques et climatiques exemplaires.

La mention «gold» de ce label est décernée aux villes qui atteignent au moins 75% des objectifs contenus dans un catalogue regroupant 79 actions. En 2013, la Ville de Lausanne a atteint 84% des objectifs, le même résultat qu'en 2008, alors que le nouveau catalogue est de plus en plus exigeant. Cette nouvelle distinction souligne la cohérence de la politique lausannoise en matière de développement durable et l'engagement coordonné de l'ensemble de l'administration dans tous ses domaines d'activité.

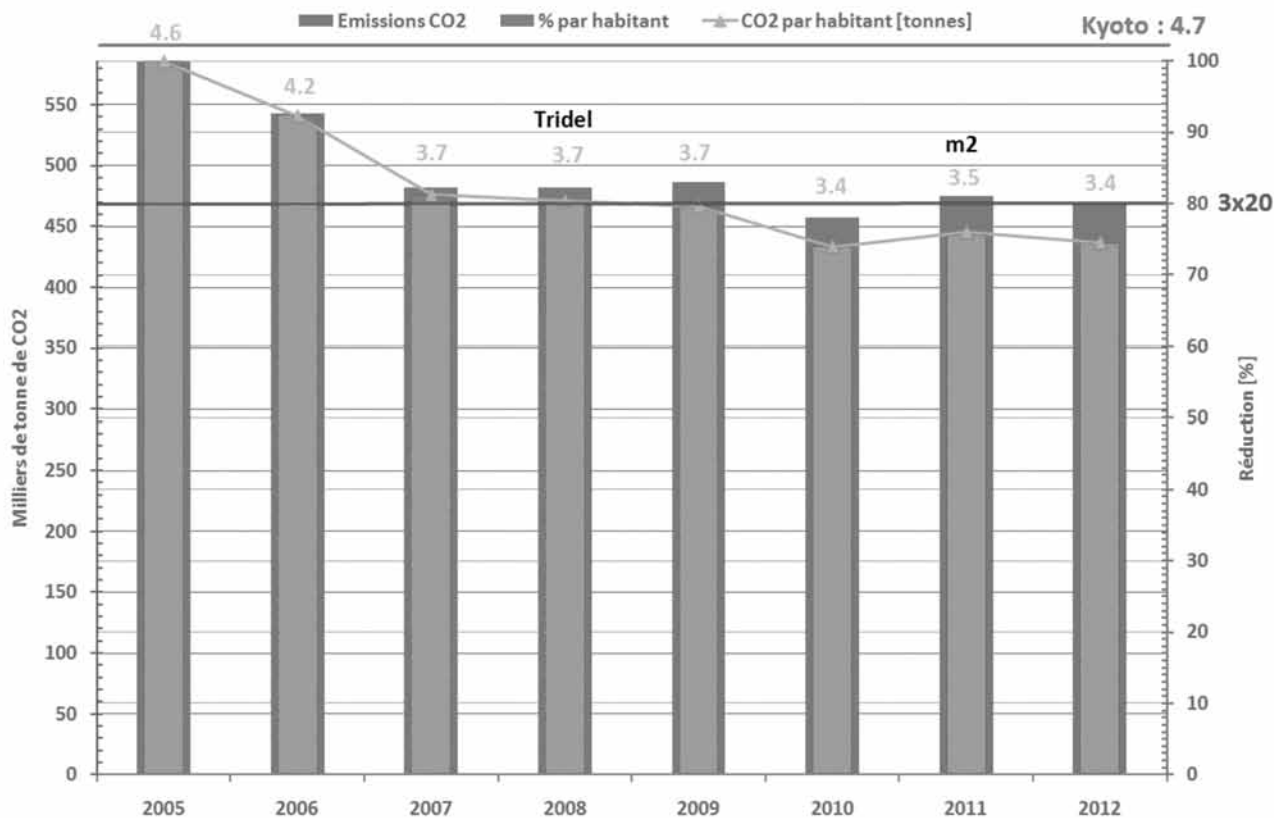
Réduction des émissions de CO₂ et Convention des maires

En signant la Convention des maires pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables lancée à l'initiative de la Commission européenne, Lausanne s'est engagée à atteindre pour l'ensemble du territoire communal d'ici 2020 les objectifs dits des «3x20» : augmentation de 20% de l'efficacité énergétique, réduction de 20% des émissions de CO₂ et atteinte d'une part de 20% de sources renouvelables dans le mix énergétique global.

Un inventaire des émissions de CO₂ a été établi pour le territoire communal en prenant 2005 comme année de référence. Cet inventaire est mis à jour chaque année.

En 2005, Lausanne a émis environ 600'000 tonnes de CO₂ sur son territoire, ce qui correspond à 4.7 tonnes par habitant (5.25 tonnes à l'échelle de la Suisse en 2005). En 2012, le résultat est de 470'000 tonnes, ce qui correspond à 3.4 tonnes par habitant et à une diminution de 22% par rapport à 2005.

Evolution 2005-2012 des émissions de CO₂ sur le territoire communal lausannois (les données sont disponibles avec une année de retard par rapport au rapport de gestion):



Exemption de la taxe sur le CO₂

Pour la période 2008-2012, la Commune a signé avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) une convention d'objectif volontaire, qui permettait un remboursement de la taxe sur le CO₂ en cas d'atteinte de l'objectif. Il s'agissait de réduire de 40% à 21'244 tonnes les émissions jusqu'en 2012, par rapport à 2003.

Il était prévu que la Ville touche un montant total de CHF 2'750'000.-. Toutefois, les conditions de température en hiver ont un impact important sur la consommation d'énergie fossile par le chauffage à distance. Finalement, la période 2008-2012 a vu une consommation de gaz inférieure à celle prévue en 2007, soit un remboursement moins important qu'anticipé, mais l'objectif fixé par l'OFEV largement dépassé.

Les remboursements obtenus ont été les suivants :

Année	Remboursement de la taxe CO ₂ (en CHF)
2008	244'484.-
2009	233'514.-
2010	602'570.-
2011	451'180.-
2012	431'386.-
Total	1'963'134.-

Les émissions ayant été inférieures à l'objectif fixé sur l'ensemble de la période, la Commune dispose de certificats pour l'équivalent de 19'921 t de CO₂. Pour la nouvelle période d'engagement 2013-2020, la Commune, via son Service du gaz et chauffage à distance, participe au Système suisse d'échange de quotas d'émission (SEQUE). Les entreprises intégrées au SEQUE sont exemptées de la taxe sur le CO₂. Le solde des certificats obtenus lors de la première période pourra être valorisé dans cette deuxième phase.

Activités d'éducation à l'énergie

Les activités de sensibilisation à l'énergie des élèves lausannois se sont poursuivies durant l'année scolaire 2012-2013. Vingt-cinq classes représentant 393 élèves ont suivi les animations sur Display, l'étiquette énergie liée aux bâtiments, 89 classes représentant 1'681 élèves ont été sensibilisés à la découverte des énergies, 11 classes représentant 226 élèves ont reçu une information sur la thermographie infrarouge et deux classes, soit 45 élèves, ont participé au défi énergie.

Depuis le lancement de ces activités en 2006, près de 15'000 élèves ont été sensibilisés à différents aspects en lien avec l'énergie.

Projet Sirius de pompes à chaleur géothermique à 500 mètres

L'année a débuté avec la pose de la deuxième et de la troisième sonde géothermique à une profondeur respectivement de 505 et 481 mètres. L'expérience acquise sur le premier forage réalisé en 2012 (496 mètres) a permis de réduire considérablement la durée des travaux.

Suite à un problème géologique, la troisième sonde installée présente un défaut de circulation, son utilisation étant compromise, le système de production de chaleur sera adapté. Une partie des coûts pour pallier le dommage a été prise en charge par l'assurance du maître d'ouvrage (SiL).

En coordination avec la direction des travaux des bâtiments, il a été décidé de reporter la suite des travaux de forage et pose des sondes géothermiques en 2014 pour laisser la priorité à la construction des bâtiments. Ce temps à disposition a été investi pour faire des mesures sur les sondes installées et évaluer le recours à une nouvelle technologie de sonde géothermique plus résistante.

Métamorphose : Plaines-du-Loup

Les pompes à chaleur avec sondes géothermiques à 500 mètres ont été retenues pour alimenter l'écoquartier des Plaines-du-Loup prévu dans le cadre du projet Métamorphose. Cette technologie permet de répondre au modèle «société à 2000 W» pour autant que les pompes à chaleur et l'ensemble du quartier soient alimentés par du courant nativa+. Pour les résidents, cette exigence sera imposée dans les baux à loyer, comme le permet le droit du bail. L'expérience acquise avec le projet Sirius a permis de consolider les aspects financiers et les besoins d'investissement pour ce projet à l'échelle du quartier, en collaboration avec le Service du logement et des gérances. La fourniture de chaleur est prévue sous forme de contracting.

Afin de vérifier la faisabilité technique de ce choix, une sonde géothermique test sera installée aux Plaines-du-Loup. Ce projet a fait l'objet d'une demande au Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE) qui a été préavisée favorablement (Projet Képi). Il doit encore faire l'objet d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2014.

Stockage hydropneumatique

En 2013, les SiL ont accepté d'être partenaire d'un projet visant à développer une installation pilote de gestion et de stockage d'électricité sous forme d'air comprimé. Ce projet a été retenu par l'Etat de Vaud dans le cadre de son programme de soutien de CHF 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (sous l'intitulé «Recherche et développement – appui à des projets des hautes écoles»). L'installation sera développée par l'entreprise Enairys Powertech SA. La HEIG-VD et l'EPFL participent également au projet. Les SiL mettront à disposition d'Enairys un local permettant d'accueillir l'installation pilote et la raccorderont à l'une de leurs installations photovoltaïques. La participation des SiL au projet est financée par le FEE.

Pile à combustible

Une première étude a été menée en collaboration avec **eauservice** pour estimer le potentiel de valorisation d'hydrogène produit dans le processus de traitement de l'eau à la station de Lutry pour la production d'électricité et de chaleur par une pile à combustible. Cette étude se poursuivra en 2014.

Optimisation énergétique des fontaines ornementales

L'appel d'offres a été réalisé en début d'année, les travaux ont commencé à la fin du printemps sur la fontaine du Musée Olympique, en coordination avec les travaux du parc. Les économies attendues sur cette fontaine représentant plus de 60% du projet (220'000kWh au total), une attention particulière a été portée aux travaux de génie civil pour aplanir le déversoir sur toute sa longueur (40 mètres). De nouveaux groupes hydrauliques équipés de variateurs ont été installés, et l'éclairage a été rénové entièrement. Le matériel et la disposition des nouveaux spots LED répondent au concept d'éclairage du parc et au concept défini par le Plan Lumière.

En ce qui concerne la fontaine de la Navigation, les efforts se sont concentrés sur la rénovation de l'éclairage, environ 70 spots ont été remplacés après plusieurs tests d'éclairage réalisés sur la fontaine. Les nouveaux spots LED permettront de réduire la consommation de la fontaine tout en offrant la possibilité de réaliser des jeux de couleurs.

Enfin, pour la fontaine de Cuivre, le groupe hydraulique datant de 1964 a été remplacé par un nouveau groupe, redimensionné et ayant un meilleur rendement.

De manière générale, les systèmes de gestion des trois fontaines ont été entièrement rénovés et équipés de station météo, ce qui permet d'adapter le fonctionnement des fontaines aux différentes conditions météo (pluie, vent, gel). Les mesures pour l'évaluation des économies d'énergie ont commencé et seront résumées dans un rapport final en 2014.

Compteurs électriques intelligents et smart box

Un groupe de travail interservices, coordonné par la division PortEn, évalue les opportunités dans ce secteur en évolution rapide. Les conclusions sont attendues en 2014.

Projet DESTINATION

Fin 2012, les SiL ont participé à la définition d'un projet en consortium piloté par le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) de Martigny dans le cadre d'un appel d'offres européen du 7^e programme cadre de recherche de l'Union européenne (FP7). Le thème de l'appel, doté d'un budget de CHF 39 millions, était «Optimising Energy Systems in Smart Cities». La décision européenne est tombée en début d'année 2013, et ce projet n'a pas été retenu.

Les acteurs suisses du consortium ont poursuivi leurs réflexions en 2013, et un projet de recherche est en cours d'élaboration et pourrait être présenté à l'Office fédéral de l'énergie en 2014.

Programme de la maîtrise de la demande d'énergie

Un programme de maîtrise de la demande d'énergie est en préparation, sur le modèle de l'Eco21 genevois, avec la collaboration des SIG. Un groupe de travail interservices travaille à l'adaptation du programme au potentiel lausannois. Une demande initiale a été préavisée favorablement par le FEE pour des actions prenant place sur le territoire lausannois. Une demande à ProkiloWatt sera faite pour les actions sur le reste de la zone de desserte d'électricité.

Soutien pour les demandes au FEE en matière d'efficacité énergétique

La division Portail Energie fonctionne comme expert pour les projets d'efficacité énergétique d'autres services de la Ville. Elle mandate, finance et suit les pré-études lorsqu'elles sont nécessaires, soutient les services dans leur analyse et lors de la présentation du projet au Comité du FEE.

En 2013, plusieurs demandes de financement ont été présentées au Comité du FEE pour des projets d'efficacité énergétique en soutien au Service des parcs et des domaines (SPADOM) et au Service des écoles primaires et secondaires (SEPS):

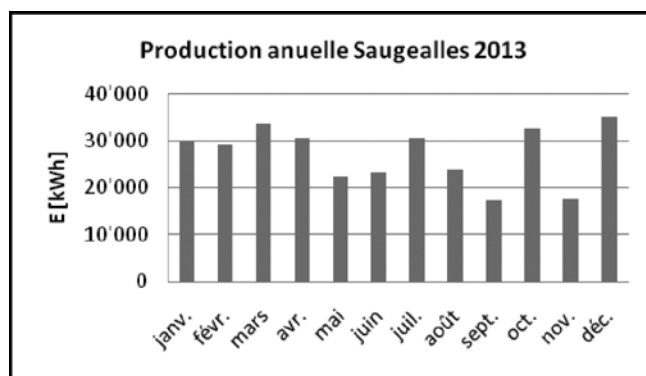
- remplacement des lampes de croissance dans les serres par des lampes LED avec SPADOM;
- optimisation de trois autres fontaines de la Ville (fontaines de Montriond, de Granit et de la Vallée de la Jeunesse) avec SPADOM;
- étude du potentiel d'économie d'énergie dans le cadre de la rénovation des installations techniques des domaines viticoles de la Ville avec SPADOM;
- optimisation du chauffage des serres de la Ville avec SPADOM;
- emplacement de l'éclairage des collèges de Malley et Entre-Bois avec SEPS.

Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos

En 2013, l'installation a fonctionné près de 1'800 heures et produit plus de 13'500 kWh d'électricité.

Installation de production de biogaz des Saugealles

En 2013, avec une production nette de 326'271 kWh (290'000 kWh en 2012 et 312'000 kWh en 2011), l'installation de biométhanisation des Saugealles a établi sa meilleure production annuelle depuis sa mise en service.



Projet de biométhanisation agricole (Si-REN SA)

Un ingénieur de la division Portail Energie a été mandaté par Palézieux Bio-énergies SA, dont Si-REN possède 39%, pour finaliser le projet d'installation de biométhanisation agricole. Ce collaborateur fonctionnera également comme représentant du maître d'ouvrage durant la phase de réalisation (voir chapitre Si-REN SA).

Projet EolJorat (Si-REN SA)

Le Secrétariat général coordonne le projet EolJorat sur mandat de Si-REN. Ce projet est mené en collaboration avec le Service d'urbanisme, le Service des parcs et domaines et des bureaux mandataires (voir chapitre Si-REN SA).

Entretien des bâtiments

Le financement de l'entretien des bâtiments était assuré pour la période 2010 à 2013 par un crédit-cadre qui ne disposait que d'un montant restreint pour la dernière année.

Parmi les réalisations importantes, on peut citer la suppression de l'installation de climatisation des locaux qui abritent l'agence Sol Voyages et leur raccordement sur l'installation qui assure le rafraîchissement de la réception des SiL, ainsi que la transformation du garage de Genève 38 en local de stockage pour le Service multimédia.

SERVICE FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT (FASiL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Ressources humaines

- support RH de proximité
- engagement du personnel
- gestion des conflits

Ateliers et formation (C-FOR!)

- gestion de l'atelier des SiL (construction métallique et peinture)
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises

Sécurité et santé au travail

- suivi de la certification OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
- sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité
- sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers)

Qualité et environnement

- mise à disposition des SiL d'un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement)
- préparation et supervision de la revue de direction
- organisation et participation aux audits internes

Comptabilité de direction

- tenue de la comptabilité des SiL
- préparation et suivi du budget
- suivi du respect des règles administratives

Encaissements

- gestion des encaissements
- suivi du contentieux
- suspension/rétablissement de fourniture

Controlling

- établissement des tableaux de bord financier
- suivi financier des coûts et marges des différentes activités et projets
- maintenance et développement du module de contrôle de gestion de l'ERP, ainsi que formation

Informatique

- intégration et développement des logiciels métiers des SiL
- maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages
- gestion des sites intranet et internet des SiL

Affaires juridiques et réglementaires

- soutien juridique et réglementaire aux SiL
- élaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de conventions, etc.
- règlement des litiges avec des tiers

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre formation apprentis	11.00	9.00	11.00	10.00
Comptabilité de direction SIL	8.50	8.00	8.50	8.00
Controlling & qualité	6.50	6.50	5.50	4.50
Direction FASIL	2.30	1.60	1.70	1.60
Division juridique	5.00	5.00	5.00	5.00
Encaissements	13.80	12.60	13.80	12.60
Informatique	10.50	9.50	10.50	10.50
Ressources humaines SIL	4.00	4.00	5.00	5.00
Sécurité	1.00	1.00	1.00	1.00
Total service	62.60	57.20	62.00	58.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	- 0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre formation apprentis	9	9.00	10	10.00
Comptabilité de direction SIL	8	8.00	8	8.00
Controlling & qualité	8	6.50	6	4.50
Direction FASIL	2	1.60	2	1.60
Division juridique	6	5.00	6	5.00
Encaissements	13	12.60	13	12.60
Informatique	10	9.50	11	10.50
Ressources humaines SIL	4	4.00	5	5.00
Sécurité	1	1.00	1	1.00
Total service	61	57.20	62	58.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre formation apprentis	44	45
Total service	44	45

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

FAITS MARQUANTS

Ressources humaines

La division Ressources humaines (RH) comprend un effectif de trois responsables ressources humaines (RRH) et d'une assistante RH pour la gestion de plus de 600 collaborateurs (y compris apprentis et auxiliaires), tant dans les domaines opérationnels que fonctionnels. Elle assure également la saisie des parts variables des salaires.

Parmi ses missions, le recrutement revêt un caractère particulier et mobilise une grande partie de son temps. L'année 2013 a connu une recrudescence d'embauches s'expliquant en partie par le démarrage du projet fibre optique, qui a nécessité l'engagement d'un effectif supplémentaire de 21 ept. A fin 2013, le plan des postes des SiL laisse apparaître plusieurs postes vacants liés aux difficultés de recrutement, principalement dans les domaines techniques (dessinateur, électricien de réseau, génie civil). Le marché du travail est tendu dans ces branches professionnelles et les barèmes de rémunération de la Ville ne sont pas toujours adaptés dans ces circonstances. Certains postes ont dû être mis au concours à plusieurs reprises et à une échelle géographique plus large.

La division RH a conduit plusieurs projets transversaux SiL :

- elle a poursuivi le développement de la formation des cadres pour le Service de l'électricité et le Service du gaz et du chauffage à distance. Cette formation se poursuivra en 2014 pour les services transversaux des SiL. D'une durée de 10 demi-journées par groupe, elle a donné satisfaction aux participants et contribuera à la création d'une culture managériale commune au sein des SiL ;
- elle a participé au projet «gestion des compétences» dirigé par le Service de l'électricité, qui devrait aboutir, en 2014, à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les collaborateurs de la division RH ont participé activement à plusieurs projets et groupes de travail conduits par le Service du personnel (SPeL).

Ateliers et formation (C-FOR!)

Le nombre d'apprentis formés au C-FOR! augmente chaque année. En 2013, il était de 38, dont six apprentis automaticiens des transports publics (tl). Comme convenu depuis plusieurs années, le centre assure la formation de base, qui dure deux ans, de trois apprentis des tl par année.

En 2013, le C-FOR! a fêté six nouveaux apprentis certifiés, dont deux figurent parmi les cinq premiers du Canton au niveau des résultats obtenus lors des examens pratiques.

La bonne organisation du C-FOR! lui a permis d'être reconnu comme centre de compétences pour l'organisation des cours interentreprise des automaticiens, ainsi que pour les polymécaniciens. Cette reconnaissance permet l'obtention d'un soutien financier en fonction du nombre d'apprentis, via le Fonds cantonal pour la formation professionnelle (Fondpro).

Dans le cadre de la collaboration avec d'autres acteurs de la formation, des liens ont été créés en 2013 avec un atelier de l'EPFL, ainsi qu'avec l'atelier de maintenance du Goldenpass. Ces deux partenaires amèneront des possibilités de stages pour les apprentis, ainsi que des travaux de production pour les ateliers.

Sécurité et santé au travail

La diminution de la gravité des accidents professionnels s'est poursuivie en 2013. La fréquence de ces accidents est stable depuis 2011, avec plus d'accidents en cas bagatelles (moins de 3 jours d'arrêt), ce qui est réjouissant. A noter que les accidents sont surtout dus à des glissades ou à des chutes, les accidents «métier» étant peu nombreux.

Pour les accidents non-professionnels, les constats sont identiques à ces trois dernières années : diminution du nombre d'accidents et des jours d'absences. Les chutes et glissades restent encore la principale cause, suivie par les accidents de sports (football, ski, hockey).

De nombreux cours de sensibilisation ont été dispensés au sein des SiL :

- formation d'un jour pour répondant et délégué sécurité (5 personnes) ;
- cours au Centre d'essai et de formation (CEF) sur l'électricité (41 personnes) ;
- formation de premiers secours pour les électriciens (41 personnes) ;
- formation incendie à la Rama concernant tous les collaborateurs des SiL (75 personnes) ;
- formation au balisage de chantiers, arrimage et manœuvres pour le Service du gaz et chauffage à distance (36 personnes) ;
- formation sur les troubles musculosquelettiques (TMS), port de charge et postures donnée par l'USST à l'usine de Lavey (23 personnes) ;
- formation au bréviaire de sécurité et santé au travail pour l'ensemble du personnel (34 personnes).

Les visites de chantiers des trois services techniques (Service de l'électricité, Service du gaz et chauffage à distance et Service multimédia) en présence du chef de service ont été intensifiées.

Qualité et environnement

Pour faciliter les réformes en cours du système de management intégré (SMI) et éviter l'amalgame «qualité = contrôle», la section Controlling et qualité a été divisée en deux sections distinctes dès le 1^{er} septembre 2013.

Afin d'harmoniser la gestion des activités des SiL, un projet de refonte du SMI est en cours. Les documents factiers, ceux qui concernent la direction et les chefs de service, doivent être rediscutés. Ils devront aider à la poursuite des bonnes pratiques et permettre une amélioration de la satisfaction des clients et des parties prenantes.

Comptabilité de direction

La comptabilité de direction tient la comptabilité des SiL, coordonne, prépare et suit le budget, traite les factures fournisseurs, assure la gestion comptable des bons de commande, le suivi comptable des projets d'investissements et la gestion des immobilisations. Elle est également chargée de vérifier le respect des règles administratives.

La comptabilité de direction a enregistré une forte augmentation du nombre de factures traitées pour le compte du Service achat et logistique Ville (SALV), suite à l'accroissement des commandes effectuées sur la plateforme LausaShop.

Le projet concernant la saisie des commandes aux fournisseurs via le progiciel SAP se poursuit en 2014 en vue de sa prochaine mise en production.

Encaissements

Le nombre de rappels automatiques ainsi que le nombre de coupures a sensiblement augmenté en 2013, comparé à l'exercice précédent.

D'autre part, la hausse des défalcatons par rapport à l'année 2012 s'explique, notamment, par le passage à perte d'une créance importante.

Contentieux annuel depuis 2008 :

Années	Nb de rappels	Nb de coupures	Défalcations en CHF
2008	98'239	2'082	947'000
2009	110'056	2'045	817'000
2010	98'490	1'498	757'000
2011	99'349	1'945	649'000
2012	98'850	1'653	821'000
2013	100'810	1'695	931'000

Conformément au planning initial, le bureau des encaissements a mis en place, le 1^{er} février 2013, un logiciel automatisé de gestion de recouvrement appelé Inkasso. Les principales fonctions de cette application permettent d'automatiser bon nombre de tâches administratives.

Finalement, avec l'acquisition pour les encaisseurs d'appareils d'encaissements à cartes de crédit, plus de 300 dossiers ont pu être encaissés directement chez le client, évitant ainsi de nombreuses suspensions de fournitures à la clientèle.

Controlling

La séparation claire des activités de controlling et celles liées au système qualité a donné l'opportunité à la division Controlling de revoir son orientation, qui sera à l'avenir essentiellement financière. Cette nouvelle orientation se concrétisera courant 2014 par l'engagement d'un nouveau collaborateur compétent en planification et suivi financier d'investissement. Cette nouvelle ressource permettra de mettre en place un suivi financier modélisé des projets d'importance tant au niveau des SiL que de leurs sociétés partenaires.

L'adaptation de la structure analytique du module de contrôle de gestion s'est poursuivie afin de suivre les évolutions structurelles des SiL et de répondre aux besoins croissants des utilisateurs en terme d'analyse et de suivi des coûts.

L'unité a aussi participé activement à différents groupes de travail constitués notamment en vue d'adapter la tarification des différents fluides (gaz, chaleur et électricité) et de fournir des informations aux autorités de régulation.

Informatique

Une des principales activités de la division Informatique est de maintenir et développer les infrastructures informatiques et téléphoniques de l'ensemble des SiL. En 2013, 1'327 interventions du back office et plus de 5'000 interventions du front office ont été réalisées. Suite à la création de FASiL et du SGSiL, une refonte du système documentaire basé sur le SAN a été effectuée. La création de LFO (Lausanne Fibre Optique) a également nécessité des aménagements et de nouvelles infrastructures.

Plusieurs applications ou développements ont été mis en production :

- DigitalPen : saisie des temps de travail et imputations des heures sur activités ;
- GCC : gestion et archivage des contrats ;
- GECCO : gestion et suivi du courrier entrant ;
- CentralProd : gestion et suivi des centrales de production solaire photovoltaïque de Si-REN ;
- GestFuite : suivi et gestion des fuites de gaz.

Les principaux projets ont été la nouvelle offre tarifaire pour le gaz, la gestion et la facturation des produits liés aux réseaux coaxial et de fibres optiques, le suivi du contentieux et la dématérialisation des factures entrantes du SALV. Le projet Business intelligence (BI) a continué son évolution, une soixantaine de rapports ont été développés sur la base des

nouveaux outils de la suite Business objects (BO), ses rapports sont publiés sur un portail qui sera prochainement mis à disposition des utilisateurs.

Le portail client MyLausanne, et particulièrement la partie MySiL, a connu de fortes évolutions basées sur une nouvelle architecture. Le portail s'est doté de fonctionnalités dédiées aux grands comptes et aux gérances qui peuvent maintenant consulter l'ensemble des données de leurs portefeuilles et les courbes de charge de leurs installations télérelevées.

Toutes ces évolutions ont été accompagnées de formation : 159 sessions ont été organisées, dont 25 pour les applications métier, 97 pour SAP et 37 concernant les connaissances métiers pour un total de 2'975 heures dispensées.

Affaires juridiques et réglementaires

En ce qui concerne le volet juridique, l'année 2013 a principalement été marquée par le succès devant le Tribunal fédéral de la procédure envers la société Swissgrid pour le remboursement des services-système payés par les producteurs. Dans le domaine du gaz, le projet relatif à la refonte de la tarification du gaz et à la mise en œuvre de l'ouverture du marché à certains grands clients a pu être accompagné jusqu'à son terme. Pour le multimédia, l'année 2013 a été celle de la mise en œuvre de la collaboration entre la Commune de Lausanne et Swisscom en lien avec le déploiement de la fibre optique sur le territoire communal. Dans ce contexte, la société LFO S.A. a notamment été créée et de multiples contrats ont été établis. L'année 2013 a également été fortement marquée par le projet Lavey+. En effet, un important soutien a été fourni tant dans le cadre des procédures d'opposition, qu'au niveau contractuel (diverses conventions ont du être établies avec des entreprises et des collectivités publiques).

Parmi les dossiers les plus importants concernant l'aspect de la régulation, on peut notamment citer la poursuite des activités dans le cadre de la procédure formelle sur les tarifs 2008-2009-2010 ouverte à l'encontre des SiL par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) et l'obtention, notamment, de la décision du Tribunal fédéral administratif du 7 juin 2013 concernant la qualité de parties de certaines entités et l'extension de la procédure aux tarifs 2008. Il convient également de mentionner les activités liées à l'élaboration des tarifs d'électricité et du reporting y relatif à soumettre à l'EiCom. Du point de vue législatif, une contribution importante a été fournie dans le cadre des consultations menées par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) sur la Stratégie énergétique 2050.

SERVICE COMMERCIAL (SiLCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration et projets

- communication interne, externe et événements des SiL
- budget, suivi du tableau de bord et gestion du SMI et processus qualité du service
- projets particuliers, enquêtes et gestion centralisée des contrats
- support administratif (secrétariat) à disposition des différentes divisions et du chef de service

Support clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets
- renseignements sur les factures des SiL et gestion des facilités de paiements
- traitement du courrier et des réclamations
- gestion des corrections de factures

Relation clientèle

- acquisition et suivi des clients
- gestion des contrats

Systemes

- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- établissement des 900'000 factures annuelles des SiL
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

Développement

- communication produits, promotion et événements
- suivi des prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- animation du centre d'information au public Contact Energies
- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- tenue des statistiques de vente de gaz et de l'électricité
- gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- suivi des contrats avec les fournisseurs, les partenaires et les autoproducteurs
- gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie
- gestion de la rétribution à prix coûtant lausannoise pour le courant d'origine photovoltaïque

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Silcom)	9.70	8.70	8.80	8.80
Développement	11.60	10.60	13.40	12.60
Relation clientèle	9.80	9.80	10.80	8.80
Support clientèle	17.40	17.40	18.60	17.60
Systèmes	21.00	19.70	20.70	20.70
Total service	69.50	66.20	72.30	68.50

nb : non disponible avant rapport de gestion 2012

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 2.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Silcom)	10	8.70	10	8.80
Développement	11	10.60	13	12.60
Relation clientèle	10	9.80	9	8.80
Support clientèle	19	17.40	19	17.60
Systèmes	21	19.70	22	20.70
Total service	71	66.20	73	68.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	6

FAITS MARQUANTS

Situation des marchés des énergies

Sur le marché de l'électricité, les prix du marché de gros sont restés très bas remettant en cause la rentabilité de moyens de production existants en Europe. La persistance de ces prix bas influence le comportement des clients éligibles qui souhaitent profiter tout de suite de meilleurs prix pour leur énergie en bénéficiant d'offres marché des SiL ou de fournisseurs tiers.

Le prix du gaz, sur le marché de gros du gaz européen, se situe entre les prix très bas du marché américain (fruit de l'essor de la production de gaz non conventionnel) et les prix élevés du marché asiatique (conséquence de la fermeture des centrales nucléaires japonaises et de la hausse de la demande chinoise). L'approvisionnement des SiL comprend à la fois une part de contrats d'approvisionnement à long terme et une part d'approvisionnement sur le marché de gros du gaz européen.

Première année d'ouverture du marché du gaz

Durant l'année écoulée, un premier client industriel a demandé son accès au marché en restant alimenté par les SiL. En parallèle, sa consommation a augmenté de 150 GWh, soit près de 10% du total distribué.

L'année a été marquée par le lancement d'une campagne de promotion de la marque SiLGaz sur toute l'aire de desserte SiL du gaz (affiches, bus, revues spécialisées, Lausanne Hockey Club). Cette campagne a permis de rappeler aux habitants de la région lausannoise que les SiL sont aussi leur fournisseur de gaz privilégié et local. En complément à cette campagne, diverses actions de marketing ont été mises en place pour densifier le réseau de gaz existant des SiL dont la prestation de raccordement clés en main et l'octroi de diverses primes pour le remplacement des anciennes chaudières peu performantes par des chaudières gaz à condensation.

Cinquième année du marché libéralisé de l'électricité

Après cinq ans d'ouverture du marché de l'électricité, un démarchage systématique et par correspondance a été pratiqué par des concurrents sur la zone de distribution des SiL. Cette nouvelle approche démontre que ce marché atteint une certaine maturité, renforçant pour les SiL la nécessité d'adapter leur stratégie avant l'éventuelle ouverture totale du marché. Les négociations avec les clients éligibles ont abouti à la fidélisation de clients, par des contrats d'approvisionnement «marché» SiLAvantage ou en consortium avec Romande énergie commerce (REC), pour un volume total de 15 GWh. Vingt-et-un clients représentant 16 GWh ont été perdus au bénéfice de fournisseurs tiers.

Electricité renouvelable nativa®

La part de consommation d'électricité nativa®, d'origine 100% renouvelable, a augmenté de 4% par rapport à l'année dernière. Cela confirme que ce produit correspond bien aux attentes des consommateurs. Il faut noter qu'une partie de cette augmentation est due au passage de gros consommateurs du produit Combi au produit nativa®.

Electricité : mouvements d'énergie 2013

L'objectif permanent des SiL est de garantir leur sécurité d'approvisionnement à long terme avec le meilleur rapport qualité-prix possible, ainsi que de privilégier et soutenir les productions locales d'origine renouvelable.

Dans ce cadre, la mission de SiLCOM est de couvrir au meilleur prix possible les portefeuilles de vente d'électricité tout en maîtrisant les risques liés à cette activité.

En 2013, la fourniture totale d'énergie électrique s'est élevée à 1'097 GWh, en baisse de 13 GWh (-1.2%) par rapport à 2012. Si on fait abstraction d'une très légère évolution positive des ventes d'énergie aux revendeurs, cette baisse est essentiellement due à la perte de clients ayant choisi un autre fournisseur d'électricité en faisant usage de leur éligibilité au début 2013.

La production propre «Ville de Lausanne» a couvert 38.3% des besoins en énergie électrique des SiL, soit une hausse de 0.7 points par rapport à l'année précédente. L'hydraulicité exceptionnelle constatée en 2013 en est la raison essentielle. De ce fait, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, située à 7.4% au-dessus de sa moyenne sur dix ans, a été très bonne, à l'instar de celles de tous les autres aménagements hydroélectriques de la région. La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles Tridel a par contre baissé de 26% par rapport à 2012. La baisse de la quantité de déchets incinérés suite à l'introduction de la taxe au sac ainsi que des travaux de maintenance effectués durant plusieurs semaines sur la turbine à vapeur sont les principales raisons de cette baisse marquée de la production électrique.

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 5.56 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 7.8% par rapport à celui de 2012.

Les certifications *naturemade* et *TÜV SÜD* du produit électrique «nativa® plus» ainsi que de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs ont été contrôlées une nouvelle fois avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé sur deux jours. Par ailleurs, les processus d'approvisionnement ont été à nouveau examinés et reconnus adéquats par ProCert lors de son audit de contrôle des certifications ISO des SiL.

Rétribution à prix coûtant lausannoise du courant injecté d'origine photovoltaïque

La rétribution à prix coûtant (RPC) offre des conditions financières attrayantes pour le rachat d'électricité produite à partir de sources renouvelables. Les moyens financiers à disposition ayant été limités par le Parlement fédéral, de très nombreux projets d'installations photovoltaïques ont été mis en liste d'attente pour plusieurs années.

Pour pallier cette situation, la Direction des SiL a mis en place une solution de rétribution subsidiaire pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois. Le rachat de cette énergie est soumis à des conditions définies dans une directive municipale et est financé par le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE). La prise en charge de nouveaux producteurs est actuellement compensée par le départ de ceux qui ont reçu une réponse positive de la part de Swissgrid ou du pont RPC vaudois. Il y a donc un roulement régulier des dossiers, induisant un important travail administratif, alors que le montant total des subventions allouées reste largement inférieur à la somme annuelle maximale de CHF 700'000.– fixée par le Conseil communal.

Gaz : mouvements d'énergie 2013

En 2013, la fourniture totale de gaz a augmenté de 210 GWh (+10.2%) par rapport à 2012. Cette hausse s'explique par une forte augmentation de la consommation d'un client industriel, par des températures 2013 légèrement plus froides que la normale par rapport à la moyenne multi-annuelle et par l'arrivée de nouveaux clients.

Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand (NCG) s'est établi à 27.09 €/MWh pour la livraison d'une quantité horaire constante de gaz sur toute la journée (livraison en ruban). Ce prix est en hausse de 7.5% par rapport à celui de 2012. Il faut toutefois noter que le marché spot ne représente qu'une part restreinte de l'approvisionnement en gaz des SiL, une grande partie étant sécurisée par des contrats à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

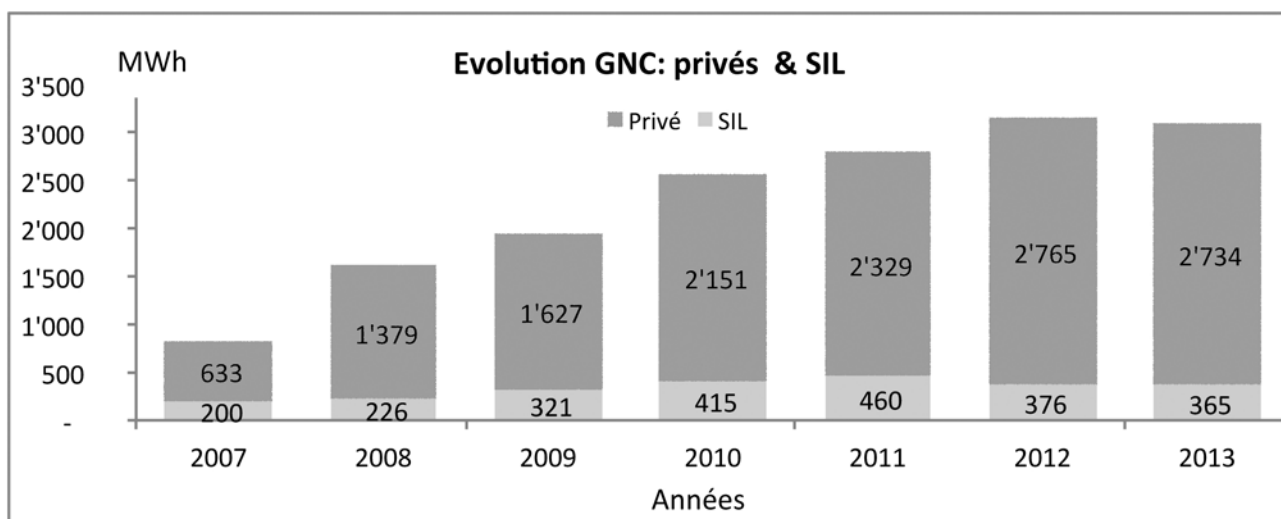
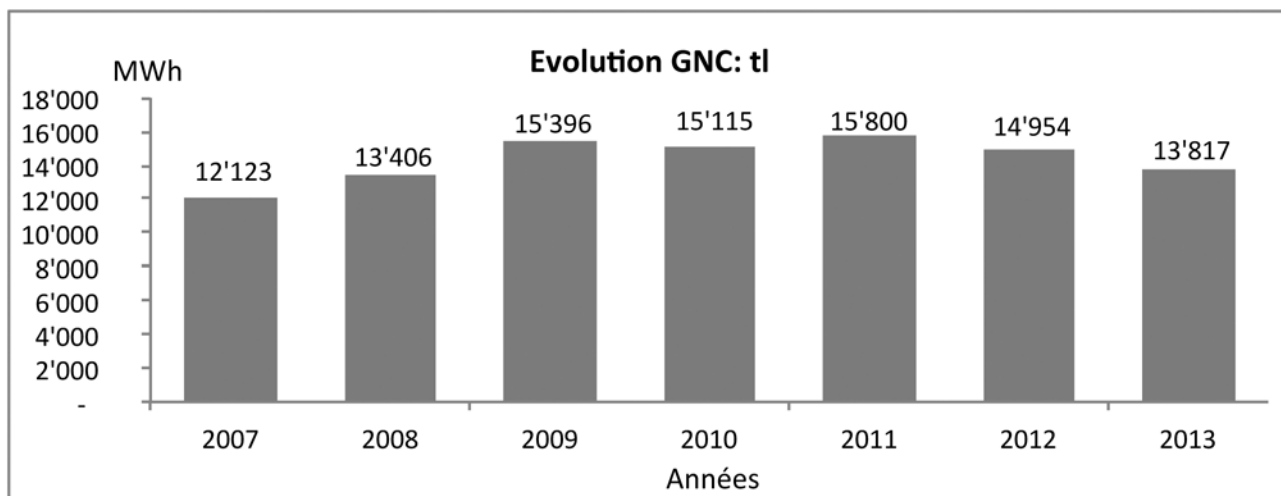
En GWh	2010	2011	2012	2013
Tous usages ¹⁾	18.2	18.9	18.9	17.4
Chauffage ¹⁾	897.5	880.1	922.0	1019.3
Interruptibles ¹⁾	383.2	340.3	364.2	393.8
Communes en gros	346.7	308.6	344.9	367.8
Commune de Lutry	4.7	4.7	5.1	6.2
Traction (GNC)	17.7	18.6	18.1	17.2
Centrales CAD	144.3	105.8	165.1	236.0
Turbine à gaz (TAG) ²⁾	112.5	34.2	8.5	0
Achats gaz naturel	1988	1630	1829.9	2052.9

¹⁾ changement de structure tarifaire au 1^{er} août 2013

²⁾ n'a pas été utilisée en 2013

Evolution des consommations de gaz naturel carburant (GNC)

En 2013, les consommations de GNC des Transports publics lausannois (tl) ont diminué d'environ 7.6% par rapport à 2012, alors que les consommations de GNC par les véhicules SiL et les privés sont restées stables.



Raccordements au gaz et au chauffage à distance

Par leur activité de prospection, les SiL ont acquis 199 nouveaux raccordements sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz (177 en 2012), pour une puissance installée estimée à 19.5 MW. Ces résultats sont supérieurs à ceux de l'année 2012 (13.1 MW).

La demande pour se raccorder au chauffage à distance est toujours aussi forte. L'extension du réseau de chauffage à distance au sud de la Ville se poursuit, plusieurs bâtiments ont été raccordés durant le chantier. Durant l'année, 28 conventions de raccordements ont été conclues pour une puissance installée d'environ 11.7 MW. Ces résultats sont encore une fois supérieurs d'environ 50% par rapport à l'année précédente (7.7 MW en 2012).

Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2013, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013, ont été publiés le 1^{er} septembre 2012. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). La baisse moyenne pour un ménage lausannois, toutes taxes incluses, a été d'environ 3.7%. Grâce à de meilleures conditions d'approvisionnement et à un taux de change avantageux pour les achats réalisés en euros, les SiL ont pu diminuer le prix de l'énergie électrique. La composante tarifaire liée à l'acheminement a baissé également pour les profils simple et duo (tarifs les plus courants pour les ménages, commerces et artisans). Les coûts des services-systèmes – prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau et répercutés sur tous les clients – ont reculé également de 0.15 ct/kWh.

Au total, les clients ont profité d'une diminution moyenne de 3.7%, supérieure à la moyenne suisse de 1% pour les ménages et 2% pour les entreprises, annoncée par l'Association des entreprises électriques suisse (AES). Pour un ménage consommant 3'500 kWh/an, cette baisse correspond à un montant de CHF 32.- par année.

Après deux baisses consécutives en 2009, les tarifs du **chauffage à distance** lausannois ont augmenté à partir du 1^{er} septembre 2013. La hausse se montera à 1.4 ct/kWh au total et se fait en deux étapes (0.7 ct/kWh en 2013 et

0.7 ct/kWh au 1.9.2014). Les tarifs de location du compteur, inchangés depuis les années 1980, ont également été adaptés. Suite à la modification de la loi sur le CO₂, la taxe sur le CO₂ est désormais incluse dans les tarifs. La hausse réelle pour les clients n'est ainsi que de 0.48 ct/kWh en 2013.

En août 2013, de nouveaux tarifs **du gaz naturel combustible** ont été introduits par les SiL. Ces nouveaux tarifs sont compatibles avec la récente ouverture partielle du marché suisse du gaz. Ils reflètent désormais mieux les coûts effectifs générés par les différentes catégories de clients. Pour les grands consommateurs, les nouveaux tarifs incluent une tarification de la puissance nominale installée. Sur l'ensemble de l'année 2013, le prix moyen de vente aux clients finaux n'a que très légèrement augmenté par rapport à 2012 (1.39%).

Le prix à la colonne du **gaz naturel carburant** (GNC), inchangé en 2013, reste toujours plus avantageux que les autres carburants et maintient l'attrait pour les véhicules fonctionnant au GNC. En 2013, 14 subventions de CHF 1'000.- pour l'achat de véhicules GNC ont été accordées. Cette action de promotion est le fruit d'un partenariat sur le plan romand avec Gaznat SA, qui prend à sa charge la moitié du montant de la subvention.

Factures

La division Systèmes gère le relevage des appareils, le paramétrage de la tarification dans le système d'information, la création des nouvelles données adresses et lieux de consommations et la première facturation. Elle facture toutes les énergies et les prestations multimédia (plus de 900'000 factures annuelles, dont 6% d'e-facture). Pour le compte de Lausanne et d'autres communes, elle facture également l'eau et l'assainissement. Elle facture aussi les prestations uniques (10'000 factures). Durant l'année écoulée, des collaborateurs de la division auront participé à la mise en place de la nouvelle structure tarifaire du gaz, de la nouvelle structure tarifaire fibre optique ainsi que de la mise en place d'une périodicité trimestrielle de facturation pour la plupart des clients dont la mise en place se poursuivra encore sur 2014. Cette division est également un centre de compétences SAP pour le service.

Relations avec la clientèle

Afin de rendre cette activité toujours plus efficiente, le scannage du courrier a été introduit en mai 2013 à la division Support clientèle. Dans le même esprit, un portail interne SharePoint a été implémenté en septembre, centralisant l'ensemble des informations utiles à la relation avec la clientèle particulière : FAQ, marches à suivre, instructions et indicateurs notamment.

La division a participé à plusieurs projets d'importance, à savoir la nouvelle grille tarifaire du gaz, l'implémentation informatique des prestations multimédia sur fibre optique, la trimestrialisation des factures des SiL et l'augmentation des frais de rappels dans le cadre du Plan structurel d'amélioration financière de la Ville (PSAF), le cahier des charges pour le choix d'un outil informatique de gestion de la relation client (CRM) et la préparation de la rétrocession de la subvention au coût de la vie liée à l'introduction de la taxe au sac. Une nouvelle organisation du back office a été mise en place en décembre.

Le nombre d'appels téléphoniques s'est élevé à 51'701, en baisse de 10% par rapport à 2012. Le taux d'appels répondus est de 96.2%. 17'634 courriers ont été traités, dont 63 réclamations.

Communication et manifestations

Dès le 1^{er} août 2013, l'unité Communication a repris l'organisation de toutes les manifestations des SiL. Les événements et manifestations étant principalement un outil de communication institutionnelle, ce transfert permet ainsi de simplifier le travail de coordination au sein de SiLCom.

SiL Info

Lancé en 2005, le *Bulletin des 4 saisons de l'énergie* est désormais remplacé par le *SiL Info*. Cette nouvelle publication paraît tous les trois mois et s'adresse principalement aux particuliers. Nouveautés, services, manifestations, éco-gestes, tels sont les thèmes qui y sont abordés. Une page est également réservée à la Ville pour les communications des autres directions.

Manifestations

Comme les années précédentes, SiLCOM était présent à Habitat-Jardin avec la «Maison des SiL», un stand présentant toutes les énergies nécessaires à la vie quotidienne, démontrant ainsi le caractère multifluides des SiL.

En septembre, en marge de la semaine de la mobilité, SiLCOM s'est à nouveau associé aux Services industriels de Lutry pour organiser les Journées de la mobilité au Signal de Sauvabelin. Une, deux, trois ou quatre roues, les nouveaux modèles de véhicules éco-responsables ont attiré quelque 700 visiteurs durant ces deux jours.

Festival de la Cité et RedBall Project

Partenaire du Festival de la Cité depuis de nombreuses années, les SiL ont sponsorisé l'œuvre de street art voyageur de Kurt Perschke dans le cadre du *Prélude en ville* du festival. Cette œuvre s'est imposée d'elle-même, au vu des similitudes frappantes entre la sphère et les ronds rouges composant les logos de la Ville de Lausanne et des SiL. L'artiste a baladé sa boule rouge durant sept jours en sept lieux différents et insolites de Lausanne. Une campagne de communication et diverses mesures de communication ont accompagné ce projet et ainsi renforcé le slogan des SiL *Au cœur de votre quotidien*.

Sponsoring

Afin de valoriser les nombreux billets obtenus via le sponsoring (Haute école de musique, Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Cinétoile), SiL COM a continué en 2013 à proposer ces billets sur le site des SiL via une billetterie en ligne, qui permet aux clients de commander des billets d'entrée à de nombreux spectacles et matches.

De nombreux contrats de sponsoring visant à promouvoir l'image des SiL et à soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise ont été conclus ou reconduits: Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Défi Sportif lausannois, Festival de la Cité, Cinétoile, Mosaïque de Pâques, ainsi que la Haute école de musique et le Conservatoire de Lausanne.

Sensibilisation aux économies d'énergies

Avec le soutien du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), le centre Contact Energies sert de base pour informer le public sur tous les aspects relatifs à l'efficacité énergétique, notamment par des expositions permanentes ou temporaires. En 2013, ces expositions ont eu pour thème: EolJorat (en partenariat avec Si-Ren) et l'éclairage domestique. Le centre a également proposé des actions ponctuelles: échange d'ampoules classiques et de guirlandes de Noël par des éclairages LED.

Etudes, bilans et diagnostics énergétiques

Une part importante de l'activité de l'unité Etudes énergétiques concerne les enquêtes, sur mandat de l'Office de la police des constructions (OPC), liées aux autorisations de construire: 586 dossiers ont été analysés en 2013, dont 444 soumis à permis de construire. Passant parfois de l'autre côté du miroir, l'unité a aussi réalisé le dossier énergétique pour la mise à l'enquête d'un important bâtiment administratif situé sur le territoire d'une commune de l'ouest lausannois. L'activité d'audit énergétique, malgré le maintien de la subvention accordée par la Ville depuis 2011, rencontre un succès mitigé. En 2013, 12 bilans et deux diagnostics (bâtiment ou processus) ont été réalisés. On relève 73 analyses (62 en 2012) de consommation d'énergie dotées de précieux conseils et renseignements aux clients.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du service en lien avec celle de la direction des SiL
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

Production

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- assurer des prestations techniques dans la zone de desserte valaisanne
- développer de nouvelles productions hydroélectriques locales

Conduites réseaux – CEPP

- conduire et surveiller en temps réel le réseau de distribution d'électricité
- assurer la continuité de la fourniture d'électricité et les mouvements d'énergie
- gérer les appels clients 24h/24h

Interventions et réparations

- assurer la permanence, les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- opérer les manœuvres dans le réseau
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations
- surveiller la qualité de la fourniture

Activités clients et entretien

- acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- gérer le système EDM (Energy Data Management) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- développer des projets liés aux systèmes de comptage du futur (Smart Metering)
- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension (OIBT)
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité en collaboration avec SiLCom
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- assurer la maintenance des postes HT, MT, BT et la tenue à jour de la MAO

Gestion réseaux

- gérer et planifier le patrimoine réseau (gestion des actifs)
- dimensionner les extensions et le renouvellement du réseau de distribution à haute, moyenne et basse tension
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

Montage

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien
- construire et renouveler les postes HT
- organiser le tri des déchets du SEL
- outillage, magasin et équipements pour le personnel de terrain
- tirage des câbles moyenne et basse tension

Eclairage public

- appliquer le Plan Lumière de la Ville
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes aux alentours
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

Formation technique santé et sécurité

- assurer la formation technique des électriciens de réseaux sur l'équipement de la Ville
- assurer la formation continue dans le domaine de la santé et de la sécurité
- contribuer et participer à la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

- gérer le Fonds communal pour l'efficacité énergétique

DIRECTION DU SERVICE

La stratégie du service, mise en place depuis 2010, a été suivie et adaptée en fonction des évolutions externes et internes aux SiL, impactant ses trois missions que sont la distribution, l'éclairage public et la production. Globalement, aucun changement notable n'a été apporté aux activités du service. L'effectif du personnel a peu fluctué, par contre le mouvement du personnel (-11 et +12) a demandé un fort soutien des RRH.

La formation managériale des chefs de division a été terminée au premier trimestre 2013. Afin de pérenniser l'acquis et d'évoluer vers une entité auto apprenante toujours axée sur le développement durable, une gestion collaborative (communauté de pratique) a été mise en place pour les thématiques suivantes :

- gouvernance stratégique
- gouvernance opérationnelle
- management de l'humain
- gestion économique
- amélioration continue

Les objectifs de cette démarche sont le partage d'expériences (réussite/préoccupations), l'apprentissage et le transfert de compétences, l'ouverture et la prise de recul, la recherche en commun de solutions, tout ceci dans le but de progresser, de s'améliorer et de s'adapter plus facilement aux changements.

Dans un but de cohérence organisationnelle, les cadres intermédiaires ont aussi commencé une formation intitulée «Diriger une équipe avec compétences» organisée par les ressources humaines de FASiL. A noter que celle-ci a été organisée pour d'autres services des SiL. Cette formation sera terminée en 2014.

L'entité SEL Formation, mise en place depuis quelques années, développe son catalogue selon les demandes exprimées par les divisions. Une attention particulière est portée sur la sécurité et la maîtrise des nouvelles technologies.

La direction du service maintient son effort sur les aspects environnementaux liés à ses activités (par exemple : réduction de la pollution lumineuse de l'éclairage public, atténuation du rayonnement non ionisant des postes électriques et des lignes).

Dans le domaine de la recherche, le SEL a établi une collaboration avec le laboratoire de systèmes électriques distribués de l'EPFL dans le but de suivre et de contribuer à l'évolution des réseaux. Il s'agit notamment d'analyser le fonctionnement et la gestion d'un réseau de distribution en présence de production décentralisée d'origine renouvelable. Un projet a été déposé à l'OFEN, conjointement avec ce laboratoire, pour obtenir une aide financière.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Activités clients et entretien	40.00	37.80	36.00	35.80
Conduite réseaux - CEPP	16.95	15.85	16.95	16.85
Direction(SEL)	13.50	13.50	12.90	12.90
Eclairage public	13.00	12.80	13.80	13.80
GDT	3.00	3.00	3.00	3.00
Gestion réseaux	45.10	42.70	44.30	42.30
Interventions et réparations	16.00	15.80	14.00	12.65
Montage	37.35	35.35	42.35	42.35
Usine de Lavey	24.20	24.20	24.20	23.70
Total service	209.10	201.00	207.50	203.35

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	- 1.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Activités clients et entretien	38	37.80	36	35.80
Conduite réseaux - CEPP	16	15.85	17	16.85
Direction(SEL)	14	13.50	13	12.90
Eclairage public	13	12.80	14	13.80
GDT	3	3.00	3	3.00
Gestion réseaux	45	42.70	45	42.30
Interventions et réparations	16	15.80	13	12.65
Montage	37	35.35	44	42.35
Usine de Lavey	25	24.20	24	23.70
Total service	207	201.00	209	203.35

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Gestion réseaux	1	1
Montage	7	10
Total service	8	11

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	11	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	1
Démission	5
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	11

FAITS MARQUANTS

PRODUCTION

Production hydroélectrique de Lavey

En 2013, le débit annuel moyen du Rhône mesuré en aval de l'aménagement s'est élevé à 175 m³/s, alors que celui des dix dernières années est de 155 m³/s. Les trois turbines Kaplan ont ainsi produit plus de 425 GWh (415 GWh en 2012), soit une production supérieure de 8.5% à la moyenne des dix dernières années. Elle peut être qualifiée de très bonne, voire d'excellente, si on la compare avec celle de 2011 qui s'élevait à 360 GWh.

Selon les débits utilisables en 2013 (dépendants de l'hydrologie), le ratio entre les pertes de production et la production est de l'ordre de 0.2%. De facto, la conduite de l'aménagement est qualifiée de très bonne, de surcroît avec la gestion de trois crues estivales.

La révision du groupe N° 2 et de ses équipements n'a pas révélé d'anomalies particulières et sa remise en service a été faite dans les délais prévus. Quelques travaux de réfection ont été faits sur les équipements du barrage. Le renouvellement des services internes (mise en conformité), ainsi que la réhabilitation des locaux progressent conformément au planning.

Un repérage complet de l'amiante et des polychlorobiphényles (PCB) a été effectué pour tout l'aménagement; une estimation des coûts et des échéances liés à des assainissements éventuels a été établie. Le risque identifié est maîtrisé.

Projet Lavey+

Les dossiers d'autorisation de construire du projet Lavey+ ont été déposés fin 2012. La mise à l'enquête publique a démarré le 11 janvier 2013 pour un mois. Cinq oppositions ont été enregistrées sur le canton du Valais et douze oppositions et remarques ont été déposées sur le canton de Vaud.

En conformité avec la procédure valaisanne, des séances de conciliation ont été organisées directement entre les représentants du projet et les opposants ayant fait valoir leurs droits auprès dudit canton. Deux oppositions ont ainsi été retirées. Une demande de levée des autres oppositions, avec envoi des observations et déterminations juridiques, a été transmise au Service valaisan de l'énergie et des forces hydraulique (SEFH).

Le traitement des oppositions déposées auprès de la Commune de Lavey-Morcles a été piloté par la Direction générale de l'environnement, section Eau, du canton de Vaud et par la commune territoriale. Une opposition déposée sur les deux cantons a été traitée selon la procédure valaisanne et retirée auprès du canton du Valais. Après transmission de compléments techniques, un autre retrait a été enregistré. Pour les oppositions portant plutôt sur les nuisances et sur la sécurité en cours du chantier, une séance de conciliation a été organisée le 11 juillet 2013. Suite à cette séance, trois oppositions supplémentaires ont été retirées.

Le préavis provisoire de la circulation du dossier auprès des services cantonaux vaudois a été communiqué au mois de mai. Le rapport de synthèse des préavis des deux cantons a été transmis début novembre à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), dont le préavis devrait être transmis en février 2014. La publication de l'autorisation de construire et de défrichement est espérée pour début 2014.

Courant 2012, les demandes de remboursement de la partie non amortie du projet Lavey+ avaient été transmises aux autorités des cantons de Vaud et du Valais. Suite à la réception des offres des entreprises, une nouvelle estimation financière des travaux a été transmise aux cantons fin décembre 2013. Les négociations se poursuivent quant aux paramètres et objets sur lesquels portent ces garanties.

En conformité avec les exigences des services cantonaux, un suivi continu de la qualité et des débits d'une source complémentaire d'eau potable de la Commune de Lavey-Morcles a été mis en place. En raison de sa proximité avec l'entrée de la future galerie d'accès nord, l'exploitation de cette source sera interrompue pendant la durée du chantier. Une surveillance automatisée de la qualité des eaux sera installée au début du chantier, tandis que des pompes drainantes abaisseront le niveau de la nappe afin de renforcer la protection de la source et permettre les excavations et bétonnages de la galerie d'évacuation du nouveau groupe de production. Des travaux de raccordement sur le réseau d'eau potable de la Commune de Bex, en partie à charge du projet, devront permettre de pallier l'éventuel manque d'eau potable durant le chantier.

Les appels d'offres des lots principaux ont été publiés. Ils incluent aussi les dispositifs constructifs liés à la construction des ouvrages permettant le rétablissement de la libre migration piscicole, ainsi que les adaptations constructives en amont du barrage permettant le passage des crues extrêmes, l'amélioration de l'efficacité des purges et la protection des galeries contre l'usure sédimentaire.

Les deux lots les plus importants en termes de volume financier, soit le lot de génie-civil et gros-œuvre et le lot portant sur le nouveau groupe de production, ont fait l'objet d'adjudications sous réserve. Les procédures d'analyse des offres des autres lots sont en cours.

Projet de production hydroélectrique Massongex-Bex Rhône (MBR)

Le projet MBR est toujours bloqué, la négociation entre partenaire n'étant pas encore réglée. Le redémarrage du projet est espéré en 2014. Toutefois la rentabilité de celui-ci est problématique du fait des prix très bas de l'électricité prévus pour ces prochaines années sur le marché.

CONDUITE RÉSEAUX - CEPP

En 2013, le total de l'énergie distribuée par le SEL s'est monté à 1'401 GWh sans variation significative par rapport à 2012. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 242 MW le jeudi 24 février 2013 entre 18h00 et 19h00, avec une température extérieure de -2°C, soit 8 MW en dessous de la valeur maximale de l'année passée. Avec une valeur de 9.5°C, la température annuelle moyenne a été inférieure de 0.6°C à la moyenne multi-annuelle 1960-1990 de l'Institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau SEL et les réseaux aval, qui sont ceux du SIE, Pully, Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et St Maurice.

Energie fournie dans le réseau SEL (y compris pertes réseau):	889 GWh	63.5%
Energie fournie vers les réseaux aval:	512 GWh	36.5%
Energie totale fournie au réseau SEL et réseaux aval:	1.401 GWh	100%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont 125 kV et celle produite par des installations de production raccordées au réseau des SiL. Les principales installations de productions sont Lavey et Tridel (la turbine à gaz de Pierre-de-Plan a été mise en cocon).

Energie soutirée au réseau amont:	917 GWh	65.5%
Energie produite dans le réseau SEL:	484 GWh	34.5%
Total	1.401 GWh	100%

Pour répondre de façon optimale au transfert des actifs du réseau THT vers Swissgrid, la conduite des réseaux 125 kV du SEL, de Romande Energie et du Groupe E a été unifiée et sa gestion confiée à Romande Energie. Les procédures de conduite du réseau 125 kV ont été révisées en conséquence et les moyens de communication entre les centres de conduite de Lausanne (CEPP) et de Romande Energie (CCM) ont été renforcés.

INTERVENTIONS & RÉPARATIONS

Le réseau à moyenne tension (MT) a subi plus de 20 avaries durant l'année, sans compter celles du réseau à basse tension (BT). Le réseau 50 kV a, quant à lui, été marqué par deux avaries survenues sur la liaison Praz-Séchaud-Morand. Le passage à 11 kV du réseau alimenté par le poste de Flumeaux a débuté en janvier. Pour éviter des coupures chez les clients, les travaux sont effectués de nuit.

Les principales manifestations raccordées en provisoire ont été le *Mur du Son* dans les jardins de Beaulieu, lors du 250^e anniversaire du quotidien 24 Heures, ainsi que le *CSI Horse Show* à Bellerive.

Les indices de qualité annuels pour la continuité de fourniture s'élèvent à 35 minutes pour le SAIDI (durée moyenne d'interruption pour chaque client) et 0.62 pour le SAIFI (taux de clients coupés durant l'année). Depuis 2010, ces valeurs sont relativement stables: elles varient entre 30 et 35 minutes pour le premier et de 0.37 à 0.64 pour le second. Les moyennes suisses, publiées par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) pour l'année 2012, donnent un SAIDI de 34 minutes et un SAIFI de 0.45.

ACTIVITÉS CLIENTS ET ENTRETIEN

Le traitement administratif lié à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) est dorénavant simplifié grâce au nouveau programme développé en commun avec Romande Energie, les Services industriels de Lutry et les partenaires SAP.

Le changement d'un banc à moyenne tension dans un poste de traction du m2 a mobilisé le SEL et les tl pendant trois semaines.

La thermographie est dorénavant systématiquement utilisée pour la maintenance des postes HT.

GESTION RÉSEAUX

Début janvier, le SEL a décidé de remplacer dans l'urgence la liaison 50 kV entre les postes de Praz-Séchaud et de Morand. Malgré les problèmes rencontrés sur les 16 km de tubes posés en 1972 et 1973 (écrasements, engorgements de limon ou discontinuités) qui ont nécessité l'ouverture de plusieurs sondages, la remise en service a été faite à fin juillet 2013 comme prévu. L'ancien câble avec conducteur en cuivre a été récupéré et recyclé par une entreprise spécialisée dans le respect des normes environnementales.

Dans le cadre de la mise en place de la gestion des actifs (asset management), un logiciel de gestion des actifs et des projets (GAP) a été développé en interne afin:

- d'estimer les coûts, la main-d'œuvre et la priorité des projets pour l'établissement des budgets;
- d'assurer le suivi du plan de paiement et la gestion des projets de la division;
- d'établir des indicateurs et d'améliorer les modèles d'estimations.

Le logiciel GAP est en relation avec les programmes SAP, Lynx, MAO et SISOL afin de respecter l'unicité et la mise à jour des données.

MONTAGE

La rénovation complète du poste 50 kV Expo, dont le matériel électrotechnique datait de la construction du poste entre 1962 et 1963, a été un défi pour les monteurs. Il s'agissait de réaliser le nouveau poste tout en conservant l'ancien en service afin d'éviter les coupures pour les clients. La sécurité et la coordination des intervenants externes ont également été des points importants. Le chantier s'est terminé en juin 2013, et l'ensemble du projet s'est déroulé selon le planning initial. Les nouveaux postes 50 kV et MT sont blindés et isolés au gaz SF₆, ceci principalement pour un gain de place. Les deux transformateurs de 25 MVA sont équipés de connecteurs enfichables, de ce fait aucun élément sous tension n'est directement accessible. Ces installations garantissent une meilleure sécurité pour les utilisateurs et facilitent les interventions.

ÉCLAIRAGE PUBLIC (EP)

Le changement des sources lumineuses (élimination des sources à vapeur de mercure) se poursuit, permettant de réaliser de nouvelles économies d'énergie, malgré un parc de luminaires en augmentation.

Dans le cadre du chantier du Rôtillon, un rail LED a été adapté dans une main-courante afin d'éclairer un escalier, pour réduire le sentiment d'insécurité des utilisateurs des lieux.

Un contrat d'entretien global a été proposé aux communes partenaires afin de leur offrir le même niveau de service que celui assuré pour Lausanne. Les communes du Mont-sur-Lausanne, de St-Sulpice et de Prilly ont déjà opté pour ce mode de fonctionnement.

Dans le cadre des contrôles imposés par l'ordonnance sur les installations électriques à courant fort (OICF), 1'700 points lumineux ont été contrôlés électriquement dans les communes partenaires. Pour Lausanne, le test mécanique de 503 candélabres de cinq à dix mètres de haut a été effectué, cinq candélabres dangereux ont été déposés immédiatement et trois autres remplacés rapidement. Les 1'541 candélabres des parcs ont été entretenus par la division EP.

Les projets suivants ont été terminés en 2013 : butte de la Sallaz, sentier Chandieu-Pully (candélabres LED), Gare LEB Prilly-Union, carrefour Boissonnet-Feuillère-route de Berne, Théâtre de l'Arsec-ERACOM, chemin des Roches (partiellement en LED), placette des Terreaux (luminaires LED), avenue de Montoie-Tivoli inférieur. L'accent a également été mis sur l'amélioration de plusieurs passages piétons. Les projets débutés en 2013 sont les suivants : quartier Malley-Prairie, avenue de Beaumont inférieur, chemin Grangette inférieur, promenade Derrière-Bourg, route de Chavannes-Bourdonnette (tl ligne 25), terrasse Jean-Monnet, quartier du Rôtillon.

Le partenariat avec les Services industriels de Lutry se poursuit à satisfaction des parties prenantes.

FORMATION TECHNIQUE SANTE ET SECURITE

La formation continue s'est accrue afin de répondre aux évolutions technologiques et aux exigences liées à la sécurité. L'entité SEL Formation les organise et les gère pour l'ensemble des collaborateurs du SEL.

FONDS COMMUNAL POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (FEE)

Le Fonds est alimenté par une taxe communale sur l'électricité prélevée auprès de tous les consommateurs finaux. La taxe a été établie par le Règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité du 5 juin 2007. Ce règlement permet un prélèvement maximum de 0.4 ct/kWh. La Municipalité a fixé le montant de la taxe à 0.25 ct/kWh, sans changement depuis son introduction le 1^{er} janvier 2008. La dotation du Fonds est de l'ordre de CHF 1'700'000.- par an (env. 680'000'000 kWh sont distribués sur la Commune de Lausanne).

	Date	Montant accordé en CHF	Remarques
Actions pérennes déjà validées			
Soutien pour réalisation des bilans énergétiques (CECB) – préavis N° 2010/38	26.11.2010	500'000.–	13 subventions attribuées depuis 2011 pour un montant de CHF 24'903.68.–
Subvention des vélos électriques	21.11.2012	120'000.–	304 subventions attribuées en 2013 pour un montant de CHF 91'200.–
Subvention des scooters électriques	21.11.2012	20'000.–	6 subventions attribuées en 2013 pour un montant de CHF 4'681.26
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	21.11.2012	10'000.–	3 subventions attribuées en 2013 pour un montant de CHF 298.80
Edition Bulletin 4 saisons de l'énergie	21.11.2012	60'000.–	Parutions pour un montant de CHF 16'470.–
RPC lausannoise pour les installations photovoltaïques	01.01.2013	640'000.–/an	Montant attribué CHF 168'407.– (897'253 kWh)
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	01.01.2013	60'000/an.–	Poste pourvu depuis 2009
Poste à 100% pour la gestion de Contact Energies	01.01.2013	130'000/an.–	Poste pourvu au 01.10.2012

Demandes acceptées par le Comité en 2013			
Habitat-Jardin 2013	25.01.2013	16'200.–	Exposition permettant de proposer les différentes prestations des SiL
Visites de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, session 2012-2013	25.01.2013	10'454.40.–	Visites organisées pour les élèves en scolarité obligatoire (13-16 ans)
E'Mobile: congrès 2013 sur la mobilité	25.01.2013	6'480.–	Congrès annuel sur la mobilité
Matériel d'exposition pour exposition EolJorat	08.04.2013	39'000.–	Exposition organisée au centre Contact Energies sur les éoliennes et notamment sur le projet EolJorat
Optimisation de l'efficacité énergétique de l'éclairage du collège de Malley	29.05.2013	29'400.–	Remplacement de l'éclairage des salles de classe dans le but de réaliser des économies d'énergie
Optimisation de l'efficacité énergétique de l'éclairage du collège d'Entrebois	29.05.2013	54'300.–	Remplacement de l'éclairage des salles de classe dans le but de réaliser des économies d'énergie
FontEn-2	08.04.2013	95'000.–	Assainissement de trois nouvelles fontaines: Montriond, Granit et Vallée de la Jeunesse
Optimisation du chauffage des serres de l'établissement horticole de la Ville de Lausanne	29.05.2013	19'900.–	Acquisition d'un logiciel spécialement conçu pour être raccordé à la station météo des serres afin d'optimiser la gestion des vitrages
L'Eden	08.04.2013	70'000.–	Lampes de croissance à LED pour les serres de l'établissement horticole de la Ville de Lausanne
Journée lausannoise du vélo 2013	18.04.2013	10'800.–	Promotion de la mobilité douce individuelle par les vélos électriques
Article Mediaplanet – consommation sournoise à la maison	02.07.2013	12'727.–	Supplément Be smart du 24 Heures et de la Tribune de Genève sur le stand-by des appareils
Forum des énergies	18.09.2013	3'000.–	Conférence-débat organisée par l'Agence des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (AEE) visant à sensibiliser les élus politiques communaux et les députés à agir pour réussir à prendre le virage énergétique, notamment sous l'angle de l'intérêt économique
Formation aux motorisations alternatives	18.09.2013	14'904.–	Formation destinée aux collaborateurs de la Ville impliqués dans l'achat de véhicules pour donner une meilleure compréhension des motorisations alternatives
Formation à la conduite économique et responsable	18.09.2013	27'000.–	Formation dispensée aux collaborateurs de la Ville pour conduire sans consommer excessivement
Prise en charge du surcoût lié à l'achat d'un utilitaire 100 % électrique	18.09.2013	17'000.–	Réduction des émissions polluantes. Soutien à l'évolution du parc de véhicule de la Ville vers des motorisations peu ou moins polluantes.
Exposition sur l'éclairage	18.09.2013	47'000.–	Exposition organisée au centre Contact Energies pour sensibiliser les gens à la gestion de l'éclairage domestique
Projet Enairys I: développement et réalisation d'une installation pilote de gestion et de stockage hydropneumatique d'énergie	18.09.2013	86'000.–	Mise à disposition d'un emplacement permettant d'accueillir et de raccorder l'installation pilote sur un site équipé d'une installation photovoltaïque. Le test de l'installation sur le site pilote débutera en 2015 pour se terminer en 2024.
Projet Enairys II: financement d'une centrale photovoltaïque de 25 kW associée à l'installation pilote commerciale de gestion et de stockage hydropneumatique d'énergie	18.09.2013	88'970.–	Financement d'une centrale photovoltaïque de 25 kW associée à l'installation pilote de gestion et de stockage hydropneumatique d'énergie

Swissolar – parrainage du 12 ^e Symposium photovoltaïque national 2014	18.09.2013	16'200.–	Ce symposium présentera les chances et les défis du photovoltaïque en Suisse et sur le plan international ainsi que les aspects techniques liés à l'intégration dans le bâtiment, au stockage et à l'intégration/gestion dans les réseaux de distribution
Vélos Chocolaterie Echandens – acquisition de dix vélos électriques pour trajet vers le campus universitaire	18.09.2013	6'000.–	Mise à disposition des locataires de la Fondation maisons pour étudiants (FMEL) de vélos électriques pour les trajets vers le campus universitaire
Certificat d'Etudes Avancées – CAS DEEGEOSYS 2 ^e édition	18.09.2013	10'000.–	Formation dans plusieurs domaines de la géothermie profonde permettant par la suite de planifier et conduire des projets de réalisation
Projet Vitis	28.10.2013	43'200.–	Etude en vue de réduire la consommation d'eau et d'énergie en agissant sur les systèmes de refroidissement liés aux processus de production de vin sur les cinq domaines viticoles de la Ville de Lausanne
Outils électriques pour le Service routes et mobilité	28.10.2013	35'500.–	Remplacement d'une partie des outils thermiques par des outils électriques avec batterie séparée, portée en sac à dos (ergonomie et réduction des nuisances dans l'espace public)
Projet Nestor (Smart Home)	28.10.2013	37'800.–	Etape test permettant d'équiper un bâtiment administratif et deux habitats privés d'un système fournissant des informations sur la consommation d'énergie en temps réel et de proposer de prendre des mesures (éco-gestes, changement d'appareils)
Sensibilisation aux économies d'énergie dans les entreprises	28.10.2013	30'866.–	Test pilote initié dans le bâtiment administratif de Chauderon 27 pour permettre de sensibiliser les collaborateurs à adopter un comportement éco-responsable dans le cadre de leurs activités professionnelles
Action Guirlande lumineuse	28.10.2013	8'370.–	Vente de guirlandes lumineuses à LED en échange d'anciennes guirlandes pendant la période de Noël
Financement de travail et de stages de diplôme au sein des SiL et de SI-REN	05.12.2013	100'000.–	Rémunérer les étudiants qui réalisent leur travail de diplôme sur une thématique utile aux SiL ou à SI-REN
Exposition sur le mode veille	05.12.2013	38'250.–	Action de sensibilisation au mode standby et importance de l'extinction complète des appareils
Projet N-Charge – bornes de recharge pour véhicules électriques	05.12.2013	54'000.–	Phase pilote de l'achat de bornes pour recharger des véhicules électriques
Projet Swiss-energyscope.ch	05.12.2013	95'000.–	Outils de sensibilisation et d'aide à la décision en relation avec la transition énergétique 2020-2050 en vue de définition d'options énergétiques et d'appréciation des impacts sociaux, environnementaux, économiques et financiers
Demandes approuvées par le Comité et qui seront soumises au Conseil communal			
Lancement de l'action éco21 et opération écosociale quartier Praz-Séchaud – Boveresses	29.05.2013	2'030'000.–	Lancement d'un programme Eco21 à Lausanne, dans le quartier Praz-Séchaud-Boveresses
Projet Képi	28.10.2013	151'200.–	Projet de forage aux Plaines-du-Loup
Projet Sirius	17.12.2013	88'000.–	Demande complémentaire au projet Sirius de base, portant la demande totale à CHF 466'000.- (préavis N° 2014/01)
Compensations			
Liquidation de la société Batsol S.A.	12.12.2013	42'735.30.–	Récupération de la part du capital suite à la liquidation de la S.A.

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ-CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à plus de 1'230 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- entretenir et développer un réseau de chauffage à distance d'une longueur de 106.2 km

Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros dont une mandate les SiL pour exploiter son réseau et une en partenariat, soit plus de 16'000 raccordements
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz de 741 km

Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux
- développer le recours aux énergies renouvelables

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances	3.70	3.50	3.60	3.60
Bureau technique (Gaz&Cad)	22.90	20.80	24.90	21.90
CAD	28.94	28.94	30.94	30.94
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7.00	7.00	7.00	7.00
Direction (Gaz&Cad)	1.80	1.60	1.80	1.70
Etudes & projets (Gaz&Cad)	5.00	3.60	4.60	3.60
Gaz	32.00	29.30	32.00	31.00
Total service	101.34	94.74	104.84	99.74

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 3.5

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances	5	3.50	5	3.60
Bureau technique (Gaz&Cad)	21	20.80	22	21.90
CAD	31	28.94	33	30.94
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7	7.00	7	7.00
Direction (Gaz&Cad)	2	1.60	2	1.70
Etudes & projets (Gaz&Cad)	4	3.60	4	3.60
Gaz	30	29.30	32	31.00
Total service	100	94.74	105	99.74

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Bureau technique	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE

Mouvements d'énergie

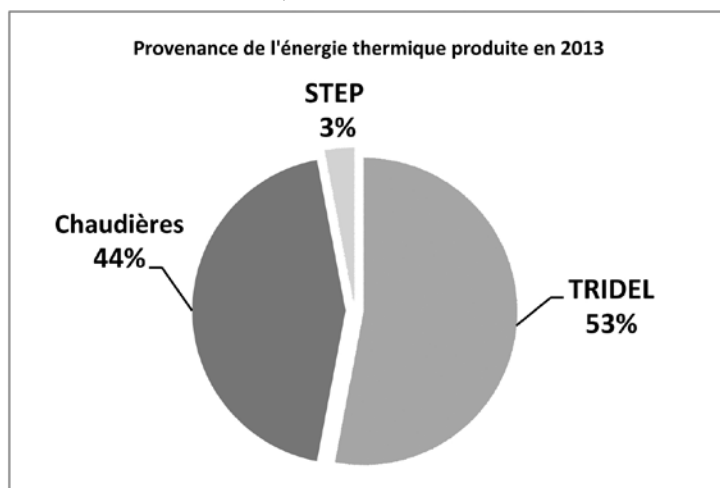
Les quantités d'énergie thermique achetées à TRIDEL et à la STEP sont en légère diminution.

La production électrique a pratiquement été nulle en 2013, avec la mise en cocon de la turbine à gaz, ainsi que l'arrêt définitif de la production chaleur-force au collège de l'Elysée (démontage des deux groupes restants et remplacement par une chaudière).

La vente globale d'énergie est en très forte augmentation pour l'ensemble de l'année. Les ventes de chaleur, corrigées en fonction des températures moyennes, ont progressé de près de 5%.

	2011	2012	2013
Nombre de clients	1'161	1'195	1'237
Puissance installée des clients [MW]	319.9	325.6	340.7
Chaleur vendue [GWh]	325.7	364.7	395.5
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	378.0	426.0	470.2
Energie thermique STEP [GWh]	18.8	16.3	13.6
Energie thermique TRIDEL [GWh]	254.0	256.0	250.8
Energie thermique PdP-Malley-Elysée [GWh] [GWh]	105.2	153.8	205.8
Energie électrique produite [GWh]	12.5	5.5	0.5
Gaz consommé [GWh]	125.3	173.7	237.4
Mazout consommé [GWh]	1.5	19.9	0.6

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE THERMIQUE ET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



Evolution du réseau de chauffage à distance

	2011	2012	2013
Longueur des conduites Lausanne [km]	100.0	101.1	106.2
Longueur des conduites CADOUEST [km]	3.3	4.0	4.3
Bâtiments mis en service	32	34	42
Mises en service [puissance en MW]	6.6	5.8	15.1

Evolution du réseau CADSUD

L'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) s'est poursuivie dans la partie située au sud de la gare CFF. La pose de conduites a été réalisée sur l'avenue d'Ouchy pour permettre le raccordement du Royal Savoy, et sur les avenues de la Harpe et de Beauregard jusqu'à l'avenue de Cour, en prévision du raccordement des bâtiments de la Vaudoise Assurances.

Evolution du réseau CADOUEST

Le développement du réseau s'est poursuivi en direction de Prilly-Centre.

Chaufferie des BOSSONS

Le raccordement de la chaufferie au réseau CAD, la construction et la mise en service de la station d'échangeurs alimentant le réseau secondaire existant ont été réalisés. Grâce à ce seul branchement, plus de 700 appartements ont été raccordés. La nouvelle chaufferie doit encore être complétée par la construction de deux chaudières d'appoint qui seront réalisées en 2014.

Production de froid par le chaud – CHUV

Une installation de production de froid par absorption pour le rafraîchissement du CHUV et du CEPP a été acceptée par voie de préavis. La partie génie civil a été réalisée en 2012 et l'équipement électromécanique a été mis en place en 2013. La mise en service est programmée pour début 2014. Cette installation permettra d'optimiser l'utilisation de la chaleur produite par l'usine d'incinération des déchets TRIDEL durant l'été.

TÉLÉGESTION

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2013, 19 projets d'assainissement ou de transformation de chauffage et ventilation ont été entrepris. Douze nouveaux bâtiments ont été équipés de la télégestion, dont quatre appartenant à des propriétaires privés. Le nombre d'installations télégérées est actuellement de 330.

Parmi les nouvelles installations télégérées, on peut citer les bâtiments suivants : l'extension du Musée Romain à Vidy et le temple St-Marc.

Le service de piquet est intervenu 1'107 fois durant l'année; un quart des interventions a nécessité un déplacement sur site.

La production des quatre sites d'eau glacée a été la suivante :

En MWh	2010	2011	2012	2013
KBA-Notasys	1'243	1'412	1'352	1'295
Flon-Ville	1'047	1'040	957	938
Grand'Rive Parc (Nespresso)	761	902	876	806
STEP (CIO)	478	603	441	314
Total	3529	3957	3626	3353

RÉSEAU DE GAZ

Evolution du réseau et des installations gaz

	2010	2011	2012	2013
Longueur des conduites [km]	728.5	730.6	731.8	741
Nombre de compteurs	16'045	16'048	16'057	16'094
Nouveaux abonnés [MW]	22.5	24.3	38.0	28.9
Nouvelles mises en service	342	289	288	353

Evolution du réseau du gaz

Le nombre de compteurs reste stable : le nombre des nouvelles installations est compensé par celui des suppressions dues à l'arrivée du chauffage à distance et à la diminution de l'attrait pour la cuisson au gaz. Le nombre de mises en service et la puissance annuelle installée restent également stables par rapport à l'année précédente.

Contrôle des branchements privés

En raison de plusieurs problèmes informatiques liés aux différentes bases de données SAP, aucune campagne de contrôle de branchements n'a pu être menée à terme en 2013. Un mandat pour résoudre ces problèmes sera donné à neo technologies en 2014.

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 10'704 branchements ont été contrôlés sur un total d'environ 15'130 à effectuer. Cette relative lenteur provient d'une préparation complexe des premières campagnes de contrôles. En outre, une remise à niveau, aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau, est systématiquement opérée afin de corriger de nombreuses incohérences existant entre les plans de repérages, le statut administratif et la réalité du terrain. Ce travail important et laborieux permettra à l'avenir de faciliter et automatiser l'exploitation et les contrôles.

Au rythme de 1'500 branchements contrôlés par an, le premier contrôle global des 15'130 branchements sera terminé en 2015. Rappelons que, conformément aux directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE), les branchements doivent être contrôlés selon une périodicité de quatre ans.

Contrôle du réseau

Un contrôle d'étanchéité de l'ensemble des conduites du réseau de transport et de distribution de gaz a été à nouveau effectué en 2013. Le contrôle du réseau est sous-traité à une entreprise spécialisée. 441 fuites ont été détectées en 2013, contre 392 en 2012. Cette augmentation sensible est due à un réseau vieillissant, à une protection cathodique insuffisante à ce jour et à une extension de la zone contrôlée. La mise en place d'une organisation spécifique a permis d'assainir 139 fuites. Les fuites non réparées sont maintenues sous surveillance.

Compteurs de gaz

En 2013, environ 1'200 compteurs domestiques à soufflets ont été changés, dont 825 afin de répondre aux exigences légales spécifiant un remplacement tous les 14 ans. Une septantaine de compteurs de grande capacité concernant des applications industrielles ont également été changés. Les objectifs 2013 fixés par l'Institut national de métrologie (METAS) ont été respectés.

Station GNC de Lutry

Suite aux diverses oppositions, le projet de station de remplissage GNC, mené en collaboration avec les SI Lutry, a été abandonné. Un nouveau site est en cours d'évaluation.

Site de la RAMA

En 2012, le site de formation et d'exercices de la Rama à Montheron a été inauguré et mis en service. Les nouvelles infrastructures permettent de s'entraîner sur l'extinction de feux de fouilles et sur la détection de fuites de gaz sur le réseau. Elles permettent également l'exécution de travaux pratiques dispensés lors des cours et examens qu'organise la SSIGE dans le cadre du brevet fédéral de monteur de réseau et d'installateur agréé.

En 2013, huit cours sur le thème de l'extinction des feux de fouilles ont été mis en place par la SSIGE. Les SiL ont assuré l'alimentation en gaz du site durant ces exercices.

Exploitation du réseau gaz de Rolle

Depuis le 3 janvier 2013, l'exploitation du réseau de gaz de la Commune de Rolle est assurée par le Service GAZ-CAD. La Commune de Rolle reste toutefois propriétaire de son réseau. Afin de garantir les engagements pris, une commission d'exploitation composée de représentants des deux communes veille au respect des modalités définies dans la convention. Le service a été sollicité à 121 reprises pour des activités telles que : essais de branchement, manœuvres de vannes, remplacements de compteur, contrôles d'installation.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Marketing et relations clients

- études des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de nouveaux produits et prestations
- commercialisation des prestations Citycable retail et business
- support à la clientèle (espaces clients – call center – helpdesk)
- gestion administrative de la clientèle (contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse)

Exploitation

- supervision du réseau et de la qualité des prestations (NOC)
- ingénierie architecture de réseau et support des services
- entretien des services et prestations
- installations et dépannages des clients

Construction

- ingénierie du réseau et génie civil
- documentation des infrastructures
- construction du réseau et des raccordements
- construction des installations intérieures aux bâtiments

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	71.40	58.95	79.40	74.15
Total service	71.40	58.95	79.40	74.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 8.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	62	58.95	77	74.15
Total service	62	58.95	77	74.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	21

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Marché

Le marché multimédia suisse 2013 s'est caractérisé par un accroissement de la concurrence entre les deux plus grands opérateurs de télécommunication, à savoir upc cablecom et Swisscom. Elle s'est particulièrement intensifiée auprès des clients internet avec comme fer de lance les débits maximaux, upc cablecom annonçant jusqu'à 500 Mbits/s sur ses réseaux, alors que Swisscom lançait 1 Gbits/s sur les nouveaux raccordements en fibre optique.

Le marché de la télévision numérique est aussi fortement stimulé. Swisscom a augmenté le nombre de ses clients et dispose désormais de 23% de parts de marché contre 34% pour upc cablecom, 34% pour les autres téléopérateurs et 9% pour d'autres sources de réception (antenne, satellite ou via un autre opérateur télécoms que Swisscom).

Cette lutte concurrentielle met sous pression tous les opérateurs. Plusieurs clients lausannois se sont plaints de procédures de démarchages déloyales de concurrents de Citycable, cherchant à insécuriser les consommateurs pour les faire changer d'opérateur.

Résultat

Le résultat financier est semblable au résultat 2012 et respecte le budget annoncé. La légère érosion du nombre de clients TV a été compensée par une augmentation du nombre de clients internet et téléphonie.

Amélioration des processus de commercialisation

L'intensification de la concurrence a amené le Service multimédia à faire auditer ses processus de commercialisation afin d'évaluer les opportunités d'acquisition de l'offre internet dans le but d'augmenter le portefeuille clients. Il en est résulté une série de recommandations: nécessité d'un outil de gestion des contacts et de pilotage des campagnes et actions promotionnelles, adaptation de la communication et plus grande utilisation d'outils de marketing numérique. Ces recommandations seront progressivement mises en place dès 2014.

Relation client

Un projet visant à améliorer le suivi relationnel du client a débuté en 2013. Une représentation des processus actuels du service et des besoins en matière de gestion des contacts a été réalisée afin de définir un cahier des charges pour la sélection d'un système de gestion de la relation client (CRM: Customer Relationship Management). D'autres services de la Ville se sont montrés intéressés par cette démarche et se sont joints au projet afin qu'un système commun puisse être sélectionné. Le choix du système se fera en 2014, ainsi que le début de son implémentation.

Unité entreprises

Afin de mieux servir les petites et moyennes entreprises, une unité Business a été créée pour renforcer et professionnaliser la commercialisation sur ce marché.

Télévision interactive

Le Service multimédia a décidé de renforcer son offre TV en développant une prestation de télévision interactive avec les fonctionnalités de programmes en différés (replay), de pause, d'enregistrement, de vidéo à la demande, de guide de programmes électroniques et de programmes payants. De plus, les programmes télévisés sont disponibles sur des supports mobiles, tels que les Smartphones et les tablettes. Cette prestation sera commercialisée début 2014.

Campagnes

Plusieurs campagnes ont été lancées au cours de l'année avec comme thèmes :

- la mise en avant des produits combinés TV-internet-téléphonie (Citypack Premium) à des tarifs plus avantageux ;
- la pré-annonce de la télévision interactive TV+ ;
- la disponibilité de la fibre optique dans les quartiers de Chailly et de Praz-Séchaud.

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture de l'espace clients ont évolué pour mieux servir la clientèle. En semaine, elles sont prolongées de 17h30 à 18h30, le samedi étant désormais ouvert jusqu'à 17h.

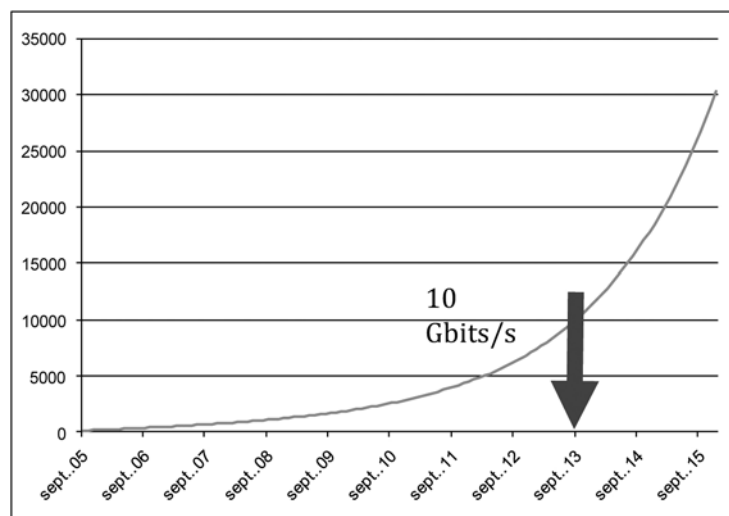
ACTIVITÉS DE L'EXPLOITATION

Centre d'opération du réseau (NOC : Network Operation Center)

Un nouveau groupe a été créé avec la responsabilité de la supervision du réseau et de la qualité des prestations. Ses tâches principales sont la surveillance des éléments du réseau, la prévention des anomalies, la mise en place et le suivi d'indicateurs de qualité internes (prestations) et externes (fournisseurs), la coordination des interventions techniques et le support des techniciens pour la résolution des pannes. Il utilisera de nouveaux outils et définira de nouveaux processus pour effectuer ses tâches. Le groupe sera 100% opérationnel fin 2014.

Ilotages et segmentation du réseau coaxial

Le cumul de l'augmentation constante du débit par client contraint à modifier profondément la manière de distribuer les signaux sur l'infrastructure coaxiale existante. Afin de pouvoir supporter cette augmentation de capacité, la partie primaire du réseau qui est en fibre optique est développée afin de diminuer la taille des cellules qui utilisent la partie coaxiale du réseau. Ceci permettra d'atteindre des débits de 400 Mbps pour une taille de cellule de 120 à 150 clients. Ainsi, l'augmentation du nombre de cellules permet de diminuer leur taille, leur nombre passant de 140 à 240 cellules fin 2014 et demande l'installation de 200 nouveaux convertisseurs optiques-électriques.



Evolution de la bande passante en Mbits/s du réseau Citycable

Projet IP/MPLS

Le réseau d'accès Citycable connaît une augmentation spectaculaire de la bande passante internet. La convergence des services multimédia sur IP, la télévision sur internet, le changement des habitudes des consommateurs contribuent à ce phénomène. La barrière des 10 Gbit/s a été atteinte en septembre 2013 avec une prévision d'augmentation exponentielle. Le cœur du réseau est constitué de 10 sites qui gèrent l'ensemble du trafic. Afin d'être en mesure de répondre à la progression de la demande, un intégrateur de solutions pour les réseaux de transport et d'accès avec un système d'authentification des utilisateurs a été sélectionné selon la procédure des marchés publics. La réalisation du projet s'effectuera au cours 2014 avec un impact sur tous les sites de distribution, ainsi que sur les deux points d'accès à l'internet mondial.

Réseau coaxial

Citycable distribue ses services depuis de nombreuses années au travers de son réseau coaxial qui doit être entretenu afin de pouvoir garantir la qualité des prestations jusqu'à la migration totale sur le nouveau réseau en fibre optique (réseau FTTH : Fiber to the home). Dans le cadre du déploiement de la fibre optique à Lausanne, Citycable dispose de deux fibres

par bâtiment. L'utilisation d'une de ces fibres jusqu'aux bâtiments permet de remplacer certains segments du réseau de distribution coaxial actuel qui nécessite une mise à jour dans l'attente de la migration totale des clients sur le réseau FTTH. Avec l'insertion d'un convertisseur opto-électrique dans le bâtiment, les installations intérieures existantes sont utilisées sans autre modification. Une étude a permis d'identifier 90 immeubles qui pourraient bénéficier de cette amélioration. Une réalisation pilote se déroulera début 2014.

PROJET FIBRE OPTIQUE (LFO S.A.)

Transfert du réseau à LFO

La préparation du transfert de la propriété du réseau de la Ville de Lausanne à LFO a été préparée au cours de l'année avec la date du 1^{er} janvier 2014 pour sa finalisation. Elle a nécessité la clarification juridique de nombreux éléments et a abouti à la signature d'un contrat formalisant ce transfert. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2014, le Service multimédia ne sera plus responsable du réseau. Il devient locataire du réseau coaxial ainsi que des nouvelles connexions FTTH au fur et à mesure de leur réalisation (voir chapitre LFO S.A.).

Personnel

Le déploiement du nouveau réseau FTTH, en parallèle à l'entretien du réseau actuel CATV et du raccordement des nouveaux immeubles, nécessite de nouvelles ressources en personnel. L'organisation de la division Construction a été adaptée en conséquence. Ainsi, 21 collaborateurs ont été recrutés et formés. Ils ont été intégrés aux équipes existantes afin de les renforcer et de compléter le savoir-faire nécessaire pour l'accomplissement de leur mission.

Ces nouveaux collaborateurs ont été engagés par la Ville de Lausanne et sont mandatés par LFO pour la réalisation des travaux. Un contrat entre la Ville de Lausanne et LFO a été établi et formalise cet accord (voir chapitre LFO S.A.).

Boisy TV S.A.

Nouvelle station multiservice

Dans un souci d'amélioration de ses prestations et de ses activités, Boisy a négocié un accord avec un opérateur suisse d'une plateforme TV interactive pour la réception, le démultiplexage, le transcodage, le multiplexage et la fourniture de 280 programmes TV. Par cet accord, Boisy augmente considérablement le potentiel d'utilisateurs de ses signaux TV. Afin de garantir une haute disponibilité des services, un nouveau système de surveillance des installations a été conçu et installé, permettant une redondance du traitement des signaux.

Programmes TV

Au cours de l'année, l'offre télévisée de Boisy s'est enrichie de sept nouveaux programmes haute définition de langue française (HD1, Chérie 25, Equipe TV, RMC, découverte, 6ter, Numéro 23).

L'obligation de maintenir la distribution de certains programmes TV en analogique sur le télé-réseau disparaîtra début 2015. Actuellement, seuls les programmes nationaux suisses sont encore au bénéfice de cette obligation. Boisy adapte continuellement son offre à cette évolution: en 2013, huit programmes analogiques ont migré vers le tout numérique réduisant l'offre actuelle à 15 programmes analogiques. Cette migration se fait en accord et en fonction des calendriers des différents partenaires Boisy.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique à Lausanne, Boisy a conçu une nouvelle palette de programmes répondant de façon plus adaptée à un milieu tout numérique.

Migration des réseaux de Mézières, Servion et Ferlens

Les télé-réseaux de Mézières, Servion et Ferlens ont souhaité que les services, la prestation et la relation client soient transférés à Citycable, la propriété des télé-réseaux restant entre leurs mains. Boisy a trouvé une solution pour l'alimentation en signaux en utilisant une fibre optique du réseau aérien d'Alpiq.

* * *

<p>A la demande la Commission de gestion (25^e observation déposée en 2013), les projets de Si-REN S.A., qui étaient auparavant mentionnés dans la partie du SGSIL, font désormais l'objet d'un chapitre particulier. LFO S.A., créée en 2013, fait également l'objet d'un chapitre séparé, comme souhaité.</p>

LFO S.A.

Historique de la société

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au Registre du commerce du canton de Vaud le 8 février 2009. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.-.
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2012/27, adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012.
- La Commission de gestion (25^e observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fasse l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion.

BUT DE LA SOCIÉTÉ (article 2 des statuts)

«La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information ; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but ;
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but.»

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du SIMA pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par le chef du projet FTTH de SIMA.

FAITS MARQUANTS

Fondation de LFO S.A. et plan d'affaires

La société LFO S.A., pour Lausanne Fibre Optique, a été créée le 8 février 2013, conformément au préavis N° 2012/27, avec la responsabilité de construire un réseau FTTH sur Lausanne. De plus, LFO est chargée de l'entretien, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau FTTH et du télé-réseau coaxial actuel.

Un business plan a été élaboré pour les 15 prochaines années. Sur la base de ce document, un financement des activités a été trouvé auprès d'investisseurs, à un taux d'intérêt favorable.

Avancement des travaux

Un important travail pour la sélection des fournisseurs d'équipement a eu lieu afin d'obtenir une solution la mieux adaptée aux besoins du déploiement FTTH sur Lausanne et aux meilleures conditions.

La planification du déploiement se trouvant au début du processus de construction, une grande attention a été portée à cette activité afin de simplifier et d'accélérer les procédures d'autorisation et de réalisation, aussi bien auprès des services de la Ville qu'auprès des entreprises externes. Il est à relever que l'agglomération lausannoise voit la construction de nombreux nouveaux immeubles qui sont directement raccordés en fibre. Plus de 40 nouveaux immeubles répartis en différents endroits de l'agglomération et totalisant 500 raccordements ont été réalisés. La prise en compte de ces réalisations amène un surcroît de complexité dans le concept de déploiement de la fibre à Lausanne.

L'exécution du déploiement de la fibre optique a commencé par les travaux de préparation de génie-civil et la pose d'armoires dans les zones de Chablais, Vidy, Milan, Mont d'Or dans le sud de la ville ainsi que Boissonnet dans le nord-ouest de la ville. Les travaux de tirage et d'épissures se poursuivront en 2014.

Le cœur du réseau actuel est formé de dix sites répartis dans la Ville. Ces sites doivent être transformés afin de pouvoir accueillir le déploiement FTTH. Au cours de l'année, quatre sites ont été redimensionnés avec de nouvelles installations et un site a été déplacé dans une nouvelle localisation.

L'amenée de la fibre jusque dans l'appartement nécessite la construction d'une liaison fibre optique depuis l'entrée du bâtiment jusque dans les appartements. Ces travaux s'effectuent au fur et à mesure de la migration des clients sur la fibre et s'étendront sur plusieurs années pour couvrir toute la ville. Les installateurs électriciens sont mandatés pour effectuer ces tâches. Un contrat cadre a été signé avec eux, définissant le périmètre d'intervention ainsi que les conditions de réalisation.

Systèmes de gestion

L'ampleur du projet FTTH nécessite une modernisation des systèmes actuels de documentation technique. Un système d'information géographique (GIS) permettant de représenter des données géoréférencées a été mis en service. Il permet de saisir géographiquement les éléments du réseau ainsi que leurs composants. Ce système améliore l'efficacité de la création et de la gestion de la documentation. C'est sur cette base que le centre d'opération du réseau (NOC) pourra guider les interventions sur le réseau ou évaluer les impacts d'un évènement sur le réseau.

SI-REN S.A.

Historique de la société

- Si-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au Registre du commerce du canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.–,
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2009/27, adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009.
- Le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions, dont les nouvelles conclusions 1 bis et 1^{er} qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels » et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne ».
- Formellement, ces dispositions ne correspondent pas aux obligations des sociétés anonymes telles que définies par le Code des obligations. La Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de Si-REN S.A. via le rapport de gestion des SiL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société Si-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SiL.

BUT DE LA SOCIÉTÉ (article 2 des statuts)

«La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger - ou autres en rapport avec son but».

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société compte 4.6 ept. Deux ept ont été engagés en 2013 pour permettre la mise en œuvre du Plan Solaire photovoltaïque de 30 MW en dix ans et assurer la maintenance et le suivi des installations réalisées. Ce plan implique de mener de front de nombreux projets de réalisation pour l'année en cours, tout en prospectant et en préparant les mises à l'enquête pour les réalisations de l'année suivante.

FAITS MARQUANTS

Plan solaire photovoltaïque

Les installations mises en service avant le 1^{er} janvier 2013 présentent une puissance totale de 525 kWc. Elles ont produit 551'000 kWh en 2013.

Si-REN s'est fixé comme objectif de réaliser des installations pour une puissance installée de 30 MW d'ici 2023, ce qui implique la mise en service de 3 MWc en moyenne par année. En 2013, huit installations ont été mises en service pour une puissance totale de 2,9 MWc:

- dépôt tl de Perrelet (chemin du Closel 15, Renens), 1600 kWc;
- halles sud de Baulieu (avenue Bergières 8, Lausanne), 407 kWc;
- SALV (chemin de l'Usine à gaz 19, Renens), 395 kWc;
- CGN (avenue de Rhodanie 17, Lausanne), 359 kWc;
- garderie de Cheseaux (route de Lausanne 4, Cheseaux-sur-Lausanne), 48 kWc;
- ferme des Saugealles (route des Saugealles 1, Cugy), 39 kWc;
- poste de transformation Expo (chemin du Bois-de-Vaux 46, Lausanne), 27 kWc;
- EMS La Rozavère (chemin de Rovéréaz, Lausanne), 27 kWc.

Si-REN a également repris, sur mandat, la supervision de la maintenance des installations solaires photovoltaïques des SiL.

Projet EolJorat Sud

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud est prévu entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Commune. Le projet est financé par Si-REN S.A., qui en a confié la direction de projet au SGSiL.

La production annoncée est de 80 GWh/an pour une puissance de 37,5 MW. Le projet prévoit cinq éoliennes de 3 MW et trois éoliennes de 7.5 MW, sur des mâts respectivement de 149 et 135 mètres. En bout de pale, la hauteur de ces éoliennes atteint près de 200 mètres.

Les événements importants liés au projet en 2013 sont les suivants :

- 11 février 2013: dépôt du rapport explicatif (selon l'art. 47 OAT) et d'impact sur l'environnement (RIE) pour examen préalable complémentaire des services cantonaux, après que le dossier eut été complété selon les commentaires rendus en février 2012.
- 27 mai 2013: vernissage de l'exposition sur le projet EolJorat Sud à l'espace Contact Energies de Chauderon 23. Initialement prévue jusqu'au 31 août 2013, l'exposition a été prolongée jusqu'à la fin de la mise à l'enquête du projet en décembre.
- 3 octobre 2013: retour de l'examen préalable avec les préavis de services cantonaux concernés.
- 20 novembre au 19 décembre 2013: le projet est mis à l'enquête publique, qui donne lieu à 81 oppositions et à trois prises de position.

Projet AGEPP

Le projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP) vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les bains de Lavey, de la chaleur pour un chauffage à distance pour Lavey et Saint-Maurice et de produire de l'électricité, pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes. En 2011, le projet a obtenu la couverture du risque de forage de la Confédération.

Le projet est mené avec les partenaires suivants: EOS Holding SA, CESLA SA, Romande Energie S.A., Commune de St-Maurice, Commune de Lavey-Morcles, Etat du Valais et Etat de Vaud.

La mise à l'enquête faite en fin d'année 2010 avait débouché en début d'année 2011 sur deux oppositions, dont l'une avait pu être levée. La seconde opposition a nécessité de longues négociations, qui ont abouti à son retrait fin décembre 2013.

Palézieux Bio-énergies S.A.

Si-REN dispose d'une participation de 39% dans la société Palézieux Bio-énergies S.A. dont le but est de réaliser un projet de biométhanisation agricole. Une revue de projet a été menée début 2013 par un collaborateur du SGSiL sur mandat de la société. La société a également décidé d'accroître la quantité de matière traitée afin d'augmenter la production d'énergie électrique de 700'000 kWh à 1'000'000 kWh et de dégager une meilleure rentabilité de l'installation. Cette décision a demandé des modifications au niveau de l'installation, dont l'ajout d'un post-digesteur. Une mise à l'enquête complémentaire du projet a été nécessaire, qui a abouti sans opposition en juillet 2013. Sur la base du projet revu, le financement bancaire a été obtenu. Le projet devrait être réalisé et mis en service courant 2014.

Montéole SAS

Si-REN dispose d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS, qui a repris le parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes REPower de 2 MW. Le parc est situé dans le département de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise par EDF selon un système de rétribution à prix coûtant pendant 15 ans, soit jusqu'en 2023. Après cette période, l'énergie pourra être rapatriée en Suisse à travers Alpiq. La production 2012 s'est élevée à 19.4 GWh, en légère augmentation de 1.49% par rapport aux prévisions budgétaires.

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2012 À FIN JUIN 2013 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au 1^{er} juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1^{er} juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

Tableau récapitulatif

Objets	Nombre en 2012-2013	Nombre en 2011-2012	Nombre en 2010-2011
Séances plénières simples du Conseil communal	5	3	5
Séances plénières doubles du Conseil communal	17	16	16
Démissions de membres du Conseil	9	7	2
Motions déposées	16	18	22
Postulats déposés	21	31	31
Projets de règlement	2	1	0
Interpellations ordinaires	40	35	28
Interpellations urgentes	15	20	17
Pétitions	11	11	7
Préavis	35	41	57
Rapports-préavis	23	14	16
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R103	R106	R148
Questions écrites transmises à la Municipalité	17	19	4
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	123	107	89
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	75	85	120
Séances de la Commission de gestion	9	11	10
Séances de la Commission des finances	10	14	12
Séances de la Commission des pétitions	6	3	5
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	9	12	13
Séances de la Commission de politique régionale	7	5	5
Séances du Bureau du Conseil	17	17	20
Invitations reçues	145	143	110
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	14	20	14
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	42	38	36
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	162	171	200

Il est à noter que le nombre de commissions nommées durant l'année 2012-2013 (75) est inférieur à 2011-2012 (85) et à 2010-2011 (120). Les raisons sont multiples. Le nombre d'initiatives déposées a diminué. Quand il a pu, le Bureau a regroupé dans la même commission les objets ayant une thématique commune. La Municipalité a présenté moins de préavis et rapport-préavis. Quand elle l'a pu, la Municipalité a regroupé dans un même rapport-préavis les réponses à plusieurs initiatives ayant la même thématique.

Cette année de législature, le Bureau a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des votations fédérales du 23 septembre 2012; lors des votations fédérales et cantonales du 25 novembre 2012; lors des votations fédérales du 3 octobre 2013; lors des votations fédérales et cantonales du 9 juin 2013. Lors de la dernière journée de votations de l'année parlementaire précédente, un nouvel outil informatique de dépouillement des votes, développé par le Service d'organisation et d'informatique (SOI), avait été utilisé. Cette application a donné entière satisfaction lors des quatre scrutins organisés durant le deuxième semestre 2012 et le premier semestre 2013.

Lors de l'année présidentielle 2011-2012, le Bureau avait émis l'idée de fermer des bureaux de quartier. La Municipalité a conduit une réflexion et a décidé de fermer les huit bureaux suivants: Boisy, Eglantine, Mon-Repos, Montoie, Ouchy, Pontaise, Prélaz et Sallaz-Vennes. Les six suivants demeurent ouverts: Beaulieu, Chailly, Cour, Gare, Hôtel de Ville et Vers-chez-les-Blanc. Une information a été envoyée à tous les conseillers le 30 août. Un courrier signé de la présidente du bureau électoral général a été envoyé aux 14 présidents des bureaux de vote. Un communiqué de presse a été fait le 31 août 2012. Une information a été envoyée à tous les citoyens concernés. La mesure est effective depuis le 1er janvier 2013.

Une séance d'information sur l'utilisation de l'outil de recherche des Archives de la Ville de Lausanne a été organisée le 29 janvier 2013. Cette séance a été préparée avec la collaboration du Service des archives, sous la supervision de son chef de service. Le Bureau le remercie pour sa disponibilité et celle de ses collaborateurs.

Le Bureau a organisé une nouvelle visite d'un parlement. L'année précédente, le Bureau était allé rencontrer ses homologues de la Ville de Berne. L'expérience avait été enrichissante pour tous les participants. Dès lors, cette année, c'est à Genève que les membres du Bureau de Lausanne se sont rendus. Une fois encore, les échanges ont été nourris et très intéressants.

Lors de la séance du Conseil du 5 février 2013, suite à l'adoption des conclusions 13 et 14 nouvelles du préavis N° 2012/22 sur la mendicité, des membres du Conseil ont fait remarquer que ces conclusions nouvelles pourraient contrevenir à l'article 82 du Règlement du CC. Un amendement à un préavis municipal ne peut être fait que dans la mesure des compétences du Conseil. Comme les points 13 et 14 relevaient de la gestion de la Municipalité, l'amendement ne peut pas être contraignant et a été considéré comme un vœu. Les autres points adoptés dans le préavis ont été déclarés valides.

A la suite du traitement du préavis N° 2012/22 et des questions posés à la préfète, celle-ci a soulevé une autre question ayant trait au statut des motions. Cette question touche à la limite des compétences des membres du Conseil communal en matière de sujets d'initiatives. Le problème posé par la préfète est de savoir si une motion est recevable, dès lors qu'elle relève d'un sujet autre que ceux spécifiquement énumérés dans le Règlement du Conseil. Le Bureau a reçu la magistrate, accompagnée d'une juriste du Service des communes, afin de discuter des diverses interprétations possibles du Règlement du Conseil et de la loi sur les communes. Le Bureau a également consulté les groupes. La révision du Règlement du Conseil communal permettra d'éclaircir certains points et de lever certaines ambiguïtés. Une séance d'information sur la nouvelle loi sur les communes – entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013 – sera organisée en septembre 2013 à l'attention des membres du Conseil. Cela devrait aussi aider à la résolution du problème.

Le Bureau a été chargé de traiter un recours déposé contre une décision du Conseil. Le Bureau a demandé au Conseil une délégation de compétence pour gérer cette affaire. La délégation de compétence obtenue, l'affaire a été conduite en deux temps: une demande de levée de l'effet suspensif, puis la rédaction des déterminations du Bureau sur les arguments développés par les personnes recourant. La Cour constitutionnelle a rendu une décision positive quant à la levée de l'effet suspensif. La réponse définitive sur le recours n'a pas encore été rendue à ce jour.

Le secrétariat du Conseil communal n'a pas opéré de versement aux Archives de la Ville cette année.

